

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

THÈSE PRÉSENTÉE À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL,
PROGRAMME OFFERT CONJOINTEMENT PAR
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI ET
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

PAR SUZANNE TREMBLAY

À LA RECHERCHE D'UN AUTRE DÉVELOPPEMENT ?
LA DÉVITALISATION URBAINE ET LA REVITALISATION
COMMUNAUTAIRE AU CENTRE URBAIN DE CHICOUTIMI
DE 1960 À NOS JOURS

MARS 2004

Cette thèse est dédiée de façon posthume à ma mère Antoinette Lemay-Tremblay, maîtresse d'école de profession et de vocation, qui a été mon inspiratrice pendant toutes ces années d'études doctorales, et pour qui « l'instruction » était la seule véritable richesse. En souvenir des années que nous vécues ensemble dans les quartiers du centre urbain de Chicoutimi...



Mise en garde/Advice

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

Remerciements

Une telle recherche ne peut s'effectuer sans le soutien et le support de plusieurs personnes. Je tiens donc à remercier tout particulièrement mon directeur de recherche, M. Pierre-André Tremblay, professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi, qui m'a aidée et soutenue tout au long de mes études de doctorat. Il m'a non seulement ouvert les portes de son savoir encyclopédique, mais il m'a aussi apporté des commentaires judicieux et surtout, il m'a encouragée et écoutée aux moments opportuns. Je tiens aussi à remercier tout spécialement mon conjoint Pierre Lincourt qui, en plus de me supporter au plan personnel, a été mon premier lecteur. Je le remercie pour ses corrections patientes et toujours avisées. Je remercie aussi mes filles Paula et Fanny qui m'ont gardé les deux pieds sur terre pendant cette longue traversée et qui ont partagé leur maman avec un doctorat en devenir. Je remercie aussi ma sœur Denise Tremblay, qui m'a beaucoup soutenue et encouragée.

Pour réaliser cette recherche, j'ai obtenu l'aide de plusieurs personnes et organismes, à commencer par les quatre groupes communautaires que j'ai étudiés dans cette recherche, à savoir les groupes d'action catholique, Lastuse, le Comité de l'Environnement de Chicoutimi et Loge m'entraide. Je les remercie de m'avoir permis de faire une recherche sur eux et de m'avoir ouvert leurs archives. Je remercie aussi tous les militants et militantes des groupes observés qui m'ont accordé des entrevues pour cette thèse. La confidentialité m'empêche de les nommer, mais je les remercie de tout cœur. Je remercie aussi M. Gérald Linteau qui m'a permis d'avoir accès aux archives des groupes d'action catholique à l'Évêché de Chicoutimi. Je remercie également M. Gilles Tremblay, fonctionnaire à la ville de Chicoutimi, qui m'a fourni beaucoup de documentation sur le développement de la ville et M. Jacques St-Onge qui m'a donné des documents d'archives sur l'action catholique. Je

remercie également les professeur-re Jules Dufour et Marielle Tremblay, du département des sciences humaines de l'UQAC, qui m'ont encouragée et ont collaboré à l'une ou l'autre des étapes de mes études doctorales, ainsi que les autres professeurs associés au programme conjoint de doctorat en études régionales de l'UQAC et de l'UQAR, dont M. Carol Saucier de l'UQAR. Je remercie grandement Mme Esther Cloutier, secrétaire, qui a accepté d'effectuer l'édition finale de cette thèse, et finalement je remercie toutes les personnes qui m'ont soutenue et encouragée pendant mon cheminement de doctorat, dont M. Jean Désy, professeur associé à l'UQAC et mes compagnes d'études et de travail.

Enfin, je veux remercier les organismes qui m'ont subventionnée pour cette recherche, à savoir le programme de doctorat en développement régional de l'UQAC, la Fondation Gaston L. Tremblay de l'UQAC, le Fonds FCAR et le syndicat des chargés et chargées de cours de l'UQAC.

Résumé

Cette thèse emprunte la perspective de la recherche d'un autre développement pour examiner l'action des groupes de l'espace non institutionnel au centre urbain de Chicoutimi. Avec comme toile de fond la dévitalisation des quartiers centraux de l'arrondissement de Chicoutimi depuis les années 1970, cette étude cherche à voir comment les actions des groupes communautaires œuvrant sur le territoire urbain peuvent être perçues dans la recherche d'un autre développement.

L'interrogation principale qui sous-tend la thèse est de savoir si les groupes communautaires peuvent être considérés comme des acteurs du développement et surtout comme les acteurs d'un autre développement, qui s'élabore non seulement dans les grandes officines internationales du développement, mais également sur le terrain des groupes œuvrant à la base, dans les territoires locaux, comme ceux du centre urbain de Chicoutimi.

Au plan théorique, les théories du développement et plus particulièrement les théories du paradigme critique du développement et de l'après-développement représentent l'axe central de cette recherche. La présentation et l'analyse de ces théories, mises en lien avec l'action des groupes œuvrant au centre urbain de Chicoutimi, constituent le cœur de l'argumentation de la thèse.

Pour réaliser cette passerelle entre les théories du développement et la pratique concrète des groupes de l'espace non institutionnel, la thèse présente un portrait exhaustif de la problématique de dévitalisation qui existe au centre urbain de Chicoutimi depuis 1970, ainsi qu'un récit et une analyse minutieuse de l'action de quatre groupes communautaires œuvrant au centre urbain de Chicoutimi, depuis les années 1960 jusqu'à nos jours, chacun de ces groupes représentant une décennie selon son année de fondation. À travers la description et l'analyse de la désintégration territoriale et de l'action de ces groupes communautaires, c'est la dynamique de la dévitalisation et de la revitalisation communautaire que l'on voit se profiler.

Cette recherche sur l'action des groupes communautaires à Chicoutimi s'inscrit dans le débat soulevé par plusieurs théoriciens du développement (Rist, Guichaoua, Goussault, Fontan, Latouche etc.) sur la reconceptualisation de la notion de développement et sur l'élaboration du paradigme de l'après-développement, qui se veut en rupture et en dehors du paradigme développementiste. L'étude empirique de l'action de groupes communautaires à Chicoutimi, présentée dans cette recherche, sert donc de point d'ancre pour tenter de répondre aux questions soulevées et pour contribuer au débat sur la reconceptualisation

de la notion de développement. La thèse se veut aussi une contribution à l'histoire du mouvement communautaire, et particulièrement à l'histoire du mouvement communautaire en région périphérique.

Table des matières

REMERCIEMENTS	iii
RÉSUMÉ	v
TABLE DES MATIÈRES	vii
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	xii
Introduction : La quête d'un autre développement	1
Chapitre 1 : La problématique et le cadre théorique.....	6
Introduction.....	7
La problématique de recherche.....	7
Pauvreté, dévitalisation et revitalisation sociale de l'espace urbain dans le secteur du centre-ville de Chicoutimi depuis 1960.....	7
Les questions et la proposition de recherche	13
Les objectifs généraux et spécifiques de la recherche	15
Les résultats attendus	16
Le cadre théorique	17
L'écologie humaine et la recherche sur les aires sociales	18
L'espace comme production sociale.....	20
Les mouvements sociaux de l'espace non institutionnalisé comme acteur de transformation sociale	22
Les théories du développement : trajectoire du concept de développement.....	26
Le développement comme donnée naturelle	27
La mise au monde d'un concept	28
Le développement : mythe, théories et dispositif	30
Le paradigme libéral du développement ou l'assujettissement du développement à l'économie	32
Le paradigme critique et la théorie de la dépendance.....	35
Les autres théories du paradigme critique du développement.....	39
Le développement endogène	39
Le développement local	42
Le développement communautaire.....	44
Le développement économique communautaire	45
L'économie sociale	47
Le développement social	50

L'éco-développement et le développement durable	55
L'approche féministe du développement.....	61
Le développement humain.....	67
La crise du développement, l'impasse des théories du développement	72
Les théories de l'après-développement et la vie dans l'informel	79
Conclusion	83
 Chapitre 2 : Le cadre conceptuel et l'approche méthodologique.....	 90
Introduction.....	91
Le cadre conceptuel	91
L'État, la société civile et l'espace non institutionnalisé.....	92
Le lien social	97
Le changement social.....	99
Le rapport au territoire	100
La vision du développement	102
Le lien entre le local et le global.....	103
La démarche méthodologique.....	104
Le paradigme de recherche et l'approche qualitative de la recherche	104
La dimension historique de la recherche	108
Les méthodes et les techniques de la recherche.....	113
La délimitation de la période et du territoire à l'étude	113
La sélection des groupes à l'étude et les études de cas.....	114
L'entretien qualitatif	117
La recension des écrits et les sources écrites	123
Le traitement et l'analyse des données	127
La validation des résultats de recherche	129
Apport au savoir et limites de la recherche.....	130
 Chapitre 3 : Les quartiers centraux de Chicoutimi : histoire et profil socio-économique.....	 133
Introduction.....	134
Le territoire à l'étude	134
Le quartier du Bassin	136
Les quartiers Saint-Joachim et Saint-Paul	138
Le quartier du centre-ville.....	139
L'évolution des quartiers centraux de Chicoutimi et la diffusion inégale du développement	140
La construction du pont Dubuc et la rénovation domiciliaire	142
La construction des logements sociaux	146

La construction des centres d'achat et la transformation de la rue Racine.....	152
Les fermetures d'écoles	154
Les inondations de juillet 1996 : un autre coup dur pour le quartier du Bassin ..	158
Le profil démographique et socio-économique des populations des quartiers centraux de Chicoutimi.....	160
L'évolution démographique dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière et dans la Ville de Chicoutimi.....	161
L'évolution démographique dans les quartiers centraux de Chicoutimi	163
L'évolution des populations selon les groupes d'âge dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière et dans la Ville de Chicoutimi.....	164
L'évolution des populations selon les groupes d'âge dans les quartiers centraux de Chicoutimi.....	169
L'habitation dans les territoires à l'étude	181
La monoparentalité et les personnes vivant seules dans les territoires à l'étude.....	190
L'évolution de la scolarité dans les territoires à l'étude	196
Les catégories socio-professionnelles dans les territoires à l'étude	204
L'emploi et le chômage dans les territoires à l'étude	213
Les revenus des ménages et des familles et le taux personnes à faible revenu dans les territoires à l'étude	220
Éléments de synthèse de l'évolution des conditions socio-économiques des populations dans les quartiers centraux de Chicoutimi	231
La dévitalisation du centre urbain de Chicoutimi et la diffusion inégale du développement	233
 Chapitre 4 : Le cas des groupes d'action catholique	239
Introduction.....	240
Le milieu communautaire dans les années 1960 à Chicoutimi.....	241
Les groupes d'action catholique à Chicoutimi au début des années 1960.....	243
La philosophie et les méthodes d'action des groupes d'action catholique	245
Les principales préoccupations et actions des groupes d'action catholique de 1960 à nos jours	251
Les préoccupations des groupes d'action catholique à Chicoutimi dans les années 1960.....	251
Les changements des années 1970.....	255
Le grand thème de l'emploi	256
L'implantation dans le milieu communautaire	260
Le développement solidaire et la création de micro-entreprises.....	265
L'intervention de quartier	268
Pistes d'analyse et sens de l'action des groupes d'action catholique	274

L'espace non institutionnel.....	274
Le lien social dans les groupes d'action catholique.....	277
Le travail pour la transformation sociale	282
Le rapport au territoire	286
La vision du développement	291
Synthèse du travail des groupes d'action catholique au centre urbain de Chicoutimi : entre le local et le global	296
 Chapitre 5 : Le cas du Comité de l'Environnement de Chicoutimi.....	300
Introduction.....	301
La dynamique de l'action communautaire dans les années 1970 à Chicoutimi	302
Le contexte d'émergence du Comité de l'Environnement de Chicoutimi.....	304
Les objectifs, la philosophie et les méthodes d'action du CEC	305
Les principales préoccupations et actions du CEC de 1978 à 1995	309
Le réaménagement de la zone portuaire et la revitalisation du centre-ville	309
La promotion des espaces verts et de modes de vie écologique en milieu urbain	317
Les espaces verts dans la ville	318
Les pistes cyclables, les aires piétonnières et le transport en commun	320
Les changements des années 1990.....	323
Les nouvelles préoccupations et actions du CEC	325
La création d'emplois et la sauvegarde de l'environnement	325
Le projet de la maison de l'environnement au Bassin	329
Pistes d'analyse et sens de l'action du CEC	330
L'espace non institutionnel.....	331
Le lien social.....	335
Le travail pour la transformation sociale	339
Le rapport au territoire.....	344
La vision du développement	348
Synthèse du travail du Comité de l'Environnement de Chicoutimi : entre le local et le global	351
 Chapitre 6 : Le cas de Lastuse.....	357
Introduction.....	358
La dynamique de l'action communautaire dans les années 1980 à Chicoutimi	359
La fondation du Regroupement des assistés sociaux de Chicoutimi	361
Les principales préoccupations et actions du Regroupement des personnes assistées sociales entre 1980 et 1990 : la défense des droits et le support par l'entraide	364
La lutte contre le Livre blanc sur la fiscalité	365

La lutte contre les Boubou-Macoutes	369
La lutte contre la réforme de l'aide sociale.....	370
Le déménagement sur la rue du Séminaire	372
Un nouveau départ dans les années 1990 : le Regroupement des assistés sociaux devient Lastuse	374
Les principales actions au début des années 1990	377
Les pièces de théâtre	378
Un travail qui se poursuit en faveur de meilleures conditions sociales et la lutte contre la pauvreté.....	382
Pistes d'analyse et sens de l'action de Lastuse	388
L'espace non institutionnel.....	388
Le lien social à Lastuse	390
Le travail pour le changement social	396
Le rapport au territoire	403
La vision du développement	408
Synthèse du travail de Lastuse : entre le local et le global	413
Chapitre 7 : Le cas de Loge m'entraide.....	418
Introduction.....	419
La dynamique de l'action communautaire dans les années 1990 à Chicoutimi	420
La fondation de Loge m'entraide.....	421
Les objectifs et la philosophie d'action de Loge m'entraide : la défense des droits des locataires à faible revenu, la lutte pour le logement social et la lutte contre la pauvreté.....	422
Les actions mises en œuvre par Loge m'entraide.....	426
Manifestations et autres mobilisations.....	426
Le volet de l'aide individuelle	430
Le projet de coopérative d'habitation	432
Pistes d'analyse et sens de l'action de Loge m'entraide.....	435
L'appartenance à l'espace non institutionnel.....	436
Le lien social.....	438
Le travail pour la transformation sociale et le changement social.....	442
Le rapport au territoire	447
La vision du développement	451
Synthèse : Loge m'entraide, entre le local et le global	453
Chapitre 8 : Synthèse de l'analyse de l'action des groupes communautaires	458
Introduction.....	459
L'espace non institutionnel : un espace de renouvellement	460

Le lien social : de la famille à la communauté, le lien social au cœur de l'action communautaire.....	464
Régulation sociale ou changement social ?	469
Le rapport au territoire du centre urbain de Chicoutimi : de l'enjeu du territoire à l'enjeu des rapports sociaux.....	475
Les quartiers centraux de Chicoutimi et la dynamique de revitalisation sociale et communautaire du territoire urbain	480
La vision d'un autre développement.....	486
La conceptualisation d'un autre développement : développement à deux vitesses ou autre regard sur le développement ?	494
Les fondements pour la conceptualisation de l'après développement.....	502
Le local et le global : le local est planétaire.....	507
 CONCLUSION	510
 BIBLIOGRAPHIE.....	514
 ANNEXE 1 : Carte 1 : Les quartiers centraux de l'arrondissement Chicoutimi : groupes communautaires, institutions et infrastructures en 2003	540
 ANNEXE 2 : Canevas d'entrevue	542

Table des illustrations

Graphiques

Graphique 1 –	Population totale dans les quartiers centraux de Chicoutimi 1976-1996	165
Graphique 2 –	Pourcentage de la population selon les groupes d'âge dans la RMR, la ville de Chicoutimi et les quartiers centraux de Chicoutimi en 1976.....	177
Graphique 3 –	Pourcentage de la population selon les groupes d'âge dans la RMR, la ville de Chicoutimi et les quartiers centraux de Chicoutimi en 1996.....	177
Graphique 4 –	L'évolution du pourcentage de personnes seules dans la population des quartiers centraux de Chicoutimi de 1976 à 1996.....	194
Graphique 5 –	L'évolution du taux de familles monoparentales dans les quartiers centraux de Chicoutimi entre 1976 et 1996	194
Graphique 6 –	Le niveau de scolarité dans les quartiers centraux de Chicoutimi en 1976.....	201
Graphique 7 –	Le niveau de scolarité dans les quartiers centraux de Chicoutimi en 1996.....	201
Graphique 8 –	Le pourcentage des catégories socio-professionnelles dans les quartiers centraux de Chicoutimi en 1981.....	210
Graphique 9 –	Le pourcentage des catégories socio-professionnelles dans les quartiers centraux de Chicoutimi en 1996.....	210
Graphique 10 –	L'évolution du taux de chômage dans les quartiers centraux de Chicoutimi de 1976 à 1996	217
Graphique 11 –	L'évolution du taux d'occupation dans les quartiers centraux de Chicoutimi de 1976 à 1996	217

Graphique 12 – L'évolution du pourcentage de personnes seules à faible revenu dans les quartiers centraux de Chicoutimi de 1981 à 1996	227
Graphique 13 – L'évolution du pourcentage de la population à faible revenu dans les quartiers centraux de Chicoutimi de 1986 à 1996	227
Tableaux	
Tableau 1 – Synthèse des approches de développement selon les grands paradigmes	85
Tableau 2 – Nombre d'entrevues réalisées pour les groupes à l'étude	120
Tableau 3 – Population totale dans la RMR de Chicoutimi et Jonquière et dans la Ville de Chicoutimi de 1961 à 1996	163
Tableau 4 – Population totale dans les quartiers centraux de Chicoutimi de 1976 à 1996	164
Tableau 5 – Nombre et pourcentage de la population selon les groupes d'âge dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière et la Ville de Chicoutimi de 1976 à 1996	166
Tableau 6 – Nombre et pourcentage de la population selon les groupes d'âge dans les quartiers centraux de Chicoutimi de 1976 à 1996	171
Tableau 7 – Le pourcentage de la population selon les groupes d'âge en 1976 et en 1996 dans les quartiers centraux de Chicoutimi et dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière	176
Tableau 8 – Nombre et pourcentage d'habitations louées et possédées dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière, dans la Ville de Chicoutimi et dans les quartiers centraux de Chicoutimi, de 1976 à 1996	183
Tableau 9 – Nombre et pourcentage d'habitations selon les années de construction dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière dans les quartiers centraux de Chicoutimi de 1981 et 1996	184
Tableau 10 – Pourcentage de réparations majeures et mineures à l'échelle de la RMR de Chicoutimi-Jonquière, des quartiers de Chicoutimi entre 1981 et 1996	189

Tableau 11 – Les personnes seules et les familles monoparentales dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière et dans la Ville de Chicoutimi de 1976 à 1996	191
Tableau 12 – Les personnes seules et les familles monoparentales dans les quartiers centraux de Chicoutimi, de 1976 à 1996.....	193
Tableau 13 – Le taux de scolarité dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière et la Ville de Chicoutimi de 1976 à 1996.....	198
Tableau 14 – Le taux de scolarité dans les quartiers centraux de Chicoutimi de 1976 à 1996	200
Tableau 15 – La population de la RMR de Chicoutimi-Jonquière et de la Ville de Chicoutimi selon les grandes catégories professionnelles de 1981 à 1996	206
Tableau 16 – Les grandes catégories professionnelles dans les quartiers centraux de Chicoutimi de 1981 à 1996.....	209
Tableau 17 – La population active, le taux de chômage et le taux d'occupation dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière et dans la Ville de Chicoutimi de 1976 à 1996	214
Tableau 18 – La population active, le taux de chômage et le taux d'occupation dans les quartiers centraux de Chicoutimi de 1976 à 1996.....	216
Tableau 19 – Le revenu des familles et des ménages et les pourcentages de personnes et de familles à faible revenu dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière et dans la Ville de Chicoutimi de 1981 à 1996	221
Tableau 20 – Le revenu des familles et des ménages et les pourcentages de personnes et de familles à faible revenu dans les quartiers centraux de Chicoutimi de 1981 à 1996.....	226
Tableau 21 – La fondation des groupes populaires et communautaires au centre urbain de Chicoutimi, de 1960 à nos jours	242
Tableau 22 – Les groupes d'action catholique dans le diocèse de Chicoutimi en 1964	244
Tableau 23 – Les thèmes de recherche et d'éducation en action catholique dans les années 1960.....	252

Tableau 24 – Les différents dossiers du CEC de 1978 à 2002.....	322
Tableau 25 – Synthèse de la notion de lien social dans les groupes à l'étude	468
Tableau 26 – Synthèse de la notion de changement social dans les groupes à l'étude	472
Tableau 27 – Synthèse du rapport au territoire du centre urbain de Chicoutimi	477
Tableau 28 – Synthèse de la vision du développement dans les groupes à l'étude	491

Introduction

La quête d'un autre développement

Cette thèse porte sur la quête d'un autre développement... Le développement, terme polysémique par excellence, concerne l'histoire de l'ensemble de l'humanité. En effet, que ce soit au plan social, culturel, technique, économique, environnemental ou autres, presque toutes les innovations qui ont eu lieu depuis les débuts de l'humanité peuvent être qualifiées de *développement*. Toutefois, si cette acception très large de la notion de développement a cours de façon usuelle, le concept de développement se définit également selon un contenu très précis relativement au mode d'organisation des sociétés occidentales dites développées. À partir de cette notion de développement dans les sociétés développées, un appareillage à la fois théorique et idéologique s'est mis en place autour de la notion de développement pour expliquer l'évolution ou la non-évolution des sociétés humaines par rapport au concept de développement. Dans cette perspective, plusieurs théories du développement, reliées notamment aux théories économiques, ont été élaborées pour définir le développement. Nous pouvons parler, dans cette optique, du paradigme classique du développement.

Par opposition à ce paradigme classique du développement, le paradigme critique du développement s'est élaboré autour de plusieurs théories qui cherchent à concevoir le développement selon une vision plus large. Cette autre vision du développement ne concerne pas uniquement l'aspect économique et technique de la notion de développement, mais elle intègre aussi l'ensemble des autres dimensions de la vie, comme les dimensions culturelle, sociale, environnementale, territoriale, etc. Cette thèse porte précisément sur la recherche de cette autre vision du développement.

À partir de la présentation des multiples théories du développement à la fois du paradigme classique du développement, mais surtout du paradigme critique et du paradigme de l'après-développement, nous avons voulu décrire la quête d'un autre mode de développement. Nous avons cherché à savoir si le développement pouvait prendre d'autres formes et englober d'autres définitions que celle qui est exprimée dans la définition classique du développement économique. Voilà une des questions auxquelles nous tenterons de répondre dans cette thèse.

Pour essayer d'apporter une réponse à cette question centrale, nous avons examiné la problématique de désintégration et de pauvreté qui existe au centre urbain de Chicoutimi depuis les 30 dernières années et nous avons observé l'action de quatre groupes communautaires qui travaillent dans le domaine de la lutte à la pauvreté et pour l'amélioration de la qualité de la vie et de l'environnement urbain depuis les années 1960. Notre recherche fait non seulement état de la dynamique de désintégration et de paupérisation du territoire du centre urbain de Chicoutimi, mais aussi du mouvement de revitalisation sociale et communautaire qui se passe dans ces quartiers depuis les 40 dernières années. À travers le récit et l'analyse de l'action des groupes communautaires, nous avons cherché à percevoir les contours et les formes d'un développement qui se définit autrement que celui que présentent les théories classiques du développement. Nous avons tenté de répondre aussi à l'autre grande question de recherche qui sous-tend cette thèse : les groupes de l'espace non institutionnel peuvent-ils être porteurs de cet autre développement ?

Le thème de la redéfinition et de la reconceptualisation du développement apparaît comme une question tout à fait cruciale à débattre dans le contexte général de la globalisation des économies, du retour au libéralisme économique dans plusieurs pays du monde, de l'appauvrissement généralisé d'une grande partie des populations, tant dans les pays du Sud que dans ceux du Nord (Latouche, 1991; Chossudovsky, 1998; Ziegler, 2002), et de la crise environnementale au niveau mondial (Dufour, 1994). En effet, la question qui se pose avec acuité est de savoir si le concept de développement peut englober d'autres réalités et

principes que ceux définis et mis en œuvre selon la perspective classique du développement. Le concept de développement est-il devenu un concept nocif, comme certains auteurs l'affirment (Latouche; Esteva; Sachs; Rist), ou peut-il recouvrir d'autres définitions et conceptualisations ? La question de la redéfinition du développement ou de son abandon comme concept intégrateur de l'organisation sociétale est un thème qui soulève le débat parmi les théoriciens du développement (Rist; Guichaoua; Goussault; Fontan; Latouche; etc.). Voilà les questions qui ressortent en filigrane de l'étude empirique sur l'action de groupes communautaires à Chicoutimi que nous présentons dans cette recherche.

La thèse est divisée en huit chapitres. Le premier chapitre présente la problématique et les questions de recherche qui sont étudiées dans cette thèse ainsi que les objectifs et les résultats attendus. La problématique de recherche concerne à la fois la désintégration socio-économique des quartiers centraux de Chicoutimi et la revitalisation communautaire mise en œuvre par les groupes du milieu au centre urbain de Chicoutimi. Le cadre théorique de la recherche est également présenté dans le chapitre 1. Ce cadre théorique est élaboré selon trois axes théoriques principaux, à savoir l'écologie humaine et la production sociale de l'espace, la théorie des mouvements sociaux et les théories du développement qui ressortent comme les composantes théoriques majeures de cette thèse. Au sujet de la notion de développement, nous présentons la trajectoire du concept et du paradigme libéral de développement depuis l'avènement de ce concept. L'autre moitié du chapitre est consacrée à la présentation des théories du paradigme critique du développement, allant de la théorie de la dépendance jusqu'à la théorie du développement humain, en passant par le développement durable et l'approche féministe du développement. Le premier chapitre se termine par la description du courant de l'après-développement qui se veut une approche en rupture avec le paradigme développementiste.

Le deuxième chapitre porte sur le paradigme de recherche et la méthodologie utilisée pour la réalisation de cette thèse. Nous présentons d'abord le cadre d'analyse de la recherche. Ce cadre d'analyse est composé de six concepts clés qui servent d'outils intégrateurs pour

l'analyse des actions des groupes communautaires décrites dans la recherche. Nous exposons par la suite la démarche méthodologique et le paradigme de recherche qui se base sur l'approche qualitative de la recherche. La dimension historique dans cette recherche est également expliquée amplement. La dernière partie du chapitre méthodologique porte sur les méthodes et les techniques utilisées dans la recherche, notamment pour la délimitation du territoire, la sélection des groupes à l'étude, la réalisation des entretiens qualitatifs, l'analyse des données, l'apport au savoir et les limites de la recherche et autres paramètres de la recherche.

Le troisième chapitre présente en détail le territoire à l'étude, à savoir le centre urbain et les quartiers qui composent ce territoire. Ce chapitre comprend deux parties, dont la première relate l'histoire des quartiers centraux de Chicoutimi et des événements qui ont ponctué l'évolution sociale, démographique, économique et urbanistique de ces quartiers. La deuxième partie du chapitre présente un profil social et démographique des quartiers centraux de Chicoutimi à partir des indicateurs de développement social. Ce profil a été réalisé avec les données de Statistique Canada et il trace l'évolution de la situation des quartiers centraux en présentant une synthèse statistique allant de 1976 à 1996. Les données contenues dans ce chapitre permettent de voir les effets de la diffusion inégale du développement dans les quartiers centraux de Chicoutimi.

Les quatre chapitres suivants constituent le cœur de cette thèse. Ils portent sur quatre groupes communautaires que nous avons spécifiquement étudiés et analysés dans cette recherche. Il s'agit en fait de quatre études de cas. Le premier cas, étudié dans le chapitre 4, est celui des groupes d'action catholique qui travaillent depuis plus de 40 ans sur ce territoire. Le deuxième cas présenté dans le chapitre 5 est celui du Comité de l'Environnement de Chicoutimi. Le troisième cas, celui du groupe Lastuse, se retrouve dans le chapitre 6 et le quatrième et dernier cas exposé est celui de Loge m'entraide, dans le chapitre 7. En parcourant l'histoire de chacun de ces groupes, nous retrouvons la dynamique communautaire qui s'est établie au centre urbain de Chicoutimi de 1960 à nos

jours. Ces quatre chapitres s'articulent de la même façon. La première partie de ces chapitres décrit l'histoire de ces groupes et les principales actions qu'ils ont mises en œuvre depuis leur fondation jusqu'à nos jours. La deuxième partie des chapitres porte sur l'analyse de ces actions, et cette analyse se structure autour des concepts du cadre d'analyse.

Le cadre d'analyse sert également pour le huitième chapitre de cette thèse, soit le chapitre de synthèse. Ce chapitre s'articule selon les six concepts du cadre d'analyse qui permettent de réunir l'analyse des actions mises en œuvre par les quatre groupes étudiés. Cette synthèse est mise en lien avec les théories du développement et avec les grandes questions de recherche que nous avons soulevées dans le chapitre 1 de cette étude. Dans ce dernier chapitre, nous cherchons à faire le lien entre les théories du développement et l'action des groupes étudiés dans la perspective de la recherche d'un autre développement. Autrement dit, nous présentons la recherche d'un autre développement à travers l'action des groupes étudiés et mis en lien avec les théories du paradigme critique du développement et celle de l'après-développement.

Une brève conclusion sur le parcours et sur le sens de cette recherche termine cette étude.

Cette thèse représente un long périple autour de la notion de développement, la présentation des différentes théories du développement alliées à une recherche empirique en profondeur sont les éléments principaux que nous proposons pour tenter de saisir les enjeux liés à la reconceptualisation de la notion de développement.

CHAPITRE 1

LA PROBLÉMATIQUE ET LE CADRE THÉORIQUE

Chapitre 1

La problématique et le cadre théorique

INTRODUCTION

Dans ce chapitre, nous allons présenter les théories qui servent d'assise à cette recherche. Dans un premier temps, nous allons examiner la problématique de recherche qui traite de la situation de pauvreté et de désintégration qui prévaut au centre urbain de Chicoutimi et de l'action des groupes du milieu qui œuvrent dans le domaine de la lutte à la pauvreté, et de l'amélioration des conditions de vie et de la qualité de vie des personnes vivant la pauvreté. Dans un deuxième temps, nous allons les présenter et décrire les théories qui servent de cadre théorique à cette recherche, notamment les théories sur les aires sociales et l'espace social, celles sur les mouvements sociaux ainsi que les théories du développement.

LA PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE

Pauvreté, dévitalisation et revitalisation sociale de l'espace urbain dans le secteur du centre-ville de Chicoutimi depuis 1960

D'entrée de jeu, il faut mentionner que notre recherche porte sur la question du développement analysée et observée à travers la dynamique de dévitalisation et de revitalisation du centre urbain de Chicoutimi et ce, depuis les années 1960. La problématique de recherche de cette thèse s'élabore en deux temps : il y a d'abord la situation de pauvreté et de dévitalisation socio-économique qui prévaut sur le territoire du centre urbain de Chicoutimi

au moins depuis le début des années 1970 et, ensuite, celle de la revitalisation sociale mise en œuvre par les groupes communautaires depuis environ la même période. Cette problématique de pauvreté et de dévitalisation des quartiers centraux de Chicoutimi sera longuement décrite et analysée dans le chapitre 3. Cette situation est connue et documentée depuis les années 1970 puisque plusieurs études (Bouchard, Perron et Veillette; Ricard et Turcotte; Tremblay et Alonso) ont démontré qu'à Chicoutimi, le secteur du centre-ville est un territoire en déclin depuis plusieurs années.

Ces problèmes de dévitalisation se cristallisent particulièrement dans le centre urbain de Chicoutimi, à l'image de plusieurs villes canadiennes et québécoises où les espaces centraux des villes concentrent de façon plus aiguë les problèmes d'appauvrissement. Les logements deviennent vétustes, les populations les mieux nanties s'en vont dans les nouveaux quartiers et la population qui demeure dans les centres-villes et les quartiers adjacents est celle des chômeurs, des assistés sociaux, des personnes âgées, des jeunes, bref des plus démunis. C'est ainsi que la dynamique de désintégration du tissu urbain s'enclenche et, avec elle, celle de l'appauvrissement et même de l'exclusion sociale.

C'est ce qui a eu lieu au centre urbain de Chicoutimi puisque, autrefois, ce secteur était le cœur de la ville et le haut lieu de l'activité commerciale. Avec l'arrivée notamment des centres commerciaux, l'activité au centre-ville s'est mise à décliner et l'ouverture de nouveaux quartiers près des centres d'achat a drainé une partie de la population. Le cadre bâti dans ce secteur est devenu vétuste, la population au centre-ville s'est appauvrie, les logements pour personnes à faible revenu (HLM) et pour les personnes âgées sont apparus et la dynamique de désintégration sociale a commencé au centre-ville de Chicoutimi. Cependant, malgré cette tendance au désinvestissement dans le secteur du centre urbain depuis les années 1970, il faut mentionner que la particularité des quartiers centraux de Chicoutimi repose sur le fait que ces espaces ont toujours été des quartiers ouvriers et populaires, les quartiers de la basse-ville, si l'on peut dire, où les conditions sociales et économiques étaient moins favorables que dans les quartiers de la haute ville. Ainsi, en ce

sens, Chicoutimi est une ville où il y a eu historiquement des aires sociales bien délimitées. Une étude effectuée en 1989 par le Groupe Ecobes du Cégep de Jonquière démontre bien la constitution de ces aires sociales qui exprime « l'idée de la proximité sociale et spatiale »¹.

De façon plus précise, le centre urbain de Chicoutimi couvre le quartier du centre-ville lui-même; il comprend aussi dans sa délimitation élargie le quartier du Bassin, le quartier Saint-Paul et le quartier Saint-Joachim. Ce sont ces quartiers dont nous allons plus spécifiquement traiter dans cette recherche. À l'est, le centre urbain est limité par le secteur de la rivière du Moulin, au nord par la rivière Saguenay, à l'ouest par la rivière Chicoutimi et au sud-est par le boulevard Saint-Paul (voir carte 1 en annexe 1, secteurs de recensement 005, 006, 007). Historiquement, le quartier du Bassin, près de la rivière Chicoutimi, et le quartier de Rivière-du-Moulin, près de la rivière du même nom, constituent le siège de l'établissement des premiers habitants à Chicoutimi.

Cette situation de pauvreté est apparue grandissante au centre-ville de Chicoutimi à la fin des années 1990 puisque, selon une nouvelle étude (Alonso; Tremblay; Tremblay *et al.*) publiée en 1999, avec les chiffres du recensement de Statistique Canada de 1996, la pauvreté est particulièrement criante dans les quartiers centraux de Chicoutimi « où les particuliers reçoivent moins de 70 % du revenu provincial moyen »². De plus, selon un hebdomadaire local, la soupe populaire accueille toujours plus de personnes au centre-ville de Chicoutimi³.

Ces données sur la situation dans le centre urbain de Chicoutimi démontrent bien le processus de désintégration sociale et économique qui a eu lieu sur ce territoire. Non

¹ Perron M., Veillette S., Rainville M., Tremblay C. Hébert Gilles, Bouchard C., 1989, *Espace urbain et différenciation sociale au Saguenay: l'agglomération de Chicoutimi-Jonquière*, Groupe Ecobes/Cégep de Jonquière, p. 11.

² Alonso, M. *et al.*, 1999, *La pauvreté à Chicoutimi et à Jonquière : ce qu'on en dit, ce qu'on en fait*. Chicoutimi, Collectif idées, Université du Québec à Chicoutimi, p. 41.

³ Côté Daniel, « Campagne électorale à Chicoutimi, les démunis ne font pas partie des débats. Une ville où la pauvreté s'accroît », *Progrès -Dimanche*, Chicoutimi, 26 octobre 1997, p. A6.

seulement cet espace central devient obsolète, comme le dit Richard Morin (1987), mais il devient le lieu de concentration de multiples problèmes sociaux et économiques dans le territoire urbain. Nous constatons ainsi que la pauvreté au centre-ville de Chicoutimi représente une bonne illustration du processus d'appauvrissement qui tend à s'accroître dans les milieux urbains en proie à la dévitalisation et à la désintégration socio-économique.

De plus, il faut inscrire la dévitalisation du centre urbain de Chicoutimi non seulement dans une problématique de restructuration de l'espace urbain à la périphérie de la ville, mais aussi dans le contexte de dévitalisation des régions éloignées qui affecte la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean dans son ensemble. En effet, la désintégration marquée que vit le territoire du centre-ville de Chicoutimi peut aussi être interprétée comme le reflet aigu d'une situation plus générale qui se vit à l'échelle de la ville et de la région du Saguenay et du Lac-Saint-Jean. Pendant plusieurs années, l'agglomération urbaine de Chicoutimi-Jonquière a eu le taux de chômage le plus élevé au Canada pour des agglomérations urbaines (l'agglomération Chicoutimi-Jonquière a perdu ce *championnat* en 1997 et le retrouve régulièrement depuis). Ces taux de chômage dépassaient ceux de Saint-Jean, Terre-Neuve. Il est facile de faire le lien entre cette réalité du chômage et la situation au centre urbain de Chicoutimi qui est devenu un lieu où se canalisent les problèmes économiques et sociaux présents dans l'ensemble du territoire urbain et même du territoire régional.

L'espace périphérique, pour ne pas dire excentrique par rapport aux grands centres, qu'est la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean a vécu et vit encore des problèmes économiques importants : exode des jeunes, baisse démographique, taux de chômage important par rapport à l'échelle canadienne et québécoise, désintégration des communautés rurales les plus éloignées; voilà quelques-unes des données qui affectent la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. À cet égard, la situation des régions saguenéenne et jeannoise n'est pas différente de celle des autres régions éloignées du Québec comme l'Abitibi ou la Gaspésie qui

doivent composer avec les données du contexte économique global telles les crises économiques successives, la mondialisation des marchés, la restructuration des activités et des espaces industriels, la réduction de la taille de l'État, etc. C'est donc dans cette perspective d'analyse des espaces marginalisés au niveau local et au niveau régional que nous abordons cette problématique de dévitalisation des espaces centraux de Chicoutimi.

Mais il nous semble que les données sur la dévitalisation des espaces urbains ne sont pas les seules qu'il faille prendre en compte pour comprendre les dynamiques de développement à l'échelle des espaces marginalisés. En effet, à travers cette problématique de dévitalisation et de paupérisation des populations apparaît un autre phénomène, celui de la reprise en main par les communautés et les collectivités de ces problèmes de paupérisation et de dévitalisation. Cette prise en main s'effectue notamment par l'action des groupes du milieu, en l'occurrence les groupes communautaires qui œuvrent pour contrer les problématiques de pauvreté et de dévitalisation dans les espaces centraux comme le centre urbain de Chicoutimi. C'est donc l'apport des groupes communautaires pour le développement social et communautaire dans le secteur du centre-ville de Chicoutimi depuis 1960 que nous avons voulu connaître et observer pendant toutes ces années afin de mieux comprendre cet effet de désintégration/revitalisation dans l'analyse de la dynamique du développement et ce, en prenant le cas particulier du centre urbain de Chicoutimi. La revitalisation dont il est question ici est la revitalisation qui touche le domaine social. Au plan littéral, le verbe revitaliser veut dire redonner de la vie, de la vigueur. La vigueur dont nous parlons est la vigueur au plan social, au plan de la recomposition de la communauté et du tissu social par l'intervention au plan social. Car si le territoire du centre urbain apparaît comme un territoire démuni économiquement, il s'agit quand même d'un territoire plein de vie où les groupes sociaux, à l'inverse de l'activité économique et commerciale, ont vu leur nombre croître notamment pour répondre aux besoins des personnes démunies. Le territoire du secteur du centre-ville de Chicoutimi a été, en effet, le théâtre de multiples interventions de la part des groupes populaires et communautaires depuis 1960 jusqu'à nos jours. Une étude

de Tremblay et Tremblay⁴ effectuée en 1998 a démontré que 21 groupes communautaires membres de la Corporation de développement communautaire du Roc de Chicoutimi (CDC du Roc qui regroupait alors plus de 40 organismes) avaient leur siège social dans le secteur du centre-ville, sans oublier tous les autres groupes qui œuvrent au centre-ville et qui ne sont pas membres de la CDC du Roc. Au début des années 2000, les groupes communautaires sont toujours très présents au centre de Chicoutimi. Ces groupes, qui sont situés au centre-ville, travaillent sur plusieurs problématiques telles que la santé mentale, la solidarité sociale, la santé physique, les jeunes, la famille, la défense des droits, la condition des femmes, la situation des personnes assistées sociales et des plus démunis, etc. Leurs initiatives sont multiples pour intervenir auprès des personnes qu'ils desservent. L'épicerie populaire, la cuisine collective, les comptoirs vestimentaires, les soupes populaires, les ateliers éducatifs, les groupes de soutien représentent quelques-unes des formes que prennent leurs actions pour venir en aide à leurs usagers et usagères. Au plan économique, les groupes de la CDC qui œuvrent au centre-ville de Chicoutimi ont des revenus annuels qui dépassent les deux millions et demi de dollars⁵, dont un million et demi est versé en salaires.

Il semble donc y avoir un double phénomène, celui de la désintégration d'un côté et celui de la revitalisation par l'action des groupes communautaires sur ce territoire de l'autre. C'est précisément ce double phénomène ou cette double réalité qui nous intéresse. Il s'agit donc de voir les liens entre la désintégration du territoire et la recomposition sociale de la communauté, c'est-à-dire de voir comment, dans un contexte de désintégration du territoire, les groupes de l'espace non institutionnalisé (Offe, 1997) tentent de recomposer la communauté au plan social, notamment à travers les luttes contre la pauvreté et pour l'amélioration des conditions de vie. Dans ce contexte que veut dire la revitalisation sociale, recréer le lien social ? Reconstruire le tissu social des personnes démunies ?

⁴ Tremblay, P.A., Tremblay, M. (sous la direction de), 1998, *Les contributions sociales et économiques des organismes communautaires de la Corporation de développement communautaire du ROC*, Chicoutimi, GRIR éditeur, 218 p.

⁵ *Idem*, p. 167.

Répondre aux besoins des personnes qui sont dans les territoires du non-développement ? Favoriser la qualité de vie ? La revitalisation sociale peut-elle être une autre forme de développement ?

Autrement dit, il s'agit d'observer comment les actions et les pratiques des groupes qui luttent contre la pauvreté constituent en elles-mêmes une forme de développement social et communautaire. Pour ce faire, il faut observer aussi comment la dynamique interne et externe du territoire à l'étude, avec les interventions des différents acteurs à l'échelle locale (municipalités, institutions, groupes communautaires, etc.) et à l'échelle nationale (État) amène les groupes de l'espace non institutionnalisé à agir et à réagir pour la recomposition de la communauté locale.

LES QUESTIONS ET LA PROPOSITION DE RECHERCHE

Nous cherchons à savoir quelles sont les formes du développement induit par les pratiques des groupes de l'espace non institutionnel sur le territoire de Chicoutimi. Pour tenter de répondre à cette question, il faut, dans un premier temps, chercher à savoir comment ce contexte de dévitalisation a pris forme, comment il a évolué et comment la dynamique de revitalisation sociale et communautaire s'est enclenchée elle aussi, quels ont été les acteurs à l'œuvre et comment leurs actions ont évolué dans le temps. Il s'agit ainsi de voir les éléments de la dynamique sociale et territoriale qui s'est déroulée au centre urbain de Chicoutimi.

Dans un deuxième temps, il faut regarder spécifiquement les actions et les pratiques qui ont été mises en œuvre par les groupes de l'espace non institutionnalisé en tenant compte de l'évolution du contexte social du territoire à l'étude. Il faut ainsi se demander comment ces actions s'inscrivent dans le contexte socio-territorial, ainsi que dans la conjoncture macro-sociale et macro-économique. Et puis, dans un troisième temps, il faut se demander com-

ment leurs pratiques peuvent être envisagées en termes de développement, quel est le sens du développement pour les groupes de l'espace non institutionnalisé ? S'agit-il d'un développement essentiellement économique ou essentiellement social, ou les deux ? À quoi correspond le développement induit par les groupes ? À des critères économiques, à des critères sociaux, à des critères de prise en charge des communautés par elles-mêmes, de solidarité et d'entraide, à des critères de reprise en main des personnes, de recomposition de l'espace social et urbain ? Autant de questions auxquelles notre recherche tente de répondre en examinant les pratiques des groupes de l'espace non institutionnalisé. Autrement dit, il s'agit de regarder la contribution des groupes de l'espace non institutionnalisé non pas en termes de résultat ou d'impact, mais plutôt d'observer comment leurs actions et leurs pratiques sont des facteurs de restructuration de l'espace et de recomposition de la communauté dans un contexte de dévitalisation et comment ces pratiques font sens et œuvre de développement.

Cette problématique et cette interrogation nous amènent à formuler la proposition de recherche suivante : dans le contexte de pauvreté et de dévitalisation qui sévit au centre urbain de Chicoutimi, les groupes de l'espace non institutionnalisé qui œuvrent sur ce territoire depuis 1960 induisent, par leurs actions et par leurs pratiques concrètes pour l'amélioration des conditions de vie et la lutte à la pauvreté, une forme de développement communautaire à l'échelle micro-territoriale. Ces actions et pratiques mises en lien avec la notion de développement suscitent plusieurs interrogations : dans quel sens et de quelle manière ces actions et ces pratiques constituent-elles des formes de développement ? Ces formes de développement sont-elles avant tout sociales, communautaires, économiques ou autre ? À quelle réalité correspondent concrètement ces formes de développement ? Et finalement, comment ces formes de développement peuvent-elles être porteuses de nouvelles dimensions pour la re-conceptualisation du développement ? Cette proposition de recherche nous amène à formuler des objectifs et des résultats attendus précis pour cette recherche.

Les objectifs généraux et spécifiques de la recherche

Notre recherche a comme objectif général :

- d'examiner les actions et les pratiques des groupes de l'espace non institutionnalisé qui œuvrent sur le territoire du centre urbain de Chicoutimi;
- d'observer comment les actions et les pratiques de ces groupes favorisent la revitalisation de la communauté à l'échelle urbaine;
- de tenter de cerner si ces actions sont porteuses d'un nouveau type de développement social et communautaire, notamment au plan de la lutte à la pauvreté et pour l'amélioration des conditions de vie et de la qualité de vie.

Au plan théorique, l'objectif général de notre recherche est de contribuer à une reconceptualisation du développement basée sur les dimensions sociale et communautaire.

En d'autres termes, par notre recherche, nous voulons contribuer à dépasser une conceptualisation classique du développement, qui s'inscrit essentiellement dans une optique économique, pour chercher à replacer les dimensions sociale et culturelle dans la notion de développement.

Pour être en mesure d'atteindre ces grands objectifs généraux, notre recherche doit atteindre les cinq objectifs spécifiques suivants :

1. recenser les interventions majeures au plan de l'aménagement urbain, des politiques municipales, des politiques sociales et du contexte micro et macro socio-économique qui ont touché ce territoire pendant la période à l'étude;

2. caractériser les conditions sociales et économiques des populations vivant sur le territoire du centre urbain de Chicoutimi depuis 1960 à l'aide des indicateurs socio-économiques habituels tels la faible scolarité des personnes, le taux de personnes vivant sous le seuil de la pauvreté, les taux d'inoccupation, l'isolement social, la monoparentalité, la proportion d'immeubles vétustes, etc.;
3. retracer et examiner l'évolution de la dynamique socio-communautaire sur le territoire à l'étude et observer comment cette dynamique socio-communautaire s'inscrit à l'intérieur de la dynamique territoriale caractérisée auparavant;
4. recenser et étudier plus spécifiquement l'action de quatre groupes du territoire relativement à la lutte à la pauvreté, à l'amélioration des conditions de vie et à la qualité de vie. Il s'agit en fait de faire l'étude de quatre cas de groupes qui ont œuvré sur ces problématiques à l'échelle du centre-ville de Chicoutimi depuis 1960;
5. faire la synthèse des actions des groupes observés et les relier aux principales théories critiques du développement et de l'après-développement.

Les résultats attendus

Les résultats attendus de notre recherche découlent directement des objectifs généraux et spécifiques et ils prennent les formes suivantes : tout d'abord, nous tracerons un portrait de l'évolution de la dynamique socio-territoriale et socio-communautaire du secteur du centre-ville de Chicoutimi en y incluant à la fois les données quantitatives sur la situation de la pauvreté sur le territoire pendant la période à l'étude et sur les événements qui se sont déroulés au fil du temps, comme par exemple la construction du pont Dubuc reliant Chicoutimi à Chicoutimi-Nord, la disparition d'un quadrilatère de maisons, la construction

des centres commerciaux, l'avènement des groupes socio-communautaires dans le milieu, etc. Il s'agit de tracer une description minutieuse de la dynamique sociale et territoriale.

Faisant suite à ce portrait de l'évolution sociale et territoriale, un récit descriptif et une analyse des actions et des pratiques de quatre groupes de l'espace non institutionnalisé sont présentés dans cette recherche. Ce récit constitue le cœur de notre recherche puisqu'il décrit et analyse en profondeur l'action de ces groupes. De plus, il sert de base pour élaborer la dimension théorique de notre recherche.

Finalement, le dernier résultat attendu touche à la dimension théorique de cette recherche. Il s'agit de présenter une analyse des actions et des pratiques des groupes à l'étude dans l'optique d'une conceptualisation différente du développement axée sur les dimensions sociales, communautaires et culturelles.

LE CADRE THÉORIQUE

Pour être en mesure d'atteindre nos objectifs, notre recherche s'appuie sur un cadre théorique qui intègre chacune des dimensions de la recherche. Ainsi, trois grands courants théoriques viennent encadrer cette étude. Premièrement, les approches sur la caractérisation de l'espace et du territoire : nous avons recours principalement à deux approches, dont celle de l'écologie humaine et des aires sociales en milieu urbain qui s'est développée depuis le début du siècle avec les chercheurs de l'école de Chicago. Cette approche de l'écologie humaine et des aires sociales permet de saisir les liens entre les dimensions sociales et territoriales, à savoir la présence d'aires sociales sur le territoire du centre urbain de Chicoutimi. L'autre approche utilisée est celle de l'espace social (Lefebvre, 1974) qui fait le lien entre le territoire et les rapports sociaux.

Deuxièmement, nous référons à la théorie des mouvements sociaux qui considèrent les mouvements sociaux comme des instruments de changement social. La théorie des mouvements sociaux permet donc de comprendre le rôle des groupes de l'espace non institutionnalisé qui agissent comme des acteurs de transformation sociale pour la mise en œuvre de la revitalisation sociale et d'un autre développement.

Troisièmement, les théories du développement constituent à la fois l'assise théorique et l'objet de cette recherche puisque, par l'étude et l'analyse des pratiques des groupes communautaires au centre urbain de Chicoutimi, nous cherchons à dépasser les catégories actuelles du développement. Pour réaliser cet objectif, nous allons faire le tour des théories du développement selon trois grands paradigmes, en l'occurrence le paradigme classique du développement, le paradigme critique du développement et le paradigme de l'après-développement. Nous allons regarder la crise du développement et le constat de l'échec de la notion de développement, notamment dans les pays du tiers-monde, qui a suscité des interrogations sur la notion même de développement et la recherche d'un nouveau paradigme de développement. Notre réflexion s'alimente auprès de plusieurs théories de développement du paradigme critique, dont celles de l'approche écologique, du développement communautaire, du développement endogène et du développement local, du développement social, de l'approche féministe du développement et du développement humain. Sans oublier le courant sur la mise en œuvre et sur la théorisation de l'après-développement (Latouche; Rist; Sachs; Wallerstein). Mais avant de regarder en profondeur chacune de ces théories, nous allons examiner les approches de l'écologie humaine et de l'espace social et, par la suite, la théorie des mouvements sociaux.

L'écologie humaine et la recherche sur les aires sociales

L'approche de l'écologie humaine élaborée notamment par les chercheurs de l'école de Chicago des années 1910 jusqu'aux années 1940 a permis de montrer que « les problèmes

sociaux urbains sont influencés et même déterminés par l'espace urbain »⁶. Ainsi, les chercheurs de l'école de Chicago ont montré les liens entre l'espace urbain et l'espace social, et cela a permis de voir que les proximités sociale et spatiale vont de pair la plupart du temps. Dans cette optique, le territoire social définit le territoire urbain et le territoire urbain marque le territoire social. L'approche de l'écologie humaine a permis de déterminer géographiquement des aires sociales où sont concentrées, dans la ville, des zones de pauvreté, de marginalité, de richesse, etc. Ainsi, nous pouvons constater que le modèle d'Ernest W. Burgess⁷, où la ville est découpée selon des aires concentriques qui définissent les espaces urbains et sociaux et où les espaces centraux des villes sont les lieux de concentration de problèmes sociaux, est encore un modèle représentatif d'une partie de la réalité urbaine. De plus, pour Burgess, l'aire de détérioration de la ville était aussi un espace de régénération, notamment par les œuvres sociales.

Comme nous l'avons vu précédemment dans notre problématique de recherche, le territoire du centre-ville de Chicoutimi constitue une aire sociale bien délimitée dans la ville de Chicoutimi. L'analyse de ces aires sociales où la pauvreté sévit a mis en lumière les problèmes sociaux reliés à la pauvreté et à la dévitalisation de ces espaces urbains. Les études déjà citées (Perron et Veillette, 1989, 1995; Ricard et Turcotte, 1989; Mayer, Renaud et Lebeau, 1996; etc.) ont montré les liens entre la dévitalisation des espaces urbains et la concentration des problèmes sociaux. Il s'est ainsi établi une géographie des aires sociales urbaines en dévitalisation et des problèmes sociaux qui s'y trouvent. De plus, Ricard et Turcotte (1989) ont montré l'influence de ces indicateurs socio-économiques sur la santé des personnes. Encore là, des chercheurs ont pu établir une « géographie de la santé » (Pampalon, Robert, 1985) en utilisant notamment ces indicateurs sociaux. On

⁶ Vaillancourt, Jean-Guy, 1996, « Sociologie de l'environnement de l'écologie humaine à l'écosociologie », in Tessier, R., Vaillancourt, J.G. (sous la direction de), *La recherche sociale en environnement : nouveaux paradigmes*, Montréal, Presses universitaires de Montréal, p. 22.

⁷ Ce modèle est tiré de l'article suivant : Burgess, Ernest W., 1984, « La croissance de la ville. Introduction à un projet de recherche», in Grafmeyer, Y., Isaac, J., (sous la direction de), *L'école de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine*, Aubier Montaigne, p. 127-143.

perçoit donc l'importance de l'écologie humaine pour l'analyse des aires sociales et des problèmes sociaux qui s'y trouvent.

L'analyse de l'école de Chicago apparaît donc judicieuse non seulement pour comprendre la délimitation des aires sociales, mais aussi pour observer la dynamique de dévitalisation qui suscite, dans une oscillation dialectique, un mouvement de revitalisation notamment par les mouvements sociaux qui sont à l'œuvre sur le territoire. Le modèle des aires urbaines établi par Burgess, même s'il s'appliquait avant tout à la ville de Chicago (bien qu'il voulait en faire un modèle idéal adapté à toutes les villes), peut se retrouver d'une façon à peu près semblable même dans une petite ville comme Chicoutimi. En effet, nous y retrouvons des aires sociales bien délimitées et un espace central où se situent avec plus d'acuité les problèmes de pauvreté et de déviance, mais aussi une dynamique de revitalisation avec l'action des groupes du milieu. Nous pouvons percevoir ici la pertinence des analyses de l'école de Chicago pour mieux comprendre la réalité urbaine sur le territoire du centre urbain de Chicoutimi en lien avec l'action des mouvements sociaux.

L'espace comme production sociale

Si l'approche de l'écologie humaine nous donne la possibilité de décrire la juxtaposition des aires sociales dans la ville, la théorie de l'espace social nous permet de comprendre comment et pourquoi se forment les aires sociales. Dans cette conception, l'espace est perçu comme une production sociale. Cette conception de l'espace social a été développée notamment par Henri Lefebvre et Manuel Castells ainsi que par les géographes Yves Lacoste, Claude Raffestin, E.W. Soja, etc.⁸ Il s'agit d'une vision de l'espace inspirée des thèses marxistes et néo-marxistes. Ainsi, comme l'a si bien noté Henri Lefebvre, l'espace est le résultat de l'action des forces sociales à l'œuvre qui façonnent le territoire. Selon lui,

⁸ Cité dans Simard, Martin, 2000, *Le rôle de l'identité communautaire : l'exemple du quartier Saint-Roch à Québec*, Sainte-Foy, Université Laval, Thèse de doctorat, p. 40-41.

le territoire « contient des rapports sociaux »⁹ et ces rapports sociaux s'incarnent dans le territoire et lui donnent forme. Le territoire est conçu alors comme un lieu de production du social. En ce sens, Christiane Gagnon affirme, à la suite d'Henri Lefebvre, que le territoire et l'espace doivent être conçus « comme une partie constituante des rapports sociaux, car ils sont à la fois produit social (reflet du mode de production) et à la fois producteur social »¹⁰ et cela, lorsqu'il y a « interaction des sujets avec leur espace »¹¹. Dans cette conception, le territoire et les rapports sociaux co-produisent le social, c'est-à-dire que les rapports sociaux et le territoire voient leurs destins intimement liés puisque l'espace résultant des rapports sociaux devient lui-même un producteur du social et de nouveaux rapports sociaux liés à cet espace social.

Cette perspective pour appréhender le territoire comme une production sociale convient tout à fait pour comprendre la dynamique socio-territoriale qui s'est déroulée au centre urbain de Chicoutimi depuis les années 1960 jusqu'à nos jours. L'espace du centre urbain de Chicoutimi apparaît clairement comme le produit des rapports sociaux. Le territoire ainsi produit devient à son tour producteur des rapports sociaux qui existent sur cet espace.

Ainsi les approches de l'écologie humaine et de l'espace social nous serviront pour décrire et comprendre l'existence des aires sociales au centre urbain de Chicoutimi et la production de l'espace comme résultat de l'action des forces sociales à l'œuvre sur ce territoire.

⁹ Lefebvre, Henri, 1974, *La production de l'espace*, Paris, Éditions Anthropos, p. 36.

¹⁰ Gagnon, Christiane, 1991, *Dynamique sociospatiale, enjeux territoriaux et redéploiement de l'industrie de l'aluminium au Saguenay—Lac-Saint-Jean à l'aube du XX^e siècle*, Montréal, Université de Montréal, thèse de doctorat, Faculté de l'aménagement, p. 43.

¹¹ Lefebvre, *op. cit.*, p. 26.

Les mouvements sociaux de l'espace non institutionnalisé comme acteur de transformation sociale

Comme nous l'avons mentionné, notre recherche porte sur un acteur social particulier, soit les groupes communautaires de l'espace non institutionnalisé. Nous avons choisi les groupes de l'espace non institutionnalisé car nous privilégions, dans notre recherche, une vision où la société civile est constitutive du lien social, où elle se situe entre l'État et le marché dans un espace intermédiaire où les mouvements sociaux recomposent la sociabilité et le vivre ensemble (Offe, 1996). Cette définition des groupes de l'espace non institutionnalisé nous sert de guide pour déterminer les groupes à l'étude, mais aussi pour comprendre l'espace d'intervention dans lequel les groupes se situent et posent leurs actions. Il s'agit, en l'occurrence, d'acteurs non institutionnels qui se trouvent à l'échelle locale.

Les groupes étudiés sont également considérés comme des acteurs de transformation sociale. Dans la théorie des mouvements sociaux, les auteurs ont donné plusieurs définitions des mouvements sociaux. Ils les ont définis notamment comme une forme d'action collective concertée, organisée en faveur d'une cause et mise en place dans une perspective de transformation sociale (Neveu, 1996). Cette définition des mouvements sociaux convient très bien dans le cadre de notre recherche puisqu'elle met en évidence la dimension de la transformation sociale par l'action des mouvements sociaux. Ainsi, les groupes de l'espace non institutionnel sont considérés comme de véritables acteurs de transformation sociale dont les actions et les pratiques innovantes constituent des formes de développement.

L'autre dimension qui nous apparaît déterminante pour comprendre et pour interpréter l'action des mouvements sociaux est celle du conflit social et ce, bien que les dimensions de l'identité et de la totalité mises en relief, notamment par Alain Touraine, soient également très importantes pour caractériser la conduite des actions des mouvements sociaux. En effet, la dimension d'identité, de la solidarité ou de l'être ensemble apparaît essentielle dans

la constitution du mouvement qui sera l'instigateur de l'action collective, alors que la dimension de totalité amène l'idée du rattachement à un tout plus grand, un projet ou une valeur qui donne un sens au conflit et à l'action des mouvements sociaux. Quant à la dimension d'opposition et de conflit, elle apparaît comme un élément central de l'action des mouvements sociaux puisque, pour bien comprendre l'action des mouvements sociaux, il faut tenter de cerner le conflit social qui est à l'origine de l'action collective. Cependant, l'interprétation du conflit social varie beaucoup d'un auteur à l'autre.

Actuellement, dans les théories des mouvements sociaux, il semble y avoir au moins deux grandes interprétations du conflit social. D'une part, il y a une vision où le nouveau conflit social est celui de l'aliénation des identités sociales par le système productif de la société postindustrielle. Dans cette perspective, Alain Touraine perçoit ce conflit dans la domination de la gestion des appareils de production et d'informations qui permettent « le contrôle souvent monopoliste de la fourniture et du traitement d'une information, donc d'un mode d'organisation de la vie sociale »¹². D'autre part, il y a la vision hégémoniste où le conflit social est appréhendé dans la perspective de la mondialisation de l'économie et de la crise de l'économie-monde où la domination dans les sociétés postindustrielles s'incarne dans la dualisation de la société, dans la fragmentation et dans l'aliénation des identités. Selon Pierre-André Tremblay, dans la « société duale », cette fragmentation se matérialise

dans une multiplicité de hiérarchies et donc de différenciations. Identité ethnique, identité de classe, de genre, de localité, de religion, de caractéristiques d'appartenance dont chacune, et c'est sans doute ce qui est nouveau, offre l'occasion d'une mobilisation et d'une revendication.¹³

Ces deux façons d'interpréter le *nouveau* conflit social, qu'il soit formulé en termes de société programmée, dominée par la productivité et par la technologie ou en termes de crise

¹² Touraine, Alain, 1978, *La voix et le regard*, Paris, Éditions du Seuil, p. 16.

¹³ Tremblay, Pierre-André, 1993, « La vivacité de la société civile en région », in Klein, J.L., Plamondon, D., Tremblay, P.A. (sous la direction de), *Les régions après l'État. Chili, Pologne, Québec, Chicoutimi, GRIR/UQAC*, p. 11.

de l'économie-monde, nous amènent à deux visions très différentes de ce conflit social. Selon Manuel Castells, les logiques structurelles qui sous-tendent ces visions montrent des intérêts contradictoires. Selon lui, « les intérêts dominants sont ceux de la rationalité scientifique et technologique et de la croissance économique. Les intérêts aliénés (plutôt que dominés) sont ceux des identités sociales spécifiques »¹⁴. Castells ajoute encore :

Les théories postindustrielles affirment que le principe structurel définissant la nouvelle société se place sur un axe différent de celui qui oppose le capitalisme à l'étatisme. Elles s'intéressent aux relations techniques de production, et non aux relations sociales (fondées sur la pauvreté) de production. Les deux axes doivent être pris en compte pour la compréhension de toute société.¹⁵

Ces deux visions, mêmes si elles peuvent se réconcilier pour permettre une meilleure lecture de la réalité sociale, comme le dit Castells, n'en sont pas moins très différentes. La première propose une vision où la logique dominante est fondée sur les impacts sociaux des modes de production, tandis que la deuxième réaffirme le primat de la logique économique pour expliquer la désintégration sociale des communautés.

Il faut rappeler ici que notre recherche porte sur les acteurs qui œuvrent pour l'amélioration des conditions de vie et luttent contre la pauvreté; elle s'attache davantage aux relations sociales de production dont parle Castells. Le conflit social qui est au cœur des luttes des acteurs que nous étudions est par conséquent celui lié à la répartition de la richesse et au mode de production et de développement qui prévaut dans les sociétés postindustrielles et néolibérales.

¹⁴ Castells, Manuel, 1995, « Les flux, les réseaux et les identités : où sont les sujets dans la société informationnelle ? », in Dubet, F., Wiewiorka, M., (sous la direction de), *Penser le sujet autour d'Alain Touraine : colloque de Cerisy*, Paris, Éditions Fayard, p. 340.

¹⁵ *Idem*, p. 340.

Ainsi, il nous semble cohérent de réaffirmer que la logique économique englobe celle des impacts sociaux des modes de production. Évidemment, une telle affirmation peut être qualifiée de réductionnisme économique, c'est-à-dire de tout réduire à la dimension économique des contextes et des rapports sociaux. Mais, selon notre angle d'analyse, les rapports sociaux doivent être appréhendés en lien avec le système économique prédominant, soit le capitalisme, l'économisme et le productivisme qui prévalent dans les sociétés postindustrielles de l'économie mondialisée. Autrement dit, c'est la prédominance du système économique comme référent totalisant des sociétés néolibérales qui nous amène à nous attacher davantage aux rapports sociaux de production. L'accent est mis sur les rapports sociaux liés à la production, même si nous ne voulons pas évacuer ou occulter les dimensions identitaire et culturelle liées au conflit social puisque, selon nous, les impacts socioculturels des technologies et des modes de production et les formes de domination qui en ressortent apparaissent comme des conséquences de la prédominance du système productiviste capitaliste qui se maintient depuis l'avènement de l'économie-monde.

Au plan organisationnel, les nouveaux mouvements sociaux produisent des formes d'organisations différentes. Melucci les perçoit comme des « espaces d'agrégation différents, de transformation du modèle organisationnel et d'un changement de la forme d'agrégation ou de rassemblement de l'acteur collectif »¹⁶. Il parle de nébuleuse, de réseaux de groupes, de structure diffuse, de « mouvements post-politiques ». Dans le même sens, Claus Offe parle de structure informelle de pouvoir dans la dimension interne des groupes. Ainsi, les nouveaux mouvements sociaux investissent un « terrain politique non institutionnel »¹⁷. Le type d'organisation interne des groupes semble donc se refléter dans le type d'espace qu'ils occupent dans l'arène sociale. Également, il semble y avoir une adéquation entre les valeurs qu'ils défendent, c'est-à-dire l'identité et l'autonomie, et leur position dans l'arène sociale, car la valeur de l'autonomie en particulier les amène à occuper un espace distinct, en dehors

¹⁶ Melucci, Alberto, 1983, « Mouvements sociaux, mouvements post-politiques », *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 10, n° 50, p. 15.

¹⁷ Offe, C., 1997, *Les démocraties modernes à l'épreuve*, Paris, L'Harmattan, p. 103.

des formes institutionnelles et des organisations formelles, notamment de l'État. Il semble donc y avoir une véritable cohérence entre les questions portées par les nouveaux mouvements sociaux, leurs valeurs, leurs types d'organisation et leur place dans l'espace social.

C'est donc dans cette perspective d'analyse qu'est envisagée dans cette thèse l'étude des actions et des pratiques des groupes de l'espace non institutionnel œuvrant sur le territoire de Chicoutimi.

LES THÉORIES DU DÉVELOPPEMENT : TRAJECTOIRE DU CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT

Les théories du développement constituent le corpus théorique le plus important de notre recherche puisqu'elles constituent, en fait, l'objet de cette thèse. Nous allons donc présenter les théories du développement selon les grands paradigmes du développement que sont le paradigme classique du développement, le paradigme critique du développement et le paradigme de l'après-développement. Pour cette thèse, ce sont les théories du paradigme critique et de l'après-développement qui serviront de base à l'analyse des pratiques et des actions des groupes à l'étude. Les théories du paradigme critique nous apparaissent en effet les plus pertinentes pour analyser et comprendre l'action et le travail des groupes communautaires puisque, rappelons-le, nous cherchons à dépasser les catégories actuelles du développement basées sur les théories classiques du développement économique. Nous allons examiner aussi l'approche de l'après-développement, car dans une optique de changement de paradigme du développement, la théorie de l'après-développement, qui rompt littéralement avec les approches précédentes en se situant en dehors du paradigme développementiste, peut apparaître aussi comme la plus féconde. Cependant, pour appréhender le développement dans une perspective globale, il nous faut d'abord remonter à l'origine de l'avènement du concept de développement et aux théories du paradigme classique. C'est que ce nous allons voir dans les pages suivantes.

Le développement comme donnée naturelle

Selon plusieurs auteurs (Rist; Latouche; Sachs), la genèse du concept de développement remonte aux années 1950, au moment où il a été lancé comme véritable concept intégrateur des sociétés modernes et occidentales. Cependant, bien avant cela, le développement a été associé à la théorie de l'évolution naturelle. Selon Gilbert Rist, le développement est assimilé au processus qui induit le changement dans l'évolution naturelle. De l'évolution naturelle au changement social, la transposition s'effectue simplement. Ainsi, selon Rist, « le développement occupe au sein de l'idéologie naturaliste une place à part car il renvoie à une longue tradition qui s'étend sur la longue durée de l'histoire occidentale »¹⁸. Une histoire qui va d'Aristote jusqu'au XIX^e siècle où l'on verra « le triomphe de l'évolutionnisme social »¹⁹ où les progrès de la technique et de la science vont devenir les moteurs de la croissance et sa représentation, le développement. L'évolution et le changement social deviennent alors le processus de développement basé sur des principes liés à l'évolution naturelle que sont la directionnalité (la finalité), la continuité (le processus ininterrompu), la cumulativité (l'effet cumulatif) et l'irréversibilité (l'impossible retour à un stade antérieur). En mettant ces principes ensemble, le développement apparaît comme un processus de changement ininterrompu, ayant des effets cumulatifs qui sont irréversibles et qui sont dirigés vers une finalité précise. Voilà qui donne une première définition du développement et de son origine. Dans cette perspective, le développement comme l'évolution naturelle apparaît inévitable et incontournable.

Cette vision du développement comme processus d'évolution naturelle est très importante, car elle permet d'intégrer le concept de développement dans la métaphore naturaliste. Cette métaphore de la loi naturelle va, en effet, orienter l'idéologie économique libérale dès le XVII^e siècle jusqu'à nos jours, avec des penseurs comme Adam Smith (1723-1790),

¹⁸ Rist, Gilbert, 1996, *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, p. 52.

¹⁹ *Idem.*

François Quesnay (1694-1774), Jean-Baptiste Say (1767-1832) et autres qui élaboreront les premiers principes de la théorie du libéralisme économique, inspirés du naturalisme, c'est-à-dire d'un système basé sur l'ordre naturel où la loi du « laisser-faire » dans le marché doit dominer, puisque l'ordre des choses, en l'occurrence ici l'ordre économique, s'instaure de lui-même de façon naturelle.

La mise au monde d'un concept

Pourtant, il appert que le concept de développement a été véritablement lancé dans les années 1950. En effet, cette perception d'un développement incontournable et inévitable va se propager notamment avec le discours des dirigeants des puissances occidentales lors du discours du président américain Harry Truman, en janvier 1949, alors qu'il parlait de « lancer un nouveau programme qui soit audacieux et qui mette les avantages de notre avance scientifique et de notre progrès industriel au service de l'amélioration et de la croissance des régions sous-développées »²⁰. Paradoxalement, il semble que ce soit l'introduction du terme sous-développement dans ce discours qui ait permis de faire apparaître clairement les voies du développement telles que véhiculées par la haute administration américaine. Ainsi, selon Wolfgang Sachs, l'épithète de régions sous-développées lancée par le président Truman allait devenir un :

concept charnière depuis lors jamais remis en question qui engloutit l'infinité diversité des modes de vie de l'hémisphère sud dans une seule et unique catégorie : sous-développée. Du même coup et pour la première fois, sur les scènes politiques importantes, surgissait une nouvelle conception du monde selon laquelle tous les peuples de la terre doivent suivre la même voie et aspirer à un but unique : le développement.²¹

²⁰ Cité dans Rist, idem, p. 118.

²¹ Sachs, Wolfgang, 1996, « Le développement : une idéologie en ruine », in Sachs, Wolfgang, Gustavo Esteva, *Des ruines du développement*, Montréal, Écosociété, p. 14.

Sur le même ce sujet, Wolfgang Sachs ajoute encore :

Tout cet arrière-plan métaphorique imprègne l'impératif du développement de Truman et permet au schéma universel développé/sous-développé de devenir un credo téléologique de l'Histoire : les sociétés du tiers-monde n'ont pas des modes de vie différents et uniques, mais plus ou moins avancées sur un parcours continu dont la direction est imposée par la nation hégémonique. Cette réinterprétation de l'histoire mondiale n'est pas seulement flatteuse politiquement; elle est épistémologiquement inévitable. Aucune philosophie du développement n'a pu échapper à une sorte de téléologie rétroactive car, en somme, le sous-développement n'est reconnaissable que rétrospectivement, une fois atteint l'état de maturité. Le développement sans la domination est comme une course sans direction; c'est pourquoi l'hégémonie occidentale était logiquement incluse dans la proclamation du développement.²²

Autrement dit, avec le concept de sous-développement promulgué par Truman en 1949, c'est à la fois les concepts de développement et de sous-développement qui apparaissent. Ainsi tout ce qui n'est pas conforme au développement des pays occidentaux devient le sous-développement. Dans cette optique, le développement est incontournable car il devient la voie à suivre pour les pays qui n'ont pas encore adopté la façon de se développer des occidentaux, et le sous-développement est l'autre voie, la voie de l'évitement.

Cet avènement du concept de développement lancé par le président Truman ne représente évidemment qu'une partie du long cheminement effectué par le concept de développement pour s'imposer comme un concept phare de nos sociétés occidentales. Si ce discours du président Truman est relaté comme un élément charnière de l'essor du concept du développement sur la scène internationale, il faut dire que l'ouverture des marchés, qui a débuté notamment avec le mercantilisme, contenait déjà, aux dires de plusieurs historiens et

²² *Idem*, p. 16-17.

auteurs (Braudel; Wallerstein; Adda), les germes de l'extension des marchés et de la mondialisation que nous connaissons actuellement²³.

Le développement : mythe, théories et dispositif

À partir de ce moment de l'histoire contemporaine, le concept de développement va devenir un véritable mythe et il va recouvrir un ensemble de phénomènes, de pratiques et de théories. Selon Colette St-Hilaire,

les études sur le développement indiquent que le concept a évolué dans plusieurs directions : il a d'abord désigné la croissance économique, pour ensuite embrasser tous les besoins essentiels et finir aujourd'hui par embrasser la démocratie.²⁴

Ainsi, le développement est devenu à la fois un mythe, une idéologie et un ensemble de pratiques. Pour Gilbert Rist, en effet, le concept de développement constitue un véritable mythe; il le perçoit essentiellement « comme une croyance et une série de pratiques qui forment un tout malgré leur contradiction »²⁵. Pour d'autres auteurs dont Serge Latouche, le développement relève de l'idéologie occidentale. Selon Latouche, « le développement a été et est l'occidentalisation du monde »²⁶ : un occidentalisme qui relève des valeurs propres au libéralisme occidental, autant au plan économique qu'au plan des droits humains et universels (Latouche, 2000). Enfin, pour d'autres auteurs telle Colette St-Hilaire, le développement s'incarne comme un dispositif qu'elle définit comme :

²³ À ce sujet, on pourra lire Tremblay, Suzanne, 1999a, *Du concept du développement au concept de l'après développement : trajectoire et repères théoriques*, Chicoutimi, GRIR/UQAC, p. 10-12.

²⁴ St-Hilaire, Colette, 1995, *Quand le développement s'intéresse aux femmes le cas des Philippines*, Paris, L'Harmattan, p. 12.

²⁵ Rist, Gilbert, 1996, *op.cit.*, p. 46.

²⁶ Latouche, Serge, 1991, *La planète des naufragés. Essai sur l'après-développement*, Paris, Éditions La Découverte, p. 146.

un réseau de relations entre des éléments hétérogènes, à la fois discursifs et non discursifs. Cette description correspond tout à fait à ce que nous appelons le développement : discours, institutions, décisions, lois, mesure administratives, énoncés scientifiques.²⁷

Autrement dit, selon Colette St-Hilaire, le développement est un dispositif qui, au fil des années, va prendre la forme d'un discours polysémique, de multiples pratiques et d'institutions qui représenteront le développement. Cette idée de percevoir le développement comme une série de discours, de théories et d'institutions nous apparaît des plus significatives du développement puisqu'elle nous permet d'envisager le développement non pas uniquement au plan théorique, mais comme un concept qui s'incarne et qui est lui-même producteur d'une réalité dans laquelle, toujours selon Colette St-Hilaire, « le sujet émerge et parfois résiste au développement »²⁸.

L'histoire du concept de développement et les multiples théories du développement qui sont apparues depuis les années 1960 reflètent d'une certaine façon cette multiplicité des discours et des pratiques qui sont associés au développement. Colette St-Hilaire affirme que « si l'on voulait analyser le dispositif du développement, il faudrait donc d'abord repérer les énoncés qui le constituent »²⁹; c'est ce que nous allons tenter de faire en décrivant plusieurs théories du développement, notamment les théories du paradigme critique. Selon Pierre Lénel, il existe:

trois grands paradigmes qui ont dominé les théories du développement. On peut ainsi distinguer trois grandes conceptualisations : l'approche libérale, qui trouve son expression extrême et caricaturée chez Rostow, met l'accent sur la relation taux d'épargne et formation du capital, au sein d'un vaste processus de modernisation devant se dérouler par étapes; l'approche néo-marxiste critiquant l'impérialisme des pays dominants et prônant une révolution socialiste a donné naissance à deux approches : l'approche

²⁷ St-Hilaire, *op. cit.*, p. 12

²⁸ *Idem*, p. 38.

²⁹ St-Hilaire, *op. cit.*, p. 16.

structuraliste et les théories de la dépendance. Il existe des paramètres non économiques dont il faut rendre compte dans le mécanisme de la croissance. Le sous-développement étant un héritage structurel de la domination extérieure, pour certains, la rupture avec le marché mondial est inévitable (Amin); pour d'autres, les liens de la dépendance pourraient disparaître sans rupture (Cardoso, Faletto); l'approche de l'auto-développement enfin se distingue radicalement des autres : il n'existe plus de grandes théories générales du développement. C'est l'abandon de la globalité : l'acteur, le local, la « culture » sont privilégiés.³⁰

Phillipe Ayadalot de son côté classe en deux grands paradigmes les théories du développement : d'un côté le paradigme classique qui correspond à l'approche fonctionnelle du développement³¹ et de l'autre côté le paradigme critique qui intègre les approches territoriales du développement. Pour les fins de cette thèse, nous allons nous concentrer particulièrement sur le troisième paradigme, celui que Lénel nomme l'auto-développement, qui peut être assimilé au paradigme critique des théories du développement, en y incluant à la fois les approches territoriales du développement et les autres approches critiques du développement telles le développement social, le développement humain et l'approche féministe du développement. Cependant, avant cela, nous allons glisser quelques mots sur le paradigme libéral du développement afin d'appréhender dans leur ensemble les théories du développement.

Le paradigme libéral du développement ou l'assujettissement du développement à l'économie

Le paradigme libéral du développement fait référence aux fondements de la théorie évolutionniste, c'est-à-dire à l'idée que le changement, le progrès s'inscrivent dans un pro-

³⁰ Lénel, Pierre, 1997, « Culture et développement », in Denieul, Pierre-Noël, *Lien social et développement économique*, Paris, L'Harmattan, p. 259-260.

³¹ Cité dans Lafontaine, Danielle, 1995, « Études féministes et paradigme de développement : de l'interpellation à l'articulation », in Côté, D., Tremblay, M. et al., *Du local au planétaire. Réflexions et pratiques de femmes en développement régional*, Montréal, éditions du Remue-ménage, p. 55.

cessus ininterrompu de croissance et dans l'ordre naturel des choses. Dans une telle vision, le développement devient à la fois le processus et la finalité. Le processus par lequel les sociétés évoluent et la finalité vers laquelle elles tendent, car l'objectif est d'être développé. Et même lorsque la finalité du développement n'apparaît pas uniquement économique, mais a pour objectif de conduire « toute l'humanité au bonheur personnel »³², les moyens pour y arriver, pour atteindre l'idéal du développement sont essentiellement économiques, et même le bonheur a une dimension économique et individuelle. C'est d'ailleurs à partir des principes d'ordre économique qu'ont été façonnées les premières théories du développement.

Les théories du développement s'appuient sur des principes qui relèvent, en effet, de la théorie économique. Nous en avons nommés quelques-uns déjà : il y a la circulation constante des échanges qui favorise l'accumulation, laquelle accumulation est un facteur de la production et de la croissance. Il y a eu aussi d'autres principes à la base de ces théories comme le principe du « *laisser-faire* » de François Quesnay (Clerc, 1995, p. 44), la loi de l'harmonie des intérêts qui favorise la production et l'échange en raison de l'intérêt mutuel élaborée par Jean-Baptiste Say et la loi des avantages comparatifs énoncée par David Ricardo, laquelle loi favorise la spécialisation de la production et l'accroissement des échanges. Toutes ces lois représentent les premiers principes de l'économie classique.

Se sont ajoutés à ces premiers principes celui de la division du travail induite par l'accumulation qui a été élaboré par Adam Smith³³, le principe de la production de masse qui est soutenu par la division du travail; enfin le progrès et l'innovation qui sont aussi des principes moteurs du développement économique et de la croissance. Voilà les fondements économiques de base sur lesquels reposent les théories du développement.

³² Selon le discours prononcé par le président Harry S. Truman aux Nations-Unies en 1949. Cité dans Rist, G., *op. cit.*, p. 120.

³³ Latouche, *op. cit.*, p. 52.

Tous ces préceptes à caractère économique feront en sorte qu'il y aura un assujettissement de la notion de développement aux théories économiques. Ainsi, dans l'élaboration des théories du développement, l'équation croissance économique égale développement et vice versa apparaît comme une certitude indiscutable. Cette imprégnation des principes économiques dans les théories du développement donnera lieu à plusieurs théories inspirées de ces préceptes économiques, notamment le fordisme et le keynésianisme³⁴ qui seront à la base du développement économique pendant le XX^e siècle et, bien sûr, la théorie rostowienne du développement.

La théorie élaborée par Walter Rostow en 1961 renvoie aux étapes de la croissance économique pour marquer l'évolution de sociétés ou des espaces non développés vers le développement économique. Selon Rostow, ces étapes de la croissance économique peuvent s'appliquer à toutes les sociétés et dans tous les pays non développés.

Dans cette théorie, on retrouve la pensée évolutionniste qui a marqué les débuts des théories économiques. Encore une fois, le développement est vu comme un processus d'évolution vers une finalité, soit la consommation de masse qui est présentée comme l'étape ultime du développement. À ce sujet Pierre Lénel affirme :

Pour Rostow, sa conception évolutionniste, c'est-à-dire la construction du modèle à partir de la connaissance d'un point d'arrivée de l'évolution, conduit à une histoire industrielle modélisée. Cette démarche rationalisatrice et uniformisante exige l'élimination de toute spécificité : chaque société peut rentrer dans le mouvement universel vers le *progrès*.³⁵

Cette théorie de Rostow apparaît importante dans le cheminement du concept de développement. D'une part, il semble en effet qu'elle ait influencé la pensée occidentale pour l'exportation du concept de développement et, d'autre part, cette théorie, est encore très

³⁴ À ce sujet, voir le document déjà cité : Tremblay, Suzanne, 1999a, *op. cit.*, p. 15-16.

³⁵ Lénel, P., *op. cit.*, p. 261.

présente dans le discours du développementiste actuel puisque, selon Rist, « la modernisation rostowienne n'a pas cessé de nourrir les espoirs autant que les illusions des dirigeants du Nord comme du Sud »³⁶.

LE PARADIGME CRITIQUE ET LA THÉORIE DE LA DÉPENDANCE

Si les théories du développement ont été assujetties aux principes libéraux de l'économie, il faut dire que la critique des théories du développement libéral et néo-libéral est venue rapidement. La théorie de la dépendance, nommée aussi théorie du centre et de la périphérie, avec des auteurs d'inspiration marxiste comme Samir Amin, André Gunder Frank, Pierre Jalée, Enzo Faletto, etc. ont mis en lumière les phénomènes d'accumulation des pays développés aux dépens des pays en développement. Ils ont notamment proposé le concept d'échange inégal et celui de la division internationale du travail pour expliquer le cycle de la dépendance économique des pays en voie de développement par rapport aux pays dits développés. Gilbert Rist affirme qu'il s'agissait :

de penser le rapport développement et sous-développement de manière globale, dans une perspective historico-structurale, pour montrer que la domination externe est relayée par une domination interne et que les classes (ou les alliances de classes) au pouvoir changent en fonction de la structure interne des économies.³⁷

Le paradigme critique du développement est apparu lors de la prise de conscience que les politiques du développement à l'échelle internationale n'apportaient pas les fruits escomptés dans les pays du Sud. Ces derniers, en effet, loin de jouir des bienfaits des politiques de développement, se voyaient plutôt contraints d'exporter leurs produits et leurs ressources naturelles sans pour autant atteindre les standards des « civilisations dites développées »

³⁶ Rist, G., *op. cit.*, p. 170.

³⁷ *Idem*, p. 187-188.

des pays du Nord. Ce qui a amené des auteurs comme Pierre Jalée à parler du *Pillage du tiers monde*³⁸ et du concept d'échange inégal de Samir Amin. De plus, il faut ajouter à cela les propos d'André Gunder Frank qui affirme que « loin d'être une étape sur la route du progrès, le sous-développement est un produit du développement, sur une route qui mène nulle part »³⁹.

Nous voyons, avec la théorie de la dépendance, que la notion de développement a été vertement critiquée et c'est sans doute là un premier constat de l'échec du développement et des politiques de développement. Un constat d'échec qui va se répéter dans les décennies à venir.

Ainsi, la théorie de la dépendance a constitué pendant plusieurs années la réponse des théoriciens des pays en voie de développement ainsi que des auteurs marxistes au système d'accumulation capitaliste mondial.

Cependant, cette théorie a fait l'objet elle-même de plusieurs critiques. Il appert, en effet, que dans la théorie de la dépendance, les notions de développement et de progrès sont toujours présentes. Ainsi, selon Colette St-Hilaire et Pierre Lénel⁴⁰, la théorie de la dépendance propose plutôt une nouvelle conceptualisation et un nouvel ordre économique mondial, sans pour autant remettre en cause fondamentalement la croissance ininterrompue de l'économie et de l'économisme qui est à la base du système capitaliste mondial.

Malgré ces critiques, l'analyse de la dépendance se retrouve encore dans plusieurs théories qui tentent de saisir l'évolution de l'économie au plan mondial. Les historiens Fernand Braudel et Immanuel Wallerstein, qui tentent d'expliquer l'évolution de l'économie-monde, font référence à cette idée de régions-centres alimentées par la périphérie. Wallerstein

³⁸ Du nom du livre de Pierre Jalée, 1973, *Le pillage du tiers monde*, Paris, Maspéro, 181 p.

³⁹ Cité dans St-Hilaire Colette, *op. cit.*, p. 17.

⁴⁰ St-Hilaire, C. et Lénel. P., *op. cit.*

montre ainsi le rôle des régions semi-périphériques dans le système de l'accumulation mondiale. Wallerstein démontre aussi que la périphérie n'est pas en dehors de l'économie-monde, mais qu'elle fait partie de ce système intégré d'échanges à l'échelle mondiale où la conquête des marchés est toujours de plus en plus importante.

Dans le même sens, Luc-Normand Tellier parle des concepts de centre et de périphérie mis de l'avant par de nombreux auteurs (Wallerstein; Braudel; Hohenberg et Lees)⁴¹ qui constituent les premiers éléments pour expliquer la réalité des corridors historiques du développement. Ces corridors du développement, élaborés par Braudel et Wallerstein, montrent que la diffusion du développement à l'échelle mondiale se dessine selon des trajectoires bien précises où certaines régions jouent un rôle central alors que d'autres espaces deviennent excentriques. La théorie du centre et de la périphérie apparaît ainsi encore de nos jours une analyse importante pour comprendre les trajectoires de l'économie-monde et l'existence des régions excentriques, que ce soit au Sud et au Nord.

En effet, si des disparités et des inégalités ont été constatées entre les pays du Nord et les pays du Sud, des disparités se sont révélées aussi dans les sociétés dites développées, notamment entre les régions centrales et les régions périphériques des pays du Nord. Ainsi, la théorie de la dépendance a donné lieu à une nouvelle version applicable à l'analyse des disparités régionales dans les sociétés dites développées. Elle porte le nom de l'analyse centre-périphérie. L'analyse centre-périphérie, a permis de mettre en lumière les phénomènes de disparité entre les différentes régions d'un même pays, notamment au Québec où les disparités entre les régions du centre et les régions périphériques sont très importantes (Proulx, 1996).

⁴¹

Tellier, Luc-Normand, 1996, « Le Québec et ses régions à l'intérieur de la dynamique spatiale de l'économie mondiale », in Proulx, M.U. (sous la direction de), *Le phénomène régional au Québec*, Sainte-Foy, PUQ, p. 17.

La théorie centre-périmétrie a été développée également par des économistes occidentaux, notamment John Friedmann, qui a montré que la relation centre-périmétrie est le support de l'inégalité. D'ailleurs, un des points saillants de l'analyse centre-périmétrie de John Friedmann est de démontrer comment les dimensions techniques, institutionnelles et culturelles sont au cœur du rapport d'inégalité entre le centre et la périphérie. Il affirme ainsi :

au cœur du clivage centre-périmétrie, on trouve une domination des sociétés innovatrices (l'innovation n'étant pas seulement technologique mais aussi institutionnelle); seuls les centres ont un pouvoir sur leur propre développement, les périphéries, inaptes à l'innovation, sont soumises à des décisions venant des centres.⁴²

Au-delà des disparités économiques et sociales, l'analyse centre-périmétrie appliquée aux territoires régionaux montre les mécanismes de la domination des régions centrales pour régir l'ensemble des sphères de la société, notamment au plan institutionnel. Cela contribue à faire des régions périphériques des territoires soumis aux volontés des régions centrales, ce qui a évidemment des conséquences sur les conditions sociales économiques des personnes vivant en région.

Selon cette conception, les inégalités de développement entre les espaces périphériques et les espaces centraux, que ce soit à l'échelle des pays du Sud et du Nord, des régions périphériques et centrales d'un même pays, ou même des quartiers d'une même ville, apparaissent comme des phénomènes structurels et inhérents à la mise en place du développement dans les territoires. Autrement dit, comme l'a si bien affirmé André Gunder Frank, le sous-développement et le mal-développement apparaissent comme des sous-produits du développement.

⁴²

Freidmann, John, 1972, *A general theory of polarised development*, cité dans Aydalot, P., 1985, *Économie régionale et urbaine*, Paris, Économica, p. 140.

Les autres théories du paradigme critique du développement

Cette analyse du développement inégal dans l'espace a suscité un autre paradigme de développement qui est celui du paradigme critique du développement ou de l'auto-développement selon Lénel. Ce paradigme de l'auto-développement comprend les approches territoriales de développement nommées aussi développement par le bas par d'autres auteurs (Aydalot; Proulx; Weaver). Les théories du développement formulées à l'intérieur de cet autre paradigme de développement prendront en compte les dimensions spécifiques liées à la culture, aux territoires, aux ressources pour la mise en œuvre d'un autre développement à l'échelle des communautés locales et régionales. Ainsi, ces théories s'attacheront non seulement à tenter d'expliquer les inégalités du développement dans l'espace, mais aussi à essayer d'élaborer des théories qui favorisent le développement des communautés marginalisées et des territoires excentriques. Au nombre de ces théories, nous pouvons mentionner les théories du développement endogène, du développement local, du développement communautaire, du développement économique communautaire et de l'économie sociale. De plus, à ces approches territoriales du développement, il faut ajouter les autres théories du paradigme critique, dont le courant du développement social, du développement humain, de l'éco-développement et du développement durable et de l'approche féministe du développement. Chacune de ces théories a suscité plusieurs versions plus ou moins édulcorées selon le cas. Nous allons tenter de décrire ces théories en mettant en relief les nuances relatives à chacune. Rappelons que ces théories nous serviront pour l'analyse de l'action des groupes communautaires étudiés dans cette thèse.

Le développement endogène

Le développement endogène est né avec la nécessité de freiner les inégalités du développement dans l'espace et de territorialiser le développement. L'approche du développement endogène a fait l'objet de nombreuses contributions théoriques au cours des vingt dernières

années de la part tant des économistes, des géographes que des sociologues et elle est issue de multiples courants théoriques qui se sont développés à la fois dans les pays du Sud et dans les pays du Nord où les espaces périphériques sont souvent en voie de dévitalisation. La théorie du développement endogène relève du paradigme du développement par le bas et s'inscrit dans une approche essentiellement territoriale du développement. Philippe Aydalot affirme ainsi que le développement endogène est « une approche territoriale du développement plus qu'une théorie de la croissance économique »⁴³.

Au niveau international, le développement endogène, connu aussi sous le vocable « self-reliance » ou développement autocentré, a connu une audience importante, notamment avec la Tanzanie qui a tenté d'appliquer à l'échelle d'un pays entier les principes du développement autocentré⁴⁴.

Dans les pays du Nord, le concept de développement endogène a notamment été élaboré par John Friedmann. Ce dernier parlait de développement agropolitain ou de développement autocentré; d'autres auteurs (Stöhr; Weaver; Isard; Sachs; Planque; Guigou; Bassand⁴⁵) ont également contribué à la définition de ce nouveau type de développement. Ainsi, ces différents auteurs ont parlé de développement par le bas (Clyde Weaver), de développement décentralisé (Bernard Planque), ou de développement ascendant (Michel Bassand). De plus, la prise de conscience environnementale et l'élaboration de théories comme celle de l'écodéveloppement, énoncée notamment par Ignacy Sachs, ont influencé aussi la théorie du développement endogène.

⁴³ Aydalot, P., *op. cit.*, p. 144.

⁴⁴ Rist, 1996, *op. cit.*, p. 219-222.

⁴⁵ Cités dans Lafontaine, Danielle, 1995, « Trois prismes du développement et leurs orientations normatives : pour une éthique de l'accompagnement » in Dufour, J., Klein, J.L., Proulx, M.U., Rada-Donath, A., (sous la direction de), *L'éthique du développement : entre le l'éphémère et le durable*, Chicoutimi, GRIR/UQAC, p. 114.

Selon les principes élaborés par John Friedmann⁴⁶, le développement endogène est territorial, communautaire et démocratique. Ainsi, le territoire est à la base du développement; c'est dans un espace particulier que le développement s'incarne et prend sa source. Il est le fruit de chacune des composantes territoriales d'un espace, c'est-à-dire les composantes naturelle, culturelle, économique et sociale. Il est communautaire puisqu'il fait appel à la participation de la population, et démocratique puisqu'il suppose des structures démocratiques pour sa mise en œuvre.

À ces principes de base, d'autres caractéristiques se sont ajoutées. Le développement endogène est basé sur les besoins fondamentaux des personnes (alimentation, logement, éducation, travail) et non sur les besoins de la croissance du marché. Il est axé sur la valorisation des ressources locales au plan des ressources naturelles, au plan de la culture locale ainsi qu'au plan des savoir-faire locaux. Le développement endogène est un développement qui se veut intégré, qui s'effectue à petite échelle, qui peut parfois proposer une forme d'autarcie sélective. Le développement endogène s'effectue parfois dans un contexte d'économie informelle, c'est-à-dire une économie souterraine non comptabilisée et en dehors des normes de l'économie officielle.

Le développement endogène a connu lui aussi de nombreuses applications dans le monde, dans les pays en voie de développement, mais également dans les pays dits développés, notamment en France où le désir de « vivre, travailler et décider au pays »⁴⁷ a alimenté les travaux de chercheurs français (Guigou; Godard; Guesnier; etc.) ainsi que la politique de décentralisation française pour tenter de dynamiser le développement des petites communautés locales. Au Québec, le développement endogène a également été à la base de

⁴⁶ Aydalot, *op. cit.*, p. 146.

⁴⁷ Guigou, Jean-Louis, 1986, « Développement local : espoirs et freins » in Guesnier Bernard (sous la direction de), *Développement local et décentralisation*, Paris, Anthropos, p. 57.

plusieurs expériences de développement dans les petites collectivités locales dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie⁴⁸.

Ainsi, le concept de développement endogène semble être en rupture par rapport au concept de développement économique classique basé sur la croissance de l'économie extra-territoriale. Il constitue en ce sens une réponse aux problèmes mis en relief par l'analyse centre-périmétrie. Pour sa part, Gilbert Rist situe aussi le concept de développement autocentré comme une tentative pour objectiver de façon cohérente des principes et des modes de vie qui ont existé depuis le début de l'humanité. Selon lui, cette formalisation s'effectue par rapport « au paradigme du développement fondé sur la croissance, l'accumulation, l'acquisition d'avantages liés à la concurrence, les gains du commerce international et l'exploitation des situations dominantes »⁴⁹.

Nous allons maintenant regarder le concept de développement local.

Le développement local

Selon certains auteurs, le développement local découle directement du concept du développement endogène. Michel Boisvert assimile le développement endogène et le développement local et il affirme ainsi :

Ce courant [du développement endogène] mieux connu sous le nom de développement local, est le seul qui mette autant d'accent sur le milieu comme facteur de développement, opposant une planification ascendante — par le bas — aux stratégies habituelles de type descendant — par le haut.⁵⁰

⁴⁸ Voir notamment les travaux d'Hugues Dionne à ce sujet.

⁴⁹ Rist, 1996, *op. cit.*, p. 205.

⁵⁰ Boisvert, Michel, 1996, « L'analyse économique régionale un éventail de concepts anciens et nouveaux », in Proulx, M.U. (sous la direction de), *Le phénomène régional au Québec*, Sainte-Foy, PUQ, p. 204.

Dans cette conceptualisation, le développement local semble provenir du développement endogène mais, selon notre analyse, il a subi une formalisation encore plus grande, ce qui a engendré plusieurs approches de développement local. En effet, les courants qui sont apparus dans le sillage du développement local sont notamment ceux des districts industriels, des milieux innovateurs, du post-fordisme et de la spécialisation flexible⁵¹ ainsi que du développement économique local et communautaire. Selon les différentes versions du développement local et suivant les auteurs qui les décrivent (Tremblay; Pecqueur; Vachon; Favreau; Proulx; etc.), l'accent sera mis davantage sur un principe plutôt que sur un autre. Il semble pourtant que nous puissions dégager deux approches de développement local qui englobent les autres courants.

Il y a d'abord l'approche du développement économique local axé sur la mise sur pied d'initiatives concertées par des partenaires œuvrant au niveau du territoire local. Le développement local est décrit comme une perspective centrée sur la revitalisation des communautés locales et sur l'amélioration des conditions de vie des populations selon des initiatives qui sont mises en œuvre à la fois par et pour les populations locales. Bernard Pecqueur affirme que « chaque processus de développement découle de trois conditions: l'innovation, la capacité à s'adapter et la capacité à réguler. C'est l'action dynamique des réseaux d'acteurs qui permet la réalisation concrète de ces conditions »⁵². De plus, cette approche est principalement orientée vers l'amélioration des indices économiques traditionnels tels la croissance des emplois et des revenus à partir d'initiatives mises en œuvre par le secteur privé. Certains auteurs situent ce type de développement local à l'intérieur du modèle fonctionnel classique qui se traduit par un modèle de l'ajustement aux marchés mondialisés⁵³.

⁵¹ Au sujet des autres courants du développement local, voir le document : Tremblay, Suzanne, 1999a, *op. cit.*, p. 27-28.

⁵² Pecqueur, Bernard, 1989, *Le développement local : mode ou modèle ?*, Paris, Syros/Alternatives, p. 58.

⁵³ Dionne, Hugues, 1996a, « L'autre développement local et régional », *Relations*, octobre, p. 244-246.

Le développement communautaire

Une autre approche de développement local est celle du développement communautaire. L'approche du développement communautaire est un courant de développement mis en œuvre notamment aux États-Unis dans les années 1960 qui a suscité bon nombre d'initiatives et plusieurs écrits sur le sujet. Cette approche est centrée sur une vision globale et sociale du développement et fondée à la fois sur les solidarités et les initiatives à l'échelle de la communauté locale, de façon à contrer les effets du développement libéral et des interventions ou des non-interventions de l'État. Il met au premier plan les acteurs de la communauté comme acteurs de développement et de transformation sociale. Selon Claude Jacquier, il y a plusieurs courants dans le développement communautaire. Il définit ainsi l'une de ces tendances :

Il s'agit d'utiliser les communautés rénovées comme des vecteurs d'un dépassement du système politico-administratif existant qui a fait faillite, de reconstruire un système social mieux adapté aux enjeux de la période qui permette de valoriser les potentialités des individus et des groupes et de faire de ceux-ci des citoyens à part entière.⁵⁴

Ainsi, dans cette approche, c'est le développement social qui influencera le développement économique. Cette approche du développement communautaire est considérée par certains auteurs comme « un processus organisationnel conduisant vers des objectifs de développement culturel social et économique »⁵⁵. On comprendra que, dans cette approche, la notion de développement est globale et inclut autant les dimensions sociales, culturelles qu'économiques. Les résultats liés au développement communautaire sont donc liés à l'ensemble de ces dimensions et non pas seulement aux indices économiques. Dionne, lui, parlera de

⁵⁴ Jacquier, Claude, 1992, *Les quartiers américains rêve et cauchemar. Le développement communautaire et la revitalisation des quartiers aux États-Unis*. Paris, L'Harmattan, p. 96-97.

⁵⁵ Proulx, Marc-Urbain, 1995, *Réseaux d'information et dynamique locale*, Chicoutimi, GRIR/UQAC, p. 88.

l'approche territoriale qui se fonde sur les solidarités humaines et communautaires⁵⁶. En demeurant dans le courant du développement communautaire, nous pouvons distinguer une autre approche, celle du développement économique communautaire. Nous allons examiner quelles sont les spécificités de cette approche.

Le développement économique communautaire

Le développement économique communautaire, selon Louis Favreau et Benoît Lévesque, a pour objectif d'intégrer à la fois des dimensions économiques et sociales dans un territoire ou pour une communauté donnée. Le développement économique communautaire tend à prendre en compte quatre dimensions, soit la dimension économique par la production et la vente de biens et services, la dimension territoriale par la mise en valeur des ressources locales, la dimension sociale par un travail portant sur la recomposition sociale de la communauté et la dimension communautaire «en tant qu'espace du vivre ensemble et en tant que dispositif premier de revitalisation»⁵⁷. De plus, Louis Favreau décrit de la façon suivante l'approche du développement économique communautaire :

l'action communautaire ne se cantonne plus dans la seule sphère des transferts sociaux dans la seule gestion palliative des problèmes socio-économiques. Elle s'inscrit dans la sphère de la production de richesses, dans l'intervention qui veut favoriser l'*empowerment* des communautés locales (le contrôle des populations locales sur leur développement économique et social) et dans des partenariats inédits.⁵⁸

⁵⁶ Dionne, 1996a, *op. cit.*

⁵⁷ Favreau, Louis et Lévesque, Benoît, 1996, *Développement économique communautaire. Économie sociale et intervention*, Sainte-Foy, PUQ, p. XIX.

⁵⁸ Favreau, Louis, 1995, «Économie communautaire, mobilisation sociale et politiques publiques au Québec (1985-1995)», in Klein, J.L. et Lévesque, B. (sous la direction de), *Contre l'exclusion repenser l'économie*, Québec, PUQ, p. 183.

Nous retrouvons dans ce courant du développement communautaire local les composantes du développement local que nous avons mentionnées, à savoir la synergie des acteurs, l'inscription territoriale du développement, la prise en compte des dimensions à la fois sociales, économiques et culturelles. Cependant, selon Benoît Lévesque :

Le DÉC mise plus sur l'économie plurielle et la concertation des acteurs sociaux que ne le fait le DL qui relève d'une vision plus traditionnelle du soutien des pouvoirs publics à l'entreprise privée, vision plus ou moins ouverte aux dynamismes locaux. Le DÉC appartient donc explicitement à l'économie sociale, alors que le DL relève plutôt d'une logique de l'intérêt général préconisée par les pouvoirs publics.⁵⁹

À travers ces différentes tendances du développement local, du développement communautaire et du développement économique communautaire apparaissent des principes communs à ces approches, soit : le partenariat et la synergie des différents acteurs ainsi que la prise en compte des multiples dimensions du développement, au plan économique, culturel, communautaire et social et ce, à l'échelle locale. En ce sens, la définition du développement local présentée par Bernard Vachon montre bien la similitude des intérêts liés aux diverses approches du développement local.

Le développement local est une stratégie qui vise par des mécanismes de partenariat à créer un environnement propice aux initiatives locales afin d'augmenter la capacité des collectivités en difficulté; à s'adapter aux nouvelles règles du jeu de la croissance macro-économique; ou à trouver d'autres formes de développement, qui par des modes d'organisation et de production inédits intégreront des préoccupations d'ordre social, culturel et environnemental parmi des considérations purement économiques.⁶⁰

⁵⁹ Lévesque, Benoît, 2002, « Développement local et économie sociale », in Tremblay, M., Tremblay, P.A. et Tremblay, S. *Développement local, économie sociale et démocratie*, Sainte-Foy, PUQ, p. 52.

⁶⁰ Vachon, Bernard et Coallier, Francine, 1993, *Le développement local. Théorie et pratique*, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur, p. 104.

Le courant du développement économique communautaire a été popularisé au Québec, entre autres, par les corporations de développement économique communautaire (CDEC). Ce courant est en pleine montée et il rejoint le concept de l'économie sociale qui est liée à la mise sur pied d'entreprises d'économie sociale et qui prend de plus en plus d'ampleur. Nous allons examiner les préceptes de l'économie sociale.

L'économie sociale

Le concept de l'économie sociale, tel qu'il est proposé aujourd'hui, n'a refait surface que très récemment au Québec, à tout le moins dans le discours des politiciens, des intellectuels et des acteurs du milieu socio-économique et communautaire qui réclamaient des infrastructures sociales, notamment lors de la grande marche des femmes en 1995. La résurgence de l'économie sociale s'est produite dans le contexte de la crise du fordisme, de la montée du discours néo-libéral et de la fin de l'État-providence. En effet, la réduction de la taille de l'État et des services offerts à la population ainsi que la crise généralisée de l'emploi ont amené les acteurs sociaux à prendre le relais de l'État pour la mise en œuvre des services et ce, notamment à travers des entreprises collectives.

Pour bon nombre d'auteurs (Lévesque, Favreau, Saucier, 1996; Vaillancourt, 1997), la nouvelle économie sociale qui intègre à la fois les coopératives et les entreprises associatives constitue la base d'une nouvelle économie associative. Selon cette approche, les entreprises d'économie sociale doivent avoir les caractéristiques suivantes : combiner à la fois des objectifs économiques et sociaux, être territorialisées, c'est-à-dire s'inscrire dans une dynamique de développement localisé d'un quartier, d'une ville ou d'un village. De plus, elles doivent être intégrées, c'est-à-dire multisectorielles. Elles doivent s'inscrire également dans un partenariat financier mixte (privé, public, communautaire); ainsi, elles résultent de

l'action de plusieurs partenaires. Selon d'autres auteurs (Defourny, Monzon Campos)⁶¹, l'économie sociale intègre également les principes suivants : une finalité de services pour les membres et à la collectivité plutôt que la recherche du profit, une autonomie de gestion, un processus de décision démocratique, la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus. Voilà les bases de cette approche entrepreneuriale de l'économie sociale.

Ce courant de l'économie sociale veut tenter de réconcilier l'économie et le social puisque, comme l'affirme Benoît Lévesque, « le social ne saurait être réduit aux problèmes sociaux et l'économique au seul marchand »⁶².

Cependant, il existe au moins deux tendances ou deux approches de l'économie sociale dans le discours des acteurs dont l'une a un caractère plus entrepreneurial et une autre qui met l'accent sur la dimension sociale des entreprises de la nouvelle économie sociale.

Cette deuxième tendance s'appuie notamment sur les revendications faites par les femmes pour la mise en place d'infrastructures sociales lors de la grande marche des femmes en 1995. Par infrastructures sociales, les groupes de femmes entendaient :

des ressources mises en place par des collectivités pour améliorer leur qualité de vie. Ces ressources peuvent se donner des missions diverses : combattre les inégalités et la discrimination, briser l'isolement des personnes, favoriser l'entraide, la prise en charge de l'éducation populaire, le sentiment d'appartenance et la participation, venir en aide aux personnes malades, âgées ou handicapées, garder les enfants, alphabétiser, accueillir, intégrer etc. Cette économie sociale est une alternative à l'exclusion marquée de beaucoup de femmes de l'économie de marché.⁶³

⁶¹ Defourny, Jacques et José L. Mongeon Campos, 1992, « Économie sociale », dans *Coopérative, Mutual and nonprofit Organizations*, cité dans Comité d'orientation et de concertation sur l'économie sociale, 1996, *Entre l'espoir et le doute*, mai, p. 23.

⁶² Lévesque, Benoît, 2002, *op. cit.*, p.61.

⁶³ Rapport du comité d'orientation et de concertation sur l'économie sociale, 1996, *Entre l'espoir et le doute*, mai, p. 4.

Comme nous le voyons, l'accent n'est pas mis sur la production de la richesse mais plutôt sur la nécessité d'apporter des réponses aux problèmes sociaux que vivent les personnes dans une société en désintégration. Autrement dit, si dans la première approche, on propose de créer des petites entreprises communautaires ou coopératives, notamment pour créer de l'emploi et pour dynamiser les milieux en dévitalisation, ce qui implique une certaine production de richesses, la deuxième approche, propose d'investir directement dans le domaine social. Cela aura pour effet d'apporter des réponses aux problèmes sociaux et au retrait de l'État dans la prestation des services sociaux et de créer des emplois directement dans le secteur social.

Ces deux tendances ne se contredisent pas fondamentalement, mais la première approche met davantage l'accent sur l'aspect entrepreneurial de l'économie sociale et la deuxième sur l'aspect des services à la collectivité et sur la résolution des problèmes sociaux. À travers ces différentes tendances de l'économie sociale, nous pouvons percevoir un débat sur la réconciliation du social et de l'économique dans la construction d'un modèle de développement. Ce débat se poursuit autour des concepts comme le développement économique communautaire, le développement communautaire et l'économie sociale. Ainsi, selon Pierre-André Tremblay :

Cela rappelle la distinction amenée par Favreau et Vaillancourt, lorsque parlant des mouvements sociaux, ils en distinguent une « dimension plus sociale » et une dimension « plus économique ». De la seconde relève la participation à la construction d'un modèle de développement, alors que de la première relèvent la revendication et la contestation du modèle dominant. Il n'est pas facile de réconcilier un social critique et une économie positive.⁶⁴

⁶⁴ Tremblay, Pierre-André, 2002, « Évaluer l'économie sociale. L'importance de s'interroger sur ses fondements », in Tremblay, M., Tremblay, P.A. et Tremblay, S. *Développement local, économie sociale et démocratie*, Sainte-Foy, PUQ, p. 244.

Après l'économie sociale, nous allons maintenant regarder le concept du développement social qui met l'accent sur les politiques sociales pour éléver le niveau de développement des communautés.

Le développement social

La notion de développement social semble assez nébuleuse. Ainsi, si l'on en croit les propos d'un rapport sur le développement social, il semble qu'il « n'y a jamais eu de définition "opérationnelle" du développement social, qui témoignerait d'une vision intégrée »⁶⁵. En fait, le développement social semble relever d'une multiplicité de dimensions et de l'atteinte de plusieurs objectifs sociaux, comme le montrent les définitions suivantes proposées par l'ONU et par la Commission Castonguay-Nepveu⁶⁶ sur la santé et le bien-être social. La Commission Castonguay-Nepveu mentionnait dans l'un de ses rapports que le développement social concernait : « l'atteinte d'objectifs intermédiaires en termes de droits au travail, au repos, et aux loisirs, à la santé à l'éducation aux services sociaux, au logement et à la sécurité du revenu » (Commission, 1971 : 21)⁶⁷. Par ailleurs, l'ONU définit de la façon suivante le développement social :

Le développement social est une démarche visant à améliorer la capacité des gens à vivre en toute sécurité et à leur permettre de participer pleinement à la société. Le développement social est indissociable de son contexte culturel, économique politique et spirituel et ne peut être envisagé dans une perspective uniquement sectorielle.⁶⁸

⁶⁵ Forum sur le développement social, 1997, *La participation comme stratégie de renouvellement du développement social*, Conseil de la santé et du bien-être, Québec, p. 3.

⁶⁶ La Commission Castonguay-Nepveu sur la santé et les services sociaux a été créée en 1966; ses travaux ont duré jusqu'en 1970.

⁶⁷ Lévesque, Maurice, Jean, Bruno et White, Deena, 2002, *Les conceptions du développement social : le point de vue des acteurs*, Fonds québécois de recherche sur la société et la culture, p. 3.

⁶⁸ ONU, documents préparatoires au Sommet de Copenhague, 1994, cité dans Forum sur le développement social, 1997, *La participation comme stratégie de renouvellement du développement social*, Conseil de la santé et du bien-être, Québec, p. 3.

Selon ces définitions, le développement social semble prendre en compte à la fois les dimensions sociale, économique, culturelle et même spirituelle. De plus, le développement social apparaît lié aux politiques sociales, mais il semble être plus que la somme de ses parties, c'est-à-dire les politiques sociales. Ainsi, le développement social paraît être une « valeur ajoutée » aux politiques sociales. Cependant, cette valeur ajoutée du développement social reste difficile à cerner.

Jusqu'à maintenant dans les pays dits développés, le développement social semble avoir été largement le fait de l'État par l'intermédiaire des politiques sociales. Au Québec, l'État s'est intéressé au développement social dès les années 1960. Ainsi, les politiques sociales mises en œuvre par l'État québécois ont servi à réaliser des objectifs de développement social, d'une façon plus ou moins réussie selon les secteurs. L'État québécois a donc tenté d'améliorer le niveau de développement social de la population québécoise, notamment avec des politiques en matière de santé et de services sociaux, d'éducation, d'aide sociale, d'emploi, etc.

De façon plus concrète, le développement social peut être défini également à l'aide d'indicateurs sociaux du développement tels que le niveau de scolarisation et de revenus, l'état de santé et l'espérance de vie, le taux de personnes vivant sous le seuil de la pauvreté, le taux de chômage et le taux d'occupation de la population, le niveau d'activités économiques, la qualité des logements et de l'habitation en général, le taux de personnes seules, l'évolution démographique, le niveau de mésadaptation sociale, etc⁶⁹. Ces indicateurs déterminent tout ce qui concerne la qualité de la vie des personnes et des communautés.

⁶⁹ Ces indicateurs proviennent des documents suivants : Conseil des affaires sociales, 1989, *Deux Québec dans un Rapport sur le développement social et démographique*, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur, p. 82; Perroux, François, 1981, *Pour une philosophie du nouveau développement*, Paris, Aubier, Presses de l'UNESCO, p. 67; Unesco, 1979, *Les indicateurs de changements économique et social et leurs applications*, Paris, Presses de l'Unesco, Rapport et documents de sciences sociales n° 37, 93 p.

Le niveau de développement social ou de sous-développement social d'une communauté ou d'une collectivité peut donc être déterminé à partir de ces indicateurs sociaux du développement. D'ailleurs, plusieurs rapports sur le développement social⁷⁰ ont été réalisés à l'aide de ces indicateurs. Ces portraits ont clairement montré qu'il y avait un état de sous-développement social marqué tant dans les centres urbains des agglomérations que dans de nombreuses collectivités rurales québécoises. Ainsi, les politiques de développement social mises en place au Québec depuis la Révolution tranquille des années 1960 ne semblent pas avoir réussi à contrer le processus d'inégalités et de disparités du développement qui s'est créé entre les différents territoires du Québec.

Dans le contexte du néo-libéralisme qui a déferlé sur les économies occidentales depuis les années 1980, les politiques sociales en provenance de l'État ont diminué peu à peu. Au plan macrosocial, les grandes politiques de développement social mises en place pendant la période keynésienne deviendront obsolètes pendant la décennie 1980, au moment où le néolibéralisme supplante le keynésianisme. Plusieurs réformes ont eu pour effet de diminuer la protection sociale et même de démanteler partiellement plusieurs politiques sociales, notamment en ce qui regarde la prestation universelle des allocations familiales, les compressions dans l'assurance-chômage avec le nouveau programme d'assurance-emploi, les compressions dans l'aide sociale, dans le système de santé et dans le domaine de l'éducation, etc. Le développement social émanant de l'État semble donc être réorienté depuis ce temps vers des politiques axées sur l'insertion sociale des individus et les mesures actives de participation pour avoir droit aux prestations sociales (*workfare*). Avec ce type de politiques sociales, qualifiées par certains auteurs de « régulation technicienne des rapports sociaux »⁷¹, les mesures de protection sociale seront plutôt dispensées aux individus ciblés, et le développement social ne sera plus le fait uniquement de l'État mais aussi des

⁷⁰ Voir notamment les documents suivants : Conseil des affaires sociales, 1989, *op. cit.*; Côté, Charles, 1991, *Désintégration des régions. Le sous-développement durable au Québec*, Chicoutimi, Éditions JCL, 261 p.

⁷¹ Comme le mentionnent dans leur texte Gérard Boismenu et Pascale Dufour, 1997, « Régulation technicienne des sans-emploi : vecteur de diffusion d'une normativité et d'une éthique sociale », in Giroux, Guy, *La pratique sociale de l'éthique*, Bellarmin, p. 103-141.

acteurs de la société civile qui prendront le relais, ce dernier en matière de développement social.

Ainsi à compter du milieu des années 1990, la notion de développement social semble resurgir, mais cette fois du côté des groupes du milieu qui apparaissent comme les nouveaux acteurs du développement social. La conception du développement social lié à l'État demeure encore un garant pour certains acteurs, mais selon un rapport publié récemment sur la perception des acteurs sur le développement social au Québec, il semble y avoir au sein des acteurs sociaux :

une dichotomie profonde entre deux représentations du développement social . Dans la première, on postule qu'il y a développement social lorsque la société est capable de faire une place à la revendication des droits sociaux des différentes catégories d'acteurs et de produire des résultats concrets allant dans le sens de ces revendications. Dans la seconde, le développement social renvoie aux capacités sociales des individus qui deviennent alors une sorte de compétence citoyenne qui se déploie justement dans l'exercice des responsabilités civiques d'individus, certes regroupés en divers groupes selon des intérêts et des appartenances, mais tous égaux dans leur rôle de citoyen.⁷²

Ce rapport montre que le développement social est perçu comme faisant référence soit à des mesures sociales liées aux individus, à leur autonomie et leur responsabilisation face à leur compétence sociale ou soit à une vision collectiviste du développement social touchant à des enjeux comme la répartition de la richesse et la promotion des droits sociaux à l'échelle des collectivités et des communautés.

Comme nous le voyons, ces représentations du développement social font écho aux conceptions liées au modèle de l'État-providence où l'État est perçu comme le grand instigateur du

⁷²

Lévesque, Maurice, Jean, Bruno et White, Deena, *op. cit.*, p. xiv.

développement social, ou au contraire au modèle néo-libéral où l'individu et les groupes de la société civile deviennent responsables des compétences sociales des individus.

Une des difficultés du concept de développement social réside dans le fait qu'il est constamment appréhendé dans une vision économiste de la société et dans une relation hétéronome par rapport à l'économie. Le développement social semble, en effet, peu souvent considéré pour lui-même ou comme une fin en soi. Ainsi, que ce soit dans le modèle de l'État-providence ou dans le modèle néo-libéral, le développement social a servi et sert encore soit de complément, soit de support ou soit de correcteur des effets pervers de la politique économique.

Le développement social a souvent été utilisé pour pallier les problèmes sociaux engendrés par les inégalités du développement, notamment dans le modèle keynésien et maintenant sous une autre forme, dans le modèle néo-libéral. D'ailleurs, les causes des problèmes sociaux sont souvent associées aux problèmes économiques et l'équation entre problèmes sociaux et problèmes économiques est très courante dans les analyses sociologiques des problèmes sociaux⁷³. Cependant, cette perception fait fi des théories (notamment les théories de la dépendance) qui montrent que le développement économique libéral et néo-libéral est à l'origine des nombreuses inégalités économiques et sociales et que ces inégalités apparaissent comme des phénomènes structurels et inhérents à la mise en place de ce type de développement. Dans cette perspective critique, si les problèmes économiques demeurent liés aux problèmes sociaux, ce sont aussi les politiques économiques libérales et néo-libérales elles-mêmes qui suscitent les problèmes économiques comme le chômage, la pauvreté et les problèmes sociaux qui en découlent. La question qui se pose est donc la suivante : peut-on vraiment utiliser comme solution le même type de mesures, qui est à l'origine des problèmes, en l'occurrence ici le développement économique libéral ? En d'autres termes, peut-on vraiment espérer le succès des mesures économiques libérales pour

⁷³ Voir les deux documents déjà cités : Conseil des affaires sociales, 1989, *op. cit.*; Côté, C., *op. cit.*

traiter les problèmes sociaux et des politiques de développement social pour corriger les effets des problèmes économiques ? Il appert, que dans un cas comme dans l'autre, aucune des solutions ne soit vraiment efficace si l'on regarde les conclusions des rapports sur le développement social qui montrent des iniquités profondes entre les différents territoires et ce, tant au Québec que dans l'ensemble de la planète.

Cette façon de traiter le social reflète une absorption de la question sociale par la question économique qui est propre aux sociétés occidentales. Plusieurs auteurs (Latouche; Polyani) ont montré le désenclavement de l'économie du social, c'est-à-dire que l'économie fonctionne comme une zone autonome, un « en-soi »⁷⁴ sans prendre en compte les finalités du développement touchant les dimensions sociales propres aux communautés et aux collectivités. Dans cette conception, le développement social apparaît détourné de sa finalité première, c'est-à-dire que ce n'est pas le développement de la société et des personnes qui la composent qui est visé par le développement social, mais plutôt le support et la régulation de l'économie et même le développement économique, particulièrement dans la vision néo-libérale où même les services sociaux, de santé et d'éducation sont privatisés et représentent des sources de profit potentiel. Certaines théories, notamment les théories du développement des ressources humaines, vont jusqu'à affirmer que le développement social est utile pour la prospérité économique. La façon de changer cette conception du développement social semble donc de recentrer le développement social vers sa finalité première, à savoir le développement des mesures de protection sociale et la promotion des droits sociaux en y réintégrant l'économie et les activités économiques comme une dimension du social et comme une source de développement social.

Au Québec, le développement social, même s'il a souvent été considéré dans une relation hétéronome par rapport au développement économique, a permis de mettre en œuvre une

⁷⁴ Centre tricontinental, 1997, « Éditorial : L'analyse des rapports sociaux préalables aux alternatives pour le développement », in *L'avenir du développement*, Louvain-la-Neuve, Paris, Montréal, Centre tricontinental, L'Harmattan, p. 21.

gamme de services sociaux qui se sont étendus à l'ensemble du territoire québécois. Dans les années 1990, il semble y avoir un regain d'intérêt pour la question du développement social, mais cette fois du côté des citoyens et des groupes issus de la communauté et l'on assisterait, selon le rapport de Bruno Jean, Deena White et Maurice Lévesque, sur les conceptions du développement social par les acteurs du milieu à « un jumelage du développement social et du développement communautaire »⁷⁵. Dans cette perspective, nous pouvons penser que les politiques de développement social seraient mises en œuvre par les communautés. De plus, le rapport fait ressortir les dimensions prises en compte dans ce développement social et communautaire. Ces dimensions touchent notamment au développement d'une communauté participative, à l'amélioration des conditions d'existence et de la qualité de vie et à la conservation des ressources et la sauvegarde de l'environnement⁷⁶. Évidemment, une telle perspective du développement social et communautaire peut être perçue comme un autre moyen pour l'État de se désengager du développement social en le remettant aux communautés. Mais cela peut aussi être vu comme une vision où les groupes des communautés sont reconnus comme des véritables acteurs dans la mise en œuvre du développement social. Voilà des considérations à prendre en compte pour une autre perspective du développement social.

Nous allons maintenant regarder une autre théorie du développement qui se situe dans le paradigme critique, la théorie du développement durable.

L'éco-développement et le développement durable

Une des critiques les plus importantes du mode de développement capitaliste dans les années récentes est venue des groupes de défense de l'environnement et des théories sur l'éco-développement et le développement durable. En effet, l'éco-développement a remis

⁷⁵ *Idem*, p. 175.

⁷⁶ *Idem*, p. 89.

profondément en cause la manière de penser l'exploitation des ressources et l'approche productiviste inhérente au capitalisme, mais également d'autres théories comme le marxisme qui n'avaient pas remis en cause l'approche productiviste du développement. Les courants écologiste et environnementaliste sont parmi les courants les plus importants de la fin du XX^e siècle. À la fois mouvement social et théorie du développement, ce courant a mis en évidence l'importance de la prise en compte de l'environnement dans les modes de production afin de sauvegarder les écosystèmes à l'échelle locale et à l'échelle globale et de préserver les conditions de vie des communautés territoriales sur l'ensemble de la planète. De plus, l'approche écologique suscite une interrogation sur les liens profonds qui existent entre les communautés humaines et l'écosystème terrestre qui les entoure.

L'éco-développement est né dans le sillage de la prise de conscience écologique qui a eu lieu dans les années 1970. Plus précisément, la crise écologique a pris forme dans les multiples problèmes environnementaux qui s'accentuent toujours à la surface de la terre. Au nombre de ces problèmes, on peut parler notamment de l'amincissement de la couche d'ozone qui brise la protection contre la pénétration des rayons ultraviolets du soleil, de l'accroissement de l'effet de serre causé, lui aussi, par la prolifération de gaz, notamment du gaz carbonique (CO_2) qui provient entre autres des automobiles, de l'effet de serre qui contribue à amener des changements climatiques importants à l'échelle planétaire. Ces changements peuvent avoir de graves conséquences sur le climat, l'agriculture et les conditions de vie des populations qui sont aux prises avec des catastrophes naturelles, des sécheresses, des famines, etc. Il faut ajouter à ces problèmes de pollution la pollution atmosphérique causée par la production industrielle, l'accumulation des déchets toxiques et des substances dangereuses, la destruction des forêts, au Sud comme au Nord (la forêt tropicale et la forêt boréale) qui amène la désertification, et la disparition des habitats fauniques, la pollution des mers et des océans et la surexploitation des ressources marines etc. (Dufour, 1994).

Tous ces problèmes à l'échelle planétaire ont des répercussions diverses à l'échelle locale. Les habitats des espèces animales sont menacés et souvent détruits et les communautés humaines voient souvent leurs conditions de vie se détériorer, leur santé physique menacée, leur mode de vie et de production remis en cause par la surexploitation des ressources.

À l'origine, le concept de l'éco-développement, élaboré notamment par Ignacy Sachs (1980), s'appuyait particulièrement sur trois principes, à savoir la satisfaction des besoins fondamentaux de l'ensemble des êtres humains, la recherche de modèle de développement autonome fondé sur les particularités historiques et territoriales d'une communauté ainsi que la prise en compte de l'environnement dans les modes de production. Ainsi, selon Antonino Cuhna, Bryn Greer-Wooten et Jean-Bernard Racine, l'éco-développement représentait non seulement un concept de développement en lien avec la prise en compte de l'environnement, mais aussi un véritable projet social et un modèle de développement. Ils affirmaient ainsi :

Relier l'homme à la nature dans un projet social, orienté dans la perspective d'un développement endogène respectueux de la diversité culturelle et capable de conduire à la couverture des besoins fondamentaux, tel est l'enjeu fondamental de l'éco-développement.⁷⁷

Cette définition de l'éco-développement n'est d'ailleurs pas sans rappeler celle du développement endogène, comme nous l'avons déjà vu précédemment, puisqu'elle prend en compte les besoins fondamentaux des personnes et la mise en valeur de ressources selon les particularités culturelles locales. Toutefois, comme l'affirme Jean-Guy Vaillancourt, « ce n'est pas l'éco-développement qui a gagné la faveur populaire »⁷⁸ mais le concept de développement durable.

⁷⁷ Cuhna, A. et al., 1982, *Terrains vagues et terres promises. Les concepts d'éco-développement et la pratique des géographes*, Paris, PUF, p. 49.

⁷⁸ Vaillancourt, Jean-Guy, 1995, « Penser et concrétiser le développement durable », *Écodécision*, hiver, p. 24.

Ainsi, les années 1980 ont vu l'avènement du concept de développement durable avec la publication du rapport Brundtland (CMED, 1987). Le concept de développement durable a connu une diffusion rapide et intense. Il a permis de montrer que les impératifs du développement devaient prendre en compte des dimensions liées à la préservation des écosystèmes mondiaux et à la satisfaction des besoins humains fondamentaux et ce, dans une optique de conservation des ressources pour les générations futures. Cette large diffusion du concept a amené plusieurs interprétations et définitions du développement durable.

Le développement durable devait, en effet, rallier économie et écologie, et, dans cette tentative, il a permis de mettre en commun les intérêts souvent divergents des agents économiques et des écologistes. Cependant, ce faisant, le concept de développement durable est devenu un concept passe-partout apprêté à la sauce de celui ou de celle qui le sert et qui peut servir à la fois les intérêts des écologistes et des promoteurs industriels. Un concept couvre-tout, comme le dit Vaillancourt (1995), où chacun tire de son côté. Selon une certaine optique, le concept de développement durable peut être utilisé dans le sens d'une transformation en profondeur de l'organisation écologique des sociétés; toutefois, dans cette perspective, il emprunte souvent d'autres appellations comme le développement viable et le développement enraciné, etc.

D'un autre point de vue, le développement durable est parfois synonyme, pour certaines personnes ou entreprises, de faire durer le développement et de faire des « profits durables »⁷⁹. En ce sens, il recèle une dimension contradictoire qui, selon certains auteurs (Sachs, 1996; Rist, 1996; Deléage, 1992; Ekins, 1992; Nozick, 1995), a permis d'assurer un sauvetage de la notion de développement comme construit idéologique et même comme plan d'intervention à l'échelle internationale. Il semble servir davantage le développement tout court et l'industrie de la dépollution que la sauvegarde des écosystèmes qui, eux, continuent chaque jour à se dégrader, sans oublier les populations appauvries à l'échelle

⁷⁹ Nozick, Marcia, 1995, *Entre nous. Rebâtir nos communautés*, Montréal, Écosociété, p. 33.

planétaire qui continuent, elles aussi, à souffrir du mal développement. Ainsi, le concept de développement durable peut aussi bien permettre par exemple la justification d'un projet de dépollution de sols contaminés par des produits toxiques dans une communauté agricole⁸⁰ ou au contraire servir à démontrer la non-admissibilité d'un tel projet pour la viabilité d'une communauté. C'est justement cette fluidité qui a permis au concept de développement durable d'atteindre une telle notoriété et d'être présent dans tous les milieux. Aussi, ce faisant, le développement durable a permis la cohabitation des objectifs écologiques et économiques et il a assuré un compromis entre le mouvement environnementaliste et le mode de développement capitaliste qui, selon José Prades, « est le seul système qui persiste à se maintenir comme le paradigme dominant des temps modernes »⁸¹.

Cependant, il existe une définition du développement durable qui se rapproche davantage de l'éco-développement avec les trois principes énumérés précédemment. De plus, d'autres dimensions se sont ajoutées à la définition du développement durable, à savoir que le ce dernier contient une dimension écologique et environnementale, une dimension économique et une dimension socio-politique qui, elle, intègre les dimensions de l'équité entre les générations, entre le Nord et le Sud, entre les classes sociales, entre les ethnies, entre les hommes et les femmes, etc. (Vaillancourt, 1995). Dans le même sens, selon José Prades⁸², le développement durable est un processus de changement plutôt qu'un état d'équilibre; un développement qui tient compte de la sauvegarde des éléments de l'écosystème tels l'air, l'eau, le sol, les êtres vivants et l'atmosphère; un développement qui permet de répondre aux besoins d'aujourd'hui en prenant en compte ceux des générations futures; le développement est réel lorsque la croissance amène une harmonie entre les personnes et entre

⁸⁰ Voir à ce sujet le texte suivant : Tremblay, Suzanne, 1998, « Le développement durable et le développement local et les enjeux de l'implantation d'une usine de traitement des sols contaminés aux BPC à Saint-Ambroise », in *Perspectives du développement durable : expériences et études de cas*, Chicoutimi, GRIR/UQAC, collection Travaux et études en développement régional, p. 207-232.

⁸¹ Prades, José A., 1994, *L'esprit de l'écologisme : du principe totémique à la représentation politique*, Chicoutimi, Éditions Sapientia, p. 13.

⁸² Prades, José A., 1995, *L'éthique de l'environnement et du développement*, Paris, Presses universitaire de France, Coll. Que sais-je ?, p. 41.

l'homme et le patrimoine naturel; il n'y a pas de modèle idéal de développement durable puisque celui-ci tient compte des contextes écologiques et économiques selon les pays; le développement durable est un processus qui oriente les changements selon les besoins humains, les limites de l'environnement et l'accès équitable aux ressources.

Nous le constatons : le développement durable, dans ces définitions, comprend plusieurs dimensions. Il apparaît comme un processus dynamique et non statique, il tient compte de la sauvegarde des différents éléments du système naturel, il met l'accent sur l'harmonie entre les personnes et avec la nature, il tient compte des particularités des territoires et des communautés où il est mis en œuvre, il prend en considération les limites de l'environnement et la capacité de support des écosystèmes, il se préoccupe des générations futures, il tient compte de l'équité entre les personnes, les pays du Nord et du Sud, les cultures, les hommes et les femmes, et finalement il favorise l'harmonie et la paix. Le développement durable, dans cette perspective, est un concept global qui prend en considération l'ensemble des éléments liés au développement économique, social et environnemental des communautés. De plus, il place les communautés humaines au cœur du développement.

De l'approche écologiste du développement, nous allons maintenant regarder un autre courant à l'intérieur du paradigme critique du développement, à savoir l'approche féministe du développement qui se penche sur la place des femmes dans le développement.

L'approche féministe du développement

L'intégration des femmes dans les questions de développement a fait l'objet de plusieurs contributions théoriques depuis les décennies de 1950 et de 1960. Sans prétendre décrire d'une façon exhaustive l'ensemble des approches féministes du développement, nous allons en regarder quelques-unes. Dans les années 1970, il semble que ce fut l'étude présentée par Esther Boserup qui marqua le coup d'envoi de l'intégration de la question des femmes dans

le développement. Colette St-Hilaire mentionne que, dans cette étude, Esther Boserup déplorait que :

les fruits de la modernisation ne soient pas répartis également entre les hommes et les femmes — que les femmes y perdent considérablement même — et elle revendique avec force une place pour elles-mêmes dans le développement.⁸³

Par la suite, ce seront les féministes libérales américaines qui utiliseront les premières l'expression *Femmes et développement* (FED), appelée aussi *Intégration des femmes au développement* (IFD), et qui susciteront le discours sur l'inclusion des femmes dans le développement, notamment dans les grandes agences internationales.

Cette perspective avait pour objectif l'égalité et la fin de la discrimination pour les femmes et la reconnaissance de la place des femmes dans l'ensemble des secteurs de la vie sociale et économique, notamment sur le marché du travail. Cependant, rapidement, les analystes féministes ont perçu que cette approche, qui s'inspirait de la théorie de la modernisation (ou du décollage), ne remettait pas fondamentalement en cause les sources de l'oppression de la discrimination des femmes; elle était plutôt « fondée sur l'acceptation des structures sociales existantes »⁸⁴ et se « concentrat seulement sur comment les femmes pouvaient être mieux intégrées aux initiatives de développement en cours »⁸⁵ sans chercher à mieux saisir les mécanismes de la division sexuelle du travail et de l'exploitation des femmes. Une autre critique importante de l'approche *Femmes et développement* concernait le fait que cette approche touchait uniquement les aspects productifs du travail des femmes en oubliant les volets du travail de reproduction des femmes, c'est-à-dire le travail domestique qui est souvent considéré comme du travail informel.

⁸³ St-Hilaire C., *op. cit.*, p. 40.

⁸⁴ Rathgeber, Eva M., 1990, *FED, FDD, SED : Tendances de la recherche et de la pratique*, Ottawa, Centre de recherche pour le développement international, p. 7.

⁸⁵ *Idem.*

En réaction à cette approche FED, un autre courant est apparu au milieu des années 1970, soit celui appelé *Femmes dans le développement* (FDD) et porté par l'analyse marxiste féministe. Ce courant s'inspirait des thèses marxistes et des théories de la dépendance. L'approche FDD a mis en lumière que le fait d'intégrer les femmes au développement, notamment dans les pays du tiers-monde, avait essentiellement pour objectif de maintenir les bases structurelles de l'inégalité entre les pays en voie de développement et les pays industrialisés du Nord. Ainsi, selon Eva M. Rathgeber :

La perspective FDD met l'accent sur la relation entre les femmes et les processus de développement, plutôt que de s'intéresser exclusivement aux stratégies d'intégration des femmes dans le développement. Son hypothèse de base est que les femmes ont toujours eu un rôle économique important à jouer au sein de leurs sociétés et que leur travail, à l'intérieur comme à l'extérieur du foyer, est essentiel à la survie des sociétés, mais que cette intégration sert surtout à soutenir les structures internationales de l'inégalité.⁸⁶

D'ailleurs, selon la chercheure Colette St-Hilaire, l'intégration des femmes au développement dans les pays en voie de développement semble avoir été une façon d'assurer la participation des femmes dans le dispositif du développement. Une inclusion qui, toujours selon elle, sera extrêmement productive pour le dispositif du développement, notamment par la professionnalisation et l'institutionnalisation du discours sur la nécessité de l'incorporation des femmes dans le développement. L'illustration de cette productivité du discours sur l'intégration des femmes dans le développement se retrouve notamment, selon Colette St-Hilaire, dans la construction du sujet femme avec les données des grandes agences internationales sur la situation des femmes du tiers-monde. Ainsi Colette St-Hilaire affirme :

Construites à partir des besoins des agences, les données construisent la réalité des femmes du tiers-monde de façon à faire de ces dernières les sujets

⁸⁶ *Idem*, p. 10.

tout indiqués des interventions du développement. Ce qui, à l'origine, était une bataille pour mettre fin à l'invisibilité des femmes pourrait bien être en train de se transformer en un gigantesque mécanisme de contrôle des femmes par les institutions de développement.⁸⁷

C'est donc une fois de plus la pérennité du développement lui-même qui est assurée par l'intégration des femmes dans le développement.

Cependant, si l'approche FDD des féministes marxistes a permis de cerner les effets pervers de l'approche de l'intégration des femmes dans le développement, cette perspective fut elle aussi objet de critiques. Grosso modo, les analystes féministes ont reproché à cette approche de ne pas assez faire l'analyse en profondeur de l'oppression des femmes en lien avec l'idéologie patriarcale et d'imputer les causes de la situation des femmes du tiers-monde uniquement aux structures internationales et à l'existence des classes sociales. De plus, comme dans l'approche FED, le courant FDD tient compte uniquement des activités productives des femmes sur le plan économique en oubliant l'aspect du travail informel ou du travail au foyer.

Au milieu des années 1980, l'approche *Sexe et développement* (SED) ou *Genre et développement* (GED) apparaîtra comme une nouvelle théorie voulant pallier les manques des perspectives précédentes en y intégrant toutes les dimensions de la vie des femmes. La perspective *Genre et développement* propose de prendre en compte à la fois le travail formel et informel des femmes et cela, que ce soit au plan économique, au plan de la famille ou au plan du bénévolat et à celui de la reproduction sociale. L'approche *Genre et développement* suggère aussi que l'État doit être responsable de la dispensation des services sociaux et de santé, alors que ces services ont été et sont encore souvent assurés par les femmes sur un mode privé et individuel et cela, dans un grand nombre de pays. Colette St-Hilaire décrit ainsi la perspective *Genre et développement* :

⁸⁷ St-Hilaire, *op. cit.*, p. 50.

Contrairement à l'approche IFD qui visait les femmes comme groupe qu'il fallait intégrer au développement, l'approche GED s'intéressera moins aux femmes comme groupe social qu'aux rapports de genre qu'il faut transformer pour assurer la pleine participation des femmes dans le développement. La division du travail est à la source des inégalités de genre : l'approche GED insiste pour qu'on considère le travail reproductif tout autant que le travail productif dans la planification des projets de développement. L'oppression des femmes prend sa source dans la subordination de la sphère de la reproduction à celle de la production. L'analyse GED ne se limite pas pour autant au concept de genre : l'approche est holistique et intègre les autres rapports sociaux définis à partir des différences de classe, race ethnique et âge. [...] Enfin, l'approche GED se combine à une vision du développement qui inclut les concepts de développement équitable et durable.⁸⁸

Comme nous le voyons, l'approche GED rompt avec les approches féministes précédentes du développement qui avaient tendance à mettre les femmes au service du développement (surtout dans l'approche FED ou IFD). Ainsi, l'approche GED met l'accent sur la transformation des rapports sociaux de genre qui sont à l'origine de l'oppression et de l'inégalité des femmes. De plus, elle démontre l'importance de prendre en compte le travail de reproduction sociale des femmes et d'avoir une vision globale et holistique du développement. Selon Colette St-Hilaire, ce qui est visé par l'approche *Genre et développement*, c'est l'autonomie des femmes plutôt que leur incorporation au dispositif du développement. Malgré cela, le courant GED est sujet à critiques lui aussi. Selon l'auteure Colette St-Hilaire, l'approche GED ne remet pas fondamentalement en cause la notion de développement et sous-tend qu'un bon développement est réalisable. Elle affirme ainsi que « la vérité du développement se conjugue à la vérité des femmes, ouvrant la porte à l'émergence d'un nouveau dogme féministe dans le développement »⁸⁹. De plus, madame St-Hilaire affirme que l'approche « GED est aveugle à son propre discours »⁹⁰ et, de ce fait, est incapable de

⁸⁸ *Idem*, p. 211-212.

⁸⁹ *Idem*, p. 213.

⁹⁰ *Idem*, p. 214-215.

poser un regard distancié par rapport au dispositif du développement qui se construit et même s'auto-construit autour du discours de l'approche *Genre et développement*.

Cependant, il faut bien admettre que cette dernière critique au sujet de l'approche *Genre et développement* vaut sans aucun doute pour toutes les théories du développement qui amènent dans leur sillage une construction du discours qui fait partie du dispositif même du développement. Il faut sans doute voir ici une caractéristique inhérente à la notion de développement d'induire un processus de théorisation et d'auto-construction du discours qui sert de justification et de légitimation à la mise en œuvre du développement et ce, quelle que soit la théorie du développement.

Cependant, malgré ces critiques, ce qui nous semble intéressant de souligner relativement à l'approche féministe du développement, et particulièrement à l'approche *Genre et développement*, est qu'elle tient compte du secteur de la reproduction sociale et qu'elle permet de saisir jusqu'à quel point le système productif assujettit le système reproductif et tout un pan de la vie des femmes, mais aussi des hommes, qui se trouvent en dehors de la sphère productive. Cette approche permet donc de faire non seulement le lien entre le privé et le public, mais aussi entre le formel et l'informel. C'est non seulement le travail au foyer effectué par les femmes qui peut être pris en compte, mais aussi tout le travail informel, le travail de bénévolat qui se retrouve par extension dans cette sphère de la reproduction sociale au sens large. Cette façon de concevoir le développement a pour effet de décentrer le développement de la sphère productive pour en donner une compréhension plus large qui tient compte de l'ensemble des activités de la vie des femmes et des hommes à la fois au plan économique, social, culturel, etc. En ce sens, la finalité du développement dans la perspective féministe du développement ne se situe plus simplement par rapport au système économique, mais plutôt par rapport à l'ensemble des secteurs du système social.

Nous allons regarder maintenant l'approche du développement humain qui a été très présente à l'échelle internationale dans les pays en voie de développement, et qui présente des similitudes avec l'approche féministe du développement.

Le développement humain

Le concept de développement humain a été lancé en 1990 par les Nations unies avec le Rapport mondial sur le développement. Cette nouvelle façon d'appréhender le développement faisait suite à l'approche des besoins essentiels mise en œuvre dans les années 1970 par l'ONU et à celle de l'ajustement structurel dans les années 1980 qui a eu des effets désastreux sur beaucoup de pays en voie de développement. Les programmes d'ajustement structurel élaborés par le Fond monétaire international (FMI) avaient pour objectif « d'assainir » l'économie des pays en voie de développement et surtout d'assurer le remboursement des dettes de ces pays et l'élimination de leur déficit. Dans les années 1990, l'ONU a lancé un programme où elle a tenté d'élargir et de donner une nouvelle finalité au développement en proposant la notion de développement humain. Ainsi, selon le rapport du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) de 1996 :

Le temps était venu de porter un regard plus global sur l'amélioration de la condition humaine, afin de tenir compte de tous les aspects du développement humain tant en ce qui concerne les pays industrialisés que les pays en développement, les hommes que les femmes, les générations présentes que les générations futures. Le concept de développement humain allait donc bien au-delà du revenu et de la croissance, et visait à ce titre à l'épanouissement de toutes les potentialités humaines. Il mettait l'accent sur la nécessité de placer les individus (leurs besoins, leurs aspirations, leurs choix) au centre de l'action en faveur du développement.⁹¹

⁹¹

PNUD, 1996, *Rapport mondial sur le développement humain 1996*, Paris, Économica, p. 55.

La principale originalité du concept de développement humain est sans doute que, pour une des premières fois, une théorie du développement reconnaît que l'augmentation des revenus ne constitue pas le seul élément valable pour jauger le développement. Ainsi, on affirme dans le rapport sur le développement humain :

la mise en valeur des potentialités humaines est trop souvent confondue avec l'augmentation du revenu. De nombreuses études sur les défavorisés ont montré qu'à leurs yeux, l'augmentation du revenu ne correspond qu'à l'une des aspirations prioritaires parmi tant d'autres : une alimentation adaptée, l'accès à l'eau potable, l'amélioration des services de santé, un accès plus large des enfants à un système éducatif de meilleure qualité, des transports à prix abordables, la possibilité de se loger convenablement, un moyen de subsistance sûr et l'accès à des emplois productifs et gratifiants. Disposer d'un revenu permet de répondre à certains de ces besoins, mais en aucun cas de les satisfaire en totalité. Au-delà encore, les individus attachent une grande importance à d'autres avantages moins matériels, notamment la liberté de mouvement et d'expression, l'absence d'oppression, de violence ou d'exploitation. Ils manifestent également la volonté de donner un but à leur existence et de contrôler leur destinée. En tant que membres d'une famille ou d'une communauté, ils attachent de l'importance à la cohésion sociale et revendiquent le droit de maintenir leurs traditions et leur propre culture. L'argent à lui seul ne permet pas d'exercer ces choix.⁹²

Également, pour une des premières fois, le concept de développement humain tient compte des facteurs intangibles de développement, comme le travail des femmes au foyer et le travail au niveau de la communauté. Selon le rapport du PNUD, ce type d'activités :

transcende leur impact économique. Ces activités reproduisent la société toute entière et pas seulement la main-d'œuvre. Dans ce sens, elles ont une valeur humaine intrinsèque qui ne peut pas être réduite à des unités de temps ou d'argent. Grâce à elles, les relations familiales et communautaires sont enrichies, les traditions culturelles sont entretenues et le développement humain est stimulé. C'est ainsi que peut être définie la reproduction sociale

⁹² *Idem*, p. 55

au sens large. [...] L'approche du développement humain, en revanche⁹³, les considère comme des activités sociales vitales.⁹⁴

En ce sens, le développement humain peut être mis en lien avec l'approche *Genre et développement* décrite précédemment qui, elle aussi, tient compte des activités liées à la reproduction sociale. De plus, si le concept de développement humain utilise encore la notion de croissance pour améliorer le sort des populations appauvries de la planète, il propose néanmoins de baliser cette croissance vers des objectifs et une finalité vraiment orientée vers le mieux-être des populations. Le développement humain propose d'encourager une croissance qui soit génératrice du plein emploi et qui favorise la sécurité des moyens de subsistance. Une croissance qui s'exerce dans un cadre démocratique où les personnes jouissent de la liberté d'expression et du contrôle de leur destin, une croissance qui favorise la répartition équitable des fruits de la croissance. Enfin, une croissance qui suscite la coopération sociale et la diversité culturelle et qui s'effectue dans une optique de développement viable pour la préservation des ressources et le bien-être des communautés. Comme nous le voyons dans cette approche du développement humain, les finalités de la croissance économique sont orientées vers le mieux-être des personnes et des communautés. D'ailleurs, selon les auteurs du PNUD, la personne humaine est au cœur du concept de développement humain puisque, selon le rapport du PNUD de 1998 : « La croissance économique et la progression de la consommation ne sont donc pas, ici considérées comme des fins en soi, mais plutôt comme des moyens de faire progresser ce développement humain »⁹⁵.

Au plan des indicateurs du développement humain, le concept repose sur trois indicateurs principaux qui composent l'indice de développement humain (IDH). Ces trois indicateurs

⁹³ Par opposition aux nouvelles théories de la croissance (élaborées notamment par Paul Romer et Robert Lucas) qui présentent ces activités comme des intrants qui sont transposables au capital humain ou au capital social.

⁹⁴ PNUD, 1996, *op. cit.*, p. 58

⁹⁵ PNUD, 1998, *Rapport mondial sur le développement humain 1998*, Paris, Économica, p. 18.

sont : l'espérance de vie, le niveau d'éducation et le niveau de vie⁹⁶. Cependant, d'autres indicateurs sont considérés également pour déterminer le niveau de développement humain. Dans les pays en voie de développement, on parle notamment de l'accès à l'alimentation, de la place des femmes dans la société, du taux de mortalité infantile, de l'accès à l'eau potable, de la dégradation de l'environnement, de la présence de conflits ou de guerre et de régime démocratique. Dans les pays dits développés, on parlera de la place des femmes dans la société et sur le marché du travail, des mesures de protection sociale, de l'espérance de vie, de l'accès aux sources d'informations (bibliothèques publiques, journaux, radio, etc.) et de la dégradation de l'environnement.

Le développement humain est donc un concept global qui intègre plusieurs dimensions relatives au développement des personnes comme la participation sociale, l'accès aux ressources de base, la démocratie, la qualité de l'environnement, l'état de santé des populations et les mesures de protection sociale.

Ainsi, dans la conception du développement humain, nous voyons apparaître un renversement des tendances à l'effet que la croissance n'est plus considérée comme la finalité du développement, mais plutôt comme un moyen pour mettre en œuvre le développement humain. Il y a donc là une orientation de la finalité du développement et de l'économie au service de la personne humaine, et non l'inverse.

Évidemment, malgré tous ces beaux principes, le concept de développement humain n'a pas réussi à inverser les tendances à la paupérisation des communautés et à la soumission du développement aux politiques néo-libérales qui s'étendent partout sur la planète à la faveur de la mondialisation. Ainsi, le rapport du PNUD de 1998 affirme :

les choix politiques restent dominés par le souci de la croissance économique comme une fin en soi. Dans ce contexte, on mesure souvent le succès

⁹⁶ Tiré du rapport du PNUD, 1996, *op. cit.*, p. 120.

et l'échec à l'aune de la progression du PIB et des résultats des marchés financiers, au lieu d'envisager comment la croissance économique peut contribuer au développement humain durable et équitable.⁹⁷

Par ailleurs, le développement humain n'échappe pas à la critique et, pour certains auteurs, ce concept peut être perçu lui aussi comme la nouvelle rhétorique pour sauver une fois de plus la notion de développement. En effet, selon Gilbert Rist, si le développement humain montre une volonté de sortir de « l'ornière économiste »⁹⁸ la notion de développement, il n'en demeure pas moins que le choix des indicateurs du développement humain demeure conforme aux valeurs occidentales traditionnelles, évoquées notamment par le calcul du revenu de base en lien avec le produit national brut (PNB), lequel tient compte uniquement des valeurs marchandes, en omettant tout ce qui s'échange comme valeurs non marchandes. Mais selon nous, la plus importante critique de Rist sur le développement humain est que celui-ci demeure sur le mode normatif, c'est-à-dire que le développement humain se définit comme la situation souhaitée et surtout qu'il s'inscrit dans l'esprit :

d'un nouvel humanisme qui concilie la générosité et le repli individualiste, l'engagement en faveur des plus démunis et l'ingérence politique, la préoccupation pour la misère humaine et l'exaltation de la concurrence pour permettre aux meilleurs de gagner. [...] Le développement humain participe de cette contradiction fondamentale qui permet de dénoncer ce que l'on recommande, et de pratiquer ce que l'on considère comme inacceptable.⁹⁹

À cet égard, Rist mentionne que le développement humain dénonce à la fois les inégalités au plan mondial tout en proposant l'ouverture des marchés. Dans le même sens, et selon l'analyse de Colette St-Hilaire sur les dispositifs du développement, le développement humain peut être perçu comme faisant partie lui aussi du dispositif du développement qui permet de continuer à mettre en œuvre des politiques de développement s'adressant aux

⁹⁷ PNUD, 1998, *op. cit.*, p. 18.

⁹⁸ Rist, 1996, *op. cit.*, p. 335.

⁹⁹ *Idem*, p. 341-342.

femmes et aux hommes et qui deviennent ainsi les sujets du développement à travers les théories, les discours et les institutions liés au développement. Le développement humain serait ainsi un élément de plus mis au service du dispositif du développement lui-même.

Ces critiques, si elles apparaissent justifiées, n'empêchent pas pour autant de percevoir dans la théorie du développement humain une autre façon d'appréhender le développement. Un mode d'appréhension du développement où la croissance économique est clairement identifiée comme un moyen plutôt qu'une fin et où les conditions économiques ne sont pas reconnues comme les seuls facteurs du développement et où les activités liées à la reproduction sociale sont prises en compte. Il semble donc y avoir, dans cette manière d'envisager le développement humain, des éléments pouvant servir à une autre conceptualisation du développement.

La crise du développement, l'impasse des théories du développement

Toutes ces théories forment ce que nous pouvons appeler le corpus du paradigme critique du développement. Ces théories ont été élaborées depuis les années 1960 et 1970 devant le constat du développement inégal à l'échelle planétaire, comme nous l'avons mentionné précédemment. Cependant, depuis les années 1980, un nouveau constat s'impose : celui de l'échec des théories du développement et de l'impasse du concept de développement lui-même. Cette impasse de la notion de développement se révèle de deux façons : d'une part, par la crise du développement qui s'accroît toujours plus et, d'autre part, par le constat de l'échec des théories du développement par les théoriciens eux-mêmes. Nous allons examiner attentivement ces manifestations de l'impasse du développement en commençant par regarder les crises de l'économie-monde.

Les crises économiques ne sont pas nouvelles et des historiens comme Fernand Braudel et Immanuel Wallerstein ont montré que, si l'économie-monde a connu une expansion relativement continue depuis son avènement au XVI^e siècle, elle a cependant été aussi

secouée par plusieurs crises ou contractions qui ont freiné son mouvement. Ces crises ont été expliquées par plusieurs auteurs (Kondratieff; Wallerstein; Juglar) et de plusieurs façons¹⁰⁰.

Selon Immanuel Wallerstein, les crises qui ont secoué l'économie mondiale font partie intégrante du système d'expansion de l'économie-monde; en fait, elles sont inhérentes au système du développement capitaliste qui produit des « goulots d'étranglement » (Wallerstein, 1982) dus à une surproduction mondiale. Les crises dans le système de l'économie-monde représentent un moment de restructuration pour mieux poursuivre l'expansion de l'économie-monde. En ce sens, Wallerstein mentionne :

La recherche permanente de l'accumulation a été l'axe essentiel de l'économie-monde capitaliste. Chaque fois que les forces économiques du système d'entrepreneurs privés aussi bien que collectifs se sont heurtées à un ralentissement de l'accumulation dû à un goulot d'étranglement qu'elles avaient elles-mêmes provoqué, elles ont toujours agi efficacement pour ouvrir ou contourner ce goulot, et retrouver le chemin de l'accumulation globale. »¹⁰¹

Les solutions trouvées jusqu'à présent ont été l'innovation technologique et la mise en place d'un processus de redistribution spatiale de la production qui accentuent la hiérarchie spatiale à l'échelle mondiale et, par conséquent, le renforcement du développement inégal entre les pays. On parle alors de pays dans la périphérie ou la semi-périphérie. D'autres auteurs ont parlé aussi de division internationale du travail (Aydalot, 1985). Selon Jacques Adda, le phénomène de périphérisation correspond au « processus de restructuration des productions des régions tombant sous le contrôle politique ou économique du centre de l'économie-monde en fonction de ses besoins de consommation finale ou intermédiaire »¹⁰².

¹⁰⁰ Pour en savoir plus à ce sujet, voir le document déjà cité : Tremblay, Suzanne, 1999a, *op. cit.*, p. 13.

¹⁰¹ Wallerstein, Immanuel, 1982, « La crise comme transition », in *La crise quelle crise ?*, Paris, Maspéro, p. 11.

¹⁰² Adda, Jacques, 1996, *La mondialisation de l'économie*, Genève Paris, Éditions, La Découverte, p. 49.

Cette redistribution géographique des espaces de production relève de la mondialisation et de la globalisation des échanges qui se sont accentuées depuis les années 1980. Cependant, ce phénomène de spécialisation de l'espace n'a pas permis pour autant de résoudre le problème de la demande globale dans laquelle s'incarne la crise mondiale.

Ainsi, cette crise semble prendre forme d'une façon toujours plus marquée, notamment par un clivage de plus en plus grand entre les nantis et les pauvres, des sociétés du Nord comme du Sud, entre les inclus de ce système mondial, les manipulateurs de symboles, comme les nomme Robert Reich (1993), et les exclus de cette économie-monde, bref entre un monde d'opulence dont les acteurs font partie du système d'échange mondial et un monde d'exclusion où la pauvreté et la marginalité sont omniprésentes. Il se dessine ainsi des espaces d'exclusion, des territoires de la marginalisation. Ces territoires et ces espaces ne sont pas excentriques à l'économie-monde; ils se découpent à l'intérieur de chaque société de l'espace mondialisé. Ils se situent autant en Europe, en Afrique, en Asie qu'en Amérique.

À ce sujet, Serge Latouche écrivait, en 1991, que :

40 000 enfants meurent de misère à chaque jour dans les pays du Sud, qu'il y avait 40 millions de pauvres en Europe de l'Ouest, 20 à 30 millions de Nord-américains vivant en dessous du seuil de la pauvreté et avec les autres pauvres de l'Europe de l'Est, cela dépassait largement les 100 millions.¹⁰³

Dans le même sens, en 1999, Dominique Méda affirmait qu'on « recensait 5,5 millions de pauvres en France en 1994 et 33 millions de pauvres aux Etats-Unis »¹⁰⁴. Et puis, en l'an 2000, le rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture mentionnait qu'il y avait 100 000 personnes qui mouraient de faim à chaque jour sur la planète, et qu'il y avait 826 millions de personnes sous-alimentées de façon chronique et, de ce nombre, 515 millions vivaient en Asie, 186 millions en Afrique et 34 millions dans

¹⁰³ Latouche, 1991, *op. cit.*, p. 27.

¹⁰⁴ Méda, Dominique, 1999, *Qu'est-ce que la richesse ?*, Paris, Aubier, Alto, p. 17.

les pays développés du Nord¹⁰⁵. De plus, toujours selon les données du PNUD citées dans le livre de Jean Ziegler :

Plus de 2 milliards d'êtres humains vivent dans ce que le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) appelle « la misère absolue », sans revenu fixe, sans travail régulier, sans logement adéquat, sans soins médicaux, sans nourriture, sans accès à l'eau propre, sans école.¹⁰⁶

Au Canada et au Québec, qui font partie des pays industrialisés où le niveau de vie est parmi le plus élevé, la pauvreté se fait sentir tout de même puisqu'il y avait plus de 5 millions et demi de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté en 1996 au Canada, dont plus d'un million au Québec en 1998¹⁰⁷. De plus, il semble que l'écart se creuse de plus en plus entre les riches et les pauvres au Canada puisque près de la moitié des personnes vivant dans la pauvreté travaillent à temps plein et que « 20 % des familles canadiennes les plus riches se sont accaparées 90 % de l'augmentation du revenu moyen »¹⁰⁸. D'ailleurs, la crise du développement prend forme également dans l'iniquité de la répartition des richesses qui se produit à l'échelle planétaire. Ainsi, selon les données présentées par Jean Ziegler « en 2002, 20 % de la population du monde accapare plus de 80 % de ses richesses, possède plus de 80 % des voitures en circulation et consomme 60 % de l'énergie »¹⁰⁹. De façon encore plus précise, Jean Ziegler mentionne :

Les 225 patrimoines privés les plus élevés du monde atteignent, pris ensemble, 1 000 milliards de dollars. Cette somme correspond au revenu annuel

¹⁰⁵ Chiffres cités dans le livre : Ziegler, Jean, 2002, *Les nouveaux maîtres du monde et ceux qui leur résistent*, Paris, Fayard, p. 13.

¹⁰⁶ *Idem*, p. 15.

¹⁰⁷ Données obtenues à partir des chiffres présentés dans le texte de Simon Langlois, « L'état du Québec, les conditions de vie », in Côté, Roch, Venne, Michel, 2002, *L'annuaire du Québec 2003*, Montréal, Fides, p. 177.

¹⁰⁸ Gagnon, Claire, Lauzon Johanne, Rivest, Isabelle, 1997, « Économie sociale une tour de Babel ? », *La gazette des femmes*, nov.-déc., vol. 19, n° 4, Conseil du statut de la femme, p. 9.

¹⁰⁹ Ziegler, Jean, *op. cit.*, p. 75.

accumulé des 2,5 milliards de personnes les plus pauvres de la planète, soit 47 % de la population totale. »¹¹⁰

Ces quelques données illustrent l'ampleur de la crise et de l'iniquité grandissante qui se dessine à l'échelle de la planète et qui prend forme dans les territoires nationaux, régionaux et même locaux.

Ainsi, les espaces d'exclusion marqués par la paupérisation prennent de multiples formes, que ce soit des pays entiers en proie à la famine, par exemple dans la région de l'Afrique subsaharienne, des régions rurales ou des espaces centraux urbains en dévitalisation, etc. Ils sont à la fois des espaces géographiques mais aussi des espaces sociaux où la pauvreté, l'exclusion, la marginalité, l'excentricité deviennent les lieux communs de ces « régions qui perdent » de l'économie-monde. Ces territoires d'exclusion, comme l'affirme Serge Latouche dans la citation suivante, représentent à la fois l'impasse du développement et l'espoir d'un changement social :

Les trois quarts du monde en dépit du fossé qui les sépare présentent un certain nombre de traits communs. Ils sont tous des victimes du progrès, dans une situation d'exil intérieur par rapport à la modernité planétaire. Sous-prolétaires d'Occident, aborigènes des réserves ou déracinés des campagnes des PMD, ces exclus objectifs du grand banquet de la surconsommation vivent leur exclusion en produisant des cultures de la pauvreté. [...] Les masses abandonnées de l'ancien tiers monde sont en passe de constituer cette chose paradoxale et nouvelle : une société de marginaux. Il ne s'agit plus de petits groupes isolés au sein d'une société riche, mais de la constitution d'une autre société. »¹¹¹

La crise s'incarne donc à la fois dans l'organisation de l'économie mondiale et aussi dans les conséquences dévastatrices qu'elle produit à l'échelle planétaire. Cette crise représente d'une certaine façon l'impasse des décennies de développement. En effet, malgré plus d'un

¹¹⁰ *Idem*, p. 73.

¹¹¹ Latouche, *op. cit.*, p. 29.

siècle de développement et de théories sur le développement, des auteurs et des analystes en arrivent à la conclusion de l'impasse et même de l'échec du développement. En d'autres mots, malgré les multiples théories, rapports sur le développement et programmes de développement, la pauvreté s'est accentuée et l'économie-monde vit une crise structurelle depuis plusieurs années.

C'est en ce sens que plusieurs auteurs et chercheurs scientifiques se sont mis à parler de l'échec du développement et même de la fin du développement annoncée par François Partant dès 1982. En effet, dans son livre, François Partant affirmait :

Le développement, cet ensemble de facteurs dynamiques d'ordre économique, technique, social politique et culturel, dont l'interrelation donne au système sa cohérence, n'est pas du tout ce que nous avons cru qu'il était : la finalité même de l'évolution humaine. Limité dans l'espace, il l'est aussi nécessairement dans le temps. Il n'aura été que l'aventure d'une petite fraction de l'humanité, [...] il est en outre le produit très spécifique de la civilisation dont l'Europe a été le foyer initial, comme d'ailleurs le moyen de l'expansion de cette civilisation dans le monde. Sa fin ne peut donc être que la fin de cette dernière, avec les deux formes d'organisation socio-politique qu'elle a engendrées : le capitalisme et le socialisme.¹¹²

De son côté, Serge Latouche illustre de cette façon l'échec du développement :

En 1988, le Secours catholique fêtait sa cent millième micro-réalisations. Or le Secours catholique n'est que l'une des 550 ONG recensées en France, des 2 542 ONG répertoriées dans les pays de l'OCDE en 1990. Les micro-projets se comptent par millions. Malgré tout, les PMA (pays moins avancés) bénéficiaires sont toujours des PMA. Le Burkina Faso et la province du Yatenga reste une zone déshéritée. Ces échecs globaux répétés, comme ceux du développement, n'empêchent pas le fonctionnement du mythe. [...] Pourtant, l'échec global de l'aide est une conséquence nécessaire de la logique excluante de la modernité.¹¹³

¹¹² Partant, François, 1982, *La fin du développement. Naissance d'une alternative ?*, Paris, Maspéro, p. 19.

¹¹³ Latouche, 1991, *op. cit.*, p. 102.

Gilbert Rist affirme, quant à lui :

que le repli de la problématique du « développement » — dont les bienfaits devaient s'universaliser — sur l'aide humanitaire — destinés à des groupes stigmatisé par l'exclusion — constituent un des signes les plus graves de la crise du développement.¹¹⁴

Plus, près de nous, au Québec, le chercheur québécois Mario Polèse constatait, dès 1996, en parlant du développement local que : « malgré l'unanimité autour du développement local comme nouveau concept, il serait difficile de prétendre que les choses ont beaucoup changé depuis vingt ans en matière de développement régional au Québec et au Canada »¹¹⁵.

Enfin, très récemment, le sociologue des sciences économiques Immanuel Wallerstein affirmait que :

l'économie-monde capitaliste est maintenant entrée dans sa crise terminale, qui pourrait durer jusqu'à cinquante ans. La vraie question est celle-ci : que va-t-il se passer au cours de cette transition entre l'actuel système-monde et quelque autre système historique ?¹¹⁶

Ainsi, l'échec du développement prend forme de plusieurs façons : d'une part, il prend forme sur le terrain de l'effroyable bilan du développement ou du mal-développement qui s'étend à l'échelle planétaire et que nous avons décrit précédemment; d'autre part, cet échec s'incarne dans celui des théories du développement qui ne fonctionnent pas ou alors fonctionnent seulement pour une partie de la planète et des territoires. En ce sens, l'échec du développement est celui du construit social et économique qui véhicule des valeurs, des

¹¹⁴ Rist, *op. cit.*, p. 394.

¹¹⁵ Polèse, Mario, 1996, « Le développement local revu et corrigé : récit d'une douce illusion dangereuse », in Coté, S. et al., *Le Québec des régions : vers quel développement ?*, Rimouski, GRIDEQ/GRIR, p. 321.

¹¹⁶ Wallerstein, Immanuel, 2001, « Le système-monde en désagrégation », in Mercure, Daniel, (sous la direction de), *Une société-monde ? Les dynamiques sociales de la mondialisation*, Sainte-Foy, PUL, p. 42.

normes et un contenu précis et qui représente une certaine idée du développement, une idée occidentale du développement lié essentiellement à l'économie, car dans la vision occidentale et évolutionniste du développement, celui-ci apparaît essentiellement économique, c'est-à-dire qu'il est induit par des facteurs ou des actions à caractère économique et qu'il a une finalité économique.

Ce constat sur l'échec du développement a amené des auteurs à poser la question du dépassement de l'échec du développement et à explorer d'autres voies. Gilbert Rist, dans son livre, mentionne trois voies pour tenter de dépasser l'échec du concept de développement. Une première voie consiste à réguler le capitalisme mondial par des règles et des contrôles internationaux. Rist parle de « gérer sans illusion un système que l'on sait pervers. Parce qu'on ne peut pas rester les bras croisés face à la misère du monde »¹¹⁷. Une deuxième voie pour franchir l'impasse du développement, est celle de « parier sur les aspects positifs de l'exclusion »¹¹⁸. Cette voie s'exprime dans le courant de l'après-développement et de la vie dans l'informel que nous allons regarder dans les pages qui suivent. Enfin, une troisième voie est celle de la reconceptualisation du développement. Il s'agit d'une voie que nous allons également chercher à explorer dans cette thèse.

Les théories de l'après-développement et la vie dans l'informel

Plusieurs auteurs (Sachs; Vachon; Latouche; Esteva; etc.) affirment que les territoires d'exclusion où sévissent la pauvreté et le naufrage du développement représentent aussi l'espoir d'un changement social qui est en train de se mettre en œuvre. En effet, malgré la misère, les territoires de l'exclusion et de la marginalité sont devenus, pour les tenants de l'après-développement ou de l'anti-développement, des territoires où s'exerce une nouvelle organisation des rapports marchands et des rapports sociaux. Au cœur même de l'exclusion et de

¹¹⁷ Rist, 1996, *op. cit.*, p. 405

¹¹⁸ *Idem*, p. 405.

la marge, il y a des espaces où des dispositifs différents sont mis en place par les marginaux pour continuer à vivre au cœur même de l'exclusion. Ces auteurs appellent les territoires de l'exclusion : la société informelle.

La vie dans l'informel n'est pas basée sur les mêmes valeurs que dans la société formelle. L'utilitarisme, le productivisme, l'accumulation et la croissance ne sont plus les maîtres-mots de la vie dans les sociétés informelles. La vie semble plutôt basée sur la frugalité, la gestion prudente des ressources, la sociabilité et l'entraide. La communauté devient l'alpha et l'oméga de la vie sociale, car la communauté est au centre de la vie informelle. Serge Latouche décrit ainsi la société informelle :

L'économie informelle à l'inverse n'est pas dissociable du contexte social, c'est-à-dire des rapports tribaux ou « néo-claniques » d'une identité culturelle résiduelle ou réinventée, de croyances métaphysiques ou religieuses (comme les cultes syncrétiques), de pratiques quotidiennes très spécifiques sur le plan alimentaire, sur le plan vestimentaire ou sur tous les autres plans. L'informel couvre l'ensemble des pratiques de la quotidienneté, de l'enlèvement des ordures ménagères au fonctionnement des groupes théâtraux. L'économie occidentale ne trouve sa rationalité que dans la dissociation du social et son évacuation. La mise entre parenthèses, artificielle, du contexte social et culturel de l'économie informelle, son désenchaînement méthodologique par les analystes extérieurs en font une pratique aberrante et sans rationalité.¹¹⁹

Selon les tenants de la thèse de l'anti-développement, cette nouvelle société s'érige au cœur même de la société formelle; elle se bâtit sur les décombres du développement, elle en est le produit, car ce sont les laissés-pour-compte du système économique officiel et capitaliste qui sont les protagonistes de cette nouvelle organisation sociale et communautaire. La société informelle se nourrit aussi du système économique officiel puisqu'elle se propage sur ses ruines, et elle sert même d'exutoire à la société capitaliste pour accueillir les personnes toujours plus nombreuses dans les territoires de la pauvreté. De plus, la société

¹¹⁹ Latouche, Serge, *op. cit.*, p. 123.

informelle s'organise dans les interstices de la société capitaliste, dans les territoires d'exclusion ou dans les « poches de pauvreté » où l'initiative, l'inventivité, la débrouillardise sont les sources de la survie. Gustavo Esteva parle de « l'homme communautaire, de l'homme post-développement ou encore de l'homme post-moderne »¹²⁰ pour qualifier cet homme ou cette femme qui œuvre dans la société informelle et aux marges de la société.

Cette société informelle n'a, par essence, ni début ni fin. Elle existe simplement; elle n'a pas d'organisation officielle, elle repose sur des bases intangibles et pourtant très claires; il ne s'agit surtout pas de reproduire l'esprit et la lettre de la société fondée sur la prédominance de l'économie, mais au contraire de retrouver une nouvelle sociabilité basée sur la communauté, l'entraide et la solidarité. À l'exemple de Karl Polanyi (Clerc, 1995), Serge Latouche parle « de réinsertion de l'économique dans le tissu social, parfois même de son absorption complète »¹²¹.

Cette société informelle semble davantage s'organiser dans les pays pauvres et dans les pays du Sud, mais la vie informelle se propage aussi dans les pays plus riches et dans les pays du Nord. Elle s'étend de plus en plus car, comme nous l'avons vu, le néo-libéralisme et l'extension de l'économie-monde font aussi des ravages dans le Nord; si l'économie se mondialise, la pauvreté aussi¹²². Dans les pays riches, la vie informelle est peut-être moins souterraine, mais il n'en reste pas moins qu'il existe de véritables circuits de la pauvreté où les banques alimentaires, les marchés de recyclage, les comptoirs vestimentaires, les cuisines collectives, les banques communautaires, etc. permettent aux personnes démunies des sociétés riches de survivre. On parle ici davantage de projets alternatifs, d'économie sociale et de développement communautaire.

¹²⁰ Esteva, Gustavo, 1993, « Une nouvelles sources d'espoir : "les marginaux" », *Interculture*, Montréal, Institut interculturel de Montréal, vol. XXVI, n° 2, p. 7.

¹²¹ Latouche, 1991, *op. cit.*, 112 p.

¹²² Comme l'a si bien montré Michel Chossudovsky dans son livre : *La Mondialisation de la pauvreté*, Montréal, Ed. Écosociété, 1998, 248 p.

Ces réalités ne se recoupent pas toujours parfaitement, mais il n'en reste pas moins qu'il semble exister de plus en plus de « passerelles »¹²³ entre l'économie informelle du Sud et les initiatives alternatives du Nord. On parle aussi de plus en plus de *la société civile mondiale* (Groupe de Lisbonne, 1995) pour répondre aux besoins criants des naufragés du développement et de *la société civile planétaire* comme :

le lieu où se déploient de nouveaux mouvement sociaux, où s'affirment des fonctions et des structures inédites, où s'inventent des rapports nouveaux entre les hommes et les nations, où se pensent le monde et la société en dehors des canons figés de la doxa dominante ou de sa négation habituelle.¹²⁴

Le courant de l'anti-développement ou de l'après-développement, comme ses auteurs l'appellent, se pose comme une alternative au développement et non comme une alternative de développement. En ce sens, selon Serge Latouche, il n'est pas porteur d'un autre projet développementiste, mais il propose plutôt la recomposition d'une autre société.

Évidemment l'approche de l'après-développement a été largement critiquée; d'une part parce qu'il s'agit d'une vision radicalement différente du mode de développement actuel. Cette approche, qualifiée par certains, de thèse « culturalistes radicales »¹²⁵ et de thèse « localiste »¹²⁶, peut être perçue, en effet, comme une utopie localiste qui magnifie la pauvreté comme mode de vie et qui, en ce sens, est teintée de misérabilisme et fait fi des acquis et des bienfaits de la modernité. Dans la même optique, l'approche de l'après-développement peut même être qualifiée de tiers-mondiste puisqu'elle propose une société

¹²³ Latouche, Serge, 1995, « Autre économie ou autre société», in Latouche, S. (sous la direction de), *L'économie dévoilée. Du budget familial aux contraintes planétaires*, Paris, Les Éditions Autrement, Collection Mutations, n° 159, p. 190-195.

¹²⁴ Ziegler, *op. cit.*, p. 282.

¹²⁵ Guichaoua André et Goussault, Yves., 1993, *Sciences sociales et développement*, Paris, Armand Colin, p. 143.

¹²⁶ Pietersen, Jan Nedvervenn, 2001, *Development theory. Deconstructions/Reconstructions*, London, Sage Publications, p. 154-155.

de l'informel qui s'appuie davantage sur des exemples qui se développent dans les pays du Sud.

Suite à cette critique un peu primaire qui refuse d'une certaine façon la critique même du concept de développement s'est élevée une autre critique qui perçoit plutôt l'après-développement comme un vide conceptuel. Selon les tenants de cette critique, comment imaginer et nommer ce qui n'existe pas ? Peut-on vraiment remplacer le terme développement par un vocable aussi peu significatif que celui de l'après-développement ? Comment nommer l'évolution de l'organisation sociale, culturelle et économique si le terme développement n'est plus utilisé ? Il faut bien comprendre ici que c'est l'usage du terme qui est en cause car la réalité, qu'elle se nomme développement ou autrement, demeurera la même si une volonté profonde de changement pour dire mais surtout pour mettre en œuvre l'organisation des communautés humaines n'est pas mise de l'avant. C'est ainsi que, pour certains, le débat pour le développement devient simplement un débat de sémantique puisque l'autre développement existe déjà puisqu'il évoque tous les groupes de la société civile qui travaillent à la mise en œuvre d'alternatives de développement et, ce faisant, d'alternatives au mode de développement actuel. Il peut paraître futile à première vue de voir le débat sur l'après-développement uniquement comme un débat sémantique. Nous croyons cependant que c'est en partie là que réside l'essence du débat sur le développement, c'est-à-dire sur la sémantique du développement, qui fait référence au sens de ce terme et au contenu qui lui est donné.

CONCLUSION

Le sens du développement est au cœur de cette recherche, et pour ce faire, nous avons voulu explorer deux voies dont parle Gilbert Rist, celle de la recomposition du développement par les groupes de la société civile et celle de la reconceptualisation du développement. Selon nous, ces deux voies ne sont pas en discontinuité. Au contraire, il

s'agit de chercher à reconceptualiser le développement à partir des actions et des pratiques des groupes de l'espace non institutionnel.

Pour ce faire, nous avons présenté un tour d'horizon des théories du développement, allant de l'approche libérale du développement jusqu'à l'approche du développement humain. Cette description des théories du développement nous a permis de voir apparaître trois grands paradigmes de développement, présentés dans le tableau synthèse qui suit (voir tableau 1). D'abord, le paradigme classique du développement, qui est imprégné des théories économiques du développement. Ensuite, le paradigme critique du développement, qui a pris naissance avec la prise de conscience des méfaits imputables au mode développement classique, comme les disparités de développement, la diffusion inégale du développement, la pauvreté, la crise écologique, etc. Enfin, le paradigme de l'après-développement qui se présente comme celui de la rupture avec le concept même de développement puisque la notion de développement y est rejetée à la faveur de la recherche et de la recomposition d'une autre société.

Maintenant que nous avons pris connaissance de ces théories, nous allons tenter de voir comment les actions et les pratiques des organismes œuvrant sur le terrain, en l'occurrence, dans cette thèse, les groupes communautaires implantés au centre urbain de Chicoutimi, s'inscrivent dans ces théories et comment leurs actions peuvent être interprétées dans une perspective de reconceptualisation du développement. Ainsi, les théories que nous avons présentées, surtout celles du paradigme critique du développement ainsi que celle de l'après-développement, seront reprises pour comprendre et analyser l'action des groupes à l'étude et tenter d'explorer les dimensions d'un autre développement.

Toutefois, avant d'examiner la problématique de désintégration du centre urbain de Chicoutimi et les actions des groupes communautaires qui œuvrent sur ce territoire, nous allons présenter, dans le chapitre suivant, l'approche méthodologique que nous avons adoptée pour réaliser cette recherche.

Tableau 1 – Synthèse des approches de développement selon les grands paradigmes

LES APPROCHES DE DÉVELOPPEMENT	LES PRINCIPES ET PROPOSITIONS
LE PARADIGME CLASSIQUE DU DÉVELOPPEMENT	
L'approche libérale du développement	<p>L'approche libérale du développement s'inspire de la théorie évolutionniste où le développement apparaît comme une donnée naturelle et irréversible s'inscrivant dans l'ordre naturel des choses.</p> <p>L'approche libérale s'inspire des principes d'ordre économique comme le laisser-faire de François Quesnay, l'accumulation, la loi de l'harmonie des intérêts, la division du travail, la production de masse etc.</p>
La théorie du décollage de Rostow	<p>La théorie de Rostow s'inspire de la pensée évolutionniste.</p> <p>Selon la théorie de Rostow, il y a cinq étapes pour atteindre le stade de société développée. Ces cinq étapes sont : la société traditionnelle, les conditions préalables au démarrage, le démarrage, le progrès vers la maturité, la société de consommation de masse (Rist, 1996, 155).</p>
LE PARADIGME CRITIQUE DU DÉVELOPPEMENT	
La théorie de la dépendance et la théorie du centre et de la périphérie	<p>La théorie de la dépendance, nommée aussi théorie du centre et de la périphérie, a mis en lumière les phénomènes d'accumulation des pays développés aux dépens des pays en développement.</p> <p>Les auteurs de la théorie de la dépendance (Samir Amin, André Gunder Frank, Pierre Jalée, Enzo Faletto, etc.) d'inspiration marxiste ont notamment proposé les concepts d'échange inégal et de la division internationale pour expliquer le cycle de la dépendance économique des pays en voie de développement par rapport aux pays dits développés</p> <p>Dans la vision de la théorie de la dépendance, le système d'exploitation capitaliste des économies nationales des pays dominés sert de support et de relais à l'exploitation capitaliste et monopolistique par des firmes internationales</p>
L'analyse du centre et de la périphérie	<p>Découlant de la théorie de la dépendance, l'analyse du centre et de la périphérie a révélé les disparités du développement à l'intérieur des différentes régions des pays dits développés, notamment au Québec.</p> <p>Dans cette théorie les rapports entre le centre et la périphérie sont le support de l'inégalité entre les territoires.</p>

Tableau 1 (suite)

Les approches de développement	LES PRINCIPES ET PROPOSITIONS
L'analyse du centre et de la périphérie (suite)	Les dimensions techniques, institutionnelles et culturelles sont au cœur des rapports d'inégalités entre le centre et la périphérie.
Le développement endogène	<p>Le développement endogène est né avec la nécessité de freiner les inégalités du développement dans l'espace et de territorialiser le développement.</p> <p>La théorie du développement endogène relève du paradigme du développement par le bas et s'inscrit dans une approche essentiellement territoriale du développement.</p> <p>Selon les principes de John Friedmann le développement endogène est territorial, communautaire et démocratique.</p>
Le développement local	<p>Il est axé sur les besoins fondamentaux des personnes, la valorisation des ressources locales et sur les particularités historiques, sociales, culturelles et territoriales des communautés.</p> <p>Le développement local met l'accent sur la mise en œuvre d'initiatives et la synergie des partenaires au plan local.</p>
	<p>Cette approche est orientée vers l'amélioration des indices économiques traditionnels tels la croissance des emplois et des revenus à partir d'initiatives mises en œuvre par le secteur privé et la partenariat mixte.</p> <p>Il s'inscrit à l'intérieur du modèle fonctionnel classique par rapport au modèle d'ajustement aux marchés mondialisé.</p>
Le développement communautaire	<p>Le développement communautaire est une approche de développement fondée sur les solidarités et les initiatives à l'échelle des communautés locales.</p> <p>Il met au premier plan les acteurs de la communauté comme acteurs de développement.</p> <p>Il cherche à contrer les effets néfastes du développement économique libéral.</p> <p>Il s'agit d'un développement global où les dimensions sociales et culturelles influencent de façon prépondérante le développement.</p>

Tableau 1 (suite)

Les approches de développement	LES PRINCIPES ET PROPOSITIONS
Le développement économique communautaire	<p>Le DEC découle du développement communautaire.</p> <p>Il a pour objectif d'intégrer les dimensions sociales et économiques à l'échelle du territoire ou de la communauté.</p>
	<p>Le développement économique communautaire prend en compte les quatre dimensions suivantes : la dimension économique, la dimension territoriale, la dimension sociale et la dimension communautaire.</p>
L'économie sociale	<p>La nouvelle économie sociale intègre à la fois les coopératives et les entreprises associatives et elle se veut la base d'une nouvelle économie associative.</p>
	<p>Selon cette approche, les entreprises d'économie sociale doivent combiner à la fois des objectifs économiques et sociaux, être territorialisées, être intégrées et être le fruit de l'action de plusieurs partenaires, notamment pour le partenariat financier.</p>
	<p>L'économie sociale intègre aussi les principes suivants : une finalité de services pour les membres et à la collectivité plutôt que la recherche du profit, une autonomie de gestion, un processus de décision démocratique, la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus.</p>
Le développement social	<p>Le développement social semble lié aux dimensions et contextes sociaux, politiques, économiques et culturels.</p>
	<p>Le développement social a plutôt été lié aux politiques sociales de l'État, notamment au Québec depuis 1960.</p>
	<p>Le développement social se définit généralement à l'aide d'indicateurs sociaux du développement tels que le niveau de scolarisation et de revenus, l'état de santé et l'espérance de vie, le taux de personnes vivant sous le seuil de la pauvreté, le taux de chômage et le taux d'occupation de la population, etc.</p>
L'eco-développement et le développement durable	<p>L'environnement doit être pris en compte dans les modes de production afin de sauvegarder les écosystèmes à l'échelle locale et à l'échelle globale et de préserver les conditions de vie des communautés territoriales sur l'ensemble de la planète.</p>

Tableau 1 (suite)

Les approches de développement	LES PRINCIPES ET PROPOSITIONS
L'éco-développement et le développement durable (suite)	<p>Le développement durable se préoccupe des générations futures, il tient compte de l'équité entre les personnes, les pays du Nord et du Sud, les cultures, les hommes et les femmes, et finalement il favorise l'harmonie et la paix.</p> <p>Les communautés humaines doivent être au centre de l'approche écologique et le développement durable doit se faire en harmonie et en respectant la nature.</p> <p>Le développement écologique doit compter sur les ressources locales et sur les ressources renouvelables et il favorise l'utilisation de technologies appropriées c'est-à-dire peu dispendieuses et respectueuses de l'environnement.</p>
L'approche féministe du développement	<p>Selon l'approche féministe du développement, et particulièrement l'approche <i>Genre et développement</i>, il faut transformer les rapports de genre pour assurer la pleine participation des femmes dans le développement.</p> <p>L'approche féministe du développement propose de considérer le travail reproductif tout autant que le travail productif dans la planification des projets de développement.</p> <p>L'oppression des femmes prend sa source dans la subordination de la sphère de la reproduction à celle de la production, et la division du travail est à la source des inégalités de genre.</p> <p>L'approche féministe du développement est holistique et intègre les autres rapports sociaux définis à partir des différences de classe, de race, d'ethnie et d'âge, etc. Elle inclut aussi les concepts de développement équitable et durable.</p>
Le développement humain	<p>La théorie du développement humain reconnaît que l'augmentation des revenus ne constitue pas le seul élément valable pour jauger le développement.</p> <p>L'approche du développement humain considère les activités de reproduction sociale comme des activités sociales vitales.</p> <p>La personne humaine est au cœur du concept de développement humain.</p> <p>Le développement humain, repose sur des trois indicateurs principaux qui composent l'indice de développement humain (IDH). Ces trois indicateurs sont l'espérance de vie, le niveau d'éducation et le niveau de vie.</p>

Tableau 1 (suite)

Les approches de développement	LES PRINCIPES ET PROPOSITIONS
Le développement humain (suite)	<p>Il intègre aussi plusieurs autres dimensions relatives au développement des personnes comme la participation sociale, l'accès aux ressources de base, la démocratie, la qualité de l'environnement, l'état de santé des populations et les mesures de protection sociale.</p> <p>Dans la conception du développement humain, la croissance n'est plus considérée comme la finalité du développement, mais plutôt comme un moyen pour mettre en œuvre le développement humain.</p>
LE PARADIGME DE L'APRÈS-DÉVELOPPEMENT	
La théorie de l'après-développement et la vie dans l'informel	<p>Les territoires d'exclusion où sévissent la pauvreté et le naufrage du développement représentent aussi l'espoir d'un changement social qui est en train de se mettre en œuvre.</p> <p>Au cœur même de l'exclusion et de la marge, il y a des espaces où des dispositifs différents sont mis en place par les marginaux pour continuer à vivre au cœur même de l'exclusion. Les tenants de l'après-développement appellent ces territoires de l'exclusion la société informelle.</p> <p>La vie dans la société informelle semble plutôt basée sur la frugalité, la gestion prudente des ressources, la sociabilité et l'entraide.</p> <p>La communauté devient l'alpha et l'oméga de la vie sociale, car la communauté est au centre de la vie informelle</p> <p>Le courant de l'anti-développement ou de l'après-développement se pose comme une alternative au développement et non comme une alternative de développement</p>

CHAPITRE 2

LE CADRE CONCEPTUEL ET L'APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Chapitre 2

Le cadre conceptuel et l'approche méthodologique

INTRODUCTION

Dans ce chapitre, nous allons présenter en détail notre démarche méthodologique ainsi que les instruments et les techniques de recherche que nous avons utilisés. En premier lieu, nous allons présenter le cadre conceptuel utilisé pour l'analyse des données. En deuxième lieu, nous examinerons l'approche qualitative de la recherche et le paradigme de recherche ainsi que la dimension historique de la recherche. En troisième lieu, nous allons décrire les méthodes et les techniques de la recherche, pour terminer le chapitre sur l'apport au savoir et les limites de la recherche.

LE CADRE CONCEPTUEL

Pour tenter de répondre à notre proposition de recherche, nous avons élaboré un cadre d'analyse qui comprend six concepts intégrateurs en lien avec la notion de développement ainsi qu'en lien avec les théories utilisées dans cette recherche. Ces six concepts sont l'espace non institutionnel, le lien social, le changement social, le rapport au territoire, la vision du développement et le lien entre le local et le global. Ces six notions ont servi à la fois de concepts de base pour l'élaboration du canevas d'entrevue dont nous parlerons ultérieurement ainsi que pour l'analyse du sens des perceptions et des actions mises en

œuvre par chacun des groupes étudiés. Ces six concepts servent aussi d'éléments intégrateurs à l'observation et à l'analyse de l'action des groupes à l'étude.

Ces concepts s'articulent autour de la question centrale de cette recherche sur le développement induit par les groupes communautaires. Ils font référence à des dimensions fréquemment analysées dans les théories que nous avons utilisées dans notre cadre théorique, soit les théories du développement, notamment celles sur le développement local et régional et la théorie de l'après-développement, ainsi que les théories de l'espace et celles de l'analyse des mouvements sociaux. Ces concepts, qui proviennent des théories utilisées dans le cadre théorique, permettent de faire le pont entre le cadre théorique et les informations recueillies auprès des groupes à l'étude. Chacun de ces concepts a suscité de nouvelles questions de recherche qui permettent de cerner encore plus précisément notre proposition de recherche et de tenter d'y répondre le mieux possible. Pour bien comprendre le rôle et l'importance de ces six concepts d'analyse, nous allons les définir tour à tour.

L'État, la société civile et l'espace non institutionnalisé

Avant d'explorer la notion d'espace non institutionnalisé, il faut tenter de cerner le concept de société civile. La société civile fait référence à plusieurs conceptions, selon les époques et selon les auteurs. J. Yvon Thériault, dans son livre sur la société civile¹, relate le parcours du concept de la société civile depuis le siècle des Lumières en passant par la vision de Marx et de Gramsci sur la société civile. Il s'agit d'un parcours sinueux, où Thériault présente la société civile comme une « chimère insaisissable ». Il nous semble important de rappeler quelques dimensions du concept de la société civile. Nous allons particulièrement regarder les notions gramscienne de la société civile, bien que beaucoup d'autres auteurs (Marx, Hegel, Kant, etc.) aient parlé de la société civile (Thériault, 1985). En effet, la défi-

¹ Thériault, J. Yvon, 1985, *La société civile ou la chimère insaisissable : essai de sociologie politique*, Montréal, Québec/Amérique, 160 p.

nition de Gramsci de la société civile nous semble proche de celle que nous connaissons encore aujourd’hui. Ainsi, la société civile est assimilée au lien social et à la composition des groupes d’une société. Pour Gramsci, la société civile se compose des groupes politiques et syndicaux qui s’insèrent dans la structure de classes et la structure économique de la société. Il mentionne ainsi que :

Ces associations côtoient la famille, les organisations villageoises, communautaires, les écoles (non encore étatisées à ce moment), l’Université, l’Église, bref, tous « ces organismes vulgairement dits privés ». Centraux : parce que ces organismes sont le moment éthique-politique de la société.²

Dans la perspective de Gramsci, les contours de l’État et de la société civile semblent difficiles à distinguer puisque l’État tend à « s’immiscer dans les interstices de la société civile pour y inscrire ses priorités »³. Il y a donc une imbrication de l’État et de la société civile. Mais, selon Gramsci, c’est dans la société civile que s’élaborent la direction et l’hégémonie de la société. La société civile peut aussi être perçue comme une dimension constitutive de l’État, notamment dans la vision marxiste. Dans la vision bureaucratique, on retrouve également cette idée que la société civile soit partie prenante de l’État. À ce sujet, J. Yvon Thériault affirme que « l’État-providence-bureaucratique veille à ce qu’aucun élément de la société civile ne lui soit étranger, de façon à ce qu’une pure adéquation existe entre l’État et ses usagers »⁴. L’autre vision de la société civile est de la considérer dans son altérité face à l’État. Dans cette optique, la société civile est tout ce qui n’est pas État ou sphère privée. Certains auteurs parlent alors « d’espace autonome susceptible d’évoluer en

² *Idem*, p. 63.

³ Hamel, P., 1991, *Action collective et démocratie locale : les mouvements urbains montréalais*, Montréal, PUM, p. 46.

⁴ Thériault, J. Yvon, 1996, « De la critique de l’État-providence à la reviviscence de la société civile : le point de vue démocratique », in Paquerot, Sylvie (sous la direction de), *L’État aux orties ? Mondialisation de l’économie et rôle de l’État*, Montréal, Éditions Écosociété, p. 144.

marge de l'État »⁵. Il y a donc plusieurs représentations de la société civile et J. Yvon Thériault les décrit ainsi :

La société civile est tantôt perçue comme synonyme de totalité sociale que l'on oppose à l'État; elle est tantôt identifiée au royaume de l'individu monade, à l'espace de la réalisation de la valeur par le marché dans l'économie capitaliste; elle s'identifie presque alors à une conception élargie (non productiviste) de l'instance économique; elle est tantôt associée à un vaste espace situé entre l'économique et le politique (ou après l'économique et le politique), c'est-à-dire l'ensemble des appareils idéologiques; elle est tantôt rejetée comme catégorie résiduelle, réseau primaire de sociabilité, simple séquelle de formes non marchandes de sociétés.⁶

Devant cette diversité des représentations et des interprétations de la société civile, nous privilierons dans cette thèse une vision où la société civile est constitutive du lien social, où elle se situe entre l'État et le marché dans un espace intermédiaire où les mouvements sociaux recomposent la sociabilité et le vivre ensemble. Pour nous, cette représentation de la société civile s'inscrit directement dans le contexte de la mondialisation des marchés, de la montée du néolibéralisme, de la crise du développement et de l'éclatement des États-nations où les communautés fragilisées et les exclus du développement travaillent à la recomposition sociale. C'est pourquoi nous parlerons, à la suite de Claus Offe, de « terrain politique non institutionnalisé » ou d'espace non institutionnalisé.

L'espace non institutionnel dont nous faisons état ici fait directement référence à la notion élaborée par Claus Offe relativement à sa typologie des mouvements sociaux. L'espace non institutionnel est donc l'espace en marge de l'espace institutionnel où se trouvent les nouveaux mouvements sociaux qui cherchent à recomposer le social à partir d'un « terrain politique non institutionnalisé » (Offe, 1997) ou de l'espace non institutionnalisé. Dans la

⁵ Hamel, Pierre, 1991, *Action collective et démocratie locale : les mouvements urbains Montréalais*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 46.

⁶ *Idem*, p. 8.

conception de Claus Offe l'espace non institutionnalisé est un espace intermédiaire, en parallèle de l'État et du marché, une forme de socialisation politique qui prend sa source dans l'espace public et dans la société civile où, selon lui :

les nouveaux mouvements sociaux cherchent à politiser les institutions de la société civile par des biais qui ne soient pas canalisés par les institutions politiques représentatives/bureaucratiques, et donc à reconstruire une société civile qui ne soit plus dépendante de la régulation, du contrôle et d'une intervention étatique sans cesse croissante⁷.

Cette notion des groupes de l'espace non institutionnalisé nous a servi de guide pour déterminer les groupes à l'étude, soit des acteurs non institutionnels qui se trouvent à l'échelle locale. Elle nous permis aussi de comprendre l'espace d'intervention dans lequel les groupes se situent et posent leurs actions.

Il faut saisir que les groupes communautaires et les mouvement sociaux ne font pas nécessairement partie de l'espace non institutionnel parce qu'ils sont communautaires et qu'ils font partie d'un mouvement social. Selon Alain Touraine, les mouvements sociaux s'institutionnalisent au fil du temps et meurent comme mouvement social. Dans cette optique, les mouvements sociaux demeurent en tant qu'acteurs sociaux, mais ils ne constituent plus des mouvements sociaux au sens où Touraine l'entend. Ainsi, Touraine affirme « quand les rapports sociaux s'institutionnalisent, les mouvements sociaux se dégradent en pression politique »⁸. Cependant, selon nous, les mouvements sociaux sont en constante évolution et ne sont pas homogènes, et un même mouvement social, comme le mouvement communautaire dont nous parlons dans cette thèse, peut être traversé par plusieurs courants dont certains se rapprochent de l'espace institutionnel, alors que d'autres s'en éloignent. Ainsi, pour définir les groupes de l'espace non institutionnel, nous faisons essentiellement

⁷ Offe, C., Le Saout, D. et Sintomer, Y, 1997, *Les démocraties modernes à l'épreuve*, Paris, L'Harmattan, p. 99.

⁸ Touraine, Alain, 1978, *La voix et le regard*, p. 132.

référence aux critères de la typologie de Claus Offe sur les nouveaux mouvements sociaux. Les contours ou les dimensions de cet espace non institutionnalisé semblent assez difficiles à cerner; cependant Claus Offe parle de sphère politique non institutionnelle par rapport à la sphère politique institutionnelle. L'espace non institutionnalisé se situe dans ce « terrain politique non institutionnel »⁹ en dehors de l'État et de la sphère privée. Aussi, selon Offe, les questions traitées par les nouveaux mouvements sociaux dans l'espace non institutionnalisé touchent :

les territoires physiques, les terrains d'action ou des « mondes vécus » tels que le corps, la santé et l'identité sexuelle; le voisinage, la ville et l'environnement physique; les identités et les traditions culturelles, ethniques, nationales et linguistiques; les conditions physiques de la vie et la survie de l'humanité en général.¹⁰

De plus, selon les critères de Offe, l'organisation des groupes de l'espace non institutionnel est de type non hiérarchique et plutôt informel, les modes d'action de ces groupes relèvent des formes protestataires et parfois même festives et il y une volonté manifeste d'échapper au contrôle bureaucratique de l'État.

Le concept d'espace non institutionnel nous amène à poser plusieurs questions. L'une d'elles est de voir si les groupes issus de cet espace, en l'occurrence ici les groupes communautaires, sont capables de mettre en œuvre une nouvelle sociabilité et d'autres modes de développement en dehors du contrôle étatique et même en dehors du contrôle du grand marché régulateur qui est devenu l'assise des sociétés occidentales dans l'économie-monde. Nous nous sommes demandée également si l'espace non institutionnel est un espace étanche, s'il est traversé par des interventions des agents ou des groupes de l'espace institutionnel. Comment se développent les groupes de l'espace non institutionnel, et plus largement de la société civile ? Quel rôle ont les groupes de l'espace non institutionnel dans

⁹ Offe, *op. cit.*, p. 103.

¹⁰ *Idem*, p. 103.

la régulation sociale ? Voilà donc les questions auxquelles nous allons tenter de répondre en regardant l'expérience des groupes que nous avons choisis d'étudier dans cette thèse.

Le lien social

La notion de lien social utilisée dans le cadre de cette thèse fait référence au « territoire de l'être ensemble social, à la socialité de base primaire, de personne à personne »¹¹, comme le dit Hugues Dionne, qui s'exprime par des réseaux sociaux, de solidarité, d'entraide. Le lien social dont nous traitons est celui qui touche les relations sociales qui s'établissent à travers les réseaux sociaux, comme les groupes communautaires. Il peut s'agir de simples relations sociales, de liens d'amitié plus profonds et même de l'établissement d'une communauté si tel est le cas.

La communauté a ici une définition extensive. Elle renvoie à la communauté territoriale, à l'échelle des régions, des villages, des quartiers, de l'urbain, une notion très présente dans les histoires de communautés et de luttes territoriales. Elle renvoie aussi à des réalités plus symboliques que sont les communautés d'idée, de pensée et même de modes de vie, comme les ont décrites notamment Michel Maffesoli en parlant de « territoire symbolique »¹² et Denna White en parlant de « communauté symbolique »¹³. Dans cette perspective, la communauté est a-territoriale; elle touche davantage aux affinités au plan des idées, des conditions de vie et des styles de vie.

¹¹ Dionne, Hugues et Mukakayumba, Édith, 1998, « Territoire de communauté et développement enraciné », in Tremblay, P.A. (sous la direction de), *Des communautés au communautaire*, Chicoutimi, GRIR/UQAC, p. 27.

¹² Maffesoli, Michel, 1993, « Le quotidien et le local comme espaces de socialité », in Audet, Michel et Bouchikhi, Hamid (sous la direction de), *Structuration sociale et modernité avancée (autour des travaux d'Anthony Giddens)*, Sainte-Foy, PUL, p. 209.

¹³ White Deena, 1994, « La gestion communautaire de l'exclusion », *Revue internationale d'action communautaire*, n° 32, p. 37-51.

Le lien social peut aussi être assimilé à une notion présente dans la théorie du développement local, soit la synergie des réseaux d'acteurs locaux pour la mise en œuvre du développement. En effet, dans la théorie du développement local, le partenariat et la mise en réseau des acteurs locaux sont fondamentaux pour la mise en œuvre du développement à l'échelle locale. Il sert à mettre ensemble les capacités innovantes des territoires pour la mise sur pied des initiatives de développement local.

Le lien social est également au centre de la théorie de l'après-développement, car la vie dans la société post-développementiste est basée sur l'entraide, la solidarité et le déploiement d'une nouvelle sociabilité, d'une nouvelle façon d'être ensemble et de bâtir la communauté. Le lien social et la communauté apparaissent au cœur de la société de l'après-développement puisqu'ils en sont à la fois la source et la finalité.

Nous voyons ici que la définition du lien social qui sera utilisée dans cette thèse est très large et qu'elle renvoie à la multiplicité des relations sociales qui peuvent exister au sein des groupes sociaux, en l'occurrence ici les groupes communautaires. Elle renvoie aussi aux différentes conceptions du lien social et de la communauté définies tant par les sociologues que par les géographes et les théoriciens du développement qui ont utilisé ces notions.

Quant aux questions qui sont soulevées par la notion de lien social, elles sont les suivantes : comment est vécu le lien social dans les groupes communautaires étudiés ? Quelle est l'importance du lien social dans ces groupes à la fois pour les personnes mais aussi pour la mise en œuvre de leur action ? Le lien social est-il porteur d'une nouvelle sociabilité qui permet d'envisager le développement d'une nouvelle façon ? Voilà autant de questions que soulève la notion de lien social à laquelle nous tenterons de répondre.

Le changement social

Le concept de changement social dans cette thèse est utilisé en lien avec l'action des mouvements sociaux, en l'occurrence les groupes communautaires étudiés, qui sont considérés comme des acteurs de transformation sociale. La notion de changement social ou de transformation sociale utilisée ici fait référence aux changements qui peuvent survenir dans la communauté et dans la société suite à l'action des groupes sociaux et des mouvements sociaux. Le concept de changement social utilisé est issu de la théorie des mouvements sociaux (Touraine, 1978; Offe, 1997; Melucci, 1978, Neveu, 1996; Tremblay, 1993). Ce changement social s'inscrit généralement dans une perspective plus large qui dépasse le cadre de l'action locale. Dans la théorie des mouvements sociaux le changement social est généralement assimilé au changement de paradigme et au changement global allant vers la redéfinition du système social dans son ensemble.

Cependant, il faut se rappeler que nous étudions des groupes communautaires à l'échelle locale et que le changement social, selon notre angle d'analyse, peut s'opérer également à l'échelle micro sociale. Dans cette perspective, le changement social peut survenir non seulement à l'échelle locale, mais aussi à l'échelle des individus et des petites communautés. Ainsi, le changement social est considéré comme un processus en marche où le niveau micro-social, soit les individus et la communauté immédiate, s'articule à l'échelle macro-sociale où le changement social est envisagé dans une perspective globale. Le changement social à l'échelle micro-sociale n'est donc pas détaché de celui de l'échelle macro-sociale, mais il s'intègre à celui-ci plutôt dans une perspective de changement de paradigme et de recomposition de la société et du système social.

Dans la théorie de l'après-développement, le changement social apparaît comme un changement de paradigme où il ne s'agit plus de réaliser des alternatives de développement, mais plutôt de mettre en œuvre une alternative au développement ou, à tous le moins, une alternative aux conceptualisations actuelles de la notion développement.

Nous pouvons constater ici que le concept de changement social utilisé dans cette thèse fait autant référence aux dimensions micro sociales que macro sociales, mais qu'il s'inscrit dans une optique de dépassement du paradigme dominant du développement.

Enfin, les questions qui sont soulevées en rapport avec le changement social sont les suivantes : la notion de changement social a-t-elle évolué au fil du temps dans les actions des groupes étudiés ? Que signifie la notion de changement social dans les groupes communautaires étudiés ? Le changement social dans les groupes étudiés est-il envisagé au plan macro social ou micro social ? Le changement social dans les groupes étudiés s'inscrit-il dans une perspective de changement de paradigme à l'échelle globale ? Quel est le lien entre le changement social et le développement mis en œuvre par les groupes communautaires étudiés ?

Le rapport au territoire

Le rapport au territoire est une dimension fondamentale dans notre recherche puisque la problématique que nous étudions se passe à l'échelle des quartiers centraux de Chicoutimi. La notion de territoire est très présente dans les différentes théories du développement, dans la théorie des mouvements sociaux ainsi que dans celle sur les aires sociales. De plus, dans ces différentes théories, le territoire est appréhendé de plusieurs façons. Ainsi, pour certains théoriciens du développement local, l'espace devient territoire lorsqu'il est approprié, c'est-à-dire qu'il constitue un « construit social » (Dionne et Mukakayumba 1998) et un lieu d'appartenance pour les groupes et les personnes qui l'habitent. Le territoire et son développement représentent un enjeu dans les luttes territoriales pour la sauvegarde des communautés. Il peut devenir alors le ferment des mobilisations collectives et communautaires. Selon plusieurs auteurs (Dionne, Klein, Tremblay, 1997; Offe, 1997) les luttes territoriales sont devenues la base d'un véritable mouvement social qui se réclame de l'appartenance au territoire, au pays, à la région, au village, au quartier, etc.

Le territoire peut aussi être considéré, comme nous l'avons montré dans le chapitre précédent, comme un espace social résultant des rapports sociaux qui se déroulent sur un lieu donné. Dans cette perspective présentée par Henri Lefebvre, le territoire est une production sociale. D'ailleurs, il faut mettre en relation cette perspective de la production sociale de l'espace avec celle des aires sociales des sociologues de l'école de Chicago, et notamment de Burgess. Nous avons pu constater précédemment que les aires sociales reflètent d'une certaine façon les classes sociales dans la ville, lesquelles classes sociales peuvent être, selon la théorie marxiste, considérées elles-mêmes comme le produit des rapports sociaux. Ainsi, il faut voir un lien entre la production sociale de l'espace et les aires sociales qui se trouvent sur le territoire, comme l'a montré Manuel Castells lorsqu'il affirme :

L'espace est un produit matériel, en relation avec d'autres éléments matériels — entre autres, les hommes, qui entrent eux-mêmes dans des rapports sociaux déterminés, qui donnent à l'espace (ainsi qu'aux autres éléments de la combinaison) une forme, une fonction, une signification sociale.¹⁴

Le territoire est souvent mis en rapport avec le lien social. Dans cette optique, le lieu de proximité, le territoire, le quartier, le village, etc. deviennent l'intermédiaire de la composition ou de la recomposition du lien social. (Maffesoli 1992; Dionne, 1996.). Le territoire sert ainsi de support au développement du lien social et même de la communauté.

Dans les théories du développement, notamment le développement endogène, le développement local et le développement communautaire local, le territoire est le lieu d'intégration de la mise en œuvre du développement. Ce sont à la fois les ressources et les acteurs du territoire qui sont mis à contribution pour la mise en œuvre du développement à l'échelle locale. Le territoire devient ainsi un véritable lieu d'élaboration du processus de développement.

¹⁴ Castells, Manuel, 1973, *La question urbaine*, Paris, François Maspéro, p. 152.

À l'aide de ces multiples façons d'envisager le territoire, nous voulons vérifier si l'action des groupes étudiés dans cette thèse est liée à la problématique du territoire à l'étude. Les questions que nous allons tenter de cerner en lien avec le territoire sont les suivantes : les groupes communautaires à l'étude ont-ils une démarche de territorialisation de leurs actions en fonction de la problématique de la pauvreté dans les quartiers centraux de Chicoutimi ? Ces groupes ont-ils développé une appartenance consciente à ce territoire dans la ville ? Le territoire est-il objet de développement pour les groupes communautaires étudiés ? Le territoire du centre urbain de Chicoutimi est-il un espace approprié par les groupes étudiés, ou alors l'incarnation des rapports sociaux qui ont eu lieu au centre urbain de Chicoutimi ?

La vision du développement

La notion de développement, nous l'avons vu, est au cœur de cette recherche puisqu'elle en constitue l'objet principal. La question principale de cette recherche est donc de voir si les groupes du milieu communautaire de Chicoutimi induisent du développement par leurs actions, et s'ils perçoivent ces actions en lien avec la notion de développement. Pour tenter de répondre à cette question, nous avons utilisé, dans notre cadre conceptuel, des notions qui s'articulent autour de la notion de développement. Ainsi, nous avons voulu savoir si les notions comme le lien social, le rapport au territoire et la transformation sociale étaient des facteurs du développement induits par les groupes communautaires étudiés. Également, nous avons cherché à connaître les perceptions des groupes en lien avec la notion de développement, comment ils entrevoient leurs actions par rapport au concept de développement et quel sens ils donnent au développement. À travers ces perceptions se dégage leur vision du développement. Ces perceptions peuvent être mises à contribution dans la reconceptualisation du développement qui est l'un des objets de cette recherche.

Le lien entre le local et le global

La dernière dimension de notre cadre d'analyse est celle du lien entre le local et le global. Notre recherche porte sur le local, c'est-à-dire sur l'action des groupes à l'échelle du quartier et de la ville. Mais la question des liens entre le contexte global et le contexte local apparaît très importante pour saisir la portée de l'action des groupes du milieu. Quels étaient le contexte d'émergence de ces groupes, les problématiques touchées et l'articulation avec la conjoncture plus globale ? Voilà les questions auxquelles nous chercherons à répondre en rapport avec ce premier cycle conjoncturel, soit celui des années 1960. Des questions similaires se poseront aussi pour la période de 1970 à 1980 et pour la période des années 1980 jusqu'à nos jours où les crises économiques successives, la montée du néoliberalisme et la mondialisation de l'économie ont amené une redéfinition du rôle de l'État québécois. Plus précisément, nous avons cherché à savoir si les actions mises en œuvre par les groupes du milieu à l'échelle locale s'inscrivaient dans les tendances à l'échelle globale. Autrement dit, l'action locale est-elle détachée du contexte global ou s'inscrit-elle nécessairement à l'intérieur d'un contexte plus grand ?

Dans cette analyse, la conjoncture renvoie au contexte global et l'articulation entre le global et le local apparaît fondamentale pour comprendre la dynamique locale. Pour définir la dynamique locale, il faut donc connaître la dynamique globale de façon à mieux saisir les liens entre le global et le local et déterminer ce qui appartient vraiment au local. En ce sens, comme l'affirme Gilles-Gaston Granger (1988), « la partie et le tout peuvent être saisis au sein du passage du local au global »¹⁵. À nos yeux, le local nourrit le global tout autant que le global influence le local, mais la question plus large de savoir comment s'articulent le local et le global s'avère des plus pertinentes. Il faut se demander ainsi comment est déterminée et surdéterminée l'action locale, par le contexte local, par le contexte global ou

¹⁵

Gilles-Gaston Granger cité dans Dufour, S., Fortin, D. et Hamel, J., *L'enquête de terrain en sciences sociales l'approche monographique et les méthodes qualitatives*, Montréal, Édition St-Martin, 1991, p. 69.

par les deux ? Le contexte local représente t-il le contexte global ? Quelles sont les similitudes et quelles sont les différences entre les contextes global et local ? En d'autres mots, est-ce que le contexte local représente l'essence du contexte global, et vice versa ?

De plus, il faut se rappeler que notre recherche s'inscrit dans le courant du développement local et dans le champ des études en développement régional où le territoire devient le lieu de l'élaboration des rapports sociaux. Dans cette perspective, l'articulation au global demeure une question de fond pour saisir les enjeux locaux, et c'est pourquoi nous chercherons à saisir cette articulation tout au long de notre recherche.

Voilà donc ce qui constitue le cadre conceptuel qui nous a servi de guide pour analyser le travail des groupes communautaires au centre urbain de Chicoutimi. Nous allons maintenant regarder la démarche méthodologique avec le paradigme de recherche et l'approche qualitative de la recherche.

LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Le paradigme de recherche et l'approche qualitative de la recherche

Notre recherche se situe dans le courant de l'approche qualitative de la recherche. Cette approche propose d'utiliser des données qualitatives plutôt que des données quantitatives (Deslauriers et Kérisit, 1997) pour reconstituer la réalité que nous voulons appréhender. Notre recherche s'inscrit dans un paradigme de recherche où l'objet et la problématique de recherche sont construits dans un processus continu de va-et-vient entre les données empiriques, l'analyse et la théorie. Il y a donc un lien entre l'approche méthodologique et le paradigme de recherche, c'est-à-dire le cadre d'appréhension de la réalité. Malgré ce rattachement au paradigme de la recherche qualitative, il ne faut pas croire que nous avons délaissé totalement les données quantitatives. Au contraire, dans le chapitre 3 sur la caracté-

risation du territoire, nous faisons une description des quartiers centraux basée, en grande partie, sur les données quantitatives de Statistique Canada. Cependant, pour ce qui est du cœur de cette recherche qui porte sur l'action des groupes communautaires en lien avec le développement, la méthodologie utilisée est exclusivement reliée à l'analyse qualitative des données.

Le paradigme dans lequel s'inscrit notre recherche pourrait être qualifié de constructiviste, c'est-à-dire un cadre de recherche où l'objet de recherche est construit par le chercheur en lien avec la réalité qu'il veut étudier. En ce sens, l'objet de recherche devient un objet construit qui correspond à une certaine réalité qui est devenue objet de recherche. Cependant, selon nous, il faut relativiser cette position constructiviste dans le sens où elle ne signifie pas que l'objet de recherche construit que nous étudions a peu ou pas de correspondance dans la réalité, mais plutôt qu'il s'inspire d'une certaine part de la réalité, en l'occurrence ici celle des acteurs sociaux qui sont notre objet d'étude. L'objectif de la recherche est justement de décrire le mieux possible la réalité de cet objet construit. Cette position signifie simplement que l'objet de notre recherche ne prétend pas décrire l'ensemble de la réalité, mais plutôt la réalité de notre objet d'étude. En ce sens, nous rejoignons les propos d'Alvaro P. Pires lorsqu'il affirme :

la notion d'objet construit reconnaît la part de théorie, de sélection et de simplification qui revient à la science, mais ne met pas nécessairement en cause l'idée que l'effort d'objectivisation est important. Elle suggère une vision plus modeste de la science, sans nier la possibilité d'accéder au réel. Elle n'implique pas non plus un point de vue entièrement subjectif.¹⁶

Pour nous, il s'agit donc de présenter une perspective modeste à propos de notre recherche et de reconnaître que la réalité que nous étudions est partielle et découpée dans le temps et

¹⁶ Pires, Alvaro P., 1997, « De quelques enjeux épistémologiques d'une méthode générale pour les sciences sociales », in Poupart, J., Deslauriers, J.P., Groulx, L.H., Laperrière, A., Mayer, R. et Pires, A.P., *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, p. 26-27.

l'espace et que les chercheurs en ce sens travaillent sur des morceaux de réalité qu'ils ont eux-mêmes choisis et découpés et qu'ils ont aussi construits ou pré-construits dans l'élaboration de leur objet de recherche. Par conséquent les résultats de recherche ne pourront s'interpréter qu'à l'intérieur de cet objet construit, c'est-à-dire à l'intérieur d'une certaine appréhension de la réalité. Il s'agit donc ici d'une « connaissance *approchée* », comme le dit Pires en citant Bachelard¹⁷.

Ce paradigme met aussi l'accent sur une approche compréhensive, centrée sur le regard de l'intérieur de l'acteur qui s'éloigne du positivisme et du post-positivisme, pour au contraire aller davantage vers une position poststructuraliste et postmoderniste¹⁸ souvent adoptée dans les courants de recherche critique et féministe où la subjectivité est admise et où le chercheur délaisse « la position de fausse neutralité exigée par la science positive »¹⁹.

Dans cette perspective, l'approche de la recherche qualitative apparaît comme l'approche privilégiée pour notre sujet d'étude. En effet, selon Deslauriers, Poupart, Pires, etc. qui ont écrit sur l'approche qualitative de la recherche, la recherche qualitative a des objets d'étude particuliers; elle s'intéresse à « l'étude du quotidien, l'étude du transitoire, aux phénomènes et processus complexes, au sens de l'action »²⁰, etc. (Deslauriers et Kérisit, 1997). Comme nous l'avons vu précédemment, notre objet de recherche touche précisément au sens de l'action des groupes de l'espace non institutionnalisé qui œuvrent sur le territoire du centre-ville de Chicoutimi depuis 40 ans. Nous voulons savoir comment les groupes de l'espace non institutionnalisé interprètent leurs actions en termes de développement. Autrement dit,

¹⁷ *Idem*, p. 26.

¹⁸ Poupart, Jean, 1997, « L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques », in Poupart, J., Deslauriers, J.P., Groulx, L.H., Laperrière, A., Mayer, R. et Pires, A.P., *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, p. 176-177.

¹⁹ *Idem*, p. 179.

²⁰ Deslauriers, Jean-Pierre, Kérisit, Michèle, 1997, « Le devis de recherche qualitative », in Poupart, J., Deslauriers, J.P., Groulx, L.H., Laperrière, A., Mayer, R. et Pires, A.P., *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, p. 88-89.

nous cherchons à savoir, à partir des perceptions des acteurs à l'étude, comment peuvent être interprétées (à la fois par eux et par nous) les actions posées par les groupes de l'espace non institutionnalisé au centre-ville de Chicoutimi en lien avec les concepts de développement. À cet égard, les propos de Jean-Pierre Deslauriers et de Michèle Kérisit nous semblent particulièrement bien convenir à notre recherche :

Un des objets privilégiés de la recherche qualitative est donc le sens que revêtent l'action de la société dans la vie et les comportements des individus, ainsi que le sens de l'action individuelle quand elle se traduit en action collective. [...] En cela, on peut dire que l'objet par excellence de la recherche qualitative est l'action interprétée à la fois par le chercheur et par les sujets de recherche, d'où l'importance du langage et des conceptualisations qui doivent rendre compte tant de l'objet « vécu » que de l'objet « analysé ».²¹

Au plan théorique, notre recherche s'intéresse à dépasser les conceptualisations actuelles autour de la notion de développement en regardant le travail des groupes de Chicoutimi. Encore une fois, cet objectif semble s'inscrire dans la recherche qualitative puisque, toujours selon Deslauriers et Kérisit, les chercheurs qualitatifs « s'intéressent davantage à l'exploration et à la construction de nouvelles théories qu'à leur vérification; le terrain les attire plus que la théorie construite »²². C'est précisément ce que nous chercherons à faire, c'est-à-dire travailler à une théorie émergeant autour des concepts de développement et d'après-développement à partir de l'expérience terrain en milieu urbain. Cependant, il faut relativiser cette recherche de contribution à la théorie émergente. Il faut rappeler, en effet, que notre recherche peut être située comme une étude mixte, selon la classification de Miles et Huberman²³, c'est-à-dire qu'elle comprend à la fois des objectifs de contribution

²¹ *Idem*, p.89-90

²² *Idem*, p. 95.

²³ Cité dans Laperrière, Anne, 1997, « La théorisation ancrée (*grounded theory*) : démarche analytique et comparaison avec d'autres approches apparentées, in Poupart, J., Deslauriers, J.P., Groulx, L.H., Laperrière, A., Mayer, R. et Pires, A.P., *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, p. 328.

théorique et des objectifs de description de la réalité observée. Toutefois, la théorie dont on parle ici est toujours pénétrée par l'objet construit; en ce sens, elle ne peut s'élaborer que dans le cadre de cet objet construit. En d'autres mots, il ne s'agit pas de rechercher la théorie généralisable universellement, mais plutôt une « théorie portant sur un ensemble de situations singulières systématiquement décrites »²⁴. Autrement dit, il s'agit d'une recherche située et datée qui tient compte du contexte spécifique où les acteurs à l'étude sont dans l'action.

Maintenant que nous avons situé notre étude dans un paradigme de recherche et que nous savons comment elle s'intègre à la recherche qualitative, nous allons regarder la dimension historique de cette étude.

La dimension historique de la recherche

Notre sujet de recherche a une dimension historique importante puisqu'il s'étend sur plus de 40 ans, soit de 1960 à nos jours. Il nous semble donc important de tenir compte des différents courants de recherche historique pour bien comprendre l'importance de l'histoire dans notre sujet ainsi que les liens entre l'approche qualitative et la dimension historique. Notre objet de recherche peut facilement être assimilé à l'histoire locale ou régionale ou encore à l'histoire des événements, des conjonctures sociales ou des structures sociales en lien avec l'évolution du quartier du centre-ville de Chicoutimi. Autrement dit, la question est de savoir comment inscrire la dynamique sociale et communautaire d'un quartier d'une ville de province à l'intérieur de la marche de l'histoire.

Notre sujet de recherche semble s'insérer dans deux courants distincts de l'histoire. D'une part, le courant de la nouvelle histoire proposée par Fernand Braudel, Lucien Febvre, etc.

²⁴ *Idem*, p. 340.

Ce courant de la recherche historique s'inspire des autres sciences sociales telles la sociologie, la psychologie, l'ethnologie, etc. Le courant de la nouvelle histoire tend à percevoir le fait historique dans toutes ses dimensions; on parle ici de l'épaisseur de l'histoire; de plus, « il est universel dans sa visée : il s'intéresse au passé de tous les hommes »²⁵. Selon Lucien Febvre, « L'Histoire n'existe pas, ce qui est existe ce sont des histoires »²⁶.

La nouvelle histoire ne s'intéresse plus aux événements et aux grands personnages, elle s'intéresse aux masses et aux personnes anonymes. Dans le courant de la nouvelle histoire, sociologie et histoire se confondent souvent. Pour comprendre et saisir cette conception de la nouvelle histoire, il faut regarder les écrits de Fernand Braudel. Braudel distingue, en effet, trois temps dans l'histoire : l'événement, la conjoncture et la longue durée qui fait référence aux structures sociales. L'événement, c'est le temps court qui se rapporte à la masse des menus faits « mais qui ne constitue pas toute la réalité, toute l'épaisseur de l'histoire sur quoi peut travailler à l'aise la réflexion scientifique »²⁷. La conjoncture, c'est le cycle « voire "l'intercycle", qui propose à notre choix, une dizaine d'années, un quart de siècle, et, à l'extrême limite, le demi-siècle du cycle classique de Kondratieff »²⁸. Enfin, la longue durée, c'est le temps long, la structure qui renvoie aux structures sociales, à l'observation des modèles et des systèmes sociaux, « elle met en cause des siècles entiers elle est à la limite du mouvement et de l'immobile »²⁹. C'est ainsi que, dans la pensée de Braudel, les temps de l'histoire qui sont structurés selon le court, moyen et long terme renvoient aux différentes phases de la vie sociale qui sont ici les faits, les conjonctures et les structures sociales. Temps et durée sont donc associés aux différentes modélisations du social; histoire et sociologie apparaissent ainsi liées dans la conception historique de

²⁵ Gagnon, N. et Hamelin, J. (sous la direction de), 1979, *L'homme historien*, Saint-Hyacinthe, Edisem, p. 21.

²⁶ Lucien Feuvre est cité dans Gagnon, N. et Hamelin, J., *Idem*, p. 7.

²⁷ Braudel, Fernand, 1969, *Écrits sur l'histoire*, Paris, Flammarion, p. 46.

²⁸ Braudel, *Idem*, p. 48.

²⁹ Braudel, *Idem*, p. 112.

Braudel. On parle aussi d'*histoire sociologique* qui consiste en « une structuration du récit historique au moyen de la conceptualisation sociologique »³⁰.

Ainsi, selon la délimitation des temps de l'*histoire* de Braudel, notre recherche semble se situer davantage dans l'univers de la conjoncture que dans celui des faits et des événements qui se rapportent au temps court. Cependant, il faut mentionner que les faits ne sont pas en discontinuité avec la conjoncture, mais qu'ils représentent plutôt le fil avec lequel se tisse la trame de la conjoncture et de la structure historique et sociale.

De plus, notre recherche peut aussi s'inscrire dans le courant de l'*histoire locale*. L'objet de l'*histoire locale* touche le village, la commune, le quartier, l'entreprise, l'école, etc. L'*histoire locale*, c'est l'*histoire* des petits faits, des petits événements, la micro-*histoire* d'une région, d'un village ou d'un quartier. Les principes de l'*histoire locale* ont été établis³¹; en voici quelques-uns qui nous semblent importants dans le cadre de notre recherche : c'est une histoire qui remonte du passé au présent et qui est ancrée dans le territoire local; il s'agit d'une histoire davantage qualitative que quantitative puisque les données quantitatives perdent de la signification à l'échelle locale (en raison des petits nombres); c'est une histoire concrète qui touche à la pratique réelle et à la vie quotidienne et elle demande une connaissance intime de la vie locale; c'est une histoire de l'individuel qui demande de la souplesse dans son appréhension et sa réalisation; enfin, il s'agit d'une histoire différentielle qui cherche à mesurer l'écart entre l'évolution générale et l'évolution particulière des localités.

À la lumière de ces principes et de ces considérations sur le courant de l'*histoire locale*, il est bien tentant d'assimiler notre sujet de recherche à une *histoire locale*. Toutes les

³⁰ Paul Veyne, cité dans Coutau-Bégarie, H., 1983, *Le phénomène nouvelle histoire. Stratégie et idéologie des nouveaux historiens*, Paris, Economica, p. 60.

³¹ Ces principes ont été établis par Paul Leuillot qui est cité dans Thuiller, G. et Tulard, J., 1992, *Histoire locale et régionale*, Paris, PUF, Que sais-je , p. 23.

caractéristiques et tous les principes semblent y apparaître : l'éclairage du présent à la lumière du passé, l'ancrage dans le territoire local, la recherche des pratiques réelles, de la quotidienneté, la recherche de l'individuel, du singulier et du spécifique, la recherche de l'évolution différentielle entre le local et le global, sans oublier l'aspect qualitatif de la recherche plutôt que quantitatif. Ces caractéristiques semblent, en effet, toutes s'appliquer à notre sujet de recherche.

Cependant, il faut mentionner que notre recherche n'est pas une véritable recherche historique, dans le sens où nous ne faisons pas la monographie historique du quartier du centre-ville de Chicoutimi, mais nous regardons avant tout le travail d'un acteur social particulier, soit celui des groupes de l'espace non institutionnalisé dans le contexte de la dynamique du développement à l'échelle locale. En ce sens, le recours à l'histoire dans notre recherche nous apparaît davantage méthodologique. Autrement dit, ce qui nous intéresse avant tout, c'est la dynamique sociale et la dynamique de développement qui ont eu lieu à l'échelle locale dans l'histoire récente. L'histoire ici ne sert pas uniquement à décrire les événements liés à l'histoire des groupes étudiés, mais elle sert surtout à mettre en relief les trajectoires d'action de ces groupes qui forment la trame de l'évolution du travail des groupes communautaires à l'échelle des quartiers centraux et ce, en lien avec le contexte plus global.

Nous avons ainsi recours aux événements de l'histoire récente, aux méthodes de recherche historique ainsi qu'aux sources utilisées dans la recherche historique pour examiner la dynamique du développement local et, ce faisant, même si ce n'est pas le but premier, il y a une contribution à la reconstitution de l'histoire des groupes de l'espace non institutionnalisé. Ainsi, notre recherche se rattache au présent, à la conjoncture actuelle où les groupes de l'espace non institutionnalisé apportent des réponses en termes de revitalisation sociale du territoire urbain à Chicoutimi. Il s'agit de partir de la trajectoire de l'action des groupes dans le passé récent pour voir les lignes de force, de continuité ou de rupture dans cette action qui se déroule depuis près de 40 ans. Il s'agit vraiment, comme le propose Braudel,

de présenter la dimension diachronique des différentes modélisations du social qui se sont passées sur le territoire urbain de Chicoutimi.

De plus, nous croyons que les théories du développement, notamment le développement endogène, le développement communautaire local, le développement viable, le développement humain et l'après-développement, dans lesquelles s'inscrit notre recherche comprennent aussi ces dimensions. En effet, dans la théorie du développement endogène, la tradition, la modernité, l'ancre territorial, l'identité et la culture locale sont rassemblés pour devenir des outils de développement local (Mathieu, 1996; Dionne, 1996). La recherche des pratiques réelles des acteurs et de leur quotidienneté est souvent aussi au cœur du développement local. Enfin, les liens entre le local et le global font aussi partie des questions fondamentales abordées dans le champ du développement local.

Alors, nous voyons que, par l'histoire locale, nous rejoignons à la fois les approches du développement dans lesquelles s'inscrit notre recherche et la recherche qualitative qui privilégie l'étude des pratiques et du sens de l'action. L'approche historique apparaît tout à fait pertinente et importante pour notre objet de recherche; de plus, elle s'inscrit dans le cadre d'une recherche multidisciplinaire, lesquelles recherches multidisciplinaires sont propres aux recherches qualitatives et aux sciences régionales.

Nous allons poursuivre ce chapitre en examinant les méthodes et les techniques de la recherche.

LES MÉTHODES ET LES TECHNIQUES DE LA RECHERCHE

La délimitation de la période et du territoire à l'étude

Comme nous l'avons déjà mentionné, la période à l'étude s'étend de 1960 à nos jours. Le choix de cette période est directement en lien avec l'acteur social que nous étudions ainsi qu'avec notre souci d'articuler notre recherche avec le contexte global. Les groupes de l'espace non institutionnalisé dans notre recherche sont représentés par les groupes populaires et communautaires qui œuvrent au Québec depuis les années 1960, plus précisément depuis 1963 dans les grands centres que sont Montréal et Québec et depuis le début des années 1970 en milieu rural. (Favreau, 1989; Bélanger et Lévesque 1992). Il s'agit de voir comment ont pris racine les groupes de l'espace non institutionnalisé dans le centre urbain de Chicoutimi en parallèle avec ceux qui se sont développés dans les autres régions du Québec. Selon nos données, les groupes populaires et communautaires ont débuté leur action au centre-ville de Chicoutimi dans les années 1970, comme les groupes dans les autres régions périphériques du Québec. Cependant, pendant la décennie 1960, l'organisation communautaire des quartiers centraux de Chicoutimi était assurée par les groupes d'action catholique qui étaient structurés selon les paroisses et chapeautés par le service de la pastorale sociale du diocèse de Chicoutimi. L'action catholique spécialisée, selon un ouvrage sur *Le développement des pratiques en travail social au Saguenay—Lac-Saint-Jean*³², a, d'une certaine façon, préfiguré l'action communautaire qui allait se développer sur le territoire urbain de Chicoutimi. D'ailleurs, les données montrent que les mouvements d'action catholique sont à l'origine de plusieurs groupes communautaires qui se sont développés et qui se développent encore de nos jours sur le territoire urbain de Chicoutimi. Les mouvements d'action catholique apparaissent donc comme des acteurs incontournables, dont il fallait prendre en compte le travail, particulièrement dans la décennie qui va

³² St-Onge, Jacques, 1999, *Le développement des pratiques en travail social au Saguenay—Lac-Saint-Jean*. Chicoutimi GRIR/UQAC, 1999, 252 p.

de 1960 à 1970, d'autant plus qu'à cette époque, il s'agissait du principal acteur à l'œuvre dans le milieu urbain.

L'autre dimension, que nous devons regarder est celle du territoire à l'étude. Le territoire à l'étude est celui du centre urbain de Chicoutimi tel que nous l'avons décrit dans la problématique de recherche (voir la carte 1). Ce territoire représente en fait « le territoire de la pauvreté » à Chicoutimi. Il comprend bien sûr le quartier du centre-ville où les données sur la pauvreté représentent la situation la plus détériorée, mais il couvre aussi, comme nous l'avons vu, le quartier du Bassin et le quartier Saint-Paul ainsi que le quartier Saint-Joachim. D'autres quartiers affectés par la pauvreté pourraient aussi s'ajouter aux quartiers du centre urbain, notamment le secteur de la Côte Réserve de même que les secteurs de Rivière-du-Moulin et du centre-ville de Chicoutimi-Nord. Mais la dynamique de revitalisation et d'action en lien avec la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie semblent moins présentes dans ces quartiers. Pour être considérées dans le territoire à l'étude, les dimensions de la dévitalisation mais aussi de la revitalisation par l'action des groupes de l'espace non institutionnalisé doivent être présentes sur le territoire. Le territoire du centre urbain élargi de Chicoutimi correspond à ces deux dimensions, comme nous l'avons vu précédemment dans la description de la problématique, et c'est pourquoi nous avons choisi spécifiquement ces quartiers centraux de Chicoutimi comme territoire à l'étude.

La sélection des groupes à l'étude et les études de cas

Le tableau 21 montre que la dynamique socio-communautaire dans le territoire du centre-ville est riche et multiple. Des groupes se sont développés en lien avec plusieurs problématiques et de multiples secteurs d'intervention. En examinant ce tableau, il apparaît évident que nous ne pouvions examiner en profondeur l'action de l'ensemble de ces organismes en tenant compte à la fois du contexte global et du contexte local. C'est pourquoi nous procédons selon la technique de l'étude de cas multisite ou multi-cas, c'est-

à-dire que nous avons décidé d'étudier en profondeur le cas de quatre groupes qui ont œuvré sur le territoire à l'étude pendant la période qui va de 1960 à nos jours. Il faut dire, tout d'abord, que l'utilisation de la méthode multi-cas a pour objectif principal de cumuler et de mettre ensemble les expériences et perceptions différentes de plusieurs groupes, de leurs actions et cela, afin de faire un récit, non exhaustif sans doute, mais un récit qui représente une certaine partie de l'expérience des organismes du milieu face à la lutte contre la pauvreté et pour l'amélioration des conditions de vie et de la qualité de vie. Cette méthode permet aussi de comparer ces cas entre eux, même si ce n'est pas l'objectif principal poursuivi avec cette méthode. Selon la classification présentée par Alvaro Pires, ce type d'échantillon peut être qualifié d'échantillon par « contraste-approfondissement ». Selon lui, « cette sorte d'échantillon s'applique à l'étude collective de cas. [...] Les recherches qui se fondent sur l'échantillon par contraste-approfondissement sont des études de cas unique réalisées de façon à se compléter ou à établir une comparaison »³³. Dans cette recherche, c'est exactement ce que nous voulons réaliser, c'est-à-dire que chaque cas est traité de façon unique, mais l'expérience observée chez un groupe vient compléter celle des autres.

Pour choisir les groupes à l'étude, plusieurs critères ont été utilisés. Ces critères se rapportent aux dimensions que nous avons déjà décrites, soit le lieu d'action, la période où le groupe a œuvré, l'objet des actions et des interventions et sa place dans l'environnement socio-institutionnel.

Ainsi, selon ces critères, les groupes qui font l'objet des études de cas ont œuvré dans le secteur du centre-ville de Chicoutimi entre 1960 et 2003. La période à l'étude a été divisée en quatre périodes représentant une décennie, c'est-à-dire les décennies 1960, 1970, 1980 et 1990. Nous avons choisi les groupes selon leur année de fondation et ce, pour chacune des

³³ Pires, Alvaro P., 1997, « Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique », in Poupart, J., Deslauriers, J.P., Groulx, L.H., Laperrière, A., Mayer, R. et Pires, A.P., *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, p. 160.

décennies délimitées. Ainsi, le premier groupe a débuté son action dans les années 1960, le deuxième dans les années 1970, le troisième dans les années 1980 et le quatrième dans les années 1990, ce qui permet de réaliser quatre études de cas. De plus, un autre critère dont nous avons tenu compte est que les groupes étudiés doivent être encore en activité au moment où nous effectuons cette recherche. Ce critère est très important, car en plus de nous assurer un accès plus facile aux archives et aux acteurs du groupe, il permet de saisir l'évolution de l'action du groupe à travers le temps et en lien avec l'évolution du contexte social, tout en l'inscrivant en rapport avec les enjeux sociaux actuels.

L'autre critère utilisé est celui de l'objet de l'action et de l'intervention des groupes. Notre recherche porte sur la lutte à la pauvreté et sur l'amélioration des conditions de vie et de la qualité de vie. Les groupes étudiés doivent avoir pour objectifs principaux ces champs d'action. Enfin, les groupes choisis doivent être des groupes de l'espace non institutionnalisé, c'est-à-dire des groupes qui n'œuvrent pas dans l'espace institutionnel de l'État et de ses institutions, ni dans l'entreprise privée. Il s'agit en l'occurrence de groupes communautaires dont l'action se situe au niveau de la société civile.

Tous ces critères mis ensemble nous ont permis de réduire passablement le bassin des groupes susceptibles d'être choisis dans le cadre de cette étude. Par ailleurs, les critères plus classiques comme la réceptivité face au projet de recherche et l'accessibilité des données ont été pris en compte pour déterminer en dernière instance les groupes choisis pour l'étude. Ainsi, selon ces critères, les groupes qui sont étudiés dans cette recherche sont, pour la période des années 1960, les mouvements d'action catholique qui se sont imposés puisqu'ils semblent être les plus représentatifs de cette décennie. Pour la décennie 1970, le groupe étudié est le Comité de l'Environnement de Chicoutimi qui a été fort actif pendant cette période. Ce groupe travaille particulièrement dans l'optique de l'amélioration de la qualité de vie en lien avec la protection de l'environnement. Pour la décennie 1980, c'est le Regroupement des personnes assistées sociales de Chicoutimi (aujourd'hui Lastuse) qui est étudié. Ce groupe œuvre directement dans le domaine de la lutte à la pauvreté. Finalement,

pour la décennie 1990, il s'agit du groupe Loge m'entraide qui intervient dans le domaine du logement et de la lutte à la pauvreté.

Nous allons maintenant regarder les techniques ainsi que les instrument de collecte des données.

L'entretien qualitatif

Pour réaliser cette recherche, nous avons utilisé principalement la technique de l'entretien qualitatif comme moyen de collecte des données. Ce type d'instrument de collecte des données nous permet d'accéder aux propos des acteurs et de recueillir ainsi leurs perceptions.

L'entretien qualitatif peut être qualifié d'entretien non directif (Daunais, 1984) ou encore d'entrevue d'histoire orale (Aron-Schnapper et Hanet, 1978) lorsqu'elle est faite dans le but de reconstituer des faits du passé. Les entrevues permettent de reconstituer non seulement les faits et les actions accomplis, mais aussi d'avoir accès aux perceptions des acteurs sur le sens de l'action effectuée par les groupes où ils ont œuvré. Ainsi, elles donnent l'occasion d'aller plus en profondeur que dans les documents en permettant d'accéder aux motivations et aux dynamiques internes qui sous-tendent l'action des organismes à l'étude.

Selon les différents auteurs, il existe plusieurs arguments éthiques et épistémologiques qui justifient le recours à l'entretien qualitatif. Ces arguments, pour les résumer brièvement, sont les suivants : en donnant la parole aux acteurs, cela permet d'éclairer le sens qu'ils confèrent à leur conduite; cela permet aussi de comprendre de l'intérieur le vécu des acteurs sociaux et les situations dans lesquelles ils vivent; au plan méthodologique, l'entretien qualitatif représente le moyen par excellence pour avoir accès à « l'expérience des acteurs » (Poupard, 1997). De plus, l'entretien qualitatif est également perçu comme un moyen pour

donner la parole à ceux qui ont le moins de pouvoir dans la société, c'est-à-dire les pauvres, les exclus, les malades, etc.

Par ailleurs, du point de vue de la recherche historique, les documents oraux permettent d'aller plus loin que les textes, de comprendre la motivation des acteurs et des organisations; ils permettent de recueillir les petits faits, de récupérer le vécu des acteurs pour mieux comprendre l'histoire qui se fait et les dessous de l'histoire. Ils permettent aussi de toucher à « l'invisible quotidien » (Aron-Schnapper et Hanet, 1978), de voir les conflits, les étapes de l'histoire d'une organisation ou encore la perception des autres acteurs sociaux. L'histoire orale est très utile pour l'étude des groupes oubliés de l'histoire, notamment les milieux populaires, les groupes ethniques, les paysans, le monde ouvrier etc., car la documentation écrite sur ces milieux étant souvent restreinte, l'histoire orale donne l'occasion alors de connaître le point de vue de ceux que les documents officiels et publics n'ont pas retenus. En somme, l'histoire orale apparaît comme une source inestimable d'informations et de renseignements pour reconstituer l'histoire qui n'a pas été encore écrite. Souvent, cette histoire non écrite est celle des groupes ou des individus qui ne font pas partie des groupes dominants de la société. C'est aussi une histoire qui se rapproche de la vie quotidienne et du singulier. Dans cette optique, l'histoire orale se rapproche de l'anthropologie et de l'ethnologie. Enfin, pour certains auteurs, l'histoire orale est plus qu'une simple méthode : elle ouvre la voie à « une nouvelle histoire sociale qui s'interroge non sur ce qui est arrivé, mais sur le processus historique des sociétés complexes »³⁴.

Tous ces arguments vont dans le sens de notre objet de recherche puisque notre recherche a pour objet les acteurs sociaux qui luttent contre la pauvreté. Elle cherche à comprendre le sens de leurs actions et leur vécu de l'intérieur et, ce faisant, elle permet de reconstituer une partie de l'histoire des groupes qui ont œuvré sur le territoire de Chicoutimi depuis 40 ans

³⁴ Jean, Bruno, 1978, « L'histoire orale : phénomène social et institutionnalisation d'un savoir », in Gagnon, N. et Hamelin, J. (sous la direction de), *L'histoire orale*, Saint-Hyacinthe, Edisem, p. 21.

et de mieux saisir le sens de leurs actions en lien avec la notion de développement. Dans cette perspective, les entrevues réalisées constituent le matériel de base le plus important de cette recherche. À ce matériel essentiel s'ajoutent aussi une recension exhaustive et, en profondeur, des sources écrites relatives à chacun des groupes à l'étude.

Pour réaliser ces entretiens, nous avons rencontré différents informateurs des groupes à l'étude. Ces informateurs clés étaient ou sont encore soit des travailleurs de ces groupes, des bénévoles, des membres du conseil d'administration ou encore des utilisateurs. Une étude de Tremblay et Tremblay (1998) sur les organismes communautaires de la CDC du ROC montre que le statut des personnes au sein des organismes communautaires n'est pas toujours facile à cerner, car les personnes participant à la vie des groupes peuvent être à la fois travailleurs, bénévoles et membres du groupe. Pour notre part, nous avons choisi nos informateurs et informatrices en ayant comme critères principaux leur implication directe dans l'action à un moment ou l'autre de la vie du groupe, leur désir de collaborer à la recherche et leur connaissance des actions du groupe. Ainsi, nous avons rencontré plusieurs types de personnes impliquées dans les groupes, c'est-à-dire autant des bénévoles que des travailleurs salariés ou des usagers ou des représentants du conseil d'administration, de façon à saisir l'ensemble des perceptions et représentations des personnes qui gravitent autour d'un organisme. En effet, si les intervenants ou les travailleurs sont des informateurs incontournables, parce que bien souvent ce sont eux qui connaissent le mieux le groupe et son histoire, il nous a semblé crucial de faire une place dans notre échantillon aux militants, aux bénévoles et aux usagers de façon à saisir les perceptions des acteurs qui sont à la base même des groupes étudiés.

Concernant le nombre d'entrevues réalisées, nous avons effectué entre quatre et neuf entrevues selon les groupes étudiés pour un total de 25 entrevues qui ont servi de matériel à cette recherche, comme le montre le tableau 2 ci-après.

Tableau 2 – Nombre d'entrevues réalisées pour les groupes à l'étude

NOM DU GROUPE	NOMBRE D'ENTREVUES RÉALISÉES SELON LE GROUPE
Groupes d'action catholique	6 entrevues
Comité de l'Environnement de Chicoutimi	6 entrevues
Lastuse	9 entrevues
Loge m'entraide	4 entrevues

Le nombre d'entrevues par groupe a été établi en fonction du nombre d'informateurs disponibles pour chaque groupe. Ainsi, pour le groupe Lastuse, nous avons dû réaliser un plus grand nombre d'entrevues en raison du peu d'archives disponibles dans ce groupe. De plus, pour la même raison, nous avons fait une exception en interviewant une personne extérieure au groupe, soit une personne travaillant au service de l'action communautaire du CLSC du Grand Chicoutimi qui a œuvré pendant plusieurs années auprès du groupe. À l'inverse, pour le groupe Loge m'entraide, le nombre d'informateurs disponibles était plus restreint, mais les archives de ce groupe sont récentes, complètes et facilement accessibles. Nous avons tenu compte aussi du nombre d'années d'implication des informateurs dans le groupe. Ainsi, nous avons cherché à interviewer autant les militants ou les bénévoles de longue durée que ceux impliqués depuis moins longtemps. De plus, pour les groupes qui existent depuis plusieurs décennies, nous avons cherché à rencontrer des informateurs qui ont travaillé avec le groupe pendant chacune des décennies où le groupe a œuvré.

Autant de critères dont nous avons tenu compte dans le choix de nos informateurs en s'assurant aussi de leur intérêt et de leur disponibilité pour participer à la recherche, car si le choix des personnes interviewées est important, souvent les témoins des événements passés sont peu nombreux et le choix des informateurs est réduit. Le recrutement des personnes interviewées s'est effectué avec la collaboration des travailleurs ou des membres œuvrant dans l'organisme, en tenant compte des critères mentionnés précédemment.

Les entrevues réalisées touchent aux buts et aux objectifs poursuivis par les groupes à l'étude ainsi que les actions et pratiques qu'ils mettent en œuvre pour réaliser ces objectifs et le sens qu'ils confèrent à ces actions. Mais nous avons également voulu examiner la place des groupes dans la vie personnelle des informateurs et tenter de voir comment la vie privée et la vie publique sont imbriquées l'une dans l'autre dans la démarche des bénévoles et des militants qui œuvrent dans les groupes de l'espace non institutionnalisé. Autrement dit, nous voulions comprendre comment les conditions de vie personnelles des individus les amènent vers un groupe, et comment ce groupe transforme leur vie et leur perception de leur vie.

Une partie de notre canevas d'entrevue porte donc sur la vie des bénévoles ou des militants des groupes à l'étude; cette partie de l'entrevue pourrait s'apparenter à des récits de pratique de bénévoles et de militants. Les thèmes abordés touchent essentiellement les motivations personnelles face au groupe, l'importance du groupe dans la vie des personnes et le changement que le groupe a suscité dans leur vie. Il s'agit ici de cerner le rapport entre l'individuel et le social, autrement dit, comme l'affirme Gilles Houle, de tenter de saisir les structures sociales et les rapports sociaux à travers les individus et leur histoire (Houle, 1997). Cette préoccupation pour l'individuel et le quotidien rejoue celle de la recherche qualitative et de l'histoire sociale pour la compréhension du vécu de l'intérieur et du sujet vivant. Le canevas d'entrevue porte également sur les thèmes de notre cadre conceptuel, soit le lien social au sein du groupe, le rapport au territoire, le changement social et la vision du développement.

Le type d'entretien qualitatif que nous avons effectué peut être qualifié de semi-directif dans le sens où nous avons procédé aux entrevues avec un canevas d'entrevue préalablement établi, de façon à aller chercher les informations désirées (voir le canevas d'entrevue en annexe 2). Cependant, la souplesse et l'écoute sont de mise dans ce type d'entrevue, et souvent les propos recueillis dépassent le cadre ou le sujet de l'entrevue. Il s'agit alors d'entrevues non directives qui peuvent prendre le ton de la conversation.

Comme pour les autres sources documentaires, les entrevues demandent d'être abordées avec un esprit critique. D'une part, la subjectivité des personnes interviewées est toujours présente, car les informateurs reconstruisent souvent les faits passés selon leur vision, leur schème de valeur, leur rôle dans cette histoire; ils sont parfois témoins d'une situation, mais ils sont souvent aussi acteurs historiques. La mémoire est une faculté à la fois défaillante et sélective. Parfois, l'acteur reconstruit l'histoire selon sa vision des choses (cela est aussi vrai pour les acteurs du temps présent). Souvent, la mémoire ne retient pas tout des événements mais, au contraire, elle semble effectuer une sélection qui s'impose naturellement, et parfois l'oubli n'est pas innocent. Autrement dit, l'informateur peut faire fi des événements ou oublier ceux qui lui ont été désagréables ou qui ne lui semblent pas importants. Plusieurs entrevues avec des personnes différentes sont donc nécessaires pour tenter de saisir les multiples nuances de la réalité. Ce qui apparaît toutefois le plus intéressant, c'est qu'agencées les unes aux autres, les entrevues peuvent créer un ou des points de vue inédits sur la situation étudiée. La mise en parallèle des textes d'entrevues avec les sources écrites est également une opération importante qui permet de confirmer les points de vue et les informations et de mieux situer les événements dans le temps, car il apparaît souvent difficile pour les informateurs de dater avec exactitude les événements passés.

Malgré ces considérations critiques sur le traitement des entrevues, il faut comprendre que les propos des informateurs que nous présentons dans cette recherche sont ceux des acteurs de l'intérieur de la vie des groupes que nous étudions. Ainsi, nos informateurs sont à la fois des témoins, mais aussi des acteurs de l'histoire des groupes étudiés. C'est donc ce regard de l'intérieur que nous avons cherché à obtenir et à présenter avec les entrevues. Le regard intérieur et subjectif des acteurs qui donnent un sens à leur propre histoire. La subjectivité de l'acteur est donc non seulement intégrée à la recherche, mais c'est elle qui donne un sens à l'histoire qui est présentée dans cette recherche. Cela en tenant compte aussi de la subjectivité de la chercheure elle-même, notamment dans l'analyse de l'action des groupes

étudiés; on peut parler alors d'une intersubjectivité³⁵, entre les acteurs étudiés et la chercheure, qui donne un sens à l'objet étudié. Dans cette optique, nous pouvons affirmer que le traitement des entrevues dans cette recherche s'inspire de l'approche ethnographique pour l'analyse des données.

Enfin, il faut noter que les principes de l'éthique et de la confidentialité des informateurs ont été entièrement respectés pour ces entrevues, comme le veulent les normes de la recherche scientifique. Ainsi, l'anonymat des informateurs est complet et ni leur rôle ni leur statut ne sont révélés dans les extraits d'entretiens présentés. En effet, divulguer le rôle des personnes interviewées aurait permis à coup sûr l'identification de celles-ci.

La recension des écrits et les sources écrites

Si les entrevues constituent les matériaux de base de notre recherche, une telle étude ne peut s'effectuer sans l'apport des sources écrites diversifiées telles que les archives publiques, les documents officiels, la presse, les archives privées et les autres documents comme les rapports statistiques, les publications locales, les bottins, les annuaires, etc. Nous allons voir l'importance de ces sources écrites.

La première opération que nous avons effectuée a été de faire une recension exhaustive des écrits sur la situation au centre urbain de Chicoutimi et ce, depuis 1960, ainsi que des ouvrages théoriques liés aux questions de développement local et des acteurs de l'espace non institutionnalisé, etc. Cette recension des écrits nous sert à comprendre et à caractériser l'évolution de la dynamique socioterritoriale au centre urbain de Chicoutimi ainsi qu'à examiner les différentes interprétations de cette évolution.

³⁵ Clifford, James, 1983, « De l'autorité en ethnographie », *L'ethnographie*, n° 2, p. 106.

Connaître tout ce qui a été écrit ou presque auparavant nous apparaît indispensable pour comprendre en profondeur la dynamique de l'objet d'étude. Ainsi, cette recension des écrits doit s'effectuer tout au long de la recherche; il s'agit d'un va-et-vient constant entre les écrits et les données empiriques recueillies, les écrits servant soit à confirmer, soit à mieux faire comprendre le point de vue des acteurs. De plus, cette recension des écrits, comme le disent Deslauriers et Kérisit, doit ratisser large et toucher non seulement le champ particulier de notre recherche, mais aussi les champs connexes (Deslauriers et Kérisit, 1996). Ainsi, selon eux, « la question de l'interpénétration des champs disciplinaires est une dimension essentielle dans une réflexion sur la recherche qualitative »³⁶. La recherche transdisciplinaire ou pluridisciplinaire est déjà inscrite dès le départ dans notre objet de recherche puisque l'histoire, la sociologie, le développement local et régional ainsi que la géographie sociale sont amalgamés pour comprendre la dynamique socioterritoriale du centre urbain de Chicoutimi. Nous rejoignons ainsi l'immense champ des études régionales et le corpus du développement régional à un carrefour pluridisciplinaire où les disciplines peuvent être utilisées de façon connexes et concomitantes.

Pour terminer sur la recension des écrits, selon André Cellard :

L'expérience personnelle, la consultation exhaustive de travaux d'autres chercheurs qui se sont penchés sur des objets d'étude analogues, de même que l'initiative et l'imagination sont aussi de mise dans la constitution de ce corpus : les chercheurs les plus aguerris savent que les documents les plus révélateurs se cachent parfois dans des lieux insoupçonnés.³⁷

C'est justement en ayant à l'esprit cette idée, à l'effet que des données importantes se trouvent dans plusieurs endroits, que nous avons examiné chacune des sources que sont les

³⁶ Deslauriers, Jean-Pierre et Kérisit, Michèle, *op. cit.*, p. 100.

³⁷ Cellard, André, 1997, « L'analyse documentaire », in Poupart, J., Deslauriers, J.P., Groulx, L.H., Laperrrière, A., Mayer, R. et Pires, A.P., *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, p. 254.

archives des groupes communautaires, les archives municipales, les journaux locaux et régionaux et, bien sûr, les statistiques de recensement.

Il y a d'abord les archives des groupes de l'espace non institutionnalisé. Dans ce travail, nous nous sommes intéressée aux archives de ces groupes qui sont considérées comme des archives d'organisations privées. L'importance des archives des organisations privées est extrêmement variable d'un organisme à l'autre selon l'importance accordée à la conservation des documents. Ainsi, nous avons vu que l'un des groupes étudiés avait peu d'archives et nous avons dû compenser en effectuant un plus grand nombre d'entrevues. Les archives des groupes communautaires sont une source majeure d'informations pour cette recherche. Il nous semblait important de pouvoir travailler sur les matériaux directement produits par les acteurs étudiés, même si nous devons tenir compte aussi que ces documents reflètent le point de vue de l'organisation d'où ils sont puisés et qu'ils s'inscrivent dans un contexte social précis. Ces archives contiennent des documents très variés tels les procès-verbaux, les dossiers d'information, les publications des groupes, les brochures et dépliants, les rapports d'activités, les textes de conférences de presse et la correspondance échangée avec différents interlocuteurs. Tous ces documents nous renseignent sur l'action des groupes et sur les circonstances entourant ces actions. De plus, les archives des groupes à l'étude nous sont d'une grande utilité pour comprendre les propos des informateurs obtenus lors des entrevues et pour connaître des informations ou des faits oubliés par les informateurs, ou alors tout simplement pour confirmer des dates, etc. Dans cet esprit, nous avons effectué le dépouillement des archives disponibles pour chacun des groupes étudiés. Les procès-verbaux, les rapports annuels, les communiqués de presse, les articles de journaux, les sites Internet, les bulletins d'associations, les mémoires et les rapports, etc. sont les principaux documents que nous avons utilisés pour chacun des groupes étudiés.

Les archives publiques, notamment les archives municipales, ont également été une source de renseignements importante pour notre recherche. En effet, les archives municipales contiennent des documents intéressants sur le développement urbain, sur les diverses inter-

ventions de la municipalité ainsi que sur les politiques et programmes municipaux. Nous avons donc consulté les archives publiques de la ville de Chicoutimi afin de voir les interventions de la municipalité et leurs effets sur l'évolution du territoire urbain dans le secteur du centre-ville, notamment en ce qui regarde la construction de HLM et les programmes de rénovation urbaine. Les archives publiques de la municipalité nous ont permis de construire la conjoncture à l'échelle locale. L'interprétation des documents publics doit tenter de vérifier l'authenticité et la véracité des documents, et surtout de tenir compte du contexte historique et social d'où ils sont issus et de l'importance des documents eux-mêmes. Par la suite, nous avons fait les liens entre les événements de la conjoncture locale avec la conjoncture plus globale et surtout, nous avons tenté de saisir comment les groupes communautaires sur le territoire du centre-ville s'insèrent (ou non) dans ces conjonctures globales et locales.

L'utilisation de la presse, surtout de la presse locale et régionale, est une autre source pour compléter la *construction* des événements de la conjoncture locale et pour examiner la perception des événements dans l'opinion publique, à tout le moins le traitement qui en est fait par la presse locale et régionale. Concernant l'action des groupes communautaires, la presse est d'une utilité variable, car les interventions des milieux communautaires et populaires demeurent parfois marginales dans le traitement médiatique. Malgré cela, la presse est une source à ne pas négliger, car elle reflète le contexte social de l'époque étudiée et représente une source d'informations très riche pour vérifier l'importance des événements qui nous préoccupent. Dans cet esprit, pour certains événements passés liés à l'action des groupes ou à l'histoire du territoire à l'étude, nous avons utilisé les archives des journaux locaux. De plus, nous avons utilisé les articles de journaux de la presse locale en faisant une revue de presse sur les groupes étudiés tout au long des années où nous avons effectué cette recherche, soit de 2000 à 2003. L'utilisation des articles de journaux nous a permis de continuer à suivre l'évolution des actions récentes menées par les groupes et cela, même après la réalisation des entrevues. L'utilisation des articles de journaux est donc un outil important pour effectuer ce va-et-vient entre les données empiriques recueillies dans

les entrevues et les sources écrites. Cependant, l'utilisation de la presse écrite pose quelques problèmes d'interprétation. D'une part, la presse est sélective dans la présentation même des événements, car plusieurs faits ou événements ne sont pas rapportés dans la presse. De plus, la façon de traiter la nouvelle dans la presse représente souvent un point de vue ou une opinion sur le fait lui-même. Il faut alors tenter de discerner la nouvelle de son traitement. L'interprétation des événements rapportés dans la presse doit donc toujours tenir compte du traitement de la nouvelle, du contexte social où le fait a eu lieu et même du journal où a été publiée la nouvelle.

Les statistiques des recensements de Statistique Canada sont également une source d'informations très importante, notamment pour la caractérisation de la situation de pauvreté qui prévaut dans le centre urbain de Chicoutimi. Les études connues jusqu'à maintenant contiennent les données depuis les années 1980. Nous présentons, dans le prochain chapitre, une compilation exhaustive des données disponibles sur les quartiers du centre urbain de Chicoutimi depuis 1976. Les données des recensements de 1961, 1966 et 1971 se sont avérées non disponibles et nous ne pouvons produire une compilation de ces années de recensement. Cette compilation des statistiques qui va de 1976 à 1996 porte sur des indicateurs du développement social qui permettent de dresser un portrait sur la situation socio-économique du territoire à l'étude et de saisir l'évolution de la problématique de la pauvreté sur le territoire urbain de Chicoutimi pendant ces années. Les données de Statistique Canada représentent une source de choix pour effectuer cette analyse. Voilà donc qui nous amène à traiter brièvement des méthodes d'analyse des données.

Le traitement et l'analyse des données

Le traitement et l'analyse des données pour cette recherche sont inspirés de la méthode dite mixte telle qu'élaborée par Miles et Huberman (Laperrière, 1997) et qui implique à la fois la description des données et la conceptualisation théorique. Plus précisément, nous présen-

tons, d'une part, un récit descriptif de la dynamique socioterritoriale à Chicoutimi depuis 1960 et des actions des quatre groupes à l'étude selon l'approche descriptive propre à la méthode ethnographique. D'autre part, il s'agit d'examiner les liens entre les données empiriques et les théories du développement déjà existantes et de contribuer à la reconceptualisation de la notion de développement et ce, à l'aide des données empiriques. Autrement dit, par le traitement et par l'analyse des données en lien avec les concepts du cadre d'analyse établi pour cette recherche, nous tenterons de répondre à nos objectifs de recherche.

Pour ce qui est du traitement des données empiriques, il a été effectué à l'aide de la méthode de l'analyse de contenu, c'est-à-dire selon une codification du texte pour déceler le sens du contenu du discours. Cette codification a été faite de la manière la plus inductive possible, c'est-à-dire que la codification et les catégories d'analyse ne sont pas préalablement établies, mais elles s'établissent au cours de l'analyse même du texte. Cependant, il faut mentionner que la chercheure intervient presque toujours d'une façon ou d'une autre, ne serait-ce que par le classement des éléments d'analyse qu'elle effectue et par la définition finale des catégories d'analyse lorsqu'elle élimine les catégories redondantes et conserve les catégories distinctives. De plus, l'utilisation d'un cadre d'analyse à six concepts utilisé à la fois dans le canevas d'entrevue et pour l'analyse des actions de chacun des groupes étudiés est venue orienter d'une façon plus décisive le schéma d'analyse en y inscrivant dès le départ des thèmes précis pour l'analyse des données. Cependant, comme il s'agit d'entrevues semi-directives, aucune catégorie d'analyse n'est présente ou suggérée dans le canevas d'entrevue, si ce n'est les thèmes de l'entrevue eux-mêmes. De plus, il faut ajouter que les données empiriques, une fois codifiées, sont analysées en lien avec la perspective théorique déjà décrite dans le cadre théorique de la recherche; il y a donc une certaine pré-conceptualisation malgré notre volonté de demeurer près des données dans une approche inductive.

Quant aux documents écrits, ils sont analysés selon la méthode d'analyse classique des documents qui consiste à dégager les principaux éléments d'un document écrit et ce lien avec le type d'informations recherchées sur les sujets liés à la recherche. Cette méthode est dite rationnelle, mais elle demeure subjective. Elle est rationnelle dans le sens où elle a pour objet de décortiquer un texte ou un document de façon logique en tenant compte de l'articulation du document. Elle est subjective dans le sens où elle est nécessairement imprégnée de la subjectivité de la chercheuse qui en fait l'analyse. Encore une fois, l'analyse externe du document doit être considérée, c'est-à-dire la provenance du document et les circonstances qui ont entouré sa production.

La validation des résultats de recherche

La validation des résultats, dans une recherche qualitative et élaborée dans une perspective constructiviste où la subjectivité du chercheur et des sujets de l'étude est prise en compte, ne peut s'établir qu'en tenant compte de ces orientations. Il existe quelques techniques de validation des données que nous utilisons, notamment la triangulation des données, c'est-à-dire la recherche de la concordance entre les données puisées à différentes sources, et la recherche du sens à la fois des divergences et des convergences entre les données. Il y a aussi les techniques de la saturation des catégories et, par la suite, de la réduction des catégories pour dégager les dimensions essentielles. Dans cette perspective la validité des résultats que nous cherchons à obtenir est relative à la « profondeur et l'exhaustivité » dans la description et la théorie élaborée. Ainsi, selon Anne Laperrière, « une théorie est jugée exhaustive sur le plan interne lorsqu'elle réussit à donner sens à l'ensemble des éléments observés »³⁸. De plus, cette recherche de profondeur et d'exhaustivité nous amène à la validité externe des résultats de la recherche qui se rapporte ici au concept d'universel

³⁸ Laperrière, Anne, 1997, « Les critères de scientifcité des méthodes qualitatives » in Poupart, J., Deslauriers, J.P., Groulx, L.H., Laperrière, A., Mayer, R. et Pires, A.P., *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, p. 379.

singulier où nous pouvons percevoir que « c'est la profondeur et l'exhaustivité socio-symbolique d'une analyse qui fait qu'elle sera généralisable, indépendamment des caractéristiques de la situation de départ »³⁹. C'est donc dans cette optique de description exhaustive et en profondeur des données relatives à notre objet d'étude que nous tentons d'établir la validité externe des résultats de notre recherche; il s'agit ainsi de « de cerner les processus socio-symboliques fondamentaux qui marquent l'ensemble d'un phénomène », selon la définition donnée par Clifford Geertz⁴⁰. Voilà qui nous semble bien résumer l'essence de notre projet de recherche, c'est-à-dire de rechercher dans le local et le singulier les processus fondamentaux qui sont en cours.

Apport au savoir et limites de la recherche

La présente recherche tend à présenter deux apports principaux dans la construction du savoir. D'une part, elle veut contribuer à la construction du paradigme pour un autre développement. En effet, faisant suite aux paradigmes de la modernisation, au paradigme marxiste et néo-marxiste et au paradigme de l'autodéveloppement, la construction d'un nouveau paradigme de l'après-développement semble être en cours d'élaboration; cette recherche s'inscrit dans la construction de ce paradigme pour un autre développement. Cependant, il faut cerner immédiatement les limites de cet apport en inscrivant cette recherche doctorale dans la poursuite des travaux précédents sur les différents paradigmes du développement. La recherche peut prendre l'image d'une course à relais dans la construction du savoir où chacun des chercheurs prend la suite des autres. Cette recherche s'inscrit donc dans la trajectoire continue de la construction d'un paradigme pour un autre développement en cherchant à y apporter une modeste contribution. Cette recherche d'un nouveau paradigme de développement s'effectue, rappelons-le, au moins depuis le début

³⁹ *Idem*, p. 387.

⁴⁰ Cité dans Anne Laperrière, *op. cit.*, p. 381.

des années 1980 (Lafontaine, 1995), notamment avec le paradigme de l'autodéveloppement qui était, à cette époque, relié à la recherche d'un autre développement. Voilà donc à la fois le premier apport et la première limite de cette recherche.

Le deuxième apport de cette recherche est de proposer une contribution à l'histoire du mouvement communautaire au Québec en présentant plus spécifiquement l'histoire de quatre groupes communautaires de Chicoutimi. L'histoire des groupes communautaires au Québec a fait l'objet de nombreuses contributions de la part de multiples chercheurs. De plus, de nombreuses recherches sur le mouvement communautaire en région ont été réalisées par des chercheurs québécois. Cette recherche s'insère donc plus spécifiquement dans ce chantier de recherche sur les mouvements sociaux en région et leur histoire, notamment l'histoire et l'action du mouvement communautaire au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Enfin, une autre limite de cette recherche est inhérente à l'objet même de cette recherche, c'est-à-dire l'observation des groupes communautaires au centre-ville de Chicoutimi dans la perspective de la recherche d'un autre développement. En effet, le fait d'observer à une échelle micro sociale un seul acteur, en l'occurrence les groupes communautaires et cela, à l'échelle micro territoriale que sont les quartiers urbains de Chicoutimi et dans la perspective critique du développement et de l'après-développement, qualifiée elle-même de localiste par ses détracteurs, peut être perçu effectivement comme une perspective localiste de la recherche et comme une limite importante de cette recherche. Cependant, si l'observation s'effectue au plan local, la perspective de l'après développement est une critique globale du mode de développement productiviste et capitaliste à l'échelle mondiale et dans le contexte particulier de la mondialisation de l'économie. La critique est globale, mais les solutions se retrouvent à l'échelle locale. D'ailleurs, même dans l'optique de la mondialisation des marchés, le local et le global sont en relation constante, car les régions et les États n'existent plus et il ne reste que des territoires qui se confrontent à l'échelle mondiale. Dans cette perspective, le local se déploie à l'échelon mondial, et le niveau mondial se retrouve au local.

Ainsi, c'est l'angle d'analyse de la recherche qui constitue en lui-même une limite de la recherche puisqu'il impose un filtre à la recherche. Cependant, il nous semble important de voir aussi que l'objet de recherche et la perspective d'analyse étant intimement liés, cela assure la cohérence interne de la recherche. Enfin, il s'agit du défi de la recherche qualitative que de chercher l'universel dans le singulier et le global dans le local. La synthèse du local et du global fait partie des enjeux épistémologiques de la recherche, et notre recherche doctorale porte à cet égard cet enjeu en elle-même.

Maintenant que nous connaissons le cadre conceptuel, le paradigme de recherche et les instruments de collecte des données, nous allons examiner dans le prochain chapitre le territoire des quartiers centraux de Chicoutimi ainsi que la problématique de pauvreté qui a pris forme dans ces quartiers et ce, au cours des 30 dernières années.

CHAPITRE 3

LES QUARTIERS CENTRAUX DE CHICOUTIMI : HISTOIRE ET PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE

Chapitre 3

Les quartiers centraux de Chicoutimi : histoire et profil socio-économique

INTRODUCTION

Dans ce chapitre sur le territoire, nous allons décrire, dans un premier temps, la situation géographique des quartiers à l'étude; par la suite, nous décrirons les faits qui ont marqué l'évolution sociale et urbaine du centre urbain de Chicoutimi. À partir de ces éléments, nous tenterons de comprendre le phénomène de dévitalisation qui s'est installé sur ce territoire urbain depuis les dernières décennies. Pour ce faire, nous examinerons la problématique sociale en présentant un portrait de l'évolution de la situation démographique et sociale, réalisé avec les données des recensements de Statistique Canada depuis 1976. Nous verrons ainsi comment le tissu social de ces quartiers s'est désintégré peu à peu, laissant ainsi ce territoire aux prises avec des conditions socio-économiques lamentables au début des années 2000.

LE TERRITOIRE À L'ÉTUDE

Le territoire à l'étude dans cette recherche touche les quartiers centraux qui couvrent le cœur géographique de la ville de Chicoutimi. Il s'agit du quartier du centre-ville lui-même, du quartier Saint-Joachim, du quartier Saint-Paul et de celui de la paroisse Sacré-Cœur nommé aussi le Bassin. À l'Est, le territoire est limité par le secteur de la rivière du Moulin,

au nord par la rivière Saguenay, à l'ouest par la rivière Chicoutimi, et au sud-est par le boulevard Saint-Paul (voir carte 1).

Ces quartiers sont parmi les plus pauvres de Chicoutimi même s'il existe d'autres concentrations de pauvreté dans la ville¹. En effet, à Chicoutimi, la différenciation spatiale selon des critères économiques est très marquée et nous pouvons affirmer que la zone de la basse-ville se démarque comme une aire sociale défavorisée, à l'opposé de la haute-ville qui, à quelques exceptions près, comprend les quartiers et les espaces résidentiels les mieux nantis. Cette différenciation spatiale a déjà été décrite et documentée par de nombreuses études (Écobes, 1989, 1995; Ricard et Turcotte, 1989; Alonso, M. *et al.*, 1999) sur la situation de pauvreté qui prévaut dans les quartiers centraux de Chicoutimi. La démarche que nous proposons ici est de remonter jusqu'aux années 1970 pour tenter de comprendre l'évolution et la genèse de ce phénomène de pauvreté et de perte de vitalité du territoire urbain.

Les quartiers centraux que nous étudions correspondent un peu à la description du modèle d'Ernest W. Burgess² décrit au chapitre précédent. Cette spatialisation des aires sociales des villes a été démontrée maintes fois et dans plusieurs études³ depuis la parution du texte de Burgess. Ainsi le quartier du centre-ville est celui situé au cœur de la ville et il représente le quartier le plus défavorisé. Les autres quartiers, soit les quartiers Saint-Paul, Saint-Joachim et celui du Bassin, qui sont tous dans le secteur ouest de la ville, représentent les zones ouvrières et manufacturières (même s'il ne demeure plus beaucoup de manufactures dans ces quartiers) et ils sont adjacents au quartier du centre-ville. Les habitations y sont parmi les plus vétustes, notamment parce qu'il s'agit des quartiers les plus anciens de la ville. Nous pouvons mentionner, de plus, que les quartiers les plus aisés se retrouvent plus haut sur le plateau qui entoure la ville. Ainsi, les quartiers centraux de la basse ville sont

¹ Notamment dans le secteur du centre-ville de Chicoutimi-Nord, dans le secteur de Rivière-du-Moulin et dans le quartier de la Côte de Réserve.

² Burgess, Ernest W., *op. cit.*, p. 127-143.

³ Au Québec, voir notamment les études de Perron, M. et Veillette, S., 1989, 1995, déjà cités, celle de Renaud, J., Mayer, J., Lebeau, R., 1996.

parmi les plus démunis, alors qu'en s'éloignant du centre-ville et en allant vers la haute-ville, nous retrouvons les quartiers les plus cossus de la ville de Chicoutimi. Voilà qui est bien caractéristique de la spatialisation des aires sociales décrites notamment par les chercheurs de l'école de Chicago. Nous allons maintenant regarder un à un les quartiers centraux.

LE QUARTIER DU BASSIN

Historiquement, le quartier du Bassin près de la rivière Chicoutimi et celui de Rivière-du-Moulin près de la rivière du même nom constituent le siège de l'établissement des premiers habitants à Chicoutimi. La paroisse Sacré-Cœur, qui se trouve dans le quartier du Bassin, est l'une des deux premières paroisses de la ville, avec celle de la Cathédrale. La paroisse Sacré-Cœur a été fondée officiellement en 1903⁴. De nos jours le quartier du Bassin s'étend du boulevard Saint-Paul à la rue Dubuc et à la côte des Saints-Anges au sud-ouest (voir la carte 1) jusqu'à la rue Price à l'est. Le quartier du Bassin a toujours été un quartier ouvrier et populaire, notamment au temps de la pulperie de J.A. Dubuc qui a été en opération dans ce quartier au début du siècle et qui employait les gens demeurant dans le quartier autour de l'usine. Avec la fermeture de la pulperie en 1922, Chicoutimi a perdu la seule véritable grande entreprise industrielle de son histoire. Par la suite, ce sont les activités commerciales et de services qui assureront le développement de la ville. Chicoutimi se développera peu à peu dans les axes sud-ouest et sud-est. Cependant, malgré la perte de cette seule usine, le secteur ouest de la ville de Chicoutimi gardera une vocation ouvrière, notamment parce que bon nombre de travailleurs de l'Alcan habitaient ce quartier, à tout le moins dans les années 1960. Dans sa thèse de doctorat portant sur *Les Villes du Saguenay*⁵, le géographe Louis-Marie Bouchard décrivait ainsi le quartier du Bassin de Chicoutimi :

⁴ Gagnon, Jérôme, 1903-2003. *Paroisse Sacré-Cœur, 100^e anniversaire. Un héritage de foi à transmettre*, Saguenay, Ville de Saguenay et Comité du centenaire de la Paroisse Sacré-Cœur, p. 15.

⁵ Bouchard, Louis-Marie *Les villes du Saguenay. Étude géographique*. Chicoutimi, Leméac et Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi, 1973, 212 p.

La paroisse Sacré-Cœur (au Bassin) qui regroupe les familles des anciens travailleurs de la pulperie maintenant employés à l'aluminerie d'Arvida est encore aujourd'hui un bloc social très cohérent avec son centre paroissial, ses équipement commerciaux, sa petite bourgeoisie locale et son comportement politique collectif. Elle a essaimé vers le sud et vers l'ouest par la recréation de trois nouvelles paroisses : Saint-Joachim, Saint-Paul et Saint-Antoine, mais elle demeure le cœur de tout l'ouest de la ville. Ce quartier a été consolidé par l'histoire, mais fait face aujourd'hui à des problèmes sociaux importants.⁶

En effet, il y avait 800 travailleurs de l'Alcan qui habitaient les quartiers ouest en 1970⁷. Cette vocation ouvrière va perdurer dans le temps, mais les aléas de l'industrie manufacturière accompagnés des changements technologiques et d'une tertiarisation grandissante de l'économie vont faire que le portrait socio-économique du secteur va se modifier peu à peu. Louis-Marie Bouchard décrivait ainsi la modification de la composition sociale de la population qui a commencé à s'effectuer dès les années 1960 et qui s'est accentuée par la suite :

De plus l'automatisation des procédés de fabrication réduit le nombre relatif des ouvriers, en même temps que les salaires de ceux qui restent montent en flèche. Il s'est donc créé, dans l'ouest de Chicoutimi, un prolétariat composé de chômeurs, de petits salariés travaillant dans les services et de travailleurs instables.⁸

Ces pages, qui ont été écrites au début des années 1970, reflètent avec une actualité étonnante la situation qui prévaut encore de nos jours, comme nous allons le voir dans les paragraphes suivants.

⁶ *Idem*, p. 69.

⁷ *Idem*, p. 69.

⁸ *Idem*, p. 70.

LES QUARTIERS SAINT-JOACHIM ET SAINT-PAUL

Le quartier Saint-Joachim (voir la carte 1) est adjacent au quartier du centre-ville, plus précisément à la paroisse Christ-Roi. Il s'étend de la rue Joliette au nord, à la rue Garnier au sud, jusqu'à la rue Jollet à l'est. Ce quartier, comme le mentionne Louis-Marie Bouchard, s'est développé dans les années 1950 à la suite de l'augmentation de la population dans le quartier du Bassin. Il s'agissait alors essentiellement d'un quartier ouvrier. L'historien Jérôme Gagnon raconte comment ce quartier a été développé grâce à un projet coopératif en habitation :

Un groupe de travailleurs, dont plusieurs de la compagnie Alcan, met sur pied une coopérative de développement domiciliaire : la Coopérative Sacré-Cœur. Grâce au travail de cet organisme, une centaine de résidences unifamiliales sont construites à des coûts extrêmement réduits. Ces habitations favorisent les familles à bas revenus du quartier.⁹

Suite à cette croissance du quartier, la paroisse St-Joachim a été fondée officiellement en 1951¹⁰. Aujourd'hui, nous pouvons parler davantage d'un quartier mixte où l'on retrouve des zones de pauvreté plus concentrées dans le secteur le plus ancien du quartier, notamment les rues situées plus près du quartier du centre-ville et dans les deux secteurs d'habitations à loyers modiques (HLM) (rues Garnier et Couture). L'autre partie du quartier est composée de petits bungalows qui abritent des résidents de la classe moyenne et moyenne inférieure.

Le quartier Saint-Paul (voir la carte 1), quant à lui, faisait également partie autrefois du territoire de la paroisse Sacré-Cœur et du quartier du Bassin. Il se situe au sud du quartier du Bassin actuel et il s'étend du boulevard du Royaume jusqu'à la rue Dubuc qui sépare le quartier du Bassin et le quartier Saint-Paul. Il est bordé à l'ouest par la rivière Chicoutimi et à l'est par le boulevard Saint-Paul. Ce quartier s'est développé également dans les années

⁹ Gagnon, Jérôme, *op. cit.*, p. 28

¹⁰ *Idem*, p. 30.

1950 au moment où il y a une explosion démographique dans la ville de Chicoutimi. La paroisse Saint-Paul a été créée officiellement en 1954¹¹. La composition sociale du quartier Saint-Paul est la même que celle du Bassin et il s'agissait à cette époque d'un quartier essentiellement ouvrier. Il est traversé aujourd'hui par le boulevard Saint-Paul, une artère routière majeure qui part du pont Dubuc et qui va jusqu'aux limites de la ville. Le boulevard Saint-Paul est devenu une artère commerciale et industrielle importante, avec notamment la localisation du parc industriel de Chicoutimi à ses côtés. À partir des années 1990, un développement résidentiel dans le secteur sud du quartier (les Terrasses de la Pulperie) va insuffler une nouvelle dynamique de prospérité à ce secteur. Cependant, le quartier Saint-Paul recèle encore aujourd'hui une concentration de pauvreté, notamment dans la vieille partie du quartier qui va de la rue Brébeuf jusqu'à la rue Dubuc. On y trouve plusieurs vieilles habitations et la pauvreté apparaît comme une dimension marquante de cette zone.

LE QUARTIER DU CENTRE-VILLE

Le quartier du centre-ville de Chicoutimi couvre d'ouest en est le centre de la ville. Il inclut la paroisse Christ-Roi et la paroisse de la Cathédrale ou Saint-François-Xavier. L'histoire du centre-ville de Chicoutimi débute au milieu des années 1800 et ce quartier a conservé une vocation commerciale pendant toutes ces années. Avant la fondation de la paroisse Christ-roi en 1951¹², une partie du quartier du centre-ville, soit celle de la basse ville¹³, appartenait lui aussi au quartier du Bassin et à la Paroisse Sacré-Cœur. Ce quartier a été longtemps le cœur commercial de la ville jusqu'à l'avènement de centres d'achat sur le

¹¹ *Idem.*

¹² *Idem.*

¹³ La basse ville et la haute ville de Chicoutimi sont délimitées, d'après l'usage populaire, selon que les quartiers se trouvent en haut ou en bas du plateau qui caractérise le relief de Chicoutimi. La paroisse Christ-Roi couvre la partie du bas de la ville, tandis que la paroisse de la Cathédrale se situe sur le plateau de la ville où se trouve aussi le secteur institutionnel.

boulevard Talbot en 1969¹⁴. À partir de ce moment, le centre-ville de Chicoutimi va subir des phases de déclin et de remontées commerciales et, notamment, des crises et des reprises économiques qui vont se succéder au Québec pendant les années 1980 et 1990. Il sera aussi l'objet de plusieurs projets de revitalisation urbaine. C'est dans ce quartier que se concentrent de façon plus marquée les phénomènes de pauvreté et les problèmes qui en découlent, comme nous le verrons dans les pages suivantes. Au milieu du centre-ville, nous retrouvons les commerces et les services et, autour du noyau commercial, se situe la zone résidentielle du centre-ville. On y retrouve aussi une zone institutionnelle avec l'Évêché et le cégep, etc.

Maintenant que nous connaissons un peu mieux les quartiers centraux de Chicoutimi, nous allons tenter de comprendre ce qui est arrivé au centre urbain et de voir comment la situation au centre urbain de Chicoutimi a pu évoluer. L'histoire du développement de la municipalité est sans doute porteuse d'explications; c'est pourquoi nous allons relater des faits qui nous apparaissent significatifs pour l'évolution de ce territoire urbain et la problématique de dévitalisation qui nous préoccupe. Au nombre de ceux-ci, mentionnons la question de la diffusion inégale du développement, la construction du pont Dubuc et des ses voies d'accès, la rénovation domiciliaire, la transformation de la rue Racine et la construction des centres d'achat, la fermeture des écoles ainsi que les inondations de juillet 1996.

L'ÉVOLUTION DES QUARTIERS CENTRAUX DE CHICOUTIMI ET LA DIFFUSION INÉGALE DU DÉVELOPPEMENT

La question des centres urbains est bien connue et elle a fait l'objet de bon nombre d'études et d'écrits. Les sociologues de l'école de Chicago ont été des précurseurs pour décrire la désuétude et la dégradation des centres-villes. À la suite de ceux-ci, plusieurs chercheurs ont essayé d'expliquer la question de la dégradation des centres-villes, notamment Manuel Castells qui a expliqué la question urbaine et les inégalités qui s'y trouvent par l'analyse

¹⁴ Bouchard, Louis-Marie, *op. cit.*, p. 89

des rapports sociaux à partir des structures sociales. Au Québec, d'autres auteurs ont également écrit sur la question des centres urbains (Morin, 1987; Côté, 1989; Renaud, Mayer et Lebeau, 1996; Hamel, 1991; etc.). Certains de ces auteurs parlent d'un phénomène de spécialisation de l'espace (Favreau et Saucier, 1996), d'autres d'un phénomène qui s'inscrit dans une tendance nord-américaine depuis les années 1950 et 1960 où le capitalisme tend à se déployer à la périphérie des villes (Morin, 1987). Ces explications recèlent sans aucun doute une partie de l'explication sur la désintégration des centres-villes mais de notre côté, nous voulons examiner cette question de la désintégration des centres urbains selon l'approche de la diffusion inégale du développement dans l'espace. Les centres-villes représentant ici des territoires où le développement tend à se diffuser d'une façon inégale, au même titre que d'autres territoires comme les régions périphériques, les pays du Sud, etc. subissent la désintégration économique et sociale et ce, en raison d'une tendance inhérente du développement et des politiques de développement à se concentrer sur certains des territoires au détriment des autres. Évidemment, la question de la diffusion inégale du développement est complexe, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, mais il nous semble impératif de regarder la question des centres-villes sous cet angle parce qu'il nous permet d'appréhender et d'inscrire la problématique des centres-villes dans une perspective plus globale.

Le cas de la ville de Chicoutimi apparaît ici à la fois unique et exemplaire. Unique parce que Chicoutimi est une ville de taille modeste au cœur d'une région périphérique du Nord québécois. La question du développement régional peut être évoquée aussi pour expliquer la situation qui prévaut au centre urbain de Chicoutimi. Ainsi le cas de Chicoutimi peut être observé à la lumière de cette double problématique de désintégration, soit celle des centres-villes des territoires urbains où les réalités urbaines apparaissent semblables à celle des autres villes du Québec et du monde, et celle des régions périphériques de l'espace québécois. Il faut donc rechercher davantage des explications dans le mouvement du développement lui-même qui tend à se polariser sur des territoires précis en laissant d'autres territoires en dehors de cette trajectoire de développement. Mais pour comprendre la

problématique spécifique du centre urbain de Chicoutimi, regardons d'abord l'histoire de ces quartiers en commençant par la construction du pont Dubuc et la rénovation domiciliaire.

La construction du pont Dubuc et la rénovation domiciliaire

Au début des années 1960, Chicoutimi semblait en pleine expansion. Une grave crise du logement avait frappé la ville dans les années 1940 et 1950, ce qui avait amené la construction de plusieurs maisons dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce avec le projet du Foyer coopératif, et dans le quartier Saint-Joachim avec la coopérative Sacré-Cœur. Ce mouvement d'expansion se poursuivra durant la décennie 1960, d'autant plus qu'à l'échelle québécoise, c'était l'époque de la Révolution tranquille et un vent de modernisation soufflait à la fois sur le gouvernement et ses institutions de même que sur les infrastructures publiques à l'échelle du Québec tout entier. Les décennies 1960 et 1970 seront ainsi des périodes où plusieurs infrastructures urbaines et programmes de réaménagement urbain seront mis en œuvre dans le centre urbain de Chicoutimi comme dans l'ensemble du Québec. La construction du pont Dubuc, l'implantation du boulevard Saint-Paul et la construction des habitations à loyer modiques (HLM) constituent autant d'infrastructures municipales qui auront un effet déterminant sur le centre urbain de Chicoutimi et son avenir.

Pour répondre à l'accroissement de la population et au besoin grandissant d'infrastructures routières, les autorités municipales de Chicoutimi décideront de construire un nouveau pont pour relier Chicoutimi à la rive nord, puisque le vieux pont Sainte-Anne n'arrivait plus à suffire à l'augmentation de la circulation automobile dans la ville. Construire un pont n'est pas une mauvaise chose en soi, mais l'emplacement qui fut choisi après maintes tergiversations et discussions va faire en sorte de stigmatiser à jamais le centre urbain de la ville de Chicoutimi. En effet, la construction du pont Dubuc va entraîner dans son sillage la

démolition de plusieurs maisons du centre-ville, la construction de HLM pour compenser la perte de logements et l'implantation d'un boulevard urbain à quatre voies — même à six voies sur certains tronçons — qui va faire en sorte de couper et d'isoler le quartier du centre-ville et ceux du Bassin et de Saint-Paul qui étaient liés auparavant de façon fluide par la proximité de ces quartiers urbains. Dès lors, le tissu social de ces quartiers sera détruit, la qualité de vie des résidents va se détériorer grandement et la vie ne sera plus jamais la même au centre urbain de Chicoutimi. Les propos suivants d'un citoyen du quartier du Bassin, cités dans la thèse du sociologue Pierre Boudreault, montrent bien cet état de fait :

La maison a une âme, la famille, et la détruire c'est arracher un membre, c'est raser le quartier où : « chaque rue a son histoire » qui parle : « à l'ensemble de la collectivité » Quand on avait besoin d'une aide, on était tranquille; on avait recours aux voisins avec qui on avait été élevé.¹⁵

D'ailleurs, Pierre Boudreault ajoute sur le même sujet mais dans un autre livre :

L'état du centre-ville est le résultat local d'une conjoncture globale. [...] L'intervention des grands appareils de gestion dirigés par l'État n'a-t-elle pas réalisé préalablement la cassure de l'ordre traditionnel et la vie de quartier ne s'est-elle pas effondrée au profit d'une restructuration des réseaux régionaux de la production ?¹⁶

Le pont Dubuc a été inauguré en 1972; les travaux de construction du pont ont duré trois ans, soit de 1969 à 1972. Ainsi, la construction du pont et surtout de ses voies d'accès, dont l'aménagement du boulevard Saint-Paul, ont entraîné plusieurs conséquences très concrètes, à savoir la démolition de plusieurs dizaines de maisons. La petite rue Montcalm, une avenue à deux voies qui servait de lien entre le quartier du Bassin, celui du centre-ville et le

¹⁵ Boudreault, Pierre, *Colonialisme, planification d'État et luttes de classes au Saguenay*, Paris, École des Hautes études en sciences sociales, 1978, p. 368.

¹⁶ Boudreault, Pierre W., *Luttes régionalitaires et société postindustrielle. Dix ans d'actions socio-politique au Saguenay*, Jonquière Sagamie/Québec, 1986, p. 77.

quartier Saint-Paul, allait faire place à ce grand boulevard urbain qui, plus tard, va s'étendre jusqu'aux limites de la ville.

En effet, parallèlement à la construction du pont, des programmes d'amélioration de quartier dans le secteur du Bassin et de la paroisse Christ-Roi furent mis en œuvre. Dans le secteur du Bassin, le programme prioritaire du secteur du Bassin¹⁷ fût déposé en septembre 1971 par une firme d'urbanistes au service de la ville de Chicoutimi. Ce projet proposait notamment la construction de plus de 500 logements au centre urbain de Chicoutimi, soit 226¹⁸ logements dans la paroisse Sacré-Cœur et 308¹⁹ logements dans le secteur de la Cathédrale près de la rue Racine. Il prévoyait aussi la démolition dans le quartier du Bassin de 124 bâties, la disparition de 215 logements et la relocalisation de 53 logements et de 23 édifices²⁰. Le programme mentionnait que, sur les 2 040 résidents du quartier, pas moins de 1 160²¹ personnes verraien leur logement démolie ou relocalisé. Dans ces prévisions, plus de la moitié des gens du quartier du Bassin étaient affectés par ces travaux. En 1976, un article du journal local²², faisant le bilan de ce projet de rénovation, mentionne la démolition de 226 logements, dont 156 uniquement dans le quartier du Bassin et de 70 autres dans le secteur longeant le nouveau boulevard Saint-Paul. Au chapitre des constructions, les réalisations sont moins reluisantes puisque seulement 45 logements à prix modique ont été construits dans le quartier du Bassin.

Dans le quartier du centre-ville, dans le secteur de la paroisse Christ-Roi, le programme d'amélioration du quartier Christ-Roi proposait le même genre d'opération de rénovation domiciliaire. Ce dernier avait pour objectif principal de : « préserver la qualité de vie dans

¹⁷ Dancose, Marc, *Rénovation urbaine, programme prioritaire secteur du Bassin*, Cité de Chicoutimi, septembre 1971.

¹⁸ *Idem*, p. 6.

¹⁹ Tremblay, Bertrand, « À Chicoutimi, on n'a qu'ébauché la rénovation de l'ouest », *Le Quotidien*, Chicoutimi, 1^{er} mai 1976.

²⁰ Dancose, *op. cit.*, p. 101.

²¹ *Idem*, p. 101.

²² Tremblay, Bertrand, *op. cit.*

le secteur Christ-Roi en travaillant avec et pour la population »²³. Douze autres objectifs opérationnels faisaient partie de ce programme de revitalisation. Parmi ceux-ci, on retrouvait les deux objectifs suivants : « améliorer l'allure générale du secteur par la démolition des bâtiments irrécupérables, le dégagement de certains terrains » et « reloger tous les ménages qui auront à être déplacés par les travaux d'amélioration »²⁴.

Selon une autre source, le programme d'amélioration du quartier Christ-Roi a fait disparaître 39 logements²⁵ dans le secteur de la paroisse Christ-Roi et 23 bâtiesse ont été démolies. Au total, c'est 123 logements qui sont disparus dans le secteur Christ-Roi²⁶. Dans le quartier du Bassin et dans celui du centre-ville, les maisons ont été démolies près du Bassin lui-même, c'est-à-dire près de la rivière Chicoutimi pour construire les accès au pont Dubuc, mais aussi dans le secteur de l'ancienne rue Montcalm (aujourd'hui le boulevard Saint-Paul) entre la rue Lorne et la rue Price et sur la rue Bossé. D'autres démolitions ont eu lieu également dans le secteur de la rue Smith près de la rue Racine. Dans ce secteur, c'est quinze logements qui ont fini sous le pic des démolisseurs. Ces travaux ont été réalisés entre 1970 et 1976 environ. Les démolitions dans le quartier du Bassin et du centre-ville, autant dans le secteur de la rue Montcalm que dans celui de la rue Smith, ont suscité beaucoup de controverses chez les citoyens de ces quartiers à cette époque et un comité de citoyens a même été formé pour lutter contre ces programmes²⁷ de rénovation urbaine. En ajoutant les logements démolis dans le quartier du Bassin à ceux du centre-ville, nous arrivons à 349 logements perdus dans ces deux quartiers pendant les années 1970. Regardons maintenant comment ces logements ont été remplacés.

²³ Service d'urbanisme de Chicoutimi, *Programme d'amélioration de quartier, Christ-Roi*, Ville de Chicoutimi Service d'urbanisme de Chicoutimi, non daté, p. 42.

²⁴ *Idem*, p. 43.

²⁵ Dahl, Denis, *La fonction résidentielle dans un centre-ville en mutation le cas de la ville de Chicoutimi*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 1982, p. 44.

²⁶ *Idem*, p. 44.

²⁷ Un comité appelé Regroupement humanitaire du quartier ouest est l'organisme qui a été fondé pour lutter contre ces projets; information tiré du livre de Boudreault, *op. cit.*, p. 32.

La construction des logements sociaux

Les programmes d'amélioration de quartiers proposaient de remplacer les logements démolis dans le secteur Christ-Roi par 52 habitations à loyer modique (HLM), mais pas nécessairement dans la paroisse Christ-Roi. Pour le quartier du Bassin, on prévoyait aussi reloger les personnes dont les logements avaient été démolis pour laisser place à des habitations à prix modique de même qu'à des logements construits par l'entreprise privée. Cependant, dans le quartier du Bassin, il n'y a pas eu d'autres constructions de logements que les 45 HLM de la rue Le Doré (voir la carte 1). Il devenait évident, dès le milieu des années 1970, que les personnes ayant perdu leur logement n'allait pas toutes être relogées dans le quartier du Bassin mais plutôt dans l'ensemble des HLM construits au cours de ces années dans la ville de Chicoutimi. L'augmentation de milliers de personnes annoncée dans le projet de rénovation du Bassin dès 1970²⁸ allait plutôt se changer en décroissance de la population et ce, tant pour le Bassin que pour le quartier du centre-ville.

Ainsi, des habitations à prix modique ont été construites dans ces années dans chacun des quartiers centraux à l'étude, sauf dans le quartier Saint-Paul. Dans le quartier Saint-Joachim, il y a deux secteurs de HLM : sur la rue Couture (36 logements) et sur la rue Garnier (24 logements). Dans le quartier du Bassin, il y a les HLM de la rue Le Doré. Dans le quartier du centre-ville, il y a deux grands immeubles d'habitations à prix modiques de 80 logements chacun. Ils sont localisés au bout de la rue Racine près du pont Dubuc, ce qui totalise 160 logements uniquement pour ces deux immeubles. Il y a également un autre HLM de 16 logements la rue Racine en face de l'une des habitation de 80 logements. Ces immeubles ont servi notamment à reloger une partie des personnes dont les habitations ont été démolies dans le cadre des programmes d'amélioration de quartier à la fin des années 1960. À cela, il faut ajouter la construction de deux autres édifices dans le centre-ville pour les personnes retraitées, soit un édifice de 101 logements sur la rue Hôtel-Dieu et un autre de 85 logements sur la rue Lafontaine. Il y a également un HLM sur la rue Salaberry près

²⁸ « À Chicoutimi, Plan de rénovation de 4 millions », *Progrès-Dimanche*, 25 février 1970.

de la Cathédrale de Chicoutimi toujours dans le centre-ville. Mentionnons aussi que depuis les années 1970, plusieurs autres immeubles ont été aménagés par des entrepreneurs privés pour loger des personnes âgées et ce, toujours dans le centre-ville. Au total, dans le quartier du centre-ville et dans celui du Bassin, il y a eu 407 logements sociaux construits dans ces années, dont seulement 45 dans le quartier du Bassin. Souvenons-nous que le programme prioritaire du secteur du Bassin déposé en 1971 prévoyait la construction de plus de 500 logements, dont 225 uniquement dans le quartier du Bassin. C'est plutôt un déficit de 180 logements avec lequel s'est retrouvé le quartier du Bassin dans ces années. Il devient facile de comprendre que ces promesses non tenues en termes de reconstruction aient suscité un mouvement d'opposition dans le quartier du Bassin dans les années 1970²⁹, car le programme de rénovation du quartier ouest a plutôt amené une véritable ponction de la population dans ce territoire.

Dans le quartier du centre-ville, il y a eu davantage de construction d'habitations à loyer modique et de logements pour personnes retraitées. Cela répondait aux besoins de la population vieillissante du quartier du centre-ville où la pauvreté prévalait déjà à la fin des années 1960. En effet, les études de l'époque identifiaient le problème de la pauvreté du quartier, notamment dans le document sur le programme d'amélioration du quartier Christ-Roi. Ce document présente les données statistiques du recensement de 1971 et il montre que :

le secteur sept (7), qui établit et regroupe le plus fort pourcentage de bas salariés de la Ville, correspond physiquement aux limites du quartier Christ-Roi, ce qui fait de celui-ci le secteur le plus défavorisé de la Ville par rapport aux autres classes de revenus.³⁰

À titre indicatif, nous pouvons constater dans ce document que 59 % des résidents du secteur Christ-Roi en 1971 avaient un revenu entre 0 et 6 000 \$, 33 % des personnes avaient un revenu entre 6 000 \$ et 10 000 \$ et seulement que 8 % des personnes du secteur

²⁹ « Le regroupement humanitaire répond au maire Girard », *Le Quotidien*, Chicoutimi, 3 mai 1976.

³⁰ Service d'urbanisme de Chicoutimi, *op. cit.*, p. 33.

avaient un revenu de plus de 10 000 \$³¹. Ces chiffres sont éloquents sur la pauvreté qui prévalait déjà en 1971 dans le centre-ville de Chicoutimi.

La construction de HLM a donc constitué une réponse pour relocaliser les personnes dont le logement avait été démolie et pour répondre également aux besoins des personnes plus défavorisées en termes de logement, car les HLM peuvent représenter une réponse efficace pour améliorer la condition financière des personnes les plus défavorisées. Cependant, les HLM n'ont pas un effet neutre sur le territoire et les personnes qui y habitent semblent identifiées à la pauvreté. Cette identité liée à la pauvreté peut se transposer à l'échelle du territoire et, dans ce cas, c'est le territoire lui-même qui devient identifié à la problématique de la pauvreté³². Cela semble avoir été le cas dans le centre-ville de Chicoutimi où l'implantation des HLM est venue consolider en quelque sorte la spécialisation du secteur en territoire de pauvreté. Il faut bien comprendre que les HLM ne constituent pas les sources de la pauvreté dans un quartier, mais elles sont plutôt l'expression de celle-ci. De plus, l'effet de concentration de ces nombreux HLM et des habitations pour personnes âgées dans le quartier du centre-ville rend encore plus manifeste cette réalité et vient sans doute expliquer une partie des données statistiques sur la situation de pauvreté qui prévaut encore de nos jours dans le centre-ville de Chicoutimi, tel que nous le verrons plus loin dans le portrait statistique. Il ne faut pas oublier que ces quartiers englobent encore de nos jours les logements les plus vétustes de la ville et les plus grandes fréquences de bas revenus et ce, depuis 1971 au moins.

Dans les autres quartiers centraux, cependant, ce n'est pas tant la présence des HLM qui les identifie comme territoire de pauvreté que la situation du logement et des populations elles-mêmes. Dans le cas du quartier Saint-Joachim où se retrouvent deux zones de HLM, mais

³¹ *Idem.*

³² Cette identification comme territoire de pauvreté au centre urbain, notamment dans le quartier du centre-ville, du Bassin et de Saint-Paul, perdure encore dans les années 2000. Cependant, les résidentes et résidents de ces quartiers n'acceptent pas que « l'ouest de Chicoutimi soit vu comme un quartier pauvre ». Ces résidents mentionnent : « On devrait utiliser les mots dépourvu ou démuni plutôt que pauvreté », in *Actes du forum des quartiers ouest*, table de concert-action de lutte à la pauvreté de Chicoutimi, mai 2001, p. 9.

où la mixité sociale est plus grande, l'identité liée à la pauvreté semble moins importante que dans le quartier du centre-ville. Malgré cela, certaines zones de ce quartier demeurent identifiées à la pauvreté, notamment dans la vieille partie du quartier autour de la rue Caron et dans les secteurs des HLM bien sûr. D'ailleurs, comme nous le constaterons, le quartier Saint-Joachim demeure un quartier où se vit une problématique de pauvreté et celle-ci semble y avoir gagné du terrain entre 1976 et 1996. Quant au quartier du Bassin où il y a des HLM uniquement sur la rue Le Doré, la pauvreté demeure une caractéristique de ce territoire. Mais c'est surtout le vieillissement et l'absence de renouvellement de la population qui semblent être les problèmes les plus importants pour ce quartier. D'autant plus que l'inondation de juillet 1996 au Saguenay a provoqué encore une fois la démolition de plusieurs maisons dans ce secteur. Enfin, le quartier Saint-Paul ne compte pas de HLM sur son territoire, mais il comporte deux réalités très différentes avec un développement domiciliaire récent au sud du territoire et une zone de logements vétustes et de pauvreté au nord du quartier. La pauvreté peut être diluée par plusieurs programmes et projets de développement, mais elle ne semble pas disparaître pour autant. Ainsi, les quartiers centraux, particulièrement celui du centre-ville, semblent être passés de quartiers ouvriers dans les années 1960 à territoire de pauvreté depuis les années 1970 jusqu'à nos jours.

D'ailleurs, ce phénomène de spécialisation du territoire en quartier populaire ou quartier défavorisé au centre urbain de Chicoutimi deviendra un objet de lutte et de tension entre les différents acteurs de la scène locale. Ainsi, des groupes de citoyens s'opposeront au début des années 1980³³ à la construction de logements de luxe au centre-ville de Chicoutimi. Toutefois, il faut mentionner que les objectifs des groupes de citoyens et des décideurs publics semblent assez différents. Les uns veulent préserver les logements à moindre coût dans le centre-ville pour que les personnes plus démunies puissent encore se loger à bon compte, alors que les autres veulent la construction de logements de luxe pour ramener la prospérité perdue pour les marchands du centre-ville. La gentrification des vieux quartiers

³³ Il s'agit du groupe Ville en mouvement et du Comité de l'Environnement de Chicoutimi

peut souvent devenir un problème sous-jacent à la rénovation³⁴ des espaces en dévitalisation.

Le problème de la pauvreté au centre-ville reviendra dans plusieurs documents publiés par la Ville de Chicoutimi et par différents analystes sur la situation du centre urbain de Chicoutimi. Toutefois, dans ces documents, la concentration de la pauvreté due notamment à la présence de plusieurs logements sociaux semble davantage un problème à masquer ou à contourner, et surtout un facteur de stagnation économique pour le secteur commercial du centre-ville, plutôt qu'un véritable enjeu social qu'il faut chercher à éliminer. En effet, la solution qui est souvent préconisée pour améliorer la situation au centre urbain est de construire des logements de luxe qui permettraient d'augmenter l'activité économique au centre-ville de Chicoutimi. La citation suivante exprime bien cette idée :

Dans la mesure où les résidents du centre-ville constituent une clientèle captive par l'activité commerciale du centre-ville et que l'ensemble des nouveaux ménages installés au centre-ville, au cours des dernières années, sont pour la plupart des ménages à faible revenu, ces résultats étaient quand même prévisibles. Même si nous sommes convaincus que ce type de logements a sa place au centre-ville l'on peut présumer que si on avait construit des logements de luxe, ce qui implique une clientèle à revenu plus élevé, la situation aurait sans doute été différente de celle que l'on connaît aujourd'hui.³⁵

Ainsi, selon ce commentaire, la construction des logements sociaux dans le secteur du centre-ville a contribué au dépérissement économique du secteur commercial. Cependant, il faut se rappeler que la construction de ces logements sociaux origine, du moins en partie, de la nécessité de reloger les gens à la suite de la démolition des maisons pour la construction du pont Dubuc et du boulevard urbain qui devaient répondre aux nouveaux besoins de la ville.

³⁴ Voir à ce sujet le mémoire de Steven Boudreault : *Logement et différenciation socio-spatiale : étude rétrospective de la rénovation domiciliaire à Chicoutimi, 1974-1989*. Maîtrise en études régionales, Université du Québec à Chicoutimi.

³⁵ Dahl, *op. cit.*, p. 45.

Ces nouveaux besoins correspondaient au modèle de développement nord-américain basé sur la consommation de masse, avec l'utilisation intensive de l'automobile, les infrastructures routières de grande envergure et le développement de banlieues ou de quartiers dortoirs, nouveaux lieux de vie des populations. Ce modèle de développement s'est pour ainsi dire reproduit à l'échelle de Chicoutimi. Le nouvel axe routier du pont Dubuc et du boulevard Saint-Paul permettait le déplacement des populations de la rive nord vers la rive sud, notamment vers les zones industrielles des usines d'aluminium et de pâtes à papier et vers les centres d'achat construits à Chicoutimi à la fin des années 1960 (Boudreault, 1986). La ville de Chicoutimi entrait alors dans une ère de modernité, à l'image de l'ensemble du Québec qui, à l'époque des années 1960 jusqu'au début de la décennie 1970, était encore dans la « période du rattrapage de la révolution tranquille »³⁶, et le développement d'infrastructures urbaines était le fer de lance de cette modernité. Mais la diffusion du développement se fait d'une façon inégale, comme nous l'avons déjà postulé, et les quartiers du centre urbain de Chicoutimi ont subi ce développement inégal d'une façon exemplaire. Non seulement il n'y a pas eu de véritable développement dans le centre urbain, mais la population de ces quartiers a subi les impacts négatifs du réaménagement urbain. La richesse n'a pas augmenté, la pauvreté y est demeurée, la population a diminué, la qualité de vie a été réduite considérablement par la présence d'une autoroute au cœur de ces quartiers et l'activité commerciale a décliné au cours des années qui ont suivi. Le développement de la ville de Chicoutimi s'est déplacé du centre urbain vers le secteur des centres d'achat.

En effet, la prospérité perdue de l'activité commerciale au centre-ville de Chicoutimi a été causée en partie par la construction de centres d'achats à Chicoutimi. Nous allons tenter de comprendre les effets de la construction des centres commerciaux sur le centre urbain de Chicoutimi.

³⁶ Linteau, P.A., Durocher, R., Robert, J.C. et Ricard, F., *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1989, p. 422.

La construction des centres d'achat et la transformation de la rue Racine

Le premier grand centre d'achats à Chicoutimi a été construit en 1968 sur le boulevard Talbot. Le deuxième et le plus grand a été construit en 1973, sur le même boulevard. Avec la construction de ces deux grands centres commerciaux, l'axe commercial de Chicoutimi va se déplacer en grande partie du centre-ville vers le boulevard Talbot et vers le plateau qui surplombe la vallée du Saguenay. La construction des centres d'achat aura trois conséquences majeures sur le centre-ville de Chicoutimi. D'une part, cela favorisera le déplacement de l'activité commerciale vers le boulevard Talbot; d'autre part, cela provoquera la construction de plusieurs quartiers autour des centres d'achat et produira un effet de déplacement des populations du centre-ville vers les quartiers adjacents aux centres commerciaux; enfin, cela amènera une perte de services pour les populations résidant au centre-ville.

Historiquement, le centre-ville de Chicoutimi et la rue Racine, son artère principale, ont toujours été le cœur et le centre de l'activité commerciale dans la ville. Avec l'avènement des centres d'achat en bordure du boulevard Talbot, le visage commercial de la ville changera de forme totalement. Progressivement, l'activité commerciale et de services va se déplacer vers l'axe du boulevard Talbot. Par exemple, dès 1979, l'activité commerciale sur ce boulevard va employer presque autant de travailleurs que le secteur commercial du centre-ville. Ainsi, en 1979 il y avait 2 312 emplois dans le domaine commercial, au centre-ville, alors qu'on retrouvait 2 187³⁷ emplois sur le boulevard Talbot dans le secteur des centres d'achat. Avec le temps, la fonction commerciale du boulevard va se confirmer, notamment avec la venue des magasins à rayons qui vont quitter le centre-ville au profit des centres commerciaux. D'ailleurs, dans le programme de revitalisation de la municipalité de Chicoutimi de 1985, on mentionne que «les centres commerciaux de l'axe Talbot ont certes contribué à conserver à Chicoutimi sa position de leader du secteur commercial dans

³⁷ Chicoutimi, Archives de la ville de Chicoutimi, Poitras, Daniel et Boudreault-Leclerc, France, *Le centre-ville de Chicoutimi : les orientations de développement*, 1979, p. 13.

la région; toutefois, ils sont largement responsables du déclin progressif de cette fonction au centre-ville »³⁸. Ce positionnement du secteur commercial de Chicoutimi au plan régional va se poursuivre dans les années 1990 avec l'arrivée des magasins à grande surface, toujours sur le boulevard Talbot. Le secteur commercial du centre-ville va continuer à péricliter au gré, notamment, des crises économiques qui vont se succéder au début des années 1970, mais aussi en 1982 et en 1991. Ainsi, à compter de 1984, le nombre d'emplois liés au commerce au centre-ville de Chicoutimi va s'établir à 1 650³⁹, alors qu'en 1998, il en demeurerait uniquement 702⁴⁰. C'est donc dire qu'en près de vingt ans, soit de 1979 à 1998, la fonction commerciale du centre-ville s'est érodée peu à peu et plus des deux tiers des emplois liés aux commerces dans le centre-ville ont été perdus. Le départ des magasins à rayons et des épiceries va contribuer grandement au déclin du secteur commercial du centre urbain de Chicoutimi. À compter du milieu des années 1980, le centre-ville ne sera plus le cœur de l'activité commerciale à Chicoutimi. La fonction de service va se consolider et augmenter cependant dans les années 1990, notamment avec les services publics comme le palais de justice, la réaménagement de la bibliothèque municipale et la relocalisation du CLSC au centre-ville. En 1998, on retrouvait plus de 4 000 emplois⁴¹ reliés au secteur des services au centre-ville. Ainsi, de nos jours, le centre-ville conserve son importance, notamment au plan des services, mais la fonction commerciale y est beaucoup moins importante et ne favorise pas nécessairement l'établissement de nouvelles populations au centre urbain.

Par ailleurs, l'autre grande conséquence de la construction des centres d'achat à Chicoutimi est le développement de nouveaux secteurs domiciliaires autour de ceux-ci. Dorénavant, avec l'avènement des centres commerciaux, les nouveaux secteurs domiciliaires vont

³⁸ Tremblay, L et Leblond, R., *La revitalisation du centre-ville de Chicoutimi, Analyses, plan de revitalisation*. Ville de Chicoutimi. 1985, p. 79

³⁹ Ville de Chicoutimi, *La revitalisation du centre-ville de Chicoutimi, document d'information, programme de consultation*, 1984, p. 13.

⁴⁰ Tremblay, Gille, *Profil socio-économique du centre-ville de Chicoutimi*, Ville de Chicoutimi, service d'urbanisme, 1998b, p. 10.

⁴¹ En incluant les emplois reliés à la santé et à l'éducation à l'UQAC, au cégep et à l'hôpital qui se situent dans le secteur de recensement contigu à celui du centre-ville, il y a 8 809 emplois reliés au secteur des services. Information tiré de : Tremblay, Gille, *Idem*.

s'établir près des nouveaux commerces et il y aura non seulement une perte de population au centre urbain de Chicoutimi, comme nous le verrons tout à l'heure, mais en plus les jeunes familles s'installeront désormais dans les nouveaux quartiers près des centres d'achat. Évidemment, cette tendance était déjà amorcée dès les années 1950 avec l'ouverture de la paroisse Notre-Dame-de-Grâce. L'accroissement de la population et le manque d'espace pour bâtir des maisons au centre urbain ont favorisé cette tendance. Toutefois, l'implantation des centres commerciaux va venir l'accentuer et les secteurs domiciliaires les plus en demande vont s'établir dès les années 1970 sur le plateau de la ville de Chicoutimi et sur la rive nord du Saguenay où plusieurs quartiers dortoirs vont se construire également. Ainsi, à la fois la construction du pont Dubuc et l'avènement des centres d'achat vont provoquer le déplacement des populations du centre urbain de Chicoutimi vers d'autres secteurs résidentiels. Les populations qui demeurent au centre urbain n'y retrouvent plus les mêmes services qu'auparavant puisque les commerces les plus importants comme les supermarchés, les grands magasins, etc. ont quitté le secteur et que des écoles ont fermé. Nous allons regarder particulièrement cette dernière question.

Les fermetures d'écoles

La dévitalisation d'un territoire devient rapidement un cercle vicieux, et les pertes de population entraînent des baisses de services dans un secteur alors que la diminution des services favorise elle aussi le non-renouvellement et même l'exode des populations. Un élément significatif de la désintégration du territoire urbain du centre-ville de Chicoutimi est sans doute les nombreuses fermetures d'écoles qui ont eu lieu sur ce territoire depuis les années 1960. En effet, pas moins de huit écoles sur le territoire du centre urbain ont été fermées pendant ces années.

Ce sont surtout les quartiers du Bassin et du centre-ville qui ont été touchés par les fermetures d'écoles. Ainsi, dans le quartier du Bassin, il ne reste plus aucune école

primaire. L'école Sacré-Cœur, qui était située aux côtés de l'ancien centre Sacré-Cœur⁴² sur la rue Bossé, a été incendiée en 1968 et n'a jamais été reconstruite. L'autre école importante du quartier était l'école Saint-Joseph, située elle aussi sur la rue Bossé tout près du boulevard Saint-Paul. Cette école a été fermée au début des années 1990 et elle devenue un centre multiservices par la suite. En 2001, l'école Saint-Joseph a été achetée par un groupe d'artistes pour la transformer en atelier d'art. Dans le quartier du centre-ville, il reste uniquement une école primaire, soit l'école Antoine-de-Saint-Exupéry. Dans ce quartier, ce sont quatre écoles primaires qui ont été fermées pendant toutes ces années. L'école Saint-Michel située sur la rue Jacques-Cartier a été fermée dès 1963. Elle a eu une vocation administrative depuis, ayant d'abord été utilisée par le comité diocésain de l'Action catholique, devenant ensuite centre administratif de la Commission scolaire de Chicoutimi. L'école Jacques-Cartier, sur la rue du même nom, a servi tant pour le primaire que pour les premiers cycles du secondaire; elle a été recyclée en centre administratif pour la commission scolaire au début des années 1980 et, en 1995, elle a été louée à la Commission scolaire protestante du Saguenay. Elle est fermée définitivement depuis 2001. L'école Saint-Philippe, située aussi dans le quartier du centre-ville sur la rue Saint-Philippe, a aussi été fermée; elle a servi par la suite de centre de services. Actuellement, un projet du groupe Loge m'entraide est en cours d'élaboration pour la transformer en coopérative d'habitation. Enfin, l'école Saint-François-Xavier, située dans la partie est du centre-ville de Chicoutimi près de la Cathédrale, sur la rue du Séminaire, a été fermée dès 1974. Elle a servi depuis ce temps comme édifice à bureaux pour plusieurs groupes socio-communautaires et de petites entreprises de services.

Dans le quartier Saint-Paul, deux écoles ont été fermées pendant cette période, soit l'école Saint-Paul fermée au début des années 1970 et l'école Saint-André. Cette dernière est devenue maintenant le Centre de réadaptation du Saguenay. Il demeure une école dans le quartier Saint-Paul et deux écoles dans le quartier Saint-Joachim.

⁴² Le Centre Sacré-Cœur a été touché par le délugue de 1996 et il a été démolie depuis.

Toutes ces fermetures d'écoles témoignent de l'évolution des populations non seulement dans le centre urbain de Chicoutimi, mais dans l'ensemble de la municipalité. Jusqu'à la fin des années 1950, il y a eu construction de nombreuses écoles dans le centre urbain de Chicoutimi, dont l'école Saint-Philippe construite en 1956⁴³ et l'école Marguerite d'Youville située dans le quartier Saint-Joachim et construite en 1959. Depuis ce temps, seulement deux écoles primaires ont été construites en 1962 (l'école André Gagnon) et 1970 (l'école Félix-Antoine-Savard) dans la partie sud de la ville de Chicoutimi et elles sont situées dans les quartiers autour des centres commerciaux.

Ces données montrent que la population dans le centre urbain a été en augmentation environ jusqu'au milieu des années 1950; par la suite, la population s'est mise à décliner dans les années 1960, si bien que les chiffres du recensement de 1971 montraient déjà des signes qu'il y avait moins de population au centre-ville et que cette population était vieillissante, à tout le moins dans le secteur de la paroisse Christ-Roi. C'est donc dire que, déjà à cette époque, la composition sociale du centre-ville avait changé et les familles étaient moins nombreuses. Le déplacement des jeunes familles vers les quartiers autour des centres d'achat et sur la rive nord commençait à se faire sentir au centre urbain de Chicoutimi.

En 2003, la situation ne s'est pas améliorée et la Commission scolaire des rives du Saguenay a annoncé la fermeture de cinq écoles sur le territoire de Chicoutimi⁴⁴ dès 2001, mais cette fois, les fermetures touchent aussi certains quartiers du secteur nord. Le secteur du centre-ville voit une fois de plus ses écoles menacées et l'école Antoine-de-Saint-Exupéry a failli fermer au profit de l'école Jacques-Cartier. Toutefois, le conseil d'établissement de cette école a revendiqué le maintien de leur institution scolaire et celle-ci a été

⁴³ Les renseignements sur la construction et la fermeture des écoles à Chicoutimi sont tirés de l'ouvrage suivant : Duchesne, Laurier, *La commission scolaire de Chicoutimi 1860-1998*, Chicoutimi, Éditions Félix, 1999, 377 p.

⁴⁴ Delisle Catherine, « Pour sauver son école Saint-Georges, le conseil essaie une ultime tentative », *Progrès-Dimanche*, Chicoutimi, 14 janvier 2001, p. A10.

sauvée, jusqu'à la prochaine menace... Cependant, l'école Jacques-Cartier est définitivement fermée.

Les fermetures d'écoles sont un symbole, qu'elles soient en milieu rural ou en milieu urbain. Elles semblent représenter la fin d'un cycle dans la vie d'un territoire et c'est sans doute pourquoi plusieurs des fermetures de la dernière école du quartier ou du village ont fait l'objet de batailles de citoyennes et de citoyens en milieu rural et urbain au Québec.

D'ailleurs, une étude effectuée en Abitibi-Témiscamingue sur les petites écoles en milieu rural au Québec montre que les divers intervenants des milieux ruraux « perçoivent l'école comme un élément vital dans la vie communautaire des petites collectivités »⁴⁵. Ainsi, un des intervenants affirme : « L'école, c'est la vie du village, c'est elle qui structure le milieu »⁴⁶.

Les fermetures d'écoles sont à la fois le symptôme et la cause du déclin des territoires. En effet, les écoles ferment parce qu'il y a plus assez de population; mais leur fermeture représente aussi la fin de l'espoir que les populations vont se renouveler un jour et que la vitalité du quartier ou du village renaîtra. Car il apparaît évident qu'un village ou un quartier sans école sera moins susceptible d'attirer de nouvelles familles et d'augmenter sa population. Ainsi commence le cycle de la dévitalisation et de la désintégration qui agit telle une véritable spirale.

⁴⁵ Carrier, Mario et Beaulieu, Pierre, 1995, *Les petites écoles primaires en milieu rural au Québec : fermeture, maintien ou développement?* Rouyn-Noranda, Chaire en développement des petites collectivités/UQAT, p.40.

⁴⁶ *Idem.*

Les inondations de juillet 1996 : un autre coup dur pour le quartier du Bassin

Les inondations de juillet 1996 au Saguenay vont venir ajouter aux difficultés subies par le quartier du Bassin pendant ces années. En effet, les eaux en furie de la rivière Chicoutimi, lors du déluge de 1996 vont venir détruire certaines rues du quartier, dont la rue Gédéon et une partie de la rue Taché, ainsi qu'une quinzaine⁴⁷ de maisons et de bâtiments du quartier, dont le centre des loisirs Sacré-Cœur. La destruction de ces maisons, et par conséquent la perte de plusieurs habitants du quartier, va venir encore ajouter à la désintégration du territoire. En effet, depuis ce temps, le site de l'inondation, qui a été classé zone inondable par le gouvernement du Québec, ne peut recevoir d'autres habitations. L'histoire semble donc se répéter au Bassin et les maisons emportées par le déluge n'ont pu être reconstruites, à tout le moins sur le site de l'inondation. L'histoire semble se répéter également au plan des paroisses puisque les autorités ecclésiales du diocèse de Chicoutimi ont annoncé pour 2004 la fusion des paroisses Sacré-Cœur, Christ-Roi et Saint-Antoine⁴⁸ (sur la Côte de Réserve) en raison non seulement, de la diminution de la fréquentation religieuse, mais aussi de la baisse démographique et du vieillissement de la population. Ainsi, les paroisses vont être à nouveau fusionnées, comme à la création de la paroisse Sacré-Cœur en 1903. Cependant, le cœur de cette paroisse ne sera plus au centre urbain de Chicoutimi, mais dans le secteur de la Côte de Réserve⁴⁹ où se trouve actuellement la paroisse Saint-Antoine. Voilà une autre preuve du déclin des quartiers centraux de Chicoutimi.

Cependant, depuis 1998, le quartier du Bassin semble avoir trouvé une nouvelle vocation touristique et culturelle avec le programme de restauration et d'animation⁵⁰ des bâtiments patrimoniaux qui ont résisté aux inondations de juillet 1996, dont la petite maison blanche. L'aménagement d'un parc thématique autour des événements du déluge, la reconstruction

⁴⁷ Gagnon, Jérôme, *op. cit.*, p. 36.

⁴⁸ Côté, Daniel, « En guise de protestation. Les marguilliers de la paroisse Christ-roi démissionnent. ». *Progrès-Dimanche*, Saguenay, 31 août 2003, p. A-10.

⁴⁹ Le secteur de la côte Réserve se situe sur le plateau en haut du quartier du Bassin (non-visible sur la carte).

⁵⁰ Bouchard, Denis, « Aménagement du Bassin. Le maire Tremblay souhaite plus d'animation », Saguenay, *Le Quotidien*, 6 juin 2003.

d'un nouveau centre de loisirs — le centre de loisirs Joseph Nio — et le développement d'un projet de croissant culturel soulignant à la fois la présence des bâtiments patrimoniaux et des artisans en lien avec la Pulperie, la zone portuaire et le centre-ville, constituent les éléments structurants de cette nouvelle orientation. La nouvelle vocation culturelle et touristique pourra sans doute contribuer à revitaliser et à redonner un certain dynamisme tant au quartier du Bassin qu'à celui du centre-ville. Cependant, il n'est pas acquis qu'une telle vocation puisse assurer le renouvellement de la population de ces quartiers puisque la transformation des quartiers centraux en zone touristique a souvent pour effet d'accélérer le processus de gentrification de ces espaces. Les commerces, les bureaux et les entreprises de services sont favorisés par une telle vocation, mais cela s'effectue souvent au détriment de la population locale à faible revenu qui voit monter le coût des logements et qui doit se déplacer ailleurs pour se loger. Autrement dit, une véritable revitalisation sociale, c'est-à-dire une revitalisation basée sur un re-génération de la population, une augmentation des services et une amélioration des conditions de vie des populations vivant au centre urbain de Chicoutimi, particulièrement dans les quartiers centre-ville et du Bassin, ne peut être garantie par la nouvelle vocation touristique et culturelle. De plus, un service aussi élémentaire qu'un *dépanneur* pour les denrées alimentaires de base n'existe plus dans le quartier du Bassin depuis le délugue. Ainsi, le dernier coup du destin que représente le délugue de 1996 a contribué à accentuer le processus de désintégration sociale des quartiers centraux qui s'est amorcé au début des années 1970 avec la construction du pont Dubuc, les démolition des maisons dans le quartier du Bassin, le déplacement des populations vers les quartiers attenants aux centres commerciaux et les fermetures d'écoles. Le quartier ouvrier du Bassin semble avoir perdu une fois de plus une partie de son âme avec les maisons et les rues qui ont été dévastées par le délugue de 1996.

Maintenant que nous connaissons la petite histoire des quartiers à l'étude, nous allons regarder en détail les données statistiques du profil de la population de ces quartiers. Nous allons voir, dans les pages suivantes, que la dévitalisation du centre urbain de Chicoutimi

apparaît comme un fait indéniable qui apparaît nettement en scrutant l'évolution démographique et socio-économique des populations qui résident dans ces quartiers.

LE PROFIL DÉMOGRAPHIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE DES POPULATIONS DES QUARTIERS CENTRAUX DE CHICOUTIMI

Dans les pages qui suivent, nous allons présenter les données des recensements de Statistique Canada que nous avons compilées pour la période allant de 1976 à 1996. Il s'agit donc des données pour les cinq derniers recensements⁵¹ et nous avons utilisé les données des secteurs de recensement⁵². Bien que les données des secteurs de recensement soient moins précises que celles des secteurs de dénombrement, l'avantage d'utiliser ces données, outre le fait qu'elles soient déjà agrégées selon les quartiers, est justement qu'elles correspondent à la réalité socio-territoriale des quartiers étudiés. En ce sens, elles reflètent les multiples réalités socio-économiques qui coexistent au sein d'un même territoire appelé quartier. Nous avons privilégié l'étude des populations de ces micro-territoires en tenant compte de la mixité sociale et économique inhérente à ces unités territoriales que sont les quartiers. Pour ce qui est des quartiers Saint-Paul et du Bassin qui sont regroupés au sein d'un même secteur de recensement (007) tel que délimité dans les données de Statistique Canada, il aurait été sans doute préférable qu'ils soient séparés, mais comme il s'agit de deux quartiers dont la composition sociale se ressemblait au départ, cela ne devrait sans doute pas trop influer sur le sens des données. Nous verrons toutefois, que des événements pourront influencer la situation particulière de chacun de ces quartiers.

⁵¹ Les données du recensement de l'an 2001 n'étaient pas encore publiées au moment d'écrire ces lignes.

⁵² Selon la définition de Statistique Canada, les secteurs de recensement sont : « de petites unités géographiques représentant des collectivités urbaines ou rurales créées au sein des régions métropolitaines de recensement ou d'agglomération de recensement dont le noyau urbain compte 50 000 habitants ou plus d'après le recensement précédent. », in *Profil des secteurs de recensement de Chicoutimi-Jonquière, Sherbrooke, Saint-Jean-sur-Richelieu et Trois-Rivières*, Statistique Canada, 1996, p. 258.

Les secteurs de recensement que nous avons utilisés ici représentent le quartier du centre-ville (secteur de recensement 006), le quartier Saint-Joachim (secteur de recensement 005) et les quartiers Saint-Paul et du Bassin qui sont regroupés ensemble dans le secteur de recensement 007 (voir la carte 1 en annexe 1). Également, nous allons présenter les données pour l'ensemble de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Chicoutimi-Jonquière ainsi que pour la ville de Chicoutimi. Nous compléterons ces présentations avec des données pour l'ensemble du Québec pour la dernière année de recensement examinée, soit 1996. Ces données nous permettront de comparer la situation des populations des quartiers étudiés avec celle de la population de la conurbation de Chicoutimi-Jonquière, de la Ville de Chicoutimi et du Québec dans son ensemble. Nous pourrons ainsi mettre en perspective tant au plan local, régional que national les disparités qui existent entre la situation des quartiers à l'étude et celle de d'autres échelons territoriaux. Mentionnons enfin, que les données présentées touchent essentiellement le profil de la population tel que défini dans les enquêtes de Statistique Canada, avec les indicateurs traitant de la démographie, de l'habitation, de la monoparentalité, des personnes vivants seules, des revenus, du niveau de scolarité, de la population active, des activités professionnelles etc. Les indicateurs retenus pour ce profil des quartiers centraux de la ville de Chicoutimi et de la RMR représentent les principaux indicateurs de développement social, tel que nous l'avons vu dans le chapitre précédent). En ce sens, le portrait qui est tracé représente un portrait du développement social dans la RMR Chicoutimi-Jonquière, dans la ville de Chicoutimi et dans les quartiers centraux.

L'évolution démographique dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière et dans la ville de Chicoutimi

Le tableau 3 montre l'évolution de la population dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière et dans la Ville de Chicoutimi de 1961 à 1996. Nous pouvons observer que la population de Chicoutimi n'a cessé de s'accroître entre 1961 et 1996. En fait, la population de Chicoutimi

a doublé ses effectifs pendant ces années. En observant bien ce tableau, nous pouvons voir cependant que la plus importante part de l'accroissement de la population de la ville a eu lieu entre 1971 et 1976 au moment où s'est réalisée la fusion entre Chicoutimi, Chicoutimi-Nord, Rivière-du-Moulin et Chicoutimi paroisse. Ces secteurs adjacents à la ville de Chicoutimi étaient auparavant autonomes. La fusion de ces secteurs avec Chicoutimi a eu lieu en 1976. Ainsi, entre 1976 et 1996, l'accroissement de la population se poursuivra mais de façon très lente avec une augmentation de 5 324 personnes pendant ces vingt ans. Concernant la population de la RMR Chicoutimi-Jonquière⁵³, délimitée pour les fins du recensement à partir de 1976, nous pouvons constater qu'elle n'a cessé de croître entre 1976 et 1991, alors qu'entre 1991 et 1996, nous voyons se profiler une légère décroissance de la population. Cette décroissance n'avait pas encore atteint la ville de Chicoutimi en 1996.

Cette décroissance de la population de la RMR Chicoutimi-Jonquière coïncide avec la baisse de la population de l'ensemble de la population de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean qui a eu lieu aussi entre 1991 et 1996, alors que la population régionale est passée de 291 089 personnes en 1991 à 289 696 personnes en 1996⁵⁴. Nous allons regarder maintenant la réalité des quartiers centraux de Chicoutimi et tenter de voir comment se répercutent à l'échelle micro-locale ces tendances à la décroissance de la population.

⁵³ Jusqu'en 2001, la RMR Chicoutimi-Jonquière regroupe les villes de Chicoutim et de Jonquière ainsi que les villages de Larouche, Lac Kénogami, Shipshaw, Laterrière, Saint-Honoré et Canton Tremblay qui environnent les deux grandes municipalités. Depuis février 2002, la nouvelle ville de Saguenay a été créée officiellement et le nouveau conseil municipal a été élu en novembre 2001. La nouvelle ville fusionne les villes et les villages de Jonquière, Chicoutimi, La Baie, Laterrière, Shipshaw, Canton Tremblay et Lac Kénogami. Les villages de Larouche et de Saint-Honoré qui faisaient partie de la RMR Chicoutimi-Jonquière ne sont pas regroupés au sein de la nouvelle municipalité de Saguenay.

⁵⁴ Klein, Juan-Luis, « Une stratégie métropolitaine : pour une nouvelle vision des rapports interrégionaux », in Côté, Roch (sous la direction de), *Québec 2001, Annuaire politique social, économique et culturel*, Montréal, Fides, 2000, p. 282.

Tableau 3 – Population totale dans la RMR de Chicoutimi et Jonquière et dans la ville de Chicoutimi de 1961 à 1996⁵⁵

ANNÉE	RMR CHICOUTIMI-JONQUIÈRE	VILLE DE CHICOUTIMI
1961		31 657
1966		32 526
1971		33 890
1976	128,643	57 737
1981	135,172	60 064
1986	158 468	61 083
1991	160 928	62 670
1996	160 454	63 061

L'évolution démographique dans les quartiers centraux de Chicoutimi

Le tableau 4 et le graphique 1 sur l'évolution démographique dans les quartiers centraux de Chicoutimi entre 1976 et 1996 montrent une décroissance marquée tout au long de ces années dans les quartiers Saint-Joachim et du centre-ville. Nous voyons sans doute apparaître ici une caractéristique des vieux quartiers urbains qui tendent à perdre leur population au profit de quartiers plus récents. Pour les quartiers du Bassin et de Saint-Paul,

⁵⁵ Les données présentées dans les tableaux 3 à 20 sont tirés des documents suivants : Bureau fédéral de la statistique, *Recensement du Canada, Ménages et familles*, série 2.1, bulletin 2.1.1, 1961; Bureau fédéral de la statistique, *Recensement du Canada, Certains groupes d'âge et sexe, Comtés et subdivisions de recensement 1966*, bulletin S-2, 1966; Statistique Canada, *Recensement du Canada, Bulletin spécial Population : certains groupes d'âge et sexe, Divisions et subdivisions de recensement, 1971*; Statistique Canada, *Recensement du Canada de 1976, Population : répartition géographique, Divisions et subdivisions de recensement*; Statistique Canada, *Recensement du Canada de 1976, Secteurs de recensements. Population, logements privés occupés, ménages privés, familles de recensement dans les ménages privées. Certaines caractéristiques. Chicoutimi-Jonquière, 1981*; Statistique Canada, *Secteurs de recensement. Population, logements privés occupés, ménages privés et familles de recensement et familles économiques dans les ménages privées. Certaines caractéristiques sociales et économiques. Chicoutimi-Jonquière, 1981*; Statistique Canada, *Profil des secteurs de recensement de Chicoutimi-Jonquière-Sherbrooke, Saint-Jean-sur-Richelieu et Trois-Rivières, 1986*; Statistique Canada, *Profil des secteurs de recensement de Chicoutimi-Jonquière-Sherbrooke, Saint-Jean-sur-Richelieu et Trois-Rivières, part. A et part. B, 1991*; *Profil des secteurs de recensement de Chicoutimi-Jonquière-Sherbrooke, Saint-Jean-sur-Richelieu et Trois-Rivières, 1996*.

nous voyons une baisse de la population jusqu'en 1991. À partir de l'année 1991, le développement d'un nouveau secteur résidentiel au sud du quartier Saint-Paul, nommé les Terrasses de la Pulperie, a pu provoquer cette légère augmentation de la population qui semble s'amorcer à partir de ce moment. La décroissance démographique dans les quartiers centraux semble donc s'amorcer dès le début des années 1980, bien avant la décroissance qui a débuté dans la RMR au milieu des années 1990.

Tableau 4 – Population totale dans les quartiers centraux de Chicoutimi de 1976 à 1996

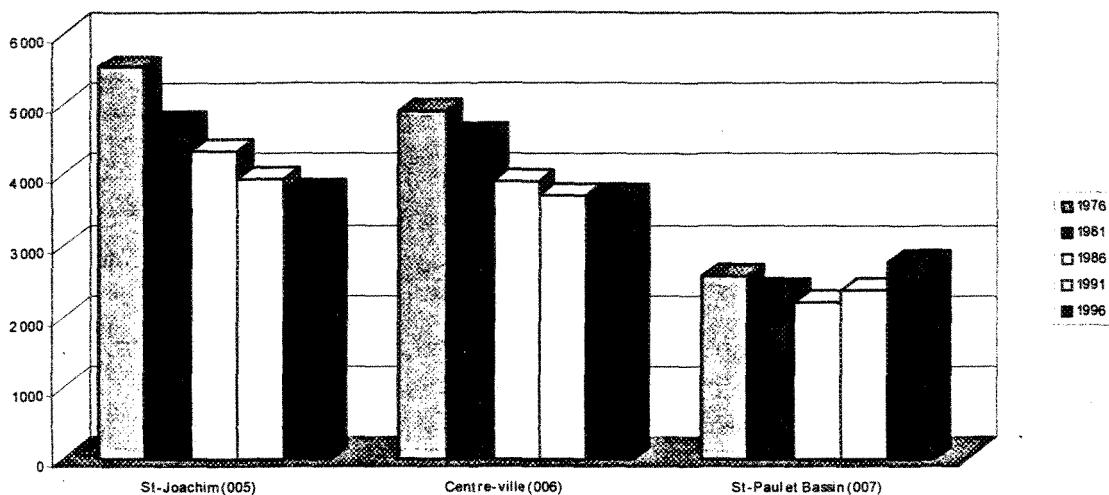
Année	Quartier Saint-Joachim (005)	Centre-ville (006)	Saint-Paul et Bassin (007)
1976	5 516	4 902	2 571
1981	4 735	4 578	2 383
1986	4 338	3 908	2 217
1991	3 931	3 698	2 374
1996	3 761	3 711	2 786

L'évolution des populations selon les groupes d'âge dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière et dans la ville de Chicoutimi

Le tableau 5 montre l'évolution de la population de la RMR et celle de la Ville de Chicoutimi selon les groupes d'âges. Ainsi, dans la RMR-Chicoutimi-Jonquière, le nombre et le pourcentage de la population de 0-14 ans a diminué de façon continue de 1976 à 1996 tant en pourcentage qu'en nombre absolu. Il y avait 2 920 jeunes de 0-14 ans de moins en 1996 par rapport à 1976 dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière. Les chiffres pour la ville de Chicoutimi démontrent que les 0-14 ans ont vu également leurs effectifs décroître au cours de ces années, de la même façon que ceux de la RMR. Ainsi, le pourcentage de 0-14 ans est passé de 26 % à 19 % entre 1976 et 1996. La diminution de cette cohorte a particulièrement

été importante entre 1991 et 1996, et il y a 3 460 personnes de 0-14 ans de moins depuis 1976 à Chicoutimi.

Graphique 1: Population totale dans les quartiers centraux de Chicoutimi de 1976 à 1996



Pour la cohorte des 15-24 ans, il y a une diminution de 5 960 jeunes entre 1976 et 1996 dans la RMR. Si nous additionnons les 0-14 ans et les 15-24 ans, c'est près de 8 880 jeunes de moins dans la RMR par rapport à 1976. Dans la ville de Chicoutimi, la cohorte des 15-24 ans a perdu 3 720 personnes pendant ces années. Cependant, entre 1991 et 1996, nous remarquons une légère augmentation des 15-24 ans. L'addition des baisses des populations pour les 0-14 ans et 15-24 ans montre que la ville de Chicoutimi a perdu 7 180 personnes pour ces groupes d'âge entre 1976 et 1996.

Tableau 5 – Nombre et pourcentage de la population selon les groupes d'âge dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière et la Ville de Chicoutimi de 1976 à 1996

GROUPES D'ÂGE/ ANNÉE	RMR CHICOUTIMI-JONQUIÈRE					VILLE DE CHICOUTIMI				
	1976	1981	1986	1991	1996	1976	1981	1986	1991	1996
0-14 ans	34 305	32 440	37 670	36 170	31 385	15 265	14 015	13 865	13 510	11 805
	26 %	24 %	24 %	22 %	19 %	26 %	23 %	23 %	22 %	19 %
15-24 ans	30 105	28 885	25 445	21 555	24 145	13 345	12 940	10 070	8 710	9 625
	23 %	21 %	16 %	13 %	15 %	23 %	22 %	16 %	14 %	15 %
25-34 ans	20 915	24 420	30 455	28 600	21 485	9 775	10 780	11 520	10 915	8 520
	15 %	18 %	19 %	18 %	13 %	17 %	18 %	19 %	17 %	14 %
35-44 ans	14 560	17 005	23 665	27 345	29 610	6 695	7 800	9 280	10 675	11 350
	11 %	12 %	15 %	17 %	18 %	11 %	13 %	15 %	17 %	18 %
45-64 ans	22 370	24 365	29 615	32 660	36 570	9 805	10 880	11 700	13 000	14 620
	17 %	18 %	19 %	20 %	23 %	17 %	18 %	19 %	21 %	23 %
65 et plus	6 380	8 065	11 615	14 615	17 280	2 860	3 650	4 650	5 865	7 150
	5 %	6 %	7 %	9 %	11 %	5 %	6 %	8 %	9 %	11 %

Pour la tranche d'âge des 25-34 ans, nous observons que leur proportion a légèrement baissé, passant de 15 % à 13 % entre 1976 et 1996, mais en chiffres absolus, il y avait dans la RMR en 1996 une augmentation de 570 personnes de cette cohorte d'âge par rapport à 1976. Cependant, en scrutant attentivement les chiffres, nous pouvons voir qu'entre 1976 et 1986, la population de 25-34 avait augmenté de 9 540 personnes. Cependant, après 1986, ce nombre diminuera de 8 970 personnes, c'est presque autant que le gain de population qui s'était produit de 1976 à 1986. Cela s'explique peut-être par le fait qu'à compter de 1986, la diminution du nombre de jeunes constaté dans les cohortes d'âge de 0-24 ans commence à se faire sentir. D'autres facteurs comme l'exode de la population, suite notamment à la crise économique majeure de 1982 et ses répercussions importantes sur l'emploi dans une région comme le Saguenay—Lac-Saint-Jean, peuvent être invoqués. Il faut cependant rappeler l'importance de cette cohorte d'âge de 25-34 ans puisque celle-ci représente le groupe d'âge le plus susceptible d'avoir des enfants et de renouveler ainsi la population d'un territoire. En somme, s'il y eu une légère augmentation des 25-34 ans entre 1976 et 1996, cela ressemble davantage à une perte quand on regarde l'évolution de cette cohorte d'âge pendant ces vingt ans.

Pour la Ville de Chicoutimi, nous observons que les 25-34 ans ont suivi la même trajectoire que les personnes de cette tranche d'âge dans la RMR. Ainsi, jusqu'en 1991, il y a un accroissement de personnes de cette cohorte d'âge, alors qu'après cette date, nous voyons apparaître une décroissance. Au total, nous retrouvons 1 255 personnes de moins dans ce groupe d'âge en 1996 et ce, par rapport à 1976. Le pourcentage des personnes de 25-34 ans est semblable à celui de la RMR, soit 14 %.

Les personnes de 35-44 ans ont vu leur proportion et leur nombre augmenter de façon constante entre 1976 et 1996 dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière, passant de 11 % à 18 %. En chiffres absolus, il y a 15 050 personnes de 35-44 ans de plus en 1996 par rapport à 1976. À l'échelle de la RMR, la population de 35-44 ans a plus que doublé pendant ces vingt années.

Dans la ville de Chicoutimi, le même phénomène d'augmentation constante des 35-44 ans est notable. La population de ce groupe d'âge est passée de 6 695 à 11 350 personnes entre 1976 et 1996, soit une augmentation de 4 655 personnes. Le pourcentage des 35-44 ans est également demeuré identique à celui de la RMR, passant de 11 % à 18 % au cours des années étudiées.

La cohorte des personnes de 45-64 ans a également augmenté en proportion et en nombre absolu dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière. En 1976, elle représentait 17 % de la population alors qu'en 1996, elle en représentait 23 %. En nombre absolu, il y a 14 200 personnes de plus en 1996 dans cette cohorte d'âge par rapport à 1976. Pour la ville de Chicoutimi, il y a eu aussi une augmentation de 4 815 personnes de 45-64 ans. Le pourcentage de personnes dans cette cohorte est passé de 17 % à 23 % entre 1976 et 1996, comme ce fut le cas pour la RMR.

Enfin, la dernière cohorte d'âge est celle des personnes de 65 ans et plus. Dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière, la proportion de personnes de 65 ans et plus a doublé, passant de 5 % à 11 %. En nombre absolu, il y a 10 900 personnes de plus dans cette cohorte d'âge, toujours par rapport à 1976. Pour le même groupe d'âge, mais cette fois dans la ville de Chicoutimi, le tableau 5 montre que le nombre de personnes dans cette cohorte a plus que doublé, passant de 2 860 personnes à 7 150 entre 1976 et 1996. La proportion de personnes de 65 ans et plus est passé de 5 % à 11 % pendant ces années. Des pourcentages encore une fois semblables à ceux de la RMR de Chicoutimi et Jonquière.

En regardant d'une façon globale les données sur la population de la RMR de Chicoutimi-Jonquière et de la ville de Chicoutimi, le premier élément que nous pouvons dégager est que les structures d'âge des populations de la ville de Chicoutimi et de la RMR Chicoutimi-Jonquière sont semblables et qu'elles ont évolué de façon similaire entre 1976 et 1996. Ainsi, les observations qui se dégagent sur l'évolution des populations locales et sous-régionales semblent valoir tant pour la RMR que pour la ville de Chicoutimi. Le deuxième

élément à souligner est une tendance à la diminution des populations plus jeunes et à l'augmentation des populations plus âgées et ce, tant dans la RMR que dans la ville de Chicoutimi. Dans les groupes d'âge de 0-14 ans et de 15-24 ans, nous remarquons une diminution importante de 1976 à 1996, sauf à Chicoutimi où il y a une légère augmentation des 15-24 ans entre 1991 et 1996. Pour le groupe d'âge des 25-34 ans, il y a augmentation de cette population jusqu'en 1986; après cette année, il y a une diminution et celle-ci est particulièrement grande entre 1991 et 1996. À compter de la cohorte des 35-44 ans et de celles qui suivent, c'est la tendance inverse qui se dessine : il y a augmentation marquée de ces groupes d'âge pendant les vingt années que nous avons observées. Cela dénote sans doute un vieillissement de la population à l'échelle de la RMR et de la municipalité de Chicoutimi. La RMR et la ville de Chicoutimi semblent donc vivre les mêmes difficultés démographiques. Malgré cela, il faut rappeler que Chicoutimi a vu sa population augmenter entre 1991 et 1996 alors que la population diminuait dans la RMR. Cependant, comme la structure d'âge des populations de ces deux territoires est semblable, nous pouvons penser que la ville de Chicoutimi vivra des problèmes démographiques similaires à ceux de la RMR dans les prochaines années⁵⁶. Comment ces tendances se sont-elles répercutées dans les quartiers centraux de la ville ? C'est ce que nous allons voir avec le tableau 6 qui montre l'évolution de la population par groupe d'âge pour les quartiers centraux de la ville de Chicoutimi.

L'évolution des populations selon les groupes d'âge dans les quartiers centraux de Chicoutimi

Le tableau 6 présente les données pour chacun des quartiers à l'étude pour les années de recensement de 1976 à 1996 et par groupe d'âge. En regardant les données pour chacun des

⁵⁶ Cela apparaît d'autant plus vrai avec la fusion de Chicoutimi et Jonquière et des autres villages composant la RMR, à l'exception des villages de Larouche et de Saint-Honoré et en incluant la ville de La Baie. Il faudra observer après la fusion l'évolution de la population de la nouvelle ville de Saguenay et de l'arrondissement de Chicoutimi.

groupes d'âge, nous voyons qu'en 1976, la population de 0-14 ans représentait 22 % du quartier Saint-Joachim, 15 % du quartier du centre-ville et 22 % des quartiers Saint-Paul et du Bassin. La représentation de la population de 0-14 ans s'abaissera graduellement dans chacun des secteurs présentés dans le tableau puisqu'en 1996, cette cohorte représentera 15 % dans le quartier Saint-Joachim, 8 % dans celui du centre-ville et 20 % dans les quartiers du Bassin et de Saint-Paul. Le quartier du centre-ville apparaît comme celui ayant la plus grande diminution puisque les jeunes de 0-14 ans ne représentent plus que 8 % de la population de ce secteur, soit 280 enfants en nombre absolu, une baisse de 450 personnes dans cette cohorte entre 1976 et 1996. Pour le quartier Saint-Joachim, la proportion de population de 0-14 ans est passée entre 1976 et 1996 de 22 % à 15 %⁵⁷. En chiffres absolus, la baisse apparaît encore plus dramatique pour ce quartier puisque le nombre d'enfants a baissé de plus de la moitié, passant de 1 235 personnes à 555 personnes de 0-14 ans dans ce seul quartier. Seuls les quartiers Saint-Paul et du Bassin ont réussi à maintenir à peu près la même proportion et le même nombre de personnes dans ce groupe d'âge. Le développement du nouveau secteur domiciliaire et les Terrasses de la Pulperie au sud du quartier expliquent sans doute en partie ces chiffres, car il s'agit d'un secteur de maisons neuves susceptibles d'accueillir des jeunes familles avec des enfants en bas âge. Rappelons qu'à l'échelle de la RMR de Chicoutimi-Jonquière et de la ville de Chicoutimi, le pourcentage de population de 0-14 ans était de 19 % en 1996. La diminution de la population de 0-14 ans apparaît donc très importante dans les quartiers centraux de Saint-Joachim et du centre-ville.

⁵⁷ Ici, il faut noter que la baisse du pourcentage de la population dans une cohorte d'âge présentée dans ces tableaux ne représente pas le pourcentage effectif de décroissance de cette population, mais plutôt celui de la baisse de représentation de la cohorte d'âge par rapport à l'ensemble de la population du secteur à l'étude. C'est de ce pourcentage de baisse de représentation dont il sera question dans les tableaux que nous présentons.

Tableau 6 – Nombre et pourcentage de la population selon les groupes d'âge dans les quartiers centraux de Chicoutimi de 1976 à 1996

	SAINT-JOACHIM					CENTRE-VILLE					SAINT-PAUL ET DU BASSIN				
	1976	1981	1986	1991	1996	1976	1981	1986	1991	1996	1976	1981	1986	1991	1996
0-14 ans	1 235	850	745	640	555	730	535	420	335	280	570	470	450	470	565
	22 %	18 %	17 %	16 %	15 %	15 %	11 %	10 %	9 %	8 %	22 %	20 %	20 %	20 %	20 %
15-24 ans	1 455	1 220	785	620	605	1 090	875	650	520	570	655	555	355	310	390
	26 %	26 %	18 %	16 %	16 %	22 %	19 %	17 %	14 %	15 %	25 %	23 %	16 %	13 %	14 %
25-34 ans	775	725	815	720	535	685	675	695	600	520	395	415	495	520	535
	14 %	15 %	19 %	18 %	14 %	14 %	15 %	18 %	16 %	14 %	15 %	17 %	22 %	22 %	19 %
35-44 ans	535	465	535	575	657	440	440	365	520	515	250	255	275	355	520
	10 %	10 %	13 %	15 %	18 %	9 %	10 %	9 %	14 %	13 %	9 %	10 %	12 %	15 %	18 %
45-64 ans	1205	1 105	1 010	870	880	1 250	1 195	935	895	910	530	495	445	470	530
	22 %	23 %	23 %	22 %	23 %	25 %	26 %	24 %	24 %	25 %	21 %	21 %	20 %	20 %	19 %
65 ans et plus	295	390	440	480	515	710	860	850	835	925	165	200	205	245	280
	6 %	8 %	10 %	13 %	14 %	15 %	19 %	22 %	23 %	25 %	6 %	8 %	9 %	10 %	10 %

Pour le groupe d'âge des 15-24 ans, nous voyons également que la population est en diminution partout dans les quartiers centraux de Chicoutimi. Dans les quartiers Saint-Joachim et du centre-ville, nous remarquons que la baisse de proportion de cette cohorte d'âge entre 1976 et 1996 est significative, passant de 26 % à 16 % pour le quartier Saint-Joachim et de 22 % à 15 % pour le quartier du centre-ville. En chiffres absolus, le quartier Saint-Joachim a perdu 850 personnes dans cette tranche d'âge, entre 1976 et 1996, alors que le centre-ville en a perdu 520. Pour les quartiers Saint-Paul et du Bassin, il y a eu aussi une diminution de la proportion de la population de 15-24 ans puisque celle-ci est passée de 25 % à 14 %. En chiffres absolus, c'est 260 personnes de moins dans ce groupe d'âge par rapport à 1976 pour ces quartiers. En 1996, la proportion de personnes de 15-24 ans est semblable d'un quartier à l'autre dans les quartiers centraux de Chicoutimi puisqu'elle représente 16 % pour le quartier Saint-Joachim, 15 % pour le quartier du centre-ville et 14 % pour les quartiers du Bassin et de Saint-Paul. Également, nous pouvons remarquer qu'en 1996, il n'y a plus de différence notable entre le pourcentage de personnes de 15-24 ans dans la RMR, dans la ville de Chicoutimi et dans les quartiers centraux puisque ce pourcentage s'élève à 15 % pour la RMR et pour Chicoutimi (voir tableau 5).

La proportion de la population des 25-34 ans en 1976 était à peu près équivalente d'un quartier à l'autre puisqu'elle était de 14 % pour le quartier Saint-Joachim, de 14 % pour le centre-ville et de 15 % pour les quartiers Saint-Paul et du Bassin. Dans le quartier Saint-Joachim, la cohorte des 25-34 ans a connu son plus haut niveau en 1986; après cette année, elle a commencé à décliner jusqu'en 1996. Entre 1976 et 1996, il y a eu une diminution de 210 personnes du groupe des 25-34 ans dans ce quartier. Dans le quartier du centre-ville, la population des 25-34 ans a augmenté légèrement jusqu'en 1986 pour décliner par la suite jusqu'en 1996. En nombre absolu, par rapport à 1976, il y avait 165 personnes de moins en 1996 dans la cohorte des 25-34 ans dans le quartier du centre-ville. En pourcentage toutefois, la proportion des 25-34 ans au centre-ville est demeurée la même et ce, toujours entre 1976 et 1996. Dans le quartier Saint-Paul et du Bassin, le nombre de personnes de 25 à 34 ans a augmenté de façon constante jusqu'en 1996 où il a atteint le nombre de 535

personnes, ce qui fait que, par rapport à 1976, il y a 140 personnes de plus dans la cohorte des 25-34 ans pour les quartiers Saint-Paul et du Bassin. La proportion des personnes de ce groupe d'âge a augmenté, passant de 15 % en 1976 à 19 % en 1996 pour ces secteurs.

D'une façon générale, dans les quartiers centraux de Chicoutimi, la proportion de personnes de 25-34 ans est demeurée semblable par rapport à 1976. Elle a décliné légèrement dans les quartiers du centre-ville et de Saint-Joachim et a augmenté dans les secteurs de Saint-Paul et du Bassin. Comme pour la RMR et la pour la ville de Chicoutimi, la population de cette cohorte d'âge a augmenté dans les quartiers Saint-Joachim et du centre-ville jusqu'en 1986 et, après ce moment, elle s'est mise à décliner. Dans les quartiers Saint-Paul et du Bassin, la décroissance ne s'est pas fait sentir dans ces secteurs. Les pourcentages de personnes de 25-34 ans dans la RMR et dans la ville de Chicoutimi apparaissent légèrement plus bas que ceux du quartier Saint-Joachim et celui du centre-ville. Ainsi, la décroissance de la population des 25-34 ans semble avoir été moins grande à l'échelle des quartiers centraux qu'à celle de la municipalité et de la RMR.

Dans le groupe d'âge des 35-44 ans, nous pouvons voir une augmentation constante dans les quartiers centraux de Chicoutimi entre 1976 et 1996. Dans le quartier Saint-Joachim, cette croissance a été légère jusqu'en 1986; après cela, elle augmentera un peu plus rapidement, si bien qu'en 1996, la population des 35-44 ans représente 18 % de la population du quartier. Dans les quartiers Saint-Paul et du Bassin, la population du groupe d'âge des 35-44 ans a augmenté de façon constante. En 1996, ces quartiers comptaient deux fois plus de personnes dans le groupe d'âge des 35-44 ans par rapport à 1976. En proportion, le pourcentage de personnes de cette tranche d'âge a doublé, passant de 9 % à 18 % dans le quartier Saint-Paul et dans celui du Bassin. Seul le quartier du centre-ville a vu sa population de 35-44 ans s'accroître légèrement entre 1976 et 1996⁵⁸. En comparaison, la

⁵⁸ Cette variation du pourcentage de la population d'une cohorte d'âge donnée s'explique non seulement par l'augmentation ou la diminution du nombre de personnes dans la cohorte d'âge, mais également par le nombre total de population du secteur recensement où se trouve la cohorte d'âge qui a varié aussi selon les années.

proportion de personnes de la cohorte des 35-44 ans dans la RMR et dans la ville de Chicoutimi apparaît assez semblable à celle des quartiers centraux de Chicoutimi, avec 18 % de la population dans ce groupe d'âge. Seul le quartier du centre-ville fait exception puisque la proportion de 35-44 ans y est nettement moindre avec 13 % de la population dans cette cohorte d'âge.

Toujours dans le tableau 6, nous pouvons observer que la proportion de gens de la cohorte d'âge de 45-64 ans s'est maintenue entre 1976 et 1996 dans les quartiers centraux. En nombre absolu, toutefois, la population 45-64 ans a diminué tant dans le quartier Saint-Joachim que dans celui du centre-ville. Dans le quartier Saint-Joachim, il y a eu une perte de 325 personnes de ce groupe d'âge entre 1976 et 1996. Dans le quartier du centre-ville, c'est 340 personnes de moins que l'on compte dans cette cohorte d'âge pendant ces deux décennies. Dans les quartiers Saint-Paul et du Bassin, le nombre de personnes ayant entre de 45-64 ans s'est abaissé quelque peu entre 1976 et 1991 pour revenir en 1996 au même nombre qu'en 1976, c'est-à-dire 530 personnes. En proportion, les personnes de cette cohorte d'âge ont légèrement diminué dans les quartiers Saint-Paul et du Bassin, passant de 21 % à 19 %. Il faut remarquer que les personnes de 45-64 ans représentent près du quart de la population tant pour la RMR et la ville de Chicoutimi que pour le quartier du centre-ville. Ce qui est intéressant à remarquer ici, c'est que dans les quartiers centraux, sauf pour les quartiers Saint-Paul et du Bassin, les personnes de 45-64 représentaient déjà la même proportion en 1976 qu'en 1996, ce qui n'est pas le cas pour la RMR et la ville de Chicoutimi où la proportion de personnes de 45-64 est passé de 17 % à 23 % (voir tableau 5) entre 1976 et 1996. Cela vient sans doute du fait qu'il s'agit de vieux quartiers qui avaient déjà une population plus âgée comparativement à d'autres secteurs de la RMR et de la municipalité de Chicoutimi. Il faut noter que, dans les quartiers centraux, la population de 45-64 ans a diminué ou est restée stable, ce qui n'est pas le cas dans la RMR et la ville de Chicoutimi où la population de ce groupe d'âge a considérablement augmenté.

Enfin, pour la cohorte d'âge des 65 ans et plus, nous constatons que le nombre de personnes et la proportion qu'elles représentent ont augmenté dans les quartiers centraux de Chicoutimi. En 1976, le quartier du centre-ville se démarquait déjà pour son nombre élevé de personnes âgées puisque le pourcentage de la population de cette cohorte d'âge y était déjà près de trois fois plus élevé que dans les autres quartiers à l'étude. Le nombre et les pourcentages de personnes dans cette cohorte d'âge ont augmenté également dans le quartier Saint-Joachim, dans celui du centre-ville, dans le quartier Saint-Paul et dans celui du Bassin. En proportion, la hausse est particulièrement importante dans le quartier Saint-Joachim où la population de 65 ans et plus représentait 6 % de la population du quartier en 1976, alors qu'elle représentait en 1996 14 % de la population. Ainsi, il y avait 295 personnes dans le groupe d'âge des 65 ans et plus dans le quartier Saint-Joachim en 1976 et il y en avait 515 en 1996. En 1976, dans le quartier du centre-ville, la population de 65 ans et plus représentait déjà 15 % de la population avec 710 personnes dans cette cohorte d'âge. En 1996, les personnes âgées de 65 et plus représentaient 25 %, c'est-à-dire le quart de la population, avec 925 personnes. Dans les quartiers Saint-Paul et du Bassin, l'augmentation du pourcentage des personnes de ce groupe d'âge apparaît un peu moins importante, passant de 6 % à 10 %, mais en chiffres absolus, c'est 115 personnes de plus dans cette cohorte d'âge pour ces deux quartiers.

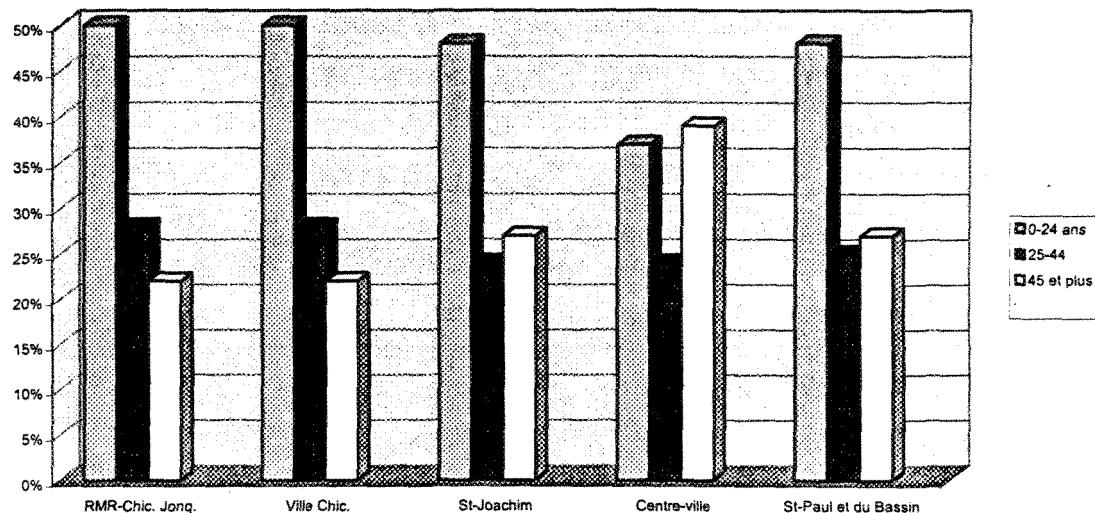
Le tableau 7 ainsi que les graphiques 2 et 3 présentent les pourcentages de la population des cohortes d'âge regroupées selon trois grandes catégories, soit les 0-24 ans, les 25-44 ans et les 45 ans et plus, pour les années 1976 et 1996. Ce tableau et ces graphiques nous permettent d'analyser de façon plus globale la situation de l'évolution des groupes d'âge dans la RMR, dans la ville de Chicoutimi et les quartiers centraux. D'une façon générale, nous percevons, comme nous l'avons déjà mentionné, une tendance à la diminution des cohortes d'âge des personnes plus jeunes et à l'augmentation des groupes d'âge des personnes plus âgées. Ainsi, pour la RMR et pour la ville de Chicoutimi, la proportion de la population plus jeune, soit les 0-24, ans a diminué de façon significative entre 1976 et 1996. Si nous regardons les pourcentages regroupés pour ces deux cohortes d'âge, nous

voyons que les 0-24 ans, qui représentaient 50 % de la population en 1976, ne comptaient plus que pour 34 % de la population en 1996. Autrement dit, la population plus jeune qui comptait pour près de la moitié en 1976 ne représentait, vingt ans plus tard, qu'un peu plus du tiers. Cette tendance à la diminution des populations plus jeunes se retrouve également de façon encore plus significative dans deux quartiers centraux à l'étude. Dans le quartier Saint-Joachim, la baisse de la population des 0-24 ans ressort particulièrement, passant de 48 % à 31 %. Encore là, les personnes plus jeunes représentaient dans ce quartier près de la moitié de la population en 1976 et elles ne valaient que le tiers en 1996. Il faut souligner aussi le quartier du centre-ville où les personnes de 0-24 ans ne représentaient plus que le cinquième de la population de ce territoire en 1996, soit 22 %, alors qu'elles comptaient pour 37 % de la population en 1976. Dans les quartiers Saint-Paul et du Bassin, on peut noter aussi une diminution de la représentation des 0-24 ans semblable à celle survenue dans la RMR et dans la ville de Chicoutimi, alors que leur pourcentage est passé de 48 % en 1976 à 34 % en 1996.

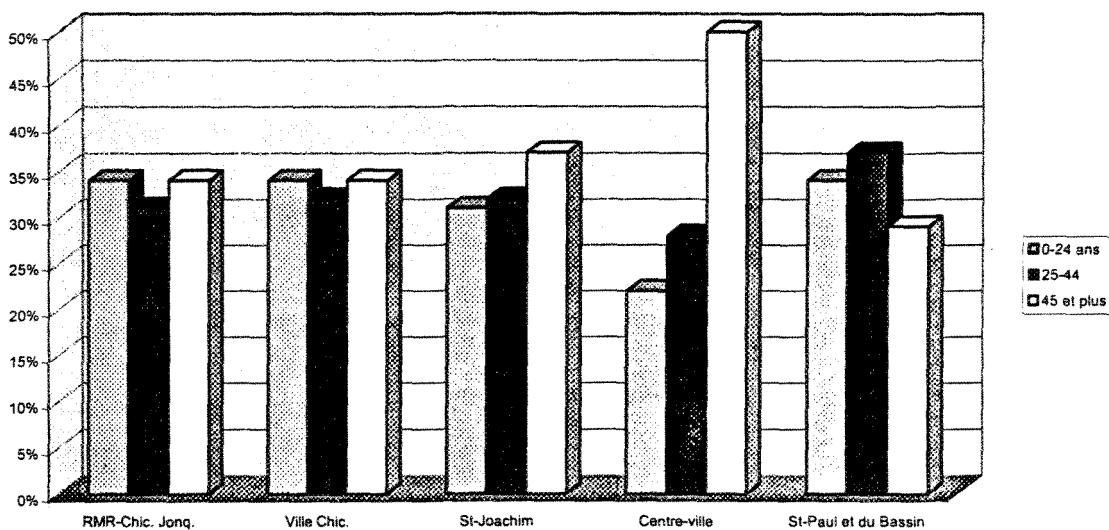
Tableau 7 – Le pourcentage de la population selon les groupes d'âge en 1976 et en 1996 dans les quartiers centraux de Chicoutimi et dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière

GROUPES D'ÂGE	% 0-24 ANS		% 25-44 ANS		% 45 ANS ET PLUS	
ANNÉES	1976	1996	1976	1996	1976	1996
RMR (Total)	50 %	34 %	28 %	31 %	22 %	34 %
Ville de Chicoutimi	50 %	34 %	28 %	32 %	22 %	34 %
Saint-Joachim	48 %	31 %	24 %	32 %	27 %	37 %
Centre-ville	37 %	22 %	24 %	28 %	39 %	50 %
Saint-Paul et Bassin	48 %	34 %	25 %	37 %	27 %	29 %

Graphique 2: Pourcentage de la population selon les groupes d'âge dans la RMR, la Ville de Chicoutimi et les quartiers centraux de Chicoutimi en 1976



Graphique 3: Pourcentage de la population selon les groupes d'âge dans la RMR, la ville de Chicoutimi et les quartiers centraux de Chicoutimi en 1996



Pour les personnes du groupe d'âge de 25-44 ans, nous constatons une augmentation des pourcentages tant dans la RMR, la ville de Chicoutimi que dans les quartiers centraux.

Cependant, nous avons pu constater précédemment dans le tableau 6 que, dans le quartier du centre-ville, la population de l'une de ces cohortes d'âge, soit les 25-34 ans, a diminué en nombre absolu même si elle a augmenté en pourcentage, ce qui reflète aussi la diminution de la population totale du quartier centre-ville au cours de ces années. Le tableau 7 montre que les personnes de 25-44 ans, qui représentaient en 1976 le quart de la population dans les trois quartiers centraux, a augmenté dans le quartiers Saint-Joachim où elle représente maintenant le tiers de la population et surtout dans les quartiers Saint-Paul et du Bassin où cette cohorte a augmenté de 12 % pour s'établir à 37 % de la population du quartier. Nous pouvons sans doute expliquer cela par le nouveau secteur domiciliaire des Terrasses de la Pulperie. Nous avons pu voir également dans les tableaux 5 et 6 que l'augmentation de la population dans ce groupe d'âge a eu lieu surtout pour la cohorte des 35-44 ans, sauf dans les quartiers Saint-Paul et du Bassin où la population des 25-34 a également légèrement augmenté. Enfin, concernant les personnes de 45 ans et plus, nous observons dans le tableau 7 que leur pourcentage a augmenté entre 1976 et 1996 tant à l'échelle de la RMR, de la ville de Chicoutimi qu'à celle des quartiers centraux. À l'échelle de la RMR et de la ville de Chicoutimi, les populations de ce groupe d'âge représentaient en 1976 environ le cinquième de la population, alors qu'en 1996, elles comptaient pour plus du tiers. Dans les quartiers centraux, seuls les quartiers Saint-Paul et du Bassin ont vu une augmentation moins importante des populations de ces cohortes d'âge. Dans le quartier Saint-Joachim, ce groupe d'âge représentait en 1996 près de 40 % de la population, alors que dans le centre-ville, elle comptait pour 50 % de la population du quartier. Cependant, pour les quartiers Saint-Joachim et du centre-ville, il faut se rappeler qu'en nombre absolu, même la population des 45-64 ans (voir tableau 6) a décrû de façon significative.

C'est donc dire que, dans les quartiers centraux, même lorsqu'il y a augmentation des pourcentages de la représentation des cohortes d'âge, cela peut signifier quand même une décroissance de la population en nombre absolu et cela, principalement pour les quartiers du centre-ville et de Saint-Joachim. Les quartiers Saint-Paul et du Bassin ont réussi à maintenir leur population sans doute grâce au développement d'un secteur résidentiel récent.

Cependant, dans la vieille partie de ce territoire, il n'est pas sûr que la décroissance de la population ne soit pas également une réalité. Les quartiers centraux semblent d'abord marqués par une diminution totale de leur population qui a souvent migré au profit des autres quartiers de la ville qui se sont développés depuis la fin des années 1960. De plus, nous avons pu constater que la tendance au vieillissement de la population se retrouve aussi de façon marquée dans les quartiers centraux. Concernant les populations plus jeunes, nous aurions pu croire qu'elles habitaient davantage les quartiers centraux, en raison notamment du coût moins élevé des loyers, mais cela ne semble pas être le cas (voir tableau 6).

Les tendances observées à l'échelle de la RMR paraissent donc se répercuter dans les quartiers centraux, et la structure d'âge des populations des quartiers centraux est assez semblable à celle de la RMR et de la ville de Chicoutimi. Cependant, pour le quartier du centre-ville, la tendance à la baisse des populations plus jeunes et à l'augmentation des populations plus âgées semble beaucoup plus accentuée. Ce quartier apparaît comme un secteur constitué par une population vieillissante pour la moitié de la population et où les jeunes, particulièrement les enfants de 0-14 ans, sont très peu représentés. Cette érosion de la population plus jeune au centre-ville remonte au moins au début des années 1970 pour se poursuivre jusqu'en 1996. En effet, un document sur le programme d'amélioration de quartier du secteur Christ-Roi au centre-ville montre, avec les données du recensement de 1971 de Statistique Canada, que ce secteur du centre-ville compte autant de personnes retraitées que d'enfants de 11 ans et moins. Selon le document, « cette situation est le signe d'une population âgée puisqu'une population jeune aurait montré une proportion beaucoup plus grande d'enfants »⁵⁹. Un autre document réalisé par la ville de Chicoutimi montre, toujours avec les chiffres de 1971, que le quartier du centre-ville dans sa partie ouest (paroisse Christ-Roi) et dans sa partie est est considéré comme un secteur où la population est vieillissante puisque les 0-14 ans comptent pour moins de 27 % de la population⁶⁰. Évidemment, à l'échelle plus petite que sont les quartiers centraux, les chiffres apparaissent

⁵⁹ Service d'urbanisme de Chicoutimi, *Programme d'amélioration de quartier, Christ-Roi, op. cit.*, p. 25.

⁶⁰ Ville de Chicoutimi, *Plan quinquennal de développement des loisirs à Chicoutimi*, Services des loisirs, Chicoutimi, 1977, tome 1, p. 118.

parfois encore plus dramatiques qu'à grande échelle, car toute baisse ou toute augmentation semble plus significative à l'échelle des micro-milieux et les variations de populations apparaissent encore plus importantes.

Ces tendances à l'échelle de la RMR, de la ville de Chicoutimi et des quartiers centraux de Chicoutimi peuvent être situées à l'intérieur d'une grande tendance relative à la population du Saguenay—Lac-Saint-Jean qui est en décroissance continue depuis plusieurs années. Une décroissance qui a été notée par plusieurs auteurs (Côté, 1989; Conseil des affaires sociales, 1989; Langlois, 2000; Klein, 2000; etc.) et qui se poursuit de façon de plus en plus marquée au début des années 2000. Ce phénomène de décroissance de la population peut être expliqué par des facteurs comme la dénatalité à l'échelle québécoise qui s'est poursuivie et accentuée dans les dernières décennies (Langlois, 2000). D'autres facteurs relatifs à la situation des régions éloignées comme le Saguenay—Lac-Saint-Jean, tels l'exode des jeunes, les piétres performances économiques et un sous-développement chronique des régions périphériques par rapport aux grandes régions urbaines du Québec que sont Montréal et Québec, peuvent aussi expliquer cette tendance à la décroissance qui se répercute à l'échelle des quartiers centraux de Chicoutimi.

Les données du contexte régional doivent donc être prises en compte pour saisir la réalité locale que nous voulons observer ici. La dévitalisation du centre urbain de Chicoutimi s'inscrit aussi dans le contexte de dévitalisation des régions éloignées qui affecte la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean dans son ensemble. En effet, la dévitalisation marquée que vit le territoire du centre-ville de Chicoutimi peut aussi être appréhendée comme le reflet aigu d'une situation plus générale qui se vit à l'échelle de la région du Saguenay et du Lac-Saint-Jean. En effet, l'agglomération urbaine de Chicoutimi-Jonquière a connu et connaît encore à ce jour les taux de chômage les plus élevés au Canada pour les agglomérations urbaines. Dans ce contexte, à la fois la région métropolitaine de recensement et les quartiers centraux de Chicoutimi apparaissent comme des territoires qui subissent les effets d'une diffusion inégale du développement. Ces éléments du contexte global sont utiles pour

appréhender et inscrire la réalité des quartiers centraux de Chicoutimi dans une perspective plus large.

Nous allons poursuivre l'observation de la situation des quartiers centraux en regardant les questions relatives à l'habitation et aux conditions socio-économiques des populations vivant dans ces quartiers.

L'habitation dans les territoires à l'étude

Les trois prochains tableaux présentent des données sur la situation de l'habitation dans les territoires à l'étude.

Le tableau 8 montre le nombre et le pourcentage d'habitations louées et possédées dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière, dans la ville de Chicoutimi et dans les quartiers centraux de Chicoutimi de 1976 à 1996. Ainsi, en 1976, dans la RMR de Chicoutimi, nous pouvons observer que le pourcentage d'habitations louées est de près de 40 %, celui des habitations possédées est de 60 %. Dans la ville de Chicoutimi, le pourcentage d'habitations louées est un peu plus élevé, soit 43 %, alors que la proportion d'habitats possédées est un peu plus basse, soit 57 %, que celle de la RMR. Dans les quartiers centraux de Saint-Joachim, Saint-Paul et du Bassin, la proportion est inversée : nous retrouvons environ 60 % de locataires et 40 % de propriétaires selon les quartiers. Dans le quartier du centre-ville, la proportion de locataire est encore plus élevée alors que 75 % des gens sont locataires et 25 % sont propriétaires. Dans les années subséquentes, nous constatons que cette situation va demeurer semblable jusqu'en 1996. La proportion de locataires, de 37 % à l'échelle de la RMR et de 43 % à l'échelle de la ville de Chicoutimi, va demeurer sensiblement la même jusqu'en 1996 puisqu'à ce moment, la proportion de locataires est demeurée identique dans la RMR et a augmenté de 2 % dans la ville de Chicoutimi. Dans les quartiers Saint-Joachim, Saint-Paul et du Bassin, la proportion de 60 % de locataires va aussi se confirmer

tout au long de ces deux décennies. Dans le quartier du centre-ville, la situation, loin de s'améliorer au fil des années, va plutôt se détériorer puisqu'en 1996, 82 % des personnes qui habitaient le centre-ville étaient locataires.

Ces chiffres témoignent donc du fait que les habitants du centre-ville semblent moins avoir accès à la propriété que dans la ville de Chicoutimi et dans la RMR. Ces pourcentages élevés d'habitations non possédées dans les quartiers centraux reflètent aussi le type d'habitations qui existe davantage dans les quartiers centraux, comme les logements multiples ou les duplex, lesquels favorisent une présence plus grande de locataires, par rapport aux quartiers résidentiels peuplés de maisons unifamiliales. C'est dans ces quartiers que l'on retrouve également des concentrations de HLM, comme nous l'avons vu précédemment.

Le tableau 9 montre le nombre et le pourcentage d'habitations, selon leur année de construction entre 1981⁶¹ et 1996 dans la RMR Chicoutimi-Jonquière, dans la ville de Chicoutimi et dans les quartiers centraux de Chicoutimi. Si nous regardons les données par secteur de recensement, nous pouvons observer qu'en 1981, 20 % des habitations avaient été construites avant 1946 dans la RMR, c'est-à-dire qu'elles avaient 35 ans ou plus. Les habitations construites entre 1960 et 1946 représentaient 26 %, alors que les habitations bâties entre 1961 et 1970 représentaient 17 % et les maisons construites entre 1971 et 1981 représentaient 37 % des habitations de la RMR. À cette époque, près de 40 % des habitations dans la RMR avaient été construites dans les dix dernières années. Pendant les deux décennies qui suivront, ces pourcentages de construction de maisons se modifieront quelque peu. Quinze ans plus tard, nous pouvons constater, dans les données de 1996, que les décennies allant de 1971 à 1990 ont été celles où il y a eu le plus de construction d'habititations dans la RMR. Pour les cinq dernières années allant de 1991 à 1996, la construction d'habititations semble s'essouffler puisque seulement 7 % des habitations ont été bâties pendant ces années dans la RMR. Le pourcentage de maisons bâties avant 1946 est descendu à 14 % en 1996.

⁶¹ Cette donnée n'était pas traitée dans le recensement de 1976 de Statistique Canada.

**Tableau 8 – Nombre et pourcentage d'habitations louées et possédées dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière,
dans la ville de Chicoutimi et dans les quartiers centraux de Chicoutimi, de 1976 à 1996**

ANNÉE	RMR (TOTAL)		VILLE DE CHICOUTIMI		QUARTIER SAINT-JOACHIM		CENTRE-VILLE		SAINT-PAUL ET BASSIN	
	Habitations louées	Habitations possédées	Habitations louées	Habitations possédées	Habitations louées	Habitations possédées	Habitations louées	Habitations possédées	Habitations louées	Habitations possédées
1976	13 240 39%	20 610 61 %	6 575 43 %	8 860 57 %	845 56 %	670 44 %	1 260 75 %	430 25 %	420 60 %	275 40 %
1981	15 215 38 %	25 085 62 %	7 580 42 %	10 565 58 %	820 53 %	720 47 %	1 420 76 %	450 24 %	485 63 %	285 37 %
1986	19 760 39 %	31 545 61 %	8 655 43 %	11 535 57 %	855 55 %	705 45 %	1 390 77 %	405 23 %	545 66 %	280 34 %
1991	22 285 39 %	34 705 61 %	9 980 44 %	12 655 56 %	915 57 %	685 43 %	1 485 79 %	400 21 %	580 61 %	370 39 %
1996	23 490 39 %	36 440 61 %	10 780 45 %	13 245 55 %	990 60 %	650 40 %	1 500 82 %	335 18 %	710 61 %	450 39 %

**Tableau 9 – Nombre et pourcentage d’habitations selon les années de construction
dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière dans les quartiers centraux de Chicoutimi de 1981 et 1996**

ANNÉE	RMR (TOTAL)	VILLE DE CHICOUTIMI	QUARTIER SAINT-JOACHIM	CENTRE-VILLE	SAINT-PAUL ET BASSIN
1981					
<i>Nb de logements privés</i>	40 320	18 140	1 580	1 875	730
<i>Année de construction</i>					
Avant 1946	7 940 (20 %)	2 975 (16 %)	450 (29 %)	875 (47 %)	300 (41 %)
1946-1960	10 410 (26 %)	4 525 (25 %)	690 (44 %)	365 (19 %)	225 (31 %)
1961-1970	6 755 (17 %)	3 490 (19 %)	260 (16 %)	155 (8 %)	45 (6 %)
1971-1981	15 220 (37 %)	7 150 (39 %)	180 (11 %)	485 (26 %)	160 (22 %)
1996					
<i>Nb de logements privés</i>	59 935	24 025	1 635	1 835	1 160
<i>Année de construction</i>					
Avant 1946	8 235 (14 %)	2 680 (11 %)	420 (27 %)	705 (38 %)	335 (29 %)
1946-60	12 420 (21 %)	4 970 (20 %)	730 (44 %)	485 (26 %)	205 (18 %)
1961-70	8 100 (13 %)	3 460 (14 %)	235 (14 %)	100 (5 %)	75 (6 %)
1971-1980	15 420 (26 %)	6 155 (26 %)	140 (8 %)	290 (16 %)	145 (12 %)
1981-1990	11 415 (19 %)	4 930 (21 %)	75 (4 %)	230 (13 %)	175 (15 %)
1991-1996	4 340 (7 %)	1 825 (8 %)	30 (2 %)	30 (2 %)	225 (19 %)

Dans la ville de Chicoutimi, en 1981, il y avait 16 % des logements construits avant 1946, 25 % entre 1946 et 1960, 19 % entre 1961 et 1970 et 39 % entre 1971 et 1981. À cette époque, donc, près de 40 % des habitations de la ville ont dix ans et moins et seulement 16 % des habitations ont plus de 35 ans. En 1996, les habitations construites avant 1946, soit âgées de plus de 50 ans, représentent uniquement 11 % du stock de maisons, le pourcentage d'habitaciones construites entre 1946 et 1960 est descendu à 20 %, celui de maisons construites entre 1961 et 1970 à 14 %, alors que celles bâties entre 1971 et 1980 représentent maintenant 26 %. De 1981 à 1990, 21 % des habitations ont été érigées et entre 1991 et 1996, nous retrouvons 8 % des maisons construites. Comme pour la RMR, la construction à Chicoutimi semble s'être essoufflée dans les dernières années.

Dans les quartiers centraux qui comprennent les quartiers les plus vieux de la ville, nous voyons que le pourcentage d'habitations construites avant 1946 y est plus élevé. En 1981, dans le quartier Saint-Joachim, les maisons construites avant 1946 représentaient 29 %, tandis que dans le quartier du centre-ville, elles représentaient 47 %; dans les quartiers Saint-Paul et du Bassin, leur proportion s'élevait à 41 %. Les quartiers de Saint-Paul et du Bassin et, dans une moindre mesure, celui de Saint-Joachim étaient donc les secteurs où les habitations étaient les moins récentes. Quinze ans plus tard, nous retrouvons encore une proportion importante d'habitations construites avant 1946 dans ces quartiers. En 1996, ces habitations de plus de 50 ans représentaient encore près de 40 % pour le centre-ville, 29 % pour les quartiers du Bassin et Saint-Paul. Dans le quartier Saint-Joachim, le pourcentage a diminué légèrement à 27 %. Si nous regardons l'évolution de la construction dans ces quartiers, nous pouvons observer que, dans le quartier Saint-Joachim, un fort pourcentage des habitations ont été construites entre 1946 et 1961, soit 44 %. Après cette date, la construction va se poursuivre, mais à un rythme beaucoup plus lent; si bien qu'en 1996, 71 % des habitations du quartier Saint-Joachim ont été bâties avant 1961, alors que dans les dernières années, soit entre 1991 et 1996, ce pourcentage compte uniquement pour 2 %.

Dans le centre-ville, même si le pourcentage d'habitations moins récentes est le plus élevé, nous voyons que le rythme de construction des habitations s'est effectué d'une façon plus régulière au cours des années, notamment dans les décennies 1970 et 1980. Cependant, là aussi, la construction d'habititations apparaît peu élevée dans les années 1990 avec seulement 2 % des habitations construites dans cette période.

Pour les quartiers Saint-Paul et du Bassin, même si le pourcentage d'habititations construites avant 1946 représente encore près du tiers des habitations, nous voyons que la construction d'habititations s'est poursuivie à un rythme assez régulier pendant les trois dernières décennies. Nous pouvons même constater que, dans les années 1990, la construction y demeure importante comparativement aux autres quartiers à l'étude ainsi que par rapport à la RMR et à la ville de Chicoutimi. Il faut dire que le secteur des Terrasses de la Pulperie, situé au sud du quartier Saint-Paul sur les plateaux, est l'un des plus récents et dynamiques secteurs de développement domiciliaire dans la ville de Chicoutimi, ce qui influence évidemment les données présentées. En effet, il n'est pas du tout évident que, pour la vieille partie du quartier Saint-Paul qui se trouve près du centre-ville, la construction d'habititations y soit aussi importante.

En définitive, si nous comparons les pourcentages d'habititations récentes et plus anciennes dans la RMR et dans la ville de Chicoutimi, nous constatons que la ville de Chicoutimi compte sur son territoire un plus grand nombre d'habititations récentes et un plus petit nombre d'habititations vétustes. Cependant, l'écart entre la ville de Chicoutimi et ses quartiers centraux est beaucoup plus grand. Nous voyons en effet qu'à l'inverse, les quartiers centraux de Chicoutimi recèlent le plus de vieilles habitations et le moins d'habititations récentes. Ainsi, en additionnant le nombre d'habititations bâties avant 1946 dans les quatre quartiers centraux (selon les données de 1996), nous voyons que cela représente 1 480 habitations, soit 54 % de toutes les habitations bâties avant 1946 dans la ville de Chicoutimi. C'est donc dire que plus de 50 % des maisons de plus de 50 ans se retrouvent dans les quatre quartiers qui sont au cœur de la ville. Ce pourcentage était le même selon

les données de 1981, ce qui semble démontrer que la situation de l'habitation n'apparaît pas avoir évolué au centre urbain de Chicoutimi depuis les quinze dernières années. En effet, nous avons précédemment vu que les démolitions de maisons vétustes, notamment dans les quartiers du Bassin et du centre-ville, ont eu lieu au début des années 1970. Malgré ces démolitions importantes, la construction domiciliaire ne semble pas avoir repris de façon marquée dans ces secteurs dans les années 1970 et 1980.

Le tableau 10 montre le pourcentage de réparations à être effectuées à l'échelle des quartiers centraux de Chicoutimi, de la ville de Chicoutimi et de la RMR de Chicoutimi-Jonquière. Dans ce tableau, nous voyons les données de 1981 à 1996⁶². À l'échelle de la RMR, nous pouvons constater que le pourcentage de réparations mineures à effectuer a augmenté de façon significative entre 1981 et 1996, passant de 13 % à 24 %. Concernant le pourcentage de réparations majeures, nous voyons qu'il est resté identique à l'échelle de la RMR pendant ces années, soit 7 %. À l'échelle de la ville de Chicoutimi, les pourcentages sont semblables à ceux de la RMR. Le pourcentage de réparations mineures est passé de 12 % à 23 %, tandis que le pourcentage de réparations majeures est demeuré sensiblement stable, passant de 6 % à 7 % entre 1981 et 1996.

Dans les quartiers centraux, le pourcentage de réparations mineures a aussi augmenté entre 1981 à 1996. Ces pourcentages sont passés de 16 % à 28 % pour le quartier Saint-Joachim, de 14 % à 20 % pour celui du centre-ville et de 12 % à 21 % pour les quartiers du Bassin et de Saint-Paul. Les pourcentages de réparations mineures demeurent semblables et même un peu en deçà de ceux de la RMR et de la ville de Chicoutimi en 1996. Le pourcentage de réparations majeures demeure un peu plus élevé dans les quartiers centraux qu'à l'échelle de la ville de Chicoutimi et de la RMR. Ainsi, ces pourcentages montrent qu'entre 9 % et 12 % des habitations de ces quartiers (selon les quartiers) devraient faire l'objet de réparations majeures. En somme, ce tableau nous indique que les pourcentages de réparations mineures à effectuer étaient semblables entre 1981 et 1996 dans les quartiers

⁶² Les recensements de 1976 et 1986 ne comprenaient pas de données à ce sujet.

centraux, dans la RMR et dans la ville de Chicoutimi. Les pourcentages de réparations majeures sont demeurés plus élevés dans les quartiers centraux de Chicoutimi pendant ces années et ce, jusqu'en 1996. Sur ce plan, le quartier de Saint-Joachim se démarque comme celui qui a les pourcentages de réparations mineures et majeures les plus élevés, tant par rapport aux autres quartiers centraux que par rapport à la ville et la RMR.

En somme, les tableaux 8, 9 et 10 nous renseignent sur la situation de l'habitation dans les quartiers centraux de Chicoutimi, dans la ville et dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière. Les données présentées dans ces tableaux montrent que c'est dans ces quartiers qu'on retrouve le taux de possession de propriété le moins élevé par rapport à l'ensemble de la ville de Chicoutimi et de la RMR. De plus, cette situation a perduré dans le temps, soit de 1976 à 1996. Ces quartiers conservent aussi une très grande proportion de vieux bâtiments puisque plus de 50 % des habitations de Chicoutimi qui ont été construites avant 1946 s'y retrouvent. Le rythme de construction semble y avoir beaucoup diminué dans les années 1990, sauf dans le quartier Saint-Paul où se trouve un secteur domiciliaire en émergence. Également, c'est dans ces quartiers où l'on retrouve le plus de réparations majeures à effectuer. Cette proportion s'est maintenue depuis les années 1980 et 1990. Le quartier Saint-Joachim apparaît comme celui qui a la plus grande proportion de réparations mineures et majeures à réaliser.

Maintenant, nous allons tenter d'appréhender le degré d'isolement social en regardant les indices de monoparentalité et les taux de personnes vivant seules dans les territoires à l'étude.

Tableau 10 – Pourcentage de réparations majeures et mineures à l'échelle de la RMR de Chicoutimi-Jonquière, des quartiers de Chicoutimi entre 1981 et 1996

ANNÉE	RMR CHICOUTIMI/ JONQUIÈRE		VILLE DE CHICOUTIMI		QUARTIER SAINT- JOACHIM		QUARTIER CENTRE- VILLE		QUARTIERS SAINT-PAUL ET BASSIN	
	Réparations mineures	Réparations majeures	Réparations mineures	Réparations majeures	Réparations mineures	Réparations majeures	Réparations mineures	Réparations majeures	Réparations mineures	Réparations majeures
1981	13 %	7 %	12 %	6 %	16 %	11 %	14 %	13 %	12 %	11 %
1991	20 %	7 %	19 %	6 %	22 %	11 %	17 %	6 %	19 %	10 %
1996	24 %	7 %	23 %	7 %	28 %	12 %	20 %	9 %	21 %	10 %

La monoparentalité et les personnes vivant seules dans les territoires à l'étude

Le tableau 11 présente les données concernant le nombre et le pourcentage de ménages privés comprenant une seule personne, le nombre et le pourcentage de la population qui vit seule dans les ménages privés⁶³ ainsi que le nombre et le pourcentage de familles monoparentales dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière et dans la ville de Chicoutimi entre 1976 et 1996. Ces trois variables donnent des indices sur les situations d'isolement social qui sont vécus par les personnes et par les familles.

Pour la RMR de Chicoutimi-Jonquière, nous pouvons remarquer que le nombre et le pourcentage de ménages comprenant une seule personne ont augmenté de façon significative et constante depuis 1976. En 1976, le nombre de ménages privés d'une seule personne représentait 8 % avec 2 810 ménages privés d'une personne, alors qu'en 1996, il en représentait 22 % avec 13 355 ménages privés d'une personne.

En regardant la deuxième colonne du tableau, nous observons que le pourcentage de personnes qui vivaient seules représentait seulement 2 % de la population des ménages privés de la RMR en 1976, alors qu'en 1996 elles représentaient 8 %. En nombre absolu, il y a quatre fois et demi plus de personnes qui vivent seules à l'échelle de la RMR en 1996 par rapport à 1976. Au sujet des familles monoparentales, leur pourcentage est passé de 9 % à 15 % et leur nombre a plus que doublé entre 1976 et 1996 à l'échelle de la RMR de Chicoutimi-Jonquière.

⁶³ Selon la définition de Statistique Canada, la population des ménages privés est celle qui occupe un logement privé. Le nombre de ménages privés est ainsi égal au nombre de logements privés occupés. La population des ménages privés équivaut donc au nombre total de personnes qui font partie des ménages privés et qui occupent un logement privé. La population des ménages privés équivaut presque à la population totale; seules les personnes hors logement privé ne sont pas comptabilisées dans la population des ménages privés, comme les personnes en institution par exemple. Ainsi, en 1996, dans la RMR Chicoutimi-Jonquière, la population totale était de 160 454 personnes et la population dans les ménages privés de 157 845 personnes.

Tableau 11 – Les personnes seules et les familles monoparentales dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière et dans la ville de Chicoutimi de 1976 à 1996

	RMR DE CHICOUTIMI-JONQUIÈRE			VILLE DE CHICOUTIMI		
	Nombre et % de ménages privés d'une personne	Nombre de personnes et % de la population vivant seule dans les ménages privés	Nombre et % de familles monoparentales	Nombre et % de ménages privés d'une seule personne	Nombre de personnes et % de la population vivant seule dans les ménages privés	Nombre et % de familles monoparentales
1976	2 810 8 %	2 810 2 %	2 785 9 %	1 495 10 %	1 495 3 %	1 240 9 %
1981	4 640 11 %	4 640 3 %	4 060 12 %	2 360 13 %	2 360 4 %	1 850 12 %
1986	7 180 14 %	7 175 5 %	5 610 13 %	3 245 16 %	3 245 5 %	2 240 14 %
1991	10 595 18 %	10 590 7 %	6 025 13 %	4 725 21 %	4 725 8 %	2 500 15 %
1996	13 355 22 %	13 350 8 %	6 750 15 %	5 860 24 %	5 860 10 %	2 860 16 %

À l'échelle de la ville de Chicoutimi, le nombre et le pourcentage de ménages privés comptant une personne ont aussi augmenté de façon significative entre 1976 et 1996. Le nombre et la proportion de ménages privés d'une seule personne sont passés de 1 485 ménages, soit 10 % des ménages en 1976, pour atteindre en 1996 5 860 ménages, soit 24 % des ménages privés. Par rapport à la population totale des ménages privés, nous voyons que le pourcentage de la population vivant seule qui était de 3 % en 1976 a grimpé de façon continue jusqu'en 1996 pour représenter 10 % de la population des ménages privés. Les familles monoparentales ont, elles aussi, vu leur nombre et leur pourcentage augmenter graduellement, passant de 1 240 familles, soit 9 % en 1976, à 2 860 familles monoparentales, soit 16 % en 1996. Ces pourcentages à l'échelle locale sont légèrement plus élevés que ceux de la RMR et ce, pour les trois variables observées. En comparaison, au Québec,

les ménages composés d'une seule personne représentaient 26 % des ménages en 1996⁶⁴, le pourcentage de la population québécoise vivant seule était de 10,5 % et les familles monoparentales représentaient 15,9 % des familles québécoises⁶⁵. Ces chiffres révèlent que les données à l'échelle de la ville de Chicoutimi et de la RMR de Chicoutimi-Jonquière sont semblables à celles du Québec dans son ensemble.

À l'échelle des quartiers centraux de Chicoutimi, nous retrouvons les mêmes tendances que dans la RMR et dans la ville de Chicoutimi, mais dans des proportions encore plus fortes, comme l'indique le tableau 12 et les graphiques 4 et 5.

Ainsi, pour le quartier Saint-Joachim, le nombre et le pourcentage de ménages comprenant une seule personne et le nombre de personnes seules ont eux aussi augmenté de façon constante de 1976 à 1996. En 1976, le pourcentage de ménages composés d'une seule personne représentait 10 % des ménages du quartier Saint-Joachim. En 1996, ce type de ménages représentait 29 %, soit presque trois fois plus. Pour ce qui est du pourcentage de personnes vivant seules, il représentait 3 % de la population des ménages privés en 1976, tandis qu'en 1996, le pourcentage de personnes vivant seules atteignait 13 %. En chiffres absolus, leur nombre avait plus que triplé. Quant aux familles monoparentales, elles représentaient en 1976, toujours dans le quartier Saint-Joachim, 11 % des familles alors, qu'en 1996, elles comptaient pour 24 % des familles. Autrement dit, près du quart des familles étaient monoparentales dans ce quartier. Rappelons qu'à l'échelle québécoise, ce sont 15 % des familles qui étaient monoparentales en 1996.

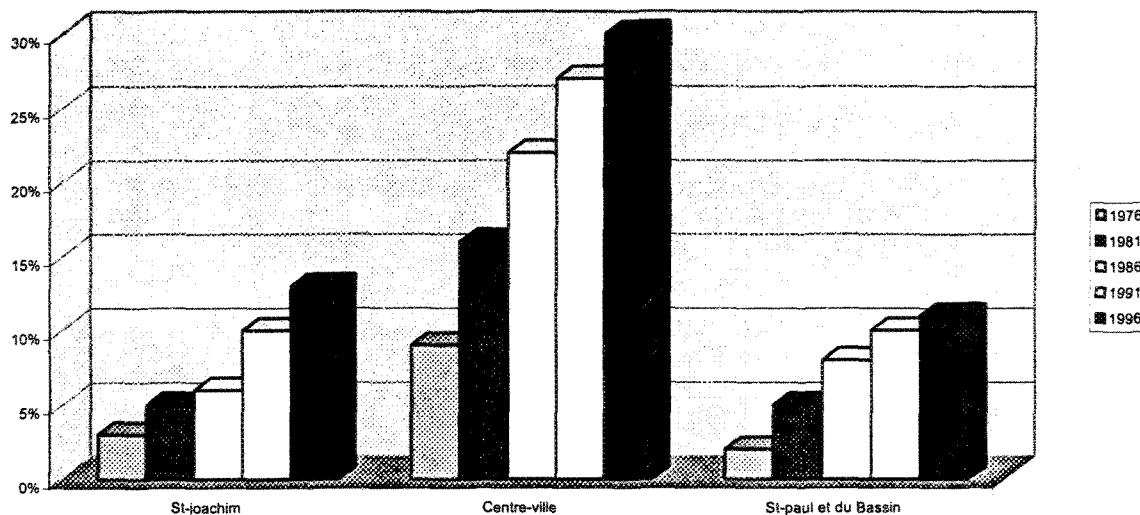
⁶⁴ Langlois, Simon, 2000, « Les changements sociaux : tendance de 1960 à 2000 », in Côté, Roch (sous la direction de), *Québec 2001, Annuaire politique social, économique et culturel*, Montréal, Fides, p. 37.

⁶⁵ Selon les chiffres tirés du document suivant : Bureau de la statistique du Québec, *Un portrait statistique des familles et des enfants au Québec*, 1999, p. 66. www.stat.gouv.qc.ca

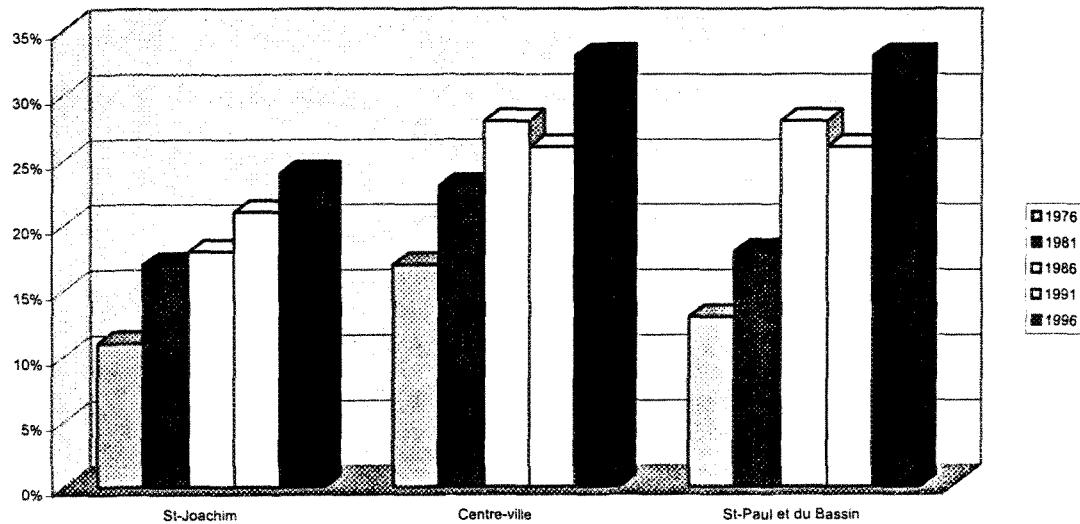
**Tableau 12 – Les personnes seules et les familles monoparentales
dans les quartiers centraux de Chicoutimi, de 1976 à 1996**

	SAINT-JOACHIM			CENTRE-VILLE			SAINT-PAUL ET DU BASSIN		
	Nombre et % de ménages privés d'une personne	Nombre de personnes et % de la population vivant seule dans les ménages privés	Nombre et % de familles monopa- rentales	Nombre et % de ménages privés d'une personne	Nombre de personnes et % de la population vivant seule dans les ménages privés	Nombre et % de familles monopa- rentales	Nombre et % de ménages privés d'une personne	Nombre de personnes et % de la population vivant seule dans les ménages privés	Nombre et % de familles monopa- rentales
1976	150 10 %	150 3 %	155 11 %	430 25 %	430 9 %	200 17 %	65 9 %	65 2 %	80 13 %
1981	235 15 %	235 5 %	210 17 %	660 35 %	660 16 %	245 23 %	110 14 %	110 5 %	115 18 %
1986	275 18 %	275 6 %	230 18 %	780 43 %	780 22 %	245 28 %	175 21 %	175 8 %	130 21 %
1991	385 24 %	385 10 %	245 21 %	935 50 %	935 27 %	215 26 %	235 25 %	235 10 %	145 21 %
1996	480 29 %	485 13 %	255 24 %	955 52 %	955 30 %	265 33 %	315 27 %	315 11 %	175 22 %

Graphique 4: L'évolution du pourcentage de personnes seules dans la population des quartiers centraux de Chicoutimi de 1976 à 1996



Graphique 5: L'évolution du taux de familles monoparentales dans les quartiers centraux de Chicoutimi entre 1976 et 1996



Pour le quartier du centre-ville, nous voyons que la proportion de ménages comprenant une seule personne était déjà de 25 % en 1976, alors qu'en 1996 nous retrouvions 52 % des ménages d'une seule personne. Par conséquent, la moitié des ménages au centre-ville sont composés d'une seule personne. De plus, concernant le pourcentage de la population vivant

seule, nous voyons un pourcentage de 9 % en 1976 alors qu'en 1996, ce pourcentage s'élevait à 30 %. C'est donc près du tiers des personnes du centre-ville qui vivaient seules. Les familles monoparentales constituaient déjà en 1976 17 % des familles du centre-ville, alors qu'en 1996 elles représentaient 33 %, c'est-à-dire le plus fort pourcentage de familles monoparentales dans les quartiers centraux de Chicoutimi. Dans les quartiers Saint-Paul et du Bassin, il y avait 9 % des ménages d'une seule personne en 1976. Depuis ce temps, ce pourcentage a graduellement augmenté pour atteindre 27 % en 1996. Pour ce qui est de la proportion de personnes vivant seules, elles représentaient 2 % de la population en 1976 alors qu'elles comptaient pour 11 % de la population en 1996. Enfin, les familles monoparentales qui comptaient pour 13 % en 1976 représentaient 22 % des familles en 1996.

Ces données sur les ménages et les personnes vivant seules ainsi que sur les familles monoparentales apparaissent très révélatrices du degré d'isolement social des individus et des familles qui prévaut dans les quartiers centraux de Chicoutimi. Cet isolement social qui était déjà élevé dès 1976, loin de s'améliorer, s'est accru de façon importante pendant les vingt années observées. Évidemment, le fait de vivre seul ou de constituer une famille monoparentale n'indique pas d'une façon absolue qu'une personne ou une famille n'a pas de réseau social, mais cela montre que les individus et les familles sont plus isolés, qu'ils vivent davantage en unité de petit taille et que le réseau familial et social peut être moins dense. Dans le quartier du centre-ville, il y a à la fois un grand pourcentage de personnes vivant seules ainsi qu'un fort pourcentage de familles monoparentales. C'est donc dire que, dans ce secteur, la monoparentalité et la vie en solitaire sont devenues des modes de vie courants, pour ne pas dire majoritaires.

Il faut mettre ces chiffres en relation avec ceux que nous avons déjà présentés dans le profil démographique des quartiers centraux, particulièrement dans le quartier du centre-ville où la population âgée est spécialement élevée. Les personnes âgées vivent plus souvent seules, à la suite du départ des enfants et de la mort de leur conjoint. Ce fort pourcentage de ménages d'une seule personne s'explique sans doute par la réalité démographique des quar-

tiers à l'étude. Malgré cela, il faut mentionner que ces chiffres s'inscrivent dans les tendances dominantes qui se profilent à l'échelle de la société québécoise (Langlois, 2000) à savoir que le nombre de familles monoparentales a augmenté de façon remarquable dans les 40 dernières années au Québec et que les personnes sont appelées à vivre dans des unités familiales ou non familiales dont la taille est de plus en plus réduite. À l'échelle de la RMR de Chicoutimi-Jonquière et de la ville de Chicoutimi, les données sur la monoparentalité et la vie en solitaire sont comparables aux données pour l'ensemble du Québec, mais à l'échelle des quartiers centraux de Chicoutimi les données apparaissent nettement plus élevées. Ainsi, le degré d'isolement social qui est reflété par les variables observées apparaît vraiment important dans les quartiers centraux de Chicoutimi et ce, tant par rapport à la ville de Chicoutimi, à la RMR que par rapport au Québec dans son ensemble.

Nous allons regarder maintenant les données sur le taux de scolarité des populations dans les secteurs de la RMR de Chicoutimi-Jonquière, de la ville de Chicoutimi et des quartiers centraux de Chicoutimi.

L'évolution de la scolarité dans les territoires à l'étude

Le tableau 13 présente les taux de scolarité pour la RMR de Chicoutimi-Jonquière et pour la ville de Chicoutimi de 1976 à 1996. Nous pouvons observer que, pendant ces vingt années, le taux de scolarité des populations de la RMR s'est élevé à tous les niveaux. En 1976, nous retrouvions un taux de 26 % de la population qui avait moins de neuf ans de scolarité alors qu'en 1996, ce même taux était de 15 %. En chiffres absolus, le nombre de personne ayant moins de neuf ans de scolarité est passé de 25 025 à 18 855. Concernant le pourcentage de personnes ayant complété leur diplôme de secondaire V, il y avait en 1976 15 % de la population qui possédait ce diplôme alors qu'en 1996, le pourcentage s'établissait à 19 %. Cela représente une augmentation majeure. En nombre absolu, il y avait 14 275 personnes qui avaient complété leur diplôme en 1976 alors qu'en 1996, il y en avait 23 845.

Enfin, pour le diplôme universitaire, 4 % de la population de la RMR de Chicoutimi-Jonquière possédait un tel diplôme, alors qu'en 1996 ce pourcentage s'élevait à 10 % de la population. En nombre absolu, on retrouvait 3 565 personnes qui avaient un diplôme universitaire en 1976, alors qu'il y en avait 12 240 vingt ans plus tard.

À l'échelle locale, dans la ville de Chicoutimi, la population de moins de neuf années de scolarité représentait 25 % de la population en 1976 avec 10 725 personnes, alors qu'en 1996 le pourcentage de ces personnes était baissé à 14 % et leur nombre n'était plus que de 6 875. La proportion et le nombre de personnes ayant obtenu leur diplôme de secondaire V a augmenté pendant les vingt années à l'étude, passant de 17 % à 20 % et de 7 015 personnes en 1976 à 9 885 personnes en 1996. Pour les diplômés universitaires, leur nombre et leur pourcentage ont également augmenté pendant ces années à Chicoutimi. Ils représentaient 5 % de la population en 1976 avec 1 965 personnes et en 1996, ils comprenaient pour 13 % de la population avec 6 340 personnes, soit une augmentation de 8 %. Il faut noter une légère différence entre les données à l'échelle de la RMR et celles à l'échelle de la ville, surtout en ce qui a trait au pourcentage de diplômés universitaires qui est de 3 % plus élevé à Chicoutimi que dans la RMR.

En comparaison avec les données pour l'ensemble du Québec en 1996, il y avait 18 %⁶⁶ de la population qui possédaient une scolarité inférieure à la 9^e année, 17,5 %⁶⁷ de la population qui détenaient un diplôme de secondaire V et 20,2 % qui avaient un diplôme universitaire⁶⁸.

⁶⁶ Langlois, S., *op. cit.*, p. 59.

⁶⁷ Selon les chiffres calculés à partir des données de Statistique Canada, 1996, in *Profil des communautés. Statistique sur la scolarité pour Chicoutimi*, www.statcan.ca

⁶⁸ Langlois, S., *op. cit.*, p. 59.

Tableau 13 – Le taux de scolarité dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière et la ville de Chicoutimi de 1976 à 1996

Année/Niveau de scolarité atteint	RMR DE CHICOUTIMI-JONQUIÈRE			VILLE DE CHICOUTIMI		
	Moins d'une 9 ^e année	9 ^e - 13 ^e année avec diplôme secondaire	Diplôme universitaire	Moins d'une 9 ^e année	9 ^e - 13 ^e année avec diplôme secondaire	Diplôme universitaire
1976	25 025 26 %	14 275 15 %	3 565 4 %	10 725 25 %	7 015 17 %	1 965 5 %
1981	21 515 21 %	16 770 16 %	6 325 6 %	9 060 20 %	7 990 18 %	3 495 8 %
1986	23 305 19 %	19 640 16 %	8 565 7 %	8 410 18 %	7 650 16 %	4 560 10 %
1991	20 640 17 %	20 865 17 %	10 260 8 %	7 735 17 %	8 320 17 %	5 640 12 %
1996	18 855 15 %	23 845 19 %	12 240 10 %	6 875 14 %	9 885 20 %	6 340 13 %

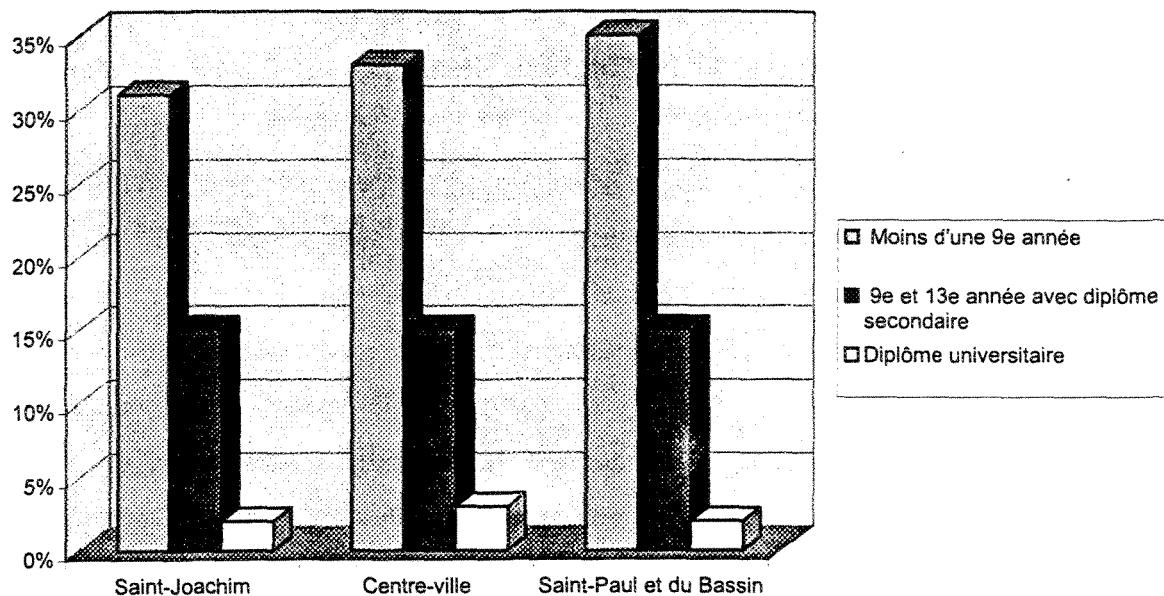
Nous constatons ici que le pourcentage de personnes ayant moins de neuf ans de scolarité dans la RMR et dans la ville de Chicoutimi est inférieur à celui du Québec, que le pourcentage de diplômés du secondaire est légèrement supérieur à la fois dans la RMR et dans la municipalité chicoutimienne, comparativement à l'ensemble du Québec. Toutefois, le pourcentage de personnes qui possèdent un diplôme universitaire est nettement plus élevé à l'échelle québécoise que dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière et dans la ville de Chicoutimi.

Le tableau 14 et les graphiques 6 et 7 présentent les données sur les taux de scolarité pour les quartiers centraux de Chicoutimi. En 1976, pour le quartier Saint-Joachim, nous voyons qu'il y avait 31 % des personnes de ce quartier qui avaient une scolarité inférieure à la 9^e année. En 1996, ce pourcentage était descendu à 18 %, soit un pourcentage plus élevé que celui de la RMR et que celui de la ville de Chicoutimi, mais semblable à celui du Québec. En chiffres absolus, nous retrouvions 1 355 personnes ayant moins de neuf ans de scolarité en 1976 alors qu'en 1996, le nombre de ces personnes était descendu à 575, soit une baisse importante et significative. Pour le quartier du centre-ville, le pourcentage de personnes ayant moins de neuf ans de scolarité était de 33 % en 1976, alors qu'il était de 23 % en 1996. Un pourcentage nettement plus élevé que celui de la RMR, celui de la ville et celui de l'ensemble du Québec. En nombre absolu, il y avait 1 385 personnes qui avaient une scolarité de moins de neuf ans en 1976, alors qu'en 1996, ce nombre était descendu à 710.

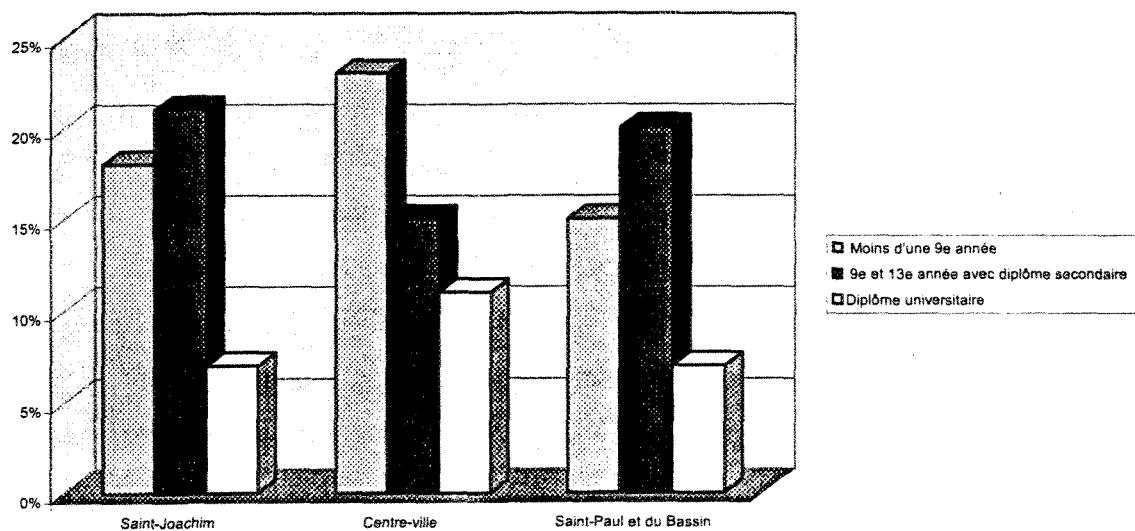
Tableau 14 – Le taux de scolarité dans les quartiers centraux de Chicoutimi de 1976 à 1996

Année/ Niveau de scolarité atteint	SAINT-JOACHIM			CENTRE-VILLE			SAINT-PAUL ET DU BASSIN		
	Moins de 9 ^e année	9 ^e - 13 ^e année avec diplôme secondaire	Diplôme universitaire	Moins de 9 ^e année	9 ^e - 13 ^e année avec diplôme secondaire	Diplôme universitaire	Moins de 9 ^e année	9 ^e - 13 ^e année avec diplôme secondaire	Diplôme universitaire
1976	1 355 31 %	670 15 %	100 2 %	1385 33 %	650 15 %	125 3 %	685 35 %	290 15 %	35 2 %
1981	1 070 27 %	620 16 %	130 3 %	1315 33 %	590 15 %	285 7 %	540 29 %	295 16 %	45 2 %
1986	820 23 %	570 16 %	145 4 %	960 28 %	465 13 %	310 9 %	580 32 %	260 14 %	85 5 %
1991	865 26 %	595 18 %	245 7 %	870 26 %	440 13 %	355 11 %	480 26 %	295 16 %	70 4 %
1996	575 18 %	685 21 %	225 7 %	710 23 %	460 15 %	340 11 %	325 15 %	445 20 %	155 7 %

Graphique 6: Le niveau de scolarité dans les quartiers centraux de Chicoutimi en 1976



Graphique 7: Le niveau de scolarité dans les quartiers centraux de Chicoutimi en 1996



Enfin, dans les quartiers Saint-Paul et du Bassin, il y avait en 1976 35 % des personnes qui avaient moins de neuf ans de scolarité alors qu'en 1996, ce pourcentage s'établissait à 15 %, soit un pourcentage semblable à celui de la RMR de Chicoutimi et Jonquière et de la ville de Chicoutimi. Toujours dans ces quartiers, le nombre de personnes ayant moins de neuf ans de scolarité était de 685 en 1976 et de 325 en 1996.

Concernant le pourcentage de personnes ayant complété leur diplôme de secondaire V, nous pouvons observer que ce pourcentage se chiffrait à 15 % dans le quartier Saint-Joachim en 1976, alors qu'il était de 21 % en 1996. En nombre absolu, cependant, l'augmentation apparaît peu importante puisque le nombre de personnes ayant complété leur secondaire V est passé de 670 en 1976, baissant jusqu'à 570 personnes en 1986, pour remonter à 685 personnes en 1996. Dans le quartier du centre-ville, le pourcentage de personnes ayant un diplôme de secondaire V n'a guère bougé pendant ces vingt années. Ainsi, il s'établissait à 15 % en 1976. Il a légèrement diminué à 13 % en 1986 et 1991 pour revenir à 15 % en 1996. Ce pourcentage est inférieur à ceux de la RMR de Chicoutimi-Jonquière et de la ville de Chicoutimi. Toutefois, en nombre absolu, il y a moins de personnes qui ont complété leur secondaire V en 1996 dans ce quartier, puisqu'il y en avait 650 en 1976 et que nous en retrouvons 460 en 1996. La baisse de population dans ce quartier peut expliquer, à tout le moins en partie, cette situation.

Enfin, pour le diplôme universitaire, le tableau 14 montre une hausse de diplômés universitaires dans les quatre quartiers centraux de Chicoutimi. Dans le quartier Saint-Joachim, il y avait 2 % de la population qui détenaient un diplôme universitaire en 1976, alors qu'en 1996 ce pourcentage s'établissait à 7 %. Le nombre de personnes possédant un diplôme universitaire est passé de 100 personnes en 1976 à 245 personnes en 1991, pour redescendre à 225 personnes en 1996. Dans le quartier du centre ville, le pourcentage de diplômés universitaires est passé de 3 % en 1976 à 11 % en 1996. Le nombre de personnes ayant un diplôme universitaire est passé de 125 en 1976 à 355 en 1991, pour subir une légère diminution en 1996 et ainsi s'établir à 340 personnes. Enfin, dans les quartiers Saint-

Paul et du Bassin, le pourcentage de personnes ayant un diplôme universitaire était de 2 % en 1976 et de 7 % en 1996. Ainsi, en 1976, il y avait uniquement 35 personnes qui détenaient un diplôme d'études supérieures dans ces quartiers alors qu'en 1996, nous pouvons en dénombrer 155.

Ces chiffres démontrent que le niveau de scolarité des populations dans les quartiers centraux de Chicoutimi a augmenté au cours des deux décennies à l'étude. Pour la scolarité inférieure à la 9^e année, il y a une diminution très importante du taux de personnes ayant moins de neuf ans de scolarité. Ces taux rejoignent et même dépassent celui du Québec, notamment pour la ville de Chicoutimi, la RMR de Chicoutimi-Jonquière et les quartiers Saint-Joachim, Saint-Paul et du Bassin. Dans le quartier du centre-ville, ce taux demeure le plus élevé avec 23 % de la population qui a moins de neuf ans de scolarité. Ceci s'explique sans doute par le nombre de personnes âgées qui habitent ce quartier.

Le taux de scolarité de niveau secondaire a augmenté dans les quartiers Saint-Joachim, Saint-Paul et du Bassin de même que dans la RMR et dans la ville de Chicoutimi pour s'établir et même dépasser le pourcentage du Québec dans son ensemble qui est de 18 %. Dans le quartier du centre-ville, toutefois, le pourcentage est demeuré le même alors qu'en chiffres absolus, le nombre de personnes ayant un diplôme de secondaire V a diminué.

Enfin, au niveau universitaire, nous pouvons observer des augmentations à la fois dans la RMR, dans la ville de Chicoutimi et dans les quartiers centraux. Dans le quartier du centre-ville, la proportion de 11 % des diplômés universitaires dépasse celle des autres quartiers centraux et même celle de la RMR, mais non pas celle de la ville de Chicoutimi qui s'élève à 13 %. Les taux de diplômés à l'échelle des quartiers centraux, de la RMR et de la ville de Chicoutimi varient entre 7 % et 13 % et ils sont largement en deçà du taux pour le Québec qui se chiffre, rappelons-le, à 20 %. En observant ces données, nous pouvons constater que la population des quartiers centraux de Chicoutimi, de la RMR de Chicoutimi-Jonquière et de la ville de Chicoutimi a vu son niveau scolaire de base se relever d'une façon importante

pendant ces années. Mais pour ce qui est du niveau de scolarité supérieur, il semble nettement plus difficile d'atteindre le niveau provincial. Cette situation s'explique sans doute par le départ des jeunes pour la poursuite de leurs études supérieures dans les grands centres et aussi par le fait que les personnes les plus scolarisées quittent souvent les régions éloignées comme le Saguenay—Lac-Saint-Jean pour poursuivre leur carrière. Cependant, malgré ces explications, la réalité demeure, à savoir que la scolarité de la population des quartiers centraux de Chicoutimi, de la RMR et de la ville de Chicoutimi apparaît moins élevée que celle de la population du Québec. Cela semble particulièrement vrai dans les quartiers centraux, même si nous avons noté un pourcentage plus élevé de diplômés universitaires dans le quartier du centre-ville que dans les autres quartiers centraux de Chicoutimi. Finalement, il faut souligner aussi que l'écart entre le pourcentage de scolarisation à Chicoutimi et ceux des quartiers centraux est plus grand que l'écart entre le taux de scolarisation dans la RMR et des quartiers de centraux, car le taux de scolarisation est plus élevé à Chicoutimi que dans la RMR.

Nous allons poursuivre en regardant les grandes catégories professionnelles de la population de la RMR de Chicoutimi-Jonquière, de la ville de Chicoutimi et des quartiers centraux de Chicoutimi.

Les catégories socio-professionnelles dans les territoires à l'étude

Le tableau 15 présente les catégories socio-professionnelles de la population de la RMR de Chicoutimi et Jonquière de 1981 à 1996. Dans ce tableau, nous avons regroupé les professions selon trois grandes catégories, soit celle des travailleurs manuels comprenant les travailleurs de métiers, de l'industrie et du bâtiment, celle des travailleurs dans les services, c'est-à-dire la vente, les services et les employés de bureau ainsi que celle des profes-

sionnels comprenant les administrateurs, les techniciens, les gestionnaires, les enseignants, etc.⁶⁹

En observant ce tableau, nous pouvons constater que la catégorie des travailleurs manuels a diminué en pourcentage dans la RMR, passant de 29 % à 24 % de 1981 à 1996, alors qu'elle a augmenté légèrement en nombre absolu de 16 570 à 17 575 personnes. Pour la catégorie touchant les personnes travaillant dans les services, les bureaux et la vente, leur nombre et leur pourcentage ont augmenté graduellement jusqu'en 1996, année où ils représentait 43 % des travailleurs. Enfin, pour la catégorie des professionnels, leur nombre et leur pourcentage se sont élevés graduellement jusqu'en 1991, où ils représentaient 30 % des travailleurs de la population active. Cependant, en 1996, leur pourcentage a légèrement diminué et il s'établissait à 28 % pour la RMR.

Dans la ville de Chicoutimi, les travailleurs manuels comptaient pour 26 % de la population en 1981 et ils étaient au nombre de 6 895. Leur nombre s'abaissera à 5 820 en 1986 pour remonter quelque peu à 6 035 en 1991 et redescendre à 5 700 en 1996, avec un pourcentage de 19 %. Nous voyons que le pourcentage de travailleurs manuels à Chicoutimi est descendu plus vite que celui de la RMR et qu'il est nettement plus bas que celui de la RMR en 1996. Les travailleurs dans la vente et les services comptaient déjà pour 39 % de la population chicoutimienne en 1981 et pour 45 % en 1996. Leur nombre est passé de 10 320 personnes à 13 505 pendant ces vingt ans. Le pourcentage de travailleurs dans les services apparaît légèrement plus élevé à Chicoutimi que dans la RMR. Concernant la proportion de professionnels, il y en avait 29 % en 1981, soit 7 755 personnes.

⁶⁹ Ces trois grandes catégories ont été faites à partir de la classification professionnelle de Statistique Canada de 1981 à 1991. La catégorie des travailleurs manuels comprend les travailleurs de l'industrie primaire et de transformation, les travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits, les travailleurs du bâtiment et le personnel d'exploitation des transports. La catégorie des employés de bureau et dans la vente et les services comprend les travailleurs spécialisés dans ces domaines et les travailleurs assimilés. La catégorie des professionnels, administrateurs et techniciens comprend les administrateurs, les directeurs, les gestionnaires, les enseignants et le personnels assimilés, les travailleurs du domaine de la santé et de la médecine, les professionnels des sciences sociales, des sciences naturelles, du domaine des arts, de la culture des sports et loisirs et le clergé.

Tableau 15 – La population de la RMR de Chicoutimi-Jonquière et de la Ville de Chicoutimi selon les grandes catégories professionnelles de 1981 à 1996

	RMR DE CHICOUTIMI-JONQUIÈRE			VILLE DE CHICOUTIMI		
	Les travailleurs manuels : ouvriers, travailleurs d'usine, du bâtiment, du transport, etc.	Les travailleurs dans le domaine des services : employés de bureau, dans la vente et les services	Les professionnels : administrateurs, techniciens, enseignants, gestionnaires, etc.	Les travailleurs manuels : ouvriers, travailleurs d'usine, du bâtiment, du transport, etc.	Les travailleurs dans le domaine des services : employés de bureau, dans la vente et les services	Les professionnels : administrateurs, techniciens, enseignants, gestionnaires, etc.
1981	16 570 29 %	20 690 36 %	15 140 26 %	6 895 26 %	10 320 39 %	7 755 29 %
1986	17 925 25 %	26 570 37 %	19 255 27 %	5 820 20 %	11 245 39 %	9 080 32 %
1991	18 740 26 %	29 510 41 %	21 490 30 %	6 035 20 %	12 195 41 %	10 025 33 %
1996	17 565 24 %	31 805 43 %	20 445 28 %	5 700 19 %	13 505 45 %	9 165 31 %

* Les données pour cette variable n'ont pas été compilées dans le recensement de 1976.

Le nombre et le pourcentage de ces travailleurs ont augmenté jusqu'en 1991, année où ils représentaient 33 % de la population avec 10 025 personnes. En 1996, le pourcentage de professionnels est redescendu à 31 % avec 9 165 personnes. Nous observons ici que le pourcentage de travailleurs professionnels est légèrement plus élevé dans la ville de Chicoutimi que dans la RMR.

Globalement, le tableau 15 montre que le pourcentage de travailleurs manuels dans la RMR de Chicoutimi et Jonquière et dans la ville de Chicoutimi n'a cessé de diminuer de 1981 à 1996 et ce, même si en nombre absolu il y avait légèrement plus de personnes dans la RMR qui œuvraient dans ce type de travail en 1996 qu'en 1981. Le nombre et le pourcentage de travailleurs dans le domaine des services se sont élevés graduellement jusqu'en 1996, et ce domaine de travail semble toujours plus important à l'échelle de la RMR depuis 1981. Cela semble particulièrement vrai à Chicoutimi, qui rappelons-le, est avant tout une ville de services. Enfin, le pourcentage et le nombre de professionnels ont augmenté légèrement de 1981 à 1996 dans la RMR et dans la ville de Chicoutimi. Comparés aux données pour le Québec en 1996, ces chiffres sont semblables à ceux pour la catégorie des travailleurs manuels et des métiers où l'on retrouve 24,3 %⁷⁰ d'ouvriers et de cols bleus pour le Québec. Les personnes travaillant dans le secteur des services représentaient 33 % de la population active à l'échelle du Québec en 1996, ce qui apparaît nettement moins important que les 43 % de travailleurs dans les services dans la RMR de Chicoutimi et Jonquière et les 45 % de travailleurs dans ce domaine à Chicoutimi. Enfin, le pourcentage de professionnels à l'échelle du Québec, qui était de 37 % en 1996, apparaît cette fois beaucoup plus important que ceux de la RMR et de la ville de Chicoutimi qui s'établissaient respectivement à 28 % et 31 % en 1996. En somme, comparé aux données pour le Québec, il y avait 10 % plus de travailleurs dans les services dans la RMR de Chicoutimi et Jonquière en 1996 et 10 % moins de professionnels dans cette RMR pour la même année de recensement. À

⁷⁰ Les pourcentages pour le Québec ont été calculés à partir des données présentées dans le texte de Langlois, Simon, 2000, « Les changements sociaux : tendance de 1960 à 2000 », in Côté, Roch (sous la direction de), *Québec 2001, Annuaire politique social, économique et culturel*, Montréal, Fides, p. 67. Les chiffres présentés par Simon Langlois proviennent du Recensement de Statistique Canada de 1996, données-échantillon de 20 %, www.statcan.ca.

Chicoutimi, il y avait 12 % plus de travailleurs dans les services qu'à l'échelle du Québec, 6 % moins de professionnels et 5 % moins de travailleurs manuels. En comparaison avec la RMR et le Québec, les travailleurs manuels apparaissent sous-représentés à Chicoutimi et les travailleurs des services, sur-représentés.

Regardons maintenant la situation des professions dans les quartiers centraux de Chicoutimi.

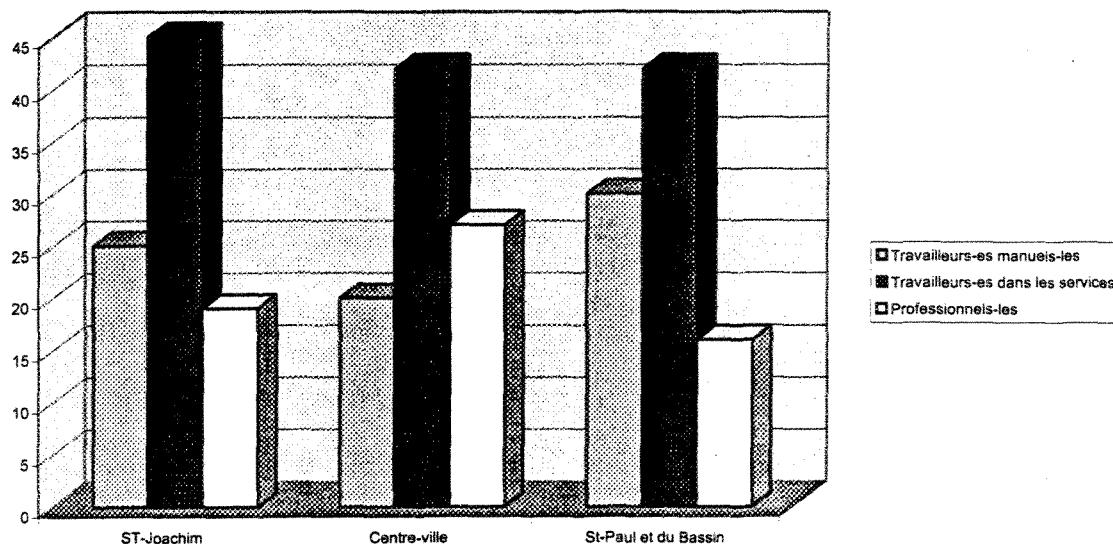
Dans le tableau 16 et les graphiques 8 et 9 qui présentent les grandes catégories socio-professionnelles dans les quartiers centraux de Chicoutimi, nous pouvons observer tout d'abord pour le quartier Saint-Joachim que les travailleurs manuels ont vu leur nombre et leur pourcentage diminuer graduellement depuis 1981 dans ce quartier.

Ainsi en 1981, 25 % des travailleurs du quartier étaient des travailleurs manuels alors qu'en 1996, ils ne représentaient plus que 16 % des travailleurs. Pour les personnes travaillant dans le domaine des services, leur pourcentage s'élèvera quelque peu jusqu'en 1996, passant de 45 % en 1981 à 51 % en 1996. En nombre absolu, toutefois, cette augmentation apparaît peu importante puisque le nombre de ces travailleurs va chuter de 905 à 815 personnes entre 1981 et 1991, pour ensuite remonter à 955 personnes en 1996. Enfin, dans le quartier Saint-Joachim, les professionnels représentaient 19 % de la population active en 1981, soit 385 personnes. Ce pourcentage va se maintenir en 1986 et il va s'élèver à 27 % en 1991, ce qui équivaut à 485 personnes. De 1991 à 1996, ce pourcentage va redescendre à 22 % de la population active du quartier, soit 405 personnes qui occupaient un emploi de professionnel.

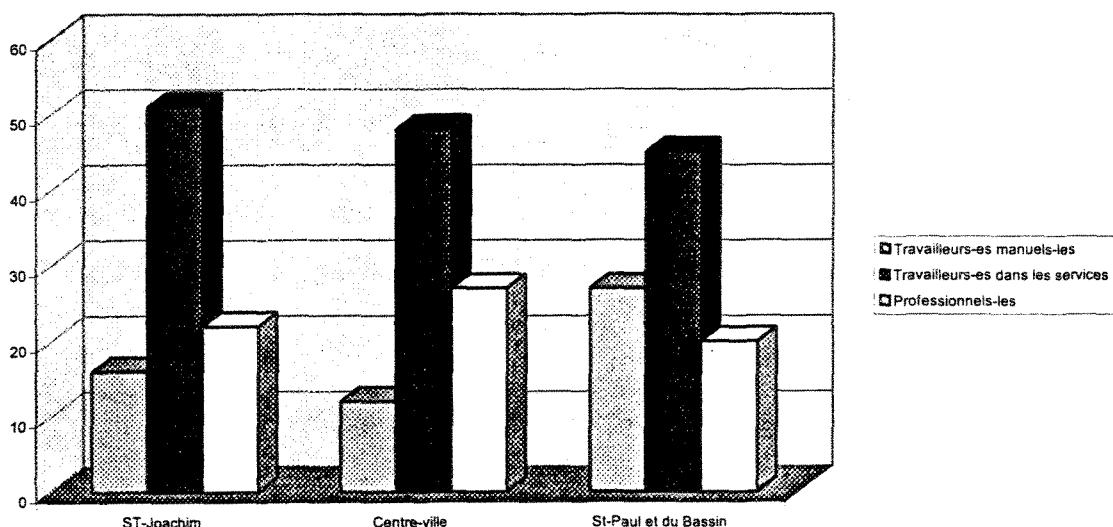
**Tableau 16 -- Les grandes catégories professionnelles dans les quartiers centraux de Chicoutimi
de 1981 à 1996**

	SAINT-JOACHIM			CENTRE-VILLE			SAINT-PAUL ET DU BASSIN		
	Les travailleurs manuels : ouvriers, travailleurs d'usine, du bâtiment, etc.	Les travailleurs dans le domaine des services : employés de bureau, dans la vente et les services	Les professionnels : administrateurs, techniciens, enseignants, gestionnaires, etc..	Les travailleurs-ses manuels : ouvriers, travailleurs d'usine, du bâtiment, etc.	Les travailleurs dans le domaine des services : employés de bureau, dans la vente et les services	Les professionnels : administrateurs, techniciens, enseignants, gestionnaires, etc..	Les travailleurs manuels : ouvriers, travailleurs d'usine, du bâtiment, etc.	Les travailleurs dans le domaine des services : employés de bureau, dans la vente et les services	Les professionnels : administrateurs, techniciens, enseignants, gestionnaires, etc..
1981	500	905	385	350	740	475	285	390	150
	25 %	45 %	19 %	20 %	42 %	27 %	30 %	42 %	16 %
1986	385	880	350	215	750	510	255	335	200
	21 %	47 %	19 %	13 %	46 %	31 %	28 %	37 %	22 %
1991	395	815	485	310	640	380	205	510	160
	22 %	46 %	27 %	23 %	47 %	28 %	22 %	55 %	17 %
1996	300	955	405	165	665	375	325	550	240
	16 %	51 %	22 %	12 %	48 %	27 %	27 %	45 %	20 %

Graphique 8: Le pourcentage des catégories socio-professionnelles dans les quartiers centraux de Chicoutimi en 1981



Graphique 9: Le pourcentage des catégories socio-professionnelles dans les quartiers centraux de Chicoutimi en 1996



Pour le quartier du centre-ville, nous constatons sensiblement la même situation. Le pourcentage des travailleurs manuels a baissé de façon continue de 1981 à 1996, passant de 20 % en 1981 à 12 % de la population active du quartier du centre-ville en 1996. Pour ce qui est des travailleurs dans le domaine des services, leur pourcentage qui s'élevait déjà à 42 % en 1981 s'est accru quelque peu et a atteint 48 % en 1996 et cela, même si leur nombre a légèrement diminué pendant cette période. Pour les secteurs d'emplois regroupant les professionnels, nous observons que dans le quartier du centre-ville, les pourcentages de 1981 et de 1996 sont identiques, soit 27 % et cela, même s'ils ont fluctué pendant cette période. En 1981, les professionnels représentaient déjà 27 % de la population active dans le secteur du centre-ville. Ce pourcentage s'élèvera à 30 % en 1986 pour descendre à 28 % en 1991 et finalement à 27 % en 1996. Cependant, il faut souligner que le nombre de professionnels résidant au centre-ville a diminué pendant ces vingt années, passant de 475 personnes en 1981 à 375 en 1996.

Pour les quartiers Saint-Paul et du Bassin, nous pouvons observer que le pourcentage de travailleurs manuels a légèrement diminué entre 1981 et 1996, passant de 30 % en 1981 à 22 % en 1991 pour remonter à 27 % en 1996. C'est donc dire que le pourcentage de personnes faisant un travail manuel est beaucoup plus important dans les quartiers du Bassin et Saint-Paul que dans les autres quartiers centraux de Chicoutimi. Pour ce qui est des personnes travaillant dans le domaine des services, nous voyons que leur nombre et le pourcentage ont fluctué au cours des années à l'étude. Ainsi, en 1981, ce pourcentage était de 42 %, puis il est descendu à 37 % en 1986 pour remonter au niveau record de 55 % en 1991 et s'établir à 45 % en 1996. Un pourcentage comparable à celui des autres quartiers centraux de Chicoutimi pour ce secteur d'emplois. Enfin, concernant le pourcentage de professionnels dans la population active, nous pouvons constater qu'il était de 16 % en 1981, de 22 % en 1986, de 17 % en 1991 et de 20 % en 1996. Ce pourcentage de professionnels est le plus bas des trois quartiers centraux de Chicoutimi.

En comparant les données pour les quatre quartiers centraux, nous pouvons dégager les éléments suivants : le pourcentage de travailleurs manuels dans les quartiers Saint-Joachim et du centre-ville a baissé de façon importante pendant les quinze dernières années. Les travailleurs manuels dans ces quartiers représentaient en 1996 moins de 20 % de la population active, ce qui est nettement inférieur au pourcentage de 24 % de personnes travaillant dans cette catégorie d'emplois pour la RMR de Chicoutimi-Jonquière et pour l'ensemble du Québec qui se situe à 24,3 %. (Langlois, 2001). Pendant les quinze dernières années, il semble donc que seuls les quartiers Saint-Paul et du Bassin aient conservé leur vocation ouvrière, ce qui, rappelons-le, est la vocation traditionnelle de ces quartiers. Pour ce qui est du secteur de la vente et des services, nous pouvons constater qu'il s'agit d'une catégorie professionnelle importante dans ces quartiers et ce, dès 1981. Cette importance va se confirmer et demeurer jusqu'en 1996, notamment dans les quartiers Saint-Joachim et du centre-ville où la moitié ou presque de la population travaille dans le domaine des services. Enfin, pour les personnes occupant des postes de professionnels, nous avons pu voir que leur nombre étaient moins important surtout pour les quartiers Saint-Joachim, Saint-Paul et du Bassin, de 1981 à 1996 et ce, malgré une certaine variation pendant ces années. Dans ce type d'emplois, seul le quartier du centre-ville a un pourcentage de personnes occupant des postes professionnels qui rejoint celui de la RMR de Chicoutimi et Jonquière, même si ce pourcentage demeure plus bas que celui de la ville de Chicoutimi. En mettant en lien les données pour les quartiers centraux et pour la ville de Chicoutimi, nous pouvons constater qu'à l'image de la ville de Chicoutimi, les travailleurs manuels y sont sous-représentés sauf dans les quartiers Saint-Paul et du Bassin, tandis que les travailleurs dans les services y sont sur-représentés. Les professionnels, par contre, y sont beaucoup moins importants, d'autant plus que le pourcentage de professionnels est plus élevé à Chicoutimi que dans la RMR.

C'est donc dire que la situation des catégories professionnelles de la population des quartiers centraux de Chicoutimi ne semble pas vraiment avoir changé depuis les années 1970 et le portrait qu'en faisait le géographe Louis Marie Bouchard en 1973, où il décrivait la population de ces quartiers comme un « prolétariat composé de chômeurs, de petits salariés

travaillant dans les services et de travailleurs instables »⁷¹, semble encore refléter la réalité d'aujourd'hui dans ces quartiers.

Nous allons maintenant regarder la situation de l'emploi et du chômage dans la RMR, dans la ville de Chicoutimi et les quartiers centraux.

L'emploi et le chômage dans les territoires à l'étude

Le tableau 17 présente les données sur les taux d'activité, de chômage et d'occupation pour la population de la RMR de Chicoutimi et Jonquière et pour la Ville de Chicoutimi. Avant de décrire les données du tableau 17, rappelons que selon Statistique Canada⁷², le taux d'activité représente le pourcentage de la population de quinze ans et plus qui faisait partie de la population active, c'est-à-dire la population qui était soit au travail ou soit à la recherche d'un emploi. Le taux de chômage est le pourcentage de la population active qui était en chômage et le taux d'occupation représente le pourcentage de la population de quinze ans et plus qui occupe effectivement un emploi.

Ainsi nous pouvons observer dans le tableau 17 que le taux d'activité dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière était de 52 % en 1976, alors qu'il était de 58 % en 1996. D'une façon générale, le pourcentage de la population active dans la RMR entre 1976 et 1996 a eu tendance à augmenter de façon continue jusqu'en 1991. En 1996, nous constatons une légère diminution du taux d'activité par rapport à 1991. Toutefois, pour la même période, le taux de chômage a augmenté aussi. En 1976, le taux de chômage pour la RMR était de 10 %; il augmentera à 16 % en 1981 et à 17 % en 1986 pour se stabiliser à 13 % en 1991 et en 1996. Le taux d'occupation ou le taux d'emploi, comme certains auteurs le nomment

⁷¹ Bouchard, L.-M., *op. cit.*, p. 70.

⁷² Profils des secteurs de recensement de Chicoutimi-Jonquière, Sherbrooke, Saint-Jean sur Richelieu et Trois-Rivières, 1996, *op. cit.*, p.249.

(Langlois, 2000), se chiffrait à 47 % en 1976; il a augmenté de façon constante mais légère jusqu'à 52 % en 1991, pour diminuer ensuite à 50 % en 1996.

Tableau 17 – La population active, le taux de chômage et le taux d'occupation dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière et la Ville de Chicoutimi de 1976 à 1996

	RMR DE CHICOUTIMI-JONQUIÈRE			VILLE DE CHICOUTIMI		
	Taux d'activité	Taux de chômage	Taux d'occupation	Taux d'activité	Taux de chômage	Taux d'occupation
1976	52 %	10 %	47 %	54 %	9 %	49 %
1981	56 %	16 %	48 %	58 %	14 %	50 %
1986	59 %	17 %	49 %	61 %	16 %	52 %
1991	61 %	13 %	52 %	62 %	13 %	54 %
1996	58 %	13 %	50 %	59 %	13 %	52 %

Le tableau 17 montre que, dans la ville de Chicoutimi, le taux d'activité de la population était de 54 % en 1976. Ce taux a eu tendance à augmenter jusqu'en 1991 où il s'établissait à 62 %. En 1996, cependant, comme dans la RMR, il a chuté à 59 %. Le taux de chômage a aussi augmenté de façon continue jusqu'en 1986, année où il a atteint 16 %. En 1991 et 1996, il s'établissait à 13 %. Le taux d'occupation dans la ville atteignait 49 % en 1976; ce taux a augmenté jusqu'en 1991 où il était de 54 % pour redescendre en 1996 à 52 %, soit un taux plus élevé de 2 % par rapport à la RMR. Les données pour le taux d'activité et pour le taux d'occupation dans la ville de Chicoutimi apparaissent légèrement plus élevées que celles de la RMR et ce, pendant les vingt années observées, avec des variations de seulement 1 % et 2 %. Le taux de chômage est demeuré légèrement plus bas à Chicoutimi jusqu'en 1986 mais, depuis 1991, il est identique à celui de la RMR saguenéenne, soit 13 %.

Pour l'ensemble du Québec, les données statistiques de 1996 montrent que le taux d'activité était de 62 %, le taux de chômage de 11,8 %⁷³ et le taux d'occupation de 54,6 %⁷⁴. En comparaison avec le Québec, le taux d'activité était donc moins élevé, le taux de chômage légèrement plus élevé et le taux d'occupation moins haut dans l'agglomération saguenéenne et dans la ville de Chicoutimi.

Regardons maintenant la situation dans les quartiers centraux de Chicoutimi.

Dans le tableau 18 et dans les graphiques 10 et 11 qui illustrent les taux de chômage et les taux d'occupation dans les quartiers centraux, nous pouvons remarquer, pour le quartier Saint-Joachim, que le taux d'activité a augmenté graduellement entre 1976 et 1996. Il est passé de 50 % en 1976 à 58 % en 1996. Le taux de chômage a cependant, lui aussi, grimpé dans ce quartier pendant cette période. Il était de 12 % en 1976 et il a augmenté jusqu'à 23 % en 1986 pour revenir à 15 % en 1991 et à 17 % en 1996. Pour le taux d'occupation, nous voyons qu'il a diminué entre 1976 et 1986 jusqu'à 40 % pour ensuite remonter à 47 % en 1991 et en 1996. C'est donc dire que moins de la moitié de la population de ce quartier était occupée pendant toutes les années observées.

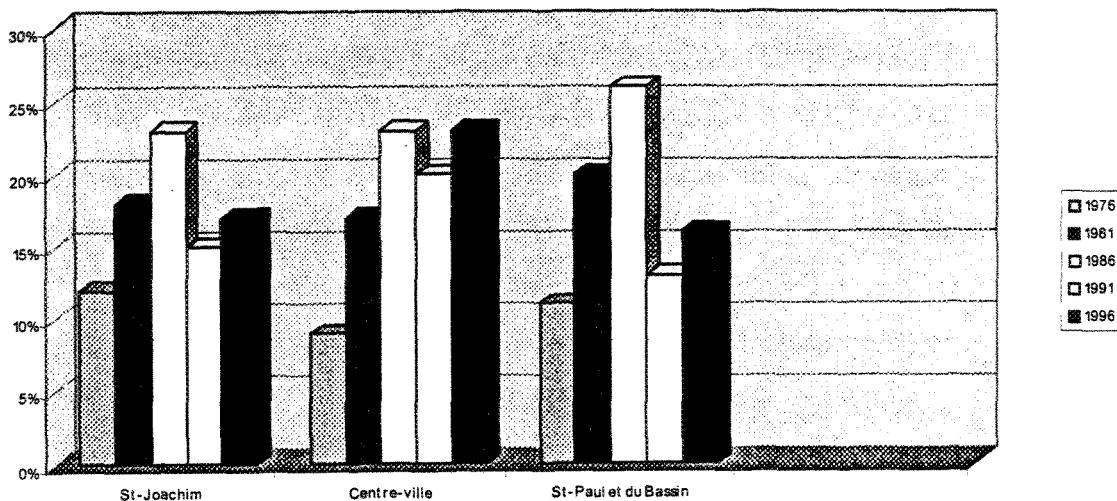
⁷³ Statistique Canada, *Profil statistique : statistiques sur le travail et sur le revenu pour Chicoutimi, 1996*, www.statcan.ca

⁷⁴ Langlois, S., 2000, *op. cit.*, p. 65.

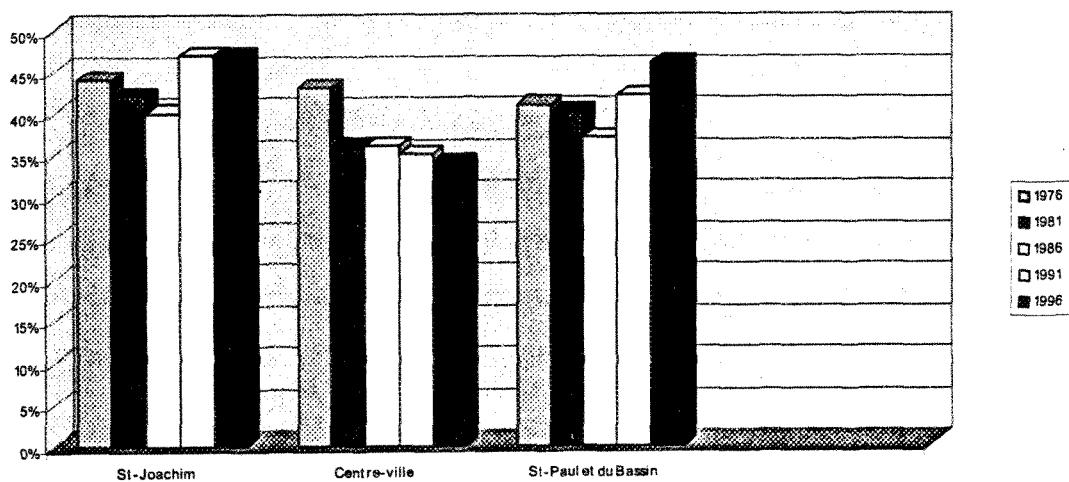
**Tableau 18 – La population active, le taux de chômage et le taux d'occupation
dans les quartiers centraux de Chicoutimi de 1976 à 1996**

	SAINT-JOACHIM			CENTRE-VILLE			SAINT-PAUL ET DU BASSIN		
	Taux d'activité	Taux de chômage	Taux d'occupa-tion	Taux d'activité	Taux de chômage	Taux d'occupa-tion	Taux d'activité	Taux de chômage	Taux d'occupa-tion
1976	50 %	12 %	44 %	47 %	9 %	43 %	46 %	11 %	41 %
1981	51 %	18 %	42 %	43 %	17 %	36 %	50 %	20 %	40 %
1986	52 %	23 %	40 %	47 %	23 %	36 %	51 %	26 %	37 %
1991	55 %	15 %	47 %	44 %	20 %	35 %	53 %	13 %	42 %
1996	58 %	17 %	47 %	43 %	23 %	34 %	55 %	16 %	46 %

Graphique 10: L'évolution du taux de chômage dans les quartiers centraux de Chicoutimi de 1976 à 1996



Graphique 11: L'évolution du taux d'occupation dans les quartiers centraux de Chicoutimi de 1976 à 1996



Dans le quartier du centre-ville, le pourcentage de la population active a fluctué entre 47 % et 43 % tout au long de ces années, mais contrairement aux autres quartiers

centraux de Chicoutimi, le taux d'activité a diminué dans le quartier du centre-ville entre 1976 et 1996. Ainsi, il était de 47 % en 1976 et il descendra à 43 % en 1981 pour remonter à 47 % en 1986 pour ensuite redescendre à 44 % en 1991 et à 43 % en 1996. Du côté du taux de chômage, celui-ci fait un bond important dans ce quartier, passant de 9 % en 1976 à 17 % en 1981, puis à 23 % en 1986, année où il a atteint un sommet. En 1991, il est retombé à 20 % pour revenir à 23 % en 1996. Enfin, concernant le taux d'occupation, la situation n'est pas vraiment meilleure puisque le pourcentage de personnes occupées dans le centre-ville de Chicoutimi n'a cessé de décroître pendant la période à l'étude. En 1976, ce taux était de 43 %, alors qu'il a diminué à 36 % dès 1981. Il est descendu à 35 % en 1991 pour s'établir à 34 % en 1996. C'est donc dire que 66 % de la population du centre-ville n'est pas occupée. Bien sûr, ces chiffres peuvent s'expliquer entre autres par la décroissance démographique du quartier et par le pourcentage élevé de personnes âgées. En dépit de ces explications, ces chiffres reflètent la situation dramatique de ce quartier où, malgré une décroissance de la population active, on retrouve un taux de chômage en augmentation constante et une situation où les deux tiers de la population ne sont pas occupées et ce, depuis 1981.

Le tableau 18 montre que, dans les quartiers Saint-Paul et du Bassin, le taux d'activité a connu une augmentation graduelle entre 1976 et 1996. Il était de 46 % en 1976, puis il a augmenté à 50 % en 1981 et jusqu'à 55 % en 1996. Le taux de chômage a lui aussi augmenté de façon importante. Il était à 11 % en 1976 puis il a monté jusqu'à 26 % en 1986. Il a baissé à 13 % en 1991, mais il a remonté à 16 % en 1996. Enfin, le taux d'occupation s'est accru entre 1976 et 1996 dans les quartiers Saint-Paul et du Bassin. Il était de 41 % en 1976, puis il s'est abaissé jusqu'à 37 % en 1986. Il a effectué une remontée à 42 % en 1991 et à 46 % en 1996. Mais encore une fois, nous pouvons remarquer que dans ces quartiers, plus de la moitié de la population n'est pas occupée et cette situation est observable depuis 1976.

Les données présentées dans le tableau 18 montrent que la situation de l'emploi dans les quartiers centraux de Chicoutimi est nettement moins favorable que dans la RMR, la

ville de Chicoutimi et dans le Québec dans son ensemble. Nous constatons que le pourcentage de population active a augmenté de façon continue et cela, tant dans la RMR, dans la ville de Chicoutimi que dans les quartiers centraux, sauf dans celui du centre-ville. Cependant, parallèlement à l'accroissement de la population active, le taux de chômage a augmenté également, tant dans la RMR, la municipalité que dans les quartiers centraux. En 1976, le taux de chômage dans les quartiers centraux apparaissait légèrement plus élevé par rapport à celui de la RMR avec un écart de 1 % à 2 %. Dans le quartier du centre-ville, le taux de chômage était même égal à celui de la ville de Chicoutimi et il était plus bas de 1 % par rapport à celui de la RMR. Vingt ans plus tard, la situation, loin de s'améliorer, a plutôt subi une détérioration notable. L'année 1986 est celle où le taux de chômage a été le plus élevé dans les quatre quartiers à l'étude. En 1991, le taux de chômage a diminué dans ces quartiers, mais il a recommencé à augmenter à nouveau en 1996.

Ainsi, en comparant les données de 1976 et de 1996, il ressort que dans les quartiers Saint-Joachim, Saint-Paul et du Bassin, l'augmentation du taux de chômage a été plus élevée que dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière et dans la ville de Chicoutimi. Cela sans compter la situation du quartier du centre-ville où le taux de chômage est deux fois et demie plus élevé par rapport à 1976 et ce, même si la population active a décrue dans ce quartier. Quant au taux d'occupation qui révèle le pourcentage effectif de la population qui a un travail, il a augmenté tant dans la RMR, dans la ville de Chicoutimi que dans les quartiers centraux, de Saint-Joachim, Saint-Paul et du Bassin, sauf dans celui du centre-ville où nous avons noté une diminution marquée. En 1996, les taux d'occupation dans les quartiers centraux sont encore en deçà de ceux de la RMR, de la ville de Chicoutimi et du Québec. Nous avons pu observer qu'une majorité de personnes demeuraient inoccupées dans ces quartiers en 1996, et cela dure depuis au moins vingt ans. Finalement, le quartier du centre-ville apparaît comme celui où la situation s'est la plus détériorée dans les vingt dernières années au plan de l'emploi. En observant le tableau 18, nous pouvons constater qu'en 1976, les données sur le taux d'activité, le taux de chômage et le taux d'occupation étaient comparables à ceux des autres quartiers

centraux de Chicoutimi. Toutefois, en 1996 la situation de l'emploi au centre-ville apparaît nettement plus critique que celle des autres quartiers centraux de Chicoutimi.

Nous allons regarder maintenant comment cette situation de l'emploi se reflète sur le niveau de revenu des ménages et des familles ainsi que sur le taux de familles et de personnes à faible revenu.

Les revenus des ménages et des familles et le taux personnes à faible revenu dans les territoires à l'étude

Le tableau 19 montre le revenu moyen des familles et des ménages, les pourcentages de familles et de personnes seules ainsi que la proportion de la population vivant avec un faible revenu dans la RMR et dans la ville de Chicoutimi. Pour mieux comprendre les données du tableau 19, il faut noter que selon Statistique Canada, le seuil de faible revenu en 1995, pour une personne ou une famille vivant dans une ville de la grosseur de Chicoutimi, était de 14 372 \$ pour une personne vivant seule, de 17 965 \$ pour une famille de deux personnes et plus, de 22 343 \$ pour une famille de trois personnes et plus et de 27 046 \$⁷⁵ pour une famille de quatre personnes et plus.

En observant le tableau 19, nous voyons que le revenu moyen des familles a presque doublé puisqu'il était de 23 860 \$ en 1981 et de 46 656 \$ en 1996. Le revenu moyen des ménages privés a également augmenté pendant cette période, mais d'une façon moins importante puisqu'il était de 22 960 \$ en 1981 et de 40 914 \$ en 1996. Le revenu moyen des familles est plus important que celui des ménages privés et ce, pendant toute la période étudiée, mais nous voyons que cet écart apparaît encore plus grand en 1996 qu'en 1981.

⁷⁵ In *Profil des secteurs de recensement de Chicoutimi-Jonquière-Sherbrooke, Saint-Jean-sur-Richelieu et Trois-Rivières, 1996, op. cit., p. 257.*

Tableau 19 – Le revenu des familles et des ménages et les pourcentages de personnes et de familles à faible revenu dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière et dans la Ville de Chicoutimi de 1981* à 1996

	RMR DE CHICOUTIMI-JONQUIÈRE					VILLE DE CHICOUTIMI				
	Revenu moyen des familles	Revenu moyen des ménages privés	Nombre et pourcentage de familles à faible revenu	Nombre et pourcentage de personnes seules à faible revenu	Nombre de personnes et % de la population à faible revenu dans les ménages privés	Revenu moyen des familles	Revenu moyen des ménages privés	Nombre et pourcentage de familles à faible revenu	Nombre et pourcentage de personnes seules à faible revenu (hors famille économique)	Nombre de personnes et % de la population à faible revenu dans les ménages privés
1981	23 860 \$	22 960 \$	6 495 18 %	3 800 52 %	nd	24 826 \$	23 548 \$	2 875 19 %	1 785 50 %	nd
1986			8 140	5 055	30 400	35 054 \$	32 433 \$	3 325 20 %	2 210 50 %	12 270 21 %
1991	33 949 \$	32 027 \$	19 %	50 %	20 %					
	45 475 \$	41 256 \$	15 %	45 %	16 %	47 414 \$	41 849 \$	2 595 15 %	2 885 48 %	10 320 17 %
1996	46 656 \$	40 914 \$	8 540 19 %	8 365 51 %	32 640 21 %	48 392 \$	41 441 \$	3 435 20 %	3 780 52 %	13 295 22 %

* Les données pour cette variable n'ont pas été compilées dans le recensement de 1976.

Il faut mentionner ici que les ménages privés comprennent également les personnes seules, ce qui explique l'écart entre le revenu moyen des familles et des ménages privés.

Concernant le taux de familles à faible revenu, nous voyons qu'il est resté à peu près stable de 1981 à 1996 dans la RMR. Il était de 18 % en 1981; il a chuté à 15 % en 1991 pour remonter à 19 % en 1996. En nombre absolu, cependant, les familles à faible revenu ont augmenté, passant de 6 495 en 1981 à 8 140 en 1986 pour redescendre à 6 685 en 1991 et remonter à 8 540 familles en 1996. Concernant le taux de personnes seules à faible revenu, il est demeuré sensiblement le même également. Il était de 52 % en 1981; il a diminué à 45 % en 1991 pour s'élever à 51 % en 1996. En regardant ces données en nombre absolu, nous voyons toutefois que le nombre de personnes seules à faible revenu s'est accru de façon constante entre 1981 et 1996, passant de 3 800 personnes à 8 300. Ces chiffres s'expliquent sans doute par le fait que le nombre total de personnes vivant seules a augmenté, mais la proportion de ces personnes qui vivent sous le seuil de faible revenu est demeurée presque la même. Enfin, la dernière donnée présentée dans le tableau 19 montre le nombre de personnes et le pourcentage de la population vivant avec de faibles revenus. Nous voyons ici que ce pourcentage s'établissait à 20 % en 1986; il a ensuite diminué à 16 % en 1991 pour revenir à 21 % en 1996. Toutefois, les données en nombre absolu prennent une dimension encore plus significative. Nous pouvons constater, en effet, qu'en 1986 il y avait 30 400 personnes qui vivaient sous le seuil de faible revenu dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière. En 1991, le nombre de ces personnes s'est abaissé à 25 400 et en 1996, le nombre de personnes à faible revenu s'est de nouveau accru pour atteindre 32 640.

Pour la ville de Chicoutimi, le revenu moyen des familles est légèrement plus élevé que celui des familles à l'échelle de la RMR. Ce revenu moyen des familles était de 24 826 \$ en 1976 et il augmenté constamment jusqu'en 1996 pour atteindre 48 392 \$. Nous observons le même phénomène d'augmentation du revenu moyen des ménages privés qui s'est accru jusqu'en 1991 pour redescendre quelque peu en 1996 avec 41 441 \$. Nous voyons aussi que le revenu moyen des ménages s'est accru moins vite que celui

des familles pendant ces années. Les familles à faible à revenu ont augmenté en nombre et en pourcentage entre 1976 et 1996. De 1981 à 1986, leur pourcentage est passé de 19 % à 20 % et de 2 875 à 3 325 personnes. En 1991, nous constatons une baisse de ces familles puisqu'elles représentaient à ce moment 15 % avec 2 595 familles. Dès 1996, nous observons cependant que leur pourcentage est revenu à 20 % et elles sont au nombre de 3 435 à ce moment. Le pourcentage de personnes seules à faible revenu était de 50 % en 1976 et il a atteint 52 % en 1996 avec 3 780 personnes seules à faible revenu. Enfin, le nombre de personnes et le pourcentage de la population à faible revenu dans la ville de Chicoutimi étaient de 12 270 en 1981 avec 21 % des personnes à faible revenu. Ce pourcentage est baissé à 17 % en 1991 avec 10 320 personnes, mais il est remonté en 1996 à 22 % de la population et 13 295 personnes qui vivaient sous le seuil de faible revenu dans la ville de Chicoutimi.

En comparaison avec les données pour la RMR, nous observons que les revenus moyens des familles et des ménages privés sont légèrement plus élevés dans la ville de Chicoutimi que dans la RMR. Par contre, les taux de familles à faible revenu et de personnes seules à faible revenu ainsi que le pourcentage de la population à faible revenu sont légèrement plus élevés dans la ville de Chicoutimi que dans la RMR, avec 1 % de plus pour chacune de ces variables. C'est donc dire que les écarts de revenus et les inégalités socio-économiques apparaissent plus grands dans la ville de Chicoutimi que dans la RMR de Chicoutimi et Jonquière. Ces données confirment encore une fois les disparités socio-économiques qui existent à Chicoutimi et montrent que ces disparités ont perduré dans le temps, soit au moins depuis les quinze dernières années.

En regardant les chiffres à l'échelle de la RMR et de la ville de Chicoutimi, nous voyons que c'est plus de 30 000 personnes qui vivaient sous le seuil de faible revenu en 1996 dans la RMR du Haut-Saguenay et plus de 13 000 pour la seule ville de Chicoutimi. Ces chiffres apparaissent des plus significatifs et dramatiques et ils montrent l'ampleur de la pauvreté qui se vit dans la RMR de Chicoutimi et Jonquière et dans la municipalité chicoutimienne. Ces chiffres sont bien en deçà des revenus moyens et révèlent que plus

d'un cinquième de la population de la RMR Chicoutimi-Jonquière et de la ville de Chicoutimi vivait avec des revenus égaux ou inférieurs à ces seuils de faible revenu, c'est-à-dire dans une précarité économique certaine.

Rappelons que, pour le Québec en 1996, le revenu moyen des familles était de 52 083 \$⁷⁶, et de 42 229 \$⁷⁷ pour les ménages; c'est donc dire que les revenus moyens des familles et des ménages de la RMR de Chicoutimi-Jonquière et de la ville de Chicoutimi apparaissent nettement moins élevés que ceux de l'ensemble du Québec. Par ailleurs, concernant le pourcentage de personnes à faible revenu, il s'établissait à 22,9 %⁷⁸ pour le Québec, tandis que la proportion des ménages de deux personnes et plus à faible revenu s'établissait à 18,2 % et celle des personnes seules à faible revenu à 46,6 %, ce qui est inférieur au pourcentage de faiblesse des revenus dans la RMR et dans la ville de Chicoutimi. En somme, les revenus des familles et des ménages sont moins élevés dans la RMR et dans la ville de Chicoutimi que ceux pour le Québec, mais les pourcentages de familles et de personnes à faible revenu sont semblables ou supérieurs à ceux du Québec. Ainsi, la richesse semble moins grande sur le territoire saguenéen, mais la pauvreté apparaît semblable en région à celle vécue à l'échelle québécoise. Regardons maintenant la situation dans les quartiers centraux.

Le tableau 20 et les graphiques 12 et 13 montrent le revenu des familles et des ménages, les taux de familles et de personnes à faible revenu ainsi que le pourcentage de la population à faible revenu dans les quartiers centraux de Chicoutimi. Dans le quartier Saint-Joachim, nous voyons que le revenu moyen des familles a augmenté de façon graduelle entre 1981 et 1996, alors qu'il passe de 20 422 \$ en 1981 à 38 093 \$ en 1996. Pour les ménages privés, il y a eu également un accroissement, mais de moindre importance. En 1981, le revenu moyen des ménages dans le quartier Saint-Joachim était de 19 727 \$, alors qu'il était de 32 297 \$ en 1996. L'écart qui existe entre le revenu des

⁷⁶ *Idem*, p. 75.

⁷⁷ Alonso, M. et al., 1999, *La pauvreté à Chicoutimi et à Jonquière : ce qu'on en dit, ce qu'on en fait*, Chicoutimi, Collectif-Idées, UQAC, p. 44.

⁷⁸ Langlois, S., 2000, *op. cit.*, p. 79.

familles et des ménages, nous le voyons, est encore une fois plus grand en 1996 qu'en 1981. Les revenus des familles semblent donc croître plus vite que ceux des ménages privés. Le nombre de familles à faible revenu a baissé entre 1981 et 1996 dans le quartier Saint-Joachim, passant de 355 en 1981 à 280 en 1996. Cependant, le taux de familles à faible revenu est resté relativement stable pendant ces années. Il était en effet de 27 % en 1981, il est remonté à 31 % en 1986 pour redescendre à 25 % en 1991 et en 1996. Le taux de personnes seules à faible revenu a, pour sa part, augmenté quelque peu : il était de 54 % en 1981 et il s'est accru graduellement jusqu'en 1991 où il a atteint 62 % et il est redescendu à 58 % en 1996. Toutefois, le nombre de personnes vivant seules avec de faibles revenus n'a cessé de croître pendant ces années, passant de 205 à 365 personnes. Finalement, concernant le nombre et le pourcentage de personnes vivant seules à faible revenu dans ce quartier, nous voyons que le nombre de ces personnes a légèrement diminué pendant les années étudiées, passant de 1 360 en 1986 à 1 185 personnes en 1991 et à 1 130 personnes en 1996. Le pourcentage, cependant, est resté relativement stable, passant de 32 % en 1986 à 30 % en 1991 et en 1996.

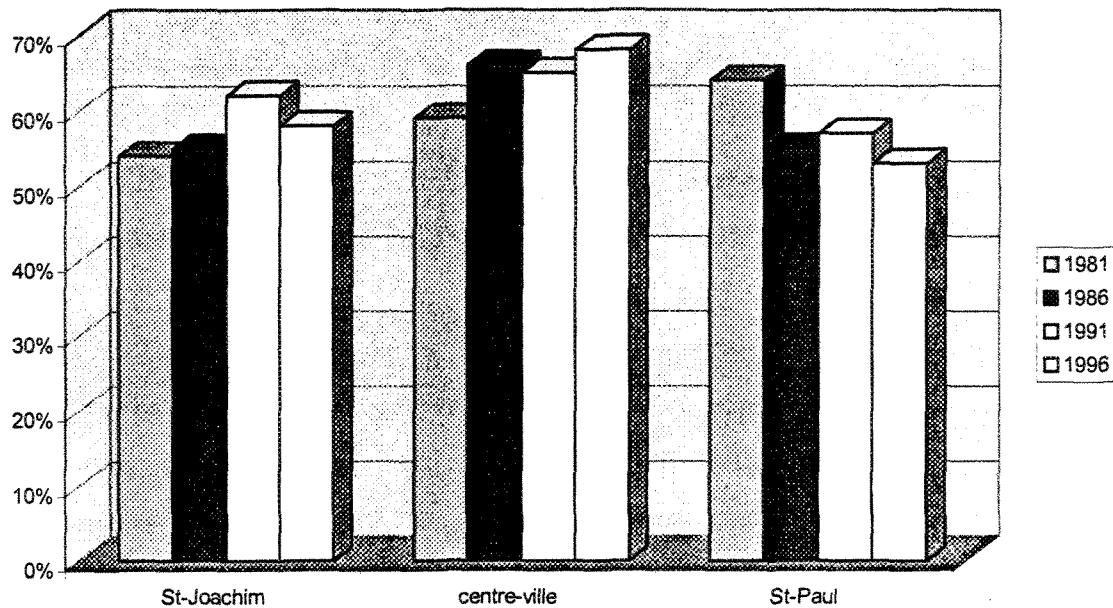
Pour le quartier du centre-ville, le revenu moyen des familles s'est accru jusqu'en 1991, passant de 16 353 \$ en 1981 à 26 436 \$ en 1986 à 32 431 % en 1991. Par la suite, il est redescendu à 30 679 \$ en 1996. Le revenu moyen des ménages privés a également connu une hausse jusqu'en 1991 alors qu'il est passé de 13 814 \$ en 1981 à 20 070 \$ en 1986 puis à 22 994 \$ en 1991. En 1996, il glissait à 21 894 \$. Ces revenus moyens, tant pour les familles que pour les ménages privés, apparaissent significativement inférieurs à ceux de la RMR, de la ville de Chicoutimi et même du Québec dans son ensemble.

Tableau 20— Le revenu des familles et des ménages et les pourcentages de personnes et de familles à faible revenu dans les quartiers centraux de Chicoutimi de 1981* à 1996

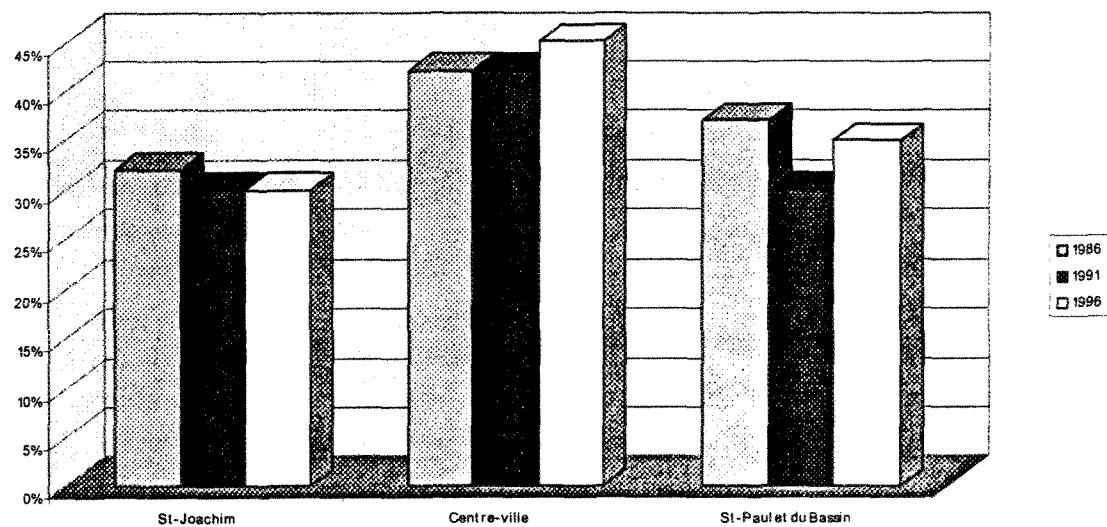
	QUARTIER SAINT-JOACHIM					CENTRE-VILLE					SAINT-PAUL ET BASSIN				
	Revenu moyen des familles	Revenu moyen des ménages privés	Taux de familles à faible revenu	Nombre et pourcentage de personnes seules à faible revenu	Nombre de personnes et pourcentage de la population à faible revenu	Revenu moyen des familles	Revenu moyen des ménages privés	Nombre et pourcentage de familles à faible revenu	Nombre et pourcentage de personnes seules à faible revenu	Nombre de personnes et pourcentage de la population à faible revenu	Revenu moyen des familles	Revenu moyen des ménages privés	Taux de familles à faible revenu	Nombre et pourcentage de personnes seules à faible revenu	Nombre de personnes et pourcentage de la population à faible revenu
1981	20 422\$	19 727\$	355 27 %	205 54 %	nd	16 353\$	13 814\$	390 35 %	535 59 %	nd	17 416\$	17 552\$	185 29 %	90 64 %	nd
1986	27 449\$	26 014\$	390 31 %	185 55 %	1 360 32 %	26 436\$	20 070\$	360 38 %	605 66 %	1 515 42 %	23 309\$	21 341\$	210 34 %	130 55 %	810 37 %
1991	34 571\$	31 205\$	300 25 %	325 62 %	1 185 30 %	32 421\$	22 994\$	280 32 %	740 65 %	1 445 42 %	36 169\$	30 440\$	160 24 %	180 57 %	675% 30 %
1996	38 093\$	32 297\$	280 25 %	365 58 %	1 130 30 %	30 679\$	21 894\$	350 43 %	785 68 %	1 665 45 %	38 370\$	32 913\$	240 30 %	225 53 %	965 35 %

* Les données pour cette variable n'ont pas été compilées dans le recensement de 1976.

Graphique 12 L'évolution du pourcentage de personnes seules à faible revenu dans les quartiers centraux de Chicoutimi de 1981 à 1996



Graphique 13 L'évolution du taux de la population à faible revenu dans les quartiers centraux de Chicoutimi de 1986 à 1996



Par ailleurs, en ce qui concerne le nombre et le taux de familles à faible revenu, nous pouvons remarquer que leur nombre a diminué jusqu'en 1991, passant de 390 à 280. En 1996, toutefois, il y a eu une hausse importante et leur nombre s'est élevé à 350 familles. Leur pourcentage a varié pendant les années étudiées : il était de 35 % en 1981, de 38 % en 1986, de 32 % en 1991 pour atteindre la proportion record de 43 % de familles à faible revenu dans le quartier du centre-ville de Chicoutimi en 1996. Le nombre et la proportion de personnes seules vivant avec de faibles revenus a connu également une augmentation considérable tant en nombre qu'en pourcentage dans le quartier du centre-ville. Ainsi, il y avait 59 % de personnes seules à faible revenu en 1981, soit 535 personnes. Ce nombre et ce pourcentage ont augmenté de façon continue dans les années suivantes pour se retrouver en 1996 avec un nombre de 785 personnes seules vivant avec un faible revenu et une proportion de 68 % de personnes seules à faible revenu dans le quartier du centre-ville de Chicoutimi. La dernière donnée sur le pourcentage de la population montre que le nombre de personnes vivant avec un faible revenu s'est accru entre 1986 et 1996 dans le centre-ville, passant de 1 515 personnes à 1 665 personnes. En termes de pourcentage, nous voyons que la proportion de personnes vivant avec des faibles revenus a augmenté pendant ces années, passant de 42 % en 1986 et en 1991 à 45 % en 1996. C'est donc près de la moitié de la population du centre-ville qui vivait au niveau du seuil de faible revenu en 1996.

Dans les quartiers Saint-Paul et du Bassin, le revenu moyen des familles s'est accru entre 1981 et 1996; il est passé de 17 416 \$ en 1981 à 38 370 \$ en 1996. Le revenu moyen des ménages a également monté de 1981 à 1996 dans les quartiers Saint-Paul et du Bassin. Il était de 17 552 \$ en 1981 pour s'élever jusqu'à 32 913 \$ en 1996. Pour le taux de familles à faible revenu, on dégage les éléments suivants : le pourcentage de familles à faible revenu a fluctué pendant ces années, passant de 29 % en 1981 à 34 % en 1986, pour descendre à 24 % en 1991 et remonter ensuite à 30 % en 1996. Le nombre de familles à faible revenu a également varié : de 185 familles en 1981, ce nombre a augmenté à 210 en 1986, pour diminuer à 160 familles en 1991 et s'élever à nouveau à 240 en 1996. Le taux de personnes

seules à faible revenu a diminué de 64 % qu'il était en 1981 à 53 % en 1996. Cependant, en chiffres absolus, le nombre de personnes seules à faible revenu a augmenté de façon graduelle dans les quartiers Saint-Paul et du Bassin. En 1981, ce nombre s'élevait uniquement à 90 personnes, en 1986 à 130 personnes, en 1991 à 180 personnes et finalement à 225 personnes en 1996. La dernière donnée du tableau 20 montre que le pourcentage de la population à faible revenu dans les quartiers Saint-Paul et du Bassin est demeuré sensiblement le même entre 1986 et 1996, bien qu'en chiffres absolus le nombre de personnes à faible revenu ait augmenté dans ces quartiers. Nous voyons, en effet, qu'il y avait 810 personnes à faible revenu en 1981 dans les quartiers Saint-Paul et du Bassin, soit 37 % de la population du quartier. En 1991, le nombre de personnes à faible revenu est descendu à 675, ce qui représentait 30 % de la population des deux quartiers. En 1996, nous pouvons observer que le nombre de personnes à faible revenu est remonté à 965, ce qui correspondait cette fois à 35 % de la population de Saint-Paul et du Bassin.

En définitive, le tableau 20 montre qu'une situation de pauvreté prévaut dans les quartiers centraux de Chicoutimi. Cette situation n'est pas identique d'un quartier à l'autre, mais dans chacun de ces quartiers, les revenus moyens sont plus bas que ceux de la RMR, de la ville de Chicoutimi et du Québec en général. Les indices de personnes vivant avec de faibles revenus sont également plus élevés dans les quatre quartiers. La situation économique des personnes vivant dans le quartier Saint-Joachim apparaît comme stable au cours des années étudiées. Les revenus des familles et des ménages ont augmenté graduellement au cours de ces années, même si l'écart entre ces deux groupes s'est creusé de façon plus marquée. De plus, les pourcentages de familles à faible revenu, de personnes seules à faible revenu et de la population à faible revenu sont demeurés semblables au cours de ces quinze années. Cependant, par rapport à la RMR, à la ville de Chicoutimi et au Québec, le pourcentage de personnes à faible revenu est plus élevé dans le quartier Saint-Joachim puisque 30 % des personnes étaient dans cette situation. Les revenus moyens apparaissent beaucoup plus bas et le quart des familles de ce quartier vivait en 1996 avec des faibles revenus tandis que près de 60 % des personnes seules avaient un faible niveau de revenu.

Le quartier du centre-ville apparaît toutefois comme celui où la situation est la plus catastrophique. Les revenus moyens des familles et des ménages sont encore beaucoup plus bas que ceux des autres quartiers centraux de Chicoutimi. De plus, la proportion de 43 % de familles à faible revenu, le pourcentage de près de 70 % de personnes seules à faible revenu et le fait que près de la moitié de la population de ce quartier vivait en 1996 avec des faibles revenus montrent les conditions économiques difficiles dans laquelle se trouve la majorité de la population qui réside au centre-ville de Chicoutimi. La situation, loin de s'être améliorée au cours des dix à quinze dernières années, s'est plutôt détériorée et les conditions économiques de 1996 apparaissent comme étant les plus difficiles de la période étudiée pour le centre-ville de Chicoutimi. Il est évident qu'avec de telles données, les niveaux de revenu pour le quartier du centre-ville sont clairement inférieurs à ceux de la RMR de la ville de Chicoutimi et du Québec dans son ensemble.

Les quartiers Saint-Paul et du Bassin sont ceux qui semblent avoir vécu la plus grande amélioration au plan économique, à tout le moins au plan des revenus moyens. En effet, nous avons pu constater dans le tableau 20 que le revenu moyen des familles et des ménages, qui était moins élevé dans les quartiers Saint-Paul et du Bassin que ceux du quartier Saint-Joachim dans les années 1980, ont égalisé et même surpassé les revenus moyens des familles et des ménages du quartier Saint-Joachim en 1991 et en 1996. Cependant, lorsque nous regardons les indices de bas revenus pour les familles, les personnes seules et la population totale du quartier, nous voyons qu'ils sont plus élevés que ceux du quartier Saint-Joachim. Globalement, donc, le taux de personnes vivant avec de faibles revenus ne semble pas avoir diminué significativement au cours des années à l'étude dans les quartiers Saint-Paul et du Bassin. Les revenus moyens des personnes ont augmenté, mais la proportion de personnes et de familles vivant dans des conditions économiques précaires n'a pas diminué dans ce quartier et elle apparaît, en 1996, plus élevée que dans le quartier Saint-Joachim, mais moins importante que dans le quartier du centre-ville. Ces proportions de revenus moyens plus élevés ne sont sans doute pas étrangères au développement du nouveau secteur domiciliaire des Terrasses de la Pulperie

où une nouvelle population qui travaille a fait augmenter les indices du salaire moyen, mais n'a pas changé fondamentalement la proportion de personnes à faible revenu qui habitent encore ces quartiers, notamment dans la vieille partie du territoire. Cela apparaît d'autant plus vrai que les secteurs Saint-Paul et du Bassin sont les seuls où la population totale a augmenté au cours de la période étudiée (voir tableau 4). Selon ces données, nous pouvons saisir que l'augmentation de la richesse et du revenu moyen n'entraîne pas nécessairement la baisse de la pauvreté.

Éléments de synthèse de l'évolution des conditions socio-économiques des populations dans les quartiers centraux de Chicoutimi

Comparés à ceux de la RMR et du Québec, les indices pour les quartiers centraux de Chicoutimi, nous l'avons vu, sont nettement inférieurs à ceux de la RMR, de la ville de Chicoutimi et du Québec dans son ensemble, particulièrement pour le quartier du centre-ville. Cependant, outre le fait qu'ils soient plus bas, ils s'inscrivent néanmoins dans les grandes tendances qui se dessinent à l'échelle du Québec à propos de la pauvreté. Selon le sociologue Simon Langlois, ces tendances sont à l'effet que le phénomène de pauvreté et de faiblesse des revenus est « assez stable depuis quinze ans au Québec avec une petite diminution au début des années 1990 »⁷⁹. De plus, toujours selon Simon Langlois, le revenu des familles a augmenté au Québec dans les années 1970 et 1980, notamment en raison des femmes qui sont entrées massivement sur le marché du travail et qui ont, de ce fait, amené un deuxième salaire au sein des familles. C'est sans doute ce qui explique que l'écart se soit creusé au fil du temps entre le revenu des ménages et le revenu des familles. Malgré cette grande tendance, nous avons pu constater que le pourcentage des familles à faible revenu n'a pas diminué au fil des années, à tout le moins dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière, dans la ville de Chicoutimi et dans ses quartiers centraux.

⁷⁹ *Idem*, p. 80.

Dans ce portrait, la situation des quartiers centraux apparaît extrêmement dégradée par rapport aux autres échelons territoriaux que nous avons examinés. Nous avons pu observer que, pour la majorité des variables analysées, la situation des quartiers centraux est en deçà des indices de la RMR et de ceux de la ville de Chicoutimi, qui, eux-mêmes, sont la plupart du temps en deçà des indices de l'ensemble du Québec. De plus, si nous retrouvons dans les quartiers Saint-Joachim, Saint-Paul et du Bassin des indices plus bas que ceux de la RMR, de la ville de Chicoutimi et du Québec dans son ensemble, le quartier du centre-ville se démarque comme celui où l'on retrouve les pourcentages les plus navrants tant pour le taux de chômage, le taux d'occupation, la fréquence des familles à faible revenu, les revenus les plus bas, le niveau de scolarité le moins élevé, la plus grande proportion de personnes seules, de familles monoparentales et de population vieillissante. Il faut noter aussi que, pendant toutes les années observées, la situation, loin de s'améliorer entre 1976 et 1996, s'est plutôt dégradée dans son ensemble et ce, surtout dans les quartiers du centre-ville et de Saint-Joachim. Les quartiers Saint-Paul et du Bassin ont réussi à maintenir la situation de 1976 et même à améliorer certains indicateurs. Il faut rappeler ici que le développement d'un nouveau secteur domiciliaire dans le sud du quartier Saint-Paul n'est sans doute pas étranger à cette situation. Cependant, la proportion de personnes à faible revenu ne semble pas avoir diminué dans ces quartiers, malgré l'amélioration de certains indices.

Par ailleurs, les données recueillies nous montrent une très grande similitude entre la situation de la RMR et celle de la ville de Chicoutimi. À Chicoutimi, la situation socio-économique semble un peu meilleure que dans la RMR-Chicoutimi-Jonquière, notamment pour le revenu des familles et des ménages, le taux d'occupation, le degré de scolarité au niveau universitaire, etc. Il existe en effet d'autres concentrations de pauvreté dans la RMR, notamment le secteur du centre urbain de Jonquière, aux prises lui aussi avec une dégradation économique et sociale (Alonso *et al.*, 1999; Écobes, 1995), et qui font sans doute descendre le niveau des indicateurs pour l'ensemble de la RMR saguenéenne. Cependant, dans ce contexte, l'écart entre les données pour la ville de Chicoutimi et son centre urbain est souvent légèrement plus grand que l'écart entre la RMR et le centre urbain

de Chicoutimi. Ainsi, les inégalités dans la ville de Chicoutimi apparaissent plus grandes non seulement en raison de cet écart plus légèrement grand, mais aussi parce que la situation économique y apparaît légèrement meilleure. La pauvreté apparaît d'autant plus importante à Chicoutimi que la richesse y semble plus élevée que dans la RMR.

Les tableaux 3 à 20 nous ont permis de dresser un portrait détaillé de la situation des quartiers centraux de la ville de Chicoutimi, de la RMR-Chicoutimi-Jonquière et de la ville de Chicoutimi pendant une période de vingt ans, soit de 1976 à 1996. Ce portrait nous a amenée à dégager les grands éléments constitutifs de la problématique du centre urbain de Chicoutimi. Nous avons réalisé ce profil pour tenter de cerner la réalité de ces quartiers et la problématique de pauvreté qui les affecte. Nous allons tenter de comprendre et d'expliquer cette situation de dévitalisation. La différenciation socio-spatiale dans la municipalité chicoutimienne apparaît comme une réalité chiffrable et démontrable, et cette situation au centre urbain de Chicoutimi est connue et a été documentée par plusieurs études, comme nous l'avons déjà mentionné. Cependant, le profil statistique présenté ici vient montrer que cette situation n'est pas nouvelle et qu'elle tend à perdurer et à se dégrader au moins depuis les années 1970. Nous allons tenter de comprendre ces données en les mettant en lien avec la diffusion inégale du développement.

LA DÉVITALISATION DU CENTRE URBAIN DE CHICOUTIMI ET LA DIFFUSION INÉGALE DU DÉVELOPPEMENT

Au début de ce chapitre, nous avons mentionné que nous voulions examiner la question de la désintégration des centres-villes sous l'angle de la diffusion inégale du développement afin d'appréhender la problématique des centres-villes dans une optique plus globale. Dans cette perspective, la question est de savoir si la désintégration d'un territoire n'est pas elle-même le symptôme d'une réalité plus insidieuse, celle du développement qui tend à se diffuser inégalement dans l'espace.

La description de l'histoire de la construction des infrastructures urbaines à Chicoutimi présentée au début du chapitre, mise en lien avec les données statistiques que nous venons d'exposer, montre à la fois le lien entre la dévitalisation du territoire, qui a débuté dès la fin des années 1960 dans le centre urbain, et la désintégration qu'il y a eu sur ce territoire. En effet, le développement des infrastructures urbaines dans le centre urbain de Chicoutimi s'inscrivait dans le grand mouvement de croissance des économies occidentales. À ce moment, comme l'affirment Juan-Luis Klein et Pierre Hamel, les politiques de développement régional et local ont constitué des moyens pour l'État « de changer les structures sociales locales et d'abattre ainsi les barrières à la diffusion de la modernisation et des innovations »⁸⁰. La construction du pont Dubuc et celle du boulevard urbain constituent des exemples frappant d'une politique de développement local qui a permis à la ville de Chicoutimi d'entrer justement dans ce courant de modernisation pour s'ajuster à la diffusion de la croissance économique. Cette entrée dans la modernité au début des années 1970 peut sembler bien tardive par rapport à un type de développement qui s'était produit beaucoup plus tôt chez les voisins états-uniens, mais il faut rappeler que, dans les années 1960, le Québec était encore en période de ratrappage et cette période a été encore plus tardive dans les régions périphériques québécoises. Chicoutimi apparaît donc entrer dans la dynamique de la modernisation des économies basées sur la croissance et la consommation de masse à la fin des années 1960 et au début des années 1970. Cependant, si ces infrastructures urbaines ont permis à la ville de Chicoutimi d'entrer dans le développement basé sur la croissance économique, le centre urbain de Chicoutimi n'a pas connu les fruits de ce développement. Au contraire, les chiffres et les faits relatés dans ce chapitre nous ont montré que les conditions de vie socio-économiques des citoyens du centre urbain ne sont pas améliorées dans l'ensemble, mais plutôt qu'elles se sont dégradées dans les vingt dernières années; la population a diminué et a vieilli, la qualité de vie s'est dégradée avec la présence de l'autoroute urbaine, les écoles ont été fermées, l'identité des quartiers est passée de quartiers ouvriers à quartiers de pauvreté. Autrement dit, Chicoutimi a connu un

⁸⁰ Hamel, Pierre et Klein-Juan-Luis, « Le développement régional au Québec : enjeu de pouvoir et discours politique », in Proulx, M.-U. (sous la direction de), *Le phénomène régional au Québec*, Sainte-Foy, PUQ, 1996, p. 296.

développement basé sur l'économie productiviste de masse, mais son centre urbain n'en a pas profité; au contraire, il en a été désavantagé puisque les populations se sont déplacées autour du nouvel axe commercial des centres d'achat et des quartiers dortoirs. Le développement produit par la nouvelle économie productiviste de masse s'est diffusé de façon inégale dans l'espace de la ville. Ce développement s'est polarisé autour des centres d'achats en laissant le centre urbain dans une dynamique de dévitalisation. Ainsi, il n'y a pas eu de développement au centre urbain de Chicoutimi pendant ces années, il y a eu au contraire du non-développement puisque la qualité de la vie, les services aux résidents et les emplois, notamment dans le domaine du commerce, ont diminué et les populations ont quitté ces quartiers.

Pourtant, le centre urbain de Chicoutimi a fait l'objet de nombreux programmes de revitalisation économique pendant ces années. Les programmes d'amélioration de quartier du secteur Christ-Roi et du Bassin en sont deux exemples. Il y a eu aussi un autre programme de revitalisation mis en œuvre par la ville de Chicoutimi au milieu des années 1980 qui, lui, proposait de « favoriser l'apport d'une nouvelle population familiale pour rééquilibrer le milieu social » en encourageant « la venue de famille à revenu moyen au centre-ville »⁸¹. Dans les années 1990, d'autres programmes de revitalisation ont été mis sur pied, mais si nous regardons les données statistiques nous devons en conclure que ces programmes n'ont pas changé la situation des résidents de ces quartiers. Bien sûr, ces programmes n'ont pas pour objectif premier d'améliorer le sort des populations pauvres du centre urbain, mais plutôt de redynamiser le centre-ville au plan économique. Et selon la théorie économique classique, la revitalisation économique amène de meilleures conditions sociales pour les populations démunies. Il semble que ce ne fut pas le cas au centre urbain de Chicoutimi.

D'ailleurs, ce qui est le plus marquant des statistiques que nous avons présentées c'est que le pourcentage de la population démunie dans ces quartiers, soit environ le tiers de la

⁸¹ Tremblay et Leblond, *op. cit.*, p. 81 et 85.

population (avec des distinctions selon les quartiers), n'a pas diminué pendant ces vingt années et ce, quelle que soit la conjoncture économique. Il s'agit d'une frange de la population qui semble imperméable aux différentes mesures de revitalisation économique. Nous avons vu que, selon les données rapportées par le sociologue Simon Langlois, le taux de personnes à faible revenu n'avait guère bougé depuis quinze ans au Québec. Il semble donc y avoir une portion de la population qui ne puisse jouir des fruits du développement basé sur la croissance économique productiviste. De plus, cette portion de la population semble se concentrer dans certains territoires non touchés par le développement, car évidemment la pauvreté n'est pas abstraite et elle s'incarne dans des espaces qui sont laissés pour compte par la diffusion inégale du développement. Cependant, cela montre que l'inégalité du développement semble toucher d'abord certaines classes sociales et les inégalités sociales tendent à se territorialiser. Il semble donc y avoir un lien entre les inégalités sociales et les territoires qui sont en dehors de la trajectoire du développement. Ainsi, le territoire apparaît ici comme la matérialisation des rapports sociaux telle que l'ont expliqué Henri Lefebvre et Manuels Castells. Au centre urbain de Chicoutimi, la territorialisation de la pauvreté est le résultat des rapports sociaux d'inégalité et de la diffusion inégale du développement qui se sont inscrits dans l'espace urbain. Le centre de la ville est devenu espace de marginalité et d'exclusion. Cette inscription de la pauvreté dans les centres urbains, nous l'avons vu, se retrouve dans plusieurs grandes villes du monde et aussi dans certaines petites villes d'Amérique⁸².

Ces territoires du non-développement sont en même temps des espaces sociaux qui s'incarnent dans le territoire des villes et des régions. Les centres urbains comme celui de Chicoutimi font donc partie de ces espaces. De plus, si la situation du centre de Chicoutimi apparaît aussi désastreuse, il faut considérer qu'il s'agit ici du centre urbain d'une région-ressource, une région qui subit elle-même la dévitalisation et la désintégration par rapport aux grands centres de Montréal et Québec. Car si le développement tend à se polariser dans

⁸² En référence au livre de Lesage, Marc, *Microcité : enquête sur l'amour, le travail et le sens de la vie dans une petite ville d'Amérique*, Montréal, Fides, 1997, 243 p.

l'espace, le non-développement semble se territorialiser lui aussi dans les espaces laissés pour compte. Certaines théories du développement (Rostow, Perroux) ont postulé que la polarisation du développement diffusait la croissance économique dans les espaces en périphérie. Mais se pourrait-il que la polarisation du développement amène plutôt le non-développement économique des espaces d'exclusion ? Autrement dit, il apparaît que dans la dynamique du développement économique classique, le développement d'un territoire ou d'un espace semble aller de pair avec le non-développement, comme si en se concentrant dans l'espace le développement ne pouvait se réaliser qu'au détriment d'un autre territoire. Ainsi développement et non-développement semblent issus d'une même dialectique. Voilà qui explique bien la diffusion inégale du développement et la dynamique du développement capitaliste qui se territorialise dans des corridors du développement (Wallerstein, Braudel, Tellier) alors que les autres espaces sont laissés pour compte et servent souvent de support, par leurs ressources, à cette polarisation du développement. Cette dialectique du développement et du non-développement semble apparaître aussi bien à l'échelle des grands territoires (comme celui du Québec et de ses régions) qu'à celle des petits espaces, tels les quartiers centraux des villes, comme ceux de Chicoutimi.

Devant cette problématique, la question que nous nous sommes posée est de savoir si ces territoires laissés pour compte pouvaient être des lieux pour la mise en œuvre de l'autre développement dont nous avons parlé dans le premier chapitre de cette thèse. Un développement qui ne soit pas basé uniquement sur la dimension économique du développement, mais aussi sur les dimensions humaines, sociales, culturelles, environnementales, etc. C'est ce que nous avons voulu regarder en observant l'expérience des groupes communautaires qui œuvrent dans le centre urbain de Chicoutimi depuis au moins 40 ans. Nous allons donc tenter de voir, dans les prochains chapitres, comment les groupes communautaires ont tenté de régénérer cette espace. Autrement dit, nous allons examiner la revitalisation sociale du centre urbain de Chicoutimi. C'est ce que nous allons chercher à comprendre en examinant l'expérience de quatre groupes communautaires œuvrant sur ce territoire. Les premiers

groupes que nous allons observer sont les groupes d'action catholiques qui œuvrent depuis plus de 40 ans au centre urbain de Chicoutimi.

CHAPITRE 4

LE CAS DES GROUPES D'ACTION CATHOLIQUE

Chapitre 4

Le cas des groupes d'action catholique

Introduction

Tenter de reconstituer l'histoire des mouvements d'action catholique à Chicoutimi serait une tâche d'envergure qui pourrait occuper l'entièreté de cette thèse. Nous retiendrons les faits et les événements dans l'histoire et la vie des groupes d'action catholique qui nous semblent en lien avec notre objet de recherche, à savoir le développement au centre urbain de Chicoutimi. Cependant, avant de relater ces faits, nous devons tenter de comprendre le mode d'organisation et la philosophie d'action de ces groupes. Dans un premier temps, nous allons regarder la dynamique des groupes communautaires dans les années 1960 à Chicoutimi, la place des groupes d'action catholique dans ce contexte, leur philosophie d'action, la nouvelle dynamique des années 1970 et les principales préoccupations et actions des groupes d'action catholique de 1960 à nos jours, dont la grande marche de l'emploi, le travail avec le milieu communautaire, les initiatives pour le développement solidaire et l'intervention de quartier. Par la suite, nous ferons l'analyse de ces différentes actions en lien avec les concepts de notre cadre d'analyse, soit l'espace non institutionnel, l'existence du lien social, la transformation sociale, le rapport au territoire, la notion de développement, le lien entre le local et le global.

Le milieu communautaire dans les années 1960 à Chicoutimi

Comme dans plusieurs régions du Québec, le milieu communautaire dans les années 1960 à Chicoutimi était encore peu développé. Même s'il existe plusieurs interprétations de l'évolution du mouvement populaire et communautaire au Québec (Hamel, 1991; Rioux, 1982; Favreau, 1989; Bélanger et Lévesque, 1987), les différents auteurs semblent s'entendre pour dire que les premières générations de groupes populaires et communautaires remontent aux années 1960 avec la mise sur pied des premiers comités de citoyens en 1963 dans les grandes villes telles Montréal et Québec. En milieu rural et dans les régions situées en dehors des grands centres, les premiers comités de citoyens remonteraient aux années 1970 (Bélanger et Lévesque, 1992).

Ainsi, dans les années 1960 à Chicoutimi, les comités de citoyens et les groupes populaires, selon l'appellation de l'époque, n'étaient pas encore vraiment nombreux et c'est uniquement à la fin des années 1960 que les premiers groupes de citoyens firent leur apparition. Dans les années 1960, les groupes de citoyens les plus actifs étaient les groupes d'action catholique et de pastorale sociale qui existaient à Chicoutimi, comme partout ailleurs au Québec. En effet, à cette époque, l'Église était encore omniprésente dans toutes les sphères de la société québécoise, et la vie sociale et communautaire était très imprégnée par les groupes de l'Église. Bien sûr, il existait une panoplie de groupes sociaux¹ comme il en existe encore de nos jours, mais ce n'est que vers le milieu des années 1960 que d'autres types de groupes naîtront à Chicoutimi, notamment des groupes de citoyens, des groupes de services comme l'Association de paralysie cérébrale et l'Association canadienne pour la santé mentale, deux groupes qui existent encore de nos jours. Ce genre d'organismes se multipliera à la fin des années 1960 et au début des années 1970, comme le montre le tableau 21 à la page suivante.

¹ Tels les Chevaliers de Colomb, les clubs Kiwanis, les filles d'Isabelle, etc.

Tableau 21 - La fondation des groupes populaires et communautaires au centre urbain de Chicoutimi, de 1960 à nos jours²

DÉCENNIES	DATE DE FONDATION ET NOM DES GROUPES
Années antérieures etdécennie de 1960-1969	<p>1960 et avant³ : Groupes d'action catholique : Pastorale Sociale, Sociétés Saint-Vincent de Paul, JOC, JEC, MFC, MTC, etc.</p> <p>Organisation par quartiers loisirs, terrains de jeux (OTJ)</p> <p>1966 : Association canadienne pour la santé mentale, Association de paralysie cérébrale</p>
1970-1979	<p>1976 : Regroupement humanitaire du quartier ouest</p> <p>1977 : Inter-association des personnes handicapées</p> <p>1978 : **Association des locataires de Chicoutimi, Comité de l'Environnement de Chicoutimi, Centre d'action bénévole de Chicoutimi, Institut canadien pour les aveugles, **Centre féminin du Saguenay</p>
1980-1989	<p>1980 : Association régionale pour les personnes épileptiques du SLSJ</p> <p>1981 : Ville en mouvement, Regroupement des assistés sociaux, Comité des chômeurs et chômeuses du Saguenay</p> <p>1982 : Association de loisirs des personnes handicapées, Femmes-Actions</p> <p>1983 : Le Maillon, Maison Isa, GOPHS</p> <p>1984 : Nouvel Essor</p> <p>1985 : Entreprise jeunesse du Lac Pouce</p> <p>1986 : RUTAS, Café Jeunesse</p> <p>1988 : Les Trouvailles, le CQRPE, Grands frères, grandes sœurs, Le Miens</p> <p>1989 : Les Fringues</p>
1990 à nos jours	<p>1990 : Soupe populaire de Chicoutimi</p> <p>1991 : Maison d'accueil pour sans-abri de Chicoutimi</p> <p>1992 : Service communautaire de travail de rue du grand Chicoutimi, Les ados et la vie de quartiers</p>

² Il peut manquer certains groupes dans ce tableau.

³ Les groupes d'action catholique ont été fondés bien avant 1960 à Chicoutimi.

DÉCENNIES	DATE DE FONDATION ET NOM DES GROUPES
	<p>1993 : Ressac</p> <p>1994 : CDC du ROC, Les jardins du Coin</p> <p>1995 : Macadam</p> <p>1996 : Épicerie La Recette, Le Cosmecé, le Fonds d'entraide communautaire et les Ateliers pratiques, Association des locataires de HLM pour familles de Chicoutimi</p> <p>1998 : Loge m'entraide</p> <p>1999 : Carrefour communautaire St-Paul</p>

** Date de fondation approximative

Les groupes d'action catholique à Chicoutimi au début des années 1960

Les groupes religieux étaient donc très présents sur le territoire de Chicoutimi dans les années 1960⁴ (et bien avant cette décennie), et parmi eux se retrouvaient les groupes d'action catholique. Il y avait la JOC et la JOCF, la JEC, etc. (voir le tableau 22) et tous ces groupes issus de la grande famille de l'action catholique.

Ces groupes étaient établis sur la rue Jacques-Cartier à Chicoutimi, dans l'ancienne école Saint-Michel. Avec le temps, la plupart de ces groupes changeront d'appellation. Le vocabulaire catholique changera pour celui de chrétien afin de mieux refléter la philosophie qui les anime et s'adapter davantage aux nouvelles réalités de la société qui change dans les années 1960. Par exemple, en 1965, la LOC et la JOC changeront de nom. La LOC deviendra le MTC (le Mouvement des travailleurs chrétiens) et la JOC sera désormais la Jeunesse ouvrière chrétienne.

⁴ Au Québec, les premiers groupes de la JOC ont été fondés dès 1931 à Montréal et dans les autres régions du Québec. Ces renseignements sont tirés de Harvey, Fernand et Hamelin, Jean, 1976, *Les travailleurs québécois, 1941-1971*, Sainte-Foy, Université Laval, dossier n° 20, p. 460 et de Clément, Gabriel, 1972, *Histoire de l'Action catholique au Canada français*, Commission d'études sur les laïcs et l'Église, Montréal, Fides, p. 12.

Tableau 22 - Les groupes d'action catholique dans le diocèse de Chicoutimi en 1964⁵

SIGLES	NOM DU GROUPE	SIGLES	NOM DU GROUPE
ACI	Action catholique indépendante	LIC	Ligue indépendante catholique
ACIF	Action catholique indépendante féminine	JICF	Jeunesse indépendante catholique féminine
ACR	Action catholique rurale	UCC	Union catholique des cultivateurs
JOC	Jeunesse ouvrière catholique	UCF	Union catholique des fermières
JOCF	Jeunesse ouvrière catholique féminine		
JEC	Jeunesse étudiante catholique		
JECF	Jeunesse étudiante catholique féminine		
LOC	Ligue ouvrière catholique		
LOCF	Ligue ouvrière catholique, féminine		
JRC	Jeunesse rurale catholique		
JRCF	Jeunesse rurale catholique féminine		

Ces groupes étaient des mouvements d'envergure nationale, mais ils avaient des chapitres régionaux et locaux. Les groupes d'action catholique spécialisés touchaient à la fois les milieux géographiques et sociaux. Ainsi, ils étaient organisés soit par territoire géographique, tels la paroisse, la ville, le diocèse, la région, etc., soit par milieux sociaux comme les étudiants, les jeunes ouvriers, les ouvriers. Chacun de ces mouvements avait sa clientèle cible et ses objectifs particuliers. Dans ces années, les groupes du diocèse de Chicoutimi étaient rassemblés et dirigés par le comité diocésain de l'action catholique. Selon le rapport de l'action catholique diocésaine⁶ de 1960, on retrouvait des sections de la LOC et de la

⁵ Tiré du *Répertoire des organismes sociaux du diocèse de Chicoutimi*, Service social du diocèse de Chicoutimi, Centre de réhabilitation de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, Chicoutimi, 1964, 92 p.

⁶ Chicoutimi. Archives de l'action catholique. Action catholique diocésaine, 1961, *Rapport général pour 1960*, Comité diocésain de l'action catholique, secrétariat diocésaine de l'action catholique, mouvements de l'action catholique, Chicoutimi, 53 p.

JOC notamment dans les paroisses Saint-Joachim, Christ-Roi, Sacré-Cœur et de la cathédrale.

Ainsi, au moins depuis les années 1960, les groupes de l'action catholique ont été présents au cœur du territoire qui nous préoccupe dans cette recherche, soit le centre urbain de Chicoutimi. C'est pourquoi nous nous sommes particulièrement intéressée à leurs actions. Nous traiterons entre autres de l'action de la JOC, du MTC, du RAM et de la centrale diocésaine de l'action catholique, qui joue un rôle de coordination des divers mouvements d'action catholique sur le territoire. Ces mouvements sont apparus en effet comme les groupes d'action catholique parmi les plus actifs sur le territoire qui nous préoccupe, celui du centre urbain de Chicoutimi.

Dans les années 1960, les préoccupations des groupes d'action catholique reflétaient les questionnements généraux de la société à cette époque. Nous verrons également qu'ils ont été parmi les premières organisations à agir comme des groupes de revendication avec les syndicats au moment où les groupes communautaires et populaires n'existaient pas encore. D'ailleurs, lorsque les groupes populaires naîtront, les liens entre les groupes d'action catholique et les groupes populaires se développeront rapidement. Pour tenter de comprendre comment des groupes d'action catholique peuvent être considérés comme des groupes de revendication et de pression, il faut faire des distinctions entre les différents groupes de l'Église et expliquer la philosophie qui les anime depuis toutes ces années. C'est ce que nous allons voir dans les pages suivantes.

LA PHILOSOPHIE ET LES MÉTHODES D'ACTION DES GROUPES D'ACTION CATHOLIQUE

Selon les différents écrits sur les groupes d'action catholique, il faut en distinguer plusieurs types tels l'action catholique générale, les mouvements et les groupes apostoliques, les groupes d'action catholique spécialisés que sont la JOC, la JEC, le MTC, etc. Les mouve-

ments d'action catholique générale⁷ avaient pour but de « rendre le laïc plus chrétien, plus actif dans la participation des saints mystères »⁸ ainsi que la « sanctification des membres par des moyens essentiellement spirituels »⁹. Les groupes d'action catholique à but apostolique regroupaient des organismes à caractère divers comme des groupes sociaux, des groupes charitables de loisirs, etc.¹⁰ Quant aux groupes d'action catholique spécialisés, on parle plutôt ici « d'apostolat social qui vise à étendre le règne de Jésus-Christ, non seulement chez les individus, mais encore dans les familles et dans la société »¹¹. Pour ce faire, l'action catholique doit, selon Clément Baribeau, l'auteur d'un ouvrage écrit en 1942 :

posséder des militants, des apôtres dans tous les milieux de vie afin de pouvoir atteindre plus sûrement et plus efficacement les différentes classes d'hommes : c'est ce qu'on appelle l'apostolat spécialisé qui a donné naissance à une méthode particulière d'organiser l'Action catholique : la méthode de spécialisation.¹²

Il s'agit ainsi d'un « apostolat engagé qui utilise des moyens à la fois d'ordre spirituel et temporel »¹³. Ces citations reflètent encore les méthodes d'action et les façons de faire des groupes d'action catholique d'aujourd'hui, même si le langage a quelque peu changé.

Ainsi, ces interventions s'appuyaient sur des méthodes d'action précises et bien articulées qui demeurent encore de nos jours. Tout d'abord, le travail des groupes d'action catholique était basé sur l'appartenance au milieu social, alors que l'action des groupes s'inspire de la méthode du *voir, juger, agir*.

⁷ Comme les groupes des Dames de Sainte-Anne, les Congrégations mariales, les Ligues du Sacré-Cœur, etc.

⁸ St-Onge, Jacques, 1999, *op. cit.*, p. 42.

⁹ Harvey, Fernand et Hamelin, Jean, *op. cit.*, p. 467.

¹⁰ Comme par exemple la Saint-Vincent de Paul, Le Patro de Jonquière, les gardes paroissiales, etc. St-Onge, J., *op. cit.*, p. 44.

¹¹ Baribeau, Clément, 1942, *Leçons sociales. Dans la lumière des encycliques pontificales*, Montréal, Fides, p. 212.

¹² Baribeau, C., *op. cit.*, p. 211.

¹³ Harvey, Fernand et Hamelin, Jean, *op. cit.*, p. 467.

L'appartenance au milieu social est très importante puisqu'il s'agit d'une approche d'entraide, de soutien et d'évangélisation par les pairs. Ainsi, chaque groupe d'action catholique représente un milieu social. Pour la JOC, ce sont les jeunes ouvriers, les jeunes travailleurs avec ou sans emploi; pour la JEC, ce sont les étudiants; pour le MTC, il s'agit des travailleurs, du RAM, des personnes de la classe moyenne, etc.

Les propos d'un travailleur des mouvements de l'action catholique sont révélateurs à cet égard :

On veut une action mais avec le milieu avec pis par, jamais pour les gens mais par, pis avec eux. Et un autre dicton qu'on a aussi, c'est l'action du semblable sur son semblable, c'est pour ça que les mouvements sont divisés; on dit qu'il n'y a rien de mieux qu'un jeune travailleur avec un autre travailleur.¹⁴

Le milieu social est donc fondamental en action catholique. Il s'agit de transformer le milieu social par l'action des gens de ce milieu.

La transformation ou l'action se fait par la méthode du *voir, juger, agir*, appelée aussi la méthode de la révision de vie. Il s'agit de partir des faits vécus dans la réalité quotidienne ou dans la réalité sociale et de chercher à voir, c'est-à-dire à comprendre les faits et à favoriser l'expression de ces faits; le juger veut dire approfondir le sens et la signification des événements ou des faits, tandis que l'agir touche à la transformation par l'action des conditions et du vécu du milieu. Certains parlent de lecture chrétienne de la réalité, alors que d'autres personnes parleront « d'une spiritualité qui est incarnée dans la réalité même »¹⁵. Ainsi, bien que le langage ait changé à travers les années, le message demeure le même et l'extrait de texte suivant rend compte de ce message : « Les mouvement d'action catholique cherchent à discerner dans l'histoire des hommes les signes des temps et dans

¹⁴ Propos tirés d'une entrevue avec un militant de l'action catholique, entrevue n° 2, mars-avril 2000.

¹⁵ Propos tirés d'une entrevue avec un militant de l'action catholique, entrevue n° 1, février 2001.

l'action des hommes les signes du royaume déjà là et à venir »¹⁶. Il s'agit ici d'incarner la réalité des hommes et des femmes et les actions à mener pour bâtir un royaume qui apparaît comme un idéal à bâtir. L'extrait d'entrevue suivant témoigne de cette vision où la réalité est le lieu d'incarnation des révélations spirituelles :

La vie, la vie... ça c'était le lieu privilégié de la Révélation; si on voulait vraiment savoir comment Dieu s'était révélé, c'était pas en écoutant le curé le dimanche, c'était pas parce que c'était mauvais là, mais c'était dans la vie que normalement, c'était le lieu privilégié pour reconnaître le vécu dans son milieu, puis le voir à l'œuvre un petit peu partout, puis avec toujours un souci continual d'alimentation spirituelle mais graduée.¹⁷

Cet idéal est basé sur des grandes valeurs qui sont présentes dans la tradition chrétienne, mais qui peuvent se retrouver dans d'autres philosophies, comme la tradition humaniste par exemple. Dans certains de ces mouvements, on a d'ailleurs parlé d'humanisme chrétien¹⁸. Ces valeurs sont la justice redistributive, l'entraide, la solidarité, l'amour, l'engagement, la fraternité, etc. D'ailleurs, ces valeurs sont de puissants motifs à l'action, comme le montrent les propos d'une militante que nous avons rencontrée :

Vivre aussi nos valeurs parce qu'on va aussi à contre courant dans la société d'aujourd'hui, c'est un lieu aussi où on peut vivre nos valeurs. [...] C'est là que le chrétien embarque, ce sont des valeurs générales que Jésus Christ a essayé d'amener : le partage, l'amour, la fraternité, le respect, la justice, toute ça.¹⁹

La philosophie des mouvements d'action catholique se reflète donc dans leurs méthodes d'action, dans leurs objectifs et dans leur façon d'envisager ces actions. Il s'agit pour eux de partir de la réalité sociale des personnes pour essayer de transformer le monde. C'est

¹⁶ Chicoutimi. Archives de l'action catholique, « La révision de vie et les mouvement apostoliques », s.l.n.d.

¹⁷ Propos tirés d'une entrevue un militant de l'action catholique, entrevue n° 1, février 2001.

¹⁸ Ce courant était semble-t-il très présent dans la JEC dans les années 40. Clément, Gabriel, *op. cit.*, p. 219.

¹⁹ Propos tirés d'une entrevue avec un militant de l'action catholique, entrevue n° 4, mars 2000.

ainsi que, lorsque nous abordons la question des objectifs des groupes d'action catholique, nous voyons qu'il y a deux grands objectifs : former des militants qui soient engagés dans l'action pour la transformation du milieu et poser des actions de transformation. Les propos des militants que nous avons rencontrés témoignent de ces deux grands objectifs²⁰ :

Les objectifs du groupe, je pense que l'objectif fondamental, c'est de former des acteurs de changements pour la société, dans la société, de faire que des personnes exercent une citoyenneté mais pas seulement en allant voter une fois aux quatre ans. C'est développer un peu la culture du militantisme et de l'action sociale²¹.

C'est de s'impliquer dans notre milieu en lien avec nos convictions profondes en vue de porter une action de changement. [...] Dans le fond, l'objectif c'est d'être présent dans sa communauté en vue d'y discerner les problèmes pis porter une action qu'on dit de transformation.²²

Le MTC ne se voulait pas un mouvement d'action. Il se voulait un mouvement de réflexion mais pas un mouvement d'action, ça on l'a dit souvent. Alors c'était pas le mouvement pour organiser des choses, c'était pour soutenir des gens qui étaient soit dans le syndicat ou dans d'autres associations et il fallait soutenir à agir dans ces milieux là.²³

Autrement dit, ce n'est pas toujours dans les groupes d'action catholique eux-mêmes que les actions de transformation seront posées. C'est souvent par l'intermédiaire d'autres groupes ou associations que les militants de l'action catholique feront leurs actions. Toutefois, la finalité de changement social demeurera la même, comme nous le verrons en regardant les actions qu'ils ont mises en œuvre dans le milieu.

²⁰ Ces deux grands objectifs n'excluent pas bien sûr l'autre grand objectif qui est de propager la foi chrétienne, mais comme nous l'avons déjà mentionné, la foi ici est incarnée dans l'action.

²¹ Propos tirés d'une entrevue avec un militant de l'action catholique, entrevue n° 4, mars 2000.

²² Propos tirés d'une entrevue avec un militant de l'action catholique, entrevue n° 2, mars, avril 2000.

²³ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de l'action catholique, entrevue n° 6, avril 2000.

L'autre particularité du travail des groupes d'action catholique est qu'il est basé essentiellement sur le travail d'équipe, le travail collectif. Le groupe devient un levier pour soutenir l'action et pour ancrer la réflexion qui les mènera à l'action. C'est aussi une manière de poser ces actions, c'est-à-dire qu'ils mèneront essentiellement des actions collectives en vue aussi de changer les structures collectives de la société. L'aspect travail en équipe, en groupe et en collectif est donc une caractéristique importante du travail des groupes d'action catholique. Les propos des militantes interviewées reflètent ici cette importance : « Puis le travail en équipe était toujours important; tu fais ça tout seul, tu vas avoir de la misère, mais à la gang on est capable de faire quelque chose »²⁴.

Selon une étude effectuée sur les pratiques en travail social au Saguenay—Lac-Saint-Jean²⁵, les militants de l'action catholique ont été parmi les premiers travailleurs communautaires au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Selon cette étude, le registre des actions de l'Église était très diversifié :

Dans le domaine de l'engagement social, les actions étaient multiples et souvent contradictoires. Il en est de même dans les approches plus individualisées. Les pratiques oscillaient entre la gauche et la droite : la gauche partait du terrain et menait à des applications sociales ou familiales tandis que la droite, d'inspiration religieuse et idéologique, menait vers des engagements et des actions d'ordre apostolique ou charitable.²⁶

Les interventions des groupes apostoliques étaient plus individualisées et de type charitable, comme celles des groupes de la Saint-Vincent de Paul, tandis que celles des groupes d'action catholique étaient plus de type social et collectif, comme celles des groupes de la JOC. Toujours selon cette étude, « l'action catholique spécialisée peut être considérée comme la manifestation de la gauche de l'Église »²⁷.

²⁴ Propos tirés d'une entrevue avec un militant de l'action catholique, entrevue n° 1, février 2001.

²⁵ St-Onge, Jacques, 1999, *op. cit.*

²⁶ *Idem*, p. 69-70.

²⁷ *Idem*, p. 42

Maintenant que nous connaissons mieux la philosophie et les méthodes des groupes d'action catholique, nous allons regarder leurs préoccupations à Chicoutimi depuis les années 1960.

LES PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS ET ACTIONS DES GROUPES D'ACTION CATHOLIQUE DE 1960 À NOS JOURS

Les préoccupations des groupes d'action catholique à Chicoutimi dans les années 1960

Dans les années 1960 à Chicoutimi, comme partout au Québec, l'influence de l'Église était encore omniprésente et les changements qui s'amorceront avec la Révolution tranquille feront sentir leurs effets au cours de la décennie 1960 et même 1970.

À cette époque, donc, les préoccupations des groupes d'action catholique étaient en lien avec les questionnements du temps. Dans la première moitié de la décennie, soit de 1960 à 1965, les documents d'archives consultés montrent que les groupes d'action catholique à Chicoutimi étaient bien vivants. Le rapport général pour 1960 mentionne que les sections de la LOC et de la JOC parmi les plus actives étaient notamment celles des paroisses de Saint-Joachim, Christ-Roi et Sacré-Cœur. Ces sections de la JOC et de la LOC avaient pour activités et préoccupations les thèmes usuels de l'époque, soit le recrutement des militants, l'animation spirituelle, les revendications ouvrières et le soutien aux familles pauvres. Des activités sociales sont également organisées : des soirées récréatives, des activités sportives comme des tournois de hockey, etc. Une de leurs grandes préoccupations a été de trouver un lieu unique pour regrouper l'ensemble des mouvements d'action catholique. En 1963, les groupes d'action catholique viendront s'installer dans l'ancienne école Saint-Michel, sur la rue Jacques-Cartier et, en 1965, ils feront l'acquisition d'une bâtie connue aujourd'hui sous le nom de Centre Gérard-Degagné sur la rue Jacques-Cartier (voir carte 1) et s'installeront ainsi au cœur du quartier du centre-ville de Chicoutimi.

Également, la publication de la revue *Témoignages* et la présentation de l'émission de télévision *Claire Joie* à un poste de télévision local en vue de propager les objectifs et le travail des mouvements d'action catholique ont été deux autres activités importantes des mouvements d'action catholique du diocèse de Chicoutimi. La publication de la revue et la diffusion de l'émission de télévision ont eu lieu pendant les années 1950 et 1960. La parution de la revue *Témoignages* a pris fin en 1969.

Durant ces années, les thèmes et les programmes d'action mis en œuvre par les équipes locales provenaient souvent du niveau national (voir le tableau 23).

Tableau 23 - Les thèmes de recherche et d'éducation en Action catholique dans les années 1960²⁸

ANNÉE	THÈMES
1960-1961	La profession service de l'homme
1961-1962	Les loisirs
1962-1963	L'amour humain, don de Dieu
1963-1964	Monde des jeunes et monde des adultes
1964-1965	Mouvement des jeunes : l'intégration des jeunes dans la société.
1965-1966	L'engagement des chrétiens dans la vie politique
1966-1970	Politiques sociales, L'information, La participation, La vie politique, La vie économique Le changement social

Ces thèmes devaient toutefois s'inspirer des préoccupations et de la réalité des membres de l'action catholique. Pour déterminer ces thèmes, les groupes d'action catholique faisaient des enquêtes sur les sujets qui préoccupaient le plus les militants membres des groupes. Ces enquêtes se voulaient en fait de véritables petits sondages. Elles étaient réalisées par les

²⁸ Information tirée d'un tiré des archives personnelles d'un des militants interviewés.

permanents des centrales diocésaines et elles étaient en rapport avec des grands thèmes nationaux. Voici à ce sujet les propos d'un militant qui explique comment se faisait le choix des thèmes de l'action catholique :

C'était des thèmes nationaux, mais seulement pour être capables d'avoir ces thèmes-là, fallait que ça parte d'une enquête, partout... là on travaillait sur l'enquête l'année suivante. Là on déterminait, il y avait le comité national de l'Action catholique, il y avait le comité de l'Action catholique spécialisé, puis des CDAC [Comité diocésain d'action catholique] puis après ça, on regardait toutes les thèmes avec l'Action catholique canadienne, puis après ça, on déterminait par exemple le thème qui avait été le plus choisi. Les enquêtes se faisaient dans chaque petit milieu, dans chaque région, chaque diocèse.²⁹

Les thèmes étaient adaptés aux réalités et aux préoccupations locales. Par exemple, selon les procès-verbaux de 1964, les activités de danse semblent être un sujet de préoccupation pour les membres de l'action catholique diocésaine. Une commission sera même tenue sur le sujet. À partir de 1966, toutefois, les thèmes ne viendront plus nécessairement du niveau national. Déjà, à ce moment, les sujets de prédilection des mouvements d'action catholique seront moins orientés vers les préoccupations d'ordre familial ou religieux et davantage vers la vie sociale et politique, comme le montre le tableau 23 où l'on voit que les thèmes explorés à partir de 1966 touchent essentiellement aux préoccupations d'ordre social et politique, comme le mentionne un interlocuteur que nous avons interviewé :

Les thèmes à partir de 60, t'as la culture, la profession au service de l'homme, le loisir... l'amour humain. Puis le monde des jeunes, l'intégration par exemple des jeunes dans la société. Tu sais comme l'éducation, avant ça, l'éducation ça faisait pas partie quasiment de la société. C'était quasiment comme un organisme vu à part, tu sais. C'était pas perçu comme un problème social. Vois-tu ici après ça, t'as eu des mouvements qui ont constitué comme des thèmes, par exemple la politique, le social, l'information, la participation, la vie politique, économique, sociale. Ça c'est des thèmes qui sont apparus plus dans les années 1970.³⁰

²⁹ Propos tirés d'une entrevue avec un militant de l'action catholique, entrevue n° 1, février 2001.

³⁰ *Idem.*

À compter du milieu des années 1960, les mouvements d'action catholique vivront, en effet, des changements majeurs. Ces changements prendront la forme d'une crise connue sous le nom de la crise de l'action catholique qui fut véritablement déclenchée en 1966. Cette crise des mouvements d'action catholique sera d'envergure nationale, mais elle aura des répercussions au plan local. La crise de l'action catholique sera sur le fond une crise de confiance entre la hiérarchie de l'Église et les mouvements d'action catholique qui avaient pris beaucoup d'ampleur au cours des années. Le discours des mouvements d'action catholique orienté vers la justice sociale et la reconnaissance des droits des travailleurs, et qui était porteur des préoccupations et des changements sociaux qui s'opéraient à cette époque dans la société québécoise, va susciter le mécontentement de l'épiscopat québécois, lequel va décider de suspendre le financement des activités des mouvements d'action catholique. Privés de financement, plusieurs groupes d'action catholique verront leur fonctionnement s'éteindre en grande partie. Les mouvements les plus touchés furent les mouvements de jeunes tels la JOC et la JEC. Au plan local, le MTC et le MFC vont continuer leurs activités, mais la JOC et la JEC verront leurs activités véritablement reprendre uniquement à compter du début des années 1970. Après cette crise, il y aura des changements majeurs dans le discours et dans l'action des groupes d'action catholique. À l'image de la société québécoise qui était en effervescence dans les années 1970, les actions des groupes d'action catholique prendront une couleur plus revendicative.

Nous retiendrons des années 1960 que les groupes d'action catholique étaient nombreux et actifs à Chicoutimi. Leurs préoccupations reflétaient les préoccupations sociales de l'époque et étaient représentatives de la place de l'Église dans la société. C'est dans cette décennie que les groupes d'action catholique viendront s'installer définitivement sur la rue Jacques-Cartier dans une bâtie connue sous le nom de la Centrale de l'action catholique et qui deviendra un lieu de rassemblement pour plusieurs groupes orientés vers le militantisme et l'action sociale et communautaire à Chicoutimi. La décennie 1960 sera une époque de transition pour les mouvements d'action catholique et nous verrons que, dans les années 1970, les groupes d'action catholique changeront de type d'action.

Les changements des années 1970

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la décennie 1970 a été marquée au Québec par une grande effervescence sociale. Il faut se rappeler ne serait-ce que la Crise d'octobre de 1970 et les luttes du front commun des syndicats pour retrouver un peu du climat qui régnait à cette époque. Les groupes d'action catholique, de leur côté, devaient rebâtir leur organisation après la crise de l'action catholique. Selon le plan de travail de l'action catholique diocésaine de 1970, les mouvements d'action catholique ne fonctionnaient pas beaucoup et ils avaient peu de ressource et d'effectifs.

La première moitié de la décennie 1970 sera donc consacrée au travail de remise en fonction des groupes d'action catholique, et les animateurs de la centrale de l'action catholique de la rue Jacques-Cartier tenteront de redonner vie aux mouvements comme la JOC et la JEC.

Dès 1971-1972, les groupes d'action catholique recommenceront à prendre vie au Saguenay avec l'aide de ressources extérieures. En effet, le congrès national de la JOC en 1970 va amorcer un mouvement de décentralisation des structures de l'organisme national au niveau de certaines régions dont le Saguenay—Lac-Saint-Jean. Avec cette réorganisation, les permanents nationaux vont venir travailler à temps plein en région. Ainsi, un travail d'animation est effectué par la JOC au début des années 1970 avec les jeunes chômeurs et les assistés sociaux à Chicoutimi. Il s'agissait d'une *Action-chômage* qui rejoignait une centaine de personnes. La JOC travaillait en collaboration avec la CSN qui leur prêtait un local. Ils voulaient mettre sur pied des projets collectifs, en collaboration avec les coopératives et les caisses populaires, dont un projet de coopérative de production. Il y avait aussi un projet de « caisse de JOB », sans compter la participation à des assemblées et à des congrès de chômeurs. Un comité anti-exploitation a été mis sur pied et travaillait dans la paroisse Sacré-Cœur. Un projet de Maison du jeune travailleur a aussi été mis en œuvre, de même qu'un projet de garderie. La JOC travaillait aussi à un projet de

montage audio-visuel sur le sous-développement régional et à un stage sur le développement. Également, des cours d'éducation populaire étaient dispensés, notamment dans la paroisse Sacré-Cœur au Bassin. Enfin, il y avait un projet de cours de pré-emploi et de mise en œuvre d'une enquête sur la réalité des chômeurs³¹.

Cette décentralisation semble cependant avoir eu peu de suite³² et la réorganisation va plutôt se poursuivre dans les années 1970 avec l'apport de ressources locales et avec l'affectation d'un nouvel aumônier qui va avoir pour mandat d'assurer le renouveau des groupes d'action catholique, notamment avec les jeunes, tels la JOC, la JEC, le MECQ, etc. Il semble que, déjà en 1976, les groupes d'action catholique soient plus vigoureux et on parle alors de « printemps de l'action catholique »³³. Le grand thème qui semble s'imposer déjà à ce moment est la lutte des chômeurs pour l'emploi. Voyons comment un des acteurs de l'époque décrit son rôle pour la réorganisation des groupes d'action catholique :

Essayer de repartir les mouvements d'action catholique qui étaient presque toutes tombés dans le coin. [...] J'ai été plutôt agent de développement, si tu m'avais vu en 76 tu aurais dit : tu es quasiment un vendeur d'aspirateur tu vends des mouvements dans les écoles dans le milieu, tu relais, ici tu repars la JOC, dans le fond j'ai été plus un vendeur, en animation de terrain.³⁴

Le grand thème de l'emploi

Le thème de l'emploi s'imposera comme une ligne de force dans le travail des groupes d'action catholique et il est encore présent de nos jours. La problématique de la jeunesse sera également un autre thème qui s'imposera pour les groupes d'action catholique. D'ailleurs, la jonction de ces deux thèmes — l'emploi et la jeunesse — donnera lieu à toute

³¹ Chicoutimi. Archives de l'action catholique Information tirée de procès verbaux du Conseil diocésain de l'action catholique, avril et novembre 1971.

³² À tout le moins dans les procès-verbaux que nous avons pu consulter.

³³ Chicoutimi. Archives de l'action catholique *Petite histoire de la table des mouvements d'action catholique*, Action catholique diocésaine, Chicoutimi, 3 p., sans date.

³⁴ Propos tirés d'une entrevue avec un militant de l'action catholique, entrevue n° 2, mars-avril 2000.

une série d'actions qui prendront leur source dans la volonté des groupes comme la JOC d'améliorer le sort des jeunes travailleurs. Il faut dire que cette volonté n'est pas nouvelle puisque la reconnaissance des travailleurs et l'amélioration de leurs conditions de travail et de vie a toujours été au cœur de la raison d'être de la JOC et ce, depuis la naissance du mouvement. Cependant, dans le contexte des années 1970 et du début des années 1980, les jeunes travailleurs sont devenus, pour beaucoup, des jeunes chômeurs qui vivent la précarité, et les groupes d'action catholique comme la JOC doivent composer et travailler avec cette nouvelle réalité.

Dès le début des années 1980, le travail des groupes d'action catholique se concrétisera et s'articulera avec d'autres groupes qui sont maintenant présents dans le milieu de Chicoutimi. En effet, comme le montre le tableau 21, les groupes de citoyens, les groupes populaires et les groupes de service se sont multipliés durant les années 1970 et les groupes d'action catholique ne sont plus seuls sur le terrain à Chicoutimi. D'ailleurs, ils vont s'associer au début des années 1980 avec les autres groupes du milieu, dont le comité de chômeurs qui a été fondé à cette époque pour mettre en œuvre des actions revendicatives au plan de l'emploi et de l'assurance-chômage.

Ainsi, à compter de la fin des années 1970 et du début des années 1980, les activités de la JOC semblent tourner essentiellement autour d'activités de revendication pour les sans-emploi. En 1981, la JOC fera la campagne « une vrai job c't'un droit » pour revendiquer le droit à l'emploi non précaire. La JOC mettra sur pied aussi un comité pour les sans-emploi appelé JOSE (Jeunes organisés sans emploi). Ce comité avait pour but de sensibiliser les jeunes, de prouver que les jeunes peuvent s'organiser et revendiquer leurs droits³⁵. Ce comité organisera plusieurs activités comme des conférences de presse, des manifestations, l'occupation des bureaux du ministère du Bien-être social, des soupers communautaires, la présentation de pièces de théâtre, etc. Ces activités se font en collaboration avec d'autres

³⁵ Chicoutimi. Archives de l'action catholique Tiré d'un communiqué de la JOC, *Le changement c'est pour bientôt*, 22 mars 1983.

groupes comme le Comité des chômeurs et chômeuses du Saguenay et le Regroupement des assistés sociaux de Chicoutimi. L'action de la JOC dans ce dossier culminera d'une certaine façon avec la grande marche de l'emploi qui aura lieu en mai 1983 à Montréal. Il s'agissait d'une marche nationale organisée localement et régionalement par une coalition de groupes populaires et syndicaux, dont la JOC à Chicoutimi, le Comité des chômeurs et chômeuses, l'Organisation de défense des droits des assistés sociaux (ODDADS), les syndicats de la CSN, CEQ, etc. La grande marche de l'emploi avait pour but de sensibiliser la population, tant au plan national que local, à la problématique de l'emploi et surtout du chômage qui sévissait d'une façon épidémique à ce moment, puisque le début des années 1980 a été marqué par une grande récession économique au Québec et au Canada. Ainsi, on affirmait que la grande marche se présentait :

[...] comme un long processus de sensibilisation régionale plutôt qu'une manifestation de masse. Elle vise à susciter une prise de conscience commune des coûts humains du chômage à partir des expériences vécues dans les diverses régions du Québec.³⁶

Cette grande marche avait également pour objectif de mettre en commun des idées et des solutions pour la création d'emplois et d'essayer de mettre en œuvre un « vaste projet collectif autour de la question de l'emploi »³⁷.

La grande marche pour l'emploi semble avoir été l'une des dernières actions revendicatives d'autant grande envergure. Après cela, les actions des groupes d'action catholique, comme celles des autres groupes communautaires d'ailleurs, vont changer de forme. Voici comment un militant de longue date que nous avons rencontré résume et commente ces changements :

³⁶ Chicoutimi. Archives de l'action catholique. Tiré de la lettre d'appui des membres du Comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques du Québec au projet de la grande marche pour l'emploi.

³⁷ *Idem.*

Les années 70 peut-être jusqu'à 82-83, pour nous un militant, ce qui était intéressant, on avait un projet de transformation de la société de façon radicale, un projet qui était la justice plus de gauche, de répartir la richesse, la répartition du capital très socialisante comme perspective et une personne aussi s'investissait dans tout son temps, elle investissait son temps, pis elle durait longtemps dans son engagement. Si je regarde depuis 85, notre militance, nos militants, pis faut que je m'inclue dedans pour pas être pur et dur, on a vu qu'asteure les projets, il faut qu'ils soient à objectif limité avec une chance d'efficacité. Avant cela, le grand soir nous était presque donné ou assuré, mais là les militants y veulent des petits projets limités concrets avec chance de réussite, c'est pour cela que dans notre action à nous, ça s'est transformé aussi en même temps; il y a moins l'investissement de la personne, on veut se développer autrement.³⁸

Si l'option des groupes d'action catholique pour les personnes appauvries, les sans-emploi et les précaires va se poursuivre tout au long des années 1980 et 1990, la façon de travailler des groupes d'action catholique va se transformer avec le contexte social politique et économique qui va changer radicalement au cours des années 1980. La réalité de la pauvreté et la place qu'elle a occupée dans le travail des groupes a évolué dans le temps avec les conditions socio-économiques propres à chaque époque. Dans les années 1960, avec la montée de l'État-providence, l'Église, et par extension les groupes d'action catholique, se verront délester de leur rôle de dispensateur de la charité publique; cependant, à compter des années 1980, avec la crise de l'État-providence, ce rôle et cette préoccupation des groupes d'action catholique pour les personnes appauvries reviendront en force.

Le désengagement de l'État, la crise de l'État-providence, la montée du chômage au cours des crises économiques de 1982 et 1991 sont autant de changements qui ont amené les groupes d'action à se préoccuper de la précarité et à développer leurs actions en termes de services aux personnes et de création d'emplois. D'ailleurs, en 1989, la pauvreté deviendra la priorité du diocèse de Chicoutimi, et les groupes d'action catholique seront les premiers à travailler sur cette priorité diocésaine.

³⁸ Propos tirés d'une entrevue avec un militant de l'action catholique, entrevue n° 2, mars-avril 2000.

En effet, dès 1985, les groupes d'action catholique avaient déjà diversifié leurs actions par l'implantation de groupes communautaires donnant des services aux personnes dont ils se préoccupent le plus, soit les jeunes et les démunis, et par le développement d'un volet lié à la création de petites entreprises pour les jeunes, comme le décrit l'extrait d'entrevue suivant :

L'État pourvoyait à plusieurs biens des individus qui fait qu'au début, nos actions étaient plus dans l'ordre de la charité du secours direct aux personnes, alors autant dans la JEC on essayait de satisfaire les besoins de base : on a participé à la mise sur pied des comptoirs vestimentaires, des comptoirs alimentaires, on est un peu de ce niveau là. Alors on répondait aux besoins des personnes, maintenant on a vu avec le désengagement de l'État où la situation d'appauvrissement, pas rien que le désengagement de l'État mais l'appauvrissement, que ça c'est encore nécessaire, mais que là, l'emploi se raréfiait et que ce qui donne des fois un statut social, une citoyenneté aux gens c'est par un travail, je ne dis pas que le travail règle tout dans la personne humaine, mais si tu as un travail, tu es au moins en société, tu es au moins utile, tu es au moins dans un réseau.³⁹

Nous allons examiner ces deux nouveaux types d'action en commençant par celui qui touche l'implantation et la création de groupes communautaires.

L'implantation dans le milieu communautaire

Comme le montre le tableau 21, la décennie 1980 a vu un grand nombre de groupes communautaires s'implanter sur le territoire de Chicoutimi. À partir du milieu de la décennie, ce sont surtout des groupes des services qui vont s'implanter. Les alliances des groupes d'action catholique avec le milieu communautaire étaient déjà amorcées dès le début des années 1970, comme nous l'avons vu avec les actions pour l'organisation de la grande marche de l'emploi. Cependant, à partir du milieu des années 1980, les groupes d'action

³⁹ *Idem.*

catholique vont non seulement travailler avec le milieu communautaire, mais ils vont vraiment investir le milieu communautaire en fondant eux-mêmes plusieurs groupes communautaires pour assurer des services aux populations défavorisées. L'un des premiers groupes ainsi fondés par les groupes d'action catholique a été le Café Jeunesse de Chicoutimi.

Le Café Jeunesse est né d'une préoccupation de la JOC de donner aux jeunes un lieu de regroupement. Il a été fondé en 1986 par des personnes en lien avec la JOC, le Centre du Lac Pouce et la pastorale jeunesse, comme l'explique une militante :

Le Café jeunesse est issu bien sûr d'une préoccupation des gens de la JOC à doter la jeunesse d'un lieu de rassemblement qui serait signifiant, qui serait facile d'accès. C'est des choses comme ça qu'on a développées; moi je pense qu'il y a des liens entre les personnes qui sont dans les mouvements d'action catholique et le centre du Lac Pouce, qui est un centre diocésain de la jeunesse, et à ce moment là, on a été proactif; le mélange des deux se fait bien parce que l'option pour la jeunesse et l'option sociale sont très présentes et au centre du Lac Pouce et dans les mouvements d'action catholique, ce qui fait que toute le travail des jeunes, les Entreprises jeunesse du Centre du Lac Pouce, on a développé des services, des nouveaux, créations d'emplois de côté là.⁴⁰

Cet extrait d'entrevue montre bien tous les liens et les ramifications qui existent entre les organismes tels le Centre du Lac Pouce, la pastorale diocésaine, les groupes d'action catholique et les personnes qui animent ces milieux pour créer des nouvelles ressources dans le milieu. Le Café Jeunesse a donc pignon sur rue depuis 1987 au cœur du centre-ville de Chicoutimi (voir carte 1).

Le Café Jeunesse se définit comme un organisme sociocommunautaire qui a pour objectif « d'aller rejoindre les jeunes de 18-30 ans là où ils se trouvent et d'accueillir ceux et celles qui viennent à nous, pour être avec et les accompagner dans leur démarche de prise en

⁴⁰ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de l'action catholique, entrevue n° 3, avril 2000.

charge individuelle et collective »⁴¹. La clientèle du Café Jeunesse se compose en majorité de jeunes hommes. Les femmes qui vont au Café Jeunesse sont généralement cheffes de famille monoparentale. Les personnes rejoindes par le Café Jeunesse vivent la précarité financière, passant de l'aide sociale au chômage puis à des emplois temporaires. Les problématiques qui sont vécues par la clientèle du Café Jeunesse touchent l'appauvrissement, l'isolement social, la toxicomanie, l'insertion difficile en emploi, les problèmes de santé mentale, etc.⁴²

Le Café Jeunesse a donc développé deux volets, dont un premier axé vers les jeunes de 18-30 ans et un deuxième axé vers les femmes monoparentales. Par exemple, l'une des activités du volet pour les femmes monoparentales qui fréquentent le Café Jeunesse est la cuisine collective. La cuisine collective du Café Jeunesse ne se veut pas un outil d'insertion économique, mais elle se présente comme un moyen offert par l'organisme pour aider des femmes à améliorer leurs conditions de vie par une mise en commun des ressources alimentaires. Ce service s'intègre dans la vision globale de l'intervention de l'organisme qui veut aider les personnes tant au plan de l'insertion sociale que de l'amélioration des conditions matérielles.

En 1992, un autre groupe a été fondé en lien avec les groupes d'action catholique et le Café Jeunesse. Il s'agit du Service communautaire de travail de rue du grand Chicoutimi. Ce groupe avait pour objectif d'implanter un service de travailleurs de rue à Chicoutimi afin de rejoindre les jeunes là où ils sont, c'est-à-dire dans la rue. Le service de travailleurs de rue a donc été implanté avec l'aide du Café Jeunesse et des gens du Centre du Lac Pouce, comme nous le mentionne notre interlocutrice :

Les travailleurs de rue viennent de la préoccupation principalement du Café Jeunesse d'aller rejoindre les jeunes là où ils sont; on s'est allié avec les gens du Lac Pouce, de la Table de concertation des intervenants jeunesse à

⁴¹ Café Jeunesse de Chicoutimi, *Rapport annuel des activités, 1996-1997*, Chicoutimi, p. 3.

⁴² *Idem.*

ce moment-là pour faire advenir ce service-là, pour le développer, pour le faire advenir, c'était principalement par l'alliance avec le Café Jeunesse.⁴³

Le Service communautaire de travail de rue a commencé ses activités en 1992 et il a été situé pendant une longue période (voir la carte) dans les locaux du Centre Gérard-Desgagné sur la rue Jacques-Cartier. Il se situe maintenant quelques rues plus loin, toujours au centre urbain. Encore une fois, ce groupe est situé au cœur du centre-ville, un territoire où se réfugie souvent la jeunesse en difficulté ou en proie à de multiples problèmes sociaux.

Toujours dans le volet de la création de groupes pour répondre aux besoins des personnes appauvries, un autre organisme a été mis sur pied dans le sillage des groupes d'action catholique. Il s'agit de l'organisme La Recette (voir carte 1). La Recette est une épicerie populaire qui a vu le jour en 1996. Elle a été mise sur pied par un comité de soutien issu d'une table de concertation de plusieurs organismes du milieu intéressé à la question de l'appauvrissement de la population. Parmi ces organismes, on retrouvait notamment le service budgétaire populaire, la JOC, un groupe de femmes du quartier Saint-Paul de Chicoutimi, le CLSC, etc. Cette table de concertation a été mise sur pied en janvier 1995 et elle avait pour objectif de « cerner les besoins alimentaires des appauvris, d'élaborer des pistes de solution et de travailler à leur opérationnalisation »⁴⁴. Les travaux de cette table de concertation ont permis d'identifier les besoins de la clientèle pour des services alimentaires non comblés par les organismes communautaires déjà existants tels la Soupe populaire et la Saint-Vincent de Paul. Les clientèles ciblées sont les familles monoparentales, les femmes ayant des grossesses à risque, les jeunes adultes, les étudiantes et étudiants, les familles à petit budget, les assistés-es sociaux, les chômeurs et chômeuses et les personnes retraitées.

⁴³ *Idem.*

⁴⁴ *La Recette Historique*, Chicoutimi, juin 1997, p. 1.

Voici comment la création de cet organisme nous est racontée par une militante de l'action catholique :

La Recette, c'est le service alimentaire La Recette, c'était au niveau de l'alimentation; ça commencé au niveau du Café Jeunesse où on avait des femmes monoparentales qui rencontraient des problèmes au niveau de l'alimentation; en même temps, on a fait une table de concertation en alimentation à partir de services budgétaires qui eux aussi étaient en contact, le CLSC, la Soupe populaire, ce qui fait que ces gens-là on a eu le temps un peu plus de cerner la problématique, de voir les réponses qui étaient apportées pis voir ce qui était pas apporté comme réponse, ce qui fait qu'on a travaillé à choisir une formule qui irait plus dans la ligne de la prise en charge que du dépannage, ce qui fait que c'est ça qui a donné naissance à La Recette qui existe depuis trois ans.⁴⁵

L'organisme est situé à la limite des quartiers Saint-Paul et Saint-Joachim au milieu des aires de pauvreté du centre urbain de Chicoutimi. Les objectifs de l'organisme sont entre autres de...

...rendre accessible une alimentation saine à bas prix; favoriser l'implication des personnes touchées dans l'organisation, la gestion et le fonctionnement de leur épicerie populaire; briser l'isolement en développant l'entraide et la coopération entre les gens et nourrir les gens à faible revenu dans la dignité.⁴⁶

En somme, nous pouvons voir que l'implantation de tous ces groupes découle de la nécessité de répondre aux besoins des personnes démunies et des jeunes chômeurs, non seulement en matière d'emploi, mais aussi et peut-être davantage au plan des besoins de base comme la nourriture, la prise en charge, le manque de formation et l'isolement social qu'ils vivent trop souvent. Voici comment un autre interlocuteur résume le travail qui est fait en ce sens par des groupes d'action catholique :

⁴⁵ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de l'action catholique, entrevue n° 3, avril 2000.

⁴⁶ *La Recette Historique, op. cit.*

Les principales actions qu'on a faites, ça été de mettre sur pied, je dirais des organismes de services pour répondre aux problématiques comme ici dans Chicoutimi; si tu regardes le Café Jeunesse qui est ici présent, ça vient directement de la JOC, on a été les premiers à proposer que les jeunes de 18-30 ans aient un lieu pour se regrouper. On a été présent dans l'établissement de cette affaire-là. Ce qu'on a fait aussi de bien, ce sont les cuisines collectives. On en a deux ici dans le coin pour les jeunes, des gens qui ont pas d'emploi; étant donné qu'ils avaient besoin de se nourrir, on est allé du côté des cuisines collectives.⁴⁷

C'est donc un virage important que les groupes d'action catholique ont effectué en développant des groupes communautaires pour donner des services et répondre aux besoins des populations qui vivent la précarité et la pauvreté.

Le développement solidaire et la création de micro-entreprises

L'autre virage important qu'ont effectué les groupes d'action catholique a été celui de s'engager dans la création de micro-entreprises et le développement solidaire. Cette implication dans le monde de la micro-entreprise a débuté dès 1986 avec la création des Entreprises du Lac Pouce, lesquelles avaient comme mandat justement de créer des petites entreprises pour favoriser l'emploi chez les jeunes, comme nous l'explique une militante d'un groupe d'action catholique :

Les Entreprises jeunesse, ce sont des entreprises qui ont été créées suite à l'Année internationale des jeunes, pis ce sont des militants et des militantes du Centre du Lac Pouce à Laterrière, [...] qui étaient préoccupés beaucoup par l'emploi, par le non-emploi chez les jeunes. On avait beaucoup cette préoccupation-là. Alors on a commencé à dire, bien, à faire un projet, à voir à partir des entreprises pis a créer des petites entreprises pour donner de l'expérience à des jeunes pis que ce soit vraiment viable; au départ, c'était donner de l'expérience, habiliter des jeunes à de la cogestion. [...] Ça fait qu'en 86, on a parti un comptoir vestimentaire avec un atelier de couture, qui s'appelait *Les trouvailles*. [...] Pis la même année, on a parti à Laterrière

⁴⁷ Propos tirés d'une entrevue avec un militant de l'action catholique, entrevue n° 2, mars-avril 2000.

un comptoir laitier qui s'appelle le *Gobe-lait* [...] Et puis l'année d'après, en 87, on a démarré la librairie *La Source*, c'est un centre de documentation religieuse.⁴⁸

Le comptoir vestimentaire et l'atelier *Les Trouvailles* existent toujours dans le secteur de la paroisse Christ-Roi au centre-ville de Chicoutimi (voir carte 1). Ce comptoir vestimentaire, en plus de servir à vêtir les gens plus démunis à moindre coût, permet de créer quelques emplois dans le domaine de la vente et de la couture. De plus, les profits sont réinvestis dans un organisme qui donne des bourses de travail et d'études pour les jeunes. Les autres entreprises existent encore également, comme nous le verrons plus loin.

Dans les années 1990, des groupes d'action catholique, avec notamment le MTC, ont été encore plus loin dans leur démarche de création de micro-entreprises en fondant le Collectif de solidarité à la micro-entreprise et à la création d'emplois (COSMECE). Voici comment une militante du MTC décrit la fondation de ce collectif :

Il y a quatre ans, il y en avait trois de la gang qui étaient sans emploi. On a fait une révision de vie là-dessus, tu sais, pis un moment donné on a décidé de rencontrer d'autres jeunes, d'autres personnes qui vivaient la même situation, pis on a dit : qu'est-ce qu'on pourrait faire pour développer notre emploi. Alors à ce moment-là, on a interpellé des gens, après ça on a commencé avec le vidéo *Coup de cœur pour l'emploi*, [...] pis on a fait une démarche qui a commencé comme ça, pis un moment donné, il y a eu des projets; après ça, dans la tête du monde qui ont été mis sur papier, pis après ça ben concrétisé petit à petit. Dans ça, il y avait des gens qui voulaient faire du décapage, d'autres de la décoration extérieure, de la gestion, de l'administration; ça fait que là, ça a commencé petit à petit comme ça puis des gens là qui ont parti leur entreprise par après on a décidé de se rencontrer régulièrement pour s'entraider, pour dire comment ça, pis c'est ça dans le fond qui est venu à faire le collectif, le COSMECE. C'est comme ça que ça démarré.⁴⁹

⁴⁸ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de l'action catholique, entrevue n° 5, avril 2000.

⁴⁹ *Idem.*

Le COSMECE a été fondé précisément en 1996 et il s'est donné pour mission de « regrouper des micro-entreprises et des travailleuses et travailleurs autonomes afin de leur permettre de se donner un plus grand potentiel de développement en partenariat avec d'autres membres associés, selon une dynamique communautaire »⁵⁰. Plusieurs services sont offerts aux participantes et participants du Collectif dont, entre autres, le soutien technique et individuel et le réseau d'entraide. De plus, le COSMECE a mis sur pied deux autres projets pour aider à la création d'emplois et au démarrage d'entreprises. Il s'agit du Fonds d'entraide communautaire (FEC) et des Ateliers Pratiques. Le FEC est en fait un projet de micro-crédit avec des cercles d'emprunt qui soutiennent les jeunes entrepreneurs pour le démarrage de leur entreprise en leur prêtant des fonds. Il s'agit encore une fois d'une initiative du MTC, comme nous le décrit une militante :

Alors à ce moment-là, tu avais pas de possibilité d'avoir un emprunt; il y a des gens qu'on a demandé s'ils ne pouvaient interroger d'autres du milieu, des groupes communautaires pour voir s'ils ne seraient pas prêts à mettre un peu de sous dans un fonds pour permettre de faire justement des prêts, du micro-crédit à des gens qui se partaient une entreprise. [...] Alors c'est devenu le fonds d'entraide communautaire. [...] Je dirais le Fonds d'entraide, il a pour 100 mille, 80 mille dollars de prêt à peu près, faudrait vérifier exactement, mais tu vois que ça a porté fruit, là, c'est une initiative du MTC, de notre équipe. Ça fait partie de notre implication.⁵¹

Quant aux ateliers pratiques, il s'agit d'un groupe d'accompagnement pour développer l'habileté des jeunes à l'emploi par la participation à des ateliers de travail. De plus, les militants de l'action catholique inscrivent ces démarches de création et de soutien à la micro-entreprise et au développement de l'employabilité dans une perspective d'économie solidaire ou de développement solidaire qui a débuté depuis plus de quinze ans maintenant, comme une militante l'explique :

⁵⁰ Tiré du site du COSMECE : <http://www.geocities.com/fondsentraidecommunautaire/>.

⁵¹ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de l'action catholique, entrevue n° 5, avril 2000.

Je dirais que c'est une préoccupation de notre plan d'action 98-2000 mais pour nous autres, le développement solidaire, on en fait depuis officiellement depuis 96, avec ce qu'on a parti au niveau du COSMECE pis du fonds d'entraide mais moi je te dirais que moi, j'en fais, que ce soit du développement solidaire ou de l'économie solidaire, depuis je dirais depuis 86 si on peut dire parce que c'est moi qui a parti les Entreprises jeunesse du Lac Pouce. Ça fait que ça c'est je dirais que j'en fais depuis ce temps là, depuis seize ans qu'on en fait, ça fait que c'est pas nouveau là, disons que ça portait d'autres, d'autres noms, un moment donné; on a mis, on a mis des mots sur des actions communautaires qui se faisaient aujourd'hui, qui se faisaient à l'époque qui a évolué, pis là on dit, on appelle ça de l'économie sociale ou... nous autres on est plus dans le titre d'économie solidaire. Ça fait que les thèmes ont changé mais on en fait depuis longtemps.⁵²

Cette évolution remarquable dans les actions des groupes catholique a pris également un autre déploiement avec l'approche d'intervention de quartier qui semble vouloir se développer de plus en plus à travers leurs actions. C'est ce que nous allons voir dans les pages qui suivent.

L'intervention de quartier

Parallèlement au développement de la micro-entreprise, les groupes d'action catholique ont ouvert un autre chantier avec le développement d'une approche d'intervention de quartier. En effet, la connaissance de plus en plus grande des aires sociales dans les quartiers centraux de Chicoutimi et le constat de la pauvreté sur le terrain par les groupes du milieu semblent avoir amené les groupes d'action catholique à vouloir de plus en plus développer une intervention de quartier. Un travailleur-militant explique comment les groupes d'action catholique déterminent les problématiques de quartier et comment ils sont présents dans le milieu :

⁵² *Idem.*

C'est l'analyse un peu du milieu sociologique qui nous a fait un *voir* sur le milieu. On a une façon d'être présent dans les quartiers, on a une grille d'analyse du quartier; on est allé cherché un peu ce que la ville a produit aussi en urbanisme, pourquoi on est là et où sont davantage les problématiques pour être davantage présent. [...] C'est un peu voir où il y a des poches de pauvreté, de déficit démocratique culturel, pis de citoyenneté dans des coins.⁵³

C'est donc toujours la méthode du *voir, juger, agir* qui les amène à partir de la réalité et du vécu du milieu pour déterminer leurs actions. Plusieurs projets d'intervention ont découlé de cette analyse de la situation des quartiers appauvris de la ville de Chicoutimi. Il y a eu notamment le projet d'acquisition du presbytère dans le quartier pour les groupes communautaires. Il y a eu aussi les projets de l'épicerie communautaire La Recette et du Carrefour Saint-Paul dont nous avons déjà parlé précédemment.

Le projet d'acquérir l'ancien presbytère de la paroisse Sacré-Cœur (voir carte 1), situé dans le quartier du Bassin a germé dans la tête des militants de l'action catholique à la fin des années 1990, suite notamment aux inondations de juillet 1996 au Saguenay qui ont dévasté le quartier du Bassin. Le projet visait à la fois à donner des services aux groupes communautaires du coin et à créer des emplois qui aideraient à revitaliser le quartier, comme l'explique un travailleur militant de l'action catholique :

Le projet avec le presbytère, lui se veut à trois niveaux, c'est-à-dire loger des groupes communautaires à moindre prix, c'est sûr c'est le premier, pis se donner des services communs [...] au lieu que chacun ait son petit service, on va se le donner ensemble, l'autre qui est neuf, c'est vraiment d'y aller avec la problématique de l'emploi. C'est-à-dire l'idée, c'est qu'on invite, on devienne des employeurs corporatifs les gens du presbytère, mais avec autour le centre Joseph-Nio, les gens de la vieille pulperie, qu'on engage des gens de ce coin-là, des hommes des femmes en vue de revitaliser de façon économique et culturelle ce coin-là, c'est pour ça que c'est un projet avec une philosophie de la personne humaine en collectivité, en citoyenneté, alors c'est un peu le travail qu'on va faire, c'est pour ça qu'on va aller s'établir là, c'est pour justement se loger mais c'est se loger pour

⁵³ Propos tirés d'une entrevue un militant de l'action catholique, entrevue n° 2, mars-avril 2000.

être partie prenante et développeur avec les citoyens citoyennes [...] dans ce coin-là. [...] On connaît un peu la problématique sociale du coin, redonner à ces gens-là, ça c'est aussi, on est promoteur de cette idée.⁵⁴

Le presbytère a été acquis officiellement en février 2001⁵⁵ et depuis ce temps, plusieurs groupes issus du travail des groupes catholiques s'y sont installés. On y retrouve notamment le COSMECE, le Fonds d'entraide communautaire, la librairie La Source issue des Entreprises jeunesse, un café communautaire et plusieurs autres groupes communautaires. Le défi, avec l'acquisition du presbytère, semble être de répondre aux besoins des groupes communautaires et de travailler en partenariat à la redynamisation du quartier du Bassin.

Un autre projet d'intervention de quartier est celui du Carrefour Saint-Paul. L'idée de mettre sur pied le Carrefour Saint-Paul provient encore une fois d'un groupe d'action catholique qui s'est penché sur les besoins des gens du quartier Saint-Paul qui vivent, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, des problèmes de pauvreté ainsi que des problèmes liés aux conditions sociales et économiques, comme nous l'explique une militante de l'action catholique :

Le projet du Carrefour Saint-Paul, moi je l'ai lancé à partir de la démarche de révision de vie, interpeller des gens du quartier à se regrouper, essayer de voir ce qui se passe dans la société, [...] qu'est-ce qui se passe dans notre quartier, qu'est-ce qu'on voit comme conséquence du manque d'appartenance, du manque, le fait que les gens circulent beaucoup, les loyers sont à prix modiques, il y a beaucoup de femmes monoparentales, toutes ces problématiques-là mais en même temps qu'est-ce qu'on voit qui pourrait être corrigé et c'est le manque de vie communautaire, le manque de lien et à partir de là, on a souhaité doter le quartier d'une maison communautaire d'animation et de projet [...] pour créer quelque chose de neuf dans le quartier.⁵⁶

⁵⁴ *Idem.*

⁵⁵ Bouchard, Denis, « Regroupement d'organismes communautaires. Le presbytère Sacré-Cœur change de vocation », *Le Quotidien*, Chicoutimi, 3 février 2001.

⁵⁶ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de l'action catholique, entrevue n° 3, avril 2000.

Le projet du Carrefour Saint-Paul a vu le jour officiellement en 1999. Il s'agit d'un genre de maison communautaire qui est établie dans le presbytère de la paroisse Saint-Paul (voir carte 1). Des services sont offerts aux familles, notamment pour l'aide au devoir aux enfants après l'école et le renforcement du lien parents-enfants. Il y a également un projet de cuisine collective avec des femmes du quartier. Il s'agit d'un travail à la base pour rejoindre et regrouper les personnes et les familles du quartier Saint-Paul qui vivent souvent dans la précarité et qui ont besoin de support pour assurer les simples besoins de base en termes de nourriture, de logement, de vêtements, d'éducation, etc.

Avec ces projets d'intervention de quartier, les groupes d'action catholique semblent donc en voie de territorialiser l'action qu'ils ont amorcée pour à la fois subvenir aux besoins des personnes démunies et créer de l'emploi par la micro-entreprise. La redynamisation et la revitalisation des territoires que sont les quartiers Saint-Paul et du Bassin semblent être le nouveau type d'intervention et d'action mis en œuvre par les groupes d'action catholique et leurs partenaires, les groupes communautaires. Cette territorialisation de l'action a débuté à la fin des années 1990 pour se poursuivre dans les années 2000. Ces expériences de revitalisation de quartier sont parmi les plus récentes, bien que certains de ces projets, comme celui de l'épicerie La Recette située lui aussi dans le quartier Saint-Paul, aient déjà porté fruit pour aider à nourrir les gens « dans la dignité », comme mentionné dans les objectifs de ce groupe.

Malgré toutes ces formes récentes d'action, les groupes d'action catholique n'ont pas délaissé pour autant l'action revendicative. Ainsi, ils ont continué leur lutte non seulement au plan des conditions de travail, mais aussi en faveur d'un système économique plus équitable. Dans les dernières années, leurs luttes ont porté notamment sur les normes du travail, comme nous le rapporte un travailleur et militant de la JOC :

La principale action, c'est présentement c'est par rapport aux normes du travail, parce que c'est plus une action à long terme; on a commencé en 97 cette action en faisant une enquête, ça c'est national en passant. [...] Fait

qu'on a construit une enquête pour déterminer c'était quoi les conditions de travail qu'avaient les 16-30 ans, c'est quoi qui allait bien pis c'est quoi qui allait moins bien dans cette réalité-là pis ça nous a permis de dresser un tableau, on pourrait dire un indice réel de la réalité qui était vécue chez les jeunes. [...] Ensuite, on a fait des démarches, rencontré des députés, rencontré la ministre du Travail, on fait un grand rassemblement à Québec, pis là on essaye un peu de faire pression pour les suites de cette action-là.⁵⁷

Dans les extraits d'entrevue présentés dans ce texte, nous pouvons observer l'évolution de la démarche des groupes d'action catholique ainsi que le tissage et le maillage qui apparaissent entre les groupes d'action catholique et le milieu communautaire pour le développement des services aux personnes qui vivent dans la précarité, mais aussi pour créer cette denrée rare qu'est devenu le travail depuis les années 1970. En partant du besoin et de l'idée de créer des emplois pour les jeunes avec les Entreprises jeunesse du Lac Pouce, les groupes d'action catholique ont démarré un collectif de créations d'entreprises, un fonds d'entraide communautaire et des ateliers pratiques. Les premières entreprises créées par les Entreprises jeunesse du Lac Pouce sont demeurées vivantes mais, avec le COSMECE, c'est l'aspect soutien et développement de l'entrepreneuriat et de l'employabilité qui s'est ajouté. De plus, avec le temps, les militants de l'action catholique ont pu constater que ces démarches s'inscrivent dans le mouvement de l'économie solidaire et du développement solidaire apparu récemment au Québec, tout particulièrement depuis 1995.

On peut dire que les groupes d'action catholique de Chicoutimi ont été des précurseurs dans le domaine du développement solidaire puisqu'ils ont commencé leurs actions avant même que le concept ne soit évoqué par les acteurs sociaux. Et puis, les dernières actions dans le quartier Saint-Paul et du Bassin semblent s'inscrire dans un mouvement de territorialisation des actions entreprises par les groupes issus des mouvements d'action catholique. Entre la grande marche pour l'emploi et le COSMECE, il semble y avoir une grande évolution dans les pratiques et les façons de faire. Cependant, il apparaît que tous ces types d'action, qu'ils soient revendicatifs, de support aux besoins des personnes ou de création d'emplois par la

⁵⁷ Propos tirés d'une entrevue avec un militant de l'action catholique, entrevue n° 4, mars 2000.

micro-entreprise, ne semblent pas s'annuler mutuellement mais plutôt coexister à la fois dans le temps et dans l'espace. En effet, les formes nouvelles d'actions comme la micro-entreprise ne font pas disparaître les formes plus anciennes d'action comme l'action revendicative et de secours aux personnes; au contraire, elles semblent simplement s'ajouter les unes aux autres. Toutefois, alors que l'action tangible pour aider les personnes et pour favoriser la création d'emplois semble être mise en œuvre au plan local, l'action revendicative se situe davantage au niveau global. Ainsi, à l'échelon local, les groupes travaillent à la création d'emplois, à la micro-entreprise, alors qu'au plan plus global, ils travaillent sur les causes fondamentales des iniquités sociales liées notamment, dans le contexte des années 2000, à la globalisation des échanges, comme le montre l'extrait d'entrevue suivant :

Il y a eu aussi face à l'accord multilatéral sur les investissements, on a fait un comité qu'on avait nommé Carcami; c'était comité d'action régionale contre l'accord multilatéral sur les investissements. C'était Carcami, pis on avait fait une manifestation dans le centre-ville par rapport à ça, ce qui se voulait beaucoup plus une action d'information. Avec Carcami, quand on a regardé c'était quoi l'accord en tant que tel, pis qu'on voyait des clauses comme de geler le salaire minimum, pis des lois anti-travail en général, de faire pareil pour les lois environnementales, [...] on voyait aussi dans l'accord des clauses contre les troubles, [...] ça fait que là, on voit la menace d'une répression pour le monde ouvrier, c'est là qu'on voit, c'est des reculs qui menacent.⁵⁸

Les actions revendicatives trouvent bien sûr un écho au plan local et régional, mais elles s'inscrivent aussi en lien avec le niveau national des groupes d'action catholique qui ont, pour la plupart, des regroupements nationaux et même internationaux.

Voilà donc ce qui complète la partie traitant du travail des groupes d'action catholique depuis les 40 dernières années à Chicoutimi. Comme nous l'avons mentionné au début de ce chapitre, cette description du travail des groupes d'action catholique à Chicoutimi ne se voulait aucunement exhaustive, car tenter de relater fidèlement l'action des groupes

⁵⁸ *Idem.*

d'action catholique tels la JOC, la JEC, le MTC, le RAM, etc. aurait fait l'objet de l'ensemble de cette thèse. Nous n'avons retenu que les actions qui se rapportaient à notre objet d'étude sur l'action communautaire au centre urbain de Chicoutimi et il manque sans doute des éléments à cette description. Malgré cela, le travail des groupes d'action catholique que nous venons de décrire démontre une remarquable évolution que nous allons tenter d'analyser dans les pages qui suivent.

PISTES D'ANALYSE ET SENS DE L'ACTION DES GROUPES D'ACTION CATHOLIQUE

Lors de notre collecte de données, nous avons cherché à comprendre l'évolution de l'action des groupes communautaires en recueillant des informations factuelles non seulement sur le travail et les actions mises en œuvre par les groupes, mais aussi sur le sens qu'ils donnaient à ces actions. Pour ce faire, nous avons cherché à recueillir des témoignages et des points de vue chez les acteurs et militants des groupes communautaires sur un certain nombre de concepts qui nous semblaient important pour comprendre le sens de l'action. C'est donc en grande partie avec ces paramètres que nous allons analyser l'action et le travail des groupes d'action catholique décrits précédemment. Ces éléments de notre cadre conceptuel sont l'espace non institutionnel, le lien social, le travail pour la transformation sociale, le rapport au territoire, la vision du développement ainsi que le lien entre le local et le global. Nous allons donc analyser le travail des groupes d'action catholique en examinant un à un ces paramètres.

L'espace non institutionnel

L'espace non institutionnel, comme nous l'avons expliqué dans le chapitre 2, fait référence à un espace intermédiaire, en parallèle de l'État et du marché, une forme de socialisation politique qui prend sa source dans l'espace public et la société civile. La question que nous nous sommes posée en faisant référence à ce concept d'espace non institutionnel est de voir

si les groupes liés à cet espace, en l'occurrence ici les groupes communautaires, sont capables de mettre en œuvre une nouvelle sociabilité et d'autres modes de développement en dehors du contrôle étatique et même en dehors du contrôle du grand marché régulateur qui est devenu l'assise des sociétés occidentales dans l'économie-monde. Voilà donc la question à laquelle nous allons essayer de répondre en regardant l'expérience des groupes d'action catholique, mais aussi des autres groupes que nous avons choisi d'étudier.

Pour tenter de répondre à la question, il fallait choisir des groupes qui font partie de cet espace non institutionnel. Les groupes communautaires, pour la plupart, sont assimilés à la société civile et à l'espace non institutionnel. Pourtant, nous savons que depuis les années 1980, l'État, en réduisant sa taille, a eu recours aux groupes de la société civile (Parazelli, 1997) pour tenter de continuer de donner les services mais, ce faisant, il a souvent empiété sur le terrain de la société civile. Il nous fallait donc à cet égard essayer de choisir des groupes qui ne correspondaient pas aux visées de l'État dans une optique de dispensation des services, de complémentarité des services ou même de substitution des services. Cependant, dans les années 1960, les groupes communautaires n'étaient pas nombreux à Chicoutimi et les groupes d'action catholique étaient les seuls sur le terrain de l'action sociale. Pourtant, les groupes d'action catholique ne sont pas tout à fait des groupes de l'espace non institutionnel puisqu'ils appartiennent à cette grande institution qu'est l'Église catholique qui a longtemps été liée à l'État québécois et ce, jusqu'aux années 1960. Il faut rappeler que, dans ces années, moment où commence notre période d'étude, les groupes de l'espace non institutionnel, ou plus largement de la société civile, étaient peu présents au Québec. Il y avait des syndicats et des groupes sociaux, mais ils étaient la plupart du temps associés à l'Église catholique.

À première vue, donc, il semble que les groupes d'action catholique ne pouvaient être porteurs d'une nouvelle sociabilité provenant de l'espace non institutionnel puisqu'ils proviennent eux-mêmes de l'espace institutionnel qu'est l'Église catholique. Pourtant, en regardant le travail des groupes d'action catholique, nous avons pu constater qu'ils ont été

très fortement en lien avec les groupes de l'espace non institutionnel et ce, dès les années 1970. De plus, nous avons pu voir qu'à partir des années 1980, les groupes d'action catholique ont investi l'espace non institutionnel pour asseoir un grand nombre de leurs actions tant dans le domaine de l'aide aux personnes que dans celui de la création d'emplois et de la micro-entreprise. En effet, dans la plupart des cas, ce n'est pas en tant que groupe de la JOC ou du MTC qu'ils ont mis sur pied des comptoirs vestimentaires, des ateliers de travail, des coopératives d'habitation, un groupe de sociabilité pour les jeunes, un service de travail de rue, un collectif de création de micro-entreprises, etc., mais c'est en créant de toutes pièces des organismes communautaires pour œuvrer dans ces domaines. Ainsi l'espace non institutionnel devient un terrain privilégié pour les groupes d'action catholique pour mettre en œuvre leur action.

Avec l'exemple des groupes d'action catholique, nous pouvons observer que ce sont davantage les groupes communautaires associés à l'espace non institutionnel qui servent à établir les nouveaux modes de développement et non pas les groupes d'action catholique eux-mêmes qui ont davantage un rôle de catalyseur.

Les groupes d'action catholique représentent un courant non orthodoxe à l'intérieur de l'Église et ont même été en rupture face à celle-ci au cours de l'histoire récente, lors de la crise de l'action catholique. Ils constituent d'une certaine façon l'un des paradoxes de l'Église catholique qui contient à la fois en son sein des éléments plus conservateurs de la société et des éléments de transformation de cette même société. De plus, si le rôle de l'Église et son influence comme grande institution sociale au Québec ne sont plus ce qu'ils étaient, à tout le moins en apparence, il faut voir que la crise de l'État-providence a amené l'Église à revenir au rôle qu'elle a joué en matière de dispensation des services sociaux avec ses œuvres de charité publique. À cet égard, il est intéressant de constater le rôle clé joué par les groupes d'action catholique pour créer des organismes communautaires qui interviennent dans le domaine de l'aide aux personnes démunies. L'espace non institutionnel semble servir ici de relais aux groupes d'action catholique et, par extension, à l'Église

pour la création d'organismes d'aide et de service aux personnes dans le besoin. Il faut rappeler, cependant, que les groupes d'action catholique ne travaillent pas dans une optique de charité, mais plutôt dans le sens d'une prise en charge des personnes à partir d'action collective et de justice sociale, comme nous l'avons vu dans ce chapitre.

Quant à notre question initiale sur la capacité des groupes de l'espace non institutionnel de mettre en œuvre de nouveaux modes de développement, il semble bien, en regardant le travail des groupes d'action catholique, que les groupes de l'espace non institutionnel soient capables de générer de nouveaux lieux de sociabilité et de nouveaux modes de développement. Le comptoir vestimentaire, les ateliers de travail, l'épicerie populaire, le groupe de sociabilité pour les jeunes, le service de travail de rue et le collectif de création de micro-entreprises en sont des exemples. Toutefois, il faut bien reconnaître que nous ne pouvons savoir à ce stade-ci si l'action de ces groupes de l'espace non institutionnel est vraiment porteuse d'un nouveau développement ou s'ils desservent simplement les visées des groupes de l'espace institutionnel, en l'occurrence l'État et ses institutions ainsi que le marché qui utilisent les groupes de l'espace non institutionnel et plus largement de la société civile pour remodeler et réguler à leur façon la société postindustrielle et postkeynésienne. Nous allons revenir sur cette question tout au long de cette thèse. Maintenant, nous allons regarder la notion de lien social dans les groupes d'action catholique.

Le lien social dans les groupes d'action catholique

La notion de lien social fait référence au « territoire de l'être ensemble social » à la « socialité de base primaire, de personne à personne »⁵⁹, comme le dit le sociologue Hugues Dionne, qui s'exprime par des réseaux sociaux, de solidarité, d'entraide. Nous avons déjà postulé que le lien social était porteur d'une nouvelle sociabilité qui est elle-même porteuse

⁵⁹ Dionne, Hugues et Mukakayumba, Édith, 1998, « Territoire de communauté et développement enraciné », in Tremblay, P. A. (sous la direction de), *Des communautés au communautaire*, Chicoutimi, GRIR/UQAC, p. 27.

d'une nouvelle façon d'envisager le développement. C'est pourquoi, lorsque nous parlons de développement, il nous faut parler de cette notion de lien social qui apparaît au cœur d'une nouvelle façon d'envisager le développement.

Dans les entrevues que nous avons réalisées avec les militants des groupes de l'action catholique, nous avons abordé la question du lien social sous deux angles. Premièrement, sous l'angle de l'acteur lui-même et de sa vie personnelle et deuxièmement, sous l'angle de la recomposition du lien social dans la communauté.

Les militants ont abordé facilement cette question du lien social sous ces deux angles. Dans leur vie personnelle, le groupe et le travail de groupe semblent être en effet des lieux importants pour développer les liens sociaux et même pour motiver l'action.

Au plan personnel, les militants de l'action catholique semblent, en effet, très liés socialement avec les autres militants de l'action catholique. Ils parlent souvent de fraternité, de famille, de parenté, d'engagement et même de communauté, comme en témoignent les trois extraits d'entrevues suivants :

Oui ça fait une grande famille, c'est ça moi mon travail, je suis entré dans les relations longues parce que dans la militance dans les projets, on se rejoints par l'intérieur, il se crée une amitié dans l'action d'abord mais aussi il se crée une parenté par en dedans dans l'ordre des convictions qui a fait qu'avec des gens, j'ai développé de longues amitiés parce qu'on était pas dans le ponctuel, [...] alors moi là dessus, c'est peut-être d'ailleurs ma grande récompense, c'est que dans ce travail-là on s'est fait des amis, on a fêté nos victoires on a compris nos échecs parce que tout a pas été des réussites là dedans; dans des affaires, on a raté plusieurs coups, mais de fait, là, ça été des humains qui étaient en route et moi je me suis fait de bons amis et c'est ça qui dure à mon avis et la source de motivation, c'est de croire qu'à plusieurs on peut changer... alors dans nos engagements, il y avait la notion, tu sais, pas d'engagement pour une idéologie, mais ça passe par des personnes, ça passe par de longues fraternités, à la limite ça devient ta communauté de destin un peu.⁶⁰

⁶⁰ Propos tirés d'une entrevue avec un militant de l'action catholique, entrevue n° 2, mars-avril 2000.

Je te dirais depuis 25 ans et plus, les gens du Lac Pouce ce sont des amis depuis ce temps-là, c'est des liens fraternels, des liens d'amitié, des liens professionnels aussi parce qu'on travaille ensemble. Mais c'est au départ [...] je pense que c'est ce qui fait qu'aujourd'hui [...] si je suis impliquée dans le milieu, c'est qu'au départ il y a des gens qui m'ont fait confiance, pis qui ont cru en mes possibilités. Bien souvent, c'est les gens qui voient des possibilités, toi tu les vois pas toujours, ça fait que les gens y les voient pis vas y on va t'appuyer pis lâche pas, au départ c'est ça.⁶¹

L'équipe de base devient un lieu d'appartenance important pour des membres. [...] Moi comme personne je développe bien sûr de la connivence ou de l'amitié ou du support avec d'autres militants, d'autres permanents, parce que les mouvements d'action catholique font partie d'une table aussi, une table régionale des mouvements d'action catholique et puis à cette table-là on met en commun ce qui fait, ce qui est nos défis, ce qu'on rencontre comme défis mais ce qu'on rencontre comme réussite aussi ou avancée et c'est stimulant à ce moment-là tu établis des liens avec des plus jeunes ou encore avec des plus vieux, avec le MTC ou encore la JEC, la JOC même si c'est des plus jeunes, alors c'est de sentir qu'on fait partie d'une famille plus large que notre mouvement, c'est la famille des mouvements d'action catholique et dans cette famille-là, bien, on est rattachés à l'Église régionale.⁶²

Ces extraits montrent que le lien social se compose de plusieurs éléments. Il y a les convictions qui mènent à l'action et l'action qui cimente le lien social. Ces convictions et ce lien social alimenté par l'action semblent devenir tellement forts que les militants n'hésitent pas à parler de « parenté par en dedans ». Un autre informateur dira aussi à ce sujet « Ah ! c'est dans le sang, c'est dans le sang »⁶³ en parlant de la famille de l'action catholique. Par la suite, nous pouvons observer que le lien social devient aussi le ressort de l'action parce qu'il motive l'action. Il y a donc un mouvement de va-et-vient entre le lien social et l'action qui s'alimentent mutuellement. Dans les groupes d'action catholique, il y a aussi l'appartenance à la famille des groupes d'action catholique et à l'Église diocésaine. Ici, l'appartenance religieuse peut être perçue dans l'ordre des convictions religieuses, bien sûr, mais aussi des convictions sociales car, dans ces groupes, il semble y avoir une transpo-

⁶¹ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de l'action catholique, entrevue n° 5, avril 2000

⁶² Propos tirés d'une entrevue avec une militante de l'action catholique, entrevue n° 3, avril 2000.

⁶³ Propos tirés d'une entrevue avec un militant de l'action catholique, entrevue n° 1, février 2001.

sition des convictions religieuses dans le projet social et réciproquement. En effet, dans la recherche « du Royaume », il y a l'idée de projet social qui se bâtit et s'incarne ici et maintenant avec les militants et les personnes impliquées dans le projet social.

Ce qu'il semble important de remarquer, c'est la longue durée de l'engagement des militants. On parle ici d'engagement de plus de vingt ans, l'engagement d'une vie pour plusieurs des militants que nous avons rencontrés. Il semble donc y avoir une imbrication de la vie privée et de la vie de militant. La militance fait partie de la vie et la vie personnelle fait aussi partie de la militance. Souvent, ces militants travaillent pour ces organisations; il y a donc un lien encore plus grand entre la militance et les autres sphères de la vie, qu'elle soit privée ou publique, de travail et d'amitié.

Quant aux manifestations concrètes d'entraide que peut amener l'appartenance aux groupes d'action catholique, bien que la notion d'usager ne fasse pas partie du type d'organisation des groupes catholiques puisque c'est plutôt l'action entre pairs qui est développée dans ces mouvements, il n'est reste pas moins que ces groupes peuvent jouer un rôle important pour la recomposition du lien social pour les personnes, notamment pour contrer l'isolement social, assurer les besoins primaires avec les cuisines collectives et développer l'emploi, comme nous l'avons vu. Cela semble particulièrement vrai dans la JOC où les jeunes travailleurs qui participent à ce groupe semblent vivre la précarité et l'isolement, comme le montrent les propos qui suivent d'un militant avec qui nous avons eu un entretien :

Il y a des chômeurs, des assistés sociaux, des travailleurs, des travailleurs de toutes sortes de domaines, la plupart précaires par exemple; il y a aussi ceux qui vivent des réalités, études et travail en même temps pis quelques étudiants. [...] Ils viennent pour entre autres briser une solitude aussi beaucoup, pour moi, ça répond vraiment à un besoin des jeunes de connaître d'autres mondes qui partagent les mêmes affinités pis de briser l'isolement. [...] Pis pour moi, c'est une motivation pour continuer à vivre, de dire oui il y a des trucs qui marchent pas pis qu'on accepte pas mais le fait de faire quelque chose, bien ça fait, ça rend la vie plus belle un peu.⁶⁴

⁶⁴ Propos tirés d'une entrevue avec un militant de l'action catholique, entrevue n° 4, mars 2000.

L'appartenance à l'action catholique semble aussi amener l'idée de communauté de destin mentionnée par un militant. Autrement dit, le destin des personnes, des militants de l'action catholique serait lié à ce lien social, à cette appartenance aux mouvements d'action catholique qui s'inscrit non plus comme simple identification sociale, mais comme appartenance à une communauté : une communauté de pensée, de conviction, d'action et qui s'inscrit dans une perspective de longue durée. À cet égard, le lien social dans les groupes d'action catholique apparaît vraiment comme l'expression d'une communauté au sens où plusieurs auteurs l'ont définie (Dionne, 1998; White, 1994; Maffessoli, 1993), c'est-à-dire comme le fait d'être ensemble et de partager des liens de solidarité et d'entraide. Autrement dit, «une nouvelle socialité reliant l'individuel et le collectif»⁶⁵. Bien sûr ici, la communauté, c'est aussi l'appartenance à la communauté religieuse, mais les groupes d'action catholique se définissent souvent comme une communauté dans la grande communauté religieuse puisque leur distinction est d'incarner leur recherche spirituelle dans des préoccupations temporelles et sociales.

À la suite des propos de nos informateurs, il apparaît que les membres des groupes d'action catholique tissent des liens sociaux et de sociabilité porteurs d'actions. Ces liens sociaux, dans le cas des membres des groupes d'action catholique, sont portés par des convictions à la fois religieuses et sociales. Ces liens sociaux, comme nous l'avons vu, deviennent aussi souvent des conditions de l'action et le ressort de l'action. Dans cette description, la sociabilité est porteuse d'une action de transformation sociale, et c'est ce que nous allons examiner dans les pages suivantes.

⁶⁵ Dionne, H. et Mukakumba, E., 1998, «Territoire de communauté et développement enraciné», in Tremblay, P.A, (sous la direction de), *Des communautés... au communautaire*, Chicoutimi, GRIR/UQAC, p. 27.

Le travail pour la transformation sociale

Dans notre chapitre théorique, nous avons postulé qu'au cœur de la recherche pour un autre développement, il y avait la notion de transformation sociale et de changement social. Nous avons donc cherché à comprendre comment les militants de l'action catholique percevaient les actions qu'ils posaient en termes de transformation sociale et de changement social. La notion de changement social ou de transformation sociale utilisée ici fait référence aux changements qui peuvent survenir dans la communauté et la société suite à l'action des groupes sociaux et des mouvements sociaux. Le concept de changement social utilisé ici est issu de la théorie des mouvements sociaux tel que décrit au chapitre 1 (Touraine, 1993; Offe, 1997; Neveu, 1996; Tremblay, 1993). Ce changement social s'inscrit généralement dans une perspective plus globale qui dépasse le cadre de l'action locale. Cependant, il faut se rappeler que nous étudions des groupes communautaires à l'échelle locale et que le changement social, selon notre angle d'analyse, peut s'opérer également à une micro-échelle.

Nous avons pu constater, au début de ce chapitre, que le travail des groupes d'action catholique s'appuyait d'abord sur la réalité sociale des personnes quant à leurs conditions de vie économique et sociale. La pauvreté et l'isolement social sont des phénomènes qui reviennent constamment dans la description de ces conditions sociales. Ainsi, le travail des groupes d'action catholique s'inscrit, selon les militants interviewés, dans un objectif de transformation sociale. Nous verrons que la transformation sociale dont ils parlent s'incarne autant au plan individuel que collectif.

L'option pour les pauvres et les personnes démunies qui s'est développée au cours des années 1970 et 1980 va se poursuivre tout au long des trois décennies dans les groupes d'action catholique. Dans les années 1990, la pauvreté et l'appauvrissement sont encore des préoccupations majeures pour les groupes d'action catholique et les problématiques de pauvreté apparaissent criantes, comme l'exprime l'extrait d'entrevue suivant qui décrit la

situation de la pauvreté dans les quartiers centraux de Chicoutimi et la difficulté des jeunes de vivre la précarité :

Ben sûr qu'il y a des problématiques d'appauvrissement ici, c'est beaucoup des quartiers qui sont laissés à eux autres mêmes, qui n'ont pas été développés, qui n'ont pas eu d'infrastructure sociale. La violence, au niveau du décrochage du scolaire ou de la délinquance ou pré-delinquance, c'est beaucoup bon le manque de travail valorisant, alors par le fait même, toute la confiance en soi pis avec les autres. [...] Toute le côté ben sûr nous autre on dit les loyers, qui paraissent très bien à l'extérieur mais ils sont délabrés à l'intérieur.⁶⁶

Le travail de transformation sociale s'est effectué et s'effectue encore dans le sens de vouloir changer la réalité de la pauvreté et travailler avec les personnes les plus démunies du milieu où sont impliqués les groupes d'action catholique. Cependant, si, au début des années 1980, la transformation sociale semblait davantage liée à un projet social plus global axé sur la redistribution de la richesse à l'échelle de la société dans son ensemble, comme nous l'affirmait un militant précédemment, les actions de transformation sociale et les répercussions sociales qui en découlent dans les années 1990 et 2000 semblent davantage liées à l'aide aux personnes appauvries et à l'accès à la citoyenneté. Ainsi, lorsqu'on interroge les militants sur les répercussions sociales ou le changement social qui découle de leurs actions, leurs réponses sont diversifiées, comme le relatent les extraits d'entrevues suivants :

Quand une personne a 500 dollars avec un logement de 350 piastres chauffé éclairé mais il ne reste plus grand chose pis à la fin du mois, bien t'as pus d'argent là; les cuisines collectives, on cotise toutes 15 piastres pis ça fait de la bouffe pour deux semaines, un repas par jour pour deux semaines, ça fait vraiment la différence dans le frigidaire dans l'estomac pis entre autres, pis c'est une manière aussi... c'est pas une charité que les gens reçoivent là, c'est plus une prise en charge, c'est plus une action collective, ça respecte aussi la dignité des personnes, ça leur appartient c'est pas une charité, l'épicerie on la fait ensemble, la nourriture on la fait ensemble, tout le

⁶⁶ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de l'action catholique, entrevue n° 3, avril 2000.

monde met les mains à la pâte, ça respecte aussi la dignité des gens davantage.⁶⁷

Si je regarde notre action auprès des jeunes, je pense que sans vantardise dans le secteur de Chicoutimi, je regarde par exemple le Café Jeunesse, les travailleurs de rues, la table de concertation jeunesse, on a été pas mal les promoteurs dans le milieu [...] entre autres quand on a un projet, quelle attention on fait aux plus petits, aux plus démunis, aux économiquement faibles dans notre collectivité [...] on a permis à des gens peut-être de reprendre un peu leur citoyenneté qui était un petit plus soit en veilleuse ou un peu perdue parce que quand on a des besoins de substances de base, on n'a pas le temps pour le politique ou le social et l'économique, on a uniquement à s'occuper de notre survie; la fin de mois devient un projet tellement vidant, tellement prenant que quand on a fait, on n'a plus d'énergie, on n'a plus le goût non plus de s'impliquer; alors je pense qu'en se donnant des services collectifs, ç'a permis de renouveler pour certains personnes à mon avis leur citoyenneté mais le mieux, donner un certain mieux-être, je dis un certain parce que ça reste très fragile, même les petits projets qu'on a mis dans le milieu qui peuvent être déboulés demain matin par de la recherche de financement.⁶⁸

Ça demande beaucoup d'efforts, [...] c'est sûr que ça va améliorer les conditions de vie, mais si les gens s'attendent à ce que ça change du jour au lendemain, oublie ça. Tu sais, ça va prendre comme partout, ça prend le temps, ça prend du temps, mais je pense que les gens qui y croient vraiment là, tu sais, on peut améliorer ses conditions de vie au niveau monétaire, mais on peut améliorer la qualité de vie en donnant la chance à quelqu'un de faire quelque chose qu'il aime et puis qu'il ait au niveau de l'estime de soi, au niveau de tu sais il y a des choses aussi comme qui fait que t'améliore ta... ce que tu es, je pense que c'est bien important aussi.⁶⁹

Ce qui ressort à la lecture de ces propos, c'est que le travail pour le changement social ou la transformation sociale dans les groupes d'action catholique se fait à petits pas et qu'il s'incarne dans la vie des personnes qui vivent la pauvreté et la précarité. Ainsi, les actions pour subvenir aux besoins de base des personnes sont des actions collectives qui permettent la prise en charge des personnes. De plus, répondre aux besoins de base des personnes leur

⁶⁷ Propos tirés d'une entrevue avec un militant de l'action catholique, entrevue n° 4, avril 2000.

⁶⁸ Propos tirés d'une entrevue avec un militant de l'action catholique, entrevue n° 2, mars-avril 2000.

⁶⁹ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de l'action catholique, entrevue n° 5, avril 2000.

permet d'accéder de nouveau à la citoyenneté. Les changements ne semblent pas survenir uniquement dans les conditions économiques ou matérielles, mais aussi dans l'accès à une meilleure qualité de vie, notamment par un travail plus valorisant qui favorise davantage l'estime de soi et la revalorisation des personnes. De plus, dans le milieu communautaire, le changement social passe aussi par l'apprentissage de la démocratie participative et la responsabilisation des personnes, des groupes et des communautés.

Ce qui se dégage aussi, c'est la fragilité des ressources mises en place pour aider les personnes appauvries. Le changement social semble donc exister, mais il se fait à petite échelle et il passe par les personnes pour assurer les besoins de base, favoriser la prise en main, travailler à la valorisation des personnes, rendre accessible la citoyenneté et la prise en charge des personnes, des groupes et des communautés. Le changement social induit par les groupes d'action catholique semble donc davantage passer par les personnes et avoir des objectifs qui peuvent sembler limités. Le changement social dont il est question est celui de la lutte à la pauvreté et cela implique un travail énorme si l'on considère le fléau que représente la pauvreté tant à l'échelle globale qu'à l'échelle locale. Ainsi, la lutte à la pauvreté qui s'effectue dans une perspective de transformation sociale à l'échelle locale peut être interprétée comme participant à un mouvement beaucoup plus large à l'échelle globale. Dans cette optique, la lutte contre la pauvreté est la lutte pour la redistribution des richesses dans un esprit de justice sociale. Il s'agit alors d'un objectif global de changement social. Cependant, il faut noter qu'à compter du milieu des années 1980, le changement social induit par les groupes d'action catholique ne semble plus s'articuler aussi clairement à un projet global de changement social passant notamment par la représentation politique, comme c'était le cas dans les années 1970 et au début des années 1980. Le changement social semble davantage s'incarner dans des actions concrètes pour, avec et par les personnes touchées par la précarité.

Revenons à notre question de départ sur les perspectives de transformation sociale et de changement social dans le travail des groupes d'action catholique. Nous avons pu constater

que, dans les dernières années, ce travail s'inscrivait dans une perspective de changement social à petite échelle, en s'occupant des personnes qui vivent la précarité. Cependant, tout au cours de ce chapitre, nous avons pu constater aussi que les groupes d'action catholique ont également des préoccupations plus larges comme la mondialisation, le libre-échange, etc. Ce travail à petite échelle pour le changement social peut être appréhendé aussi sous le grand chapeau de la lutte à la pauvreté qui s'effectue tant au plan local que global.

Nous allons regarder maintenant le rapport des groupes d'action catholique au territoire du centre urbain de Chicoutimi.

Le rapport au territoire

La question du rapport au territoire nous apparaissait fondamentale dans cette recherche, notamment en raison de la problématique territoriale de pauvreté dans les quartiers centraux de Chicoutimi dont nous avons montré au chapitre précédent l'ampleur et la persistance dans le temps. Nous avons cherché à comprendre et à savoir si les groupes observés, en l'occurrence ici les groupes d'action catholique, avaient une démarche de territorialisation de leurs actions en fonction de la problématique de la pauvreté dans les quartiers centraux de Chicoutimi.

Il nous semble important ici de faire la distinction entre la perception des acteurs et la réalité objective du territoire. Il faut rappeler que les groupes observés dans cette recherche œuvrent au centre-ville de Chicoutimi depuis le début de leur existence et que leurs actions s'effectuent en totalité ou en partie à cet endroit. Ils ont donc un lien objectif et tangible avec le territoire du centre urbain de Chicoutimi. Par exemple, les groupes d'action catholique à Chicoutimi ont pour la plupart commencé leur action dans le centre Gérard-Desgagné qui est situé sur la rue Jacques-Cartier depuis 1965. Bien sûr, les groupes d'action catholique ont un rayonnement qui dépasse le centre urbain de Chicoutimi puisque

ce sont des groupes dont le territoire d'action peut s'étendre à l'ensemble de la ville où à l'ensemble du diocèse de Chicoutimi, qui couvre la région du Saguenay et une partie de celle du Lac-Saint-Jean. Cependant, nous avons pu constater que plusieurs de leurs actions touchent le centre urbain de Chicoutimi, ne serait-ce que parce que les groupes qu'ils ont mis sur pied comme le Café Jeunesse, le Service de travail de rue, le comptoir vestimentaires Les Trouvailles, le Carrefour communautaire Saint-Paul, l'épicerie La Recette, le presbytère Sacré-Cœur sont tous situés dans le centre de Chicoutimi sur le territoire que nous avons étudié. Évidemment, ces groupes ne sont pas là par hasard, car une grande partie de leurs usagers se retrouvent sur le territoire du centre urbain. Il y a donc un lien concret entre le travail des groupes d'action catholique et le territoire du centre urbain de Chicoutimi et il y a une territorialisation effective du travail des groupes d'action catholique. D'ailleurs, une étude effectuée en 1998 a déjà démontré que 58 % des groupes membres de la Corporation de développement communautaire du Roc avaient pignon sur rue au centre urbain de Chicoutimi⁷⁰.

Mais notre questionnement va plus loin que cela et nous nous sommes demandée s'il s'agissait d'une territorialisation consciente de leurs actions; en d'autres termes, ont-ils cherché à répondre à une problématique territoriale, et y a-t-il une appartenance de ces groupes au territoire du centre urbain de Chicoutimi ? C'est ce que nous avons tenté de percevoir dans les propos des acteurs que nous avons interrogés. Nous avons retenu des extraits d'entrevue qui nous semblent bien montrer l'évolution de l'appartenance au territoire pour les membres de la JOC et des autres groupes d'action catholique.

Ainsi, l'extrait d'entrevue suivant montre que, dans les années 1950 et 1960, les groupes comme la JOC ou la LOC étaient organisés par paroisse :

⁷⁰ Tremblay, P.A. et Tremblay, M., 1998, *Les contributions sociales et économiques des organismes communautaires de la corporation de développement communautaire du ROC*, Chicoutimi, GRIR-Éditeur/UQAC, p. 47.

C'était par paroisse la JOC, les filles, les garçons, pis moi j'étais à la paroisse du Sacré-Cœur, il y avait le Christ-Roi, la cathédrale. [...] J'étais présidente de la section du Sacré-Cœur, c'était par section, c'était par paroisse, c'est pour ça, ç'a bien changé.⁷¹

À cette époque, l'identification au territoire se faisait par paroisse puisqu'elles servaient en quelque sorte à découper l'espace en territoires diocésains, villages et quartiers des villes. Cependant, l'organisation des groupes d'action catholique va changer, notamment en raison du manque d'effectifs qui commencera à se faire sentir dans les années 1960. Ils n'arriveront plus à maintenir des sections dans tous les quartiers, et les équipes et sections seront plutôt organisées pour l'ensemble de la ville ou la sous-région du Haut-Saguenay. De plus, il faut se rappeler que, même structurés selon les paroisses, les groupes d'action catholique étaient aussi organisés par milieu de travail comme les jeunes ouvriers avec la JOC, les travailleurs des classes moyennes avec le RAM, etc. Il semble bien qu'à partir des années 1970, le travail des groupes d'action catholique n'était plus vraiment lié à des territoires ni au territoire paroissial, ni au territoire lié à une situation socio-économique particulière. D'ailleurs, dans cet esprit, un militant de la JOC nous indique qu'à la fin des années 1990, le travail des groupes d'action catholique n'est pas nécessairement lié à un territoire : « On n'a pas de JOC de quartier, il y a du monde de la Baie, de Jonquière de Chicoutimi, Shipshaw, c'est partout, c'est toute la région au complet, ça fait que quand on a un comité c'est pas toute du monde dans le quartier»⁷².

De plus, il semble que, pour les résidents des quartiers centraux eux-mêmes, la désaffection religieuse qui a commencé dans les années 1960 va faire en sorte que l'identification au territoire va se faire beaucoup moins par les paroisses puisque, avec la disparition de l'appartenance à la paroisse, c'est aussi l'appartenance au territoire et au quartier qui va s'amenuiser, comme nous le mentionne une militante d'un groupe d'action catholique en parlant du quartier St-Paul :

⁷¹ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de l'action catholique, entrevue n° 6, avril 2000.

⁷² Propos tirés d'une entrevue avec un militant de l'action catholique, entrevue n° 4, mars 2000.

Dès que les gens peuvent améliorer leur condition de vie ils s'en vont dans un autre quartier, donc le sens de l'appartenance est pas là, le tissu social est détérioré à ce moment là. Les anciens du quartier oui, mais ils appartiennent à la paroisse, c'est le territoire plus paroissial, mais les plus jeunes, les nouveaux non, ils ont pas développé ça, pis d'ailleurs il y a pas grand chose qui existe pour accueillir des gens nouveaux dans un quartier ou des fêtes de quartier ou des choses comme ça, c'est à développer tout ça.⁷³

Pourtant, nous avons montré dans le chapitre précédent que l'identification aux quartiers centraux a déjà été forte puisqu'au moins deux groupes du milieu ont travaillé, l'un au début des années 1970 — le Regroupement humanitaire du secteur ouest —, et l'autre au début des années 1980 — Ville en mouvement —, pour maintenir en vie les quartiers centraux, notamment le quartier du Bassin et celui du centre-ville. Mais ces luttes pour la préservation des quartiers sont mortes au cours de la décennie 1980.

Pendant cette même décennie, les groupes d'action catholique ont développé plusieurs services pour répondre aux besoins des populations appauvries sur le territoire du centre urbain, mais il ne semble pas y avoir de lien conscient entre la problématique du territoire urbain et celle des personnes qu'ils desservent. Ainsi, ce qui semble lier le travail des groupes d'action catholique et les groupes qu'ils ont fondés dans les quartiers centraux de Chicoutimi, ce n'est pas tant le territoire lui-même, mais plutôt les problématiques sociales, à savoir la pauvreté et le cortège de problèmes sociaux qui en découle. La définition du territoire apparaît d'abord sociale; en d'autres termes, c'est la dimension sociale ou le partage de caractéristiques sociales communes qui définit les frontières du territoire d'intervention des groupes à l'étude. En cela, les propos des militants des groupes d'action rejoignent la théorie d'Henri Lefebvre énoncée dans le chapitre théorique, à savoir que l'espace est une production sociale.

Toutefois, comme nous l'avons décrit précédemment, au milieu des années 1990 la préoccupation des groupes d'action catholique pour l'intervention de quartier a pris un

⁷³ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de l'action catholique, entrevue n° 3, avril 2000.

essor important et il semble bien que ce ne soit qu'à partir de ce moment qu'il y ait eu un véritable couplage entre les problématiques sociales et les territoires des quartiers centraux. D'ailleurs, dans l'extrait d'entrevue suivant, une militante parle de ce manque de vie communautaire dans les quartiers et de cette absence de culture de quartier à Chicoutimi qui va commencer, selon elle, dans les quartiers appauvris du centre urbain de Chicoutimi :

Mais on a laissé aller pis ça paraît; les gens aussi tous seuls chacun de leur bord, alors la vie collective, la vie communautaire est pas forte. [...] On n'a pas mis de ressource humaine dans les quartiers; alors toute cette approche de quartier là, on l'a pas développé; je trouve qu'on est en retard par rapport à d'autres régions comme la région de Montréal qui ont des comités de citoyens, pas rien que des comités de loisirs, des comités de citoyens et de citoyennes pis qui existe une culture de quartier depuis longtemps, nous ça commence un peu, pis ça va commencer dans les quartiers les plus appauvris.⁷⁴

Ainsi, avec l'ouverture du Carrefour communautaire Saint-Paul, dans le quartier du même nom, l'implantation de l'épicerie La Recette et la toute dernière acquisition du presbytère Sacré-Cœur par les Entreprises jeunesse du Lac Pouce, il semble bien que le territoire des quartiers centraux soit devenu une préoccupation importante pour les groupes d'action catholique. D'ailleurs, en examinant les propos d'un militant, nous voyons que c'est par une vision des problématiques sociales sur le territoire que s'est établi le travail des groupes d'action catholique dans les quartiers centraux.

C'est un peu la réflexion, l'analyse et l'interpellation dans le milieu. C'est voir, où il y a des poches de pauvreté, de déficit démocratique culturel, pis de citoyenneté dans des coins, bon juste vivre comme il faut des fois c'est survivre, t'a pas le temps de t'impliquer dans d'autres secteurs. Alors c'est l'analyse, c'est le constat qu'on a fait dans les secteurs, ça va bien aussi comme sur le vieux port on déjà fait des revendications pour permettre à des jeunes, à des itinérants qui sont un peu dans le coin. On met des problématiques en face, on essaie de trouver du monde pis prenez comme dans le coin du Sacré-Cœur, je pense qu'on est les premiers à dire : faudrait une action dans ce coin-là, dans une réflexion ça part de la relecture de nos

⁷⁴ *Idem.*

engagements, [...] de voir comment on pourrait s'impliquer là-dedans et pas rien que notre mouvement un peu comme des sourciers, faudrait que les gens de notre gang bougent de ce côté-là.⁷⁵

Le rapport au territoire semble avoir évolué pour les groupes d'action catholique dans la période que nous avons étudiée. À travers leurs luttes liées aux problématiques socio-économiques qui se trouvent dans les quartiers centraux de Chicoutimi, il apparaît que la notion de problématique socio-économique liée au territoire soit devenue de plus en plus importante dans le travail des groupes d'action catholique. Mais cette vision intégrative du territoire physique et du territoire social ne semble qu'à ses débuts puisque c'est vraiment au milieu des années 1990 que les groupes d'action catholique ont développé des interventions de quartier. De plus, il semble bien que l'inondation de 1996 ne soit pas étrangère à cette prise de conscience. Car avec cette catastrophe naturelle, c'est tout le territoire du quartier du Bassin qui a été ravagé avec les maisons démolies et la population du quartier qui a dû fuir. Pourtant, nous l'avons vu auparavant, la catastrophe avait commencé bien avant le déluge dans le quartier du Bassin et dans les autres quartiers centraux de Chicoutimi.

Nous allons regarder maintenant la vision du développement pour les militants des groupes d'action catholique.

La vision du développement

La vision du développement est au cœur de cette recherche puisque nous voulons savoir si les groupes communautaires, à travers leurs multiples actions, sont à la recherche d'un autre développement. Pour tenter de répondre à cela, nous avons regardé comment ils interprètent leurs actions en termes de développement et comment, à travers leurs discours,

⁷⁵ Propos tirés d'une entrevue avec un militant de l'action catholique, entrevue n° 2, mars-avril 2000.

ils définissent la notion de développement. Pour les groupes d'action catholique, l'interprétation et le discours sur leurs actions apparaissent liés à la notion de développement. En effet, si nos informateurs sont apparus prudents sur le changement social et sur les répercussions sociales qu'ils induisent dans leur milieu, ils ont été beaucoup plus affirmatifs sur la notion de développement.

Les membres des groupes d'action catholique avec qui nous avons eu des entretiens semblent avoir deux formes de représentation du développement. La première est celle qui touche les personnes et le développement des personnes, et la deuxième est relative à la vie communautaire, comme le démontre l'extrait d'entrevue suivant :

Moi je pense que ça commence d'abord par les personnes, aider les personnes à se tenir debout, pis à croire qu'elles sont valables et capables et leur faire vivre des expériences de réussite à plusieurs, si on réussit, [...] on est dans la bonne ligne de développement. Il me semble que c'est d'abord ça pis quand on parle du développement social, on commence d'abord par les personnes, mais les personnes ensemble dans un territoire donné qui essaient de se concerter pour améliorer leur vie ensemble, leur vie collective.⁷⁶

Un autre militant affirme lui aussi que le développement passe par les personnes :

Ce sont des personnes qui, on espère, vont continuer à être actifs au niveau des milieux communautaires, qui vont avoir développé le goût de la militance ou dans le bénévolat, qui vont continuer à se préoccuper de la situation générale pis qui vont continuer à chercher des moyens pour améliorer ces situations-là; ça fait que, quand on a des gens, qui sont préoccupés à améliorer des situations, bien c'est une forme de développement.⁷⁷

Une militante mentionne, en parlant des projets de coopératives d'habitation à la fin des années 1950 et de comptoirs vestimentaires dans lesquels elle était impliquée avec le MTC, que le développement, c'est répondre à un besoin :

⁷⁶ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de l'action catholique, entrevue n° 3, avril 2000.

⁷⁷ Propos tirés d'une entrevue avec un militant de l'action catholique, entrevue n° 2, mars-avril 2000.

C'était du développement, c'était du développement dans le sens que quand tu réponds à un besoin, le développement, au fond, c'est ça. C'est peut-être pas le développement comme aujourd'hui mais, quand t'as parti la coopérative, c'était tout un développement.⁷⁸

Cette approche de développement qui est axée sur les personnes est fondamentale dans toutes les actions mises en œuvre par les groupes d'action catholique, car elle sert de trame de fond à l'ensemble de leurs actions. Dans cette vision, le développement, c'est d'abord le développement des personnes, c'est de répondre à leurs besoins fondamentaux de survie, mais aussi de valorisation et d'estime de soi. Puis il y a par la suite un élargissement vers la communauté, la vie collective, car dans la vision des groupes d'action catholique, la communauté et le milieu sont aussi des éléments fondamentaux. La personne doit en effet être en interaction avec son milieu et sa communauté pour susciter une prise en charge, une amélioration de ses conditions de vie et de celles de sa communauté ou de son milieu de vie. Il y a ici un lien étroit entre l'individu et la vie collective. Nous croyons que cette représentation du développement est en quelque sorte la vision fondatrice du développement qui les a amenés à mettre en œuvre leurs actions et à inscrire ces actions et ces pratiques dans d'autres courants de développement, comme celui du développement solidaire.

En effet, les militants que nous avons rencontrés inscrivent leurs actions dans le courant du développement solidaire et de l'économie solidaire. À cet égard, leurs propos sont très explicites, bien qu'ils soient conscients que leurs actions de créations de micro-entreprises constituaient du développement solidaire avant la lettre et que la pratique du développement solidaire a précédé l'utilisation du concept de développement solidaire ou de l'économie solidaire (voir à ce sujet la citation n° 52). Dans cet esprit, l'utilisation du concept de développement solidaire apparaît davantage comme une formalisation des pratiques qu'ils avaient déjà mises en œuvre bien avant la remise à jour du concept d'économie sociale ou d'économie solidaire lors de la grande marche des femmes en 1995.

⁷⁸ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de l'action catholique, entrevue n° 6, avril 2000.

Malgré cela, la définition que les militants des groupes d'action catholique donnent du développement solidaire se rapproche davantage de la première représentation du développement axé sur les personnes, comme l'exprime l'extrait d'entrevue qui suit :

Depuis quelques années, nous autres, les mouvements d'action catholique, on est allé beaucoup plus vers le développement de l'emploi, l'économie sociale et solidaire, on parle de développement solidaire; il y a des mouvements dont c'est leurs thèmes, c'est comment on arrive chez nous le développement solidaire, parce que le travail c'est un outil de développement. [...] On essaie de prôner ce qu'on appelle le développement solidaire; c'est un nouveau concept par rapport à l'économie de marché qu'il faut absolument instaurer. Les gens l'ont appelé économie sociale et solidaire; là on est rendu avec le développement solidaire qui veut que le milieu, le local prenne en main une économie, nous donne une façon de vivre, permet à des personnes des choix même dans leur propre vie, qui fait que le développement solidaire sera la concertation d'acteurs locaux de tous niveaux pour permettre à chaque citoyen, chaque citoyenne de trouver un travail décent, digne qui invite à un certain progrès social.⁷⁹

En effet, nous retrouvons les éléments de cette représentation ou définition du développement axé sur les personnes : le travail est considéré comme un outil pour créer le développement. Il semble y avoir un lien circulaire entre l'action de créer l'emploi qui constitue en elle-même une forme de développement, alors que le travail est considéré aussi comme un outil pour susciter le développement des personnes et des communautés. Autrement dit, pour les groupes d'action catholique, le développement est d'abord la prise en charge des personnes et des communautés, notamment par la création d'emplois, qui devient dans cette optique un des outils pour mettre en œuvre ce développement des personnes et des communautés. Cela s'effectue notamment par la prise en charge, la valorisation, l'amélioration des conditions de vie des personnes, d'où l'idée de progrès social. Une notion très importante dans cette vision du développement. Nous retrouvons aussi dans cette définition la concertation des acteurs au plan local pour la mise en œuvre du développement solidaire. Cette mise en commun du travail des différents acteurs peut être perçue comme la mise en

⁷⁹ Propos tirés d'une entrevue avec un militant de l'action catholique, entrevue n° 2, mars-avril 2000.

œuvre du lien social pour la création du développement solidaire. Malgré cette représentation idéale du développement, les représentants des groupes d'action catholique semblent prudents et lucides sur la portée et les limites du développement solidaire lorsqu'un des militants interviewés affirme qu'il ne faut pas...

[...] créer un développement solidaire ou une économie sociale solidaire qui amène la pauvreté ou qui continue la pauvreté et c'est un danger avec ce qu'on est en train de mettre sur pied; il y a un danger que ça reste des petits boulot sous-payés à la limite quasiment temporaire à séquence aussi quasiment saisonnier pour certains, alors on essaie de se procurer un emploi ou un salaire par de l'économie; on espère qu'elle est pas parallèle à l'économie de marché mais en offrant des services, on essaie de développer alors c'est pour ça qu'il faut un autre type de développement, un développement autrement. Moi je pense que le micro-collectif, le micro-local va devenir un enjeu.⁸⁰

Ces propos nous permettent d'affirmer que les groupes d'action catholique interprètent et inscrivent leurs actions dans une perspective de développement. En effet, non seulement inscrivent-ils leur travail et leurs actions dans la perspective du développement solidaire, mais en plus ils définissent et représentent cette perspective de développement selon les pratiques et les actions qu'ils ont mises en œuvre depuis les années 1980. Leur vision du développement est imprégnée de leurs préoccupations pour les personnes et pour les communautés. De plus, ils demeurent vigilants sur les effets du développement solidaire qui doit, selon eux, amener un progrès social réel et non uniquement créer une économie parallèle.

Au terme de cette partie sur la vision du développement, nous avons terminé l'analyse du travail des groupes d'action catholique et nous allons faire une dernière rétrospective de ce travail en l'inscrivant à la fois dans le contexte local et global.

⁸⁰ *Idem.*

SYNTHÈSE DU TRAVAIL DES GROUPES D'ACTION CATHOLIQUE AU CENTRE URBAIN DE CHICOUTIMI : ENTRE LE LOCAL ET LE GLOBAL

Ce chapitre nous a permis de décrire le travail des groupes d'action catholique sur le territoire du centre urbain de Chicoutimi. Nous avons pu constater que le travail des groupes d'action catholique a traversé plusieurs phases des années 1960 à aujourd'hui. Il nous semble important de noter qu'à travers la description de ces phases d'activités au plan local, nous voyons se profiler les grandes tendances qui se sont déroulées en même temps à l'échelle de l'ensemble de la société québécoise. Autrement dit, l'action locale que nous avons voulu décrire semble toujours s'inscrire dans le contexte global. Ainsi, nous avons vu qu'en 1960 les groupes d'action catholique avaient des préoccupations en rapport avec les thèmes dictés par les organismes nationaux d'action catholique, lesquels thèmes étaient davantage liés aux préoccupations sociales et religieuses de l'Église. Cependant, en même temps que l'influence de l'Église diminue dans la société québécoise, les mouvements d'action catholique prendront plus d'autonomie par rapport à l'Église, et cela les conduira à une rupture lors de la crise de l'action catholique à la fin des années 1960.

Dans les années 1970, les mouvements d'action catholique agiront davantage comme des mouvements de pression plutôt que simplement comme des mouvements d'éducation, comme ils l'avaient été auparavant. Dans ce sens, les actions qui ont été initiées à Chicoutimi dans les années 1970, notamment la grande marche de l'emploi et les revendications pour l'emploi et les chômeurs par les mouvements d'action catholique, s'inscrivaient tout à fait dans ce vaste mouvement de revendication qui était en effervescence dans la société québécoise pendant la décennie 1970. Après cette période d'ébullition sociale, c'est le repli des années 1980 et le démantèlement de l'État-providence. Encore une fois, les groupes d'action catholique vont suivre les tendances sociales et ainsi créer plusieurs ressources au plan local pour répondre aux besoins des personnes touchées par le désengagement de l'État. Enfin, dans les années 1990 et 2000, ce sont les notions de développement local, d'économie sociale et solidaire et d'intervention dans les quartiers qui

vont s'imposer comme les nouvelles façons de restructurer le social. Les groupes d'action catholique ont été une fois de plus à l'avant-garde puisque dès le milieu des années 1980, ils ont commencé à faire du développement solidaire, et plus récemment ils ont commencé à faire de l'intervention dans les quartiers centraux de Chicoutimi. Dans ce sens, si le travail des groupes d'action catholique est devenu de plus en plus important au niveau local, il s'est toujours inséré dans le contexte global de la société québécoise où les mouvements sociaux ont joué et jouent un rôle de catalyseur dans la structuration du social.

Par ailleurs, concernant les concepts que nous avons spécifiquement analysés en lien avec notre objet de recherche, à savoir la place occupée dans l'espace non institutionnel, le lien social, le travail pour la transformation sociale et le changement social, le rapport au territoire et la vision du développement, il est apparu que les mouvements d'action catholique définissaient leur action comme une action de transformation sociale en lien avec les personnes appauvries de la société. Il est manifeste que leurs actions s'effectuent dans cette perspective. Cependant, la nature du changement social appréhendé semble avoir évolué au fil du temps et des conjonctures socio-économiques. Dans les années 1970, ce changement social s'inspirait davantage d'un projet global de transformation sociale; dans les années 1980 et 1990, le changement social s'articulera davantage en termes de mise en place de ressources pour les personnes appauvries, de valorisation des personnes humaines et de développement à l'échelle locale.

En ce qui concerne les liens avec l'espace non institutionnel, nous avons pu voir que les groupes d'action catholique pouvaient être assimilés à l'institution qu'est l'Église catholique. Cependant, nous avons vu aussi qu'ils occupaient une place marginale dans cette institution et que leur ancrage était vraiment celui des mouvements communautaires dans l'espace non institutionnel. D'ailleurs, cet espace non institutionnel leur sert de relais pour la mise en œuvre de leur action et ce, par la création d'organismes œuvrant dans l'espace non institutionnel.

Au sujet de la notion de lien social, nous avons pu constater qu'elle est très importante dans les groupes d'action catholique, qu'elle est souvent à la fois le moteur et le ressort de l'action et que l'action est aussi à la base du lien social.

Pour ce qui est du rapport au territoire, il est apparu que le rayonnement d'action de ces groupes dépassait largement le territoire du centre urbain de Chicoutimi, et que ce territoire n'était pas nécessairement lié au travail des groupes d'action catholique. D'une manière effective, toutefois, nous avons vu qu'une grande partie des actions qu'ils ont mises en œuvre au niveau local, notamment au plan de la lutte à la pauvreté, se sont déroulées sur le territoire du centre urbain, et les organismes qu'ils ont créés travaillent principalement sur ce territoire. C'est davantage la dimension sociale qui a semblé définir le territoire pour les groupes d'action catholique et les groupes qu'ils ont créés. L'intervention de quartier et la prise de conscience du lien entre le territoire urbain et la pauvreté sont apparues très récemment. Dans cette optique, nous pouvons supposer que le travail des groupes d'action catholique dans le domaine de l'intervention de quartier n'en est qu'à ses débuts.

Enfin, au plan de la notion de développement, il est ressorti que les groupes d'action catholique à Chicoutimi interprètent d'une façon non équivoque leurs actions en termes de développement solidaire. De plus, le contenu qu'ils donnent à la notion de développement solidaire est directement en lien avec leurs pratiques. Des pratiques axées vers la personne humaine, avec notamment la prise en charge et la valorisation des personnes, en lien également avec la communauté et dans une perspective de progrès social.

En définitive, le travail des groupes catholiques sur le territoire du centre urbain de Chicoutimi apparaît majeur et incontournable dans l'histoire de l'action communautaire à Chicoutimi. Nous avons pu constater que les groupes d'action catholique travaillent dans une optique de transformation sociale intimement liée aux groupes communautaires pour les personnes appauvries du territoire du centre urbain. Leurs actions, qui se sont cumulées au fil des années, apparaissent des plus importantes pour la revitalisation sociale de ces

quartiers. En effet bien, que leur présence soit discrète, comme ils l'affirment, leur action est tangible sur le territoire du centre urbain puisqu'ils ont permis de voir apparaître dans le paysage du centre-ville un comptoir vestimentaire, une cuisine collective, un service de travailleurs de rue, un Café Jeunesse, une épicerie populaire, un carrefour communautaire de quartier, un collectif de micro-entreprises et la rénovation du presbytère du Bassin. Autant de traces concrètes de leur présence et de leur travail pour un autre développement, soit le développement solidaire.

Nous allons maintenant regarder le travail d'un autre groupe au centre urbain de Chicoutimi, celui du Comité de l'Environnement de Chicoutimi.

CHAPITRE 5

LE CAS DU COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT DE CHICOUTIMI

Chapitre 5

Le cas du Comité de l'Environnement de Chicoutimi

INTRODUCTION

Le deuxième cas que nous avons étudié est celui du Comité de l'Environnement de Chicoutimi. Reconstituer l'ensemble des actions du Comité de l'Environnement de Chicoutimi est apparu une tâche d'une grande ampleur impossible à réaliser dans ce seul chapitre. En effet, l'action du Comité de l'Environnement de Chicoutimi est très diversifiée, bien que toujours en lien direct avec la sauvegarde et la protection de l'environnement. Nous avons pu constater, dans un rapport publié par le CEC en 1984¹, qu'après seulement six ans d'existence, l'action du CEC s'étendait de la promotion du transport en commun et des espaces verts à l'éducation à l'environnement, au sommet sur l'économie et le développement régional, au désarmement mondial, à la pollution industrielle et à de nombreux autres dossiers. Pour les fins de cette thèse, nous allons restreindre l'étude des actions du CEC à celles qui concernent principalement le territoire du centre urbain de Chicoutimi.

Dans la première partie du chapitre, nous allons regarder la dynamique communautaire de la décennie 1970 à Chicoutimi et le contexte d'émergence des groupes environnementaux au Québec dans lequel est apparu le CEC. Nous présenterons par la suite la philosophie

¹ Chicoutimi. Archives du CEC. Comité de l'Environnement de Chicoutimi, 1984, *Le Comité d'environnement de Chicoutimi : expériences pratiques*, Direction générale de l'éducation des adultes, Ministère de l'Éducation du Québec, 36 p.

d'action et les objectifs qui ont animé le CEC depuis sa fondation. Nous poursuivrons en décrivant les principales préoccupations et actions du CEC de 1978 à 1995, soit les actions se rapportant à la revitalisation du centre-ville de Chicoutimi et au réaménagement de la zone portuaire de Chicoutimi, ainsi que celles touchant la promotion des espaces verts et les modes de vie plus écologiques. Nous examinerons ensuite les changements dans les orientations et les actions survenues au CEC dans le milieu des années 1990 et nous regarderons enfin le projet de maison écologique dans le quartier du Bassin. La deuxième partie du chapitre sera consacrée à l'analyse du sens et de la portée des actions du CEC.

LA DYNAMIQUE DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE DANS LES ANNÉES 1970 À CHICOUTIMI

Nous avons vu dans le chapitre précédent que les groupes d'action catholique constituaient les principaux groupes communautaires dans les années 1960 à Chicoutimi. Pendant la décennie 1970, cette situation changera peu à peu et plusieurs groupes naîtront pendant cette période. Au plan québécois, le mouvement communautaire, qui était déjà en expansion dans les grands centres que sont Montréal et Québec, prendra de l'ampleur dans les régions périphériques du Québec comme le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, le Saguenay—Lac-Saint-Jean et l'Abitibi. Selon Juan-Luis Klein et Christiane Gagnon, « ce qui contribuera à augmenter l'influence des groupes urbains dans le développement local, c'est sans doute la constitution de regroupements populaires »². Le premier de ces regroupements fut celui de la Conférence régionale des mouvements populaires (CRMP) formée à Rouyn-Noranda dès 1973³. Dans le Bas-Saint-Laurent, le Regroupement des organismes communautaires et culturels de Rimouski (ROCCR) fut fondé en 1978⁴. Il

² Klein, Juan-Luis et Gagnon, Christiane, 1989, *Le social apprivoisé. Le mouvement associatif, L'État et le développement local*, Hull, Éd. Asticou, p. 61.

³ Boudreault, Richard, 1985, *Les groupes sociaux face au repli du capital en région-ressources, le cas de Rouyn-Noranda dans le Nord-ouest du Québec*, Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, mémoire de maîtrise, 198 p.

⁴ Dupuis, Jean-Pierre, 1985, *Le ROCC de Rimouski. La recherche de nouvelles solidarités*, Québec, IQRC, p. 39.

s'agissait d'un regroupement d'organismes communautaires et culturels déjà existants. Un autre regroupement semblable naîtra à Alma au Lac-Saint-Jean en 1980 : le Regroupement des organismes communautaires et culturels d'Alma (ROCCA). La plupart des groupes membres du ROCCA existaient depuis le tournant des années 1970⁵. Tout cela sans oublier les groupes populaires et communautaires qui avaient pris leur envol à Sherbrooke (Deslauriers, 1985), Hull (Poirier, 1986) et dans les Bois-Francs (Ninacs, 1991) dans les années 1970.

À Chicoutimi, cependant, le mouvement communautaire ne semblait pas aussi dynamique dans la décennie 1970 que dans certaines autres villes comme Alma, Rimouski ou Rouyn. Le tableau 21 sur la fondation des groupes communautaires et présenté au chapitre précédent montre que seulement quelques groupes sont nés dans les années 1970 à Chicoutimi, notamment, le Centre d'action bénévole de Chicoutimi, le Centre féminin du Saguenay, l'Association des locataires de Chicoutimi, l'Inter-association des personnes handicapées et le Comité de l'Environnement de Chicoutimi qui fut fondé en 1978. En fait, la décennie 1970, à Chicoutimi, a surtout été marquée par la lutte du Regroupement humanitaire du quartier ouest contre la démolition des maisons dans le quartier du Bassin. Cette lutte dura, comme nous l'avons déjà mentionné, de 1976 à 1980 environ. On peut penser que cette lutte pour la préservation du territoire urbain a été le précurseur des autres luttes revendicatives qui prendront naissance à la fin des années 1970 avec l'avènement du Comité de l'Environnement de Chicoutimi, mais aussi avec la fondation du groupe Ville en mouvement, du Regroupement des assistés sociaux et du Comité de chômeurs et chômeuses du Saguenay au début des années 1980. Quant aux groupes d'action catholique, ils étaient bien sûr présents sur le territoire chicoutimien, mais il faut se rappeler que les années 1970 furent celles où les mouvements d'action catholique étaient en pleine restructuration suite à la crise de l'action catholique.

⁵ Klein, J.L. et Gagnon C., *op. cit.*, p. 96.

C'est donc dans un contexte marqué par une effervescence des groupes populaires et communautaires à l'échelle des régions du Québec et dans les villes voisines d'Alma et de Jonquière et par une lutte de quartier à Chicoutimi qu'est né le Comité de l'Environnement de Chicoutimi à la fin de la décennie 1970. Avant de regarder spécifiquement la fondation du Comité de l'Environnement de Chicoutimi et de ses objectifs, il nous semble important de dire un mot sur le contexte d'émergence du CEC à Chicoutimi.

LE CONTEXTE D'ÉMERGENCE DU COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT DE CHICOUTIMI

En effet, pour bien comprendre la naissance d'un groupe environnemental comme le CEC à Chicoutimi, il nous paraît indispensable de regarder l'émergence des groupes environnementaux au Québec.

Le mouvement écologiste au Québec est né au début des années 1970 dans la foulée de ce qu'il est convenu d'appeler « les nouveaux mouvements sociaux » (Touraine, Offe, Melucci). Ces mouvements ont pris naissance en Europe et aux États-Unis à la fin des années 1960, avec notamment le mouvement étudiant en France, le mouvement des femmes et le mouvement écologiste qui ont émergé comme des lignes de force de ces nouveaux mouvements sociaux. Au Québec, le mouvement écologiste a pris son envol dès le début des années 1970 avec la création des premiers groupes écologistes et environnementalistes. Le mouvement écologiste s'est développé très vite et une multitude de groupes liés à la protection de l'environnement et de tendances diverses⁶ sont apparus dans le paysage québécois. Pour illustrer la montée fulgurante du mouvement écologiste au Québec, il semble qu'il existait 640 groupes environnementaux en territoire québécois au début des années 1980⁷. Le Saguenay—Lac-Saint-Jean n'était pas en reste puisqu'on y dénombrait, à

⁶ Le sociologue Jean-Guy Vaillancourt a classifié en quatre grandes tendances les groupes écologistes québécois, du conservationnisme à l'écosocialisme en passant par la contre-culture et le pseudo-conservationnisme; voir Vaillancourt, Jean-Guy, 1982, *Mouvement écologiste, énergie et environnement. Essais d'écosociologie*, Montréal, Ed. Albert Saint-Martin, p. 87.

⁷ Klein, J.L. et Gagnon, C., *op. cit.*, p. 111.

cette même époque, 22 groupes environnementaux, dont dix comités d'environnement locaux⁸ et, parmi eux, le Comité de l'Environnement de Chicoutimi.

Le Comité de l'Environnement de Chicoutimi fait donc partie de ce grand mouvement écologiste qui s'est développé de façon tentaculaire sur l'ensemble du territoire québécois dans la décennie 1970. La protection et la sauvegarde de l'environnement en rapport avec la gestion et l'exploitation des ressources sont devenus, en effet, des enjeux cruciaux qui ont trouvé un écho et une résonance dans toutes les régions du Québec.

Plus précisément, c'est par l'intermédiaire d'un groupe de l'Association féminine d'éducation sociale (AFEAS) qu'est né le Comité de l'Environnement de Chicoutimi en février 1978 avec un projet de création d'emplois du gouvernement fédéral pour créer des comités d'embellissement et d'environnement dans 61 municipalités⁹ du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Près de 25 ans plus tard, le CEC existe toujours et nous allons voir dans les pages qui suivent le travail accompli par ce groupe de citoyens et de citoyennes.

LES OBJECTIFS, LA PHILOSOPHIE ET LES MÉTHODES D'ACTION DU CEC

Le Comité de l'Environnement de Chicoutimi fut donc fondé le 21 février 1978¹⁰ grâce à au projet mis en œuvre par l'AFEAS. Dès ses débuts, le CEC fut investi par des citoyens et des citoyennes de Chicoutimi intéressés à la protection de l'environnement qui en sont devenus les premiers protagonistes. Au départ, le CEC se nommait Comité d'assainissement et d'environnement de Chicoutimi. Ses objectifs étaient, selon la première charte adoptée par l'organisme, de : « sensibiliser les gens à la protection de leur milieu, s'occuper

⁸ *Idem*, p. 111-112.

⁹ *Idem* p. 113.

¹⁰ Information tirée de : Chicoutimi. Archives du CEC. *Procès verbal de la rencontre du 21 février 1978*, Comité d'environnement et d'embellissement de Chicoutimi.

de l'assainissement de l'entourage; animer la population face à l'environnement, informer le public, élaborer des projets pour l'améliorer du milieu »¹¹.

À ces premiers objectifs davantage opérationnels, d'autres objectifs plus larges furent ajoutés en 1983, soit cinq ans après la fondation du CEC. Ces nouveaux objectifs se décrivaient comme suit :

Lutter pour la sauvegarde de l'environnement, l'amélioration de la qualité de vie et la transformation sociale politique et économique dans une perspective écologique; élaborer des projets pour l'amélioration et proposer des projets alternatifs; poser des actions qui questionnent les divers choix de développement ainsi que les outils technologiques qui y sont rattachés. Soulever des scénarios alternatifs de développement.¹²

Plusieurs éléments ressortent de ces grands objectifs : premièrement, sauvegarder et préserver l'environnement et, deuxièmement, améliorer la qualité de vie des citoyens et citoyennes de la ville et du milieu environnant. Ces objectifs se reflètent d'ailleurs dans les propos des informateurs que nous avons interrogés lorsqu'ils énoncent les objectifs du Comité de l'Environnement de Chicoutimi, comme le montre l'extrait d'entrevue suivant :

Les objectifs, ç'a toujours été le bien-être des citoyens de Chicoutimi, c'est-à-dire la qualité de vie, avoir une bonne qualité de vie dans, dans les limites de la municipalité et même, un peu aux alentours. On a toujours travaillé avec Jonquière, La Baie... parce que tout est interrelié. Donc..., l'objectif principal, c'est la qualité de vie. Pis on a traité beaucoup de dossiers qui avaient rapport. L'eau, l'air, la pollution, les neiges usées... en tout cas tu sais, tous les dossiers où on jugeait pertinent de..., ça pouvait être l'Alcan avec ses émissions de HAP, ça pouvait être la compagnie Price, la compagnie de papetières avec leurs déversements de liqueur noire, ensuite il y a eu les, la commission de la zone portuaire avec les réservoirs d'essence,

¹¹ Tiré de : Chicoutimi. Archives du CEC. *Projet de règlements du Comité d'assainissement et d'environnement de Chicoutimi.*

¹² Tiré de : Chicoutimi. Archives du CEC. *Procès-verbal de l'assemblée générale du Comité de l'Environnement de Chicoutimi du 22 novembre 1983.*

où à la longue on a réussi à faire, à faire prendre conscience que c'était trop pollué donc ils en ont fait un parc.¹³

Les propos de ce membre du CEC montrent en effet que la sauvegarde et la protection de l'environnement étaient en lien avec l'amélioration de la qualité de la vie des citoyens et citoyennes. Autrement dit, dans la philosophie du CEC et de ses membres, lutter pour la protection de l'environnement équivalait à lutter pour améliorer la qualité du milieu de vie et même des conditions de vie des citoyens de Chicoutimi et des villes environnantes. La dimension sociale de la lutte écologique était déjà très présente dans l'action du CEC à ce moment. L'emphase sur les liens entre les dimensions sociale et environnementale semblait particulièrement présente dans l'action du CEC et ce, en conformité avec la pensée écologiste¹⁴ où les collectivités humaines et la sauvegarde de la nature sont intimement liées.

Cependant, avec les nouveaux objectifs ajoutés en 1983, le CEC venait inscrire son action dans une perspective beaucoup plus large de transformation sociale et même de développement alternatif.

Cette façon de concevoir l'environnement et l'action environnementale se reflètera dans les actions qui seront entreprises par le CEC et les dimension liées à la qualité de la vie, à l'écologie urbaine et au développement écologique seront souvent à l'avant-plan. L'action du CEC dans son sens large pourra être perçue comme une action pour promouvoir la qualité de vie en milieu urbain et la transformation sociale dans une perspective écologique, bien que ce dernier aspect ait été souvent moins articulé dans le discours des membres du CEC. L'extrait d'entrevue suivant montre l'importance de la qualité de vie urbaine pour le CEC :

¹³ Propos tirés d'une entrevue avec un militant du CEC, entrevue n° 7, mai 2000.

¹⁴ Selon la classification de Jean-Guy Vaillancourt, contrairement à la pensée environnementaliste et conservationniste qui est axée sur la conservation de la nature uniquement. Vaillancourt, J.G, *op.cit.*, 1982, p. 86.

Nous c'était toujours un peu sur le local donc on voulait avoir [...] une ville finalement qui est entre guillemets écologiquement propre et développée, on a un Saguenay qui est beau, on a une zone portuaire aménagée, un parc, les gens deviennent fiers de leur Ville, ils en font attention et tout ça... Il y avait l'idée de ville écologique là-dedans oui, mais... pas comment je dirais ça, pas, on n'étaient pas des verts, des verts absous, de retour à la nature, et puis bien au contraire, on était des verts urbains. Je pense que, dans l'ensemble, au comité, on était plus urbains. L'écologie en ville. Et bon, industrielle et tout ça.¹⁵

Pour réaliser ces objectifs, le CEC s'est impliqué dès ses débuts dans de nombreux dossiers où il tentera de promouvoir à la fois la qualité de vie et la sauvegarde de l'environnement. Il jouera ainsi le rôle d'un véritable groupe de pression, dans la première décennie de son existence, en talonnant sans relâche les élus municipaux et les représentants gouvernementaux et en essayant de mobiliser la population sur les questions environnementales à Chicoutimi. Les moyens d'actions utilisés par le CEC pour jouer ce rôle étaient très diversifiés, allant des présentations de mémoires, interventions dans les médias, pétitions, manifestations publiques, activités d'information et de sensibilisation et plusieurs autres. Les dossiers traités par le CEC furent nombreux et, comme cela est ressorti dans les extraits d'entrevue précédents, les actions du CEC dépassaient souvent le cadre de Chicoutimi pour toucher la conurbation du Haut-Saguenay et même parfois la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean dans son ensemble, comme le montre l'extrait d'entrevue suivant :

Au départ, comme on disait déjà, c'était d'être le chien de garde de l'environnement. [...] D'ailleurs, on se faisait un point d'honneur de faire valoir cette fonction-là au comité de l'environnement. Cette mission-là je devrais dire. Chien de garde pour Chicoutimi mais, [...] voyait un peu plus grand parce qu'il y avait Jonquière qui avait pas grand chose. Alors on extensionnait régulièrement, La Baie, Jonquière... on a été un bon bout de temps le groupe d'environnement le plus dynamique au Saguenay.¹⁶

¹⁵ Propos tirés d'une entrevue avec un militant du CEC, entrevue n° 9, octobre 2000.

¹⁶ Propos tirés d'une entrevue avec un militant du CEC, entrevue n° 8, mai 2000.

Nous allons regarder maintenant les principales préoccupations et actions mises en œuvre par le CEC entre 1978 et 1995 en commençant par examiner le dossier de la revitalisation du centre-ville de Chicoutimi et de la zone portuaire.

LES PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS ET ACTIONS DU CEC DE 1978 À 1995

Le réaménagement de la zone portuaire de Chicoutimi et la revitalisation du centre-ville

Le premier dossier traité par le Comité de l'Environnement de Chicoutimi en 1978 fut celui de la qualité de l'eau à Chicoutimi-Nord où le CEC a pris la relève d'un comité de citoyens qui n'arrivait pas à faire bouger la municipalité pour résoudre le problème. D'autres dossiers furent également l'objet d'interventions du CEC à cette époque, dont la dépollution de la rivière du Moulin, l'information du public, l'accès aux voies piétonnières et bien sûr l'aménagement de la zone portuaire qui deviendra rapidement l'un des dossiers majeurs traités par le CEC.

En effet, pour bien comprendre l'importance du dossier du réaménagement de la zone portuaire, il faut se replacer dans le contexte de l'époque à la fin des années 1970 où le centre-ville a été radicalement transformé par l'ouverture des centres d'achats sur les hauts-plateaux de la ville, l'aménagement du pont Dubuc et du boulevard Saint-Paul, la démolition des maisons dans le quartier du Bassin (voir chapitre 3) et dans le secteur de la rue Smith près du nouveau pont et de la zone portuaire. Les questions de la revitalisation du centre-ville et de son changement de vocation, qui était en train de s'opérer, étaient au cœur des préoccupations des intervenants locaux de l'époque et le réaménagement de la zone portuaire constituait un projet clé de cette revitalisation. Le dossier du réaménagement de la

zone portuaire de Chicoutimi s'étendra sur plus de quinze ans, soit de 1976 à 1992, et le CEC sera sans nul doute un acteur majeur¹⁷ du réaménagement de cette zone.

À la fin des années 1970, la zone portuaire constituait ni plus ni moins qu'un entrepôt où les compagnies pétrolières alignaient leurs immenses réservoirs de pétrole et où la ville de Chicoutimi entreposait ses réserves de calcium pour l'entretien des routes en hiver. Il est très vite apparu pour le CEC que ce vaste espace situé au cœur de la ville et en bordure de la rivière devait être libéré de ces réservoirs pétroliers qui constituaient un risque patent de conflagration, sans compter la contamination du sol par les produits pétroliers. De plus, la présence des immenses montagnes de calcium sur la zone portuaire avait comme effet non seulement de cacher la rivière Saguenay, mais elles constituaient aussi une source de contamination potentielle des eaux de la rivière. Pour le CEC, il était clair qu'il fallait débarrasser cet espace de ces réservoirs encombrants et redonner l'accès à la rivière à la population.

Le CEC aura l'occasion de s'impliquer dans le dossier dès 1979, moment où il présentera un premier mémoire sur l'aménagement de la zone portuaire à l'occasion d'une consultation organisée par la Société centrale d'hypothèques et de logement (SCHL) sur un projet de réaménagement de la zone portuaire soumis par le gouvernement fédéral. Le projet du fédéral présenté dans une maquette proposait l'implantation sur la zone portuaire d'un centre de congrès, d'un complexe hôtelier, d'une marina, d'un centre d'achat, d'un édifice administratif et d'un complexe de logements pour la classe moyenne et la classe aisée. Le premier mémoire présenté par le CEC jettera les bases des principes et propositions d'un projet qui trouvera son parachèvement dans un mémoire présenté en 1984 par le CEC.

Dans son mémoire présenté en 1979, le CEC proposait que l'espace de la zone portuaire ne soit pas privatisé et que l'aménagement portuaire « soit davantage orienté en fonction des

¹⁷ Le CEC fut un acteur majeur mais il ne fut pas toujours reconnu comme tel. L'article suivant publié dans le bulletin du CEC explique cette situation : Tremblay, Suzanne, 1992, « Le Comité de l'Environnement de Chicoutimi et l'aménagement de la zone portuaire : ni vu ni connu », *L'An vert.*, novembre.

besoins récréatifs, communautaires, environnementals [sic], présents et futurs de la population »¹⁸. Le mémoire proposait également que l'accès à la rivière Saguenay soit redonné à l'ensemble des citoyens et citoyennes de Chicoutimi, que l'intégration d'un complexe d'habitation soit réalisée en fonction des gens à revenu moyen et non à revenu élevé et que les édifices soient remplacés par des espaces verts. En somme, le CEC proposait de faire de la zone portuaire un grand espace vert, comme le dit l'extrait suivant du mémoire du CEC afin : « qu'on puisse considérer ce secteur comme un parc dans lequel sont intégrés des services, et non comme un complexe de services dans lequel il y a un parc »¹⁹.

Après cette première consultation, le projet de réaménagement portuaire continua à cheminer jusqu'à l'annonce par le gouvernement fédéral en 1983 d'un projet de 8 millions de dollars pour le réaménagement de la zone portuaire. Dans ce nouveau projet, l'instance fédérale gardait le cap sur les propositions énoncées dans le premier projet, à savoir la construction d'un complexe hôtelier et commercial, d'un édifice administratif, d'une marina et d'un complexe d'habitation. Le dépôt de cet autre projet suscita une véritable mobilisation de tous les intervenants liés au développement de la ville de Chicoutimi, soit les élus municipaux, la communauté d'affaires et les organismes socio-communautaires avec le CEC en tête.

Le projet de réaménagement de la zone portuaire prendra une envergure vraiment importante et il s'inscrira dans le cadre des projets de revitalisation du centre-ville de Chicoutimi. En effet, au milieu des années 1980, le centre-ville de Chicoutimi commençait sérieusement à subir les contrecoups du développement des centres d'achats sur le boulevard Talbot et les enjeux se sont polarisés autour du type de revitalisation qui devait se réaliser au centre urbain de Chicoutimi. Selon une analyse produite par un fonctionnaire du service d'urbanisme de la ville de Chicoutimi, deux perspectives opposées ressortaient sur les enjeux du réaménagement portuaire et de la revitalisation du centre-ville de Chicoutimi.

¹⁸ Chicoutimi. Archives du CEC. Comité de l'Environnement de Chicoutimi, 1979, *Le réaménagement portuaire de Chicoutimi*, mémoire présenté au Conseil des ports nationaux, 10 décembre, p. 6.

¹⁹ *Idem*, p. 8.

Selon cette analyse, pour les élus locaux et les acteurs du milieu des affaires, il s'agissait de :

faire de la zone portuaire, la pierre angulaire de toute revitalisation au centre-ville. Laquelle revitalisation passe bien sûr par de nouvelles concentrations de travailleurs dans le commerce et les services administratifs, de concert avec le développement d'une fonction résidentielle de haute densité, capables en même d'attirer une nouvelle classe moyenne, afin de sortir le centre-ville de son état de ghetto pour familles à faibles revenus et personnes retraitées.²⁰

Alors que, pour les autres acteurs du milieu regroupés au sein d'une coalition d'organismes socio-communautaires pilotés par le Comité de l'Environnement de Chicoutimi :

L'enjeu principal du projet va consister à faire du dernier grand espace public, urbain, riverain et vacant au centre-ville, à la fois une fenêtre sur le Saguenay, en même temps qu'un milieu de vie diversifié naturel et intéressant pour les populations résidentes du centre-ville et des environs (développement des activités récréo-touristiques, socio-communautaires et culturelles) et non pas un exutoire à court terme pour les problèmes socio-économiques des marchands du centre-ville.²¹

Nous pouvons percevoir, dans ces deux citations, la polarisation qui existait entre deux visions du développement préconisées par les différents acteurs sociaux. Une vision qui passait par le développement socio-économique traditionnel, soit un hôtel, des logements de luxe, etc. et une autre vision axée sur les besoins récréatifs, communautaires et environnementaux de la population, comme le montre l'extrait d'entrevue suivant :

Je me souviens d'avoir participé à des rencontres d'urbanistes où... on avait émis nos positions par rapport au réaménagement du centre-ville, la circulation qu'il y avait au centre-ville, l'importance qu'on devait donner au

²⁰ Tremblay, Gilles, 1998, *Les consultations publiques au Québec : divergences et convergences : Le réaménagement portuaire de Chicoutimi, étude de cas*, texte présenté au colloque « Les arts et la ville sous le thème l'action culturelle et le développement local », Ville de Chicoutimi, Service d'urbanisme, octobre, p. 8.

²¹ *Idem*, p. 9.

changement de vocation, au commercial au centre-ville. C'était pas des choses faciles là... nous autres on le faisait toujours dans l'idée d'éviter qu'il y ait trop de trafic, de voir à ce que la qualité de vie s'améliore au centre-ville. C'était notre préoccupation majeure, l'amélioration de la qualité de vie. Parce qu'on disait, c'était notre philosophie, par l'amélioration de la qualité de vie, les gens vont revenir au centre-ville.²²

Pour arriver à remporter la lutte de l'aménagement de la zone portuaire dans un contexte aussi polarisé, le CEC mettra en branle une large animation et une grande mobilisation des autres acteurs communautaires et de la population autour de son projet de revitalisation du centre-ville de Chicoutimi et du réaménagement portuaire. Ainsi, le CEC fera de multiples actions seul ou à l'aide de groupes alliés. En avril 1984, il déposera un mémoire conjoint avec cinq autres organismes²³ sur l'aménagement de la zone portuaire. Ce mémoire était fortement inspiré des propositions déjà émises par le CEC. Il proposait de rendre maximale l'accessibilité physique et visuelle du site; de limiter les constructions sur le site, d'augmenter la superficie affectée à des fins communautaires et collectives et de réorienter les espaces affectés aux fins commerciales et privées vers les espaces disponibles au centre-ville; de concevoir de façon complémentaire le développement de la zone portuaire et du centre-ville; de considérer des critères de rentabilité sociale et environnementale pour la planification de ce territoire, de concevoir et d'aménager cet espace comme un milieu de vie pour assurer la qualité de vie et le mieux-être des populations. Enfin, assorti à ces recommandations, le mémoire présenté par les six organismes demandait la tenue d'audiences publiques proposant des scénarios alternatifs et une corporation régionale d'aménagement de la zone portuaire où la représentativité de tous les intervenants serait assurée. De plus, le CEC et ses partenaires avaient déposé une pétition de 1 500 noms réclamant cet espace socio-récréatif.

²² Propos tirés d'une entrevue avec un militant du CEC, entrevue n° 8, mai 2000.

²³ Les six organismes signataires étaient, outre le CEC, l'Association canadienne pour la santé mentale, le BRICH, le Comité des chômeurs et chômeuses du Saguenay, le Regroupement des assistés sociaux de Chicoutimi, Ville en mouvement. Chicoutimi. Archives du CEC. *Considérations et propositions L'aménagement de l'ex-zone portuaire à Chicoutimi : une porte ouverte sur un milieu de vie*, document présenté aux travaux publics du Canada à la ville de Chicoutimi, au ministère des Transports et à la population du Saguenay, Chicoutimi, avril 1984.

Le CEC déposa en mai 1984 un autre mémoire dans le cadre de la consultation organisée par la ville de Chicoutimi sur la revitalisation du centre-ville et le réaménagement portuaire. Dans ce document intitulé *Le centre-ville : un milieu de vie et le parc du Vieux-Havre «jardin récréatif» : concept de mise en valeur et schéma d'affectation*, le CEC émettait des propositions pour la revitalisation du centre-ville, où il reprenait les principes émis auparavant, mais cette fois il proposait un véritable plan d'aménagement d'un jardin récréatif où l'ensemble des affectations du sol était présenté sur un plan géant.

Il serait trop long ici de reprendre l'ensemble des éléments proposés dans ce schéma d'aménagement. Il nous suffit de dire que ce projet proposait de faire de la zone portuaire un grand jardin récréatif avec une place centrale, la restauration du vieil entrepôt, un amphithéâtre en plein air et des jardins d'arbustes et de fleurs aux couleurs de la flore indigène. L'organisme Ville en mouvement, qui avait participé avec le CEC à l'élaboration d'un mémoire collectif, déposa aussi un autre mémoire à l'occasion de la consultation sur la revitalisation du centre-ville. L'organisme proposait de construire sur la zone portuaire « un quartier résidentiel de 20 à 30 logements de type coopératif dont la construction relèverait d'entreprises sans but lucratif »²⁴. Il proposait de plus un équilibre harmonieux entre trois composantes pour le site de la zone portuaire, soit les infrastructures communautaires et culturelles accessibles à tous, un quartier de logements coopératifs et des espaces verts pour les loisirs.

Autour du vaste projet d'aménagement qu'il proposait, le CEC créa une fois de plus une mobilisation en allant jusqu'à expliquer son schéma d'aménagement, avec une carte géante à l'appui, directement sur la rue principale au centre-ville. De plus, le CEC lança une nouvelle pétition en faveur du projet de jardin récréatif, ce qui permit de recueillir plus de 5 000 noms en faveur du projet.

²⁴ Chicoutimi. Archives du CEC. Ville en mouvement, 1984, *La revitalisation du centre-ville de Chicoutimi. Propositions de Ville en mouvement soumises au comité chargé de la revitalisation du centre-ville de Chicoutimi*, mai, p. 3.

Malgré cette mobilisation intense, les élus municipaux et la communauté d'affaires demeuraient sur leurs positions. D'ailleurs, le plan de revitalisation du centre-ville proposé par la municipalité en 1985 reflétait bien cela puisqu'on y prévoyait toujours la construction d'un hôtel sur le site. Malgré cela, le CEC a maintenu le cap et, encore une fois, en novembre, il publie une réaction aux plans de revitalisation proposés par la firme d'urbanisme chargée de la consultation sur la revitalisation du centre-ville. Dans ce document, le CEC réitère ses principes et formule une nouvelle fois les recommandations suivantes : aménager des espaces sur 80 % de la superficie de la zone portuaire, réservé la zone ferroviaire pour la construction domiciliaire, et décréter un moratoire sur la démolition des logements au centre-ville²⁵.

Il fallut attendre l'élection du nouveau député conservateur du comté Chicoutimi en 1984 pour que le concept proposé par le CEC soit repris par les autorités fédérales, comme l'explique un militant de cette époque :

Le projet de la zone portuaire. Je pense qu'il a été... une belle acquisition, une belle réalisation du comité, même si bien sûr c'est pas nous qui a mis de l'argent là-dedans, c'est le gouvernement fédéral. [...] Il y avait André Harvey à ce moment-là qui était conseiller municipal, qui avait quand même opté pour, il faut bien le dire, pour notre projet, lui, il était pas mal d'accord avec ça. Et le cheminement se faisant, lui devenant un député à ce moment-là au gouvernement fédéral, du côté conservateur, et bien il avait dit bien moi, il semblait y avoir une volonté aussi du gouvernement fédéral de favoriser plutôt les espaces verts et puis le développement harmonieux d'un parc. Alors finalement notre projet a été bonifié, même ç'a été un aménagement qui est maintenant littéralement l'emblème de Chicoutimi, la zone portuaire.²⁶

En effet, suite à l'élection du nouveau député et surtout à la réalisation d'une étude qui remettait en cause la capacité portante du sol sur la zone portuaire pour recevoir des bâti-

²⁵ Chicoutimi. Archives du CEC. Tremblay, Suzanne, *Réactions au plan de revitalisation du centre-ville présenté par la firme Leblond et Tremblay*, Comité de l'Environnement de Chicoutimi, novembre 1984.

²⁶ Propos tirés d'une entrevue avec un militant du CEC, entrevue n° 9, octobre 2000.

ments de grande dimension, de même que la contamination du sol de la zone portuaire par les réservoirs de pétrole, les nouveaux élus fédéraux reviennent sur le projet déjà proposé et intègrent les propositions émises par le CEC, en y ajoutant la construction d'un édifice fédéral et d'un bâtiment pour la réserve navale. Suite à ces annonces, le CEC dénonce le caractère militariste de la réserve navale et l'implantation d'un bastion du gouvernement fédéral sur le port, mais il est satisfait dans l'ensemble puisque les principes proposés pour l'aménagement portuaire sont repris dans le nouveau projet du gouvernement fédéral. En effet, selon cette nouvelle version du projet fédéral, la zone portuaire deviendra un vaste espace vert, sans construction d'hôtel ni de logements de luxe, elle intégrera des fonctions communautaires, récréatives et culturelles avec une grande place centrale et sera accessible à tous. Il faudra attendre le printemps 1992 pour que les aménagements soient complétés et que la population puisse jouir du site de la zone portuaire.

Pour le CEC, le dossier de l'aménagement reste l'un des dossiers les plus importants traités par le groupe depuis sa fondation. Il est important parce qu'il a demandé de nombreuses interventions de la part du groupe en termes de concertation avec d'autres groupes, de moyens de pression et d'interventions publiques. Les nombreux mémoires présentés, mais aussi les conférences de presse, les lettres aux lecteurs, les pétitions, la mobilisation avec les autres groupes socio-communautaires, la représentation auprès du public et des différents acteurs et même la tenue d'une manifestation populaire reflètent cet engagement considérable du CEC dans ce dossier. Ce dossier est important aussi parce qu'il donne aux membres du CEC qui militaient dans le groupe à ce moment l'impression d'avoir permis à la ville de mettre en valeur un espace privilégié à la fois pour la population, l'environnement et le centre-ville., comme le montre l'extrait d'entrevue suivant :

Nous avions parti l'idée d'avoir un parc vert dans le centre-ville pour la population. Et notre idée n'était pas si mauvaise que ça parce que, si on regarde présentement, l'endroit le plus fréquenté dans la ville de Chicoutimi c'est la zone portuaire. L'été, il y a toujours du monde, tous les soirs. Les gens l'ont adopté pour aller faire leur marche. Ç'a incité les gens à sortir. Souvent les gens partent de Chicoutimi-Nord, traversent le pont, viennent

faire leur marche sur la zone portuaire, retournent chez eux. Ce qu'ils ne faisaient jamais avant. [...] Ce qui amène les gens aussi à retourner un peu plus au centre-ville.²⁷

Si le dossier de l'aménagement portuaire fut des plus importants pour le CEC, d'autres dossiers ont mobilisé également les activités du groupe, notamment la promotion des espaces verts et de modes de vie plus écologiques, comme nous allons le voir dans les pages suivantes.

La promotion des espaces verts et de modes de vie écologique en milieu urbain

Les dossiers de la promotion des espaces verts et de modes de vie plus écologiques seront cruciaux pour le comité d'environnement local et cela, toujours dans une perspective de promotion de la qualité de vie en milieu urbain.

En effet, pour promouvoir une ville plus écologique, le CEC proposait de multiplier les espaces verts dans la ville, notamment par l'aménagement des coulées. Il proposait aussi de favoriser l'utilisation du transport en commun, la création de pistes cyclables et l'aménagement d'aires protégées pour les piétons un peu partout dans la ville et cela, dans une optique d'utilisation restreinte de l'automobile qui constitue l'une des causes majeures de pollution dans les milieux urbains. Ainsi, cette philosophie se reflète tout à fait dans un communiqué de presse publié le 17 juin 1991 où le CEC prenait position en affirmant :

Selon le CEC, la ville au lieu de vendre les zones encore protégées, devrait reverdir les zones dégradées, afin que la densification urbaine ne soit pas que des beaux mots, mais devienne une réalité agréable à vivre. Pour y arriver, il faut donner la priorité aux marcheurs et limiter les abus de l'automobile par des pistes cyclables, des sentiers urbains et un service de transport en commun amélioré.²⁸

²⁷ Propos tirés d'une entrevue avec un militant du CEC, entrevue n° 7, mai 2000.

²⁸ Chicoutimi. Archives du CEC. Comité de l'Environnement de Chicoutimi, 1991, *Pourquoi ou pour qui la Ville de Chicoutimi vend-elle nos plus beaux actifs collectifs*, communiqué de presse, 17 juin, 2 p.

Les dossiers des espaces verts, des pistes cyclables, du transport en commun et des aires piétonnières donneront lieu à de multiples actions et interventions du CEC. La plupart du temps, ces dossiers se sont étendus sur plusieurs années, voir des décennies et certains sont encore en cours aujourd’hui, notamment celui de l’aménagement des coulées et des sentiers urbains. D’autres, par contre, se sont concrétisés plus rapidement, notamment le réseau de pistes cyclables. Nous allons regarder l’évolution de quelques-uns de ces dossiers. Bien que ceux-ci ne touchent pas uniquement le centre urbain de la ville de Chicoutimi, nous verrons que plusieurs de ces dossiers, dont les pistes cyclables et la création d’espaces verts, auront des impacts au centre de Chicoutimi.

Les espaces verts dans la ville

Si le dossier de l’aménagement portuaire s’intégrait dans le cadre de la revitalisation du centre-ville, il s’inscrivait aussi pour le CEC dans la perspective du développement d’un vaste réseau d’espaces verts dans la ville de Chicoutimi qui devait s’étendre, selon le CEC, à l’ensemble des quartiers de la ville. Dans l’esprit du CEC, la meilleure façon de bâtir une ville verte était de la tapisser d’espaces verts.

Dans ce dossier, le CEC a eu trois types d’action. D’une part, il a fait la promotion de la conservation et de l’aménagement des espaces verts qui existaient dans la ville, dont les coulées qui se trouvaient sur le territoire urbain. Ce dossier fut très important pour le CEC, mais il touchait peu le centre urbain puisque ces coulées se situent principalement dans le pourtour du centre urbain.

Par ailleurs, le CEC proposait de conserver le plus d’espaces verts possible dans la ville. Il s’objectait ainsi aux projets qui avaient pour effet de gruger dans les espaces verts, notamment les projets d’extension des infrastructures routières. Dans le centre-ville de Chicoutimi, le CEC s’est objecté notamment à la continuité du boulevard Saint-Paul entre le boulevard de l’Université et la rue Garnier où il préconisait plutôt la conservation et

l'aménagement d'un espace vert dans l'immense coulée qu'il y avait à cet endroit à ce moment²⁹. Au début des années 1990, le CEC est intervenu encore une fois, en conférence de presse, pour préserver les aires protégées et les parcs de la municipalité que la ville voulait mettre en vente.

Le CEC a aussi fait plusieurs campagnes d'information et de sensibilisation pour la protection des espaces verts dans la ville. Pour ce faire, il produisait du matériel de sensibilisation sur l'arbre en ville et organisait des campagnes de plantation d'arbres, notamment au centre-ville dans les endroits qui pouvaient recevoir des arbres comme sur la rue Racine ou devant les écoles (école Saint-Antoine de Saint-Exupéry au centre-ville) ou dans les parcs de quartier. Le CEC préconisait ainsi de reverdir le centre-ville et sa rue principale en plantant des arbres massivement.

Le CEC a aussi travaillé sur le dossier de l'aménagement des berges des cours d'eau. Il proposait ainsi de restaurer et de reverdir les berges des cours d'eau et surtout de redonner aux citoyens accès aux rives des cours d'eau présents dans la ville de Chicoutimi, soit la rivière Saguenay, la rivière Chicoutimi et la rivière du Moulin. Dans le centre urbain de Chicoutimi, où la rivière Chicoutimi traverse le quartier du Bassin, le CEC proposait de faire une promenade « sur les bords du Bassin et une piste cyclable jusqu'à la vieille pulperie »³⁰. Sur les bords du Saguenay, il proposait de restaurer les berges de la rivière aux endroits dégradés, de faire une piste cyclable tout le long de la rivière, y compris sur la zone portuaire, et d'éliminer les dépotoirs de neiges usées qui se trouvaient en bordure des rives du Saguenay à cette époque et ce, autant sur la rive nord que sur la rive sud de la rivière. La plupart des propositions émises par le CEC dans le cadre du programme Berges neuves ont été réalisées d'une façon ou d'une autre. Dans le quartier du Bassin, un petit parc longe les abords du bassin de la rivière Chicoutimi, les dépotoirs de neiges usées en

²⁹ Depuis, cette coulée est devenue un boulevard à six voies en prolongement avec le boulevard Saint-Paul.

³⁰ Chicoutimi. Archives du CEC. Gaudreault, Charles, et Potvin, Roger, 1985, *Les berges à Chicoutimi, Propositions d'aménagement du Comité de l'Environnement de Chicoutimi dans le cadre du programme Berges Neuves, Chicoutimi*, Comité de l'Environnement de Chicoutimi, novembre, p.7, Archives du CEC.

bordure du Saguenay n'existent plus et les berges de la rivière Saguenay ont été restaurées à plusieurs endroits depuis ce temps, notamment avec d'autres projets mis en œuvre par le CEC.

Les pistes cyclables, les aires piétonnières et le transport en commun

Les dossiers des pistes cyclables et des aires piétonnières seront aussi des dossiers importants pour le CEC. Au chapitre des pistes cyclables dans le centre-ville, c'est le dossier de l'aménagement du vieux pont de Sainte-Anne comme piste cyclable qui fera l'objet de plus d'interventions. Le CEC réclamera dès 1979, lors d'un symposium organisé par le CEC sur la qualité de l'environnement, que le vieux pont de Sainte-Anne soit conservé et utilisé comme lien piétonnier et comme piste cyclable pour relier les deux rives du Saguenay. Après plusieurs démarches, la vocation du vieux pont de Sainte-Anne comme lien piétonnier et piste cyclable sera reconnue par la ville, mais le CEC devra demeurer vigilant pour que le vieux pont conserve cette vocation. D'ailleurs, en 1994, le CEC devra mener la bataille à nouveau. Cette fois, il s'agissait des motoneigistes qui voulaient avoir accès au centre-ville en utilisant cette voie de traverse comme piste de motoneige. Le CEC fit donc plusieurs interventions afin que le pont garde son accessibilité pour les piétons.

Plus globalement, pendant toutes ces années, le CEC réclamera un réseau élargi de pistes cyclables et de sentiers piétonniers de même qu'un meilleur service de transport en commun dans l'ensemble de la ville de Chicoutimi. Dans la philosophie du CEC, ces propositions avaient pour but de limiter l'usage de l'automobile personnelle en offrant des moyens de transport alternatifs comme le transport en commun, les pistes cyclables et un réseau piétonnier fonctionnel à l'abri de la circulation automobile. Pour faire avancer ces dossiers, le CEC a fait de nombreuses interventions ponctuelles pendant plusieurs années. À la faveur des propositions du CEC, un réseau de pistes cyclables se développera peu à peu dans la ville. Une corporation vouée uniquement à la construction des pistes cyclables se chargera de mettre en œuvre ce réseau avec le développement d'une piste sur le trajet de

l'ancienne voie ferrée qui passe notamment au centre-ville et dans le quartier du Bassin, ainsi que de bandes cyclables au centre urbain dans le quartier de la paroisse Christ-Roi et dans celui du Bassin. Le dossier des sentiers piétonnier n'a pas tout à fait été élaboré comme l'aurait voulu le CEC, mais un autre groupe³¹ mis sur pied par le CEC a repris cette idée avec l'élaboration d'un circuit piétonnier dans chacun des quartiers de la ville. Enfin, la lutte pour de meilleurs services de transport en commun s'est poursuivie sporadiquement pendant toutes ces années et elle se continue encore de nos jours, cette fois avec l'implication d'un comité d'usagers qui demande de meilleurs services. Le CEC collabore avec ce groupe.

Tous ces dossiers convergeaient vers l'objectif ultime de développer une ville écologique, d'améliorer la qualité de vie des citoyens et citoyennes et de travailler à la transformation sociale pour la mise en œuvre d'une société plus écologique. Ainsi, pendant toutes ces années, le CEC a travaillé sur d'autres dossiers de grande et de petite envergure qui ne touchaient pas uniquement le centre-ville et l'aménagement urbain, comme le montre le tableau 24. Il serait très long de faire un décompte exhaustif des dossiers sur lesquels est intervenu le CEC. Cependant, ce qu'il faut saisir, c'est que pendant les années 1970 et 1980 le CEC jouera le rôle d'un véritable groupe de pression en faveur de la sauvegarde de l'environnement urbain. Toutefois, à l'aube des années 1990, ce rôle se métamorphosera peu à peu, notamment en raison d'un contexte socio-économique en mutation. C'est ce que nous allons voir dans les pages suivantes.

³¹ La société d'Arboriculture du Saguenay est une autre corporation sans but lucratif mise sur pied par les membres du CEC.

Tableau 24 - Les différents dossiers du CEC de 1978 à 2002

TYPES DE DOSSIERS	DOSSIERS
Dossiers touchant la revitalisation du centre-ville et la promotion de modes de vie écologiques en milieu urbain	Le réaménagement portuaire et la revitalisation du centre-ville La promotion et la sauvegarde des espaces verts en milieu urbain L'aménagement des coulées dans la ville Les pistes cyclables Les accès piétonniers et les sentiers en milieu urbain La promotion de l'usage du transport en commun L'aménagement écologique en milieu urbain La lutte contre la circulation des motoneiges en ville La protection et l'aménagement des berges des cours d'eau en milieu urbain
Dossiers touchant la gestion écologique des rejets domestiques et autres, en milieu urbain	Les neiges usées L'assainissement des eaux La gestion des déchets La promotion de la récupération et du recyclage Le compostage à la maison L'utilisation des produits toxiques à la maison L'arrosage de pesticides en milieu urbain
Les autres dossiers à caractère local, régional et national, incluant l'éducation à l'environnement	L'éducation à l'environnement : signalisation environnementale pour la sensibilisation, Tram de l'environnement, Fête de la rivière, Kiosques à Expo-nature La pollution industrielle des papetières et des alumineries de la compagnie Alcan Le réaménagement du boulevard Saguenay ouest L'environnement et l'emploi La qualité de l'eau potable dans la ville La protection des terres agricoles et la lutte contre l'étalement urbain L'harnachement de la rivière Ashuapmushan L'implantation d'un champ de tir au Lac-Saint-Jean La conservation des habitats des bélugas dans l'estuaire du Saguenay Le traitement et de la gestion des déchets toxiques L'implantation du parc marin

TYPES DE DOSSIERS	DOSSIERS
	La santé environnementale Les arrosages contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette Le parc de conservation des Monts Valin Le parc marin du Saguenay Etc.

LES CHANGEMENTS DES ANNÉES 1990

Le contexte du début des années 1990 amènera un grand vent de changement dans la façon d'intervenir du CEC. En effet, dans un contexte socio-économique qui devenait de plus en plus morose, le CEC a eu davantage de difficultés à maintenir son rôle de groupe de pression ainsi que le discours critique qu'il tenait auparavant, notamment à propos des compagnies pollueuses, comme l'explique un militant de l'époque dans l'extrait d'entrevue suivant :

Moi, j'ai vu un gros changement là. J'ai vu que le courant, si on peut dire, fin des années 1980, on a connu un peu une morosité économique aussi, plus de difficultés; il y a beaucoup d'usines qui ont fermé, surtout les usines polluantes, là, on parle du secteur des pâtes et papiers, le secteur de l'aluminium, c'a joué dur un bout de temps. Et les grandes compagnies en fait [...] on pourrait dire pollueuses entre guillemets, nous ont un peu retourné si on peut dire, le problème dans le sens où, lorsqu'ils ont dû faire face à des difficultés économiques, des difficultés financières pour soit couper des emplois, soit fermer certaines usines, elles se sont comme vengé un peu en disant : c'est à cause de l'environnement, c'est à cause des lois qui ont été adoptées par les gouvernements, c'est à cause donc des groupes écologistes, des groupes de pression qui fait qu'on ferme. C'est pas de notre faute dans le fond. Alors là, on était comme un peu ciblés par beaucoup de travailleurs et travailleuses là, qui qui commençaient à se tourner négativement contre les groupes environnementaux.³²

³² Propos tirés d'une entrevue avec un militant du CEC, entrevue n° 9, octobre 2000.

D'autres éléments peuvent aussi expliquer ce changement dans les interventions du CEC, comme le fait que plusieurs dossiers aient trouvé leur dénouement dans les années 1990, notamment les neiges usées, le dossier du réaménagement de la zone portuaire, l'assainissement des eaux, etc. Des poursuites judiciaires se sont aussi abattues sur le CEC au début des années 1990 dans un dossier de construction domiciliaire en périphérie de la ville. De plus, l'avènement du concept de développement durable, à la fin des années 1980, qui proposait de lier l'écologie et l'économie et de cesser de percevoir une opposition fondamentale entre l'exploitation des ressources et la protection de l'environnement, amènera une façon différente d'envisager la lutte pour la sauvegarde de l'environnement. Cette nouvelle vision de l'environnement semble aussi avoir influencé le ministère de l'Environnement qui a changé à ce moment de politique envers les groupes environnementaux, comme le mentionne un militant :

Il faut dire aussi qu'il y avait eu un changement au niveau politique. Le ministère de l'Environnement a connu une mutation importante dans les années 1990, à l'effet que, bon, il ne voulait plus financer les groupes de pression. Ça, ça faisait mal c'est bien sûr. C'était plus difficile de trouver des projets qui nous permettraient à tenir notre rôle de chien de garde.³³

Dans un contexte où il était de plus en plus difficile d'obtenir du financement pour continuer à jouer un rôle de groupe de pression, le CEC devra développer une nouvelle façon d'intervenir. Dorénavant, il concevra et réalisera lui-même les projets proposés plutôt que de simplement suggérer des alternatives en matière de développement urbain. L'accent sera davantage mis sur la réalisation des projets et de scénarios alternatifs plutôt que sur le rôle de groupe de pression qu'avait joué le CEC jusqu'aux début des années 1990. Cette nouvelle façon d'intervenir représentera cependant un changement énorme dans la manière de concevoir l'action et la lutte environnementale, comme le mentionne un militant rencontré : « Nous autres, on était là, on se voyait comme étant un comité qui demandait

³³ Propos tirés d'une entrevue avec un militant du CEC, entrevue n° 8, mai 2000.

aux pouvoirs publics de mettre de l'argent pour faire les travaux et non de nous donner l'argent pour les faire ces travaux-là. [...] Ça, ça a été un gros changement »³⁴.

D'ailleurs, ce changement d'orientation du CEC ne s'est pas fait sans qu'un regard critique ne soit posé sur ces nouvelles orientations, notamment par des anciens militants du groupe, comme le montre l'extrait d'entrevue suivant :

Alors, je pense que la nouvelle orientation qu'a pris le comité, ben, c'est de dire un peu, nous aussi on va aller un peu chercher les avantages économiques à promouvoir la protection de l'environnement. Et c'est un peu ce qu'ils font dans le fond [...]. Ils ont des contrats, avec le gouvernement fédéral, avec la Ville, etc. pour la remise en activité des cours d'eau. Surtout après le déluge, la restauration des berges, donc ils ont des projets concrets qui font en sorte que c'est un organisme maintenant qui génère des fonds assez importants, qui gère des..., qui fait des projets. Mais là, il faut bien se dire, quand tu reçois des fonds comme ça de, [...] que ce soit le gouvernement, la municipalité etc., bien c'est plus délicat par après, c'est bien entendu, d'aller dénoncer ces mêmes gens-là.³⁵

LES NOUVELLES PRÉOCCUPATIONS ET ACTIONS DU CEC

La création d'emplois et la sauvegarde de l'environnement

Ainsi, à compter des années 1990, plusieurs anciens dossiers comme l'aménagement des coulées, la gestion des déchets, la lutte contre la circulation des motoneiges en ville et l'aménagement écologique en milieu urbain, etc. se poursuivront, mais ils susciteront des projets concrets mis en œuvre par le CEC lui-même pour, notamment, aménager les coulées et les berges, gérer les ressourceries, etc. De nouvelles préoccupations feront aussi l'objet du travail du CEC. La question de l'emploi en lien avec l'environnement sera l'un de ces dossiers. En mars 1993, le CEC organisera un forum et une exposition sur le thème de l'en-

³⁴ *Idem.*

³⁵ Propos tirés d'une entrevue avec un militant du CEC, entrevue n° 9, octobre 2000

vironnement et de l'emploi. Il s'agissait ni plus ni moins que d'un salon regroupant des entreprises à caractère écologique, avec un forum de conférences sur le thème de l'environnement. L'expérience du salon d'exposition et du forum de conférences sur l'environnement et l'emploi sera reprise l'année suivante, en 1994, et regroupera encore une fois plusieurs très petites entreprises à caractère écologique et plusieurs conférenciers sur le thème de l'environnement et du développement écologique.

Ces premiers forums sur l'environnement et l'emploi organisés par le CEC préfigureront la nouvelle orientation qui sera prise par le Comité de l'Environnement à partir de 1995 et 1996³⁶, à savoir tenter de créer des emplois en lien avec la protection de l'environnement. Ce changement d'orientation s'incarnera aussi dans le passage d'une génération de militants, qui étaient membres du CEC depuis plus d'une décennie, à celle d'une nouvelle génération de jeunes militants écologistes voulant allier sauvegarde de l'environnement avec création d'emplois, comme le décrit ici un militant : « Présentement c'est plus des jeunes. L'ancienne garde, ça a vieilli. Ç'avait 15-16 ans d'ancienneté, donc ç'avait vieilli beaucoup. Là, c'est plus des jeunes. Vingtaine, trentaine. Pis qui s'occupent beaucoup de, [...] de nettoyage »³⁷.

Cette nouvelle vocation du CEC dans la création d'emplois et la conception et la réalisation de projets va se concrétiser notamment avec la mise en œuvre d'un premier projet intitulé *Saguenay Urbain*. Ce projet, dont la première phase fut mise sur pied en 1995, dura trois étés, soit jusqu'en 1997. Les objectifs étaient « de nettoyer et de renaturaliser les zones fortement dégradées des berges de la rivières Saguenay »³⁸, comme le mentionne un des militants du CEC :

[...] c'était de nettoyer le Saguenay. Pis à l'intérieur de ça [...] on a comme rajouté tout l'aspect: de la restauration, de la plantation, des choses qui

³⁶ Chicoutimi. Archives du CEC. *Rapport annuel 1996-1997*.

³⁷ Propos tirés d'une entrevue avec un militant du CEC, entrevue n° 7, mai 2000.

³⁸ Chicoutimi. Archives du CEC. Communiqué de presse, 1997, *Lancement de la phase finale du projet Saguenay-Urbain*, 10 septembre.

devraient être faites. On a élargi le projet. Et à partir de ça, on a développé certaines expertises. Pis là est arrivé le déluge. [...] on a développé des expertises en revégétalisation, renaturalisation, nettoyage.³⁹

En effet, suite à l'inondation de juillet 1996 au Saguenay, le CEC fera de nombreux contrats de nettoyage des rivières et des berges. Il développera d'ailleurs une expertise dans ce domaine. Après la réalisation du projet *Saguenay Urbain* et des interventions de nettoyage de l'après-déluge, d'autres projets suivront, notamment un projet d'aménagement de la rivière du Moulin, un autre de la coulée Val-Lombrette, etc. Un autre projet important pour le CEC débutera aussi à cette époque, celui de l'opération des ressourceries de la ville de Chicoutimi, comme le décrit une militante :

Avec Ville de Chicoutimi, on a la gestion de deux parcs à conteneurs, ici on les appelle les ressourceries, donc ça, c'est ouvert six mois par année. Ça aussi, c'est important que les gens puissent, au lieu d'aller mettre leurs cochonneries dans les coulées [...] Ça, ça fait quatre ans, c'est notre quatrième année si je ne m'abuse. [...] La première année, on en avait qu'une seule pis maintenant, il y en a deux sites d'ouverts, donc ça veut dire que c'est un besoin.⁴⁰

À travers tous ces projets, le CEC va devenir une véritable petite entreprise et va chercher à créer de l'emploi. La préoccupation pour l'environnement et l'emploi qui était apparue dès 1993 va donc se concrétiser à travers les nombreux projets que proposera et réalisera le CEC à l'aide des subsides de l'État.

Bien que ces projets concernent l'environnement en ville, on peut constater que la préoccupation pour l'aménagement écologique en milieu urbain et la qualité de la vie, à tout le moins au centre ville de Chicoutimi, semble présente d'une façon différente de celle des interventions antérieures du CEC.

³⁹ Propos tirés d'une entrevue avec un militant du CEC, entrevue n° 10, septembre 2000.

⁴⁰ Propos tirés d'une entrevue avec une militante du CEC, entrevue n° 11, mai 2000.

Pourtant, l'aspect de la création d'emplois rejoint une dimension sociale très importante, notamment concernant les jeunes dont le CEC se préoccupe, comme le mentionne une militante :

On va chercher des jeunes [...] qui sont capables de travailler, qui ont de la difficulté. [...] On essaie de les faire travailler ou de les faire sortir de leur milieu, de les faire rencontrer d'autres gens, des jeunes de son âge... euh qui vont bien, qui sont à l'école pis chez leurs parents ça va bien. Pour les sortir de leur milieu, qu'ils voient autre chose. [...] On a toujours trouvé que ça fait une belle dynamique. Une personne de 40 ans avec une personne de 15 ans, on a tout à apprendre de l'autre. [...] Ça fait que oui oui, pis les jeunes, pareil on aime ben ça, c'est dynamique, ça nous... ça nous donne de l'énergie. À chaque année on en embauche une dizaine je dirais.⁴¹

Cette préoccupation touche aussi la création d'emplois pour les personnes prestataires d'aide sociale qui sont à la recherche de solutions pour réintégrer le marché du travail, comme le montre l'extrait d'entrevue suivant :

C'est sûr aussi qu'on essaie d'aller chercher les gens qui sont sur l'aide sociale et sur l'assurance emploi. On n'ira pas chercher quelqu'un qui a déjà un emploi. C'est aussi pour aider, surtout au bien-être social, on va essayer d'aider autant que possible, en même temps qu'on a besoin de ressources, il faut que la personne soit capable d'accomplir les tâches, mais c'est pas parce qu'ils sont sur le bien-être social qu'ils sont pas capables de le faire. Pis c'est pour pouvoir au minimum essayer de les amener à l'assurance emploi parce que, on le sait, ça fait du bien au moral, à l'estime de soi, je suis pas sur le BS, je suis sur le chômage, pis ensuite l'estime de soi embarque et pis ils sont plus capables ensuite d'aller frapper aux portes des entreprises pour se trouver un emploi.⁴²

Nous pouvons constater que le travail pour la protection de l'environnement prend ici une autre dimension qui touche à la fois à la réinsertion sociale, à la création d'emplois et même à l'économie sociale, tout cela par l'intermédiaire de la cause environnementale.

⁴¹ *Idem.*

⁴² Propos tirés d'une entrevue avec une militante du CEC, entrevue n° 11, mai 2000.

Dans cette optique, il n'est pas surprenant de constater qu'en 1998, le CEC a modifié les objectifs de sa charte en y intégrant les éléments suivants :

- lutter pour la sauvegarde de l'environnement, l'amélioration de la qualité de la vie et la transformation sociale, politique et économique dans une perspective écologique; ici au Nord et dans les pays en développement via des actions de coopérations internationales;
- soulever et mettre en œuvre des scénarios alternatifs de développement;
- acquérir des biens, fonds, terrains et territoires pour créer des modèles alternatifs et viables;
- lutter contre la pauvreté en créant de l'emploi dans une perspective d'économie et d'équité sociale.⁴³

La modification des objectifs du CEC vient donc confirmer d'une façon formelle le virage pris au début des années 1990, et il apparaît ainsi très clairement que la perspective d'intervention du CEC s'inscrit dorénavant dans une optique d'économie sociale et de lutte à la pauvreté.

Le projet de la Maison de l'environnement au Bassin

Pour alimenter cette nouvelle perspective d'intervention du CEC axée sur l'économie sociale, le CEC a dû développer, dans les dernières années, de nouveaux projets qui allient création d'emplois et sauvegarde de l'environnement. Parmi ces projets, il y a notamment celui de l'acquisition, de la restauration et de l'autogestion de l'ancien moulin à farine du bassin de la rivière Chicoutimi qui est en gestation depuis le début des années 2000 et qui devait voir le jour en 2004. Ce projet de Maison de l'environnement propose de restaurer le vieux moulin à farine situé au bord la rivière Chicoutimi dans le quartier du Bassin et d'en faire une maison écologique avec un aménagement champêtre et rustique autour du moulin et de favoriser l'animation environnementale, culturelle et patrimoniale. De plus, ce projet

⁴³ Chicoutimi. Archives du CEC. Charte du Comité de l'Environnement de Chicoutimi, objets de la corporation modifiés le 27 novembre 1998.

s'inscrit dans le cadre d'un programme de restauration et d'animation des vieux bâtiments patrimoniaux qui ont résisté aux inondations de juillet 1996.

Ce projet allie l'accessibilité aux berges du site du vieux moulin sur la rivière Chicoutimi à l'animation environnementale et patrimoniale, et s'inscrit dans le territoire du centre urbain dans le quartier du Bassin. Le projet, qui a reçu l'aval du conseil municipal de ville de Saguenay en juin 2003⁴⁴, se réalisera au cours de l'année 2003-2004. Il permettra au groupe de relocaliser ses bureaux dans l'ancien moulin à farine au cœur du quartier du Bassin, d'ouvrir un centre de documentation sur l'environnement accessible au public et de créer un lieu pour l'animation environnementale. Avec ce projet, le CEC semble vouloir mettre en œuvre un type d'intervention axé à la fois sur l'aménagement écologique en milieu urbain, sur l'éducation à l'environnement et sur l'économie sociale.

C'est sur ce dernier point que prend fin cette description des actions du CEC. Comme nous l'avons mentionné au début du chapitre, et tel que le montre le tableau 24, cette description des actions du CEC est loin de rendre compte de la richesse des interventions mises en œuvre par ce comité d'environnement local dans les deux dernières décennies. Nous avons mis l'accent essentiellement sur les actions qui touchaient le centre urbain de Chicoutimi et sur la nouvelle orientation du CEC axée davantage sur la création d'emplois et sur l'économie sociale. Nous allons maintenant analyser l'action du CEC en lien avec les paramètres d'analyse de cette recherche.

PISTES D'ANALYSE ET SENS DE L'ACTION DU CEC

Rappelons que les paramètres utilisés pour cette recherche constituent le cadre d'analyse que nous avons élaboré pour apprécier l'action des groupes étudiés dans cette étude. Ces

⁴⁴ Bouchard, Denis, 2003, « Maison de l'environnement. Le projet se concrétisera dans le Bassin », *Le Quotidien*, Chicoutimi, 10 juin.

paramètres d'analyse sont : l'appartenance à l'espace non institutionnel, l'existence du lien social, le rapport au territoire à l'étude, le travail pour la transformation sociale, la vision du développement, le lien entre le local et le global.

L'espace non institutionnel

Le Comité de l'Environnement de Chicoutimi appartient d'une façon non équivoque à l'espace non institutionnel, c'est-à-dire cet espace en dehors de l'espace institutionnel qui produit, selon la définition de Claus Offe, une sociabilité nouvelle porteuse de changement social. Comme pour les groupes de l'action catholique, nous avons cherché à percevoir si l'appartenance à l'espace non institutionnel était porteuse d'une nouvelle sociabilité et de modes de développement différents.

Nous avons déjà mentionné qu'il faut inscrire l'apparition des groupes environnementaux, tel le CEC, dans la foulée de l'émergence des nouveaux mouvements sociaux, dont le mouvement environnemental, qui sont apparus à la fin des années 1960. Dans la classification de Claus Offe, les nouveaux mouvements sociaux font partie de l'espace non institutionnel dans le sens où leurs revendications et leur type d'organisation relèvent d'un désir d'émancipation face aux valeurs bureaucratiques et de contrôle des États centralisateurs des sociétés technocratiques. À cet égard, le CEC fait vraiment partie de ces nouveaux mouvements sociaux œuvrant dans l'espace non institutionnel, en dehors du « terrain politique institutionnel »⁴⁵. Ainsi, la seule légitimité de ces organisations provient de celle des citoyens et des citoyennes de la société civile qui se donnent par eux-mêmes le pouvoir d'intervenir sur des situations qui les concernent, en faisant notamment des pressions sur l'État et sur les autres institutions en place, telles les municipalités.

⁴⁵ Offe, C., Le Saout, D., Sintomer, Y., op. cit., p. 99.

De plus, certains auteurs ont mentionné que le mouvement environnemental dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean était un produit du mouvement des femmes (Gagnon et Klein, 1989) dans le sens où beaucoup de groupes environnementaux de la région sont issus de la volonté du groupe de femmes de l'AFEAS de mettre sur pied des groupes environnementaux. Ainsi, le mouvement environnementaliste de la région sagamienne, considéré lui-même comme nouveau mouvement social, serait issu d'un autre nouveau mouvement social, à savoir le mouvement des femmes. Cette filiation entre les mouvements sociaux montre ici comment se tisse la toile des groupes de l'espace non institutionnel, et plus largement des mouvements sociaux.

L'appartenance à l'espace non institutionnel du CEC s'est manifestée de plusieurs façons. Tout d'abord, il a toujours regroupé des citoyens et des citoyennes intéressés à la cause environnementale et dont intérêt et légitimité étaient leur préoccupation de citoyens pour la sauvegarde de l'environnement. Ainsi, le CEC a été et est encore un véritable comité de citoyens et de citoyennes intéressés à la cause environnementale. De plus, le CEC a œuvré en dehors des institutions officielles et s'est démarqué de ces institutions, bien qu'il ait entretenu tout au long de son existence des liens plus ou moins étroits avec la municipalité, le ministère de l'Environnement, etc. Son type d'organisation, qui était non hiérarchisée et basée essentiellement sur le volontariat, dénotait également une forme d'organisation liée à l'espace non institutionnel.

Dans la décennie 1990, les liens entre le CEC et la ville de Chicoutimi sont devenus plus importants pour réaliser des partenariats, notamment pour les contrats de nettoyage des berges des cours d'eau et pour la gestion des ressourceries aujourd'hui appelés écocentres. La démarcation entre l'espace institutionnel et l'espace non institutionnel semble être devenue plus ténue puisque l'action des groupes tel le CEC est intégrée à celle des institutions comme la municipalité et les gouvernements pour répondre aux nouvelles questions, comme celle de l'environnement. Cependant, dans la forme et le type d'organisation, le CEC apparaît toujours comme un groupe appartenant à l'espace non institution-

nel, car son organisation est non hiérarchique et s'effectue toujours sur une base volontaire. Cependant, il faut bien dire que, dans le discours et la façon de produire l'action, le CEC s'est davantage rapproché de l'espace institutionnel, comme le montre d'ailleurs l'extrait d'entrevue suivant avec une militante du CEC :

Les contrats des ressourceries sont accordés par Ville de Chicoutimi dont le département Immeubles, Parcs et Arénas. [...] On a pu faire travailler des gens... c'est important aussi de développer des contacts avec ces personnes-là qui nous donnent des sous. Il faut leur faire attention. Si on n'a pas d'argent, on est un organisme sans but lucratif. Si on n'a pas d'argent demain matin, on ferme les portes. On est toujours appelé à fermer, il faut toujours travailler fort. Ça fait que c'est important, ces partenaires-là aussi qu'ils soient contents, pour qu'on puisse avoir, genre, une sécurité l'année d'après pour nous autres, de travailler nous autres, pis faire travailler les gens aussi. Il y a des années qu'on a embauché jusqu'à... 70 personnes. On opère trois mois par année. Ça fait que moi je trouve ça, je trouve ça bien.⁴⁶

En effet, cet extrait montre bien les liens étroits entre la municipalité et l'organisation du CEC, mais cela révèle surtout une forme de dépendance face à ce partenaire institutionnel qu'il faut bien traiter pour avoir d'autres contrats. Cela démontre aussi la très grande fragilité d'un organisme qui peut cesser ses activités à tout moment, même s'il existe depuis plus de 25 ans. Rappelons d'ailleurs que cet aspect de la fragilité des groupes de l'espace non institutionnel se retrouvait déjà dans l'expérience des groupes d'action catholique, notamment dans les groupes voués à l'économie solidaire.

De plus, le rôle de chien de garde que jouait le CEC n'était-il pas celui qu'aurait dû jouer le ministère de l'Environnement pour dénoncer les pollueurs, même dans la période où le CEC jouissait d'une indépendance plus grande face aux institutions ? Cette question nous permet de nous interroger encore une fois sur le rôle des groupes de la société civile dans l'organisation des sociétés de la modernité et de la modernité avancée. Ces groupes servent-ils simplement de lieu pour colmater les failles du système ? Autrement dit, l'espace à la

⁴⁶ Propos tirés d'une entrevue avec une militante du CEC, entrevue n° 11, mai 2000.

marge que sont les groupes de l'espace non institutionnel ne représente-t-il pas des lieux pour traiter les questions qui demeurent sans réponse dans l'espace institutionnel, comme la protection de l'environnement et la pauvreté, par exemple ?

C'est encore une fois la question du mode de régulation des sociétés postindustrielle et post-keynésienne qui est posée ici. Celles-ci doivent trouver des réponses et des solutions aux problèmes qui sont inhérents au type de développement qu'elles ont mis en œuvre. La question de la sauvegarde de l'environnement découle en effet directement des problèmes engendrés par le mode de développement industriel. Nous voyons que cette question du rôle des groupes de l'espace non institutionnel dans la régulation des sociétés post-industrielles, qui se posait déjà lors de l'analyse du travail des groupes d'action catholique, revient encore dans le cas de l'action du CEC. Il faudra donc regarder attentivement si elle se pose aussi pour les autres groupes étudiés dans cette recherche.

Quant à savoir si l'action du CEC a permis de mettre en œuvre un autre type de sociabilité et de développement en dehors du contrôle étatique, il semble qu'il y ait plutôt coexistence et intégration des organisations de l'espace non institutionnel avec le milieu institutionnel. Nous avons pu constater, en effet, que les actions du CEC ont été de plus en plus intégrées par les institutions en place, en l'occurrence la municipalité et cela, en même temps que le CEC conservait ses caractéristiques d'organisation non hiérarchique et plutôt informelle. Les formes de l'espace non institutionnel semble donc coexister de plus en plus avec les formes de l'espace institutionnel; il est cependant trop tôt pour conclure définitivement à cet égard, et nous allons regarder plus en profondeur ces dimensions dans les pages qui suivent en examinant le lien social au sein du CEC et le travail pour la transformation sociale.

Le lien social

La notion de lien social, c'est-à-dire *l'être ensemble* tel que nous l'avons vu dans les chapitres précédents, nous renvoie à la manière qu'ont les membres d'un groupe comme le CEC de vivre la sociabilité et surtout de canaliser les énergies déployées dans le groupe pour mettre en œuvre de nouvelles façons de transformer l'environnement social et physique, en l'occurrence la ville de Chicoutimi et son centre urbain qui nous préoccupent particulièrement ici.

Pour le Comité de l'Environnement de Chicoutimi, ce qui semble faire naître le lien social, c'est la cause environnementale plus que la recherche du lien social et de la sociabilité pour elle-même et ce, bien que l'action du CEC soit essentiellement une action collective. Ainsi, il y a une interrelation marquée entre le lien social et la cause défendue, car ce qui rend possible l'action, c'est le lien social et ce qui provoque le lien social et l'action est justement la cause environnementale elle-même. Ainsi, pour analyser l'existence du lien social dans un groupe de pression comme le CEC, il faut d'abord prendre en compte que la finalité du groupe n'est pas la recomposition du lien social lui-même, mais plutôt la cause que le groupe défend, soit la cause de l'environnement. Les extraits d'entrevue suivants reflètent cette réalité :

À l'intérieur du groupe, disons qu'on avait tous un peu la même cause, ça c'est évident. La cause allait de soi. Mais on avait vraiment, au niveau du groupe, chacun avait plus ses intérêts. Je m'en rappelle que, bon, certains c'était plus le côté local, bon le côté forestier [...] C'est des dossiers. Ouais on travaillait plus par des dossiers. On avait aussi une certaine amitié entre les membres des groupes, on avait des soupers des choses comme ça. [...] Je pense qu'on avait passé cette étape-là, je pense, de milieu social.⁴⁷

Les gens qui constituent le comité... ceux qui le côtoient, c'est des gens d'abord qui ont, travaillé, qui ont commencé à travailler avec nous, qui ont pris conscience de la façon de faire des... hypothèses, des idées qui étaient émises dans la façon d'être, pis de faire de l'organisation, dans ses convic-

⁴⁷ Propos tirés d'une entrevue avec un militant du CEC, entrevue n° 9, octobre 2000.

tions, pis qui ont tourné autour un peu, pis qui ont fini par créer une communauté d'idées.⁴⁸

Un peu plus tard le même militant ajoutera :

Il y a toujours des affinités, comme dans tous les groupes là [...] il y a des affinités conceptuelles. À un moment donné, on s'attaque à un projet pis on s'aperçoit que tout le monde, ils y tiennent pis ils trouvent ça beau ce qu'on est en train de faire. Il y a pas nécessairement d'affinité... il y a des personnes avec qui j'aime moins travailler que d'autres. Mais il y a des affinités conceptuelles, on dit ah, c'est super le fun, cette idée-là on embarque, chacun met son paquet. Pis écoute, il y a, il y a aussi des affinités qui sont carrément interrelationnelles, là. Tu es proche d'une personne...⁴⁹

Ainsi, la communauté, c'est d'abord la communauté de personnes autour d'une idée de protection, de sauvegarde ou de réalisation d'un projet. Alors, pour les membres du CEC, il apparaît que la cause de la protection de l'environnement fait naître le lien social et ensuite l'action. Plus précisément, le lien social semble se constituer en plusieurs phases : il y a d'abord la cause environnementale qui provoque le rassemblement de personnes autour de cette cause, il y a ensuite l'action collective qui est rendue possible par l'existence d'une réunion de personnes autour d'un même objectif et, par la suite, dans un mouvement de rétroaction, l'action collective elle-même cimente et consolide le lien social, comme le démontrent les extraits d'entrevues suivants où des militants du CEC parlent des liens d'amitié qui se sont noués chez les membres du groupe, particulièrement chez les militants de longue date du CEC.

[...] je peux pas dire qu'on se rencontre à toutes les semaines, mais on reste tout de même très contents de rencontrer les gens qui ont fait partie du comité. À l'époque en tout cas, les gens qu'on voit aujourd'hui, c'est toujours plaisant de les voir pis de savoir comment ils vont. [...] Oui c'est... il y a des gens qui font partie des comités comme ça pour trouver des amis. Moi,

⁴⁸ Propos tirés d'une entrevue avec un militant du CEC, entrevue n° 10, septembre 2000.

⁴⁹ *Idem.*

c'était pas ma préoccupation mais après coup je me rends compte que ç'a été un plus à ce niveau-là. [...] C'était un milieu social. Oui oui. Absolument.⁵⁰

Il y a beaucoup de liens d'amitié. Des gens qui ont été dans le comité [...] ils se parlent encore [...] soit au travail, soit des entrevues. Mais je veux dire, on se voit quand même régulièrement. [...] Même encore aujourd'hui, les vieux membres, quand il y a eu une réunion dernièrement sous l'égide du nouveau conseil d'administration, il y a des liens d'amitié qui se sont tissés depuis ce temps-là, avec les membres du CA.⁵¹

De plus, il faut mentionner que, même si le CEC n'est pas un groupe d'entraide par les pairs mais bien un groupe de pression, la sociabilité qui se vit dans un tel groupe semble aussi répondre aux besoins et aux vécus personnels des militants, comme en témoignent les extraits d'entrevues suivants avec des militants du CEC :

Je travaillais aussi un peu à temps partiel, des fois étant en chômage, c'était pas facile au début des années 1980 l'emploi, surtout dans l'enseignement. Alors finalement je voulais être actif. Je voulais être actif parce que je voulais pas rester dans la maison entre quatre murs. Et puis je trouvais que le comité d'environnement, ce que j'avais vu, la cause environnementale en général, un peu ce que j'avais dit, le penser globalement agir localement, je pense que ça me convenait.⁵²

C'était mon travail. c'était... une manière de vivre. Moi je me considère comme étant un environmentaliste, [...] le comité de l'environnement pour moi c'est une source de [...] formation... où je peux me ressourcer. Quand j'ai des problèmes, je peux aller leur en parler pis essayer de voir comment eux autres pourraient m'aider avec ce problème-là.⁵³

Ces propos démontrent bien que le groupe constitue en lui-même une forme de lien social et cela, même si sa motivation première n'est pas de faire naître le lien social mais bien de mettre en œuvre des actions autour de la protection de l'environnement. Il nous semble

⁵⁰ Propos tirés d'une entrevue avec un militant du CEC, entrevue n° 8, mai 2000.

⁵¹ Propos tirés d'une entrevue avec un militant du CEC, entrevue n° 7, mai 2000.

⁵² Propos tirés d'une entrevue avec un militant du CEC, entrevue n° 9, octobre 2000.

⁵³ Propos tirés d'une entrevue avec un militant du CEC, entrevue n° 7, mai 2000.

important de souligner que c'est l'existence des liens dans le groupe, donc du lien social, qui rend possible toute cette action. Le lien social dans un groupe comme le CEC ne semble pas relever de la notion de famille ou de relation sociale et personnelle étroite, mais bien de la communauté plus large, celle qui réunit des citoyens et des citoyennes qui mettent en commun leurs idées, leurs pensées et leurs actions pour défendre une cause et réaliser des projets.

Par ailleurs, même si cette action relève essentiellement d'une cause collective extérieure à la vie personnelle des acteurs, nous avons pu constater que le groupe devient lui-même une forme de lieu social qui touche aussi à la vie personnelle des acteurs, dans le sens où il favorise la recomposition du lien social pour les acteurs, il leur permet de concevoir autrement leur environnement social et il constitue un lieu de ressourcement, d'apprentissage et même « une façon de vivre ». En définitive, ce qui nous semble ressortir des propos des acteurs œuvrant au sein du CEC, c'est que l'existence d'un tel groupe, bien qu'il soit essentiellement orienté vers l'action collective et la défense d'une cause, crée une forme de lien social qui participe à la recomposition de la communauté. Le groupe devient lui-même une forme de communauté à laquelle ses membres s'identifient et se rattachent, comme l'affirme Deena White dans un article où elle mentionne que l'organisme lui-même incarne essentiellement la communauté, une communauté que Deena White qualifie aussi d'existentielle⁵⁴.

Pour faire suite à la notion de lien social, nous allons examiner celle de la transformation sociale de la communauté.

⁵⁴ Ce concept est présenté dans le texte suivant : Ninacs, William A., 2002, « Le pouvoir dans la participation au développement local », in Tremblay, M., Tremblay, P.A. et Tremblay, S. (sous la direction de), *Développement local, économie sociale et démocratie*, Sainte-Foy, PUQ, p. 29.

Le travail pour la transformation sociale

Dans la première partie de ce chapitre, nous avons vu que le Comité de l'Environnement avait des objectifs très large en termes de changement et de transformation sociale et ce, dans une perspective écologique. Le CEC voulait en effet inscrire son travail sur des dossiers ponctuels comme le réaménagement portuaire, les neiges usées, etc. dans une large perspective de changement social et écologique. Dans cette partie sur le travail pour la transformation sociale, nous allons regarder comment les acteurs du CEC interprètent le sens du changement social qu'ils voulaient susciter et comment ils perçoivent les répercussions de leurs actions sur le territoire du centre urbain de Chicoutimi et sur la situation sociale qui les entoure. Nous allons voir que la notion de changement social qui est évoquée par les acteurs du CEC relève davantage du changement à l'échelle locale, malgré une perspective globale de changement social et de transformation sociale qui se profile en filigrane des actions du CEC.

Les réponses que nous ont données nos informateurs à propos du changement social sont variées et elles relèvent de plusieurs types de préoccupations. Il y d'abord les changements réalisés à petite échelle, à l'échelle locale, et qui ont été amenés par le travail sur des dossiers concrets comme la zone portuaire, les ressourceries, les neiges usées, etc. Les extraits d'entrevues suivants montrent comment les militants du CEC perçoivent les répercussions de leur travail sur ces dossiers :

En bout de ligne, ce qu'on voulait, c'était que les choses changent et puis que ça aille en améliorant. On ne dénonçait pas seulement pour dénoncer, c'est pas vrai. Quand on prenait une situation, si tu prends l'exemple des neiges usées, l'exemple de l'assainissement des eaux, la pollution industrielle, peu importe laquelle, on commençait par dénoncer mais après ça, on harcelait, on ne lâchait pas, et ce qu'on démontrait c'était que, en bout de ligne, si on retire ces montagnes de neiges usées-là, c'est notre cours d'eau qui est amélioré, c'est la vue que l'on a de notre ville qui est améliorée et puis, si il y a pas de saleté, si il y a pas, parce que c'était dégueulasse ces montagnes de neige-là de saletés, ben c'est une répercussion positive pour le reste des gens. Alors nous on... avait une retombée, il fallait qu'on ait une retombée

concrète. Ce qu'on faisait, c'était pour améliorer quelque chose. C'était pour un résultat positif et qui serait là tout le temps. C'est sûr ça.⁵⁵

Ben les plus importantes, moi je dis, ç'a été de sensibiliser le conseil municipal de l'époque, [...] sur l'importance de protéger de l'environnement. La plus belle réalisation, c'est bien sûr le vieux port et... le groupe qui a continué après nous autres, sa plus belle réalisation c'est peut-être le centre de tri. Le centre de tri pis la ressourcerie. C'est les plus belles je pense qu'on a laissé un héritage tout de même intéressant. C'est sûr qu'il y a des choses qu'on a ratées, qu'on n'a pas réussies parfaitement. Il y en a d'autres, comme la zone portuaire, je pense qu'on a atteint l'objectif qu'on s'était fixé.⁵⁶

[...] il y a des travaux qui changent quelque chose. Je regarde, à un moment donné quand, après le déluge, ils ont laissé le parc de roulettes, parce que c'était pas important, c'était un parc de pauvres. Ils ont laissé ça sur la terre glaise [...] Mais on a tout restauré ça, on a planté, on a fait venir de la roche, on a limité la circulation de VTT dans ce coin-là, avec des gros rochers, on a aménagé un stationnement, on a à un moment donné des sentiers... Les gens du coin... super ! Ils en ont parlé dans le Progrès-Dimanche, ils ont dit c'est super ce qu'ils nous ont fait là.⁵⁷

Ça va être la même chose, si on fait des aménagements au Bassin, pis on donne accès à la rivière Chicoutimi. Une plage de galets, la possibilité de faire du canot, des choses comme ça. Les gens sauront jamais d'où ça vient exactement mais c'est des choses qui... Regarde juste l'aménagement de la... de la zone portuaire. Les premiers concepts sont venus du Comité de l'Environnement de Chicoutimi, à l'époque. [...] On se rend compte qu'il s'est fait de ces idées-là, pas avoir la prétention des idées, les idées c'était un fouillis, elles sont lancées dans l'air pis ça aboutit à quelque chose. Il y a d'autres idées qu'on met en place aujourd'hui, pis elles vont peut-être aboutir à d'autres choses, dans dix ans, vingt ans, on le sait pas.⁵⁸

Comme nous le voyons, le travail pour des dossiers tangibles comme la zone portuaire, le réaménagement du Bassin et la restauration après le déluge suscite un sentiment d'accomplissement chez nos informateurs. Un de ceux-ci parle même d'un héritage laissé par le

⁵⁵ Propos tirés d'une entrevue avec un militant du CEC, entrevue n° 9, octobre 2000.

⁵⁶ Propos tirés d'une entrevue avec un militant du CEC, entrevue n° 8, mai 2000.

⁵⁷ Propos tirés d'une entrevue avec un militant du CEC, entrevue n° 10, septembre 2000.

⁵⁸ *Idem.*

Comité de l'Environnement. Cette idée d'héritage suggère des répercussions qui se prolongent dans le temps. Un des interlocuteurs mentionne qu'il est difficile de prévoir l'aboutissement des idées qui sont émises par un groupe comme le CEC.

Par ailleurs, les nouvelles préoccupations du CEC pour l'emploi et l'économie sociale ont amené un autre travail pour le changement social, celui qui touche la réinsertion sociale des jeunes par le travail, comme le montrent les deux extraits d'entrevues suivants :

Là-dessus, souvent, ce sont des gens qui sont engagés, ce sont des gens qui viennent de milieux défavorisés. Moi j'en ai vu des gens qui arrivaient, qui ont commencé au comité, c'était pas parce qu'ils voulaient faire de l'environnement, c'est parce qu'ils étaient obligés de faire des travaux sociaux, des heures par jour, le comité a toujours été ouvert là-dessus, ils allaient chercher des gens qui avaient des problèmes pour les réinsérer dans la société. Là-dessus le comité... en a récupéré plusieurs personnes pis les a réinsérées dans la société. Là-dessus, pour le développement social.⁵⁹

[...] Moi je trouve que c'est, c'est une bien belle action sociale de prendre des jeunes pis même, dans le parrainage. Ils demandaient beaucoup d'encadrement pis beaucoup de stimulation. [...] Mais le fait d'être avec un groupe, un groupe qui rigole, qui, tu sais qui donne des bons coups que c'est pas toujours égal comme rendement mais à un moment donné, tu donnes un coup pis là tout le monde met du sien pis « envoye viens-t'en pis oui t'es capable ». Les jeunes, ça apporte des transformations dans leur vie, ces jeunes-là. Surtout à, 15, 16, 17, bon c'est pas mal dans ces âges-là.⁶⁰

Le changement qui est évoqué ici est celui qui touche les personnes elles-mêmes par l'action et le travail dans un groupe comme le CEC. Le travail pour la création d'emplois suscite donc un autre type de retombée qui touche la communauté, mais aussi les personnes qui voient leurs vies transformées, particulièrement ici les jeunes, par une expérience de travail communautaire.

⁵⁹ Propos tirés d'une entrevue avec un militant du CEC, entrevue n° 7, mai 2000.

⁶⁰ Propos tirés d'une entrevue avec une militante du CEC, entrevue n° 12, mai 2000.

Nous voyons que le changement dont parlent les militants du CEC est un changement à l'échelle locale qui se traduit par des actions de transformation concrète du territoire d'intervention et qui touchent aussi les individus dans leur propre vie. Mais la notion de changement social va plus loin que cela et elle concerne également la présence même de groupes comme le CEC en tant qu'acteur de changement social, comme le souligne un militant interviewé :

[...] Il y a tout de même aussi des bébés qui ont été enfantés par le Comité de l'Environnement pis qui ont toujours cours aujourd'hui, comme la société d'arboriculture, dans laquelle j'œuvre présentement pis qui... vise encore et toujours l'amélioration de la qualité de vie dans la ville. [...] Pis c'est ce qui fait que c'est intéressant de continuer, d'œuvrer dans ces organismes-là. C'est de voir que, si ils [sic] ne sont pas là, si ces organismes-là ne sont pas là, et bien il y a un manque, il manque quelque chose. Je pense qu'on a été en partie pour améliorer les choses.⁶¹

Un autre militant pose un questionnement encore plus global sur le changement social induit par un groupe comme le CEC :

Mais ça repose toute la question : est-ce qu'il y a vraiment progrès dans notre société ? On progresse-tu vraiment, tu sais ? Ou si on, on patauge pis on est toujours dans le même bain de positif négatif, positif négatif. Je te la pose cette grande question-là pis moi je... on n'a pas de réponse à ça. [...] Est-ce que c'est avoir le contrôle vraiment de notre existence ou en fait, est-ce qu'il y a vraiment moyen de s'en sortir ? Tu sais, c'est ça là, c'est une question. [...] L'autogestion... on parle de ça depuis les années 1960. La prise en charge collective de la richesse. Le partage équitable de la richesse, les avoirs, de combler les lacunes ou les faiblesses de l'un ou de l'autre ou d'un programme ou d'un projet par... la solidité de l'ensemble. [...] Moi ça, ça m'intéresse. Pis là je sais pas.⁶²

À travers les propos de nos informateurs, nous pouvons percevoir la gradation du type de changement social qui est perçu par les militants du CEC. Il y a d'abord les changements

⁶¹ Propos tirés d'une entrevue avec un militant du CEC, entrevue n° 8, mai 2000.

⁶² Propos tirés d'une entrevue avec un militant du CEC, entrevue n° 10, septembre 2000.

concrets à l'échelle du territoire local qui ont été induits par le CEC, comme le réaménagement de la zone portuaire, les neiges usées et la restauration de sites détruits par les inondations de juillet 1996 et qui demeurent des sources de fierté pour les militants. Il y a aussi le changement pour les personnes elles-mêmes qui trouvent un lieu d'insertion sociale dans le groupe et dans les projets initiés par le CEC. Il y a enfin le changement plus global qui touche à la présence d'un organisme comme le CEC comme acteur de changement social pour l'amélioration de la qualité de vie dans le milieu local. Un changement qui se répercute à long terme et qui contribue à l'amélioration générale du territoire urbain.

Mais si les répercussions concrètes à l'échelle locale ne semblent pas faire de doute dans l'esprit des militants, la lutte pour la transformation sociale et le changement social dans une perspective globale pour « la transformation sociale, la transformation politique et économique dans une perspective écologique » ne semble pas avoir atteint les objectifs du CEC, à tout le moins ceux dans leurs aspects les plus globaux, et cela suscite un questionnement chez certains des militants interviewés. Ainsi, le changement social induit par le CEC se révèle avant tout dans l'action concrète à l'échelle locale et cela, même si les perspectives d'action du CEC se sont inscrites dès le départ dans la perspective globalisante de l'approche écologique. À cet égard, le CEC semble avoir bien respecté le précepte de l'écologiste bien connu René Dubos, à savoir de « penser globalement et d'agir localement ». De plus, l'ajout d'objectifs liés à la lutte à la pauvreté et au développement de l'économie sociale, en 1996, peut être perçu comme une autre manière d'appréhender le changement social dans un sens global. Cependant, si la perspective d'action du CEC demeure liée à des grands objectifs de transformation sociale au plan global, il faut voir que les manifestations et les retombées de ces actions s'inscrivent avant tout dans l'action locale, et le sens de ces actions locales mis en lien avec les objectifs de changement social à l'échelle plus globale apparaît plus difficile à cerner pour les militants rencontrés.

Nous allons regarder maintenant le rapport au territoire dans l'action et le travail du Comité de l'Environnement de Chicoutimi.

Le rapport au territoire

Le rayon d'action du Comité de l'Environnement de Chicoutimi s'est étendu, depuis le début de son existence, à l'ensemble du territoire de la ville de Chicoutimi et a même souvent dépassé les limites de la ville et parfois de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. La nature des problèmes environnementaux, qui dépassent souvent les frontières des territoires locaux, régionaux et même nationaux, rend nécessaire pour un organisme de défense de l'environnement et cela, même à l'échelle locale, d'appréhender d'une façon globale les problématiques sur lesquelles il intervient. Ainsi, les menaces à l'environnement les plus sérieuses proviennent souvent de l'extérieur des frontières de la ville, comme c'est le cas par exemple de la pollution atmosphérique et des rejets toxiques déversés par l'aluminerie Alcan, située dans la ville voisine de Jonquière, qui menacent la qualité de l'air de Chicoutimi et qui ont contaminé les eaux de la rivière et les sédiments du Fjord du Saguenay. Dans ce sens, l'action du CEC ne pouvait se confiner à des dimensions ou à des problématiques locales, et le CEC est intervenu souvent sur divers problèmes environnementaux, dont ceux causés par la contamination des alumineries de la compagnie Alcan⁶³ présentes sur le territoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Malgré cela, le CEC, comme nous venons de le voir et comme nous l'avons décrit dans la première partie du chapitre, est essentiellement un groupe à caractère local, et son action a touché d'une façon importante la ville de Chicoutimi et le territoire du centre urbain de Chicoutimi. Dans cette optique, nous avons cherché à comprendre si l'action du CEC s'était inscrite dans le territoire du centre urbain de la ville et s'il y avait une appartenance consciente à ce territoire dans la ville.

Tout d'abord, au plan de la localisation de son bureau, le CEC a toujours été situé au centre urbain de Chicoutimi et ce, depuis qu'il a pignon sur rue. Il a élu domicile sur la rue

⁶³ Ouellet, Anne, 1987, « Le comité d'environnement s'interroge sur la pollution produite par Alcan », Chicoutimi, *Le Réveil*, 17 mars. Gravel, Pierre, 1987, « La pollution menace le Saguenay », *Le Quotidien*, 24 février.

principale et par la suite dans l'ancienne école Saint-François-Xavier, située derrière la cathédrale de Chicoutimi.

Par ailleurs, dès les premières années de son intervention, le CEC s'est inscrit comme un groupe qui avait des préoccupations pour l'aménagement urbain, notamment au centre-ville de Chicoutimi. Les dossiers de la revitalisation du centre-ville et de l'aménagement portuaire ont été les deux dossiers majeurs liés au territoire du centre urbain de la ville. Les deux extraits d'entrevues suivants démontrent la préoccupation des membres du CEC pour l'aménagement au centre urbain de Chicoutimi :

Présentement au centre-ville, si on remonte il y a plusieurs années, c'était, le stationnement. Ça prenait du stationnement à tout prix pour que les gens puissent aller travailler à leur bureau. La municipalité, c'était la seule préoccupation qu'elle avait. Nous, on essayait de sensibiliser la population [...] que dans le centre-ville, c'était pas juste du stationnement, c'était quand même beaucoup... une manière de vivre, au centre-ville. C'est que c'était souvent des gens qui avaient moins d'argent parce qu'ils pouvaient pas se payer une auto pour se déplacer des banlieues vers le centre-ville. Donc eux, il fallait favoriser leur... leur milieu de vie. Ça c'était surtout la vision du comité de l'environnement.⁶⁴

Il y a eu un dossier à un moment donné sur la revalorisation du centre-ville qui avait circulé au comité pis on en avait fait un cheval de bataille. Pis la zone portuaire, ça faisait partie justement dans la revalorisation du centre-ville. C'était très lié. Mais est-ce qu'on devait privilégier la construction pour les jeunes ménages, ou encore un espace vert ? On s'est battu pour l'espace vert. En disant que, en construisant, en faisant un espace vert on créerait un nouveau site de vie intéressant pour les gens qui voudraient réintégrer le centre-ville. En tout cas, l'avenir nous le dira. Pour l'instant, c'est plutôt mitigé, le retour des jeunes ménages dans le centre-ville. En tout cas, on a opté pour l'espace vert pis je pense que ç'a été un bon choix. Si les jeunes ménages sont pas revenus au centre-ville, il reste tout de même que les gens fréquentent davantage le centre-ville, avec ce nouvel espace vert-là. Je parle de la zone portuaire.⁶⁵

⁶⁴ Propos tirés d'une entrevue avec un militant du CEC, entrevue n° 7, mai 2000.

⁶⁵ Propos tirés d'une entrevue avec un militant du CEC, entrevue n° 8, mai 2000.

Nous pouvons percevoir dans ces extraits la préoccupation des membres du CEC pour faire du centre-ville de Chicoutimi un véritable territoire orienté vers la qualité de la vie en milieu urbain. La préoccupation pour les personnes appauvries et l'aménagement écologique en milieu urbain apparaissent bien présents dans la vision de nos informateurs.

Cependant, si l'aménagement de la zone portuaire en parc récrétouristique est considéré par les représentants du CEC comme un gain majeur pour le groupe et la municipalité, nous pouvons percevoir dans le dernier extrait d'entrevue que la lutte pour le logement au centre urbain n'a pas été aussi fructueuse. Les propos de notre informateur démontrent qu'il demeure conscient que le grand intérêt suscité par la zone portuaire de Chicoutimi depuis son réaménagement n'a pas provoqué pour autant un véritable retour de la population pour habiter et vivre au centre urbain de Chicoutimi. En effet, les propositions du CEC et des autres groupes qui luttaient, dans la première moitié des années 1980, pour la revitalisation du centre-ville, notamment par la construction de logements sociaux pour les classes moyennes et appauvries, n'ont jamais été réalisées. Le plan d'aménagement soumis par le CEC proposait notamment de construire des logements à caractère mixte sur l'ancienne zone ferroviaire, face à la zone portuaire. Rappelons que cette proposition, qui n'a pas été reprise par les autorités en place et les promoteurs locaux, ne s'est pas concrétisée.

Il semble que l'aménagement de la zone portuaire en parc récrétouristique ait marqué une fin dans la lutte pour la revitalisation du centre urbain de Chicoutimi, à tout le moins pour le CEC. Nous avons vu, en effet, qu'à compter du début des années 1990, moment où a été complété l'aménagement de la zone portuaire, les préoccupations du CEC se sont déplacées vers d'autres problèmes à caractère écologique comme la gestion des déchets et les opérations de nettoyage et de revégétalisation des battures urbaines. Il semble donc qu'à partir de ce moment, la préoccupation pour la revitalisation du centre urbain de Chicoutimi soit devenue moins dominante dans les interventions du CEC. Néanmoins, les militants qui œuvrent actuellement au sein de ce comité semblent plutôt optimistes par rapport à une

nouvelle dynamique qui s'est développée au centre urbain de Chicoutimi, si l'on en croit les propos d'un membre dans l'extrait suivant :

Le centre-ville [...] en termes d'environnement, moi je trouve qu'il y a des affaires qui sont laides, comme l'autogare. On pourrait... il y aurait sûrement des choses qu'on pourrait faire. Mais je trouve que ça s'est beaucoup amélioré là, au niveau de la problématique centre-ville. Le respect des arbres entre autres, aussi, on s'aperçoit que, bon il y a plus de respect des arbres. La proximité du parc... il y a une dynamique là, je veux dire la zone portuaire, la proximité de la zone portuaire.⁶⁶

Tous ces propos des militants du CEC démontrent un lien important entre les actions du Comité de l'Environnement et le territoire du centre urbain de Chicoutimi. En effet, de par la vision écologique qu'il véhiculait, une vision axée vers la qualité de vie en milieu urbain, le Comité de l'Environnement de Chicoutimi a eu une action qui s'est territorialisée en grande partie vers le centre-ville de Chicoutimi. Il faut dire que le centre urbain de Chicoutimi constituait, dans les années 1970 et 1980, un des espaces les plus dégradés de la ville de Chicoutimi en raison de la présence des réservoirs de pétrole, des sites de neiges usées, des montagnes de calcium, sans compter le délabrement des édifices et l'absence de végétation. Ainsi, le centre urbain constituait aux yeux des membres du CEC l'endroit idéal pour expérimenter de nouvelles formes d'aménagement orientées vers la qualité de vie des citoyens et citoyennes et pour mettre œuvre les préceptes de l'écologie urbaine qui alimentaient la pensée et la vision des militants du CEC.

Cette préoccupation importante pour le territoire du centre urbain semble s'être estompée quelque peu au début des années 1990. Cependant, les personnes qui œuvrent encore au sein du groupe actuellement font le constat d'une nouvelle dynamique urbaine en lien notamment avec l'espace socio-récréatif de la zone portuaire de même qu'un respect plus grand pour l'environnement et la végétation urbaine. D'ailleurs, c'est sans doute dans cette perspective de revitalisation écologique urbaine qu'il faut inscrire le projet de Maison

⁶⁶ Propos tirés d'une entrevue avec un militant du CEC, entrevue n° 10, septembre 2000.

écologique urbaine au Bassin qui va se réaliser par l'action du CEC et qui constitue peut-être un nouveau déploiement du CEC dans l'espace du centre urbain de Chicoutimi.

Nous allons maintenant examiner la vision du développement mise en œuvre dans les actions du CEC.

La vision du développement

Dans cette partie, nous allons observer comment les acteurs du CEC interprètent et définissent leurs actions en lien avec la notion de développement. À travers cette notion, nous verrons apparaître les grandes lignes de force qui ont guidé les actions du groupe depuis ses débuts.

Dans la première partie du chapitre sur les actions du CEC, nous avons pu constater qu'une grande partie des actions du groupe était liée à l'amélioration de la qualité de la vie. Cette notion de la qualité a fait partie intégrante de plusieurs propositions émises par le CEC. Ainsi, la notion de qualité de vie semble profondément liée à la manière dont les acteurs du CEC envisagent le développement. C'est ce que montre l'extrait d'entrevue suivant :

Moi, je pense que c'était du développement quand même. Pis on donnait des points de vue sur des nouveaux aménagements que voulait faire la Ville ou des promoteurs, c'était participer au meilleur développement. On n'était pas toujours parfaitement écouté là, mais on arrivait toujours avec des suggestions qui visaient une amélioration. C'était notre préoccupation. [...] Moi j'appelle ça, c'est du développement. Si on améliore la qualité de vie des gens, tout en assurant un développement économique, un développement... même si ça serait seulement une amélioration de la qualité de vie c'est déjà, c'est déjà ça.⁶⁷

⁶⁷ Propos tirés d'une entrevue avec un militant du CEC, entrevue n° 9, octobre 2000.

En effet, nous pouvons voir dans cet extrait que la qualité de la vie est toujours conjuguée avec le développement, et même avec le développement économique. Autrement dit, pour les militants du CEC, l'amélioration de la qualité de vie est une composante du développement et le développement doit comporter des éléments pour l'amélioration de la qualité de vie.

Également, pour d'autres militants, le développement induit par le CEC est un développement social, un développement social qui est suscité par l'action du CEC pour sensibiliser les gens sur les conditions de dégradation de l'environnement urbain, notamment sur le territoire du centre urbain de Chicoutimi, comme l'indiquent les propos de notre informateur dans l'extrait d'entrevue suivant :

Du développement social oui. Du développement physique moins parce qu'on n'était pas mandaté [...] pour aller chercher des matériaux et construire des maisons [...] mais amener la société à prendre conscience qu'il y en a qui vivaient dans des taudis. De cette manière-là, on va pouvoir [...] dire qu'on était des développeurs. [...] On est des développeurs sociaux.⁶⁸

Ici, le développement physique ou concret est mis en parallèle avec le développement social qui, lui, semble relever davantage de la prise de conscience. Dans le discours de notre informateur, le travail de conscientisation effectué par le CEC amène un développement social, comme si la prise de conscience d'une situation pouvait susciter un autre développement, qualifié celui-là de développement social.

Finalement, l'autre façon d'envisager le développement par les membres du CEC est celle qui relève de l'autogestion et de la capacité d'être ensemble pour créer de la richesse collective. L'extrait d'entrevue suivant témoigne bien de cette perspective :

⁶⁸ Propos tirés d'une entrevue avec un militant du CEC, entrevue n° 7, mai 2000.

Moi, ce qui m'intéresse, c'est le développement pis la prise en charge. [...] Pour moi c'est la prise en charge, pis on en discute souvent, c'est la prise en charge de ta propre existence. [...] Moi je suis de l'école de l'autogestion. Ce sont des concepts auxquels j'ai toujours cru. Maintenant, je suis pas riche. On n'est pas riches nous autres non plus, mais collectivement on est beaucoup plus riche que tout seul. [...] On a des conditions de travail humaines. [...] Il y a une richesse collective, accès à des bureaux, ordinateurs, salles de réunion... Collectivement, on a ces richesses-là qui, individuellement, me coûteraient plus cher à me payer, même si j'ai gagné plus cher. [...] C'est ça qu'il faut mettre dans la balance aussi là. Mais ça, il faut le démontrer. C'est pas tout d'en parler.⁶⁹

Dans le discours de notre informateur, le développement, pour se réaliser, suppose une prise en charge et une mise en commun collective des ressources afin de susciter une richesse plus grande qui rejaillit sur le groupe. Il y a ici les ingrédients de l'entrepreneuriat collectif et de l'économie sociale. Cette perspective de développement reflète donc les actions et les orientations entreprises plus récemment par le CEC où la protection de l'environnement devient matière à mettre en œuvre l'économie sociale.

En somme, nous retrouvons trois grands éléments dans le discours des acteurs du CEC sur le développement : l'amélioration et la promotion de la qualité de vie, la sensibilisation et la conscientisation qui entraînent un développement social et l'autogestion, et la mise en commun des ressources pour la création d'une richesse collective. Voilà les éléments qui dessinent les contours de la notion de développement dans les discours des acteurs du CEC. Nous avons pu aussi observer que chacune de ces façons d'interpréter et de qualifier le développement était directement liée aux actions mises en œuvre par le groupe tout au cours de son existence. Ainsi, la création d'un espace vert sur le site de la zone portuaire correspondait à l'idée de créer non seulement un parc sur le site, mais aussi un véritable milieu de vie basé sur l'amélioration « de l'environnement social et naturel »⁷⁰. Les propo-

⁶⁹ Propos tirés d'une entrevue avec un militant du CEC, entrevue n° 10, septembre 2000.

⁷⁰ Selon le mémoire du Comité de l'Environnement. Chicoutimi. Archives du CEC. « *Le centre-ville un milieu de vie et le parc du Vieux-Havre « jardin récréatif » : concept de mise en valeur et schéma d'affection* », op. cit. p. 7.

sitions pour faire des aménagements écologiques comme les sentiers en milieu urbain, l'aménagement et la conservation des coulées et la création d'espaces verts correspondaient à l'idée de faire de la ville un milieu de vie écologique et de la développer selon une vision écologique de l'aménagement urbain. Enfin, les actions touchant le nettoyage et la revitalisation des berges et des battures correspondaient à l'idée de créer des emplois, de travailler à la réinsertion sociale et de lutter contre la pauvreté par la mise en œuvre de l'économie sociale et ce, à partir des actions pour la sauvegarde et la conservation de l'environnement urbain. Chacun de ces exemples démontre que les orientations et les actions d'un groupe comme le Comité de l'Environnement de Chicoutimi apparaissent profondément liées à une manière d'envisager le développement, autrement dit à une conception ou à une vision à la fois écologique, communautaire, autogestionnaire et sociale du développement. D'ailleurs, cette vision du développement qui est présente dans le discours de ses acteurs se retrouve aussi de façon très explicite dans les objectifs et dans la production écrite du groupe où les propositions émises font souvent appel à des principes ou à des critères liés à une conception du développement plus qualitative et axée vers les valeurs écologique, sociale et collective.

Ces dernières pages sur la notion de développement complètent cette partie sur l'analyse des actions du CEC. Nous allons maintenant faire la synthèse de ces actions en lien avec le local et le global.

SYNTHÈSE DU TRAVAIL DU COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT DE CHICOUTIMI : ENTRE LE LOCAL ET LE GLOBAL

Tout au long de ce chapitre, nous avons pu observer l'action du Comité de l'Environnement de Chicoutimi. À l'exemple des groupes d'action catholique, il est ressorti qu'à travers l'action locale du CEC se retrouvent aussi les grandes tendances qui se dessinent à l'échelle globale. En effet, nous avons pu constater que, si l'action du CEC s'effectue pour

l'essentiel à l'échelle locale, il n'en demeure pas moins que les enjeux dont il traite se trouvent également à l'échelle globale, à savoir la protection et la sauvegarde de l'environnement et de l'écosystème terrestre dans sa globalité. D'ailleurs, nous avons pu voir que la naissance du CEC s'inscrit dans l'émergence du mouvement écologiste, dont les assises se retrouvent au plan international, tant en Europe, aux États-Unis, au Canada qu'au Québec.

À cet égard, le CEC nous semble se situer dans la synthèse du global et du local, à savoir qu'il a tenté d'appliquer la maxime de l'écologiste René Dubos qui suggérait de « penser globalement et de travailler localement ». En effet, si l'ancrage est lié au local, aux préoccupations de l'aménagement du territoire, du quartier, de la ville, la pensée est globale et liée à la promotion d'une société écologique dans son ensemble.

Ce qui ressort aussi de l'action du CEC, c'est la préoccupation sociale mise en lien avec la question de l'environnement. La qualité de la vie, les conditions de vie, la question de l'habitation et plus récemment de l'emploi, de la lutte à la pauvreté, de l'équité sociale et même de l'économie sociale ont été constamment liées à l'action du CEC et, par conséquent, à la conception même de la défense de l'environnement. Autrement dit, au cœur de la lutte écologique menée par le CEC s'inscrit très profondément la lutte pour de meilleures conditions de vie des communautés humaines tant au plan social et économique qu'environnemental. Le social et l'écologique semblent donc ici très profondément liés.

Plus récemment, l'action du CEC a rejoint la tendance qui a émergé au Québec et en France, à savoir le développement de l'économie sociale et solidaire qui est en passe de devenir une nouvelle façon de redéfinir l'entrepreneuriat sur des bases collectives et sociales à l'échelle locale (Lévesque, Favreau, Saucier, 1996; Vaillancourt, 1997; Defourny, Monzon Campos, 1992). Encore une fois, le CEC semble donc s'inscrire dans les grands enjeux qui se situent à l'échelle globale.

Par ailleurs, par rapport à l'espace non institutionnel, nous avons pu observer que le CEC est issu de cet espace et qu'il en a toujours fait partie et ce, tant dans la composition de ses membres que dans son mode d'organisation, bien qu'il ait entretenu des liens avec le milieu institutionnel tout au cours de son existence. De plus, le CEC est lui-même issu de l'action d'un groupe de l'espace non institutionnel, soit d'un groupe de femmes de l'AFEAS. Le CEC a aussi contribué au développement de l'espace non institutionnel en créant un groupe voué uniquement à la foresterie urbaine. Cependant, les témoignages des acteurs plus récents du groupe montrent que le développement de partenariats avec les institutions publiques, notamment la municipalité, pouvait fragiliser l'espace d'autonomie que le CEC a su maintenir par rapport à l'espace institutionnel. D'ailleurs, cette intégration de plus en plus grande des groupes de l'espace non institutionnel à l'espace institutionnel semble s'inscrire dans une tendance plus large où la distance entre l'État et la société civile semble se rétrécir. Dans le contexte du néo-libéralisme qui se propage depuis la décennie 1980, il apparaît que les groupes de la société civile et de l'espace non institutionnel permettent de traiter les questions non résolues dans les sociétés post-industrielles, notamment au plan des questions environnementales et de la pauvreté. Nous retrouvons ainsi cette idée de régulation des problèmes sociaux et des problèmes environnementaux par les groupes de l'espace non institutionnel. Le CEC semble s'inscrire ainsi dans cette nouvelle forme de régulation où l'État, en se désengageant, laisse le champ libre aux groupes de la société civile pour prendre le relais du traitement des problèmes sociaux tout en leur imposant, par ailleurs, des normes et des façons de faire par l'intermédiaire des divers programmes mis en place à leur intention, notamment les programmes de subvention.

Au sujet du lien social, nous avons pu comprendre qu'il représentait la bougie d'allumage pour la mise en œuvre de la lutte environnementale. Il ne peut y avoir, en effet, d'action collective sans cette conjonction de personnes faisant front commun pour une même cause. Cependant, il faut dire que, pour le CEC, la cause environnementale transcende le lien social. Autrement dit, c'est la cause de la défense de l'environnement qui devient le véritable ciment du lien social entre les membres du groupe. De plus, nous avons pu constater

aussi que le lien social était à la base d'une nouvelle création de richesse collective dans une optique autogestionnaire et de répartition de richesse collective. Au plan plus global, nous avons pu observer que le groupe constitue en lui-même une forme de communauté, une communauté d'idées et d'intention, mais aussi une communauté au sens symbolique et existentiel tel que proposé par Denna White⁷¹, et qui constitue un lieu de recomposition sociale et un style de vie pour les membres du CEC qui font partie de cette communauté. En ce sens, il apparaît comme un élément de la recomposition de la communauté dans le contexte de la déstructuration sociale et communautaire qui caractérise les sociétés post-industrielles.

Le rapport au territoire du centre urbain de la ville de Chicoutimi a été dominant pendant les quinze premières années de la vie du groupe, notamment avec le dossier de l'aménagement de la zone portuaire et de la revitalisation du centre-ville. À compter des années 1990, cette préoccupation dominante pour l'aménagement du centre urbain semble s'être estompée quelque peu au profit d'autres dossiers comme le nettoyage et l'aménagement des battures en milieu urbain. Le projet d'implantation d'une Maison écologique dans le quartier du Bassin nous apparaît toutefois une façon de réinvestir le territoire du centre urbain de l'arrondissement de Chicoutimi. Malgré cela, nous pouvons percevoir qu'au cours des années, il y a eu une dilution de ce que l'on pourrait nommer « la conscience territoriale », c'est-à-dire l'idée de voir le territoire, en l'occurrence ici le centre urbain, comme un véritable milieu de vie intégrant à la fois la vie sociale et communautaire à la mise en valeur de l'environnement urbain. Comment expliquer que le territoire urbain soit devenu un objet de préoccupation moins important pour un groupe environnemental comme le CEC ? Est-ce le cas de tous les groupes du milieu local ? Il est difficile de répondre à une telle question à ce stade-ci de l'analyse, mais cela semble une piste de réflexion à explorer davantage.

⁷¹ Ninacs, William A., *op. cit.*, 2002, p. 29.

Le travail pour le changement social et pour la transformation sociale s'est essentiellement incarné à l'échelle locale. Cependant, nous avons pu observer que la perspective de travail du Comité de l'Environnement de Chicoutimi était orientée vers un changement global de société dans l'optique d'une société écologique. Dans les années 1990, les objectifs d'équité sociale et d'économie sociale se sont ajoutés aux perspectives d'action du CEC. Toutefois, les informateurs du CEC sont demeurés prudents sur le degré d'avancement et de progrès de la transformation sociale. L'ajout d'objectifs liés à la lutte à la pauvreté et à la mise en œuvre de l'économie sociale aux buts déjà poursuivis par le CEC semble démontrer que les actions du CEC s'inscrivent en lien avec les grandes tendances qui se profilent à l'échelle globale, où l'intégration d'un tiers-secteur à l'économie formelle s'impose comme une solution pour pallier les disparités créées par la nouvelle économie mondialisée. Cependant, il nous paraît important de soulever la question du potentiel de transformation sociale et de changement social en lien avec la mise en œuvre de l'économie sociale. En d'autres termes, l'économie sociale peut-elle receler un véritable potentiel de transformation sociale ? Voilà une autre dimension à examiner à la lumière des autres expériences de groupes communautaires que nous observerons dans les chapitres à venir.

À propos de la notion de développement, trois éléments sont apparus comme particulièrement importants dans le discours des militants que nous avons interviewés. Tout d'abord, l'amélioration de la qualité de la vie comme élément du développement. Ensuite, le travail pour la prise de conscience des situations dégradées comme élément de développement social. Finalement, la prise en charge, l'autogestion et la mise en commun des ressources comme facteurs de création d'une richesse collective et de développement. Ainsi, le développement, dans le discours des militants du CEC, se veut essentiellement qualitatif, axé vers la mise en commun des ressources, la création de richesse collective et la promotion de la qualité de la vie et du développement social. Dans cette optique, le développement décrit par les informateurs du CEC est appréhendé dans la perspective d'un mieux-être de la communauté au plan écologique au niveau local et social, en l'occurrence ici le territoire de la ville de Chicoutimi.

En conclusion, l'action du Comité de l'Environnement de Chicoutimi nous apparaît très significative, tant à l'échelle de la municipalité qu'à celle du centre urbain de Chicoutimi. Parmi les actions du CEC qui ont marqué le territoire du centre urbain, il y a celles qui ont touché l'aménagement écologique en milieu urbain avec les luttes pour l'aménagement de la zone portuaire, la revitalisation du centre-ville, l'enlèvement des dépotoirs de neiges usées sur les rives du Saguenay, l'aménagement de pistes cyclables, l'aménagement des coulées de la ville et l'élaboration de sentiers piétonniers. L'influence des actions du CEC peut être contestée, car elle n'est pas toujours reconnue par les pouvoirs formels. Malgré cela, il nous apparaît que le CEC a joué un rôle majeur dans l'aménagement urbain de la ville de Chicoutimi et il est un acteur important du mouvement communautaire à Chicoutimi. Depuis les années 1990, un recentrage de l'action du CEC vers la création d'emplois et l'économie sociale a amené le groupe à jouer un rôle différent de celui de chien de garde qu'il avait joué dans la première décennie de son existence. À travers l'évolution des objectifs et des actions du CEC, il nous apparaît toutefois que la recherche d'un autre développement semble une préoccupation constante dans les actions et les orientations du CEC et ce, tant au plan local qu'à celui des enjeux plus globaux.

Nous allons regarder dans le prochain chapitre le cas du groupe Lastuse qui œuvre au centre urbain de Chicoutimi depuis plus de vingt ans.

CHAPITRE 6

LE CAS DE LASTUSE

Chapitre 6

Le cas de Lastuse

INTRODUCTION

Le troisième cas de groupe communautaire que nous allons étudier est celui du groupe Lastuse qui travaille à la défense des droits des personnes assistées sociales. L'histoire de Lastuse puise au cœur même de l'histoire du mouvement communautaire à Chicoutimi puisque le groupe, qui a plus de vingt ans d'existence, a été en lien avec plusieurs autres organismes communautaires de la ville et au centre de l'action et de la lutte contre la pauvreté à Chicoutimi. En ce sens, Lastuse représente l'un des groupes les plus anciens et les plus importants pour comprendre la condition des personnes appauvries et la lutte qu'elles mènent contre la pauvreté et pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

Dans les pages qui suivent, nous allons examiner la dynamique qui existait dans le milieu communautaire dans les années 1980 à Chicoutimi et nous allons regarder l'avènement de la fondation du Regroupement des assistés sociaux au début des années 1980. Par la suite, nous allons examiner les principales actions et les changements qui sont survenus au sein de l'organisme depuis les années 1990. La deuxième partie du chapitre portera sur le sens de l'action du groupe Lastuse. Pour ce faire, nous utiliserons les six concepts liés au cadre d'analyse dont nous nous sommes servis dans les deux chapitres précédents.

Débutons en regardant la dynamique de l'action communautaire dans les années 1980 à Chicoutimi.

LA DYNAMIQUE DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE DANS LES ANNÉES 1980 À CHICOUTIMI

La décennie 80 fut celle de l'explosion du nombre de groupes communautaires à Chicoutimi puisque pas moins de dix-huit groupes communautaires naîtront dans la ville à cette époque (voir tableau 21, chapitre 4). La majorité de ces groupes sont surtout des organismes qui œuvrent dans le domaine de la santé et des services sociaux pour les personnes handicapées, les femmes victimes de violence, les femmes en instance de divorce, l'aide à la petite enfance, etc. Ce qui caractérise surtout la décennie 80, c'est l'accroissement des groupes de services qui travaillent en complémentarité avec l'État. Selon les différents auteurs (Bélanger, Lévesque, Favreau, etc.) qui ont décrit l'évolution du mouvement communautaire au Québec, la décennie 80 est celle où l'État cherchera à faire la promotion du partenariat entre les groupes de la société civile et l'État. Les groupes qui agissaient dans le domaine de la santé et des services sociaux seront parmi les premiers à être interpellés par cette nouvelle volonté étatique, avec notamment avec le rapport Harnois (1987) sur la politique en santé mentale et la Commission d'enquête sur la santé et les services sociaux (1988)¹. La dynamique communautaire à Chicoutimi n'échappe pas à cette tendance, et plusieurs des groupes qui ont été fondés dans la municipalité pendant les années quatre-vingt s'inscrivaient dans cette montée des groupes de services qui travaillent en lien avec l'État, dans le domaine de la santé et des services sociaux.

Cependant, la fondation du Regroupement des assistés sociaux de Chicoutimi, qui a eu lieu en 1981, n'apparaît pas liée à ce courant de complémentarité avec l'État dans le domaine des services sociaux. En effet, la création du Regroupement des assistés sociaux semble plutôt reliée à un autre courant qui s'est développé au cours des années 1970 également dans les grands centres urbains de Montréal et de Québec, à savoir la transformation des comités de citoyens fondés dans les années 1960 en plusieurs associations axées vers la défense des droits sociaux comme les droits des personnes assistées sociales, les droit des

¹ Bélanger, Paul R. et Lévesque, Benoît, (1992). « Le mouvement populaire et communautaire : de la revendication au partenariat (1963-1992) », in Daigle G. et Rocher G. (sous la direction de), *Le Québec en jeu : comprendre les grands défis*, Montréal, PUM, p. 713-747.

locataires, les droits des chômeurs, etc. C'est ainsi qu'apparaîtront les mouvements Action-chômage (1970), le Front d'action en réaménagement urbain (FRAPRU) (1978), l'Association de défense des droits des retraités (AQDR) (1976)², etc. Le Regroupement des assistés sociaux de Chicoutimi semble donc appartenir à cette filiation de groupe de défense des droits qui sont apparus tout au long des années 1970 et même des années 1980 à Montréal et qui ont essaimé à travers le Québec, y compris au Saguenay–Lac-Saint-Jean, avec notamment un groupe à Roberval, un à Hébertville et un à Chicoutimi. Selon Louis Favreau, les groupes de défense des droits des assistés sociaux et des chômeurs sont issus du travail d'une minorité de jeunes intervenants sociaux « se situant à la périphérie du travail social traditionnel » et qui « dispose de sources d'inspiration d'envergure internationale », dont l'organisation communautaire américaine d'orientation conflictuelle de Saul Alinsky (1976), l'approche de conscientisation de Paulo Freire (1974) et l'action des mouvements sociaux issus de mai 1968 en France³.

Dans ce sillage, le Regroupement des personnes assistées sociales de Chicoutimi va apparaître avec la complicité du service de l'action communautaire du CLSC Saguenay-Nord⁴. Il sera un organisme œuvrant à la fois dans le domaine de la lutte à la pauvreté et de la défense des droits des personnes parmi les plus démunies et les plus marginalisées de la société, soit les personnes assistées sociales. Au début de son existence, le Regroupement des personnes assistées sociales de Chicoutimi travaillera en étroite collaboration avec le Comité des chômeurs et chômeuses du Saguenay, lequel avait été fondé en 1980, ainsi qu'avec la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), notamment pour l'organisation de la grande marche de l'emploi (voir le chapitre 4 sur les groupes d'action catholique). De plus, il va appuyer la mobilisation des autres groupes du milieu dont nous avons déjà parlé, soit le Comité de l'Environnement de Chicoutimi et l'organisme Ville en mouvement pour la

² Bélanger Paul R. et Lévesque, Benoît, *op. cit.*, p. 720.

³ Favreau, Louis, *Mouvement populaire et intervention communautaire de 1960 à nos jours. Continuités et ruptures*. Montréal, Centre de formation populaire, les Éditions du Fleuve, 1989 p. 201.

⁴ Le CLSC Saguenay-Nord a été fusionné en 1996 avec le CLSC des Côteaux pour devenir le CLSC du Grand Chicoutimi. Voir St-Onge, J., *Le développement des pratiques en travail social au Saguenay–Lac-Saint-Jean, 1960–1980*, Chicoutimi, GRIR/UQAC, p. 155.

revitalisation des quartiers centraux du bassin et du centre-ville et ce, en faveur des personnes appauvries de la ville. Le Regroupement des assistés sociaux de Chicoutimi s'inscrira dans la dynamique de mobilisation urbaine qui a eu lieu à Chicoutimi à cette époque.

Nous voyons apparaître ici la filiation des groupes comme celui du Regroupement des assistés sociaux de Chicoutimi, c'est-à-dire des groupes de pression orientés par une analyse critique des conditions sociales et de l'action communautaire et axés vers la défense des droits sociaux des personnes les plus démunies de la société. Nous allons regarder en profondeur le travail du Regroupement des assistées sociaux à Chicoutimi en commençant par examiner les circonstances de la fondation de ce groupe.

LA FONDATION DU REGROUPEMENT DES ASSISTÉS SOCIAUX DE CHICOUTIMI

Le Regroupement des assistés sociaux à Chicoutimi a été fondé en 1981 suite aux interventions menées par les travailleurs communautaires du CLSC du Saguenay-Nord et du service budgétaire de Chicoutimi-Nord qui étaient très préoccupés par les besoins et les conditions de vie des personnes assistées sociales, comme le relatent des militantes de la première heure :

[...] C'est vraiment né de la pensée, l'organisation communautaire du CLSC Saguenay-Nord à ce moment-là très forte. Et puis c'est sûr qu'elles étaient en lien avec bien des assistés sociaux probablement comme moi je l'étais parce que le service budgétaire est parti en 80...⁵

⁵ Propos tirés d'une entrevue avec une militante du Regroupement des assistés sociaux, entrevue n° 19, novembre 2000.

Quand ça a parti Lastuse ça s'appelait le regroupement des personnes assistées sociales, c'est par le CLSC, les personnes-ressources c'était des personnes du CLSC. C'est eux autres qui ont ouvert le regroupement.⁶

En effet, une première mobilisation organisée et réussie à l'automne 1980 par les travailleurs communautaires pour contrer la coupure de livraison d'huile dans les réservoirs de moins de 45 gallons provoque le regroupement des personnes assistées sociales en lien avec leurs conditions de vie et la défense de leurs droits. Les travailleuses du CLSC organisent aussi un premier voyage à Montréal pour visiter un groupe de personnes assistées sociales qui existait depuis les années 1970 dans la métropole québécoise. L'assemblée générale de fondation du Regroupement des assistés sociaux à Chicoutimi aura lieu quelques mois plus tard en février 1981.

Au début de l'existence du Regroupement des assistées sociaux de Chicoutimi, les objectifs du groupe étaient de : « regrouper les personnes assistées sociales » et « de promouvoir leurs droits et leurs intérêts »⁷. Le premier moyen mis en œuvre pour réaliser ces objectifs a été de mettre sur pied un service d'information et de référence téléphonique. Ce service était assuré en partie par les travailleuses communautaires du CLSC à raison d'une journée par semaine. Le reste du temps, elles comptaient sur la participation de femmes vivant elles-mêmes la condition d'assistées sociales. Au début, le service de référence téléphonique du Regroupement des assistés sociaux était dans les locaux du CLSC; par la suite, il déménagera dans la maison du service budgétaire populaire de Chicoutimi-Nord, comme l'explique une militante :

...C'était difficile pour les filles du CLSC qu'il y ait des femmes qui s'engagent pis qui allaient répondre au téléphone au CLSC, alors ils nous ont demandé, nous autres on venait d'acheter une maison pour le comptoir vestimentaire pis les bureaux du service budgétaire. Alors on a simplement organisé une ligne ici pour que les gens puissent venir répondre aux deux

⁶ Propos tirés d'une entrevue avec une militante du Regroupement des assistés sociaux, entrevue n° 18, novembre 2000.

⁷ Bulletin de Lastuse. *L'astucieux...*, avril 1996.

téléphones [...] on se partageait ça. On commençait à faire de la publicité pour dire qu'on voulait défendre les droits des personnes assistées sociales. Il y a des femmes qui se sont engagées, des femmes assistées sociales [...] nous autres on essayait de leur donner une formation sur la *Loi sur l'aide sociale*. [...] Ça a commencé seulement juste un après-midi, après ça deux après-midi par semaine dans un petit local à travers les vêtements qu'on pilait ici au comptoir vestimentaire. Les femmes venaient donner de l'information sur la *Loi sur l'aide sociale*. Alors c'est comme ça que ça a commencé. On s'est vite aperçu que c'était pas assez. En plus des téléphones, les gens avaient besoin de formation. On voulait un lieu où on puisse se rencontrer d'abord. Ça on l'avait même pas. On n'avait pas de salle.⁸

Bien que les débuts du Regroupement des assistés sociaux aient été modestes, il répondait manifestement à des besoins puisque la nécessité d'un local plus grand et plus permanent vint rapidement. Aussi, dès 1983, le Regroupement ouvre un local en collaboration avec le Comité des chômeurs et chômeuses du Saguenay et, plus tard, avec le Regroupement des travailleurs accidentés sur la rue Bossé dans le quartier du Bassin, au cœur du centre de la ville de Chicoutimi. Les trois organismes collaboreront en partageant les frais pour les locaux, mais aussi les luttes et les appuis mutuels. Une personne travaillant comme intervenante du CLSC à cette époque nous décrit le travail du groupe à ce moment sur la rue Bossé :

[...] il y a eu plusieurs années sur la rue Bossé où là il y avait un partage du local; Comité de chômeurs, Travailleurs accidentés. [...] C'est une période aussi où le nom du groupe a changé. De Regroupement des assistés sociaux à Regroupement des personnes assistées sociales. [...] Ça a été une période où il y avait une bonne mobilisation des personnes assistées sociales. On pouvait facilement retrouver, dans les assemblées d'information, 30, 40, 45 personnes dans un tout petit local.⁹

⁸ Propos tirés d'une entrevue avec une militante du Regroupement des assistés sociaux, entrevue n° 19, novembre 2000.

⁹ Propos tirés d'une entrevue avec une personne travaillant au service de l'action communautaire du CLSC, entrevue n° 17, novembre 2000.

Le Regroupement des assistés sociaux, devenu le Regroupement des personnes assistées sociales pendant cette période, demeurera jusqu'en 1988 sur la rue Bossé. Plusieurs actions et mobilisations alimenteront le travail du regroupement pendant ces années. Nous allons en relater quelques-unes.

LES PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS ET ACTIONS DU REGROUPEMENT DES PERSONNES ASSISTÉES SOCIALES ENTRE 1980 ET 1990 : LA DÉFENSE DES DROITS ET LE SUPPORT PAR L'ENTRAIDE

Pendant la décennie 80, le Regroupement développera sans relâche son action en faveur des personnes assistées sociales. Cette action se structurera selon deux grands volets : un volet plus individuel, axé sur la défense des droits des personnes, et un autre volet d'action à caractère collectif, comme nous l'indique un militant :

Il y avait deux volets. Il y avait le volet défense des droits individuels, à savoir quand les gens avaient des problèmes, ils venaient au local, pis il y avait aussi le côté collectif, soit informer les gens, soit avoir des séances d'information, des journaux, des petits journaux qu'on faisait... il y a eu des cafés-galettes qui se sont faits à cette époque-là. Ils prenaient un thème puis bon le monde venait, avec du café. Pis l'autre volet là, c'était vraiment travailler sur la question de la réforme de l'aide sociale, informer les gens.¹⁰

Le volet de l'aide individuelle constituait et constitue toujours essentiellement le service d'information et de référence aux personnes assistées sociales vivant des situations particulières en lien avec l'aide sociale. Les personnes qui travaillent au Regroupement des assistés sociaux assurent, depuis le tout début de son existence, ce service qui peut aller aussi jusqu'à accompagner les personnes assistées sociales dans leurs différentes démarches pour la défense de leurs droits, comme le mentionne un militant interviewé : « C'est assurer

¹⁰ Propos tirés d'une entrevue avec un militant du Regroupement des assistés sociaux, entrevue n° 23, novembre 2000.

la défense individuelle, on a des gens qui font appel à nous pour avoir de l'information ou pour avoir des références. Et peut-être aussi [...] les aider à monter un dossier, pour faire respecter leurs droits »¹¹.

Outre ce travail de défense des droits individuels des personnes assistées sociales, il y a aussi le volet de l'action collective du groupe qui s'est développé au fil de son existence. Ce volet de l'action collective peut lui-même être subdivisé en deux autres volets, dont un touchant davantage la mobilisation et la sensibilisation face aux différentes réformes de l'aide sociale qui se sont succédées à Québec depuis les années 1980. Autrement dit, ce volet concerne la défense collective des droits des assistés sociaux, tandis que l'autre volet de l'action collective concerne les activités liées à l'entraide et au support des personnes assistées sociales. Ces deux types d'actions collectives ont co-existé au fil des événements qui ont ponctué la vie du groupe. En effet, selon la conjoncture socio-politique du moment et l'orientation donnée par les personnes qui coordonnaient le groupe à une époque donnée, l'accent était mis sur l'un ou l'autre de ces types d'action, soit la défense collective des droits ou le support et l'entraide, sans pour autant que l'autre type d'action soit totalement abandonné.

Cependant, dans les années 1980, une période de grandes réformes de l'aide sociale, la mobilisation et la sensibilisation étaient pressantes.

LA LUTTE CONTRE LE LIVRE BLANC SUR LA FISCALITÉ

Ainsi, de la fondation de l'organisme en 1981 jusqu'à la fin des années 1980, l'accent sera mis sur la défense collective des droits et la mobilisation contre les réformes proposées par les gouvernements de l'époque. Dès 1984, le gouvernement péquiste proposera un Livre

¹¹ Propos tirés d'une entrevue avec un militant du Regroupement des assistés sociaux, entrevue n° 24, novembre 2000.

blanc sur la réforme de la fiscalité des particuliers. De façon très précise ce Livre blanc avait pour effet d'introduire :

une division entre les aptes et les inaptes au travail, entraînant un appauvrissement pour la majorité des assistés sociaux. [...] Les programmes d'emploi prévoient que même s'ils travaillaient, les assistés sociaux resteraient des assistés sociaux et ne seraient pas protégés les normes minimales du travail mais seraient payés en fonction de la charge familiale. Les prestations seraient diminuées si l'assistée sociale cohabitait avec d'autres personnes que des parents. Les jeunes de 18-20 ans redeviendraient à la charge des parents ou recevraient des prestations diminuées. La discrimination envers les jeunes de moins de 30 ans est maintenue. Pour les familles monoparentales (dont plus de 90 % sont des femmes) il y aurait une incitation au travail rémunéré à l'extérieur¹².

Selon les auteurs Gérard Boismenu et François Rocher, ce livre avait pour objectif de :

réduire la dérive comportementale des bénéficiaires de l'aide sociale, de favoriser la réinsertion à l'emploi dans des emplois précaires et sous payés et de classer les bénéficiaires selon des critères d'aptitude et d'inaptitude »¹³..

Le Livre blanc provoquera la mobilisation des groupes de défense des droits des assistés sociaux, dont le Regroupement des personnes assistées sociales de Chicoutimi. L'appel à la mobilisation est souvent venu du Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) qui existe depuis 1974¹⁴ et qui réunit plusieurs groupes de défenses des droits des assistés sociaux à travers l'ensemble du Québec. Le Regroupement des assistés sociaux de Chicoutimi, qui fait partie de ce regroupement depuis ses débuts, a donc participé à plusieurs des mobilisations mises en œuvre au plan national avec des manifestations au plan local.

¹² Dumas, Evelyne, 2002, *Ensemble, se donner une voix pour mieux être. Histoire du Front commun des personnes assistées sociales du Québec, 1977-2002*, Montréal, FCPASQ, p. 63.

¹³ Boismenu, Gérard et Rocher, François, 1986, « Vers une réorientation des politiques sociales au Canada ? », *Revue internationale d'action communautaire*, n° 56, automne 1986, p. 119-131.

¹⁴ Information tiré du document *Historique du FCPASQ*, p. 1, provenant du site WEB du FCPASQ à l'adresse suivante : <http://www.fcpasq.qc.ca/histo.htm>.

En 1985, alors que les libéraux, qui avaient ravi le pouvoir aux péquistes, revenaient avec le Livre blanc sur la fiscalité des particuliers, il y a eu une caravane de la solidarité à travers le Québec contre ces propositions. Cette caravane sera supportée par le regroupement des personnes assistées sociales de Chicoutimi où des manifestations seront organisées pour contrer les propositions du Livre blanc.

Pendant les années 1980, les actions collectives de défense des droits prendront différentes formes pour sensibiliser et informer les personnes assistées sociales sur leurs droits, comme l'explique une militante :

[...] de 80 à 86, beaucoup de formation, beaucoup d'implication pis après ça, on descendait dans la rue dès qu'il y avait, quelque chose qui était contre, qui venait brimer les droits des personnes assistées sociales, on a commencé à donner des sessions de formation aux personnes assistées sociales sur la loi. Sur leurs droits d'abord et sur comment ils peuvent répondre aux gens pour abattre les préjugés et comment ils peuvent abattre leurs propres préjugés envers leurs confrères consœurs. Pis on se réunissait sûrement une fois par semaine ou une fois par 15 jours sur la formation. Pis ensuite aussi on s'est, dans les mêmes années, [...] on s'est associé au front commun avec les personnes assistées sociales qui s'est mis sur pied dans les années 1980, non, dans les années 1970.¹⁵

Au nombre de ces actions, on peut parler du café-galettes qui réunissait les personnes assistées sociales autour d'un café pour discuter d'un thème lié à la *Loi sur l'aide sociale* et leurs conditions de vie. Il y avait aussi des sessions de formation sur la *Loi sur l'aide sociale*, des manifestations de toutes sortes et l'organisation de la semaine des assistés sociaux qui visait à faire connaître les revendications des personnes assistées sociales, leurs conditions de vie et à combattre les préjugés à leur égard. Les revendications avaient souvent des objets précis comme l'augmentation de l'allocation scolaire¹⁶. Également, en 1986,

¹⁵ Propos tirés d'une entrevue avec une militante du Regroupement des assistés sociaux, entrevue n° 19, novembre 2000.

¹⁶ Ces informations sont tirées du bulletin du Regroupement des assistés sociaux de Chicoutimi, soit *Le journal du regroupement des assistés sociaux de Chicoutimi*, vol. 1, n° 1. Février 1986, 8 p. et Vol. 1, n° 2. Mai 1986, 12 p.

le Regroupement des personnes assistées sociales préparera des assemblées de quartier afin de mieux rejoindre les personnes assistées sociales dans leur milieu. Une succession de réformes amènera donc une mobilisation constante du Regroupement des assistés sociaux dans ces années, comme l'explique un autre militant de l'époque :

La première réforme qui avait été sortie, le Livre blanc sur la fiscalité, c'est en 84 ou 85. Je pense que c'est 84. Donc c'est toute la réforme... la division des assistés sociaux en deux catégories, apte inapte, tous les Boubou-Macoutes pis toute la. C'était pas reposant effectivement donc moi quand j'étais là, ça chevauche deux périodes, en fait il y a eu cette période-là, parce que le Livre blanc qui est arrivé, a été déposé, mais le PQ a perdu le pouvoir. Donc c'est le gouvernement libéral qui est entré. Et quelques années plus tard ils ont repris avec la réforme Bourbeau qui était la même, la même réforme dans le fond. Ils ont carrément conservé la base de la réforme.¹⁷

Il faut mentionner ainsi qu'en 1986-1987, la tendance était aux compressions dans l'aide sociale. Ainsi, l'État québécois avait décidé de réduire de 100 millions de dollars le budget de l'aide sociale en limitant l'indexation des prestations d'aide sociale à une fois par année plutôt qu'à chaque trimestre, pour une réduction équivalente à 31 millions de dollars, tandis que l'économie des 70 autres millions serait réalisée « grâce à des mesures de contrôle appliquées par de nouveaux inspecteurs » qui seront chargés de débusquer « les erreurs et les fraudes »¹⁸. Cette nouvelle mesure d'économie entraînera le Regroupement des personnes assistés sociales de Chicoutimi dans une autre lutte, celle contre la visite des agents de l'aide sociale surnommés pour l'occasion de « Boubou-Macoutes »¹⁹.

¹⁷ Propos tirés d'une entrevue avec un militant du Regroupement des assistés sociaux, entrevue n° 23, novembre 2000.

¹⁸ Leboeuf, Louise 1987. « Vaincre la peur et les préjugés. La lutte contre les Boubou-Macoutes », in Ampleman, G., Barnabé, J., Comeau, Y. et al., *Pratiques de conscientisation 2*, St-Sauveur, Collectif québécois d'édition populaire, p. 110.

¹⁹ En référence au gouvernement de Robert Bourassa qui avait émis cette directive et aussi aux tontons macoutes d'Haïti qui semaient la terreur dans ce pays.

LA LUTTE CONTRE LES BOUBOU-MACOUTES

Les visites des agents de l'aide sociale furent décrétées selon une directive du ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu en avril 1986 afin de dénicher les fraudeurs de l'aide sociale. Pour ce faire, les agents de l'aide sociale arrivaient de façon impromptue chez les prestataires de l'aide sociale et posaient des questions sur le travail informel, la cohabitation avec un conjoint non déclaré, etc. et la personne était sommée d'y répondre sous peine de voir ses prestations réduites. Cette lutte contre les Boubou-Macoutes a eu une résonance nationale et le Front commun des personnes assistées sociales du Québec a mené une lutte d'envergure nationale contre cette pratique. Cette lutte ne fut pas complètement gagnée et cela, bien que le Front des personnes assistés sociales du Québec ait été jusqu'en cour pour contrer cette directive. Cependant, suite à la mobilisation des groupes de défense des droits des personnes assistées sociales, ces visites furent davantage balisées, notamment par le fait d'un jugement selon lequel les prestataires devaient consentir à ces visites ou pouvaient voir leurs prestations réduites ou coupées en cas de refus.

Le Regroupement des assistés sociaux de Chicoutimi a participé à cette lutte de mobilisation nationale en organisant notamment une manifestation contre les Boubou-Macoutes. Des autocollants dénonçant les Boubou-Macoutes furent aussi largement distribués par le groupe. Les sessions de formation sur la *Loi sur l'aide sociale* étaient aussi l'occasion de conscientiser les prestataires de l'aide sociale non seulement sur la *Loi sur l'aide sociale* et sur leurs droits, mais aussi sur les impacts négatifs de telles pratiques, notamment en lien avec la peur, la honte et l'isolement vécus par les personnes assistées sociales. Cependant, selon les propos d'un informateur rencontré, il semble que ce fut là une lutte difficile où les personnes assistée sociales se faisaient pointer du doigt et avaient de la difficulté à se défendre publiquement contre cette directive du ministérielle :

C'était une période, ça les Boubou-Macoutes, ça a été plus difficile de faire de la mobilisation parce que les gens avaient comme un désaccord de principe à les laisser entrer chez eux mais, quand tu étais ciblé pour une

enquête, tu fermais ta gueule en général. Tu sais, bon, c'est-tu parce que je travaille au noir, c'est-tu parce que je vis avec quelqu'un, un conjoint qui est pas déclaré... Donc, ça touchait beaucoup la vie privée des personnes pis les situations particulières des gens. Ça fait que tout ça, ça a été plus l'intervention sur le droit à la vie privée pis tout ça que les groupes ont fait, dont Lastuse. Les gens étaient attentifs à essayer de comprendre c'était quoi leurs droits pas rapport à ça pis à recevoir l'information mais les gens étaient, avaient plus de misère à prendre la parole.²⁰

À compter de 1987, la lutte reprit à nouveau, cette fois contre la réforme de l'aide sociale qui avait été amorcée par les péquistes et reprise par les libéraux. La bataille contre la loi 37 va durer pendant trois ans, soit jusqu'en 1990. Cette fois encore, le Regroupement des personnes assistées sociales de Chicoutimi sera aux premières loges pour mener la bataille au plan local contre cette réforme.

LA LUTTE CONTRE LA RÉFORME DE L'AIDE SOCIALE

La réforme de l'aide sociale proposée dans le cadre de la loi 37 par les ministres libéraux Pierre Paradis et André Bourbeau reprenait les propositions déjà émises dans le Livre blanc sur la fiscalité des particuliers présenté par le ministre péquiste Jacques Parizeau en 1985. Ainsi, les principales mesures de compression de la loi 37 faisaient la distinction entre plusieurs types de prestataires de l'aide sociale tels : les personnes aptes et inaptes au travail, les personnes nouvellement venue à l'aide sociale, les prestataires admissibles aux programmes d'employabilité, les personnes non disponibles ou les personnes participant aux mesures d'employabilité et les personnes admissibles qui refusent de participer à ces programmes²¹. De plus, même si la loi 37 éliminait « la discrimination antérieure contre les moins de 30 ans »²², elle introduisait aussi l'obligation de la contribution parentale pour

²⁰ Propos tirés d'une entrevue avec une personne travaillant au service de l'action communautaire du CLSC, entrevue n° 17, novembre 2000.

²¹ Information tirée du livre déjà cité : Dumas, Evelyne, 2002, *op. cit.*, p. 72-73.

²² *Idem*.

les jeunes de 18 à 24 ans, car les prestations de ces jeunes étaient diminuées de moitié. Enfin, une compression de 85 \$ par mois était appliquée pour les personnes assistées sociales qui vivaient en chambre ou partageaient un logement. Les personnes jugées aptes au travail qui étaient sur l'aide sociale à ce moment étaient menacées de voir leurs prestations réduites de 38 \$ à 80 \$²³ par mois, selon leur situation familiale. De plus, pour avoir droit à des montants supplémentaires, la loi 37 stipulait que les prestataires de l'aide sociale devaient participer à des programmes d'employabilité, comme les stages en milieu de travail et le rattrapage scolaire.

Évidemment, un tel projet de loi souleva un véritable tollé de la part de tous les regroupements d'assistés sociaux de la province et celui de Chicoutimi n'échappa à cette grande mobilisation, comme l'explique un informateur :

À une certaine époque aussi, par rapport entre autres à la lutte contre la réforme de l'aide sociale de 88 plus particulièrement, quand les libéraux ont proposé leur réforme, Lastuse à l'époque avait joué un rôle, pour informer les gens, pour les mobiliser là-dedans. [...] Là on a mis sur pied une coalition régionale comme dans plusieurs régions pour une réforme juste de l'aide sociale. Et ça avait marché très fort, on a eu beaucoup beaucoup d'idées, beaucoup de débats, beaucoup de, des gens qui étaient vraiment prêts à participer à nos actions.²⁴

De multiples actions marquèrent l'opposition du Regroupement des personnes assistées sociales contre la loi 37 entre 1987 et 1992. Ces actions prirent la forme de manifestations de toutes sortes, notamment l'occupation des bureaux de l'aide sociale par des prestataires déguisés en Père Noël, la tenue de la semaine des assistés sociaux pour sensibiliser la population sur les méfaits de la loi pour les assistées sociaux, des sessions d'information, des articles dans le bulletin du Regroupement, un numéro spécial sur les dispositions de la loi 37, la mise sur pied d'une coalition régionale contre la réforme, la tenue de conférences

²³ *Idem*, p. 73.

²⁴ Propos tirés d'une entrevue avec une personne travaillant au service de l'action communautaire du CLSC, entrevue n° 17, novembre 2000.

de presse et une pétition de 2 000 noms contre la loi 37, amassées à Chicoutimi par le RPAS et de 15 000 pour l'ensemble du Québec²⁵, etc. La loi 37 fut adoptée 13 décembre 1988²⁶, mais son adoption n'a pas empêché les groupes de défenses des droits des personnes assistées sociales comme Lastuse de continuer leurs actions et manifestations contre les méfaits de cette loi.

LE DÉMÉNAGEMENT SUR LA RUE DU SÉMINAIRE

À travers la succession de ces réformes et de ces luttes, la vie du Regroupement lui-même se poursuivait. La vie associative du Regroupement était importante, notamment pour créer des liens et briser l'isolement qui fait souvent partie de la réalité des personnes assistées sociales. Ainsi, des activités de loisir et de récréation étaient organisées pour les membres du regroupement, comme le raconte une militante :

Il y avait des loisirs aussi. Des partys pour souligner, peut-être pas l'Halloween dans le temps, mais Noël, pis on s'organisait des fêtes familiales, des choses qu'ils ne pouvaient pas s'organiser chez eux, probablement. En quêtant un peu partout.²⁷

On se voyait à toutes les semaines... de deux à trois fois par semaine, on avait des fêtes on a préparé ensemble. On avait des manifestations on était ensemble encore, on était tout le groupe, qu'est-ce que tu veux, on est allés à Montréal, moi je suis allée [...] en Abitibi, on faisait des voyages, on allait pour le front commun je pense bien, on avait des réunions. Ils nommaient deux personnes qui voulaient y aller, moi j'y ai été, il y en a en masse qui y ont été. Pis après ça on changeait. Pis on voyait d'autres organismes qui étaient là bas, c'était bien l'fun, on partait plusieurs.²⁸

²⁵ Regroupement des personnes assistées sociales de Chicoutimi, « Les 37 jours de la loi 37 ». *Le Journal du Regroupement des personnes assistées sociales de Chicoutimi*, janvier 1992, p. 2.

²⁶ Dumas, Evelyne 2002, *op. cit.*, p. 87.

²⁷ Propos tirés d'une entrevue avec une militante du Regroupement des assistés sociaux, entrevue n° 19, novembre 2000.

²⁸ Propos tirés d'une entrevue avec une militante du Regroupement des assistés sociaux, entrevue n° 21, novembre 2000.

En 1988, le Regroupement des assistés sociaux déménage de la rue Bossé à la rue du Séminaire située en arrière de la cathédrale de Chicoutimi. Ce changement de localisation va provoquer une baisse de la fréquentation et de la mobilisation au sein du groupe, notamment en raison de l'éloignement relatif du local de l'organisme par rapport aux personnes assistées sociales qui constituent la base des usagers et usagères du groupe et qui habitaient davantage les quartiers centraux de la basse ville. Un des militants de l'époque nous explique les difficultés rencontrées à la suite de ce déménagement :

Le déménagement, c'était pas une bonne, une bonne décision. Parce que c'était passer du centre... du bas de la ville, monter sur du Séminaire, qui est quand même près de l'hôpital. Donc c'est quand même assez loin du milieu. Donc c'est ça, du Séminaire, c'est ça, le problème c'était vraiment, quand tu voulais faire une réunion, il fallait que tu ailles faire la réunion au centre-ville. Tu sais remonter les gens. Pis c'est ça la clientèle était loin donc ils pouvaient pas vraiment venir au local...²⁹

En effet, le déménagement sur la rue du Séminaire faillit entraîner le groupe vers la fermeture. Malgré la mobilisation contre la réforme de l'aide sociale qui était encore intense dans ces années, les militants du Regroupement des personnes assistées sociales ne fréquentaient pratiquement plus l'organisme, comme nous l'indique une militante interviewée : « Ça continuait mais on était pas beaucoup. [...] Les membres, on était rien que trois, on savait pas si ça allait tomber ou on le relèverait. On s'est... comme dans l'expression, on s'est retroussé les manches [...] pis on a reparti le groupe »³⁰.

Les membres qui restaient durent relancer le groupe sur des nouvelles bases avec le concours d'une nouvelle ressource du service de l'action communautaire du CLSC. Ces changements se sont effectués entre 1989 et 1992.

²⁹ Propos tirés d'une entrevue avec un militant du Regroupement des assistés sociaux, entrevue n° 23, novembre 2000.

³⁰ Propos tirés d'une entrevue avec un militant du Regroupement des assistés sociaux, entrevue n° 21, novembre 2000.

UN NOUVEAU DÉPART DANS LES ANNÉES 1990 : LE REGROUPEMENT DES ASSISTÉES SOCIAUX DEVIENT LASTUSE

Les premières actions pour repartir le groupe furent le changement de nom ainsi que le retour au cœur du quartier du centre-ville. En effet, en 1992, le groupe loue un nouveau local sur le boulevard Saguenay (voir carte 1), près du terminus d'autobus, au centre du quartier du centre-ville. De plus, le groupe change de nom et porte dorénavant celui de Lastuse du Saguenay qui veut dire *Lieu d'actions et de services travaillant dans l'unité avec les sans-emploi.*

Cette nouvelle appellation permettra au Regroupement des personnes assistées sociales d'élargir ses objectifs et d'atteindre de nouvelles personnes. En effet, en mettant l'accent sur les sans-emploi plutôt que sur les personnes assistées sociales, il devenait possible pour le groupe d'intégrer d'autres militants et militantes, soit les chômeurs et les personnes sans chèque, comme le décrit une militante :

Des personnes assistées sociales, pis il y a d'autres qui sont sympathisants, c'est qu'ils n'ont pas de chèque de bien-être ni de chômage, il y en a une, elle vit sur les rentes du Québec, la pension des veuves survivantes, on appelle ça du monde sympathisant. Il y a d'autres assistées sociales. Il y en a une qui est là, elle a quatre ados.³¹

De plus, les objectifs du groupe seront passablement élargis, comme le montre la nomenclature des nouveaux objectifs du groupe:

Créer un lieu communautaire accessible aux personnes assistées sociales et/ou sans emploi en mettant sur pied des ressources liées aux besoins de ces personnes en plus d'offrir des services d'accueil, d'écoute, de référence et d'orientation vers les organismes communautaires ou gouvernementaux appropriés.

³¹ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de Lastuse, entrevue n° 18, 1999.

Privilégier une approche préventive auprès de ces personnes par de l'information et de la sensibilisation sur les problématiques qui les concernent.

Encourager et soutenir l'action bénévole en offrant des services de formation aux bénévoles devant œuvrer dans les différentes activités de la corporation.

Soutenir les familles assistées sociales dans leur vie quotidienne et leurs difficultés en favorisant l'entraide et la coopération entre elles et en mettant sur pied des services pertinents.

Favoriser l'autonomie des personnes assistées sociales en les informant de leurs droits et obligations découlant des lois qui les régissent.

Développer une solidarité avec la population en général en les sensibilisant au vécu des personnes assistées sociales.

Faciliter la collaboration et/ou la concertation entre les organismes et ou les individus sensibilisés aux effets de la pauvreté en organisant ou en participant à différentes activités relatives à cette problématique.³²

En effet, avec ces nouveaux objectifs, il s'agit non seulement de regrouper les personnes assistées sociales et sans emploi et défendre leurs droits comme auparavant, mais désormais, l'organisme a pour but de donner des services d'accueil et de référence, de créer un lieu de regroupement, de travailler en prévention sur des problématiques qui les touchent et de sensibiliser le reste de la population sur les effets de la pauvreté. La lutte à la pauvreté deviendra semble t-il un élément important des nouveaux objectifs du groupe, comme le montrent les propos d'une militante des dernières années :

C'est sûr que notre cheval de bataille, c'est tout ce qui concerne la pauvreté parce que, les personnes sans emploi vivent une situation de pauvreté parce que quand tu vis avec une prestation soit d'aide sociale ou soit d'assurance-emploi, ça veut dire que souvent ton revenu se situe sous le seuil de

³² Tiré du bulletin de Lastuse *L'astucieux*, vol 1, n° 1, avril 1996, p. 3.

pauvreté. Y'a toute la question aussi des préjugés, on travaille beaucoup là-dessus. [...] Un des objectifs, c'est toute la question aussi de regrouper les personnes pour briser leur isolement. Parce que ces personnes-là souvent ont tendance à s'isoler, entre autres les personnes sur l'aide sociale, parce qu'à cause des nombreux préjugés à leur égard... y se sentent un peu ostracisés.³³

Ces nouveaux objectifs amèneront un autre type d'actions au sein du groupe Lastuse. Il y aura non seulement des activités sur la défense des droits qui continueront, mais aussi d'autres types d'activités liées davantage à l'entraide et au support entre les personnes assistées sociales. Ce virage apparaît clairement décrit dans les propos d'un de nos informateurs :

Il y a eu, [...] des permanents et des permanentes qui ont passé là pis qui avaient juste une idéologie je dirais de, de prendre soin des gens, de l'isolement, d'être à l'écoute des personnes. Ils jouaient un peu le travailleur social, [...] ils ont [...] à certains moments transformé le groupe en espèce de groupe de support dans le fond là. Moins centré sur la défense des droits, quoique officiellement c'était encore ça mais dans les faits, peu de mobilisation. [...] Mais ça devenait plus un groupe de support entre personnes qui vivent la pauvreté où on avait une sensibilité importante à ce que ça voulait dire d'être pauvre pis de vivre dans ces conditions. C'était toutes des choses intéressantes [...] mais il y avait un volet de soutien psychosocial qui prenait un peu le dessus sur la défense collective des droits pis la mobilisation des personnes. Ça, ç'a joué beaucoup pis je pense que ça joue encore pas mal aussi.³⁴

Toutefois, lorsqu'on examine les actions mises en œuvre par le groupe dans les années 1990, il apparaît que l'orientation de défense collective des droits et celle de groupe de soutien et d'entraide ont continué de co-exister pendant les années 1990, comme nous le verrons dans les pages suivantes.

³³ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de Lastuse, entrevue n° 20, novembre 2000.

³⁴ Propos tirés d'une entrevue avec une personne travaillant au service de l'action communautaire du CLSC, entrevue n° 17, novembre 2000.

LES PRINCIPALES ACTIONS AU DÉBUT DES ANNÉES 1990

Le déménagement sur le boulevard Saguenay a permis à l'organisme de retrouver un nouveau souffle avec la venue de nouvelles personnes au sein du groupe. Les activités mises en œuvre à ce moment seront axées sur la reconnaissance des personnes sans emploi et des bénévoles au sein de l'organisme ainsi que sur les services donnés aux membres. Il y aura notamment des cours d'informatique pour les usagers et usagères du groupe, comme le raconte un militant :

Je donnais des cours d'ordinateur deux soirs semaine, mais c'est un prétexte le cours d'ordinateur, je faisais le reste du temps au niveau des lois, de l'aide sociale, de chômage, mais le cours d'ordinateur était un prétexte pour amener les gens qui venaient suivre des cours à connaître leurs droits. Tous les textes qu'ils pratiquaient, des choses comme ça, c'était des droits par rapport à leur vécu d'aide sociale.³⁵

Ainsi la lutte contre la loi 37 et ses effets désastreux pour les personnes assistées sociales se poursuivait à travers les diverses activités du groupe. Pour ce faire, plusieurs manifestations seront organisées dont un grand rassemblement régional en avril 1992 afin de dénoncer la loi 37. La semaine des personnes assistées sociales en mai de la même année permettra aussi de continuer la lutte contre divers aspects de cette loi, dont la coupure pour le partage du logement, la visite des agents de l'aide sociale, etc. Des manifestations ponctuelles avaient lieu également pour dénoncer cette loi, comme le raconte un militant du moment :

À l'époque bon c'est sûr que bon on a organisé beaucoup beaucoup de manifestations à l'époque sur des dossiers précis... entre autres une des actions, celles par rapport aux coupures du partage de logement là, on avait laissé deux réfrigérateurs dans le bureau du centre Travail-Québec.³⁶

³⁵ Propos tirés d'une entrevue avec un militant de Lastuse, entrevue n° 25, juin 2002.

³⁶ *Idem.*

Le changement de nom du groupe amènera aussi Lastuse à offrir de nouveaux services aux chômeurs, notamment un service d'information sur la *Loi sur l'assurance-chômage*, devenue aujourd'hui l'assurance-emploi. Ce service avait été plus ou moins délaissé depuis la dissolution du comité des chômeurs et chômeuses à la fin des années 1980. À compter des années 1990, Lastuse tentera d'assurer ce service d'information et de référence pour les chômeurs en engageant une personne ressource selon les moyens disponibles. Un autre type d'activités se développera aussi dans ces années, celle des pièces de théâtre.

LES PIÈCES DE THÉÂTRE

En 1993, la venue d'une nouvelle personne au sein du groupe suscite un autre type d'activités dans l'organisme, soit l'information et la formation par le jeu théâtral. En effet, à partir de la thématique de la toxicomanie et de la consommation de médicaments, des sketches et des pièces de théâtres sont élaborés par les membres du groupe, comme nous le raconte une militante de l'époque :

Je me suis dit, tiens j'pourrais peut-être leur proposer qu'on fasse une pièce de théâtre pis là on organise ça sous forme de trois sketches avec des thématiques différentes pis qu'eux autres y soient les comédiens dans cette pièce-là pis qu'ensemble on s'asseoit pis qu'on bâtisse la pièce ensemble, pis qu'en même temps moi j'en profiterais pour leur donner de l'information. [...] Ça fait que ça a suscité beaucoup d'intérêt. Pis après ça, on a présenté notre pièce, on devait juste faire une présentation, là, finale, pis finalement on l'a présentée à quelques endroits. C'est sûr que c'était très spontané, les gens ont beaucoup aimé ça.³⁷

Suite à cette première expérience, une autre pièce de théâtre sera créée par le groupe sur la thématique de la surconsommation de médicaments et avec le concours d'une subvention de la Régie régionale de la santé et des services sociaux. Cette problématique peut toucher notamment les personnes assistées sociales, comme l'explique une militante qui a été à

³⁷ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de Lastuse, entrevue n° 20, novembre 2000.

l'origine de la création des pièces de théâtre et une autre qui a participé à la mise en œuvre de ces pièces :

J'avais constaté que beaucoup de femmes avaient été comme à un moment donné pris dans le cycle de la surconsommation des médicaments. Pis il y avait certaines femmes même qui avaient créé une certaine dépendance pis qui avaient eu des difficultés par rapport à ça. Ça fait qu'encore là on a repris les activités. [...] On avait une activité d'impro, après ça c'est toujours par rapport à cette thématique-là. On a fait une autre pièce de théâtre, *Les femmes et la pilule magique*, où il y avait six femmes sur l'aide sociale qui ont joué. On a eu beaucoup de succès, on a fait plusieurs présentations...³⁸

C'était sur la pilule, la pilule magique c'était la deuxième, la première pièce de théâtre c'était en trois parties, moi je faisais la mère. *Pas pas de panique* c'était sur la pilule..., sur la drogue. Les deux de toute façon c'était sur la drogue parce que celle-là qui est coordonnatrice, elle, c'était son métier, elle donnait de la formation sur cela, sur la pilule, la toxicomanie. C'est encore une affaire que ça m'a apportée parce qu'elle voulait donner de la formation mais elle trouvait pas de monde, ça fait que j'ai dit ce que le monde y veulent s'amuser, ça fait qu'on a envoyé ça en pièce de théâtre, c'est comique pis ça passe mieux. On a eu pas mal de monde.³⁹

Ce cycle de création à partir de thématiques liées à la condition et au vécu des personnes assistées sociales se complétera par la production d'un vidéo sur la condition des femmes sur l'aide sociale, comme l'explique une militante :

Pis on a produit un vidéo qui s'appelle *J'pensais jamais y arriver*. Pis c'est un peu la démarche d'une femme qui est sur l'aide sociale pis qu'à un moment donné, bon, elle vit toutes les difficultés qu'on peut connaître : l'isolement, le manque d'estime d'elle-même, pis tout ça pis à un moment donné elle arrive dans un organisme, pis là elle commence à s'embarquer dans des activités, pis elle réalise qu'à quelque part, elle a des potentiels là.⁴⁰

³⁸ *Idem.*

³⁹ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de Lastuse, entrevue n° 18, 1999.

⁴⁰ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de Lastuse, entrevue n° 20, novembre 2000.

L'organisation de ces activités reflétait une certaine vision des actions du groupe et de la mise en œuvre des objectifs de défense des droits des personnes assistées sociales, comme l'affirme une militante :

Dans une vie associative, faut jamais oublier le côté ludique, le côté jeu, le côté plaisir. Pis ça, ça permet de se servir de ces éléments-là quand on fait d'autres activités plus en lien avec la défense des droits. Parce que c'est sûr que les gens qui y sont, quand ils vivent la pauvreté, ils ont pas accès à des activités de loisir, pis l'isolement fait aussi que c'est des gens qui s'ennuent, c'est des gens dont le côté plaisir il est comme un peu mis de côté parce qu'il y a tellement de préoccupations de survie dans leur vie quotidienne, ça fait que quand y peuvent se joindre à un organisme où on a toujours cette préoccupation-là dans les activités qu'on met sur pied, bien moi je trouve que c'est garant de succès, pis c'est garant de développer plus vite le sentiment d'appartenance.⁴¹

Ces activités de création et de jeu théâtral s'effectueront dans une perspective d'intervention davantage liée au vécu et à la situation des personnes assistées sociales. Le rôle de groupe de support ou de groupe d'entraide prendra ici toute sa dimension et une partie des actions de l'organisme sera tournée vers des activités pour briser l'isolement des personnes assistées sociales, pour la valorisation des personnes et la prise en charge et même pour aider les personnes au plan matériel en soulignant leur implication et leur bénévolat par des dons en nourriture ou autres compensations. Cela se fera notamment par l'organisation de soupers communautaires, d'activités de reconnaissance du bénévolat, de jeux d'improvisation théâtrale, de prise de parole sur la condition d'assistée sociale, de séjour de vacances pour les bénévoles, etc... Les extraits d'entrevues suivants montrent quelques-unes des ces actions :

On m'a fêté pour le bénévolat. J'ai été pris dans les organismes, fallait qu'y choisisse, je pense que c'est avec la pastorale sociale qui demandait une personne à Lastuse, une personne dans les autres organismes pis y m'ont choisie. J'ai eu une belle fête de reconnaissance. C'était beau, je ne m'at-

⁴¹ *Idem.*

tendais vraiment pas à ça, d'être reconnue, d'être reconnue pendant neuf ans de temps à Lastuse.⁴²

On a eu ben les actions aussi qu'on a faites c'est quand on a eu Moisson Saguenay. Moisson Saguenay, parce que moi j'étais là-dedans aussi, ils ont de la nourriture pis [...] parce qu'ils viennent nous porter de la nourriture, parce que pour récompenser les gens du bénévolat et aider les familles en même temps, pis ceux là qui travaillent icitte là. Ça fait que c'est ça, alors ça nous permettait d'aider un petit peu pour finir la fin du mois.⁴³

Chu déjà allé faire un partage aussi ça fait quatre cinq ans. Ils avaient demandé une personne aussi là, c'était toutes devant des messieurs pis... heureusement j'étais pas trop gênée. [...] Veux veux pas, il faut que tu le fasses le partage. [...] pas trop long mais juste bien. Comment ce que t'as d'enfants, pis monoparentale pis t'as tel logement, pis tu n'arraches, pis tu sais tu trouves ça dur, pis c'est pas évident avec des jeunes, ça coûte cher pis l'habillement, pis ça mange tout le temps. C'est ça, on a partagé ça. Fait que les messieurs, ils ont toutes sorti leur portefeuille pis ils ont toute donné des enveloppes à toutes les personnes pis ils ont ramassé des beaux montants grâce au partage. En tout cas, j'étais contente parce que ça permet aux autres d'en avoir.⁴⁴

Les actions touchant la collectivisation des conditions vécues et la reconnaissance du bénévolat amenèrent une dimension importante dans la vie du groupe mais, parallèlement à tout cela, le travail pour la défense des droits devait se poursuivre, car les menaces de recul des conditions sociales des sans-emploi se faisaient toujours sentir tant pour les assistés sociaux que pour les chômeurs. En 1993, Lastuse déménage à nouveau, cette fois sur la rue Sainte-Anne au-dessus du presbytère de l'église Christ-Roi (voir carte 1) dans le quartier du centre-ville. La lutte contre la pauvreté et en faveur de meilleures conditions pour les personnes les plus appauvries de notre société se poursuivra jusqu'à nos jours et plusieurs actions et mobilisations marqueront les années 1990 et le début des années 2000.

⁴² Propos tirés d'une entrevue avec une militante de Lastuse, entrevue n° 22, novembre 2000.

⁴³ *Idem.*

⁴⁴ *Op. cit.*, entrevue n° 22.

UN TRAVAIL QUI SE POURSUIT EN FAVEUR DE MEILLEURES CONDITIONS SOCIALES ET LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

En effet, dès 1994, le projet de réforme de l'assurance-chômage présenté par le ministre libéral de l'époque, Lloyd Axworthy, amène le groupe Lastuse à prendre position et à écrire un mémoire contre les menaces de compression qui sont annoncées dans cette réforme. Pendant le début des années 1990, Lastuse continue à lutter contre les effets de la loi 37, notamment pour les parcours en emploi et la coupure du partage logement. À compter de 1996, un nouveau Livre vert sur la réforme sur l'aide sociale va être présenté par le gouvernement péquiste. Ce Livre vert mènera à l'adoption de la loi actuelle sur la sécurité du revenu (loi 186) après plusieurs consultations et quelques assouplissements. Dans cette loi, qui est en continuité avec la loi 37, les personnes assistées sociales seront encore classées en personnes aptes et inaptes, mais il y aura davantage d'obligations pour les personnes aptes au travail. Selon Evelyne Dumas :

La loi 186 perpétue et complexifie le système antérieur de sécurité du revenu et pousse encore plus loin la logique de *workfare* introduite par la réforme de 1988. La loi 186 de la ministre Louise Harel, et du gouvernement du Parti québécois est totalement inacceptable sur le fond.⁴⁵

À la même époque, la réforme de l'assurance-chômage, devenue l'Assurance-emploi, entraînera de nombreuses compressions pour les prestataires de l'assurance-chômage. Ainsi, les groupes de défense des droits des sans-emploi comme Lastuse devront persister à dénoncer les effets de ces réformes et de ces lois comme, l'indiquent des militantes en expliquant les motifs de ces luttes :

Il faut être vigilant par rapport aux changements dans les deux lois concernées, soit l'ancienne *Loi sur la sécurité du revenu* qui est devenue la loi 186 pis la *Loi sur l'assurance-emploi*. On a aussi à sensibiliser la population sur les impacts et les situations de vie des personnes sans emploi.

⁴⁵ Dumas, Evelyne, *op. cit.*, p. 117.

On a aussi à développer des solidarités à travers différents groupes pis regroupements pour être à même de mieux défendre les droits de ces personnes-là, pis revendiquer aussi des meilleures conditions.⁴⁶

Il faut lutter contre les réformes qu'on trouve qu'elles n'ont pas d'allure. [...] Tu sais, pis au niveau de la pauvreté. C'est beaucoup de monde même ceux-là qui travaillent, ça leur coûte cher. Toute coûte cher. C'est ça on lutte contre ça. Pis aussi, [...] il y a qui viennent qui ont des problèmes avec les agents d'aide sociale. Je te dis que quand ils arrivent les personnes, que ce soit un homme ou bien une femme, je te dis que ces personnes-là sont bien sensibles. Quand ils sont coupés pour une telle affaire, il y en a beaucoup, il y en a tous les jours ! Je te dis qu'il faut avoir de l'écoute, faut les écouter, pis après ça sont contents, peut-être qu'ils n'ont pas réglé tout de suite, mais ils sont bien contents.⁴⁷

Dans cette optique, de nombreuses manifestations seront organisées pour dénoncer les conditions de vie des personnes assistées sociales et sans emploi. Parfois, ces manifestations prendront des formes originales, comme le raconte une militante : « On a faite... mon dieu la soupe aux cailloux ça c'était à Jonquière, la soupe aux cailloux, on avait fait un bouillon on avait un bouillon-là, pis on allait pour montrer qu'on avait pas d'argent pis que c'est pour démontrer la pauvreté.⁴⁸

En réalité, à la suite des réformes et compressions qui se feront dans les programmes sociaux canadiens et québécois de l'assurance-emploi et de l'aide sociale, il se formera un véritable mouvement de lutte contre la pauvreté à l'échelle de la province. Ainsi, selon le Front commun des personnes assistées sociales, « la lutte contre la réforme de l'aide sociale a aidé à créer un mouvement anti-pauvreté au Québec »⁴⁹. D'ailleurs, un des militants de Lastuse explique la prise de conscience sur la globalisation de la pauvreté non seulement à l'échelle nationale, mais aussi à l'échelle mondiale qui s'effectue dans les groupes communautaires comme Lastuse :

⁴⁶ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de Lastuse, entrevue n° 20, novembre 2000.

⁴⁷ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de Lastuse, entrevue n° 22, novembre 2000.

⁴⁸ *Idem*.

⁴⁹ *Historique du FCPASQ*, p. 15, <http://fcpasq.qc.ca/histo>.

Je pense qu'il y a une prise en conscience des intervenants aussi des militants et des militantes sur la globalité de la problématique de l'appauvrissement. On ne voit plus seulement ça d'un oeil local ou régional ou national, on voit ça d'un oeil de plus en plus international. Il y a de plus en plus de réflexions qui se font pis on le voit dans les journaux, on le voit dans les médias, sur le rôle qu'a la mondialisation de l'économie, sur le rôle qu'a le néolibéralisme, les politiques néolibérales des gouvernements qui ressemblent étrangement [...] aux politiques qui sont imposées dans certains pays par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, qui sont appliquées ici volontairement par nos gouvernements sans qu'il y ait de débat.⁵⁰

Ce mouvement prendra forme au Québec notamment avec le *Collectif pour un Québec sans pauvreté* qui réclame une loi pour l'élimination de la pauvreté; il y a aussi la bataille pour le barème plancher lancé par le FCPASQ qui demande un seuil minimal d'aide sociale et la marche mondiale des femmes contre la pauvreté et la violence qui s'est tenue en 2000. Lastuse participera à toutes les luttes d'envergure nationale et il contribuera à leur donner des échos sur le plan local avec les autres groupes communautaires en région, comme l'indiquent les deux extraits d'entrevues suivants :

Il y en a eu plusieurs; il y a eu la participation à plusieurs actions qui étaient organisées au niveau national, régional et local. Il y a eu une implication nationale, il y a eu la participation à la campagne du barème plancher, lancée par le Front commun des personnes assistées sociales du Québec, ensuite on a eu beaucoup de participation avec le collectif sur l'élimination de la pauvreté, avec Solidarité populaire Saguenay–Lac-Saint-Jean. Ensuite, au niveau régional, il y a eu plusieurs campagnes. On a participé activement aux campagnes.⁵¹

Au niveau de d'autres regroupements, on est beaucoup en lien aussi. Par exemple, on fait partie du Front commun des personnes assistées sociales, on fait partie aussi du MASSE, ça c'est le mouvement des sans-emploi, là c'est comme une coalition nationale au niveau des groupes qui font de la défense en lien avec l'assurance-emploi. On fait partie aussi du FRAPRU, toute la question du logement. On fait partie aussi de Solidarité populaire, de

⁵⁰ Propos tirés d'une entrevue avec un militant de Lastuse, entrevue n° 24, novembre 2000.

⁵¹ *Idem.*

la Fédération des femmes du Québec, [...] ça fait que tout ça, ça nous amène à être très actifs.⁵²

De plus, à compter du milieu des années 1990, Lastuse a décidé d'intensifier les services d'information et de référence liés aux programmes d'aide sociale et de chômage, notamment avec le service lié à l'assurance-emploi, comme l'indique une militante :

C'est sûr que depuis le début, on avait toujours axé la défense des droits plus en lien avec les personnes sur l'aide sociale. Mais là on a décidé, pour répondre à la mission de l'organisme pis comme sur le territoire, il y a pas vraiment de groupes qui font de la défense des droits à la fois individuelle et collective par rapport au dossier de l'assurance-emploi, [...] comme le territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean est très grand, nous autres on va [...] toujours en lien avec notre mission, développer ce service-là. Ça fait que là, depuis quelques semaines, on a ouvert ce service-là, on a engagé quelqu'un, pis là je pense que ça va encore avoir plus d'effets multiplicateurs.⁵³

Par ailleurs, le groupe effectuera de multiples interventions pour revendiquer de meilleures conditions sociales et économiques pour les sans-emploi, notamment en intervenant lors des campagnes électorales fédérale et provinciale où il a rencontré les candidats locaux. Les activités de formation et d'éducation populaire ainsi que celles de promotion et de reconnaissance des personnes assistées sociales comme les soupers, les soirées communautaires, la semaine des personnes assistées sociales, etc. se poursuivront aussi dans les années 1990. Le groupe tentera également de mettre sur pied, de façon plus ou moins fructueuse jusqu'à maintenant, un lieu d'échange de biens et de services pour les personnes assistées sociales, soit le *Troc and Roll*. À cela, il faut ajouter les nombreuses interventions pour informer et assister les prestataires de l'aide sociale et de l'assurance-emploi dans leurs démarches. Par exemple, en 2002-2003, le rapport annuel de Lastuse mentionne que le groupe a effectué plus de 1 650⁵⁴ interventions avec son service info-loi sur les lois de l'aide sociale et de

⁵² Propos tirés d'une entrevue avec une militante de Lastuse, entrevue n° 20, novembre 2000.

⁵³ Idem.

⁵⁴ Bergeron, Sylvain, *Rapport annuel 2002-2003 Lastuse du Saguenay*, Chicoutimi, Lastuse, juin 2003, p. xx.

l'assurance-emploi. De ce nombre, 80 % des interventions se rapportent à la *Loi sur l'aide sociale*.

Par ailleurs en 2001, Lastuse a fêté ses vingt ans d'intervention et de promotion en faveur des personnes les plus démunies de la société. Pendant ces vingt ans, la vie du groupe s'est poursuivie entre les nombreuses luttes en vue d'améliorer les conditions des personnes assistées sociales et d'enrayer la pauvreté ainsi que les difficultés d'organisation du groupe, notamment pour trouver des militants et du financement. À travers l'individualisme ambiant des années 1990 et des années 2000, il semble y avoir toujours de réelles difficultés à impliquer les personnes touchées à continuer la lutte, comme l'affirme un militant :

C'est dans tous les secteurs maintenant que c'est difficile... les gens ne sont plus... moi je ne le vois pas comme étant que le gens ne veulent plus se battre. Je le vois plus, que c'est suite à tous les échecs du passé. De plus en plus, les gens se disent, ça ne vaut peut-être plus la peine qu'on se démène comme ça, parce que souvent, le gouvernement a passé quand même des lois importantes alors que tout le monde était contre. Donc ça démoralise les gens... mais ça, c'est toute l'individualisme de nos sociétés d'aujourd'hui dans le fond.⁵⁵

Tandis que, pour un autre militant, la voie à suivre pour continuer le travail d'un groupe comme Lastuse semble celle de travailler à bâtir des alternatives :

Ça peut être, vu de différentes façons, moi je pense qu'il y a toujours les deux façons je pense qu'il faut aller se battre, le combat est important, la lutte est importante. Mais aussi se battre en disant qu'on est contre quelque chose, à un moment donné les gens sont écœurés d'entendre parler de ça [...] ils se battent pour quelque chose. Travaillons à bâtir des cuisines collectives, travaillons à bâtir des organismes communautaires comme *La Recette* ici, des... des aliments à prix économiques, travaillons à construire des alternatives comme le *Troc and Roll*, les services d'échange de services, travaillons à plusieurs autres alternatives pour permettre aux gens de s'organiser en

⁵⁵ Propos tirés d'une entrevue avec un militant de Lastuse, entrevue n° 25, novembre 2000.

dehors d'un système qui ne veut plus d'eux. Le système, c'est ça, les rejette. Malheureusement. À un moment donné, tu as le choix soit d'être rejeté ou soit de t'organiser pour survivre, pour réussir mais, tout en, dans un deuxième temps en allant revendiquer ce qui s'en vient. Tu sais moi je pense que c'est les deux plans sur lesquels il faut agir. On parle du plan individuel ou d'alternative et collectif dans les revendications qu'on va aller porter.⁵⁶

Voilà qui résume bien les pistes d'actions qui sont présentes dans le domaine de la lutte contre la pauvreté, à travers les groupes comme Lastuse, c'est-à-dire poursuivre la lutte pour les droits sociaux, mais aussi organiser des alternatives afin de survivre à la pauvreté et à l'exclusion sociale. D'ailleurs, au chapitre des luttes, le 13 décembre 2002, les divers groupes de défenses des droits des personnes assistées sociales et de lutte contre la pauvreté ont obtenu un gain majeur avec l'adoption à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec de la loi 112 visant *à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Cette loi prévoyait peu de mesures immédiates, mais plutôt l'adoption d'un plan d'action au début de 2003. Avec cette nouvelle loi contre la pauvreté, les divers groupes représentant les personnes assistées sociales espéraient notamment l'introduction d'une prestation minimale couvrant les besoins essentiels, le retour de la gratuité des médicaments pour les prestataires de l'aide sociale et l'indexation des prestations d'aide sociale. Pourtant, six mois plus tard, le 12 juin 2003, lors de la présentation du budget du nouveau gouvernement libéral élu en avril 2003 vient amoindrir les espoirs des personnes assistées sociales. Les mesures promises avec la loi 112 ne sont pas au rendez-vous; au contraire, le gouvernement libéral compte enlever 210 millions de dollars⁵⁷ dans le budget de l'aide sociale en 2002-2003. Pour réaliser cet objectif il compte retourner au travail 25 500 prestataires de l'aide sociale⁵⁸ à l'aide « de mesures incitatives, de pénalités et de coupes »⁵⁹. Les gouvernements se succèdent mais sur le fond, les politiques demeurent les mêmes. Seules les modalités d'application de ces politiques changent selon les différents gouvernements en place, et il

⁵⁶ Propos tirés d'une entrevue avec un militant de Lastuse, entrevue n° 24, novembre 2000.

⁵⁷ « Les assistés sociaux pourraient payer cher le refus de travailler », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 4 juillet 2003.

⁵⁸ *Idem*.

⁵⁹ Lévesque Kathlen, « 50 millions de moins pour l'aide sociale. Une combinaison de mesures incitatives, de pénalités et de coupes », *Le Devoir*, Montréal, vol. XCIV, n° 132, 15 juin 2003.

semble bien que la régulation technicienne des rapports sociaux (Boismenu, 1997) se poursuivra de façon encore plus intense dans les prochaines années avec l'élection d'un gouvernement libéral au Québec. La lutte doit donc continuer pour les groupes de défense des droits des personnes assistées sociales comme Lastuse afin de dénoncer et d'empêcher les nouvelles mesures de compression du gouvernement libéral. De nouvelles manifestation et interventions seront effectuées dès les semaines suivantes par les membres de Lastuse...

C'est sur ce dernier événement que se termine cette partie sur les actions mises en œuvre par le groupe Lastuse depuis le début de son existence. Résumer vingt ans d'actions en quelques pages ne peut représenter fidèlement toute la richesse d'une telle démarche en faveur des personnes appauvries. Nous allons néanmoins tenter d'analyser, dans la prochaine partie de ce chapitre, le sens des actions de Lastuse à l'aide des concepts de notre cadre d'analyse.

PISTES D'ANALYSE ET SENS DE L'ACTION DE LASTUSE

Pour procéder à l'analyse du travail de Lastuse nous allons reprendre les concepts utilisés dans les chapitres précédents.

L'espace non institutionnel

Comme nous l'avons vu en première partie de ce chapitre, le Regroupement des personnes assistées sociales, qui est devenu par la suite Lastuse, a été créé avec l'aide des intervenantes du service de l'action communautaire du CLSC Saguenay-Nord en collaboration avec le Service budgétaire populaire de Chicoutimi-Nord. Par la suite, le Regroupement des personnes assistées sociales est devenu une corporation à but non lucratif autonome où un conseil d'administration composé d'usagers et d'usagères a mené à bien les destinées du groupe. Malgré cela, les organisateurs et organisatrices communautaires du

CLSC Saguenay-Nord ont toujours apporté leur support à l'organisme et ce, jusqu'aux années 1990. En réalité, si Lastuse a été et demeure véritablement un groupe de l'espace non institutionnel par son type de fonctionnement, la cause qu'il défend et les moyens d'action mis en œuvre, il n'en demeure par moins qu'il est né d'une volonté institutionnelle, soit celle de l'action communautaire du CLSC.

Cependant, il faut retourner à l'histoire des CLSC eux-mêmes pour comprendre les liens qui ont pu exister entre l'action communautaire en CLSC et les groupes de la société civile. En effet, les CLSC sont nés dans le sillage des cliniques populaires qui ont été mises sur pied à Montréal notamment, selon Benoît Lévesque et Paul R. Bélanger pour remettre en cause « la gestion bureaucratique et centralisée sur lesquelles les usagers n'ont aucune emprise »⁶⁰. Toujours selon ces auteurs, les CLSC représentaient un « compromis entre plusieurs forces sociales », ils constituaient « un espace entre l'autonomie des cliniques populaires et les institutions traditionnelles formées pour répondre à la demande d'interventions de l'État »⁶¹. Il apparaît, en ce sens, que si l'espace non institutionnel est parfois traversé par l'espace institutionnel, l'inverse est vrai aussi à certains moments puisque pour la création des CLSC, l'espace institutionnel a été inspiré par les groupes de l'espace non institutionnel qu'étaient les cliniques populaires. Ainsi, quand on regarde l'histoire des CLSC et particulièrement celle du CLSC Saguenay-Nord, qui a été mis sur pied en 1974 lors de la première vague d'implantation des CLSC, nous pouvons voir que le CLSC Saguenay-Nord et son service d'action communautaire apparaissaient animés par des courants provenant des groupes de l'espace non institutionnel de l'époque des années 1970, à savoir les groupes populaires de services, mais aussi les groupes de défense des droits sociaux. Alors, si l'origine de l'implantation du Regroupement des personnes assistées sociales de Chicoutimi remonte à la volonté d'un organisme de l'espace institutionnel, en l'occurrence le CLSC Saguenay-Nord, il semble que cette volonté institutionnelle était elle-même grandement teintée par les visées et les pratiques des groupes de l'espace non

⁶⁰ Bélanger, Paul R. et Lévesque, Benoît, (1992), *op. cit.*, p. 721.

⁶¹ Bélanger, Paul R. et Lévesque, Benoît, (1988), « Une forme mouvementée de gestion du social : les CLSC », *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 19, n° 59, p. 54.

institutionnel de l'époque, soit les groupes populaires de services alternatifs et les groupes de défense des droits sociaux. Des groupes de défense des droits sociaux qui, comme nous l'avons déjà mentionné au début de ce chapitre, sont issus, selon Louis Favreau, du travail des jeunes intervenants sociaux qui s'inspiraient des courants de l'action communautaire plus radicale, dont celui de Saul Alinsky (1976), celui de Paulo Freire (1974) et de ceux provenant des mouvements sociaux de mai 1968 en France (Favreau, 1989, 2002).

Comme quoi l'espace non institutionnel et même l'espace institutionnel apparaissent très perméables aux courants qui se développent dans l'une ou l'autre des sphères de l'arène sociale. Cependant, il faut souligner que, lorsqu'un courant social provenant de l'espace non institutionnel pénètre l'espace institutionnel, il s'intègre et prend souvent la culture de cet espace institutionnel. Malgré cela, le rôle de support joué par les organisateurs communautaires du CLSC dans une grande partie de la vie du Regroupement et plus tard de Lastuse nous permet de constater comment un acteur du milieu institutionnel permet à un autre acteur de l'espace non institutionnel de continuer à jouer son rôle d'acteur. Ceci nous ramène encore une fois au paradoxe déjà évoqué, dans les chapitres précédents, à savoir que les groupes de l'espace non institutionnel jouent le rôle dans le traitement des questions non résolues par l'État et ses institutions, en l'occurrence ici la pauvreté, qui apparaît comme une problématique de plus en plus importante tant par son ampleur, que par sa constance dans le temps et ce, depuis les années 1970. Mais nous reviendrons à cette question à nouveau dans les chapitres ultérieurs. Nous allons regarder maintenant le lien social au sein du groupe Lastuse.

Le lien social à Lastuse

La notion de lien social est apparue très importante dans la vie du groupe Lastuse tant pour assurer le rôle de défense des droits des personnes assistées sociales que pour briser la condition d'isolement social qui est souvent vécue par les personnes assistées sociales. En

effet, que ce soit pour la défense des droits des personnes assistées sociales ou pour améliorer leurs conditions de vie, le lien social est apparu comme une dimension primordiale dans l'action et la vie du groupe Lastuse.

Ainsi, pour le volet de la défense collective des droits, la bougie d'allumage et le moteur de l'action sont bien sûr le lien social lui-même qui amène les gens à se réunir autour du groupe qui défend une cause qui les touche personnellement dans leurs conditions de vie et leur condition sociale. Dans l'extrait d'entrevue qui suit, une militante de Lastuse décrit très bien comment le lien social est important dans les actions collectives que les militants organisent pour revendiquer de meilleures conditions sociales et économiques :

Les manifs j'aime ça. [...] Oui j'aime beaucoup ça, pis je suis là pis [...] faut qu'on change ça, faut être ensemble. C'est ça toute ensemble, j'aime ça parce qu'on est [...] réunis. Tout le monde lutte pour la même cause, ça me touche au cœur. [...] On a fait des marches. On a été à Québec, on a été à Ottawa. Ah mon Dieu, c'était l'fun parce qu'on a été des gangs dans l'autobus. On était ensemble, c'était l'fun parce qu'on a toute soin des autres, on s'entend toute. Je trouve que c'est ben enrichissant pareil.⁶²

Nous pouvons percevoir dans cet extrait que ce qui importe pour la militante de Lastuse, c'est non seulement de défendre ses droits, mais aussi d'être avec les autres militants et militantes et de sentir l'entraide, la fraternité et la solidarité des personnes réunies autour d'une même cause. Dans l'extrait qui suit, nous pouvons comprendre aussi que la réunion d'une coalition de personnes dans une même lutte constitue non seulement un moment de solidarité et d'échanges, mais elle est aussi, au dire de la personne interviewée, une source de changement et d'apprentissage pour les militants eux-mêmes :

Dans la réforme, ç'a été une grosse bataille. C'est une bataille assez importante où on a mobilisé beaucoup de gens, où il y a eu de solidarité, où vraiment les gens, moi je suis impressionné, c'est moi qui ai amené l'idée de faire une coalition régionale, ç'a été repris rapidement par les gens. Tout de

⁶² Propos tirés d'une entrevue avec une militante de Lastuse, entrevue n° 22, novembre 2000.

suite on avait des assemblées régionales, on avait 70, 80, 100 personnes. Beaucoup d'assistés sociaux, le monde parlait, proposait des affaires, il y avait une dynamique très forte. Un des beaux moments, moi j'ai vécu ça. Donc moi je pense que pendant cette période-là, le groupe a joué un rôle qui était porteur de changement. On n'a pas gagné cette bataille-là. [...] Mais il y a beaucoup de militants qui se sont formés à travers ce truc-là, qui ont appris les rudiments de la représentation, ce que ça voulait dire faire des pressions politiques pis la vulgarisation, de prendre la parole, à plein de niveaux. Disons que ç'a été porteur de changement.⁶³

Nous pouvons le voir le lien social, c'est-à-dire l'être ensemble et l'union des personnes, constitue en lui-même un facteur de changement social pour les personnes impliquées dans la lutte pour leurs droits sociaux parce qu'il leur permet d'exprimer leurs besoins et leurs revendications à partir du groupe autour duquel elles sont impliquées. Le lien social apparaît ici comme une source de changement social.

Par ailleurs, la notion de lien social touche également à la représentation du groupe comme lieu d'interactions sociales pour les militants œuvrant au sein du groupe. Les militants et militantes du groupe Lastuse que nous avons rencontrés nous ont livré plusieurs témoignages à ce sujet.

D'une part, il y le groupe qui constitue lui-même un lieu d'inclusion pour les personnes assistées sociales qui vivent souvent l'isolement social en raison de leur condition de sans-emploi, ce qui les marginalise et entraîne une certaine exclusion de la société de production et de consommation. Dans cette optique, le groupe devient un lieu de recomposition du lien social, comme l'exprime un militant rencontré :

Ça a été aussi bien sûr pour toutes les personnes qui ont passé là, un support aussi pour leur vie personnelle, ça je suis certain de ça. Dans le sens que ça a été un groupe d'appartenance, souvent c'était des gens qui étaient isolés, qui se ramassaient là pis donc, on se donne [...] un groupe de support.⁶⁴

⁶³ Propos tirés d'une entrevue avec une personne travaillant au service de l'action communautaire du CLSC, entrevue n° 17, novembre 2000.

⁶⁴ *Idem.*

Dans le même sens, mais en allant un peu plus loin, on retrouve aussi la notion de famille au sein du groupe Lastuse. Ici, le groupe est décrit comme un vrai lieu d'appartenance, de retrouvailles et de bien-être comparable à une famille. C'est ce qu'explique une militante dans l'extrait d'entrevue suivant :

J'étais souvent ici. J'ai passé des moments comme les autres très durs... Pis, je sais jamais où aller; C'était une place où je me sentais bien ici. En fait... Ça me le disait pas d'aller chez nous... Les enfants allaient à l'école, pis moi je m'en venais ici. J'étais comme chez nous. C'est pas compliqué. Tu sais on arrivait ici c'était chez vous... C'était comme une famille... Quelqu'un avait envie de te parler toute seule, bien t'étais tout le temps..., si on voulait parler en gang on avait... on arrivait on s'assoyait, on se parlait, on a eu du fun aussi, moi j'ai eu du fun en tout cas.⁶⁵

Ainsi, à travers la démarche d'action collective pour la défense des droits, le lien social devient très important parce qu'il permet aux personnes assistées sociales de recréer un milieu social qu'elles n'ont pas ou qu'elles ont perdu. Dans cette optique, le groupe favorise le développement de relations sociales profondes qui s'expriment non seulement au travers des luttes mais aussi des fêtes, tout comme l'exprime une militante du temps du regroupement des personnes assistées sociales :

Moi [...] même quand je l'ai laissé, ça m'a manqué là tu sais, les femmes qui étaient là, les hommes qui venaient, mais il y avait en grande partie des femmes, on avait créé des liens, pis j'ai même encore en lien avec ces femmes-là. Tu sais les relations étaient tissées serrées, mais des liens profonds. Aussi, on sentait le besoin de se réunir, pas juste pour des réunions d'affaires là. On sentait le besoin de s'amuser ensemble, de fêter ensemble, et les femmes venaient au local parce qu'elles avaient besoin de sortir de chez elles.⁶⁶

⁶⁵ Propos tirés d'une entrevue avec une militante du Regroupement des assistés sociaux, entrevue n° 21, novembre 2000.

⁶⁶ Propos tirés d'une entrevue avec une militante du Regroupement des assistés sociaux, entrevue n° 19, novembre 2000.

De plus, nous retrouvons la notion de communauté à travers le groupe puisqu'il agit comme un lieu de référence et d'appartenance sociale où le simple fait de ne plus être isolé, de partager les problèmes constitue une déjà un moyen d'affronter ces problèmes. Il permet aux personnes assistées sociales non seulement de sortir de leur isolement, mais aussi de retrouver une certaine utilité sociale qui vient du fait qu'en aidant les autres, elles s'aident elles-mêmes. L'extrait d'entrevue qui suit montre ces facettes du lien social qui s'exprime à travers le groupe :

En même temps, bien tu te sentais quelque chose aussi tu vois du monde qui ont vécu des affaires pis [...] tu sens que tu es pas toute seule là-dedans. Toi, t'as vécu des affaires, eux autres aussi. C'est ça au moins, on est une gang tu sais, tout à coup ben tu es toujours chez vous dans quatre murs avec tes enfants dans les bras, tu dis bien, c'est de penser à soi en vérité, tu vas dans une place tu dis c'est mon après-midi, tu vas aider à quelqu'un peut-être. Y'arrivait tout le temps des personnes qui avaient besoin, bien on disait même si on était pas capable de lui aider, on arrivait pis on disait on va te référer à quelqu'un qu'on sait. [...] Moi, je l'ai pris de même parce que moi je sortais de chez nous, parce que peut être que j'aurais pas sorti de chez nous, mais là, je savais que en venant ici, je faisais quelque chose. Parce que je savais [...] que j'allais voir du monde je serais pas toute seule tout en aidant... Malgré c'est pas toi qui fait quelque chose, j'avais pas la solution mais rien que recevoir le monde pis dire lui on va t'aider c'était... c'était beaucoup.⁶⁷

Par ailleurs, il semble que le lien social au sein d'un groupe comme Lastuse peut devenir tellement prégnant qu'il y ait un danger que le groupe se transforme en un espèce de clan fermé, comme le mentionne un militant :

Il y a cette notion-là de famille qui se développe avec le temps, plus des gens se côtoient et tout ça... par contre ce que j'ai toujours évité, c'est que j'ai vu ailleurs dans d'autres organisations, c'est le risque que ça devienne des clans, un clan fermé, ça c'est pas mieux parce qu'ils restent entre eux, ils avanceront pas, donc je veux m'assurer que les gens aient toujours à l'esprit que c'est dans le but de s'en sortir que cet organisme-là existe.⁶⁸

⁶⁷ Propos tirés d'une entrevue avec une militante du Regroupement des assistés sociaux, entrevue n° 21, novembre 2000.

⁶⁸ Propos tirés d'une entrevue avec un militant de Lastuse, entrevue n° 25, novembre 2000.

Suite à ces propos, nous pouvons saisir le lien social qui apparaît comme une partie intégrante de la démarche de défense des droits des personnes assistées sociales dans le groupe Lastuse. Nous retrouvons ainsi une gradation dans la description des formes du lien social. Dans les actions de défense des droits, le lien social est très important parce qu'il permet la mobilisation et la prise de parole des personnes assistées sociales. Mais au-delà même des actions collectives de mobilisation, le groupe semble constituer un lieu d'appartenance, un lieu pour tisser des relations profondes, un endroit pour sortir de l'isolement, partager ses problèmes, aider les autres et même un endroit qui représente une famille. À ce moment, le groupe fait figure de véritable communauté dans le sens où Deena White (1994) l'a présenté et dont nous avons parlé dans le chapitre sur le Comité de l'Environnement, c'est-à-dire qu'il permet de recréer le lien social perdu ou inexistant. D'ailleurs, Deena White définit ainsi cette gestion de l'exclusion par les groupes communautaires :

Pour la gestion de l'exclusion, l'efficacité potentielle des organismes communautaires est intimement liée à la signification qu'ils revêtent aux yeux des participants. Cette efficacité ne découle donc pas d'une rationalité scientifique, mais des pouvoirs que confère la vie associative, c'est-à-dire le fait d'être ensemble, le partage de la vie quotidienne, la convivialité, l'aide mutuelle, la concertation, le consensus. [...] Il s'agit d'un ensemble d'interactions qui ne sont pas orientées vers un résultat mesurable ou un produit, mais plutôt vers des processus mutuellement gratifiants.⁶⁹

Cela apparaît d'autant plus vrai et important pour les personnes assistées sociales que leur condition de sans-emploi les place dans la catégorie des exclus de la société salariale. Ce lien social peut devenir tellement important qu'il peut comporter le risque de provoquer un repli des personnes dans le groupe plutôt que de constituer un tremplin pour les personnes qui le fréquentent. Cependant, il faut dire que le risque de repli peut être perçu comme un danger qui guette toutes les communautés selon le degré d'ouverture ou de fermeture sur l'extérieur qu'elles comportent.

⁶⁹ White, D., *op. cit.*, p. 46.

Nous allons examiner maintenant le travail pour le changement social

Le travail pour le changement social

La notion de changement social au sein du groupe Lastuse prend plusieurs connotations. Il y a le changement social au niveau de la collectivité tout entière, mais il y a aussi le changement au plan personnel. Les militants que nous avons rencontrés nous ont parlé de ces divers types de changements sociaux au niveau plus global, mais également au plan des personnes et des familles qui vivent de l'aide sociale.

En ce qui concerne les personnes, Lastuse est porteur de plusieurs changements qui s'incarnent de différentes façons. Ces changements ont une large portée, c'est-à-dire qu'ils peuvent se réaliser à court et à moyen terme, et répondre à plusieurs besoins. Ainsi, Lastuse peut amener des changements à court terme comme celui de répondre à des besoins urgents de survie, de compressions dans les prestations ou de mauvaises relations avec les gestionnaires des programmes de l'aide sociale ou de l'assurance-emploi. Cependant, Lastuse met en œuvre des changements plus en profondeur qui se réalisent à moyen terme, et ce travail touche beaucoup à la collectivisation de la condition des personnes assistées sociales. En ce sens, le travail pour la transformation sociale est relié au lien social qui se développe au sein du groupe. Nous pouvons mentionner sur ce plan le travail pour amoindrir l'isolement social, pour favoriser la prise de parole collective des personnes assistées sociales, pour développer des apprentissages, pour valoriser la personne et accroître l'estime de soi, pour diminuer la peur des agents de l'aide sociale et pour endiguer la honte d'être une personne sans emploi qui vit des prestations de l'aide sociale, etc. Tout ce travail se reflète au niveau des personnes et de leur vie. Il provoque des changements et transforme la vie des gens d'une façon significative, non pas au plan économique mais au plan de leur propre représentation face à leur situation personnelle et à leur condition de personnes assistées

sociales et ce, tant au plan individuel que collectif. Les extraits d'entrevues suivants soulignent chacune des dimensions que nous venons d'énumérer :

Il y a des changements à court court terme. Par exemple, il y a des personnes qui arrivent ici pis qui sont vraiment dans une situation de crise ou ils sont vraiment en difficulté parce que là, ils vont être très très coupés ou ils ont des enfants à faire vivre, bien là je veux dire ça apporte des changements dans le sens que nous autres, on fait les interventions plutôt au niveau des agents, que ce soit au niveau de l'aide sociale, ça va être aussi au niveau de l'assurance-emploi, pour s'assurer que ces personnes là seront pas pénalisées. [...] Ça fait que ça c'est très important comme intervention parce que des fois, juste une différence d'avoir un 100 dollars de plus ou de moins, je te dis que quand déjà ta prestation elle est tellement petite, donc c'est disons très très immédiat sur les besoins essentiels pis la survie des personnes.⁷⁰

Nous, on fait de l'éducation populaire, donc les gens peuvent s'informer sur pratiquement tout dans la société. Dans la vie des gens, je pense c'est la valorisation, entre autres, l'estime de soi, l'apprentissage, l'éducation populaire, les formations qu'on peut donner, les militants qui s'impliquent beaucoup sur des comités, on peut leur offrir des formations... il y a des formations offertes ailleurs; [...] ça leur donne encore des apprentissages en plus.⁷¹

Je pense que ça a joué un rôle quand même en termes d'identité collective pour ce groupe-là aussi de pouvoir entendre des gens qui prennent la parole en ton nom ou qui prétendent te défendre puis qui le font ouvertement, alors que toi tu es gêné de le faire. Je dis pas gêné de le faire dans le sens, il y a une situation majoritaire quand même dans ce groupe-là ou bon, tu es pas fier de dire que tu es sur le Bien-être. Plusieurs en ont honte aussi, ça c'est réel, ça je l'ai vu. Donc moi, je pense qu'il y a une puissance symbolique qui est intéressante, pis qui est porteuse de changement quand un groupe de pression va dire au nom d'un groupe qui est nominé, ben écoutez, là, nous autres on vit telle telle affaire, on sort ça de l'ombre, le monde savent pas, on le dit, pis on n'a pas l'intention de laisser ça comme ça. On a l'intention de faire des choses. On est dans une démarche pour faire des représentations pour modifier ça, faire des pressions, pis tout ça. Donc là, il y a, déjà là il y

⁷⁰ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de Lastuse, entrevue n° 20, novembre 2000.

⁷¹ Propos tirés d'une entrevue avec un militant de Lastuse, entrevue n° 25, novembre 2000.

a, moi je pense en termes d'estime de soi, en termes de, lutter contre la honte aussi, ça, je pense que ça joue sûrement un rôle.⁷²

Si je le sais pas, je vais aller m'informer, j'ai comme une assurance, tu sais tu as moins, tu dis écoute bien il [l'agent de l'aide sociale] a pas le droit de faire ça, là tu le sais. Quand même, moi, j'ai eu de l'assurance... même s'il me téléphone, je vais y aller. Tu sais, pas capable de te défendre, avant tu as peur tu es là pis tu oses pas parler ou bien tu dis des affaires que... tu sais même pas. Tu as tellement peur d'eux autres, c'est surtout ça que nous autres on montre. Le monde quand y arrive ici avant, ils ont de la misère.⁷³

Le plus gros que ça a changé dans ma vie, c'est d'être capable d'être moins timide, j'étais gênée beaucoup, ça m'a permis de foncer pis beaucoup de valorisation. J'avais toute perdu l'estime de soi. Bien moi, ça m'a toute appris, monté d'une grosse estime, je manque un peu encore de confiance en moi par exemple, mais j'ai fait un gros bout si je compare à avant, j'ai fait un beau bout. Je fonce pis je suis moins gênée. Mais avant j'étais quelqu'un de... ça m'a aidée beaucoup. Tu sais, quand on te dit que tu es bon, tu sais quand tu fais dire que tu as pas été bonne, que tu es si, pis que tu es ça, tu es pas capable pis tu sais pas faire si, tu sais pas faire ça. Pis tu rentres dans un organisme communautaire plein de bonnes personnes, pis qui te disent tu es capable, je suis sûr que tu es capable.⁷⁴

Nous pouvons constater que ces transformations, qui concernent les personnes et la collectivisation de la situation des personnes assistées sociales, sont significatives puisqu'elles représentent des éléments de base pour atteindre un changement social à un niveau plus étendu. En effet, à partir de ces changements dans leur vie, les personnes assistées sociales pourront éventuellement sortir de l'aide sociale ou revenir à une inclusion sociale plus importante. Car il faut comprendre que la pauvreté qui est décrite par nos informateurs et informatrices ne touche pas uniquement à leur situation économique, mais aussi à leur condition sociale. Cette pauvreté est aussi celle des moyens et des outils pour se sortir de cette situation de pauvreté ou, à tout le moins, pour la vivre avec moins de difficulté. C'est

⁷² Propos tirés d'une entrevue avec une personne travaillant au service de l'action communautaire du CLSC, entrevue n° 17, novembre 2000.

⁷³ Propos tirés d'une entrevue avec une militante du Regroupement des assistés sociaux, entrevue n° 21, novembre 2000.

⁷⁴ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de Lastuse, entrevue n° 20, novembre 2000.

également la pauvreté qui fait courber l'échine plutôt que se relever la tête, la pauvreté qui cause la honte plutôt que la fierté, qui amène un sentiment de rejet et de marginalisation et d'isolement plutôt que celui de l'inclusion sociale. L'extrait d'entrevue suivant montre bien comment le fait de briser l'isolement des personnes peut avoir un effet sur le retour à la citoyenneté des personnes assistées sociales :

[...] moi je pense que ça enlève le sentiment de rejet, le sentiment de marginalisation, d'isolement, pour certaines personnes qui hésitent à venir ici, de venir briser leur isolement, de venir participer aux activités de Lastuse. Ça, c'est quelque chose qui est très important. Je pense que c'est le premier changement qui a été apporté chez les personnes. Je pense qu'aussi ça... permet de créer des personnes qui vont exercer leur citoyenneté. Par les formations qu'on peut offrir, par l'action militante qu'on fait aussi. Les gens ne seront plus seulement des personnes sans emploi mais qui vont être des citoyens et des citoyennes à part entière.⁷⁵

Le retour à la citoyenneté des personnes qui sont sans emploi et, de ce fait, marginalisées apparaît ici comme un élément majeur du changement social qui est amené par un groupe comme Lastuse. En effet, l'enjeu se trouve non seulement dans le fait de redonner un lieu d'appartenance aux personnes qui sont exclues de la société salariale et, conséquemment, de la société tout entière, puisque la société salariale définit l'ensemble de l'organisation sociale (dans les sociétés post-industrielles), mais aussi de leur donner les outils pour réintégrer ou à tout le moins pour être en mesure de transiger avec la société où ils se sentent mis de côté. Ainsi, de la transformation de la situation des personnes, notamment par la collectivisation de leur situation, nous voyons le passage à la transformation de la société. Cette transformation de la société ne veut pas dire simplement réintégrer les personnes assistées sociales au sein de l'espace social et de la société salariale avec des parcours en emploi et des mesures d'employabilité, mais cela veut dire travailler à créer un véritable changement social et une transformation de la société à l'échelle globale qui permettrait soit d'enrayer l'exclusion sociale, soit de bâtir une alternative à l'organisation

⁷⁵ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de Lastuse, entrevue n° 24, novembre 2000

sociale actuelle, comme l'affirme dans l'extrait suivant un militant de Lastuse que nous avons interviewé :

[...] Je pense qu'on va jouer un rôle d'organisateur... d'alternatives. Ce rôle-là, il faut le prendre de plus en plus au sérieux, [...] on voit la progression du discours. Au début, les groupes de défense de droits des personnes assistées sociales ne parlaient que d'assistance sociale. Là, de plus en plus, on s'en va vers les sans-emploi. De plus, c'est des liens qui se font avec les bas salariés. Ça va rejoindre aussi les préoccupations des organismes comme *Au bas de l'échelle* qui revendentiquent un salaire minimum qui a du bon sens. Je pense qu'il va falloir [...] un front commun et aller revendiquer, même prendre la place politique qui nous revient, pour faire changer des choses. Pis préparer l'alternative parce que les gens crient à l'alternative de plus en plus [...] une alternative viable, une alternative leur permettant d'avoir assez d'argent pour vivre dans un premier temps mais aussi des services de qualité⁷⁶.

Nous pouvons percevoir ici que le changement social dont il est question est un changement social global qui veut non seulement transformer la société, mais surtout rebâtir une nouvelle forme d'organisation sociale à la fois pour et par les personnes qui se sentent exclues de l'espace social actuel. En ce sens, le travail pour le changement social qui est véhiculé par Lastuse fait référence au mouvement contre la pauvreté qui s'incarne à l'échelle locale avec des groupes comme Lastuse à Chicoutimi, mais aussi au mouvement contre la pauvreté qui a pris forme à l'échelle nationale et même internationale avec notamment des manifestations comme la marche mondiale des femmes. Ce mouvement, comme l'explique notre interlocuteur dans l'extrait d'entrevue suivant, fait référence à un travail pour une plus grande justice sociale :

Alors, je pense qu'il y a de plus en plus de prise en conscience de cette internationalisation de la misère, là. Parce que nous aussi, on en fait les frais, pis je pense qu'il y a un réajustement au niveau des actions et du discours des intervenants, des militants, des militantes, sur ce fait d'appauvrissement-là. Alors on va revendiquer non seulement des modifications dans, en tout cas dans l'avenir, je pense, des modifications dans les lois et les règlements,

⁷⁶ *Idem.*

mais on va aller chercher aussi, on va avoir un volet pour un retour à la justice sociale.⁷⁷

Le changement social dont parle ce militant apparaît comme un changement global et profond. Cependant, Lastuse a aussi contribué à provoquer un changement dans les conditions de vie des personnes assistées suite aux nombreuses luttes qu'il a menées avec les autres groupes de personnes assistées sociales à travers le Québec et ce, depuis les années 1980; nous avons présenté quelques événements liés à cette lutte dans la première partie de ce chapitre. L'extrait d'entrevue qui suit montre que ces luttes ont permis l'obtention de quelques gains pour les personnes assistées sociales, notamment la présentation et l'adoption d'un projet de loi contre la pauvreté par le gouvernement du Québec à l'automne 2002 et cela, même si ces batailles sont loin d'avoir été toutes remportées.

Ça serait prétentieux de dire que c'est Lastuse qui a eu ce... c'est plus le travail de concertation au niveau provincial qu'on a fait et tout ça, oui, il y a eu beaucoup de changements si on compare avant à l'époque, avant 89, des moins de 30 ans recevaient 150 dollars, les autres recevaient 600. Maintenant tout le monde reçoit le même montant, ça veut pas dire que c'est le Pérou, que c'est le monde parfait en ce moment, il y a encore beaucoup de choses à changer mais toutes nos luttes ont fait en sorte que les gens aussi, nos décideurs, ont peut-être réalisé qu'il faut faire quelque chose un moment donné contre la pauvreté, dont la dernière politique qu'ils essaient de nous passer entre les mains sur la pauvreté, c'est ça. C'est tout le travail qu'on fait depuis 30 ans, 40 ans... que ça se fait ce travail-là ? Et qui commence à porter fruit qu'on commence vraiment à voir, y portait fruit avant, mais là on commence à constater de façon plus importante.⁷⁸

Les nombreux extraits d'entrevues que nous avons présentés dans cette partie nous permettent de saisir que le changement social induit par Lastuse touche à plusieurs dimensions. Il y a celle des personnes d'abord, qui peuvent voir changer leur vie par l'accès à un espace

⁷⁷ *Idem.*

⁷⁸ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de Lastuse, entrevue n° 25, novembre 2000.

social où elles peuvent se retrouver. La création d'un lieu de réintégration de l'espace social et la re-création du lien social et de la communauté, par l'existence du groupe, apparaissent comme les premiers facteurs de changement social. Il y a aussi le changement pour les personnes en lien avec la perception qu'elles ont d'elles-mêmes à travers leur condition de sans-emploi. Il y a le changement qui est induit par les luttes pour de meilleures conditions de vie au plan économique et, finalement, le changement social à l'échelle de la société tout entière qui touche à l'organisation du système social. Le changement social dont il est question ici est celui d'un changement profond et global de l'ordre social actuel qui s'incarne à la fois à l'échelle locale et globale. Il prend sa source dans un mouvement qui semble en émergence à l'échelle mondiale et qui s'accentue au fur et à mesure de la prise de conscience de l'extension de la pauvreté à l'échelle planétaire, depuis le retour aux politiques d'inspiration néo-libérale. Le groupe Lastuse apparaît donc ici comme faisant partie d'un mouvement contre la pauvreté qui tend à se mettre en œuvre non seulement à l'échelle locale, mais aussi à l'échelle globale.

Par ailleurs, au plan de l'évolution du groupe lui-même, il ressort que les objectifs de Lastuse ont évolué au fil du temps. Au début de l'existence du Regroupement des assistés sociaux, les objectifs étaient simplement de regrouper les personnes assistées sociales, de défendre leurs droits et de lutter de façon implicite contre la pauvreté. Lorsque le groupe a changé de charte et de nom pour devenir Lastuse, les objectifs du groupe se sont passablement élargis et il était question cette fois de créer un lieu de rassemblement pour les personnes assistées sociales et les personnes sans emploi, de faire de la prévention, de défendre leurs droits, bien sûr, mais aussi de favoriser leur autonomie et de travailler sur la problématique de la pauvreté. Nous le voyons, ces nouveaux objectifs correspondent aux changements qui sont induits par le groupe tant au niveau des personnes, qu'à celui de la société dans son ensemble. La problématique de la défense des droits des personnes assistées sociales s'est élargie à celle de la lutte contre la pauvreté au plan local et au plan national en lien avec les autres groupes qui sont partie prenante de cette lutte. Ce mouvement contre la pauvreté s'inscrit aussi, dans un mouvement à l'échelle internationale

contre l'extension de la pauvreté et ce, à la fois dans les pays du Sud et dans les pays du Nord.

Nous allons regarder dans les pages suivantes le rapport au territoire du groupe Lastuse.

Le rapport au territoire

Nous allons examiner comment le Regroupement des assistés sociaux, et plus tard le groupe Lastuse, s'est inséré et s'insère toujours dans le territoire du centre urbain de Chicoutimi.

Comme pour les autres groupes étudiés jusqu'à maintenant, la majorité de l'existence du Regroupement des personnes assistées sociales s'est déroulée sur le territoire du centre urbain de Chicoutimi. Au début de son existence, le groupe était basé dans les locaux du CLSC, à Chicoutimi-Nord. Par la suite, il a déménagé dans les locaux du Service budgétaire populaire situés eux aussi dans le secteur nord de la ville. Cependant, le premier local où le Regroupement des assistés sociaux eut véritablement pignon sur rue était situé dans le quartier du Bassin, sur la rue Bossé. Selon les militants que nous avons interviewés, l'implantation du bureau du Regroupement des personnes assistées sociales dans le quartier du Bassin s'est effectuée principalement pour deux raisons : d'une part, les gens qui gravaient autour du regroupement à cette époque avaient conscience de la pauvreté présente dans les quartiers centraux et ce, notamment en raison du fait que les usagers du regroupement provenaient de ces quartiers. D'autre part, l'organisme voulait favoriser l'accès au local pour les personnes assistées sociales, comme le mentionnent les militants rencontrés :

Mais on n'allait pas s'implanter là pour le quartier nécessairement. C'était pour desservir la population du grand Chicoutimi. C'est sûr que ça a été pensé dans ce coin-là parce que c'était une zone grise. [...] Je pense que

c'était pour ça aussi, parce qu'on voulait s'en aller dans un milieu où ce serait facile d'accès d'abord à pied pour les gens des alentours. Je me souviens pas si les HLM de Smith étaient peut-être pas là. Mais les personnes qui étaient impliquées étaient dans le bout de la rue Racine pis Bossé pis Taché pis tu sais, c'était dans ces coins-là. C'est sûrement pour ça le local a été visionné dans, à cet endroit-là, on savait que ce quartier-là était un quartier plus pauvre. C'est évident.⁷⁹

Je sais que quand il y a eu des discussions sur le lieu d'implantation, la proximité du centre-ville pis l'implantation dans le centre-ville était importante. Il y a le bureau d'aide sociale aussi qui a été longtemps longtemps sur la rue Racine. Il l'est encore d'ailleurs. Il est à côté du CLSC. Mais il a été très longtemps sur la rue Racine en face du terminus. On a toujours identifié un peu, en tout cas quand on en parlait pis tout ça les quartiers Ouest aussi comme les quartiers touchés, Saint-Paul, Bassin, une partie de Côte Réserve, pis le centre-ville c'était la place, Chicoutimi-Nord. [...] Les gens savaient que, bon, le monde qui venait aux rencontres, le monde qui était sur le CA, ils venaient tous de là. C'était tout du monde de Saint-Paul. Pis il y a personne du quartier Murdock, pis il y a personne de Rivière-du-Moulin en bas de la côte. Moi je me rappelle quand je faisais du transport, les gèns avaient pas d'auto. On allait sur Saint-Paul, sur Côte Réserve pis au centre-ville.⁸⁰

Ainsi, pour le Regroupement des personnes assistées sociales, le lien entre les quartiers centraux de Chicoutimi et l'emplacement de l'organisme pour rejoindre les usagers apparaît très important et ce, dès l'implantation du groupe en 1981. D'ailleurs, dans ces années, le Regroupement des personnes assistées sociales participait à la dynamique de revitalisation de quartier qui était mise de l'avant par les organismes présents à l'époque, dont Ville en mouvement qui travaillait à l'amélioration du logement locatif au centre urbain et le Comité de l'Environnement de Chicoutimi qui, nous l'avons vu dans le chapitre précédent, voulait améliorer la qualité de vie et l'environnement urbain, notamment au centre-ville de Chicoutimi. Le Regroupement tentera aussi de rejoindre les personnes assistées sociales sur la base des territoires de quartier avec des assemblées de quartier.

⁷⁹ Propos tirés d'une entrevue avec une militante du Regroupement des assistés sociaux, entrevue n° 19, novembre 2000.

⁸⁰ Propos tirés d'une entrevue avec une personne travaillant au service de l'action communautaire du CLSC, entrevue n° 17, novembre 2000.

Le lien entre l'organisme et le quartier apparaît d'autant plus important que, lors du déménagement du groupe au début des années 1990, toujours dans le centre urbain de la ville mais sur la rue du Séminaire aux confins du quartier du centre-ville près de l'hôpital, le groupe s'est retrouvé en retrait de ses usagers et usagères, comme l'explique un militant de l'époque :

Quand ils ont pris la décision de déménager sur du Séminaire, qui était carrément en dehors du secteur, c'était beaucoup plus difficile aux gens de venir. Tu sais, tu pouvais pas décider que tu venais prendre un café, tu arrêtais. Donc, on s'est ramassé un peu isolé. Là c'était en même temps que la réforme donc c'était pas trop pire. Mais quand ça été le temps de faire des réunions sur la réforme, ça les gens appelaient plus qu'ils venaient. On voyait plus le monde. Donc c'est pour ça qu'à un moment donné euh, moi quand je suis parti, c'était une autre personne qui reprenait le dossier je pense. Là je lui ai dit, déménagez de là. C'est là qu'ils sont allés sur le boulevard du Saguenay.⁸¹

Après ce bref déplacement vers le haut de la ville, le Regroupement des personnes assistées sociales est revenu dans le bas du quartier du centre-ville et il s'y trouve toujours. Ainsi, le lien entre le Regroupement des personnes assistées sociales, et maintenant Lastuse, est privilégié. Pour certains militants qui travaillent au sein de l'organisme, la conscience du territoire urbain comme lieu d'incarnation de la problématique de la pauvreté à Chicoutimi apparaît dans ses multiples dimensions, comme en témoignent les extraits d'entrevues suivants:

On a beaucoup d'habitues qui viennent du quartier... qui viennent ici, le plus souvent qui viennent du coin, du quartier. On sait aussi que c'est un quartier qui vit la pauvreté, il y a beaucoup de pauvreté.⁸²

Au niveau de notre situation géographique, on pouvait pas trouver mieux. Parce que, premièrement, on sait que les personnes sont sans emploi souvent naturellement, elles peuvent pas avoir de voiture [...] ça fait que souvent

⁸¹ Propos tirés d'une entrevue avec un militant du Regroupement des assistés sociaux, entrevue n° 23, novembre 2000.

⁸² Propos tirés d'une entrevue avec une militante de Lastuse, entrevue n° 24, novembre 2000.

quand les gens ont à se déplacer pour venir ici ils prennent l'autobus, ça fait qu'on n'est pas loin du terminus d'autobus. On est, la basse-ville comme tel, c'est quand même un milieu [...] où se retrouve une concentration de personnes qui vivent la pauvreté, on est aussi... on est aussi pas loin de d'autres organismes qui travaillent et qui interviennent auprès des personnes qui vivent la pauvreté, [...] tu vois comme jusqu'à deux ans je pense la maison des sans-abri était située dans la rue, alors ça arrivait fréquemment qu'il y avait des gens qui arrivaient ici et qui étaient logés temporairement à la maison des sans-abri puis c'était vraiment des gens qui en menaient pas large. Maintenant ils sont déménagés sur la rue... Jacques-Cartier je pense, [...] il y a le comptoir vestimentaire aussi où il y a des gens qui vont au comptoir vestimentaire pis qui viennent ici. Il [...] y a des gens qui viennent parce que on est dans le presbytère donc près de l'église, donc souvent dans leur tête les gens, quand ils veulent aller chercher de la nourriture, ils pensent à la Société Saint-Vincent de Paul parce que souvent les sociétés Saint-Vincent de Paul se retrouvent près des églises, dans les sous-sols d'églises, ça fait qu'on voit des gens arriver ici pis qui ont pratiquement rien à manger pis qui ont des enfants pis tout ça.⁸³

De plus, selon cette même militante, le groupe, par son implantation dans le quartier du centre-ville, fait partie de la vie de quartier et même de la petite économie locale du quartier du centre-ville, comme elle l'affirme dans l'extrait qui suit :

Au niveau du développement, pis au niveau de, tu sais je veux dire, l'emploi, le fait nous autres qu'on soit, qu'on soit euh, situés dans un, une vie de quartier, aussi c'est que je veux dire économiquement, aussi on a des retombées parce que on fait des achats, on a à s'acheter différentes choses comme je pense on va au restaurant, on paye des repas au restaurant, on paye des billets d'autobus aux membres pour pas qu'y soient pris pour revenir pis ça veut dire que on fait quand même rouler aussi la petite économie je veux dire au niveau local, à notre façon aussi. Ça a des retombées aussi.⁸⁴

Pour un autre militant, cependant, la vocation régionale du groupe semble prendre le pas sur l'implantation dans le quartier du centre-ville et, selon lui, le groupe doit intervenir

⁸³ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de Lastuse, entrevue n° 20, novembre 2000.

⁸⁴ *Idem.*

autant à l'échelle régionale qu'au plan du quartier, comme le mentionne le militant dans l'extrait suivant:

Notre vocation étant régionale, donc on se doit de développer vraiment au plan régional, on connaît les organismes du quartier, on travaille avec eux sur certains dossiers aussi, mais on ne s'attarde pas juste au quartier parce que on touche Jonquière, La Baie, le Bas-Saguenay [...] faut qu'on ait un esprit d'ensemble, [...] c'est toute la région du Saguenay, parce que si on s'attarderait juste aux quartiers, on laisserait tomber le reste de la population de Chicoutimi et on laisserait tomber La Baie, Laterrière, le Bas-Saguenay.⁸⁵

Le dernier extrait d'entrevue que nous avons présenté semble indiquer une certaine dichotomie entre le mandat du groupe à l'échelle sous-régionale et son implantation territoriale dans le quartier du centre-ville de Chicoutimi. La vocation régionale de l'organisme date du début des années 1990 au moment où le Regroupement des personnes assistées sociales est devenu Lastuse. Cependant, l'histoire de l'organisme démontre l'importance de l'implantation du groupe sur le territoire où vivent les usagers et usagères du groupe. Ce qui nous semble ressortir, c'est la prégnance du lien entre le territoire urbain et le groupe en raison de la problématique de pauvreté sur laquelle intervient Lastuse et qui s'incarne dans le territoire urbain. La proximité des usagers qui sont desservis par le groupe semble indispensable à la vie même de l'organisme. En même temps, Lastuse apparaît comme un lieu significatif dans le tissu social urbain pour les personnes assistées sociales du centre-ville et des alentours qui retrouvent un lieu d'appartenance dans ce groupe. De plus, il semble que le groupe fasse partie de la petite économie locale du quartier de par son implantation et l'achalandage qu'il amène sur le territoire du centre urbain. Ce qui n'empêche pas Lastuse d'avoir un spectre d'intervention plus large que celui du quartier et même de concevoir sa vocation à l'échelle sous-régionale du Saguenay et d'organiser ainsi certaines activités à caractère régional en lien avec d'autres organismes de défense des droits des personnes assistées sociales de la région.

⁸⁵ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de Lastuse, entrevue n° 25, novembre 2000.

Nous allons maintenant examiner la perception de la notion de développement au sein du groupe Lastuse.

La vision du développement

La vision du développement est le dernier concept que nous avons exploré avec les militants de Lastuse. La question était de savoir si les actions du groupe Lastuse en lien avec la défense des droits des assistés sociaux peuvent être envisagées en termes de développement. Nous verrons, dans les pages qui suivent, que la notion de développement est bel et bien présente dans la vision des militants et militantes de Lastuse.

En effet, les militants de Lastuse assimilent leurs actions et leurs pratiques au développement social et au développement humain. Le développement social et humain, selon la définition qu'ils en donnent, transcende le développement économique pour aller rejoindre les personnes humaines, comme ils l'affirment ici :

Du développement social, du développement... peut-être moins économique, mais nous on croit à un développement économique mais un développement économique humain. On parle seulement du développement économique, on parle pas du développement humain. Nous, on amène un contre-discours à ça, des contre-actions qui vont permettre de faire à un moment donné, de ramener l'humanité dans la société. Au-dessus de l'économique au moins. Tu sais, qui est pas de l'humain pour l'économique, mais de l'économique pour l'humain.⁸⁶

C'est ça, nous on est tous dans ce sens-là, un outil de développement social plutôt que de développement économique. Parce que le développement économique c'est sûr que il y a du bon que... par contre on conteste beaucoup parce que la façon qu'il s'effectue en ce moment met beaucoup plus de gens à l'écart qu'il crée d'emplois. On développe l'économie des plus riches et non l'économie des personnes.⁸⁷

⁸⁶ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de Lastuse, entrevue n° 24, novembre 2000.

⁸⁷ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de Lastuse, entrevue n° 25, novembre 2000.

Le développement social et humain semble donc perçu par les informateurs rencontrés comme une façon d'aller au-delà de la finalité économique de la croissance et de la performance économiques pour donner une dimension sociale au développement qui, dans cette optique, cherche avant tout à répondre aux besoins des personnes. Le développement social et humain est également le développement des personnes. En effet, le travail d'impliquer, de formation et de valorisation des personnes mis en œuvre par Lastuse devient, dans la perception des militants du groupe, un outil de développement des personnes, lequel développement apparaît comme un préalable à un autre développement, tel que mentionné dans l'extrait suivant :

Quand tu travailles au niveau d'un organisme, pis que tu t'impliques pis que tu, tu te solidarises, tu pars des projets, tu investis du temps, tu t'entraides, moi je trouve que c'est du développement. C'est du développement humain... pis [...] du développement humain qui peut amener un autre développement un autre tantôt parce qu'on sait que quand tu es sans emploi [...] ça vient tellement affecter ton estime de toi-même que... à un moment donné c'est que tu as l'impression que tu vaux rien, tu as pas de potentiel, tu es un bon à rien alors que dans le fond, c'est pas ça, c'est que, c'est la société te responsabilise par rapport au fait que tu sois sans emploi, pis [...] même si on parle de création d'emploi... l'offre est pas assez importante pour pouvoir répondre à tous les besoins. C'est ça qui est malheureux, c'est que souvent quand on parle de développement, on parle de développement de ressources matérielles, de ressources naturelles, c'est vrai, il faut développer aussi ces ressources-là, mais il y a le développement au niveau des personnes humaines.⁸⁸

Cet aspect du développement semble très important puisqu'il rejoint les dimensions ressorties lors de l'analyse du changement social induit par le groupe, à savoir que le changement social est aussi celui qui touche les personnes elles-mêmes. L'extrait d'entrevue précédent montre que le changement chez les personnes peut être assimilé au développement des personnes assistées sociales. Ainsi, les personnes assistées sociales sont transformées par leur intégration dans le groupe et elles se développent; éventuellement, elles peuvent être en

⁸⁸ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de Lastuse, entrevue n° 20, novembre 2000.

mesure de participer à un autre type de développement plus classique sur le marché de l'emploi ou alors, comme nous l'avons déjà mentionné, revenir à une citoyenneté plus active. De plus, l'entraide, la solidarité, les actions et les projets mis en œuvre, l'implication bénévole sont aussi considérés comme de formes de développement. Un développement lié aussi à la personne humaine.

Le lien social qui est présent dans le groupe Lastuse est lui aussi considéré comme un élément du développement induit par le groupe, comme l'indique un militant dans l'extrait suivant : « Du développement aussi communautaire on... incite les gens à se parler. Ça c'est développer des liens, développer des solidarités, développer tout un discours alternatif à ce qui se passe finalement aujourd'hui »⁸⁹.

Cette perception du lien social comme facteur ou élément du développement communautaire apparaît particulièrement intéressante puisqu'elle renvoie au fait que la création ou la re-création des liens sociaux et la mise en œuvre de la solidarité par l'intermédiaire des groupes communautaires comme Lastuse constituent non seulement un facteur favorisant le développement des communautés mais sont en elles-mêmes une forme de développement. Autrement dit, la constitution du lien social par la synergie des personnes au sein du groupe apparaît comme un élément de base pour la mise en œuvre d'actions et de projets qui auront un effet de développement tant pour les personnes que pour la communauté plus large. De plus, l'existence même du groupe, qui symbolise la re-création d'une communauté, constitue une forme de développement. La vitalité des groupes de la société civile ou des groupes de l'espace non institutionnel représente ainsi un élément du développement social et communautaire qui est mis en œuvre par ces groupes.

Pour un autre militant interviewé le développement social qui est induit par un groupe comme Lastuse représente une soupape de sécurité pour une société aux prises avec le phénomène aigu de la pauvreté, comme il le mentionne dans l'extrait qui suit :

⁸⁹ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de Lastuse, entrevue n° 25, novembre 2000.

Le fait de... combattre les préjugés, tu peux rentrer ça tout de suite dans un, dans un mouvement aussi de développement, de soupape ou de ligne qui fait que [...] ça dérape pas. Si tu avais aucun organisme de ce genre-là qui existait, tu sais, ce serait beau là, avec la pauvreté. Parce que, c'est ça. C'est pas le même genre, tu sais c'est pas comme une soupe populaire. Une soupe populaire, tu peux dire tu nourris tant de personnes par mois. Donc tu es capable de... mais un groupe d'assistés sociaux, l'influence qu'il peut y avoir, ça varie de groupe en groupe, de période en période. Moi, à mon avis, ça fait partie du développement, je dirais, social, nécessaire.⁹⁰

Cette perception nous renvoie au rôle joué par les groupes communautaires dans le traitement des questions non résolues comme la pauvreté au sein des sociétés post-industrielles. Dans l'esprit de notre interlocuteur, il semble que c'est le développement social qui joue le rôle d'instrument de récupération des problématiques qui affectent les sociétés post-industrielles. Cette perception nous renvoie au rôle des groupes de la société civile dans le traitement des conflits sociaux et pour le maintien de la cohésion sociale. Il s'agit d'une question très importante qui se pose dans l'analyse du sens de l'action mise en œuvre par chacun des groupes que nous avons examinés jusqu'à présent. Nous y reviendrons dans le chapitre faisant la synthèse de ces analyses.

Enfin, la dernière perception du développement qui a été mise en relief par l'une des informatrices est liée à la lutte à la pauvreté :

Si tu fais reculer les barrières de la pauvreté ou tu luttes contre la pauvreté, c'est du développement, du développement social mais c'est du développement local, aussi quand tu cherches à ce que les gens aient de l'emploi par exemple. Ce que font les regroupements chômeurs, c'est du développement. [...] Le développement, aussi, c'est se mettre ensemble pour qu'une ville, une région, une province fasse en sorte, qu'il y ait plus d'équité par exemple,

⁹⁰ Propos tirés d'une entrevue avec un militant du Regroupement des assistés sociaux, entrevue n° 23, novembre 2000.

qu'il y ait moins de pauvreté, pour que les gens s'enrichissent, que les gens soient moins pauvres.⁹¹

La perception du développement qui est mise de l'avant ici par la militante du Regroupement des personnes assistées sociales est celle de la lutte à la pauvreté comme forme de développement social et de développement local, notamment par la création d'emplois. Ici, le développement est mis en lien avec le territoire à l'échelle locale, régionale ou nationale et il signifie le travail pour faire échec à la pauvreté, tout en recherchant l'équité sociale et l'enrichissement des personnes les plus démunies.

En définitive, le développement qui est décrit et défini par les militants de Lastuse est le développement social, le développement humain et le développement local. Il transcende la dimension économique du développement pour chercher à rejoindre les dimensions sociale et humaine qui sont aussi liées à la définition du développement. Le développement des personnes, du lien social et de la communauté constituent également des formes de développement mises en œuvre par Lastuse. Le développement est également mis en rapport avec les différents échelons territoriaux, notamment au niveau local. Enfin, le développement signifie également le travail pour combattre et faire reculer la pauvreté. Autrement dit, le développement ici est lié à l'enrichissement des personnes les plus pauvres dans une perspective d'équité sociale. Dans l'optique de ces définitions du développement humain et social, les actions mises en œuvre par Lastuse pour contrer l'isolement des personnes assistées sociales, pour assurer la défense de leurs droits, pour favoriser leur prise de parole, leur formation, l'exercice de la citoyenneté, pour faire reculer la pauvreté, etc. constituent des formes de développement humain et social.

Nous avons pu mettre en relief plusieurs éléments pour comprendre l'expérience et le sens donné au développement par les militants de Lastuse. Avec cette analyse du concept de

⁹¹ Propos tirés d'une entrevue avec une militante du Regroupement des assistés sociaux, entrevue n° 19, novembre 2000.

développement, nous allons conclure ce chapitre sur Lastuse en faisant la synthèse de leurs actions en lien avec le local et le global.

SYNTÈSE DU TRAVAIL DE LASTUSE : ENTRE LE LOCAL ET LE GLOBAL

Le dernier paramètre que nous allons examiner dans ce chapitre est celui de lien entre le local et global. La synthèse des principaux éléments présentés nous a permis de dégager la dimension globale de l'action locale du groupe Lastuse. Au cours de ce chapitre, nous avons pu constater que l'action du groupe Lastuse a été et demeure profondément enracinée dans le territoire du centre urbain de Chicoutimi. Cependant, elle a été aussi constamment en lien avec les luttes menées à l'échelle nationale par les groupes de défenses des droits des personnes assistées sociales et des sans-emploi.

En effet, de la fondation du groupe jusqu'aux luttes menées dans les années 2000, les actions de Lastuse ont été en lien avec les actions qui se faisaient à l'échelle nationale. L'idée de fonder un tel groupe s'inscrivait dans le mouvement des groupes de défense des droits sociaux qui existaient déjà à Montréal dans les années 1970. Par la suite, le Regroupement des personnes assistées sociales, et plus tard Lastuse, a participé à toutes les grandes luttes à l'échelle nationale dont celles contre le Livre blanc sur la fiscalité et la réforme de l'aide sociale, ainsi que les luttes qui ont cours actuellement dont celle pour le barème plancher et celle pour une loi afin d'éliminer la pauvreté. Nous avons même pu constater que le groupe Lastuse s'inscrivait à l'intérieur d'un mouvement anti-pauvreté qui est en émergence depuis les années 1990 et qui s'est illustré notamment par les luttes des sans-emploi à l'échelle québécoise et canadienne, la marche mondiale des femmes contre la pauvreté et la violence ainsi que le travail du Collectif pour une loi anti-pauvreté. Nous avons souligné également que ce mouvement anti-pauvreté s'inscrit dans le mouvement anti-pauvreté à l'échelle mondiale qui tend à se développer dans les pays dits développés comme dans les pays appauvris du Sud. Il apparaît que la dimension globale de l'action

locale du groupe Lastuse se retrouve aussi dans cette imbrication des groupes locaux avec les groupes qui œuvrent aux différents échelons d'intervention.

Maintenant, si l'on reprend les paramètres d'analyse que nous avons examinés dans ce chapitre, il se dégage les constats suivants :

En ce qui regarde l'espace non institutionnel, il est apparu que Lastuse a été et demeure un groupe de l'espace non institutionnel, notamment en raison de ses modes d'action, de son mode d'organisation essentiellement fondé sur la participation des personnes assistées sociales et sans emploi et des luttes qu'il mène par rapport à l'État et ses politiques sociales. Toutefois, nous avons pu voir également, que le Regroupement des personnes assistées sociales de Chicoutimi a été fondé par des acteurs du milieu institutionnel que sont les CLSC et qu'il a été supporté pendant une grande partie de son existence par les travailleurs communautaires du CLSC. En examinant de plus près l'histoire de la fondation des CLSC, nous avons pu faire le constat que le travail du service d'action communautaire en CLSC, qui a permis notamment de fonder le Regroupement des assistés sociaux à Chicoutimi, a été influencé par des courants d'intervention sociale qui provenaient de l'espace non institutionnel. Ces observations nous renseignent sur la perméabilité de l'espace institutionnel et de l'espace non institutionnel et sur la façon dont ces espaces s'interpénètrent parfois et incorporent les éléments de l'un ou de l'autre. Ce constat pose cependant la question du rôle des groupes de l'espace non institutionnel par rapport à l'espace institutionnel dans la gestion du social. Il s'agit d'une question fondamentale qui se pose pour chacun des groupes que nous avons étudiés jusqu'à maintenant et à laquelle il nous faudra revenir à la fin de cette thèse.

En ce qui a trait au lien social, il est apparu que cet élément était crucial au sein du groupe Lastuse. En effet, non seulement il est préalable aux actions posées par le groupe, mais il permet surtout la collectivisation de la situation des personnes assistées sociales. Il permet à la fois la défense collective des droits et aussi l'entraide par les pairs. Le lien social est à la

base de la constitution du groupe, et le groupe permet la recomposition d'une communauté pour les personnes assistées sociales qui vivent l'isolement social et même l'exclusion de la société salariale. En effet, en examinant les entretiens réalisés avec les militants de Lastuse, nous avons pu voir en filigrane comment le phénomène de l'isolement était caractéristique de la condition subie par les personnes assistées sociales et sans emploi. Ainsi, le lien social se retrouve à la fois au début et à la fin du processus de collectivisation de la situation de personnes assistées sociales. Il se veut un moyen pour rompre les chaînes de l'isolement social, mais il constitue aussi un acquis du groupe, soit celui de développer un meilleur réseau social pour les personnes appauvries et de susciter l'entraide, la solidarité et la collectivisation de la condition et des revendications des personnes assistées sociales. Le lien social est apparu en ce sens comme un élément fondamental de l'action du groupe Lastuse.

La notion de changement social se retrouve à plusieurs niveaux au sein du groupe Lastuse. Nous avons pu voir que le changement social s'effectuait pour les personnes dans leur vie et dans la perception de leur condition. Le changement social apparaît aussi dans la lutte quotidienne pour de meilleures conditions de vie pour les personnes assistées sociales. Par la suite, le changement social s'effectue au plan de la communauté qui se reconstitue par le lien social et le retour à une citoyenneté plus active des personnes appauvries. Mais la notion de changement social a une portée plus large au sein du groupe Lastuse puisqu'elle sous-tend la reconstitution d'un type d'organisation sociale en marge du système social actuel pour répondre aux besoins des personnes sans emploi exclues de la société salariale. Le défi du changement social apparaît donc, comme celui de la ré-inclusion des personnes exclues et appauvries de la société salariale, par la mise en œuvre d'un type d'organisation sociale qui permet une véritable intégration des personnes marginalisées. La question de la ré-inclusion sociale démontre les deux niveaux du changement social proposés par Lastuse, soit celui d'aider les personnes à améliorer leurs conditions de vie au plan individuel, tout en proposant un changement social qui se situe en dehors du cadre de l'économie productiviste actuel. Cela peut paraître contradictoire, mais il faut voir le changement social

dans un continuum allant de la personne vers la transformation globale de la société. Nous traiterons plus amplement de cette question dans le chapitre synthèse de cette recherche.

Concernant le rapport au territoire, nous avons pu observer que le groupe Lastuse était profondément enraciné dans le territoire local, notamment dans le territoire du centre-ville de Chicoutimi et ce, en raison de la provenance des usagers du groupe qui habitent le territoire du centre urbain. En ce sens, le territoire urbain où œuvre le groupe depuis vingt ans revêt une importance particulière dans le cas de Lastuse. Dans cette perspective, Lastuse habite le quartier du centre-ville et le groupe semble fréquenté essentiellement par les gens du quartier. Toutefois, nous avons pu observer que le groupe se donne depuis quelques années une vocation régionale pour les sans-emploi et que les luttes s'effectuent constamment en lien avec les groupes nationaux. La vocation locale liée au territoire du centre urbain pourrait évoluer dans les prochaines années et la provenance de membres du groupe pourrait éventuellement s'élargir à l'échelle de la grande ville fusionnée de Saguenay qui comprend maintenant les arrondissements de La Baie et de Jonquière. Nous pouvons penser, cependant, qu'en raison de sa localisation dans le quartier du centre-ville, le groupe continuera à assurer une présence significative comme lieu de rencontre et de socialisation pour les personnes assistées sociales et sans emploi au centre urbain de Chicoutimi.

Finalement, au sujet de la notion de développement, il est ressorti que le développement envisagé par les militants de Lastuse est un développement social et humain. Le développement social va au-delà de la dimension économique du développement, tandis que le développement humain tend à résituer la place des êtres humains et les besoins des membres des communautés au cœur de la notion de développement. De plus, la lutte contre la pauvreté et pour l'accroissement de la richesse dans une optique de redistribution sociale est aussi considérée comme une forme de développement. En d'autres termes, toutes les actions de Lastuse qui visent l'élimination de la pauvreté et une meilleure redistribution constituent des actions et des moyens pour mettre en œuvre une nouvelle forme de dévelo-

vement, qui replace l'être humain au centre de ses préoccupations. Cette vision du développement décrite par les militants de Lastuse rejoint les grands courants du développement social et humain (PNUD 1996) qui se dessinent à l'échelle locale mais aussi globale.

Selon l'histoire de Lastuse et les propos que nous ont livré des militants de l'organisme, il ne fait aucun doute que ce groupe a une importance considérable dans la dynamique d'action communautaire à Chicoutimi depuis les vingt dernières années. Nous avons pu constater que l'action et la portée du groupe se sont élargies au fil du temps et que, depuis quelques années, le groupe Lastuse s'inscrit dans le mouvement anti-pauvreté qui est en émergence depuis le milieu des années 1990. Nous avons pu voir aussi que les personnes assistées sociales et sans emploi sont demeurées au centre de l'action du groupe pendant toutes ces années et que ces mêmes personnes sont au cœur des changements sociaux et du développement induits par le groupe. L'étude du groupe Lastuse nous a sans doute mieux permis de comprendre la réalité de la pauvreté et les moyens qui sont mis en œuvre par les personnes assistées sociales elles-mêmes pour la combattre. En effet, la pauvreté est apparue non seulement sous l'angle économique, mais aussi sous l'aspect de la condition sociale vécue par les personnes touchées par la pauvreté, c'est-à-dire l'isolement, la crainte, la honte et le manque de moyens concrets pour s'en sortir. La réalité de la pauvreté et les luttes pour l'enrayer ont été décrites à l'échelle locale, celle du centre urbain de Chicoutimi, et par un groupe à caractère local; il est apparu cependant que la lutte contre la pauvreté procède d'un mouvement qui s'étend à l'échelle globale.

Nous allons prendre connaissance, dans le prochain chapitre, du quatrième cas de groupe étudié dans cette thèse, soit le cas du groupe Loge m'entraide.

CHAPITRE 7

LE CAS DE LOGE M'ENTRAIDE

Chapitre 7

Le cas de Loge m'entraide

INTRODUCTION

Nous allons présenter le dernier des groupes étudiés dans cette recherche. Il s'agit du groupe Loge m'entraide, un organisme voué à la promotion du logement social et à la défense des droits des locataires à faible revenu. Relater l'histoire de Loge m'entraide fait référence à une histoire plus récente que celle des organismes étudiés précédemment puisque le groupe est né dans la décennie 1990. Malgré sa jeune existence, nous verrons que Loge m'entraide fait preuve d'un dynamisme remarquable puisqu'il a mis en œuvre plusieurs activités de promotion et de mobilisation en faveur du logement social.

Comme dans les chapitres précédents, la première partie sera consacrée à présenter le contexte d'émergence du groupe, ses principaux objectifs, les actions mises en œuvre ainsi que le projet de coopérative d'habitation. La deuxième partie du chapitre sera consacrée à l'analyse et au sens de l'action de Loge m'entraide, selon les paramètres du cadre conceptuel déjà utilisés précédemment.

Nous allons commencer en regardant le contexte de l'action communautaire à Chicoutimi dans les années 1990.

LA DYNAMIQUE DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE DANS LES ANNÉES 1990 À CHICOUTIMI

Le tableau 21 au chapitre 4 montre qu'après l'augmentation importante du nombre de groupes communautaires à Chicoutimi dans la décennie 1980, les années 1990 seront un peu moins fructueuses en termes d'avènement de nouveaux groupes. Ce qui apparaît toutefois le plus significatif pour la période des années 1990, c'est que la majorité des groupes constitués pendant cette décennie auront comme objectif l'aide aux personnes appauvries, soit en leur offrant des services directs, comme c'est le cas pour les soupes populaires, la Maison d'accueil pour sans-abri, l'épicerie populaire La Recette, etc., soit en défendant leurs droits, comme c'est le cas de Loge m'entraide. La lutte à la pauvreté semble donc s'être imposée comme un thème majeur dans le milieu communautaire dans les années 1990 à Chicoutimi. Cette réalité n'est sans doute pas étrangère au contexte d'appauvrissement des populations qui est apparu au milieu de la décennie 1990 alors que le nombre de personnes bénéficiaires de l'aide sociale a atteint des niveaux record¹ depuis les années 1970. Nous avons pu constater également dans le chapitre 3 que la ville de Chicoutimi et les quartiers centraux de Chicoutimi n'avaient pas échappé à cette réalité de l'appauvrissement grandissant dans les années 1990.

Si les groupes de promotion du logement social et de défense des droits des locataires à faible revenu semblaient moins présents dans le milieu communautaire au cours des années 1980 à Chicoutimi, avec notamment la dissolution de l'organisme Ville en mouvement au début des années 1980, la lutte pour le logement social semble avoir repris vers la fin de la décennie 1990 avec l'aide du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)². Dans un contexte où l'appauvrissement des populations est de plus en plus grand, il est facile de comprendre que la lutte pour les besoins de base comme le logement

¹ Selon les données compilées par Simon Langlois, 12,6 % des personnes et 21 % des ménages québécois étaient bénéficiaires de l'aide sociale en 1996, soit 815 487 personnes, cité dans Langlois, Simon, 2000, *op. cit.*, p. 81.

² Le FRAPRU est un organisme de lutte pour la promotion du logement social basé à Montréal qui œuvre depuis plus de vingt ans dans le domaine de la promotion du logement social.

et la nourriture redevient primordiale. De plus, depuis le début des années 2000, le Québec connaît une grave crise du logement principalement dans les grands centres comme Montréal et Québec, ce qui rend encore plus nécessaires les revendications des groupes communautaires pour le logement social. Dans les régions périphériques comme le Saguenay—Lac-Saint-Jean, aux prises avec une décroissance démographique et un exode vers les grands centres urbains, la crise du logement n'a pas la même ampleur. Malgré cela, dans la conjoncture d'appauvrissement et de dévitalisation subie par la région saguenéenne, les besoins en matière de logements sociaux sont criants, avec environ 700 personnes en attente de HLM dans la région du Saguenay³, dont 300 personnes uniquement dans l'arrondissement Chicoutimi⁴. C'est donc dans ce contexte marqué par la paupérisation de la population que sont nés plusieurs organismes communautaires voués à la lutte contre la pauvreté, et particulièrement Loge m'entraide qui a été fondé officiellement le 13 avril 1998. Il faut sans doute voir là un lien avec l'émergence du mouvement anti-pauvreté dont nous avons parlé dans le chapitre précédent sur le groupe Lastuse. Regardons maintenant les circonstances particulières qui ont suscité la création de Loge m'entraide.

LA FONDATION DE LOGE M'ENTRAIDE

Loge m'entraide a été fondé à l'instigation du FRAPRU qui a mobilisé les intervenants du milieu communautaire sur les besoins d'une ressource communautaire en matière de promotion du logement social et de défense des droits des locataires à faible revenu au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Suite à la demande du FRAPRU, plusieurs représentantes et représentants d'organismes communautaires de Chicoutimi se sont réunis en octobre 1997 pour déterminer l'à-propos de créer une nouvelle ressource vouée à la promotion du logement social. Cette première rencontre permettra aux différents représentants des orga-

³ Cette information est tirée du bulletin *Loge m'entraide*, vol. 2, n° 1, mars 2000, p. 1. Ce nombre aurait atteint 350 personnes en 2003, selon la coordonnatrice de l'organisme.

⁴ Delisle, Catherine, 1999, « Logements sociaux. La région a besoin de 250 nouvelles unités », *Le Quotidien*, Chicoutimi, 16 mars.

nismes du milieu communautaire de constater que les besoins en matière de logements sociaux sont importants et que les personnes assistées sociales ont de grandes difficultés à se trouver un logement décent et à prix raisonnable. Après quelques rencontres, les représentants⁵ de groupes communautaires du Saguenay, accompagnés d'un représentant du FRAPRU, concluent à la nécessité de créer un nouvel organisme communautaire dédié à la promotion du logement social sur le territoire du Saguenay. Dès lors, les intervenants réunis entreprendront les multiples démarches qui mèneront à la création de l'organisme. Un conseil d'administration provisoire sera formé et une demande d'incorporation sera faite par le conseil d'administration intérimaire. Une coordonnatrice sera embauchée et Loge m'entraide sera établi sur l'artère principale de Chicoutimi dès le 13 avril 1998. La première assemblée générale d'ouverture aura lieu le 28 octobre 1998, soit un an après la première réunion des représentants du milieu communautaire. Le démarrage de l'organisme se fera avec le soutien financier d'un programme de la SHQ et de celui du FRAPRU qui a contribué largement à mettre en place un organisme de promotion du logement social au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Dans les pages qui suivent, nous allons examiner les objectifs de Loge m'entraide.

LES OBJECTIFS ET LA PHILOSOPHIE D'ACTION DE LOGE M'ENTRAIDE : LA DÉFENSE DES DROITS DES LOCATAIRES À FAIBLE REVENU, LA LUTTE POUR LE LOGEMENT SOCIAL ET LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

L'organisme Loge m'entraide a deux grands objectifs ou «deux grandes missions», selon les termes utilisés par les militants du groupe. Ils décrivent ainsi les missions de l'orga-

⁵ Au nombre des groupes qui ont participé à la fondation de Loge m'entraide, on peut mentionner : l'Association des locataires de HLM pour familles de Chicoutimi, la CDC du ROC, Lastuse, la Fédération des coopératives d'habitation, la Maison d'accueil pour sans-abri de Chicoutimi, le CLSC du grand Chicoutimi, etc. Information tirée du *Procès verbal de la réunion des organismes communautaires sur les besoins des locataires du marché privé et la promotion du logement social*, 22 octobre, 1997, Chicoutimi.

nisme : « la défense des droits des personnes locataires à faible revenu et la promotion du logement social »⁶.

La défense des droits des locataires vise principalement à améliorer les conditions d'habitation des personnes à faible revenu qui se retrouvent souvent dans des logements vétustes ou encore trop onéreux pour leurs revenus. L'autre objectif ou mission de Loge m'entraide fait référence à la revendication de nouveaux logements sociaux. La construction de logements sociaux représente, en effet, pour les militants de Loge m'entraide, l'ultime espoir pour les personnes appauvries de régler définitivement leur problème d'habitation, à savoir de disposer d'un logement de qualité à un coût qui correspond à leurs moyens financiers. Ces objectifs sont clairement énoncés dans les extraits d'entrevue suivants :

Les objectifs, je sais que c'est pour aider au logement social, ensuite les personnes plus défavorisées, à ce niveau-là, même les locataires qui auraient des problèmes avec leur propriétaire, dans des logements insalubres ou bien des choses comme ça.⁷

[...] je pense que la première mission de Loge m'entraide est d'aider les gens... défavorisés, les gens qui ont de la difficulté à joindre les deux bouts pis qui aimeraient avoir, qui se cherchent un toit finalement. Un logement convenable par l'entremise de..., peut-être des gens qui voudraient adhérer soit au logement communautaire coopératif, parce que [...] je pense que la mission de Loge m'entraide, c'est de demander la création de logements sociaux, [...] pour ici, pour notre région, pis aussi, sa deuxième mission, c'est de défendre les locataires à faible revenu, finalement, les gens démunis, auprès de la Régie du logement, ou quand ils ont des revendications à faire. En gros là, c'est la mission.⁸

Si ces deux missions de Loge m'entraide apparaissent comme les objectifs principaux pour lesquels l'organisme travaille sans relâche, il faut leur ajouter un autre objectif fondamental, qui se profile en filigrane des deux autres objectifs déjà énoncés, celui de la lutte à

⁶ Chicoutimi, Archives de Loge m'entraide. Tiré du dépliant d'information du groupe Loge m'entraide.

⁷ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de Loge m'entraide, entrevue n° 13, octobre 2000.

⁸ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de Loge m'entraide, entrevue n° 16, octobre 2000.

la pauvreté. L'extrait d'entrevue suivant montre bien l'importance de cet objectif de la lutte à la pauvreté pour Loge m'entraide :

Dans les objectifs, c'est sûr que nous, en tout cas mon objectif je te dirais personnel là, c'est de dénoncer les injustices. Ça prend la forme du logement, toutes les injustices qui se trouvent au niveau du logement, mais aussi l'objectif, c'est de combattre la pauvreté. Parce qu'aussi le logement, on sait que les personnes qui consacrent beaucoup de leur revenu pour se loger sont les plus touchées au niveau de la pauvreté. Ça fait que c'est un peu ça les grands objectifs, je te dirais.⁹

En effet, dans le discours des militantes de Loge m'entraide, la problématique du logement apparaît intimement liée à la réalité de la pauvreté qui entraîne des difficultés à se loger convenablement pour les personnes démunies au plan économique. Une militante montre à cet effet, dans l'extrait d'entrevue qui suit, comment les coûts de logement trop élevés contribuent à accentuer la pauvreté vécue par les personnes et les familles vivant ces conditions :

[...] quand tu consacres moins de ton revenu pour te loger, c'est sûr que ç'a des répercussions au niveau de la nourriture. Tu peux plus te nourrir adéquatement, tu peux faire des loisirs, tu peux payer un transport, une carte d'autobus. Quand tu consacres trop de ton revenu pour te loger, bien veut veut pas, ç'a des répercussions négatives. C'est comme une roue qui tourne, je veux dire, si tu te nourris moins bien, veut veut pas ta santé physique, tu as des difficultés. Tu as pas d'argent pour t'acheter des médicaments. Tu sais, ça fait, c'est une roue qui tourne. Nous autres, ce qu'on amène comme alternative c'est que, oui il y a plusieurs formes pour lutter [...] contre la pauvreté mais en même temps, nous autres c'est au logement... Je te parle au niveau du logement, mais comme on revendique aussi, comme les autres organismes, un barème plancher, on revendique le salaire minimum qui, qui hausse là. Moi dans le domaine où ce que je suis, le moyen qu'on a trouvé le plus, plus adéquat, c'est de faire du logement social à 25 % de ton revenu, pour te loger.¹⁰

⁹ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de Loge m'entraide, entrevue n° 14, octobre 2000.

¹⁰ *Idem*, entrevue n° 14.

Nous voyons ici comment la pauvreté, qui est à l'origine de l'incapacité de se loger adéquatement, provoque par la suite l'accentuation des conditions de pauvreté lorsque la cherté des logements entraîne d'autres détériorations des conditions de vie, notamment au plan de l'alimentation, du transport, des loisirs, de l'habillement, etc.

De plus, il semble bien que l'appauvrissement ait des conséquences aussi sur la manière et les moyens qu'ont les gens d'être en mesure de défendre leurs droits face à des conditions de vie difficiles, notamment au plan du logement. L'extrait d'entrevue qui suit illustre cette réalité :

Malgré qu'on s'aperçoit que c'est tout le temps des gens à faible revenu. Parce que, ceux qui sont à faible revenu, c'est pas pour faire de la discrimination mais, souvent ils sont moins informés, souvent ils sont plus isolés, souvent ils sont pas au courant de leurs droits.¹¹

Ainsi, la lutte pour le logement social est perçue comme un instrument pour combattre la pauvreté car, dans la vision des militants et des militantes de Loge m'entraide, les coûts de logement trop élevés causent inévitablement des conditions de pauvreté encore plus grande pour les personnes vivant déjà l'appauvrissement, ainsi qu'une plus grande vulnérabilité des personnes dans la défense de leurs droits. Comme dans le chapitre précédent, à travers le discours des militantes de Loge m'entraide, nous pouvons percevoir que la pauvreté est vécue comme une réalité à multiples facettes qui affecte de nombreuses dimensions de la vie des personnes. La détérioration des conditions de vie en lien avec le logement apparaît ainsi comme un des nombreux aspects de la réalité de la pauvreté. Mais l'objectif de lutte à la pauvreté donne ici tout son sens à la lutte menée par le groupe Loge m'entraide pour le logement social puisque de meilleures conditions d'habitation, tant au plan du coût que de la qualité de l'habitation, ont des incidences directes pour réduire les conséquences de la pauvreté.

¹¹ *Idem*, entrevue n° 14.

Maintenant que nous connaissons les objectifs de Loge m'entraide, nous allons observer comment ces objectifs se traduisent concrètement dans les actions mises en œuvre par le groupe.

LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE PAR LOGE M'ENTRAIDE

Pour réaliser ses objectifs, Loge m'entraide a mis en œuvre de nombreuses actions et mobilisations. Nous pouvons parler de trois grands volets à l'action de Loge m'entraide : d'une part, le volet concernant les revendications pour le logement social, la défense des droits des locataires à faible revenu et plus largement pour la lutte contre la pauvreté; ensuite, le volet de l'aide individuelle et du soutien aux personnes et enfin le projet de mise sur pied d'une coopérative d'habitation. Nous allons regarder en premier lieu le volet de l'action revendicative.

Manifestations et autres mobilisations

Le volet revendicatif de Loge m'entraide est sans doute le côté le plus visible du groupe, car l'organisme utilise de nombreux moyens pour revendiquer et faire connaître la problématique du logement au Saguenay. Au nombre de ces moyens, on peut mentionner des pétitions, des conférences de presse et de nombreuses interventions dans les médias, des interventions auprès des politiciens et des manifestations, un journal d'information trimestriel distribué aux membres, etc.

Toutes ces actions ont pour but de promouvoir le logement social et d'inciter les différents paliers gouvernementaux à investir dans la construction de nouveaux logements sociaux, dont les HLM, les coopératives d'habitation et les organismes sans but lucratif (OSBL) voués au logement. Ces manifestations sont toujours accompagnées de communiqués dans

les médias afin d'informer l'opinion publique face à la situation du logement social et aux conditions d'habitation des personnes appauvries. D'ailleurs, un des principaux moyens utilisés par Loge m'entraide est l'envoi de communiqués de presse sur les problèmes et les besoins en logements en région. Depuis sa création, Loge m'entraide a fait parvenir plus d'une centaine de communiqués de presse¹² aux médias régionaux, tant sur la situation du logement que sur les actions mises en œuvre par le groupe.

Au printemps et à l'automne 1999, Loge m'entraide a travaillé, de concert avec d'autres organismes au plan régional et national, sur deux dossiers particulièrement importants pour les personnes à faible revenu. Il y a d'abord eu le dossier de diminution des fonds dans le programme *Allocation Logement*. Cette mesure gouvernementale aurait eu comme conséquence de baisser le montant de l'*Allocation Logement* des personnes âgées qui les aide à défrayer les coûts de leur loyer. L'autre dossier concernait la saisie des chèques d'aide sociale pour cause de non-paiement du loyer. Loge m'entraide a lutté contre cette loi qu'elle jugeait « discriminatoire »¹³ à l'endroit des personnes assistées sociales. Selon Loge m'entraide, dans ce dossier, le problème n'était pas le paiement du logement, mais bien le manque de revenu des personnes assistées sociales pour payer leur loyer¹⁴. Dans ces deux dossiers, la position de Loge m'entraide était claire puisque l'organisme affirmait : « Il faut arrêter de couper le revenu des personnes les plus défavorisées. Luttons plutôt pour que celles-ci aient un revenu décent afin qu'elles puissent à la fois se nourrir, se vêtir et aussi se loger convenablement »¹⁵.

Nous voyons apparaître ici la position de Loge m'entraide résolument en faveur des personnes les plus appauvries de la société. Dans ces deux dossiers, suite aux pressions de

¹² Pour prendre connaissance de ces communiqués, voir le site Internet de Loge m'entraide à l'adresse : www.logementraide.ca.tc/

¹³ Voir l'information dans le journal d'information du groupe : « Une loi discriminatoire pour les personnes assistées sociale qu'est : *la saisie des chèques* », *Loge m'entraide*, vol. 1 n° 3, Chicoutimi, septembre 1999, p 3.

¹⁴ *Idem.*

¹⁵ *Idem*, p. 3.

plusieurs groupes en faveur du logement social et de défense des droits des personnes assistées sociales dans tout le Québec, dont le groupe Loge m'entraide, les mesures gouvernementales furent annulées et cela a constitué de véritables victoires pour Loge m'entraide, comme nous le mentionne une militante :

[...] finalement on a réussi à faire abolir cette loi-là, elle est encore là mais au moins elle est pas mise en application, au niveau de la saisie des chèques, pis l'allocation logement, ça c'est, à la place des 32 000 personnes âgées qui ont été coupées, c'est seulement la moitié qui ont été coupées. Ça c'est deux victoires qui font qu'à toutes les fois que j'ai des retraités ou qu'une personne a pas d'espoir, tu sais quand je leur dis : moi avec une pancarte, ça vaut rien là tu sais je veux dire, j'ai bien beau aller devant le premier ministre, si j'ai pas de monde en arrière de moi, ça vaut rien. Souvent, les gens qui viennent ici, ils ont perdu un espoir de se battre, ils ont plus comme la flamme de se dire : bien oui si on y va manifester, on va gagner. Ça fait que quand je leur dis : ces deux victoires-là, bien évidemment que ça donne un... je suis bien fière de ça parce que moi je serais pas là aujourd'hui si je saurais qu'on se bat pour rien à l'autre bout.¹⁶

Fort de ces petites victoires, Loge m'entraide a poursuivi son action avec plusieurs autres mobilisations depuis le début des années 2000. Parmi ces mobilisations, nous pouvons mentionner les différentes manifestations que le groupe a faites auprès des députés locaux et qui sont décrites par une militante que nous avons rencontré en entrevue :

[...] la première action qu'on a faite, c'est d'aller voir le député Stéphane Bédard, à l'Hôtel Chicoutimi. Après ça, on n'en a fait une autre : porter une meule de foin au bureau de Lucien Bouchard à Jonquière. Après ça, sur le vieux port, au gouvernement, on est allé porter des clés, tu sais on avait rencontré les deux députés, le jeune de Lac-Saint-Jean pis après ça, Monsieur Harvey. Après ça, on est allés rencontrer la SCHL, la madame, c'est l'hiver passé. Plusieurs actions qu'on a entreprises depuis ce temps-là pis même Stéphane Bédard dernièrement [...] on a remis des lettres, on avait fait signer des lettres là, pour le logement, pour les femmes monoparentales, pour aller les remettre à Stéphane Bédard. Ça fait plusieurs actions qu'on fait.¹⁷

¹⁶ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de Loge m'entraide, entrevue n° 14, octobre 2000.

¹⁷ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de Loge m'entraide, entrevue n° 15, octobre 2000.

En 2001-2002, ces actions se sont poursuivies avec de nouvelles manifestations et campagnes d'appui au logement social, notamment une campagne de lettres adressées au Premier ministre du Canada, Jean Chrétien, un comité politique avec le député local, une rencontre avec le ministre des Finances du Canada, ainsi qu'une autre rencontre avec le nouveau ministre de l'Habitation du Québec, l'implication dans la campagne électorale de la nouvelle ville fusionnée de Saguenay ainsi que la création d'un comité de promotion-mobilisation en vue de renforcer et de soutenir le noyau des bénévoles de Loge m'entraide. Ce comité avait surtout comme mandat d'organiser et de planifier une grande action collective en vue d'occuper un terrain municipal pour promouvoir un « Grand chantier du logement social au Saguenay » et dans tout le Québec. Cette activité a eu lieu en mai 2002.

Ces nombreuses manifestations et actions témoignent de l'esprit de mobilisation qui habite les militants et les travailleurs de Loge m'entraide. Il semble y avoir une croyance indéfécible dans la force de l'action collective qui donne des résultats et qui peut amener des gains tangibles pour les personnes démunies. Ainsi, cette phrase publiée dans le journal d'information du groupe témoigne de cette confiance dans l'action collective : « Il est important de souligner que les "petites" victoires que nous récoltons sont le fruit de tous les appuis des groupes et des personnes de notre région qui croient qu'ensemble, on peut changer les choses ! »¹⁸

Si l'action collective représente le côté le plus apparent du travail de Loge m'entraide, il ne n'en demeure pas moins que le volet de l'aide individuelle est bien présent dans l'action du groupe, comme nous allons le voir dans les pages suivantes.

¹⁸ Journal Loge m'entraide, *op. cit.*, p. 3.

Le volet de l'aide individuelle

L'aide individuelle se concrétise par des consultations effectuées par le personnel de l'organisme pour aider les personnes dans leur démarche afin d'obtenir de meilleures conditions d'habitation, d'avoir un logement à prix modique ou encore d'effectuer des démarches auprès instances officielles. Les extraits d'entrevue qui suivent avec des militantes de Loge m'entraide résument bien en quoi consiste l'action du groupe sur ce plan:

[...] la première affaire c'est la personne, tous les téléphones, les contacts qu'elle peut avoir, par téléphone, pis le téléphone sonne beaucoup au bureau, c'est des demandes, des gens qui sont en attente, tu sais, qui veulent avoir des informations, savoir s'ils pourraient revendiquer telle chose, leur logement, je sais pas moi, leur chauffage est inadéquat, tu sais, c'est sur le bord d'être insalubre, des choses comme ça, ils demandent bien : pouvez-vous venir voir si moi je suis correct ou si c'est moi qui ai des problèmes...
 [...] je pense que les gens [...] prennent un petit peu Loge m'entraide, c'est un petit peu l'avocat du diable. Parce qu'elle est là, [la coordonnatrice de l'organisme], elle défend vraiment le démunis. Elle est là, elle est les yeux, elle va voir, elle va témoigner de ce que c'est vrai que cette personne, elle vit cette situation-là¹⁹.

[...] Mais tu sais c'est des, des conditions de vie qu'il faut que tu respectes, c'est normal, pis Loge m'entraide est là pour défendre ces droits-là, des personnes. Ça fait que... tu sais, si tu es tout seul, tu connais pas vraiment les lois. Tu sais, tu peux pas tout connaître les lois. Ou faire tes demandes mettons au HLM, c'est quoi les critères, sur quoi est-ce qu'ils se basent, tu sais pas ça, tu remplis la feuille qu'ils t'envoient, tu envoies ça pis tu te ramasses au rang 100, tu sais pas pourquoi. Pis tu vas voir, Loge m'entraide, pis là elle, elle t'explique : le premier barème, ça donne tant de points, pis elle t'explique telle situation, [...] la feuille du HLM qu'ils t'envoient pour remplir, c'est pas assez... Ils te demandent des commentaires à la fin. C'est là qu'il faut que tu en mettes des commentaires si tu veux être capable d'en avoir un HLM un jour. C'est ça, si tu as des problèmes avec ton propriétaire, bien elle peut aider à faire une médiation entre le propriétaire et le locataire.²⁰

¹⁹ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de Loge m'entraide, entrevue n° 16, octobre 2000.

²⁰ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de Loge m'entraide, entrevue n° 13, octobre 2000.

Moi je pense que ce serait, en tout cas on perdrait, si ça devait disparaître là, les gens perdraient quelque chose. Tu sais que les gens qui en ont besoin, je sais pas là où ils... ils cogneraient aux portes peut-être du CLSC, mais là le CLSC ils sont débordés d'une autre façon. Tu sais, c'est plus un soutien médical, ils essaient de donner, d'étendre mais... [...].²¹

Cet aspect du travail de Loge m'entraide, bien qu'il soit moins publicisé que celui des mobilisations, constitue néanmoins un volet très important dans l'action du groupe. D'ailleurs, ce volet a pris de l'ampleur d'année en année puisque si l'on regarde les statistiques de fréquentation du groupe, plus de 1 000 personnes par année²² ont consulté le groupe pour différents problèmes allant de la discrimination et l'insalubrité jusqu'aux problèmes de paiement de loyer, de chauffage, de résiliation de bail, de relations avec la Régie du logement, etc. Ce travail représente la défense des droits des locataires au plan individuel et il est essentiel pour un groupe dont les objectifs sont de défendre les droits des personnes qui ont « besoin de logement social, besoin aussi de se faire défendre au niveau du logement, juridique, pis aussi les gens à faible revenu, qui côtoient la pauvreté au quotidien »²³, comme l'indique une des militantes rencontrées.

Le dernier volet de l'action de Loge m'entraide correspond à l'objectif de la promotion du logement social puisque le groupe est devenu lui-même le promoteur d'un projet de coopérative d'habitation au centre-ville de Chicoutimi. Nous allons voir dans les prochaines pages comment a débuté ce projet.

²¹ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de Loge m'entraide, entrevue n° 16, octobre 2000.

²² Chicoutimi, Archives de Loge m'entraide. Statistique tirée des documents suivants : *Bilan d'activités. Loge m'entraide 2000-2001*, Loge m'entraide, Chicoutimi, 2001, p. 27 et *Bilan d'activités. Loge m'entraide 2001-2002*, Loge m'entraide, Chicoutimi, 2002, p. 28.

²³ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de Loge m'entraide, entrevue n° 14, octobre 2000.

Le projet de coopérative d'habitation

Le projet de fonder une coopérative a débuté en février 2000 et plusieurs locataires membres du groupe se sont rassemblés afin de créer une coopérative d'habitation dans une école primaire fermée au centre-ville de Chicoutimi. Voici comment des militantes de Loge m'entraide décrivent les démarches et les objectifs de ce projet :

Un autre projet... qui nous tient à cœur, parce que nous l'objectif encore, comme je te disais au début, c'est la promotion du logement social. Oui on se bat pour qu'il y ait du logement en région pis partout au Québec. Sauf qu'à la limite, il faut agir aussi. C'est bien beau de dire, dénoncer là, mais... ça fait que entre autres on a une coopérative d'habitation qui, présentement, se fait [...] qui est en train de se bâtir. On a eu une école [...] qui nous a été donnée, c'est un don de la ville. Ils nous ont dit : bien si vous faites un projet de coopérative, pis s'il est viable, au niveau de la SHQ, Société d'Habitation du Québec, bien nous autres on est prêt à vous donner l'école. C'est quelque chose, ça là ! Tu sais, c'est un projet. Oui on se bat, mais en même temps, à l'autre bout du compte, ben on se dit : on va loger 20 familles à faible revenu. Ça fait que ça c'est encore positif aussi. [...] C'est l'école Saint-Philippe. C'est vraiment au niveau du centre-ville aussi, c'est proche des services pis franchement, on est bien fiers de ça. [...]²⁴

Depuis le moment où le projet de réaliser une coopérative d'habitation, soit la coopérative *Loge d'à côté*, est apparu, plusieurs événements sont venus ponctuer le déroulement de ce dossier. Outre bien sûr l'assemblée de fondation, la formation d'un conseil d'administration et l'adoption officielle de la charte de la coopérative, plusieurs démarches ont été mises en œuvre pour réaliser le projet, comme l'explique une militante de Loge m'entraide qui est également impliquée au conseil d'administration de la coopérative :

C'est vraiment Loge m'entraide qui va partir le nouveau projet de l'école Saint-Philippe là, on peut te dire que c'est Loge m'entraide qui l'a parti, qui a fait les démarches auprès du GRT [Groupe de ressources techniques]. C'est moi-même qui a la responsabilité d'aller rencontrer, dans ce temps-là c'était Monsieur... [...] pis à partir de ça, on a fait une réunion, convoqué des gens.

²⁴ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de Loge m'entraide, entrevue n° 14, octobre 2000.

Pis lors de cette réunion-là, il y a des gens qui ont accepté de travailler sur le projet de l'école Saint-Philippe. Après ça, on a fait les démarches auprès de la municipalité. C'est beaucoup de démarches [...] parce que l'école présentement est abandonnée pis moi je pense que... c'est une bonne école, ça va faire 20 beaux logements pour les gens qui ont besoin. Ça fait que c'est extraordinaire, surtout qu'il en manque tellement [...] c'est sûr que ça va à petits pas. C'est sûr qu'on aimerait que ça aille plus vite que ça, mais c'est pas aussi vite qu'on pense. Moi je pense que les gens sont courageux parce que je te dis que ça fait de la réunion. C'est s'impliquer beaucoup beaucoup, c'est, c'est presque du bénévolat, moi je dis des fois à temps plein.²⁵

Malheureusement, en cours de route, un événement important est venu perturber la bonne marche du dossier. En effet, la découverte de la contamination aux hydrocarbures de la cour de l'école Saint-Phillippe a retardé de trois ans la construction de la coopérative. Le projet qui devait voir le jour en septembre 2001 devrait être complété en 2004.

Il faut remonter aux années 1930 pour expliquer la présence de contamination aux produits pétroliers, alors qu'une station de chargement de produits pétroliers liée à la voie ferrée voisine de l'école se trouvait sur le terrain qui constitue aujourd'hui la cour de l'école Saint-Phillipe. Depuis la découverte de cette contamination, Loge m'entraide a dû entreprendre plusieurs démarches en vue de trouver les fonds pour défrayer les coûts de la décontamination du site et pour procéder à la décontamination comme telle. Loge m'entraide a réussi à trouver les fonds auprès notamment de la municipalité et du ministère de l'Environnement du Québec. La décontamination du site et la construction des logements devaient avoir eu lieu à l'automne 2002, mais la SHQ interdit à la coopérative *La loge d'à côté* de devenir propriétaire de l'école tant que le terrain n'était pas décontaminé. La commission scolaire a appuyé Loge m'entraide afin qu'il devienne mandataire pour la décontamination du site, mais pour cela, il faut une dérogation administrative qui doit être autorisée par différents ministères. Après de multiples interventions, auprès des différentes instances pour que la municipalité accepte de servir d'intermédiaire ou encore pour obtenir une dérogation administrative de la SHQ et de ministères concernés, afin que l'école soit cédée

²⁵ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de Loge m'entraide, entrevue n° 15, octobre 2000.

directement à l'organisme sans passer par un intermédiaire, la ville de Saguenay a finalement décidé d'obtempérer à la demande de Loge m'entraide en acceptant d'acquérir l'école au coût de 1 \$ afin de servir d'intermédiaire et prendre la responsabilité de la décontamination du site²⁶. Malgré ce dernier rebondissement, Loge m'entraide a du continuer la lutte en vue d'obtenir une modification au règlement sur les normes de cession d'immeubles appartenant aux commissions scolaires, afin de pouvoir acquérir directement l'école pour en faire une coopérative d'habitation. Cette modification est en bonne voie d'être obtenue puisque, suite aux pressions de l'organisme, notamment avec une pétition de 10 000 signatures²⁷, un projet de modification au règlement du ministère de l'Éducation a été publié dans la Gazette officielle du Québec²⁸ et devrait être adopté sous peu par le gouvernement du Québec. Ces derniers développements permettent donc à Loge m'entraide d'espérer voir la concrétisation d'un premier projet de coopérative d'habitation à Chicoutimi avec la coopérative *La Loge d'à côté*.

Voilà donc un autre type d'action mis en œuvre par Loge m'entraide. Il s'agit d'un type d'action très particulier qui permet à l'organisme de vraiment remplir son mandat, comme l'explique une militante de Loge m'entraide dans l'extrait d'entrevue qui suit : « Ça fait que ça, c'est un projet collectif pis ça rentre là, à 100 milles à l'heure, dans nos objectifs. Pis c'est ça le but. Tu sais, c'est d'en développer du logement social »²⁹.

Loge m'entraide a aussi d'autres idées et projets pour la création de nouveaux logements sociaux dans la ville de Saguenay. Mentionnons, à ce titre, dans les interventions plus récentes du groupe, l'idée de transformer une église fermée de l'arrondissement de

²⁶ Delisle, Catherine, 2003, « Logement social Saguenay acquiert l'école St-Philippe », *Le Quotidien*, 28 juin.

²⁷ Logement m'entraide, *Bulletin spéciale*, Janvier 2 Logement m'entraide, *Bulletin spéciale*, Janvier 2004, p. 1004, p. 1.

²⁸ Le règlement a été publié en décembre 2003 dans la Gazette officielle. Information tirée du Bulletin spécial de Loge m'entraide, *idem*, p. 4.

²⁹ *Idem*.

Chicoutimi en coopérative d'habitation³⁰ et un autre projet de coopérative d'habitation est également en phase d'élaboration dans l'arrondissement de Jonquière.

Voilà qui montre la volonté de Loge m'entraide de travailler de manière novatrice à la création de logements sociaux.

Cela complète cette section sur la petite histoire, le mandat et les actions de Loge m'entraide. Comme nous l'avons mentionné au début de ce chapitre, il s'agit là d'une histoire beaucoup plus récente que celle des groupes observés jusqu'à maintenant puisque Loge m'entraide a fêté en avril 2003 son cinquième anniversaire d'existence. Malgré sa création récente, cet organisme jouit d'un dynamisme extraordinaire et nous pouvons dire que, grâce à ce groupe, la question du logement social est revenue à l'avant-scène de l'actualité au Saguenay. Nous allons maintenant tenter de comprendre le sens de l'action de Loge m'entraide en utilisant les paramètres déjà employés pour analyser les groupes observés dans les chapitres précédents.

PISTES D'ANALYSE ET SENS DE L'ACTION DE LOGE M'ENTRAIDE

Dans cette deuxième partie, nous allons examiner l'action de Loge m'entraide à l'aide des mêmes paramètres d'analyse que dans les chapitres précédents, à savoir : l'appartenance à l'espace non institutionnel, l'existence du lien social, le rapport au territoire, le travail pour la transformation sociale, la vision du développement, et le lien entre le local et le global.

³⁰ « Église Saint-Nom-de-Jésus, Loge m'entraide lorgne la bâisse », Saguenay, *Progrès-Dimanche*, 11 août 2002.

L'appartenance à l'espace non institutionnel

Le groupe Loge m'entraide appartient sans nul doute à l'espace non institutionnel, même s'il a plusieurs liens avec le milieu institutionnel dont l'Office municipal d'habitation (OMH), la Société d'habitation du Québec (SHQ), le ministère de l'Environnement, Ville de Saguenay, le CLSC, la Régie du logement du Québec, etc. Cependant, il faut remonter à sa fondation pour saisir que Loge m'entraide est avant tout issu de la volonté des groupes se trouvant eux-mêmes dans l'espace institutionnel. Ce sont, en effet, les organismes du milieu communautaire qui ont décidé de mettre sur pied ce groupe axé vers le logement social. Les groupes comme Lastuse, les regroupements des locataires de HLM, la CDC du ROC, etc. sont des groupes qui ont soutenu l'avènement de Loge m'entraide, supportés en cela par le FRAPRU qui est lui aussi un organisme communautaire basé et œuvrant principalement à Montréal, mais servant aussi d'organisme de regroupement pour les groupes dédiés à la promotion du logement social et cela, à l'échelle du Québec. Encore une fois, nous pouvons constater que les groupes de l'espace non institutionnel se reproduisent par eux-mêmes en créant de nouveaux groupes pour répondre aux besoins non couverts par les organismes existant déjà dans le milieu. Il s'agit ainsi vraiment de groupes issus de la communauté puisque les organismes communautaires provenant eux-mêmes de la communauté représentent d'une certaine façon cette communauté qui génère d'autres groupes dans l'espace non institutionnel.

Malgré cela, il faut observer encore une fois que la régulation étatique dans les sociétés post-industrielles tente de réglementer les questions sociales, comme celle du logement, par l'action des groupes de l'espace non institutionnel. En ce sens, il faut souligner l'appui du milieu institutionnel avec, notamment, le service d'action communautaire du CLSC qui a soutenu également la fondation de l'organisme par l'intermédiaire de son service d'action communautaire. Également, il ne faut pas oublier le rôle de la Société d'habitation du Québec qui, par un programme de subvention supportant financièrement le démarrage des

groupes voués à la promotion du logement social, favorise la prise en main par les groupes du milieu des questions qui les concernent, en l'occurrence ici le logement social.

Mentionnons en dernier lieu que Loge m'entraide a aussi les caractéristiques d'un groupe de l'espace non institutionnel en raison de son type de fonctionnement qui est non hiérarchique, comme l'explique une militante interviewée : « [...] il y a juste le secrétaire, les deux signataires pis la présidente. Mais c'est les CA, c'est bien amical pis il y a pas personne qui... quelqu'un attitré pour lire l'ordre du jour mettons. C'est chacun notre tour ».³¹

De plus, le travail de Loge m'entraide repose aussi sur le volontariat, alors que les bénévoles membres sont appelés à s'impliquer de façon importante avec l'aide des travailleuses du groupe pour mettre en œuvre les actions du groupe. Également, les types de moyens utilisés par Loge m'entraide, notamment en ce qui concerne les manifestations, relèvent également des formes de l'informel où les groupes de l'espace non institutionnel mettent en œuvre des mobilisations qui sont de type symbolique et festive, ainsi que de formes protestataires³², comme par exemple l'occupation symbolique d'un terrain suivie d'un repas de solidarité pour réclamer du logement social. De plus, l'utilisation intensive des médias, comme le fait Loge m'entraide, est un autre moyen souvent employé par les groupes de revendication qui utilisent la presse et les moyens de communication de masse pour mettre sur la place publique les problématiques qui les préoccupent afin d'atteindre l'opinion publique et d'influencer les décisions des autorités publiques. En ce sens, l'utilisation des médias peut être perçue comme un moyen peu coûteux pour les groupes de l'espace non institutionnel de soulever et de débattre des enjeux, au sein de la place publique ou de l'arène sociale, afin que les instances de l'espace institutionnel se préoccupent aussi de ces questions, en l'occurrence ici le logement social. Quant à savoir si les médias appartiennent eux-mêmes à

³¹ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de Loge m'entraide, entrevue n° 13, octobre 2000.

³² En référence à la typologie élaborée par Claus Offe, 1997, dans *Les démocraties modernes à l'épreuve*, Montréal, L'Harmattan, p. 106.

l'espace institutionnel, il faut rappeler que, dans les économies de marché, les médias relèvent soit du secteur privé, puisqu'ils appartiennent à des entreprises privées et capitalistes, ou soit de l'État, qui représente l'espace institutionnel³³. Selon le contexte, les personnes démunies, les personnes pauvres et les groupes de l'espace non institutionnel sont ceux qui ont souvent le moins de voix au chapitre dans les mass médias et surtout, ils sont ceux et celles qui doivent se débattre le plus pour faire connaître leurs préoccupations et leurs revendications.

Nous allons regarder maintenant le lien social à travers les actions de Loge m'entraide

Le lien social

Comme pour les autres groupes étudiés dans cette recherche, nous avons voulu regarder si le lien social à travers les actions du groupe Loge m'entraide était significatif et si les actions posées par Loge m'entraide suscitaient un lien social entre les membres et les militantes du groupe. Ainsi, lorsque nous avons demandé aux militantes rencontrées comment elles percevaient le lien social au sein de leur organisme, certaines semblaient voir le groupe comme un lieu pour développer des liens sociaux sans y trouver un milieu pour nouer des amitiés, alors qu'une autre informatrice mentionnera de son côté que les liens d'amitiés qui se développent entre les locataires sont aussi une forme de développement induit par Loge m'entraide (voir la citation n° 50). Les extraits d'entrevue suivants reflètent ces différentes perceptions sur le lien social au sein de Loge m'entraide :

[...] c'est une façon [...] aussi là de rencontrer du monde pis tout ça. Pis de voir des nouvelles choses que, tu peux pas voir [...] à ta job tu fais, moi je suis technicienne comptable, je suis assise devant mon bureau toute la

³³ Il faut peut-être rappeler ici que l'analyse marxiste présentait les médias comme des outils de conditionnement des masses au service de la classe dominante. Cette analyse nous apparaît toujours valable dans le contexte des sociétés post-industrielles. Voir à ce sujet, notamment, Calvez, J. Y., 1970, *La pensée de Karl Marx*, Paris, Seuil, 375 p.

journée. J'arrive d'un CA, je rencontre du monde, de temps en temps, bien si j'avais voulu aller à la marche mondiale, en fin de semaine passée, [...] Loge m'entraide il m'amenaît là.³⁴

[...] comme la foire communautaire, tu sais c'en est du social là, mais tu sais on parle pas juste de Loge m'entraide. Mais veut veut pas, c'est sûr souvent on s'implique, à force de t'impliquer tu vois souvent la même personne, ben ça finit qu'elle, elle t'exprime des choses aussi dans sa vie. Mais en même temps, pas de là à développer une amitié.³⁵

Loge m'entraide apparaît comme un lieu social, mais chaque militante semble vivre à sa façon cette interaction sociale. À l'exemple des autres groupes déjà étudiés, notamment le Comité de l'Environnement de Chicoutimi, le lien social s'exerce davantage à travers la cause du logement social et les nombreuses actions collectives qui supposent la mise en œuvre de liens sociaux intenses, comme le reflète l'extrait d'entrevue suivant où la militante rencontrée parle des relations qui se développent à travers la mise en œuvre du projet de coopérative d'habitation : « [...] comme la coop qu'on fait, bien ça fait six mois qu'il y a huit personnes sur ce comité-là. Bien ça crée des liens, pis en même temps ben, ça les fait sortir de leur isolement pis ils se disent à l'autre bout du compte écoute, on va avoir une coop »³⁶.

Nous pouvons observer dans ce court extrait que l'implication et le travail bénévole constituent par eux-mêmes une forme de re-création du lien social qui a pour effet notamment de faire une brèche dans l'isolement social dont sont souvent victimes les personnes qui vivent la pauvreté dans leur quotidien. Nous voyons alors que, si l'objectif ultime de la lutte pour le logement social n'est pas tant la création du lien social pour lui-même, ce lien social se développe tout de même comme un effet dérivé de la démarche d'implication pour la promotion et la réalisation de logements sociaux. C'est ainsi que l'importance du travail d'un groupe comme celui de Loge m'entraide se retrouve autant dans la démarche d'action

³⁴ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de Loge m'entraide, entrevue n° 13, octobre 2000.

³⁵ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de Loge m'entraide, entrevue n° 14, octobre 2000.

³⁶ *Idem.*

collective qu'il utilise que dans les objectifs concrets et tangibles qu'il poursuit à plus ou moins longue échéance pour le logement social. Nous retrouvons ici l'idée de la communauté dont nous avons déjà parlé dans les chapitres précédents où le groupe devient lui-même une communauté avec les frontières symboliques qui y sont associées, mais sans que cela soit un but explicite et clair.

De plus, c'est la démarche d'action collective qu'il faut souligner à grands traits puisque, comme mentionné par une militante dans un extrait d'entrevue (citation n° 16), sans l'implication des personnes touchées par les besoins en logements sociaux, l'action de Loge m'entraide n'aurait pas la même signification, la même pertinence et la même efficacité. L'action de Loge m'entraide repose donc elle aussi essentiellement sur le lien social, sur l'être ensemble et le partage d'une même cause qui favorise ici aussi l'émergence de l'action. Comme dans plusieurs des autres groupes étudiés, l'action repose sur le lien social, et l'action elle-même cimente le lien social et contribue à l'émergence d'une re-création du lien social et, ce faisant, à l'émergence d'une nouvelle sociabilité. L'existence du groupe lui-même et des actions réalisées constitue la preuve même de cette sociabilité.

Cependant, si le lien social ne semble pas avoir la même importance pour toutes les militantes interviewées, cela s'explique peut-être simplement par le fait que le groupe Loge m'entraide est un organisme très récent qui a seulement cinq années d'existence. Nous avons pu constater, en effet, que la longue durée d'un groupe semble favoriser la création d'un lien social plus profond qui prend souvent les allures d'une famille ou d'une communauté. La dimension temporelle semble, en effet, un facteur qui favorise l'établissement la profondeur des liens créés. En effet, les expériences collectives vécues par les membres d'un groupe semblent agir comme un puissant facteur de rassemblement. Comme si l'expérience partagée agissait tel un liant du lien social. Il faut voir ici que Loge m'entraide en est à ses débuts de l'expérience partagée et ce, malgré la vigueur et la multiplicité de ses interventions. La position des militants dans le groupe est sans doute un autre facteur qui

influence la façon de percevoir le lien social.³⁷ Nous pouvons tout de même supposer que plus le degré d'implication est intense, plus il s'étend sur une longue période, plus le lien social perçu et vécu sera important et profond et cela, que ce soit pour une bénévole, un militant ou une travailleuse impliquée au sein du groupe.

Il y a aussi le fait que la lutte pour le logement social comporte un certain paradoxe en elle-même. En effet, la lutte pour le logement social et coopératif représente aussi la lutte pour le droit à l'espace privé. L'espace privé vital qu'est le logement, la maison, le chez-soi et dont tout être humain ou famille d'êtres humains a besoin pour se retrouver lui-même. En ce sens, il ne faut pas s'étonner que la notion de communauté ne se retrouve pas avec la même intensité dans un groupe dont l'objectif principal des membres est d'acquérir un logement de qualité, c'est-à-dire un espace privé, et cela, même si pour accéder au logement, il faut passer par la communauté et par le développement communautaire. Il faut en effet se rappeler que, dans le contexte de la pauvreté qui caractérise souvent les personnes mal-logées, la notion de communauté a souvent pour consonance celles de la promiscuité, de l'envahissement de l'espace personnel en raison de l'exiguïté des logements, et plus largement les relations de voisinage non désirées, comme c'est le cas dans les HLM par exemple, où la communauté, comme le soulignent les auteurs Jean-Pierre Deslauriers et Marie-Joëlle Brassard, « n'est pas vue comme une force mais comme un obstacle à son individualité, à son intimité. La vie communautaire est vue comme envahissante, et vide au surplus »³⁸.

Cependant, on peut penser que la réalisation de la coopérative d'habitation La Loge d'à côté favorisera éventuellement l'émergence d'une communauté car, même si l'on ne peut faire nécessairement l'équation entre coopératives d'habitation et communauté, il semble

³⁷ Nous ne pouvons toutefois analyser cette dimension dans le cadre de cette recherche, car pour des raisons de confidentialité nous n'avons pas différencié le statut des personnes interviewées au sein des groupes à l'étude. En effet, dans un petit milieu comme Chicoutimi il aurait été très facile d'identifier les personnes selon qu'elles soient présentées comme travailleuses, bénévoles, usagères, etc.

³⁸ Deslauriers, Jean-Pierre et Brassard, Marie-Joëlle, 1989, *Pouvoir habiter*, Chicoutimi, GRIR/UQAC, p. 81.

bien que les coopératives d'habitation aient pour effet de renforcer le sentiment communautaire tout en laissant place à l'individualité des personnes, comme le mentionnent Jean-Pierre Deslauriers et Marie-Joëlle Brassard lorsqu'ils affirment : « Avec le temps la coopérative présente une sorte d'équilibre entre la vie privée et la vie collective, l'individualisme à tout crin et le collectivisme trop étroit »³⁹.

En définitive, il nous semble important de souligner l'importance du lien social pour Loge m'entraide dont l'action repose essentiellement sur la mise en commun des énergies déployées par ses membres. C'est bien cette mise en commun, ce lien social qui donnent un sens à l'action de Loge m'entraide. De plus, la communauté semble en émergence au sein de Loge m'entraide et le projet de coopérative d'habitation est sans doute un des éléments significatifs de cette émergence.

Après avoir examiné la notion de lien social, nous allons regarder maintenant le travail pour le changement social et la transformation sociale.

Le travail pour la transformation sociale et le changement social

Le travail pour la transformation sociale et le changement social, selon les militants rencontrés, s'effectue aux plans de la communauté et de la situation individuelle des personnes. D'ailleurs, nous voyons apparaître souvent dans le discours des militants un enchevêtrement entre les répercussions sur la communauté et sur les individus.

Au plan de la communauté, l'action de Loge m'entraide en faveur du logement social a des répercussions pour aider à enrayer la pauvreté, comme l'explique une militante dans l'extrait suivant :

³⁹ *Idem*, p. 134.

Ça aide les personnes [...] à faible revenu, pour les logements. Parce que [...] le gouvernement [ne] fait plus de HLM, il ne fait plus aucun logements sociaux. Ça fait que là, évidemment, nous autres on paye des loyers, des prix de fou, pis on n'a pas plus de salaire. Ça fait une plus grande pauvreté. Dans le fond, Loge m'entraide [...] aide ces personnes-là pour des logements mais c'est, c'est surtout pour essayer d'enlever la pauvreté qu'il y a, pis qui s'accumule là, dans la société. Ce serait à ce niveau-là, au niveau de la communauté.⁴⁰

L'extrait d'entrevue qui suit montre que le groupe est perçu par cette militante comme une force et une ressource au plan social pour les personnes qui sont touchées par les problèmes de logement. Le projet de coopérative d'habitation apparaît aussi comme une solution concrète à des problèmes de logement qui perdurent pour les personnes impliquées dans le projet, tel que l'affirme ici la militante rencontrée :

Dans la communauté, veut veut pas, c'est sûr que les gens ils sont plus touchés, pis en tout cas les organismes et les institutions tu sais, ils savent qu'on est là, pis il y a une ressource. Même la Régie du logement, elle réfère des gens ici. [...] Au niveau individuel, bien oui ç'a bien plus de répercussions parce que on est une force. Mettons, comme la coop [...] on va être subventionné, c'est quelque chose, ça fait sept ans qu'ils attendent après un logement. Ça fait que oui. Collectivement ça amène quelque chose mais aussi bien plus individuellement. Ça leur donne un réconfort de voir qu'il y a un organisme qui est là pour eux autres, qui défend leurs droits.⁴¹

Une autre militante interviewée voit également le projet de coopérative d'habitation comme un outil de revitalisation du quartier où se trouve l'école Saint-Philippe :

Au niveau de la communauté, regarde juste la coop. Que c'est que ça va faire, ça va faire que tu vas avoir un nouvel édifice dans le quartier Saint-Philippe. C'est un quartier, c'est assez... elle fait dur l'école. Tu sais, elle fait rien là, pis il y a un dépanneur juste en face, le gars qui a le dépanneur en face il va être bien content de voir arriver 20 logements. Après ça, au niveau de la Ville, bien c'est des dépenses [...] il fallait qu'ils fassent l'entretien de

⁴⁰ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de Loge m'entraide, entrevue n° 13, octobre 2000.

⁴¹ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de Loge m'entraide, entrevue n° 14, octobre 2000.

la bâisse ou des choses comme ça. C'est de l'argent qui allait dans le vide, tandis que là, ça va être des loyers. Un jour on va payer des taxes, pis les locataires vont payer, je sais pas moi. Tu sais, c'est de l'argent qui va revenir à la Ville, après ça bien, ça va faire un petit quartier, il y a une école pas loin, ça fait que là les enfants vont aller à l'école. Juste au niveau de la coop là, c'est un bel exemple ça pour une communauté.⁴²

Le changement social tel que décrit par les militants de Loge m'entraide semble ainsi s'incarner dans la lutte concrète que mène le groupe en faveur du logement social et de meilleures conditions d'habitation. Le changement est celui de la lutte à la pauvreté où chaque logement supplémentaire devient un instrument pour faire reculer la pauvreté. De plus, ce changement social réside aussi dans la prise en main pour la mise en œuvre du projet de coopérative d'habitation et de l'espoir qu'il suscite pour les personnes qui gravitent autour du projet et qui ont un besoin crucial de logement. Le changement social attendu s'étend également au territoire où va s'ériger la coopérative d'habitation, laquelle aura, selon les dires de nos informatrices, des répercussions pour le quartier où va se trouver la coopérative. Il faut rappeler ici que l'école Saint-Philippe se trouve au cœur du quartier centre-ville et que la coopérative aura sans doute pour effet de redonner vie à cette partie du quartier en y amenant des familles avec leurs enfants.

L'action de Loge m'entraide amène un certain changement social autant pour la communauté, le territoire, que pour les personnes qui sont touchées par le problème de la pauvreté et des conditions d'habitation difficiles. D'ailleurs, pour les personnes qui gravitent autour de Loge m'entraide, l'implication dans le groupe suscite, selon les dires de nos informatrices, de nombreuses répercussions pour les militants et militantes impliqués. Regardons comment ils expriment ces répercussions et ces changements :

[...] Il y a en a qui sont gênées pis d'embarquer dans un CA comme ça à un moment donné, on leur laisse la parole, pis là, on va aller rencontrer le député ou quelque chose du genre, bien on les envoie, pis ils sont obligés de parler pis ils sont obligés de se dégêner. Ça fait que ça fait des personnes

⁴² Propos tirés d'une entrevue avec une militante de Loge m'entraide, entrevue n° 13, octobre 2000.

qui, ils prennent plus de poids mettons là, ils sont contents de prendre plus de poids dans, des décisions, pis des choses du genre. Ils se sentent importants.⁴³

Moi je vais te dire quelque chose, moi, pour moi, je dis souvent, c'est mon antidépresseur. Il faut pas que tu t'enfermes chez vous Il faut surtout pas. Parce que je suis quand même une personne qui travaille pas, des fois je peux être un petit peu plus négatif. Moi, ça me faire sortir de la maison. Pis c'est d'aider les autres. Tu prends juste l'école Saint-Philippe [...] Moi c'est ça qui, c'est gratifiant pour moi.⁴⁴

C'est sûr que Loge m'entraide, ça apporte, c'est des nouvelles connaissances. C'est les lois, c'est parce moi le FRAPRU, c'était inconnu. Pourtant, ça fait 25 ans que ça existe. C'est sûr que ça nous demande de nouvelles connaissances, ça nous amène de nouveaux apprentissages. On apprend quand même beaucoup. On n'a jamais fini d'apprendre, j'espère. [...] Pis j'ai appris à parler aussi, parce que tu m'aurais interviewée voilà un an, je t'aurais dit bien là, je sais pas trop, Loge m'entraide, attends un petit peu là. [...] Quand tu vas aux réunions [...] ça t'aide aussi à comprendre beaucoup plus, les liens aussi, qu'est-ce qu'ils font. Mais c'est sûr qu'on en apprend, pis j'en ai encore à apprendre. Les manifestations, j'avais jamais fait ça. J'avais travaillé dans bien des affaires mais... faire des manifs là, je connaissais pas ça [rires]. Ça c'est du nouveau totalement, tu sais.⁴⁵

À travers ces trois extraits d'entrevue, nous voyons apparaître plusieurs répercussions déjà observées chez les militants des autres groupes à l'étude. Ainsi, la valorisation de la personne, l'estime de soi, l'apprentissage de nouvelles connaissances, de la communication et de la prise de parole, la prise de conscience des situations vécues et des fondements sociaux qui induisent ces situations, l'effet thérapeutique de l'implication sociale représentée par l'effet « anti-dépresseur » et la gratification qui découle de l'aide aux autres sont autant de répercussions qui provoquent des changements dans la vie des personnes et plus globalement des communautés. Autrement dit, à travers ces différentes actions, les personnes impliquées avec Loge m'entraide, qui sont pour la plupart des personnes vivant dans la

⁴³ *Idem.*

⁴⁴ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de Loge m'entraide, entrevue n° 15, octobre 2000.

⁴⁵ *Idem.*

pauvreté, trouvent une forme de valorisation, d'apprentissage et de gratification en aidant leurs pairs et en prenant elles-mêmes en charge l'action pour changer leurs conditions de vie; certains auteurs (Ninacs, 2002) parlent de prise en charge individuelle (*empowerment*).

De plus, à ces différentes répercussions, il faut ajouter l'immense espoir soulevé par le projet de coopérative d'habitation qui permet à des gens d'entrevoir une solution aux problèmes qu'ils vivent souvent depuis plusieurs années. L'extrait d'entrevue suivant montre combien cet espoir est grand, mais il dévoile aussi comment le fait de répondre aux besoins de toutes les personnes démunies est difficile et il expose surtout le risque qui existe de susciter un espoir trop grand ou vain :

Tu sais, moi je pense que les gens s'appuient beaucoup, beaucoup, beaucoup... c'est leur porte de sortie. Pour des gens, ça leur ouvre des portes. L'espoir. [...] Il faut faire attention [...] tu sais on réglera pas, malheureusement on peut pas, quand tu dis que, combien de personnes sont en attente de HLM, un projet de coopérative, on va en loger seulement dix. Donc, c'est ça que je veux dire, dans le sens on va en partir peut-être un autre après pis un autre après mais... c'est à long terme tu sais. Tandis que les gens qui souffrent [...] c'est plus vite. Il faut les sortir de la mauvaise impasse. Moi, c'est ce que je trouve le plus dur. Il y a d'autres projets qui s'en viennent pis ça sera peut-être encore dix qui se logeront. C'est à petits pas.⁴⁶

Comme l'affirme si bien notre informatrice, ici le changement social induit par Loge m'entraide est à « petits pas », à petite échelle. À l'échelle des personnes, de leurs conditions de vie et des actions qu'elles mettent en œuvre pour les changer, les transformer ou les améliorer. Le changement social et la transformation sociale à grande échelle et dans une vision plus globale du changement social semblent peu présents dans le discours des militants de Loge m'entraide. Malgré tout, nous avons pu constater qu'à l'arrière plan de toutes les actions de Loge m'entraide se profile l'idée de lutte à la pauvreté, de mise en place de mesures contre la pauvreté, de dénonciation des injustices pour favoriser une

⁴⁶ *Idem.*

société meilleure et une justice sociale plus importante, comme l'a affirmé une militante (citation n° 9). Ainsi, comme nous l'avons déjà constaté et dans cette perspective, le travail du groupe Loge m'entraide s'inscrit dans un mouvement plus large de lutte à la pauvreté, et le logement devient ici l'outil par excellence pour incarner cette lutte et changer les conditions de vie des personnes touchées par la problématique du logement.

Nous allons regarder maintenant le rapport au territoire pour le groupe Loge m'entraide.

Le rapport au territoire

Nous avons voulu savoir si le territoire du centre-ville de Chicoutimi était important dans l'action de Loge m'entraide et si la problématique de pauvreté qui existe au centre-urbain de Chicoutimi était une dimension prise en compte dans l'action du groupe. À l'exemple des autres groupes étudiés dans cette recherche, nous avons pu percevoir que la dimension territoriale semblait peu significative pour le groupe et cela, même s'il est situé au centre-ville de Chicoutimi et même si son action va éventuellement toucher ce territoire avec le projet de coopérative d'habitation de l'école Saint-Philippe. Ce qui ressort en premier lieu dans les propos de nos interlocutrices, c'est que Loge m'entraide doit avoir un rayon d'action beaucoup plus large que celui du centre-ville, et que la problématique du logement ne touche pas uniquement les quartiers centraux de la ville :

Ben moi je pense qu'à un moment donné, des changements il y en a pas juste au centre-ville. C'est sûr que les gens de Jonquière, [...] partout, pis moi je pense qu'il faut pas que ce soit situé qu'au centre-ville, il faut que ce soit rélargi. Les gens du Saguenay, si on représente le Saguenay. [...] Même on vendait des billets sur le vieux port, pis des gens, même des gens de La Baie disaient aussi : ce serait important qu'il y ait une coopérative, il y en a pas. Tu comprends-tu, ça fait que les gens disaient oui, pis j'ai même vu des gens d'Alma. [...] On a vécu ça sur le vieux port. Le besoin se fait pas rien que pour le centre-ville. C'est beaucoup plus...⁴⁷

⁴⁷ *Idem.*

On voit ici que les besoins en logements sont perçus non pas à l'échelle des quartiers centraux et du centre-ville de Chicoutimi, mais plutôt à l'échelle sous-régionale du Saguenay et même du Lac-Saint-Jean. Dans cette optique, la perspective d'action de Loge m'entraide ne s'inscrit pas à travers une problématique de quartier, mais elle s'inscrit davantage dans celle du logement à l'échelle de l'ensemble du territoire.

Dans le même sens, si la problématique de pauvreté à l'échelle du centre-ville de Chicoutimi semble connue par les militantes que nous avons interviewées, le logement social n'apparaît pas vraiment comme un besoin criant pour les personnes demeurant au centre-ville puisqu'il y a déjà des logements sociaux au centre-urbain de Chicoutimi, comme nous l'affirme un militante de Loge m'entraide :

Bien c'est sûr, c'est un quartier, d'après toutes les recherches là au niveau de la pauvreté, c'est souvent les plus touchés là au niveau du centre-ville. [...] Mais tu sais, au niveau du centre-ville, il y a beaucoup de chambreurs aussi. Ça c'est quelque chose qu'on voit plus ou moins ailleurs. Au centre-ville, il y a beaucoup de blocs, c'est des chambres. Pour le reste, la problématique au niveau du logement social, il y a deux HLM, deux blocs HLM au bout de la Racine, ça... le besoin est correct là, il y en a même ici où la Caisse populaire. Tu sais, je pense pas que ce soit une problématique là, le logement social. Ce qui est une problématique, c'est au niveau de Chicoutimi, c'est quand même 350 personnes en attente de HLM. Ça fait que... pis je suis pas sûre qu'ils vont se bâtir, si on réussit à gagner ça, ils vont se bâtir dans le centre-ville. Au contraire, parce que, si c'est tout condensé dans le centre-ville, on a un phénomène que les gens disent de ghettoïsation.⁴⁸

Comme nous le voyons dans cet extrait, la problématique du logement est appréhendée davantage à l'échelle de Chicoutimi qu'à celle du centre-ville. D'ailleurs, comme il y a déjà des HLM dans le quartier du centre-ville, implanter davantage de logements sociaux pourrait avoir un effet de concentration, selon notre interlocutrice. Dans le chapitre 3 de cette thèse, nous avons déjà mis en évidence le phénomène de concentration de la pauvreté que pouvait avoir suscité la construction de 160 logements HLM au centre-ville de Chicoutimi.

⁴⁸ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de Loge m'entraide, entrevue n° 14, octobre 2000.

Malgré cela, nous pouvons voir que la problématique territoriale des autres quartiers centraux semble peu apparaître dans le discours des militantes de Loge m'entraide. De plus, en poussant plus loin le questionnement auprès de notre interlocutrice à propos de la revitalisation de quartier, nous avons pu saisir que le concept de revitalisation des quartiers pouvait susciter beaucoup de craintes chez les militantes de Loge m'entraide, comme en témoigne l'extrait d'entrevue suivant :

[...] il y a des programmes qui existent encore au niveau de la revitalisation du quartier. Bien ça, on se dit c'est correct, ça va aider à des logements, à les rendre plus salubres. Mais ça... ça vient pas aider la personne qui vit la pauvreté par exemple. Tu sais, je veux dire, son logement va être encore au même prix sinon plus parce que s'il fait des réparations, le propriétaire, il peut augmenter le logement, par après, l'année prochaine. Tu sais ça, c'est une conséquence. C'est bien beau la revitalisation du quartier, mais ça règle pas le problème en soi, de pauvreté des locataires, au contraire.⁴⁹

La distinction entre la revitalisation de quartier et la lutte à la pauvreté apparaît donc ici très nettement dans les propos de notre informatrice. L'approche développée par le groupe Loge m'entraide n'est pas celle de la revitalisation de quartiers par la construction de logements sociaux, mais bien celle de la lutte à la pauvreté par la construction d'habitations accessibles pour les personnes appauvries. La dimension qui est privilégiée ici est très clairement celle de la lutte à la pauvreté et non celle de la revitalisation territoriale. Cela s'explique par deux raisons principales : d'une part, Loge m'entraide situe son action davantage à l'échelle locale qu'à l'échelle de quartier et, d'autre part, la revitalisation de quartier est perçue comme un facteur pouvant faire augmenter le coût des loyers et provoquer, par conséquent, la détérioration de la situation des locataires du quartier faisant l'objet de programme de revitalisation domiciliaire. Ce risque est réel puisque qu'il existe beaucoup d'exemples de revitalisation de quartier, notamment dans les grands centres comme Montréal et Québec (Hubert, 1989) où les quartiers qui ont fait l'objet de programmes de revitalisation domiciliaire sont devenus, en fait, des terrains idéaux pour la gentrification. Les logements ont

⁴⁹ *Idem.*

été rénovés, mais le coût des loyers a monté en flèche et ainsi, les populations à faible revenu ont dû déménager de ces nouveaux quartiers rénovés pour se loger à moindre coût dans d'autres quartiers ne faisant pas l'objet de programme de revitalisation... mais où les logements sont souvent insalubres. Ainsi, l'impasse de la pauvreté se poursuit.

Cependant, si l'approche de quartier ne semble pas celle privilégiée par Loge m'entraide, il faut néanmoins mentionner que le groupe travaille malgré tout à la revitalisation des quartiers centraux de Chicoutimi, avec notamment le projet de coopérative d'habitation de l'école Saint-Philippe, comme nous l'a d'ailleurs bien indiqué une militante interviewée (citation n° 42). De plus, les locaux du groupe se situent au centre-ville et plusieurs des personnes qui consultent Loge m'entraide vivent dans les quartiers de Chicoutimi où la pauvreté sévit avec plus d'acuité. Toutefois, il faut noter qu'à l'exemple de certains des autres groupes étudiés jusqu'à maintenant, la conscience territoriale semble peu présente dans le discours des militants de Loge m'entraide. Cette manière d'envisager la lutte pour le logement social par Loge m'entraide diffère en effet de celle qu'avaient les groupes préoccupés par la question du logement dans les années 1970 et 80 à Chicoutimi. En effet, que ce soit le groupe Ville en mouvement ou le Regroupement humanitaire pour le quartier ouest, ces deux associations luttaient à la fois pour la sauvegarde des logements pour les gens des classes populaires, mais aussi pour la revitalisation du quartier ouest et du quartier du centre-ville. Comment expliquer ce changement d'orientation dans la façon d'envisager la place du territoire ? Il faudra se pencher plus amplement sur cette question dans le prochain chapitre.

Après la notion de territoire, nous allons regarder maintenant la vision du développement.

La vision du développement

Le dernier concept que nous avons examiné est celui de la vision du développement au sein du groupe Loge m'entraide. La question examinée ici, comme dans le cas des autres groupes étudiés, est de savoir si les militants de Loge m'entraide envisagent les actions du groupe en termes de développement et, si tel est le cas, quelle vision du développement se dégage de cette perception.

Ainsi, la notion de développement mis en lien avec l'action de Loge m'entraide est apparue très clairement dans les propos de nos interlocutrices, comme en témoignent les extraits d'entrevues suivants :

[...] c'est du développement parce que même nous autres là, veut veut pas, on est un développement du FRAPRU. Tu sais, ça fait que ça, ça amène du développement, je te dirais... encore là, la coop là, c'en est une forme de développement. Tu sais, une fois que ça va être fait, bien c'est un objectif qui va être atteint. On n'a pas fini là, parce qu'on veut en faire d'autres. Mais tu sais, c'en est une forme de développement. Pis développement, bien c'est large ce mot-là. Ça peut développer des liens d'amitié entre eux, entre les locataires qui s'impliquent, ça peut développer des comités comme on a... été faire avec le député Stéphane Bédard, un comité sur le logement social, qui lui veut aussi faire avancer la cause, bien ça c'en est une autre forme de développement. Mais, pis développement de l'organisme aussi, on souhaite qu'un jour on ait assez de subventions pour développer d'autres salariés, que moi toute seule là tu sais, parce qu'il y a du travail pour 4-5 ici, c'est pas inquiétant. Mais [...] on est en développement je te dirais. On est en processus. On l'est dedans. Mais tu sais, il y a plusieurs facettes de développement.⁵⁰

Oui parce que ne serait-ce que ça, développer du côté de, de l'immobilier, de coopératives, pour aider les gens. Pis le développement aussi, bien l'accompagnement, le côté accompagnement de Loge m'entraide, qui est d'aider les gens, qui ont besoin de la ressource de Loge m'entraide. La défense, parce que tu sais qu'il y a certainement ça, la défense des droits des locataires, à faible revenu pis, tu sais très faible, démunis, sur la limite là.

⁵⁰ *Idem.*

Pis après ça bien, la promotion du logement social. C'est sûr que, pour ce qui est de la construction des habitations, ben on aimerait ça que, qu'ils en démarrent une aux six mois. C'est très long tout ça.⁵¹

Nous voyons que la notion de développement apparaît dans toutes les actions de Loge m'entraide et que chaque action peut être interprétée comme une forme de développement. Que ce soit l'avènement même de Loge m'entraide qui est perçu comme un développement du groupe montréalais le FRAPRU, l'élaboration du projet de coopérative d'habitation et son implantation dans le quartier, les liens d'amitié et le lien social qui se nouent entre les militants, la continuité et l'augmentation des activités du groupe lui-même, l'assistance aux personnes vivant des problèmes de logement, la défense de leurs droits, la mise sur pied d'un comité de promotion du logement social en collaboration avec le député local, tout cela est vu par les militantes de Loge m'entraide comme autant de formes ou de facettes du développement.

Le développement semble donc appréhendé ici comme une démarche et un processus en marche et dynamique où l'organisme Loge m'entraide joue un rôle de premier plan comme acteur de ce développement en mettant en œuvre de nombreuses actions en faveur du logement social. La démarche du groupe lui-même et les actions entreprises sont alors considérées comme autant d'éléments de ce processus de développement qui est lié ici à la lutte contre la pauvreté par la promotion du logement social. En effet, il ne faut pas perdre de vue ici que l'objectif sous-jacent de l'action de Loge m'entraide est la lutte à la pauvreté par le développement du logement social. La lutte à la pauvreté peut donc être perçue ici comme un objet central du développement mis en œuvre par le groupe Loge m'entraide. Toutes les actions qui améliorent la condition de pauvreté vécue par les personnes touchées par l'action du groupe sont considérées comme autant de façon de mettre en œuvre une certaine forme de développement. Dans cette perspective, construire une coopérative d'habitation pour loger des personnes démunies, créer des liens sociaux pour briser l'isolement et

⁵¹ Propos tirés d'une entrevue avec une militante de Loge m'entraide, entrevue n° 16, octobre 2000.

pour favoriser la prise en charge des personnes et l'exercice de la citoyenneté, défendre les droits des personnes appauvries pour améliorer leur condition d'habitation, faire la promotion du logement social et déployer l'action du groupe lui-même sont autant de façon de créer une autre forme de développement.

Nous reviendrons dans le prochain chapitre sur les différentes conceptions du développement qui se dégagent de l'action des groupes que nous avons observés dans cette recherche. D'ici là, nous allons terminer ce chapitre sur l'organisme Loge m'entraide en faisant la synthèse du travail effectué par Loge m'entraide en lien avec le global et le local.

SYNTÈSE : LOGE M'ENTRAIDE, ENTRE LE LOCAL ET LE GLOBAL

L'action de Loge m'entraide apparaît à la fois locale et globale puisqu'elle se situe à l'intérieur d'une remise à jour de la question de l'habitation au Québec dans les années 2000. En effet, à la fin des années 1990 et au début des années 2000, la question de l'habitation et du logement social a resurgi en lien avec la crise du logement qui s'est révélée avec une grande acuité au début des années 2000, mais qui s'était préparée dans les années 1990 à Montréal et à Québec. Mais si la question de l'habitation et de la crise du logement ont de fortes incidences au plan local, elles peuvent être appréhendées également dans le contexte de problématiques beaucoup larges comme l'augmentation de la pauvreté dans les années 1990, le désengagement de l'État dans la construction de logements sociaux et dans la forte croissance de la population urbaine et du développement des grandes métropoles, que certains auteurs appellent la métropolisation (Klein, 2001) et qui caractérise les sociétés post-industrielles. En effet, l'exode des populations rurales et des régions ressources vers les grands centres urbains contribue sans doute à alimenter la crise du logement dans les grandes villes. Nous voyons que les problématiques qui se retrouvent à l'échelle locale s'insèrent et alimentent d'autres problématiques à l'échelle globale.

La crise du logement au Saguenay—Lac-Saint-Jean n'a pas la même ampleur et surtout la même nature que celle des grands centres comme Montréal et Québec. En effet dans la région de la Sagamie, le manque de logement n'est pas un problème puisque la population régionale est en décroissance. Cependant, le manque de logement abordable et de qualité ainsi que la pauvreté sont des problèmes qui marquent le territoire régional et, en ce sens, la question de l'habitation et du logement se pose également en région. Nous pouvons voir l'avènement du groupe Loge m'entraide dans le contexte de la question du logement à l'échelle québécoise tout en tenant compte bien sûr des particularités locales et régionales tel que le fait Loge m'entraide dans ses actions quotidiennes.

De plus, comme une informatrice l'a si bien mentionné, Loge m'entraide peut être perçu comme une création du FRAPRU, qui est un groupe montréalais et qui a une perspective québécoise sur la question de l'habitation. Nous pouvons affirmer que le travail de Loge m'entraide se situe dans la foulée de l'action du FRAPRU qui œuvre essentiellement sur la question de l'habitation à Montréal, mais qui a des groupes affiliés dans plusieurs régions du Québec⁵² et qui conçoit la question de l'habitation dans une perspective nationale, en proposant des projets d'envergure à l'échelle du Québec avec des objectifs spécifiques pour les régions québécoises. Par exemple, le FRAPRU propose une grande corvée de l'habitation pour tout le Québec, avec un objectif porté par Loge m'entraide pour la construction de 250 logements sociaux dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Alors, même si l'action de Loge m'entraide est essentiellement une action à caractère local, elle se situe dans la foulée et en synergie avec celle d'un groupe qui a une vision québécoise de la question de l'habitation. D'ailleurs, Loge m'entraide participe régulièrement à des manifestations d'envergure nationale organisées par le FRAPRU. De plus, dans une perspective encore plus large, il faut sans doute inscrire la redynamisation des mouvements sur l'habitation dans la foulée du mouvement anti-pauvreté qui, comme nous l'avons dit dans le chapitre précédent, semble en émergence tant au Québec qu'au plan international. Dans

⁵² Le FRAPRU a des groupes membres dans les régions de Montréal, l'Estrie, la Mauricie, Québec, Côte Nord, l'Outaouais, Lanaudière, la Montérégie et le Saguenay—Lac-Saint-Jean.

cette optique, Loge m'entraide travaille à l'échelle locale, mais il s'insère dans un mouvement qui dépasse le plan local pour se situer à l'échelle globale.

Par ailleurs, si nous tentons de faire la synthèse du travail effectué par Loge m'entraide depuis sa création en 1998, nous pouvons percevoir une cohérence entre ses objectifs de promotion du logement, de défense des droits des locataires et de lutte à la pauvreté tant dans les mises en œuvre que dans la façon d'envisager ces actions en termes de changement et de développement.

Au plan de l'espace non institutionnel, le groupe Loge m'entraide se situe très certainement dans cet espace puisqu'à l'origine, il a été fondé par des groupes de l'espace non institutionnel et que son mode de fonctionnement et ses modes d'action relèvent davantage des modes de fonctionnement typiques à ce genre de groupe. Malgré cela, nous avons vu que Loge m'entraide avait plusieurs liens avec des groupes de l'espace institutionnel via les divers organismes de l'État comme la SHQ, le CLSC, la Régie du logement, etc.

Concernant le lien social, nous avons pu constater que l'action de Loge m'entraide est basée sur le lien social et sur l'action collective. Il est ressorti également que ce lien social était peut-être moins ressenti que dans les autres groupes que nous avons étudiés auparavant, sans doute en raison de la création récente du groupe. Malgré cela, nous avons pu voir que le lien social se créait davantage au fil des actions et des projets mis en œuvre. De plus, il semble y avoir là l'essence d'une communauté en émergence, où le groupe devient lui-même une communauté par les projets qu'il porte, les interactions qui s'y développent et l'assistance qu'y trouvent les personnes impliquées. Le lien social est même décrit, par une militante du groupe, comme une forme de développement mise en œuvre par l'organisme.

Au sujet du rapport au territoire, nous avons vu qu'il n'y avait pas de véritable lien perçu entre la question du territoire du centre urbain de Chicoutimi et les objectifs de Loge

m'entraide. Les militantes du groupe situent davantage la problématique du logement à l'échelle de l'arrondissement de Chicoutimi et de la grande ville fusionnée de Saguenay. L'approche territoriale avec les programmes de revitalisation de quartier est même vue comme une menace avec les risques d'augmentation des loyers et de gentrification qui ont souvent découlé de ces programmes. Malgré cela, dans les faits, nous avons pu constater que le groupe Loge m'entraide œuvrait sur le territoire du centre urbain de Chicoutimi, notamment avec le projet de réaliser une première coopérative d'habitation dans le quartier du centre-ville ainsi qu'avec les services offerts aux personnes appauvries qui vivent des problèmes liés au logement.

Pour la question du changement social, il est apparu que le groupe Loge m'entraide avait des objectifs de changements sociaux directement liés à la lutte à la pauvreté en faisant la promotion du logement social comme moyen pour améliorer les conditions de vie des personnes appauvries et comme moyen de lutter contre la pauvreté. Le changement social s'incarne dans la lutte pour le logement social et pour de meilleures conditions d'habitation, mais aussi dans la prise en charge qu'effectuent les personnes vivant un problème de logement et qui sont impliquées au sein du groupe. Le changement social s'effectue donc ainsi au plan social et de la communauté, mais aussi au plan des personnes impliquées dans l'action du groupe où l'on assiste à une reprise en charge et un retour à la citoyenneté des personnes œuvrant pour ses projets. Ce renouveau de la citoyenneté a également des conséquences au plan de la communauté, notamment avec les projets de création de logements sociaux et de coopératives d'habitation qui ont des incidences directes sur la vitalité des quartiers qui sont touchés par ces projets. De plus, dans une perspective plus large, la lutte à la pauvreté et contre les injustices sociales apparaît comme la dimension la plus globale du changement social qui est véhiculé par le groupe Loge m'entraide.

Enfin, la notion de développement est apparue présente dans toutes les actions de Loge m'entraide. Elle se retrouve à la fois dans les projets très concrets, comme celui de la coopérative d'habitation, que dans les actions davantage liées aux besoins des personnes,

comme l'accompagnement et la défense des droits, la création des liens sociaux, la prise en charge par elles-mêmes des personnes et que dans celles touchant la promotion du logement social et le développement de l'organisme lui-même. Le développement est apparu ainsi autant lié à la démarche du groupe, à ses réalisations et aux actions entreprises qu'à la démarche d'*empowerment* des personnes qui y sont impliquées. Nous avons fait le constat aussi que la lutte à la pauvreté apparaissait comme l'objet du développement préconisé et mis en œuvre par le groupe Loge m'entraide.

L'originalité du groupe Loge m'entraide est peut être d'allier à la fois la dimension défense des droits avec le travail concret pour la création de coopératives d'habitation. Sous cet aspect, l'organisme n'est plus uniquement, un groupe de protestation, mais il devient lui-même initiateur et promoteur de projets concrets liés à l'habitation. En ce sens, la création de coopératives d'habitation est assimilée, par certains auteurs (Lévesque, Favreau, 1996), à l'économie sociale et à l'entrepreneuriat social. Ainsi, nous pouvons parler ici de développement social et communautaire, dont la finalité apparaît clairement être la lutte à la pauvreté.

En définitive, et pour conclure ce chapitre, il ne fait nul doute que le groupe Loge m'entraide, malgré sa jeune existence, travaille dans une perspective de changement social et de nouvelle forme de développement. Un développement en lien avec la lutte à la pauvreté, la prise en charge des personnes, de leur situation vécue et la démarche dynamique d'action collective d'un groupe issu de l'espace non institutionnel qui est à la fois le demandeur et l'instigateur d'un autre développement, par le moyen privilégié de la mise en place de logements sociaux.

Dans le prochain chapitre, nous allons faire la synthèse de l'action et des perceptions des quatre groupes que nous avons observés et cela, en privilégiant l'analyse de la notion de développement.

CHAPITRE 8

SYNTHÈSE DE L'ANALYSE DE L'ACTION DES GROUPES COMMUNAUTAIRES

Chapitre 8

Synthèse de l'analyse de l'action des groupes communautaires

INTRODUCTION

Dans ce dernier chapitre, nous allons faire la synthèse des actions et des perceptions des quatre groupes que nous avons étudiés dans cette recherche et surtout, nous allons tenter de répondre à la question de recherche que nous avons posée dès le début de cette thèse : les actions des groupes communautaires au centre urbain de Chicoutimi représentent-elles des formes de développement et sont-elles porteuses de nouvelles dimensions dans la recherche d'un autre développement ?

Pour effectuer cette synthèse, nous allons regrouper les données recueillies dans les groupes étudiés, selon les concepts que nous avons utilisés au cours de cette thèse. Il s'agit de mettre en parallèle ces données de façon à ce que les expériences de chaque groupe se complètent les unes les autres pour chacun des concepts utilisés dans notre cadre d'analyse, à savoir : l'espace non institutionnel, le lien social, le changement social, le rapport au territoire, la vision du développement et le lien entre le local et le global. Nous allons terminer ce chapitre sur la conceptualisation d'un autre développement.

L'ESPACE NON INSTITUTIONNEL : UN ESPACE DE RENOUVELLEMENT

À travers l'histoire et les actions des groupes que nous avons étudiés, nous avons pu constater qu'ils étaient liés de façon non équivoque à l'espace non institutionnel. Cependant, nous avons pu voir aussi apparaître deux modes d'enchâssement dans l'espace non institutionnel. Une première façon qui semble provenir de volontés institutionnelles et une autre qui émane de la société civile elle-même.

Ainsi, nous avons vu que les groupes d'action catholique pouvaient être rattachés d'une manière effective à l'espace institutionnel parce qu'ils font partie intégrante de l'institution qu'est l'Église. Également, le groupe Lastuse est apparu comme un groupe de l'espace non institutionnel, mais il a été fondé et soutenu par cette agence de l'État qu'est le CLSC. Dans ces deux cas, l'espace non institutionnel apparaît traversé par les volontés et les interventions des diverses institutions, tant du côté de l'État que de l'Église.

En ce qui regarde les groupes d'action catholique, il s'est toutefois dégagé que si ces groupes appartiennent à l'Église, ils agissent aussi abondamment par l'intermédiaire de l'espace non institutionnel. Nous avons vu également qu'ils occupent une place marginale dans l'Église et que leur ancrage, notamment dans leur travail quotidien, est intimement lié aux groupes de l'espace non institutionnel. D'ailleurs, un de leurs moyens d'action privilégiés est de mettre sur pied des groupes communautaires liés à l'espace non institutionnel pour intervenir sur les problématiques qui les préoccupent telles que les jeunes, la délinquance, le chômage et l'emploi pour les jeunes, la dévitalisation des quartiers, les conditions de vie, la pauvreté, etc. L'espace non institutionnel apparaît donc comme le lieu d'intervention privilégié des groupes d'action catholique. Pour ce qui est de Lastuse, ce groupe a eu un lien privilégié avec l'espace institutionnel puisqu'il a été mis sur pied par des intervenantes du CLSC. Cependant, nous avons vu aussi qu'à leur début, les CLSC avaient eux-mêmes été traversés par des courants d'intervention qui provenaient de groupes de l'espace non institutionnel, notamment le courant de défense des droits sociaux. Ainsi,

un va-et-vient entre l'espace institutionnel et l'espace non institutionnel apparaît. L'État semble agir par l'intermédiaire de l'espace non institutionnel pour mettre en œuvre ses politiques, alors qu'il est lui-même parfois traversé par des courants provenant de l'espace non institutionnel.

Par ailleurs, il s'est révélé, au fil de l'histoire des groupes étudiés, que l'espace non institutionnel se reproduit par lui-même, c'est-à-dire que les groupes de l'espace non institutionnel sont souvent fondés par d'autres groupes de l'espace non institutionnel. Ainsi, l'espace non institutionnel apparaît comme un lieu toujours en mutation à l'affût des nouveaux besoins sociaux ou même des nouvelles tendances sociales afin de trouver des réponses ou de réclamer des solutions qui ne sont pas rendues ou prises en compte par l'État et ce, par l'intermédiaire des groupes de la société civile. Cette capacité de l'espace non institutionnel de se régénérer lui-même existait dans les années 1970 et elle existe toujours dans les années 1990. La fondation du groupe Loge m'entraide en 1998 par des groupes communautaires de Chicoutimi et par le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) de Montréal illustre cette capacité. Cette fonction d'auto-reproduction nous apparaît importante puisqu'elle permet de voir que les groupes qui œuvrent dans l'espace non institutionnel ont une capacité d'agir sur leur propre espace et même de le réguler jusqu'à un certain point. Elle démontre, selon nous, la vivacité de la société civile qui se reproduit par elle-même pour répondre aux besoins de la communauté. Cependant, un espace non institutionnel trop régulé et balisé par les groupes eux-mêmes peut comporter certains effets pervers. Parmi ces effets pervers, il y a celui de freiner la capacité régénératrice de cet espace et, par le fait même, de répondre davantage aux volontés des groupes de l'espace non institutionnel eux-mêmes ou encore à celles de l'État, plutôt qu'aux besoins de la population et des collectivités.

Cette question de la capacité d'auto-reproduction de l'espace non institutionnel nous ramène au rôle de l'espace non institutionnel. Au cours de l'analyse des groupes à l'étude, nous nous sommes demandée à plusieurs reprises si cet espace servait à traiter les questions

non résolues dans les sociétés postindustrielles, à savoir la pauvreté, les problèmes environnementaux, l'amélioration des conditions de vie et même la mise en œuvre de l'économie sociale. Répondre par l'affirmative à cette question équivaut d'une certaine façon à inclure l'espace non institutionnel dans le giron de l'espace institutionnel. Cela peut sembler correspondre à la réalité puisque l'État se sert des groupes de l'espace non institutionnel pour agir et traiter les questions difficilement gérables par son propre appareil. Dans cette optique, l'espace non institutionnel peut être perçu comme un élément du système social en place qui sert de dérivatif pour les questions que l'État ne peut traiter par lui-même. Une façon d'assurer la « régulation technicienne des rapports sociaux » dont parle Gérard Boismenu¹. Cette vision instrumentale du rôle de l'espace non institutionnel peut apparaître bien séduisante dans le contexte où le tiers-secteur tend de plus en plus à se développer et surtout à être balisé par l'État². Il nous semble cependant qu'il faille tenir compte de l'intentionnalité des acteurs et revenir aux théories sur la société civile pour mieux comprendre ces enjeux.

En effet, si l'intention de l'État est de traiter de ces questions sans réponse véritable pour assurer la cohésion sociale et l'ordre social, est-ce qu'on peut dire pour autant que l'intention des groupes de l'espace non institutionnalisé soit d'agir dans le domaine de la lutte à la pauvreté et de la qualité de vie simplement pour assurer la cohésion sociale entendue dans le sens de l'ordre social actuel³, sans véritable intention de changement social ? Il nous semble très présomptueux de l'affirmer.

Voilà posée la grande question du rôle des groupes de l'espace non institutionnel, et plus largement de la société civile. En nous référant aux théoriciens qui ont analysé la société civile comme Antonio Gramsci, nous avons vu, dans le premier chapitre de cette thèse,

¹ Boismenu, Gérard, Dufour, Pascale, *op. cit.*, p. 105.

² Voir à ce sujet l'article de Parazelli, Michel, 1997, « À travers la tourmente que reste-il des alliances ? », in Plamondon, D. *et al.* (sous la direction de), *Au-delà de la tourmente... des alliances à bâtir*, Chicoutimi, GRIR-UQAC/RQIAC, p. 19-30.

³ Il est entendu que le concept de cohésion sociale peut susciter plusieurs interprétations telles que les a décrites Jane Jenson dans une étude intitulée *Les contours de la cohésion sociale : l'état de la recherche au Canada*, Réseaux canadiens en politiques publiques. Études n° F|03, 1998, p. 43.

qu'il y a bel et bien des tentatives de l'État pour s'imbriquer dans les interstices de la société civile et pour donner une direction à la gouvernance sociale. Cependant, nous avons vu également que, selon Gramsci, c'est dans la société civile que s'élaborent la direction et l'hégémonie de la société. Autrement dit, la société civile, selon l'analyse de Gramsci, est le lieu d'élaboration de la gouvernance sociale. Ainsi, nous pouvons nous demander si les groupes communautaires de l'espace non institutionnel servent à mettre en œuvre la régulation étatiste des rapports sociaux en servant de lieu de régulation sociale, ou si leur intention est de s'inscrire dans une perspective de changement social et de transformation sociale. Nous ne pouvons répondre à cette question de façon absolue et définitive, mais nous pouvons dire que si les groupes communautaires se situent dans la vision instrumentale proposée par l'État, ils n'appartiennent déjà plus l'espace non institutionnel. Ainsi, la question de l'intentionnalité des acteurs par rapport au changement social devient très importante pour comprendre le rôle et la place des groupes dans l'arène sociale.

Les groupes que nous avons étudiés dans cette recherche se situent dans l'espace non institutionnel, mais nous pouvons nous demander si cela va demeurer ainsi dans l'avenir. Il est évidemment impossible de répondre à cette question, mais il nous apparaît déjà que l'État semble vouloir s'immiscer dans l'espace non institutionnel à la fois par l'économie sociale et par le développement social, et les groupes que nous avons étudiés œuvrent dans ces domaines... Cependant, il faut mentionner que ces tentatives de l'État pour réguler le social, notamment par l'investissement de la société civile et de l'espace non institutionnel, ne sont pas nouvelles, comme nous l'avons vu au cours de cette étude et comme le montrent aussi d'ailleurs les auteurs déjà cités auparavant (Thériault; Gramsci) qui ont écrit sur la société civile. Nous avons vu également que l'une des caractéristiques de l'espace non institutionnel est justement cette capacité de se renouveler et de se reproduire par lui-même, comme le montre d'ailleurs l'avènement du mouvement antimondialisation et du mouvement antipauprét à l'échelle mondiale ainsi qu'à l'échelle locale. En ce sens, l'espace non institutionnel n'apparaît pas comme un lieu aux frontières fixes et définitives, il apparaît plutôt comme un espace en renouvellement. Ainsi, certains groupes qui appar-

tienent à l'espace non institutionnel peuvent changer et se retrouver dans l'espace institutionnel, alors que de nouveaux groupes peuvent apparaître dans l'espace non institutionnel afin de s'inscrire dans une démarche de changement social. Dans cette perspective, le rôle des groupes de l'espace non institutionnel semble être non seulement d'agir pour répondre aux demandes sociales, mais aussi de s'inscrire dans une vision de transformation sociale.

Pour terminer cette synthèse sur l'espace non institutionnalisé, nous pouvons dire qu'à travers l'analyse de l'action des groupes à l'étude, l'espace non institutionnalisé est apparu comme un espace constamment en mutation, un lieu perméable à plusieurs courants qui se côtoient dans la société toute entière, notamment en provenance de l'État et aussi de l'Église qui demeure une institution d'importance au Québec, malgré une perte d'audience depuis la fin des années 1960. En ce sens, l'espace non institutionnel est apparu comme une véritable arène sociale en mouvement où les enjeux sociaux se retrouvent et s'entrechoquent parfois et où les groupes de cet espace tentent de répondre aux questions et besoins des populations et des collectivités et ce, tout en étant au cœur d'une démarche de changement social et souvent au centre des visées de l'État.

Avant de regarder plus précisément cette dimension du changement social, nous allons examiner le lien social comme une notion au cœur de l'action des groupes de l'espace non institutionnel.

LE LIEN SOCIAL : DE LA FAMILLE À LA COMMUNAUTÉ, LE LIEN SOCIAL AU CŒUR DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE

Au début de cette thèse, nous nous sommes demandé si le lien social est porteur d'une sociabilité qui permet d'envisager le développement d'une autre façon. Nous avons tenté de répondre à cette question en examinant la notion de lien social dans les groupes à l'étude.

Cette analyse a fait ressortir que le lien social est très certainement porteur d'une sociabilité et qu'il est au cœur de l'action mise en œuvre par ces groupes.

Ainsi, le tableau 25 montre que la notion du lien social est perçue différemment selon chaque groupe étudié. Elle va de la communauté de destin et de la famille pour les groupes d'action catholique, en passant par le groupe d'appartenance, d'entraide et de solidarité pour Lastuse, du milieu social et des liens d'amitié pour Loge m'entraide et le Comité de l'Environnement de Chicoutimi. Le fondement du lien social se trouve pour chacun d'eux dans la cause défendue, que ce soit les convictions sociales et religieuses en lien avec la pauvreté pour les groupes d'actions catholiques, la défense et la sauvegarde de l'environnement et la réalisation de projets pour le Comité de l'Environnement, la lutte pour la défense des droits des personnes assistées sociales et l'entraide pour Lastuse, la lutte pour le logement social pour Loge m'entraide. Nous avons pu constater aussi que les relations d'entraide mises en œuvre notamment par Lastuse, Loge m'entraide et les groupes d'action catholique, dont la JOC, sont constitutives de ce lien social.

Le lien social est important pour chacun des groupes étudiés parce qu'il est vraiment à la base de l'action réalisée et qu'il leur permet de mettre en œuvre leurs actions et de réaliser certains de leurs projets et de leurs objectifs. Sans lien social et sans action collective aucune des actions et réalisations des groupes n'aurait pu voir le jour, que ce soit pour les actions des groupes d'action catholique, les projets du CEC, les luttes menées par Lastuse et le projet de coopérative d'habitation de Loge m'entraide. De plus, pour certains groupes comme Lastuse, c'est la mise en œuvre du lien social lui-même qui devient une réalisation du groupe, car lorsqu'il est question de condition des personnes assistées sociales, l'isolement ressort comme une dimension importante. Dans ce sens, la création ou la re-création du lien social apparaît comme une répercussion importante de la mise en commun du vécu des personnes assistées sociales.

Dans le même sens, le tableau 25 montre que chacun des groupes étudiés a vu se créer en lui-même une communauté dont le groupe dessine les frontières. En effet, même si, pour plusieurs de ces groupes, l'objectif n'est pas de créer une communauté, ils la recréent d'une certaine façon à leur insu. Ainsi, à travers leurs actions, leurs pratiques, leurs projets, ils en viennent à créer un lieu d'appartenance qui est celui du groupe. Le groupe devient soit un milieu de vie, soit un style de vie ou une façon de vivre. Cette façon de vivre en rapport avec le groupe amène la création de plusieurs petites communautés symboliques représentées par chacun des groupes que nous avons étudiés. Il s'agit ici de communautés a-territoriales, de communautés symboliques au sens de Mafessoli (1993). Deena White, un peu dans la même veine, distingue la communauté existentielle de la communauté fonctionnelle⁴. La première, la communauté existentielle, constitue une manière d'être ensemble, de créer un nous, elle touche à l'affectivité et à l'émotionnel et elle permet de recomposer le lien social et le tissu social. La deuxième, la communauté fonctionnelle, permet de réaliser des actions et de mettre en œuvre des projets.

Nous avons pu voir que, pour tous les groupes étudiés, ces deux types de communautés se côtoient à différents degrés selon les groupes. Pour les groupes d'action catholique et Lastuse, par exemple, la communauté existentielle semble très prégnante puisque ces groupes sont perçus comme des lieux d'appartenance et d'enracinement où les personnes impliquées retrouvent un réseau basé sur l'affinité de pensée et/ou le partage d'une condition similaire. Pour le Comité de l'Environnement, la lutte pour l'environnement apparaît comme un style de vie et pour Loge m'entraide, cette communauté existentielle se retrouve davantage dans le partage d'une réalité commune et dans le travail de lutte, notamment pour le projet de la coopérative d'habitation et lors des manifestations organisées par l'organisme. Dans les groupes que nous avons observés, la communauté symbolique et la communauté fonctionnelle semblent co-exister et se renforcer mutuellement dans une relation dynamique. La communauté fonctionnelle suscite la communauté symbolique, tandis

⁴ Cette distinction élaborée par Deena White est citée dans le texte de Ninacs, William A., 2002, *op. cit.*, p. 29.

que la communauté symbolique permet souvent de développer des projets parce qu'il y a cette sociabilité au sein du groupe. Ainsi, il ne semble pas y avoir de séparation entre la communauté symbolique et la communauté fonctionnelle, et l'une semble alimenter l'autre. Voilà sans doute l'importance du lien social qui permet de répondre à la fois aux besoins relationnels et aux besoins de partage des personnes, ainsi qu'aux attentes relatives à la mise en œuvre d'actions porteuses de transformation et d'amélioration des conditions de vie et de la qualité de vie des individus et des collectivités.

Dans cette perspective, les communautés symboliques témoignent de la vivacité de la société civile, mais également de la sociabilité qui se développe dans les groupes de l'espace non institutionnel. Ces groupes ont des répercussions profondes tant sur leurs membres que sur le milieu où ils évoluent, comme le montre le tableau 25; en ce sens le lien social est non seulement à la base de l'action des groupes étudiés, mais il est aussi à la base du développement d'une sociabilité qui s'incarne dans le groupe et qui a des répercussions tangibles sur la vie des personnes et du milieu où ces organismes se trouvent. L'existence de ces multiples petites communautés a des effets au-delà du groupe lui-même puisque la recréation du lien social à l'intérieur de ces associations se répercute sur la collectivité plus grande où ils évoluent, soit la ville, le quartier et la société dans son ensemble. Ainsi, avec l'existence de ces groupes, nous pouvons percevoir l'agrégation de plusieurs petites communautés qui ont un effet de transformation du milieu où elles agissent. Autrement dit, il s'agit d'une communauté de communautés qui œuvrent dans le sens de la transformation des rapports sociaux⁵ et non pas uniquement des organismes ou des associations agissant comme des instruments pour la mise en œuvre de projets de régulation des rapports sociaux.

⁵ Comme le mentionne si bien Denyse Côté dans son article « Développement communautaire et rapport sociaux de sexes : essai d'analyse sur toile de fond régionale », in Côté, D., Tremblay, M. et al., 1995, *Du local au planétaire. Réflexions et pratiques de femmes en développement régional*, Montréal, éditions du Remue-ménage, p. 119.

Tableau 25 – Synthèse de la notion de lien social dans les groupes à l'étude

	LES GROUPES D'ACTION CATHOLIQUE	LE COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT DE CHICOUTIMI	LASTUSE	LOGE M'ENTRAIDE
Termes et visions autour du lien social	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Communauté de destin ▪ Famille, fraternité, parenté, amitié 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Liens d'amitiés ▪ Milieu social ▪ Communauté de pensée 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Groupe d'appartenance, famille, groupe d'entraide, de solidarité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Relations sociales ▪ Milieu social ▪ Liens d'amitiés
Fondement du lien social	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Communauté de pensée d'actions et de convictions au plan social et religieux ▪ Lutte à la pauvreté ▪ Entraide entre les pairs ▪ Liens de longue durée 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cause environnementale ▪ Affinités de pensée et d'actions ▪ Projets à réaliser et actions à mettre en œuvre ▪ Liens de longue durée 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Défense collective et individuelle des droits des personnes assistées sociales ▪ Entraide par les pairs ▪ Relations de solidarité ▪ Liens de longue durée 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lutte pour le logement social ▪ Actions collectives mises en œuvre par le groupe ▪ Entraide par les pairs ▪ Projets à réaliser ▪ Liens plus récents
Répercussions du lien social	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Briser l'isolement social ▪ Assurer les besoins primaires (cuisine collective) ▪ Travail sur la problématique de l'emploi, etc. ▪ Mise en œuvre de projets et de groupes communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lutte et défense de l'environnement urbain et de la qualité de vie à Chicoutimi ▪ Projets pour la mise en valeur de l'environnement urbain 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lutte contre la pauvreté ▪ Lieu d'appartenance et de ré-inclusion sociale ▪ Défense collective et individuelle des droits des personnes assistées sociales 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promotion du logement social ▪ Projet de coopérative d'habitation ▪ Lutte pour de meilleures conditions de logement ▪ Lutte contre la pauvreté
Communauté symbolique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation et appartenance à une communauté symbolique à travers le groupe 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation et appartenance à une communauté symbolique à travers le groupe 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation et appartenance à une communauté symbolique à travers le groupe 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation et appartenance à une communauté symbolique à travers le groupe

La dernière question qui se pose est de savoir si le lien social est porteur d'un autre développement. À ce stade-ci de l'analyse, nous pouvons voir qu'il apparaît effectivement porteur d'un autre développement, un développement basé sur l'être ensemble, l'entraide, la collectivisation des problématiques et l'appartenance à des communautés. Cela s'apparente au type de développement décrit dans la théorie de l'après-développement, où la communauté représente la source et la finalité de la vie collective. Bref, un développement où la sociabilité devient le moyen de mettre en œuvre les actions en faveur de la transformation sociale et d'un autre développement.

RÉGULATION SOCIALE OU CHANGEMENT SOCIAL ?

Au cours de cette thèse, nous avons cherché à savoir si l'action des groupes étudiés s'inscrit dans une démarche de changement social à l'échelle locale, mais aussi à l'échelle globale, c'est-à-dire dans la perspective d'un changement de paradigme global.

Le tableau 26 résume les perceptions et les objectifs liés au changement social et à la transformation sociale pour chacun des groupes étudiés dans cette recherche. En regardant les lignes de force qui se dégagent de ce tableau, nous pouvons constater que chacun des groupes étudiés a eu des objectifs de transformation à l'échelle globale. Cependant, l'importance de cette dimension varie dans le temps et selon les groupes étudiés. Pour les groupes d'action catholique et pour le Comité de l'Environnement de Chicoutimi, la lutte pour un projet de transformation sociale globale a surtout été présente dans les années 1970 et dans les années 1980. À compter du milieu des années 1980, le projet politique de transformation sociale semble être moins présent pour les groupes d'action catholique, tandis que pour le CEC, c'est à compter du milieu des années 1990 que le travail pour la transformation de la société dans une perspective écologique apparaît moins marquant. En effet, à partir de ce moment, le travail du CEC se recentre sur des projets alliant l'économie sociale et l'environnement. La lutte contre la précarité et la pauvreté, notamment par le

développement de l'économie sociale et solidaire, semble devenir prépondérante tant pour les groupes d'action catholique que pour le CEC. Pour Lastuse, c'est un peu le parcours inverse, car lors de la fondation du groupe au début des années 1980, les objectifs de transformation sociale du groupe semblaient plutôt se limiter au rassemblement et à la défense des droits des personnes assistées sociales. Dans les années 1990, Lastuse va commencer à inscrire son travail, de concert avec les autres groupes de défense des droits des assistés sociaux au Québec, dans la perspective plus large d'un mouvement anti-pauvreté et de la construction d'une société alternative à la société d'exclusion actuelle. Nous constatons qu'il y a eu un élargissement dans la perspective de changement social au sein du groupe Lastuse. Finalement, Loge m'entraide inscrit son action depuis sa fondation dans l'optique de la lutte contre la pauvreté et en faveur d'une plus grande justice sociale par le logement social pour les personnes à faible revenu.

Toutefois, ce qui apparaît encore plus important dans ce tableau, c'est que la lutte contre la pauvreté comme objectif de transformation sociale se retrouve dans tous les groupes à l'étude. La lutte à la pauvreté semble donc apparaître comme l'élément intégrateur des luttes effectuées par chacun des groupes. Il n'est pas étonnant de retrouver cette préoccupation majeure de la lutte contre la pauvreté dans un groupe de défense des droits des assistés sociaux, dans les groupes d'action catholique et dans un groupe de promotion du logement social. Toutefois, il est plus surprenant de retrouver cette préoccupation chez un groupe environnemental à l'échelle locale. Le thème de la lutte à la pauvreté semble donc s'être imposé comme le référent dominant des années 1990⁶ à Chicoutimi et ce, non seulement dans les quatre organismes étudiés, mais aussi dans la dynamique communautaire à l'échelle locale puisque nous avons vu que les groupes qui ont été fondés dans cette décennie étaient majoritairement des groupes de lutte à la pauvreté. Alors, comment expliquer cette convergence sur le thème de la lutte contre la pauvreté ? Plusieurs éléments du contexte global et du contexte local peuvent expliquer cette préoccupation pour la lutte à la

⁶ Même si ce thème de lutte à la pauvreté était déjà omniprésent dans les actions des groupes étudiés pour les décennies de 1960, 1970 et 1980.

pauvreté. La crise économique des années 1990, la montée du mouvement contre l'expansion du néolibéralisme à l'échelle mondiale et la prise de conscience de la recrudescence de la pauvreté à l'échelle planétaire, tant dans les pays du Sud que dans les pays du Nord, sont sans doute des éléments du contexte global qui expliquent la progression du mouvement antipauprété à la fois dans les espaces locaux et régionaux comme ceux du Saguenay—Lac-Saint-Jean et dans les grandes métropoles du monde.

Maintenant, si l'on examine les niveaux où s'effectue ce travail pour le changement social, le tableau 26 montre que la mise en œuvre du changement social s'effectue d'abord à l'échelle micro-sociale et à l'échelle des personnes, mais cela, toujours en lien avec le contexte macro-social. En effet, tant pour les groupes d'action catholique que pour Lastuse et Loge m'entraide, le changement social passe d'abord par les services donnés aux personnes, la valorisation des personnes et la lutte pour de meilleures conditions de vie des personnes, comme le montre la partie du tableau sur les répercussions du travail pour le changement social et ce, dans le contexte local et régional. Pour le CEC, le changement s'effectue en lien avec le territoire local et parfois également en lien avec les personnes, notamment dans le domaine de la réinsertion sociale pour les jeunes. Ainsi, nous pouvons constater que si le changement social s'incarnait, dans les années 1970 et dans les années 1980 dans de grands idéaux politiques, il semble y avoir eu un déplacement de la notion de changement social. En effet, orientée auparavant vers la lutte pour les grands enjeux sociaux et économiques, la notion de changement social semble, depuis les années 1990, prendre forme dans la mise en œuvre d'actions et de projets directement liés à l'idée de transformer le milieu et les conditions de ce milieu. Ainsi, il ne suffit plus de revendiquer la transformation du milieu, mais il faut aussi mettre en œuvre cette transformation. L'action et la mise en œuvre de projets semblent être devenues la véritable façon de susciter le changement social. Il s'agit d'un changement social et d'une transformation sociale incarnés plutôt qu'uniquement revendiqués et souhaités.

Tableau 26 – Synthèse de la notion de changement social dans les groupes à l'étude

	LES GROUPES D'ACTION CATHOLIQUE	LE COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT DE CHICOUTIMI	LASTUSE	LOGE M'ENTRAIDE
Perceptions et objectifs du changement social	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aide aux personnes appauvries ▪ Accès à la citoyenneté ▪ Lutte contre la pauvreté ▪ Développement de l'économie solidaire ▪ Projet politique de changement social global (dans les années 1970) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Protection de l'environnement ▪ Amélioration de la qualité de vie ▪ Autogestion ▪ Prise en charge collective de la richesse et partage équitable de la richesse ▪ Transformation sociale, politique et économique dans une perspective écologique ▪ Lutte contre la pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lutte contre la pauvreté ▪ Collectivisation de la condition des personnes assistées sociales ▪ Défense de droits des assistés sociaux ▪ Briser l'isolement social ▪ Retour à la citoyenneté des personnes ▪ Enrayer l'exclusion sociale ▪ Bâtir une alternative à la société d'exclusion 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lutte contre la pauvreté ▪ Lutte pour le logement social ▪ Améliorer les conditions d'habitation ▪ Favoriser la mise en place de mesures contre la pauvreté ▪ Favoriser de meilleures conditions de vie ▪ Favoriser une société meilleure et une plus grande justice sociale
Échelles du changement social	<ul style="list-style-type: none"> ▪ À l'échelle des personnes et de la communauté locale et régionale et de quartier ▪ À court, moyen et long terme ▪ À l'échelle globale (années 1970-) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Actions de transformation concrète du territoire à l'échelle locale ▪ À l'échelle des personnes ▪ À court, moyen et long terme ▪ Penser global, agir local 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ À l'échelle des personnes ▪ Au niveau de la communauté locale et régionale ▪ À court, moyen et long terme ▪ À l'échelle de la société globale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ À l'échelle des personnes ▪ Au niveau de la communauté locale et régionale ▪ À court, moyen et long terme ▪ À l'échelle du territoire du centre urbain de Chicoutimi.
Répercussions du travail de transformation sociale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer les besoins de base ▪ Valorisation des personnes ▪ Rendre accessible la citoyenneté ▪ Prise en charge des personnes, des groupes et des communautés ▪ Réalisations de projets d'économie sociale ▪ Mise sur pied de groupes communautaires et de services ▪ Lutte et adoption de meilleures politiques sociales et contre la pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration de la qualité de vie dans la ville ▪ Élaboration du projet de parc récréotouristique sur la zone portuaire ▪ Aménagement des coulées et de sentiers dans la ville ▪ Réinsertion sociale des jeunes ▪ Opération des ressourceries ▪ Projet d'une maison de l'environnement au Bassin 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Valorisation et prise en charge des personnes ▪ Prise de parole des personnes assistées sociales ▪ Formation des personnes ▪ Création d'un lieu pour recomposer le lien social ▪ Lutte et adoption de meilleures politiques sociales et contre la pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Valorisation de la personne ▪ Apprentissage de nouvelles connaissances ▪ Prise de parole ▪ Prise de conscience des situations vécues ▪ Mise en œuvre de projets de coopérative d'habitation ▪ Lutte pour des politiques de logement social et contre la pauvreté

Dans ces conditions, le changement social s'effectue et se matérialise à petite échelle et de façon graduée et ce, bien qu'il ne soit pas détaché du contexte macro-social comme celui de la montée de la pauvreté, du désengagement étatique et de l'affaiblissement des politiques sociales, de la crise du logement à l'échelle québécoise, de la crise environnementale à l'échelle planétaire, etc. En définitive, le travail pour le changement social et les répercussions de ce travail des groupes à l'étude s'effectuent principalement à l'échelle locale et pour les personnes, mais ils se réalisent en tenant compte des données et de la situation au niveau macro-social.

Quant à savoir si le changement social induit par les groupes de Chicoutimi s'inscrit dans une perspective de changement de paradigme au plan global dans l'optique d'un autre développement, il faut aborder cette question avec précaution puisque les messages des groupes à l'étude apparaissent doubles. D'une part, les grands idéaux liés au projet politique de transformation socialisante et de transformation écologique de la société semblent avoir disparu, comme nous l'avons vu, au profit de la lutte à la pauvreté. Les objectifs liés à la transformation sociale apparaissent plus limités et se recentrer sur des moyens très concrets de lutte à la pauvreté, notamment avec la mise en œuvre de petites entreprises d'économie sociale et de revendications pour de meilleures politiques sociales dans le domaine de l'aide sociale avec entre autres l'adoption d'une loi antipauprét et des revendications pour le logement social : bref des actions qui ressemblent souvent davantage à des moyens pour réguler le social que pour créer un véritable changement de société.

D'autre part, le discours du changement de paradigme s'est justement recentré sur la lutte contre la pauvreté et la construction d'une société inclusive de toutes les personnes qui sont exclues du système social actuel basé sur la gestion néolibérale de l'économie. Ce discours est présent surtout dans le groupe Lastuse, mais nous avons vu que la préoccupation pour la lutte contre la pauvreté est reprise par tous les groupes étudiés. La question qui se pose est de savoir si le mouvement antipauprét peut galvaniser à lui seul une démarche de changement social global. Plusieurs auteurs se sont penchés sur cette question. Pour

certains (Lévesque, B., 1995), les exclus et les pauvres qui sont à l'origine du mouvement antipauprétisé ne peuvent être considérés comme une force sociale parce que leur statut d'exclus de la société les condamne à la marginalité. Pour d'autres auteurs (Ziegler; Latouche; Esteva), au contraire, les pauvres, les exclus et les marginaux représentent le creuset du véritable changement social.

Le travail des groupes que nous avons observés dans cette étude semble effectivement se faire dans le sens d'un changement social et de la recherche d'un autre développement basé sur d'autres valeurs. Il nous apparaît ainsi que le discours sur cette société alternative pour contrer l'exclusion sociale et la pauvreté rejoint la mise en œuvre du changement social en lien avec un autre paradigme que le paradigme libéral actuel. Ce discours semble orienté vers d'autres valeurs basées notamment sur le lien social, l'entraide, la solidarité et le partage de la richesse. Un discours, donc, qui ressemble à celui proposé dans la théorie de l'après développement.

Cependant, il semble que les moyens mis en œuvre pour réguler le social ou pour susciter le changement social soient les mêmes, c'est-à-dire les initiatives d'économie sociale, les groupes d'entraide et de solidarité pour la mise en œuvre de meilleures conditions de vie et des pressions pour des politiques sociales assurant une meilleure répartition de la richesse. Ce qui change donc entre la régulation sociale et le changement social global, ce n'est pas tant les moyens que le sens et l'interprétation que l'on confère à ces moyens. Dans cette optique, c'est le sens qui est donné aux actions, aux projets et aux demandes des groupes qui doit être pris en compte pour comprendre la visée de l'action communautaire. Ainsi, les actions et les demandes des groupes étudiés s'inscrivent-elles dans la perspective d'un autre développement ? L'analyse du discours sur le développement amènera peut-être une réponse définitive à cette question, mais avant de regarder en détail la notion de développement, nous allons nous attarder sur le rapport au territoire.

LE RAPPORT AU TERRITOIRE DU CENTRE URBAIN DE CHICOUTIMI : DE L'ENJEU DU TERRITOIRE À L'ENJEU DES RAPPORTS SOCIAUX

Nous avons postulé au début de cette thèse, que le rapport au territoire était fondamental dans cette recherche. En effet, nous avons fait la démonstration de la problématique de la pauvreté à l'échelle des quartiers centraux dans le chapitre 2 et nous avons cherché à saisir la concordance entre la problématique de la pauvreté liée à ce territoire et le travail des groupes à l'étude dans la lutte à la pauvreté. Si ce lien entre la problématique de la pauvreté du territoire et les préoccupations des groupes à l'étude semblait parfaitement correspondre à première vue, il s'est avéré, lors de l'analyse des propos des militants et militantes rencontrés, que ce lien n'était pas aussi réel qu'il n'y paraissait.

Le tableau 27 résume les liens effectifs et les liens perçus entre le territoire du centre urbain et les groupes à l'étude. Ainsi, les groupes étudiés ont tous un rapport objectif avec le territoire des quartiers centraux puisqu'ils y sont tous localisés. D'ailleurs, rappelons que la localisation au centre urbain était l'un des critères de sélection utilisés dans le choix des groupes étudiés. Par ailleurs, le territoire d'intervention auquel il réfère est davantage régional que local, sauf pour le Comité de l'Environnement de Chicoutimi qui a toujours eu une vocation locale. Cependant, leur rayon d'intervention ne correspond pas toujours à leur vocation territoriale. Ainsi, les groupes d'action catholique ont une vocation diocésaine, ce qui correspond au territoire sous-régional du Saguenay—Lac-Saint-Jean, mais ils ont aussi une vocation locale et de quartier par le biais des groupes dans lesquels ils interviennent et les projets qu'ils réalisent. À cet échelon, il y a les projets de la Place du presbytère dans le quartier du Bassin et celui du Carrefour communautaire Saint-Paul qui touchent particulièrement à la problématique sociale du quartier Saint-Paul. Le Comité de l'Environnement, quant à lui, a une vocation locale, mais son rayon d'action a souvent été régional. Lastuse et Loge m'entraide envisagent les problématiques qu'ils touchent dans une perspective régionale, mais leur travail s'effectue aussi au plan local.

Toutefois, lorsqu'on regarde les perceptions du lien avec le territoire et le sentiment d'appartenance aux quartiers centraux, le rapport au territoire devient beaucoup plus nébuleux. En effet, le lien entre la problématique traitée par le groupe et la problématique de pauvreté du territoire du centre urbain n'est pas toujours perçu d'une façon claire dans chacun des groupes. Pourtant, la problématique de pauvreté des quartiers centraux semble bien connue dans chacun des groupes à l'étude. Cependant, le sentiment d'appartenance aux quartiers centraux n'apparaît pas aussi prégnant d'un groupe à l'autre, comme le montre le tableau 27. En fait, chaque groupe a un lien particulier au territoire du centre urbain, et ce lien a évolué au cours des années.

Dans les années 1970 et 1980, la problématique des quartiers centraux et l'action des groupes populaires semblaient correspondre davantage l'une à l'autre. À cette époque, le développement et l'aménagement du territoire du centre urbain apparaissaient comme de véritables enjeux de l'action des groupes du milieu. Cela semble vrai surtout pour le Comité de l'Environnement de Chicoutimi puisque ce groupe est celui qui a semblé le plus préoccupé par les enjeux liés au développement du territoire du centre urbain à cette période. En ce sens, l'action du Comité de l'Environnement combinée à celle des autres groupes du milieu de l'époque est révélatrice de cet intérêt pour l'enjeu de l'aménagement et du développement du centre-ville. Dans les années 1990, cet enjeu de l'aménagement et du développement du territoire urbain semble être moins présent dans les actions mises en œuvre par les groupes étudiés. Ainsi, seuls les groupes d'action catholique se démarquent sur ce plan puisqu'ils ont intégré, à compter du milieu des années 1990, la question du territoire en développant l'approche de quartier dans leur travail avec les groupes du milieu et dans les projets qu'ils ont mis en œuvre.

Tableau 27 – Synthèse du rapport au territoire du centre urbain de Chicoutimi

	LES GROUPES D'ACTION CATHOLIQUE	LE COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT DE CHICOUTIMI	LASTUSE	LOGE M'ENTRAIDE
Localisation du groupe sur le territoire et territoire d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Groupes situés dans les quartiers centraux : centre-ville, Bassin et St-Paul de Chicoutimi ▪ Vocation locale, régionale et de quartier 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Situé dans le quartier du centre-ville de Chicoutimi ▪ Vocation locale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Situé dans le quartier du centre-ville de Chicoutimi ▪ Vocation régionale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Situé dans le quartier du centre-ville de Chicoutimi ▪ Vocation régionale
Perceptions du rapport au territoire et du sentiment d'appartenance au territoire du centre urbain de Chicoutimi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La perception du lien entre le groupe et la problématique du territoire du centre urbain semble plus importante dans les années 1990 ▪ Sentiment d'appartenance au territoire de plus en plus important ▪ Bonne connaissance de la problématique de la pauvreté du territoire du centre urbain de Chicoutimi 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La perception du lien entre le groupe et la problématique du territoire du centre urbain semble plus importante dans les années 1980 ▪ Sentiment d'appartenance au territoire moins grand dans les années 1990 ▪ Bonne connaissance de la problématique de la pauvreté du territoire du centre urbain de Chicoutimi 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Perception du lien entre le groupe et la problématique du territoire du centre urbain semble assez importante ▪ Sentiment d'appartenance au territoire ▪ Bonne connaissance de la problématique de la pauvreté du territoire du centre urbain de Chicoutimi 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La perception du lien entre le groupe et la problématique du territoire du centre urbain semble plus diffuse ▪ Peu de sentiment d'appartenance explicite au territoire du centre urbain ▪ Bonne connaissance de la problématique de pauvreté du territoire du centre urbain de Chicoutimi
Interventions en rapport avec le territoire du centre urbain de Chicoutimi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Interventions spécifiques dans les quartiers du centre-ville avec l'approche de l'intervention quartier dans les années 1990 : quartier St-Paul, du Bassin et centre-ville ▪ Implantation de plusieurs groupes communautaires au centre urbain de Chicoutimi 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Interventions sur le territoire du centre-ville dans les années 1980 ▪ Projet d'intervention dans le quartier du bassin : Maison de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lieu de rencontre pour les personnes assistées sociales et sans emploi dans le quartier du centre-ville de Chicoutimi 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intervention spécifique au niveau du quartier du centre-ville de Chicoutimi : projet d'une coopérative d'habitation dans l'école Saint-Philippe

Cela ne signifie pas pour autant que les groupes étudiés n'aient pas de liens avec les quartiers centraux de Chicoutimi; au contraire, chacun des groupes étudiés y travaille et tous ont un lien spécifique avec ce territoire. Pour Lastuse, le lien entre les quartiers centraux et le groupe semble très important. En effet, l'histoire du groupe a démontré que la vivacité de l'organisme est liée à sa localisation dans le centre-ville puisque les militants de l'organisme proviennent en grande partie des quartiers centraux. De plus, par sa localisation dans le quartier du centre-ville au-dessus du presbytère de l'Église Christ-Roi, le groupe offre un lieu accessible et signifiant pour les personnes assistées sociales et sans emploi. Pour le groupe Loge m'entraide, le lien avec les quartiers centraux semble plus tenu et le sentiment d'appartenance au centre urbain paraît moins manifeste. Malgré cela, le groupe intervient directement dans la problématique du centre urbain avec le projet de coopérative d'habitation dans l'école Saint-Phillipe. Pour le CEC, le projet de maison écologique au Bassin apparaît comme une façon de réinvestir le territoire du centre urbain, même si la préoccupation pour l'aménagement et le développement du centre urbain de la ville, dans une perspective écologique semble moins importante dans les dernières années d'existence de l'organisme.

À compter des années 1990, il semble en effet qu'on assiste à un déplacement de l'enjeu lié à la situation du territoire du centre urbain. Ce n'est plus tant le territoire lui-même et son développement qui apparaissent comme l'enjeu principal de la problématique du territoire du centre urbain, mais bien la lutte à la pauvreté. Le territoire apparaît davantage, dans ce contexte, comme le support de cette situation de pauvreté et de dévitalisation. Ainsi, la conscience de l'appartenance des groupes à l'étude au territoire du centre urbain et à sa problématique n'apparaît pas toujours aussi clairement que nous l'avions supposé au départ. Ce n'est pas forcément l'enjeu du territoire qui est la base du travail mis en œuvre dans les groupes à l'étude, mais plutôt l'enjeu social de la précarité et de la pauvreté qui les anime. L'enjeu véritable apparaît non plus comme l'espace physique lui-même, mais plutôt les rapports sociaux qui sont à l'origine de la dévitalisation de ce territoire. Le territoire

comme matérialisation des rapports sociaux apparaît d'une façon claire dans cette perspective (Lefebvre, 1974).

De plus, l'appartenance semble davantage liée à la communauté de chacun des groupes qu'au territoire lui-même, et les lieux importants pour l'intégration sont davantage liés aux communautés que les groupes représentent. Ainsi, le territoire comme lieu habité se présente d'abord comme un lieu de précarité et devient le support de cette réalité. Pour bien comprendre cette réalité, il nous semble qu'il faille retourner à l'histoire du centre urbain de Chicoutimi. Nous avons vu en effet, dans le chapitre 3, que l'identité des quartiers centraux avait changé, que ceux-ci étaient passés de quartiers ouvriers et populaires à quartiers et territoires de pauvreté. Selon plusieurs études sur les zones de HLM et les quartiers pauvres au Québec et en France (Deslauriers, J.P.; Brassard, M.J.; Pétonnet, C.), les populations de ces territoires ne réussissent pas toujours à développer un sentiment d'appartenance à ces quartiers. Comment, en effet, s'identifier à la pauvreté et à la précarité ? Nous avons vu que le sentiment d'appartenance semblait davantage lié aux communautés formées et délimitées par les groupes. Ainsi, ce n'est plus le territoire qui devient le lieu d'identification et d'appartenance, ce sont les groupes qui habitent ce territoire qui deviennent les objets même de l'appartenance. Les groupes, d'une certaine façon, distancient le rapport au territoire; ils permettent la création de nouvelles identifications et appartенноances qui ne sont pas liées au territoire de pauvreté comme tel et cela, tout en s'inscrivant dans les enjeux qui définissent le territoire, à savoir notamment la lutte à la pauvreté ainsi que celle pour l'amélioration des conditions de vie et de la qualité de vie.

Dans ce contexte, la revitalisation du territoire du centre urbain de Chicoutimi ne semble plus à l'ordre du jour, à tout le moins dans l'optique d'une revitalisation urbaine classique. Il faut comprendre sans doute ici que les luttes de quartier pour la revitalisation urbaine et du territoire, qui ont été nombreuses dans les années 1970 et 1980 au Québec, tant à Montréal qu'à Québec, ont montré les limites de cette approche puisque la revitalisation urbaine et de quartier n'a pas fait disparaître la pauvreté, elle en a plutôt déplacé et repoussé

les frontières sur d'autres territoires, comme l'a si bien affirmée une militante dans le chapitre sur Loge m'entraide. C'est pourquoi ce n'est plus l'aménagement du territoire lui-même qui devient l'objet de l'enjeu, mais les rapports sociaux en lien avec la pauvreté qui s'incarnent sur le territoire.

Par ailleurs, il est vrai que les échecs des luttes passées ont pu démobiliser les acteurs sociaux. Cela est vrai tant pour le Regroupement humanitaire du quartier ouest, qui n'a pas réussi à infléchir la volonté des édiles municipaux de l'époque en faveur de la reconstruction des maisons démolies dans ces quartiers, que pour l'organisme Ville en mouvement qui a disparu prématurément sans avoir vraiment rempli ses objectifs de revitalisation du centre-ville. De même, la victoire du Comité de l'Environnement pour faire transformer la zone portuaire en espace socio-récréatif et communautaire n'a pas réussi à insuffler une nouvelle dynamique aux populations qui habitent ces territoires. Pourtant, l'approche par quartier n'est pas complètement absente des objectifs des groupes que nous avons étudiés. Au contraire, nous avons vu que les groupes d'action catholique se sont impliqués directement dans les quartiers Saint-Paul et du Bassin avec les projets du Carrefour communautaire Saint-Paul et de Place du presbytère au Bassin.

Ces considérations nous amènent à envisager le travail des groupes implantés au centre urbain de Chicoutimi dans une perspective de revitalisation sociale et communautaire.

LES QUARTIERS CENTRAUX DE CHICOUTIMI ET LA DYNAMIQUE DE REVITALISATION SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE DU TERRITOIRE URBAIN

Dans le troisième chapitre de cette thèse, nous avons caractérisé la problématique de dévitalisation du territoire du centre urbain de Chicoutimi et nous avons cherché à démontrer les liens entre la dynamique d'action communautaire et la problématique du territoire. La période de 40 ans sur laquelle nous avons observé l'action des groupes communautaires

nous a permis de voir l'évolution de l'action communautaire sur ce territoire. Nous avons pu voir, en effet, que l'action des groupes s'est considérablement élargie au fil des décennies. Nous avons étudié en profondeur un nombre restreint de groupes pour cette thèse, mais nous avons pu observer que plus de 40 groupes communautaires (voir tableau 21, chapitre 4) ont vu le jour sur le territoire du centre urbain de Chicoutimi au cours de ces années. Nous avions postulé également au début de cette recherche qu'il y avait un double phénomène sur le territoire du centre urbain, celui de la désintégration d'un côté et, d'un autre côté, celui de la revitalisation par l'action des groupes communautaires sur le territoire d'un autre côté. Il s'agissait donc de voir les liens entre la désintégration du territoire et la recomposition sociale de la communauté. L'étude des groupes sélectionnés dans le cadre de cette recherche a bien montré, selon nous, la revitalisation sociale de la communauté par l'action de ces groupes. Toutefois, nous avons pu constater, parallèlement à cela, que la situation de précarité des populations et de dévitalisation qui existe dans les quartiers centraux depuis au moins 30 ans a peu changé et ce, en dépit de l'action de tous ces groupes.

Devant ce constat, il est facile de conclure que l'action des groupes communautaires œuvrant sur le territoire du centre urbain, et particulièrement l'action des groupes que nous avons étudiés, a eu peu ou pas d'impacts sur les populations du territoire à l'étude, notamment au plan socio-économique. Cependant, au-delà de cette première conclusion, comment expliquer que la situation de précarité et de dévitalisation ait peu changé au centre urbain malgré toutes les actions déployées par les groupes étudiés et que nous avons décrites dans les quatre chapitres précédents ? Deux types d'explications sont possibles pour répondre à cette question. D'une part, l'hétérogénéité des données mesurées peut expliquer en partie l'apparente stagnation de la situation des quartiers centraux. D'autre part, les causes structurelles de la dévitalisation économique permettent de mieux saisir le sens et la portée de la revitalisation sociale mise en œuvre par les groupes à l'étude. Nous allons donc approfondir ces explications.

Tout d'abord, un premier constat s'impose sur le type même de données qui fonde la mise en relation entre la stagnation de la situation des quartiers centraux, malgré l'action des groupes communautaires. Il faut comprendre, en effet, que les données du portrait social, démographique et économique présentées dans le chapitre 3 relèvent essentiellement de la compilation de données quantitatives selon les indicateurs de Statistique Canada, alors que les données présentées sur chacun des groupes relèvent de la méthode qualitative. Il est difficile de comparer et de mettre en relation des données qualitatives et quantitatives, et l'on peut voir là l'illustration d'un certain fossé qui sépare souvent ces méthodes.

Ainsi, il faut voir que ces données ne documentent pas les mêmes réalités. Les données statistiques présentées dans le chapitre 3 montrent un portrait quantitatif sur des indicateurs sociaux précis tels le taux de chômage, le taux de scolarisation, l'évolution de la population, la monoparentalité, mais elles ne décrivent pas les réalités sous-jacentes de ces phénomènes. Par ailleurs, les données qualitatives que nous avons recueillies décrivent et caractérisent la réalité des phénomènes appréhendés comme le manque d'emploi, le manque de nourriture, la faible estime de soi, la dégradation des conditions de vie et de la qualité de vie, etc. ainsi que le travail effectué par les groupes pour pallier ces problèmes. Il devient ainsi très aléatoire de comparer ces données et d'affirmer que les actions des groupes n'ont pas d'effet ou de répercussions sur la pauvreté.

Au plan strictement économique, l'indicateur du seuil de faible revenu montre que la situation des quartiers centraux n'a guère changé. Il faut prendre conscience que cette donnée ne tient nullement compte du travail pour briser l'isolement des personnes, pour améliorer les conditions d'habitation, pour développer la prise en charge des personnes, pour améliorer la qualité de l'environnement urbain, etc. Autrement dit, les données quantitatives ne reflètent pas le travail mis en œuvre par les groupes et l'amélioration des conditions de vie qui en découle. De plus, il est clair que le travail des groupes que nous avons étudiés s'effectue davantage dans le domaine de l'intervention sociale que dans le domaine de l'intervention économique, sauf peut-être pour les groupes qui œuvrent dans le secteur de l'économie

sociale et qui travaillent notamment au plan de la création d'emplois et du développement de l'employabilité, etc. Aussi, les données qualitatives sur les répercussions des interventions sur les conditions sociales des personnes sont difficilement mesurables, et nous pouvons penser qu'elles sont souvent de l'ordre de l'intangible, à tous le moins pour les enquêtes statistiques. Pour illustrer cela, nous pouvons prendre l'exemple de l'implantation de logements sociaux. Le fait d'habiter un logement social ne provoque pas systématiquement une augmentation du revenu des personnes vivant la pauvreté, mais cela améliore grandement leur conditions de vie en laissant une part du revenu disponible plus grande pour les autres besoins de base comme la nourriture et les vêtements. Cependant, cette amélioration des conditions de vie ne sera pas visible dans les données quantitatives puisque le revenu des personnes vivant dans les logements sociaux n'a pas augmenté en valeur absolue.

Voilà ce qui explique sans doute la difficulté de mesurer de façon concrète l'impact des actions des groupes du milieu sur les populations du quartier et surtout de les mettre en parallèle avec les données de Statistique Canada. C'est pourquoi nous préférons parler de revitalisation sociale et communautaire plutôt que de revitalisation économique puisque, dans le cas des groupes que nous étudions, la revitalisation des communautés et des territoires s'effectue par le travail sur les conditions sociales. Sur ce plan, nous avons pu constater à quel point le travail pour la revitalisation sociale a été important dans les quartiers centraux pendant toutes ces années. Pour bien signifier cela, il suffit de mentionner le nombre de groupes communautaire qui sont apparus sur le territoire, la diversité des services offerts par ces groupes, le travail pour contrer l'isolement social et pour recomposer le lien social, le travail pour assurer les besoins de base et celui pour la valorisation et la formation des personnes, sans oublier la promotion du logement social et les actions pour l'amélioration de l'environnement urbain, etc. Comme nous le voyons, il semble ardu de mesurer la revitalisation sociale sur ce territoire avec des indicateurs statistiques; pourtant, cette revitalisation apparaît immense, bien que ses répercussions soient difficilement saisissables complètement.

De plus, toujours dans le sens de la revitalisation sociale et communautaire, une autre dynamique communautaire s'est développée dans ces quartiers depuis le début de la décennie 2000. En effet, un forum sur la revitalisation des quartiers ouest s'est tenu en mai 2001. Ce forum était organisé par la table de Concert-Action de Lutte à la pauvreté de Chicoutimi⁷. Les problématiques touchées dans ce forum, qui ont fait l'objet de travail intense depuis la tenue de ce dernier, étaient l'accès à l'alimentation, l'accès au transport, le logement, la formation et l'emploi, les loisirs et la vie de quartier ainsi que la sécurité dans les quartiers⁸. Ces dimensions touchent au territoire de ces quartiers, mais surtout elles embrassent les dimensions sociales de la vie de ces quartiers. C'est pourquoi nous pensons qu'il faille parler plutôt de revitalisation sociale des quartiers, une approche de revitalisation des milieux de vie pour le mieux-être des populations des quartiers touchés par la dévitalisation et la précarisation. Dans cette perspective, la revitalisation sociale et communautaire est axée sur les personnes, les populations et leurs besoins plutôt que simplement sur les politiques d'aménagement du territoire. Voilà qui donne un autre sens à la revitalisation urbaine qui touche ainsi à la revitalisation sociale par la couverture des besoins sociaux des personnes et des populations vivant dans les quartiers appauvris d'une ville comme Chicoutimi. Le mouvement pour la revitalisation sociale des quartiers centraux de Chicoutimi apparaît donc en émergence au début de la décennie 2000.

Enfin, pour terminer ce point sur la revitalisation sociale et communautaire, il nous semble important de rappeler l'origine du mal-développement du territoire du centre urbain de Chicoutimi, car nous avons bien affaire à un phénomène de mal-développement dans ces quartiers. Nous avons vu, en effet, que la situation des quartiers centraux est le résultat d'un ensemble de politiques d'aménagement urbain et de politiques de modernisation à l'échelle des régions et des villes québécoises. De plus, nous avons pu comprendre que les données sur les seuils de faible revenu n'étaient pas liées à la situation économique puisque le

⁷ Cette table est un lieu de concertation qui rassemble plusieurs groupes communautaires œuvrant dans ces quartiers sur la problématique de la pauvreté.

⁸ Information tirée des *Actes du forum des quartiers ouest*, mai 2001, Table de Concert-Action de Lutte à la Pauvreté de Chicoutimi, p. 7.

pourcentage de la population appauvrie dans ces quartiers, soit environ le tiers de la population (la proportion précise varie selon les quartiers), n'a pas diminué depuis les vingt dernières années et ce, quelle que soit la conjoncture économique.

Dans le même sens, nous avons vu que ce phénomène se reproduisait à l'échelle du Québec puisque, selon les données du sociologue Simon Langlois, le taux de personnes à faible revenu, qui s'établit de 16 % à 20 %⁹ environ à l'échelle québécoise, avait peu changé depuis les quinze dernières années¹⁰. Ainsi, le phénomène de pauvreté apparaît comme un phénomène structurel et inhérent à l'économie de marché dans laquelle nous vivons, et ces données économiques portent à croire que peu importent les mesures économiques mises en œuvre, les données sur le pourcentage de personnes à faible revenu ne changeront pas puisque ce phénomène apparaît comme un effet pervers du système économique lui-même. La pauvreté d'une frange de la population de 16 % à 30 % selon les territoires et les types de ménages apparaît ainsi comme une condition structurelle de notre système économique. De plus, nous avons pu voir que la pauvreté se spatialise et s'incarne dans des territoires délimités tels les quartiers centraux des villes comme Chicoutimi ou autres. Le territoire comme matérialisation des rapports sociaux, tel que décrit par Henri Lefebvre (1974), s'illustre ici de façon tangible et éloquente. Ainsi, les réalisations des groupes étudiés ont peu d'impact sur les conditions économiques des populations des quartiers étudiés, d'une part parce qu'elles ne sont pas de nature économique, et d'autre part parce que le phénomène de pauvreté à l'échelle des quartiers centraux de Chicoutimi relève des conditions structurelles de l'économie qui tendent à produire des inégalités qui prennent forme dans certains territoires et qui, elles, ne peuvent changer qu'à la faveur d'un autre type de développement. C'est d'ailleurs cet autre développement que nous avons cherché à

⁹ Langlois, Simon, 2000, *op. cit.*, p. 79-80.

¹⁰ Il faut noter que ce chiffre de 16 % à 20 % de personnes vivant sous le seuil de la pauvreté est valable pour l'échelle nationale. Ce pourcentage peut varier énormément à l'échelle locale et régionale. Il varie également selon les groupes étudiés. Ainsi, pour les personnes seules, il s'établit à 48 % et à 16 % pour les ménages de deux personnes et plus. Il varie enfin selon la méthode de calcul utilisée pour mesurer, soit le seuil de faible revenu (SFR) ou alors la mesure de faible revenu (MFR). Pour en savoir plus à ce sujet, voir les textes de Simon Langlois déjà cités (2000, 2002).

percevoir en étudiant l'action des groupes communautaires au centre-ville de Chicoutimi, et nous allons regarder dans les pages qui suivent cette autre vision du développement.

LA VISION D'UN AUTRE DÉVELOPPEMENT

Depuis les débuts de cette thèse, nous nous sommes questionnés sur le sens et sur la manière dont les actions et les pratiques des groupes communautaires que nous avons examinées constituent en elles-mêmes une forme de développement. Nous nous sommes demandé si l'expérience concrète des groupes, tant dans leurs actions que dans leurs pratiques, représentait des formes de développement et comment ces formes de développement induites par les groupes de l'espace non institutionnel pouvaient contribuer à la redéfinition ou la reconceptualisation de la notion de développement. Cette question représente le fondement de notre recherche, et pour tenter d'y répondre, nous avons reconstitué l'histoire des groupes et de leurs actions et nous avons analysé ces actions. Le dernier concept que nous avons utilisé est la vision du développement. Rappelons qu'avec ce concept, nous voulions savoir si la notion de développement était présente dans le discours des groupes à l'étude et comment ces groupes définissaient la notion de développement.

En faisant l'analyse de la vision du développement dans les groupes à l'étude, nous avons pu voir que, pour chacun des groupes examinés, la notion de développement était présente à la fois dans le discours et dans leurs actions. En effet, nous avons pu voir au cours des chapitres précédents que la notion de développement est très connue dans les groupes à l'étude. Ainsi, le développement trouve une place à la fois dans le discours et dans les actions de ces groupes. Ce discours et ces pratiques sont représentés dans le tableau 28 qui synthétise la vision du développement décrite par les groupes. Il montre la distinction entre le développement perçu et défini par les groupes et les actions qu'ils mettent en œuvre pour réaliser ce développement. En regardant les perceptions et les définitions du développement, nous pouvons voir que la notion de développement pour les groupes d'action

catholique, pour le Comité de l'Environnement de Chicoutimi, pour Lastuse et pour Loge m'entraide comporte des éléments qui se recoupent. En ajoutant, les uns aux autres, les éléments exprimés dans chacun des groupes, nous pouvons constater que le développement dont parlent les groupes à l'étude est le développement social, le développement des personnes et le développement humain. Dans leur conception, le développement social, le développement des personnes et le développement humain tentent de répondre aux besoins sociaux des personnes, notamment au plan des besoins de base, mais aussi de la valorisation, de la formation des personnes, de la prise en charge et même de l'accès à une citoyenneté active. Le développement humain, dans la définition que les groupes en donnent, transcende la dimension économique pour aller rejoindre les besoins des personnes avant toute chose. Ils placent les personnes et leurs besoins au cœur du développement et des finalités du développement

Dans leur façon de définir le développement, celui-ci n'est pas exempt de dimensions économiques, mais ces dimensions économiques font appel et mettent en relief les aspects sociaux de l'économie. Nous retrouvons ainsi les notions de développement solidaire, d'économie solidaire, d'économie sociale, de prise en charge collective pour le partage de la richesse collective, d'autogestion, de développement local, de développement de l'emploi, d'accroissement de la richesse dans la perspective de l'équité sociale et de lutte à la pauvreté. Comme nous le voyons, ces façons d'appréhender le développement renvoient à la dimension sociale de l'économie, c'est-à-dire à des activités économiques qui doivent être réalisées dans l'optique de répondre aux demandes sociales des communautés et des personnes, dans les domaines des services, de la création d'emplois, de la couverture des besoins de base, de la protection et de la sauvegarde de l'environnement, etc. De plus, la notion d'économie sociale et de création de la richesse repose essentiellement sur une vision collective de la richesse et sur le partage de cette richesse dans la communauté. Également, la richesse collective s'incarne dans la mise en œuvre d'activités d'économie sociale qui répondent aux besoins des personnes et des communautés. Ce sont les dimensions sociale et collective qui ressortent de ce type d'économie et qui donnent un sens aux

activités et projets d'économie sociale. La notion de richesse collective dans cette optique prend une autre dimension. La dimension collective du développement ressort nettement. Le développement y est axé sur le partage collectif de la richesse, comme nous venons de le mentionner, mais sa mise en œuvre s'effectue également dans le cadre d'une production et d'une synergie collective par la dynamique communautaire et par la création du lien social.

Le lien social se veut à la fois une condition du développement et une forme de développement en lui-même. Le développement s'effectue également dans la perspective de la communauté, qu'elle soit symbolique ou territoriale; le développement des personnes est conçu en interaction avec la communauté et le développement de la communauté, en interaction avec le développement des personnes.

De plus, on retrouve aussi la notion de progrès social en lien avec le développement; cette notion peut être mise en rapport avec celle du changement social, c'est-à-dire que le développement social, écologique, communautaire et humain amène un certain progrès social, notamment au plan de l'amélioration des conditions de vie, et cela constitue une forme de changement social. Dans cette optique, il semble y avoir une complémentarité entre le développement et le progrès social. Ainsi, les actions et projets de développement entraînent l'amélioration des conditions de vie, mais l'amélioration des conditions de vie est elle-même une forme de développement. Finalement, il faut souligner aussi les notions d'amélioration de la qualité de la vie et de développement viable urbain qui sont des dimensions mises de l'avant par le Comité de l'Environnement de Chicoutimi et qui font partie des dimensions du développement prises en compte dans les groupes que nous avons étudiés.

Nous percevons donc trois dimensions principales dans le développement conçu par les groupes que nous avons étudiés. Il y a d'abord le développement humain, c'est le développement qui intègre les personnes au centre de la notion de développement. Ici, le développement transcende la dimension économique pour retrouver sa pleine dimension humaine et sociale. Ensuite, le développement solidaire; ici, le développement comprend des activi-

tés d'économie sociale qui ont un caractère et une finalité essentiellement sociale, collective et pour le partage de la richesse. C'est la dimension sociale et solidaire qui est au cœur de ces activités économiques qui produisent en l'occurrence un autre type de développement fondé sur la solidarité sociale. Enfin, la troisième dimension du développement défini par les groupes à l'étude est la dimension communautaire du développement. En effet, dans cette manière de concevoir le développement, le lien social fait partie intégrante de sa mise en œuvre. Il s'agit d'un développement qui s'effectue par la synergie des acteurs de la communauté ou des membres du groupe qui travaillent à sa mise en œuvre. De plus, le lien social constitue lui-même une forme de développement, c'est-à-dire qu'il concourt à la mise en œuvre du développement et que le simple fait de constituer un réseau de liens sociaux ou une communauté constitue en lui-même une forme de développement.

En conformité avec ces perceptions du développement, les actions et les projets mis en œuvre par les groupes constituent la transposition concrète de ces formes de développement. Nous retrouvons, en effet, dans ces actions et ces projets, des initiatives qui favorisent le développement des personnes, les services aux personnes, la couverture des besoins de base, des activités d'économie sociale, des projets de remise en valeur du territoire et de revitalisation sociale du territoire, des actions qui suscitent la prise en charge des personnes ainsi que la recomposition du lien social.

En d'autres termes, nous retrouvons ici des actions liées au développement humain, au développement communautaire, au développement solidaire et au développement viable en milieu urbain.

Cependant, si la notion de développement est présente à la fois dans le discours et dans les actions des groupes communautaires, il n'est pas sûr que les groupes que nous avons étudiés se présentent et se positionnent d'une façon consciente comme des acteurs de développement. Certains groupes se manifestent comme des acteurs de développement d'une

façon plus distincte que d'autres. Par exemple, dans le discours des groupes d'action catholique, il est clair qu'ils se représentent comme acteurs de développement solidaire. De la même façon, le Comité de l'Environnement de Chicoutimi, semblait se positionner comme un acteur de développement écologique et, dans les dernières années, il s'est placé comme un acteur et un promoteur de projets d'économie sociale dans le domaine de l'environnement. Lastuse et Loge m'entraide semblent plutôt chercher d'abord à accomplir leurs missions et leurs objectifs liés à la lutte contre la pauvreté et, ce faisant, ils deviennent les acteurs d'un développement qu'ils définissent, lorsque questionnés sur le sujet, comme le développement social, le développement communautaire et le développement humain. Ils s'inscrivent donc spontanément comme des acteurs de développement sans toujours se positionner de façon claire et consciente comme des acteurs à la recherche d'un autre développement.

Ainsi les actions des groupes à l'étude peuvent être considérées comme des actions et des projets de développement, mais le discours sur le développement n'apparaît pas toujours de la même façon dans chacun des groupes étudiés. En ce sens, la conscience de se situer dans la perspective de la recherche d'un autre développement ne semble pas toujours claire et constante dans chacun des groupes étudiés. Nous pouvons dire que cette conscience varie selon les groupes, les conjonctures où les groupes ont œuvré et même les militants qui les composent. Malgré cela, chacun de ces groupes contribue par ces actions à redéfinir le développement et ils se situent dans le discours du paradigme critique du développement et de la recherche d'un autre développement.

Tableau 28 – Synthèse de la vision du développement dans les groupes à l'étude

	LES GROUPES D'ACTION CATHOLIQUE	LE COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT DE CHICOUTIMI	LASTUSE	LOGE M'ENTRAIDE
Perceptions et définitions de la notion de développement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement des personnes, estime de soi, valorisation, etc. ▪ Répondre aux besoins des personnes : survie ▪ Développement social ▪ Développement solidaire ▪ Économie solidaire ▪ Progrès social ▪ Développement de la communauté 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration de la qualité de vie ▪ Conscientisation et développement social ▪ Autogestion ▪ Prise en charge collective ▪ Partage de la richesse collective ▪ Économie sociale ▪ Développement écologique de la ville 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement social ▪ Développement humain ▪ Développement des personnes ▪ Développement communautaire ▪ Développement des liens sociaux et de la solidarité ▪ Lutte à la pauvreté ▪ Développement local et développement de l'emploi ▪ Accroissement de la richesse dans la perspective de l'équité sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement du logement social ▪ Développement social ▪ Défense des droits et accompagnement des personnes ▪ Lutte à la pauvreté; ▪ Processus en marche et dynamique de développement communautaire ▪ Développement des liens sociaux ▪ Reprise en charge des personnes
Actions et formes de développement mises en œuvre par les groupes à l'étude	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comptoir vestimentaire, cuisine collective épicerie populaire, service de travailleurs de rue, café jeunesse, carrefour communautaire de quartier, collectif de micro-entreprises et fonds de micro-crédit, aménagement de la Place du Presbytère au Bassin ▪ Recomposition du lien social 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Espace vert socio-communautaire sur la zone portuaire ▪ Aménagements écologiques en milieu urbain ▪ Nettoyage et revitalisation des berges ▪ Gestion des ressourceries ▪ Projets de Maison de l'environnement ▪ Réinsertion sociale des jeunes par les projets en environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Actions en faveur de la lutte à la pauvreté ▪ Défense des droits des personnes assistées sociales ▪ Actions pour le développement des personnes : formation, et valorisation des personnes ▪ Recomposition du lien social ▪ Prise en charge des personnes assistées sociales et retour à la citoyenneté 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Processus dynamique de développement du groupe ▪ Création de liens sociaux par l'action collective ▪ Promotion et lutte pour le logement social ▪ Accompagnement et défense des personnes ▪ Processus de reprise en main des personnes et retour à la citoyenneté ▪ Projets de coopératives d'habitation

En regardant les définitions et les perceptions du développement par les groupes à l'étude, nous pouvons faire le constat que les paramètres de notre cadre d'analyse, soit l'espace non institutionnel, le lien social, le rapport au territoire et le changement social, constituent des éléments de la définition du développement, du mode d'appréhension du développement et des façons de mettre en œuvre le développement par les groupes à l'étude. Comme ce sont des groupes de l'espace non institutionnel que nous avons choisi d'étudier dès le départ, les caractéristiques liées à l'espace non institutionnel sont présentes dans chacun de ces groupes. Cela étant dit, plusieurs de ces groupes sont quand même en lien étroit avec les organismes de l'espace institutionnel et sont soumis aux multiples tentatives de l'État pour s'imbriquer dans la société civile et dans l'espace non institutionnel. Par ailleurs, le lien social est apparu omniprésent dans la façon d'appréhender le développement. Pour ce qui est du rapport au territoire, il apparaît également comme une dimension du développement, dans l'optique où le territoire incarne et reflète les rapports sociaux existant au centre urbain de Chicoutimi. La notion de changement social apparaît souvent équivoque plutôt que d'une façon manifeste dans le discours sur le développement. Toutefois, en observant le tableau 26 sur les répercussions du travail pour le changement social, il apparaît y avoir une concordance entre les actions de développement présentées au tableau 28 et le travail pour la transformation sociale. Il semble donc y avoir conformité entre le changement social et les actions de développement, c'est-à-dire que les actions de développement ont des répercussions en termes de changement social et que le changement social s'effectue notamment par des actions de développement. Ainsi, les actions de développement effectuées par les groupes, deviennent le creuset du changement social. En ce sens, la notion de changement social peut bel et bien apparaître liée à la notion de développement mise en œuvre par les groupes étudiés.

Maintenant que nous avons repris chacun des concepts de notre cadre d'analyse, il faut tenter de répondre aux questions de recherche qui ont été soulevées et qui sont restées en suspens tout au long de cette étude. Revenons ainsi à notre question de départ, à savoir est-

ce que les actions et les pratiques des groupes communautaires que nous avons examinées constituent en elles-mêmes une forme de développement ?

Dans la synthèse que nous venons d'effectuer, il nous apparaît d'une façon très claire que les actions et les projets mis en œuvre par les groupes constituent des formes de développement. Cependant, ce développement s'apparente davantage au paradigme du développement critique qu'à celui du paradigme libéral du développement et il s'élabore selon des paramètres différents du développement économique classique. Nous avons retrouvé dans les pratiques et dans le discours des groupes observés des éléments des principales théories du paradigme critique que nous avons décrites au début de cette thèse, à savoir le développement humain, le développement économique communautaire, le développement communautaire et l'économie sociale, l'approche féministe du développement et le développement social, notamment dans une nouvelle version où il est jumelé au développement communautaire. Ainsi, le développement humain, selon les groupes étudiés, place les personnes au cœur de la finalité du développement. Dans l'approche féministe du développement, les éléments qui ressortent sont la prise en compte de la sphère non productive du travail, notamment le travail informel, ainsi que la prise en compte de la sphère de la reproduction sociale dans la mise en œuvre du développement. Dans l'approche du développement communautaire, du développement solidaire et de l'économie sociale, les notions qui se dégagent sont celles de la mise en œuvre d'initiatives d'économie sociale et de développement économique communautaire ayant une finalité essentiellement sociale. Dans cette perception, le social transcende l'économie. Le développement solidaire et le développement communautaire apparaissent comme les types de développement qui permettent cette transcendance du social sur l'économie. La solidarité sociale et communautaire constitue, en effet, la finalité des activités de développement, y compris du développement économique. De plus, ces initiatives de développement sont basées sur le lien social et la synergie des membres des communautés et le partenariat avec les autres acteurs sociaux. Dans l'approche du développement social, nous retrouvons l'idée de répondre aux besoins sociaux, notamment des personnes et des communautés, par des projets et des services.

directement liés à la sphère sociale et ce, par le travail des groupes communautaires entre autres. Enfin, dans l'approche du développement viable, l'idée d'amélioration de la qualité de vie en milieu urbain par la protection, la sauvegarde et la mise en valeur de l'environnement urbain ressort clairement.

Ainsi, les actions mises sur pied par les groupes œuvrant au centre urbain de Chicoutimi constituent non seulement des actions de développement et des formes de développement, mais elles s'inscrivent aussi dans les grandes théories du développement associées au paradigme critique du développement et qui ont été élaborées au cours des 30 dernières années. En ce sens, les groupes de l'espace non institutionnel que nous avons observés apparaissent liés au dispositif du développement dont parle la chercheure Colette St-Hilaire¹¹ et cela, bien qu'ils se situent davantage dans le paradigme critique du développement. En effet, c'est à la fois leurs pratiques et leurs discours qui sont liés aux théories du paradigme critique du développement. Nous avons pu constater, par exemple, que les grands principes des théories du développement humain, du développement solidaire et du développement viable se retrouvent d'une façon presque textuelle dans le discours et les pratiques des groupes de l'espace non institutionnel de Chicoutimi. Cela montre bien l'interpénétration de pratiques et des théories dans la construction d'un autre développement. Quant à savoir si les pratiques des groupes observés peuvent s'inscrire dans la perspective de la construction de l'après-développement, nous allons tenter de répondre à cette question dans les pages qui suivent.

LA CONCEPTUALISATION D'UN AUTRE DÉVELOPPEMENT : DÉVELOPPEMENT À DEUX VITESSES OU AUTRE REGARD SUR LE DÉVELOPPEMENT ?

Selon notre angle d'analyse, les actions mises œuvre par les groupes de l'espace non institutionnel sont des formes de développement qui relèvent d'un autre paradigme du

¹¹ St-Hilaire, C., *op. cit.*, p. 12.

développement que le développement économique classique et libéral que nous connaissons actuellement. Il tient d'une compréhension élargie du développement qui intègre la dimension sociale comme une notion centrale dans la gouvernance de la société. Ainsi, le développement des personnes et des communautés est au centre des finalités du développement, et la transcendance du social sur l'économie ressort comme le paramètre fondamental de cet autre développement. Quant à savoir si ce développement s'effectue dans l'optique d'un changement social global et d'un changement de paradigme du développement, il faut apporter ici une réponse nuancée qui tient compte de la réalité des groupes et des personnes qui travaillent dans le milieu. Il nous semble que le travail accompli par les groupes à l'étude s'effectue dans une perspective de changement social. La nuance vient du fait que ce changement social induit par les groupes et leurs actions est un changement qui prend forme avant tout de façon concrète pour transformer les conditions de vie des personnes en lien avec ces organismes. Ces actions semblent s'inscrire dans une orientation de changement social à plus grande échelle, où la société espérée est celle de l'inclusion sociale et non pas celle de l'exclusion. Ainsi, la recherche d'une nouvelle société basée sur un autre paradigme de développement apparaît comme une autre facette du travail à l'échelle locale qui ressort en filigrane du travail quotidien de lutte contre la pauvreté. En effet, entre le local et le global, il y a les conditions objectives de la vie qui commandent l'action, mais il y a aussi le rêve d'une vie meilleure et d'une autre société qui renvoie à la recherche d'un autre développement.

Les groupes de l'espace non institutionnel nous apparaissent donc se situer dans cette double dynamique entre l'action locale et les luttes pour améliorer les conditions de vie des gens et la recherche d'un autre paradigme du développement au plan global.

Nous avons déjà affirmé que ce qui différencie la perspective régulationniste et la transformation sociale, ce n'est pas tant les moyens et les pratiques mis en œuvre mais l'interprétation qu'on leur donne. Les propos suivants de Serge Latouche rendent bien compte des diverses interprétations qui peuvent être faites des pratiques alternatives :

Sous le nom de développement alternatif, on propose en effet des projets antiproductivistes, anticapitalistes très divers qui visent à éliminer les plaies du sous-développement et les excès du mal-développement. Ces projets d'une société conviviale pour l'homme, tous les hommes et tout l'homme, n'ont pas plus à voir avec le développement que l'âge d'abondance des sociétés primitives.¹²

Ainsi, selon les propos de Latouche, les pratiques alternatives n'ont à rien voir avec le développement, alors que ceux qui sont à l'origine de la mise en œuvre de ces expériences se réclament du développement alternatif. Ce débat nous semble d'abord celui de l'interprétation, c'est-à-dire du sens attribué aux actions et aux pratiques des groupes de l'espace non institutionnel dans la mise en œuvre d'un autre développement ou de l'après-développement. Selon nous, il y a au moins trois scénarios envisageables pour appréhender les pratiques comme celles réalisées par les groupes que nous avons observés.

Dans un premier scénario, qui peut être considéré comme celui lié au modèle néo-libéral pur et dur, ces projets peuvent être vus simplement comme les manifestations d'une société à deux vitesses où ces activités représentent uniquement des actions de survie pour les pauvres et les exclus de la société d'abondance. Ainsi, les cuisines collectives, les comptoirs vestimentaires, les groupes d'entraide, etc. sont des activités assimilées au modèle résiduel de la charité publique et de l'aide alimentaire dans les pays du Sud qui servent essentiellement à assurer la survie des gens. Il s'agit là, bien sûr, de l'hypertrophie du modèle néo-libéral, et si cette version peut sembler cauchemardesque, elle peut néanmoins s'avérer possible si l'on croit certains auteurs comme Jean Ziegler qui affirme que « la Main invisible du marché décide chaque jour qui va vivre et qui va mourir. Les prédateurs triomphent. Ils imposent la privatisation du monde »¹³.

Le deuxième scénario est celui de la coexistence du modèle néo-libéral et d'une économie communautaire et sociale. On parle ici du modèle de l'économie plurielle préconisée par

¹² Latouche, 1991, *op. cit.*, p. 146.

¹³ Ziegler, J., *op. cit.*, p. 282.

bon nombre de chercheurs québécois (Lévesque; Favreau; etc.) qui intègre à la fois les caractéristiques de l'économie néo-libérale comprenant un secteur de l'économie à « haute vitesse », avec les entreprises de la nouvelle économie, et un secteur de l'économie à « basse vitesse » avec les entreprises de l'économie sociale et les groupes communautaires. Ces entreprises d'économie sociale et ces groupes communautaires participent à un développement axé vers l'entreprise associative et la mise en œuvre de projets et de services pour répondre aux besoins sociaux des personnes et des communautés et ce, à l'exemple des initiatives réalisées par les groupes que nous avons étudiés. Il s'agit du modèle québécois d'une économie plurielle intégrant à la fois une grande économie et une petite économie associative et communautaire. Si ce modèle peut apparaître séduisant au premier abord, deux dangers semblent le guetter. Le premier danger est celui de la dérive économique; en effet, inscrire l'action communautaire dans la « sphère de la production de la richesse »¹⁴, comme le proposent certains tenants de l'économie plurielle, nous semble relever d'une pensée économique où la finalité de l'action communautaire se trouve déplacée de celles de la prestation de services et de la gestion des problèmes sociaux vers les finalités de l'économie, soit l'accumulation et la production de richesse où le secteur socio-communautaire peut devenir un instrument au service de la petite économie associative. Dans une telle perspective, la question qui se pose est : quelle est la finalité de la production de la richesse dans le cadre de l'économie communautaire ? Régler les problèmes sociaux par des mesures économiques ? Assurer la survie des organismes communautaires ? Réinvestir dans le social à l'aide des gains des entreprises de l'économie sociale ? Produire du capital social ? Redistribuer la richesse ?¹⁵ Toutes ces réponses peuvent être vraies, mais selon nous il demeure essentiel de recentrer et de conserver les finalités de base de l'action communautaire vers le développement social des communautés.

¹⁴ Favreau, Louis, 1995, *op. cit.*, p. 183.

¹⁵ Selon Abdou Salam Fall et Cheikh Guèye, l'économie sociale « n'a de sens que si elle produit des richesses à redistribuer et permet un deuxième type d'accumulation : celle du capital social », tiré du site : http://www.politiquessociales.net/themes/economie_sociale.html, 2004-02-01, p. 1.

Le deuxième danger qui guette ce modèle est de s'inscrire comme une « version douce » mais néanmoins acceptée et intégrée du néo-libéralisme, comparativement au premier scénario qui représentait le modèle dur du libéralisme; ce modèle doux intègre lui aussi une économie à deux vitesses, mais cette fois avec une véritable petite économie associative et un tiers secteur d'utilité sociale qui sert à réguler les demandes non traitées de la société post-industrielle. Cependant, il ne faut pas se leurrer : l'économie libérale demeure l'économie dominante dans ce modèle, et l'économie associative ainsi que le tiers secteur sont au service de cette grande économie néo-libérale, tant à l'échelle locale qu'à l'échelle mondiale. Ce scénario n'est pas vraiment nouveau et d'autres auteurs ont déjà décrit les implications d'un tel modèle. Ainsi Deena White décrit l'inclusion du secteur communautaire dans le giron de l'économie néo-libérale à l'échelle mondiale.

Sous l'influence des stratégies mondiales d'« accumulation flexible », le secteur communautaire est lui-même entraîné dans le système économique mondial à titre de marché du travail périphérique, ainsi que dans un mode de régulation naissant à titre de ghetto des exclus et des marginalisés. [...] Le secteur communautaire sert de palliatif contre la marginalité et l'exclusion. Son assimilation dans l'économie mondiale et dans un mode de régulation est inévitable, car le local ne peut échapper au mondial. Par contre, le local a néanmoins une vie qui lui est propre Les tensions inhérentes aux politiques contemporaines de partenariat entre l'État et la communauté sont les manifestations d'une résistance aux forces mondiales qui est significative au niveau local.¹⁶

Le troisième scénario que nous voulons décrire est celui qui rompt d'une manière franche avec le libéralisme et le paradigme développementiste. C'est le scénario utopiste de l'après-développement, de la « société alternative »¹⁷, comme la nomme Serge Latouche et qui est décrite par les anti-développementistes. Dans ce scénario, les activités du secteur informel et des groupes de l'espace non institutionnel sont perçues comme les formes d'un développement où la raison utilitariste a disparu et où les activités tendent à se situer en dehors des logiques productivistes et économistes actuelles et à remettre à l'avant-plan les

¹⁶ White, 1994, *op. cit.*, p. 48.

¹⁷ Latouche, 1991, *op. cit.*, p. 131.

dimensions culturelles et sociales des communautés. Dans cette perspective, le social et le culturel transcendent l'économie, et les expériences de l'économie sociale, du développement communautaire, de la gestion communautaire de l'exclusion et des initiatives en faveur du recul de la pauvreté et de la marginalité sont appréhendées d'une nouvelle façon. Ces expériences sont perçues comme des actions et des initiatives qui contribuent à la transformation en profondeur de la société et à la construction d'une société différente. Il s'agit, en effet, d'une transformation de l'intérieur qui s'élabore dans les espaces d'exclusion et les lieux de la désintégration sociale. C'est souvent sur les lieux mêmes de la désintégration qu'émergent les groupes et les communautés où se tissent une nouvelle sociabilité. À ce sujet, Serge Latouche affirme :

À côté de la question factuelle du mode d'auto organisation des exclus, une autre question, tout aussi — voire plus — importante, celle de la prise de conscience de la signification et du sens de cette expérience historique, celle de la saisie des enjeux imaginaires. Une fois encore, le changement du monde passe d'abord par un changement de notre regard sur le monde.¹⁸

C'est ce regard différent que nous avons tenté de poser sur les exclus du développement.

Cette nouvelle sociabilité peut s'appeler l'informel dans les pays du Sud, comme l'ont montré Serge Latouche et Gustavo Esteva. Elle peut s'appeler aussi la société civile mondiale, comme la nomme le Groupe de Lisbonne; elle peut prendre les couleurs de multiples organismes qui œuvrent dans les circuits de lutte contre la pauvreté à l'échelle locale au Québec. Vu sous cet angle, il s'agit d'un véritable mouvement social en émergence qui permet de recomposer à chaque jour la réalité sociale et économique sur des bases nouvelles, comme l'importance du lien social, la réintroduction de la sociabilité dans l'activité économique, la frugalité comme mode de vie, la réintégration de la dimension environnementale dans les modes de production, la recomposition des communautés comme lieu

¹⁸ Latouche, Serge, 1995, « Autre économie ou autre société », in Latouche, S. (sous la direction de), *L'économie dévoilée. Du budget familial aux contraintes planétaires*, Paris, Les Éditions Autrement, Collection Mutations, n° 159, p. 194.

de sociabilité. Ce mouvement social tend à se recomposer sur les espaces laissés vacants par la société postindustrielle et il tend aussi réintégrer les exclus et les laissés pour compte du système productif mondial qui sont de plus en plus nombreux.

Au Québec, ce mouvement social pour la mise en œuvre d'une nouvelle sociabilité et d'un nouvel art de vivre, comme dirait Hugues Dionne (1996), s'incarne notamment dans les groupes communautaires qui aident les personnes exclues du système productif à dépasser le sentiment d'aliénation sociale pour retrouver une autre forme d'intégration sociale, notamment par l'action collective. Il ne s'agit donc pas nécessairement de retrouver la dignité par le travail productif, mais plutôt de refaire une sociabilité, un mode de vie selon des paramètres qui n'existent pas dans la logique marchande de la société globalisée. Dans cette perspective, le travail n'est plus l'objet central de la vie, mais il est incorporé comme une des multiples facettes de la vie (Méda, 1999; Roustang, 1995). Le travail retrouve une dimension autre que celle de la production et de la logique marchande. Le travail, dans ce sens, c'est autant représenter la vie dans une peinture que de faire un jardin ou s'occuper des enfants ou faire du bénévolat dans un groupe communautaire.

Évidemment, un tel scénario peut facilement être critiqué en disant qu'il fait la promotion d'une économie de pauvreté basée sur les failles du système économique actuel et qu'il donne des réponses essentiellement locales sans apporter de solutions au plan macro-social et macro-économique.

Cependant, ce qu'il semble important de comprendre avec ces trois scénarios, c'est qu'aucun de ceux-ci ne correspond parfaitement la réalité. Au contraire, ils représentent un continuum allant d'un extrême à l'autre où les diverses sociétés peuvent intégrer des éléments de l'un ou de l'autre des scénarios, selon le contexte propre à chacune. Ainsi, certaines sociétés se retrouvent plus près du modèle libéral hypertrophié, comme dans certains pays du Sud où la survie des personnes est essentiellement assurée par l'aide alimentaire mondiale, alors que dans les sociétés des pays dits développés, comme le

Québec, l'État et le tiers-secteur d'utilité sociale participent à la régulation des problèmes sociaux dans un contexte d'économie néolibérale dominante. Quant au modèle de l'après-développement, il n'existe pas à l'échelle d'une société entière, mais il se retrouve dans certaines zones ou certains territoires¹⁹. Ces scénarios montrent, dans un cas comme dans l'autre, que les activités du secteur communautaire font vraiment partie des modèles de développement, et elles peuvent devenir les instruments de l'économie mondialisée ou encore s'inscrire dans un mouvement de transformation sociale à l'échelle globale et s'inscrire dans le mouvement de l'après-développement.

La question qui se pose est de savoir comment construire cet autre paradigme de l'après-développement. Faut-il abandonner le concept de développement, comme le proposent les théoriciens de l'après-développement qui affirment que le concept de développement est un mot « toxique » et que « l'alternative au sous-développement est peut-être en train de s'inventer par les sociétés civiles du tiers-monde, mais elle ne se décrète sûrement pas dans les officines du développement »²⁰ et qu'en se « mettant sous la bannière du développement, le mouvement alternatif reprend les drapeaux de l'adversaire, espérant ainsi le séduire au lieu de le combattre »²¹, ou alors faut-il chercher à reconceptualiser la notion de développement, c'est-à-dire à lui donner un autre contenu que celui qui a été le sien jusqu'à présent dans les théories du développement ? Si le débat sur l'abandon ou le maintien du vocable développement peut apparaître accessoire pour certains, la reconceptualisation de la théorie de l'après-développement est réclamée par plusieurs auteurs aujourd'hui (Rist, 1996; Guichaoua A. et Goussault, Y., 1993; Fontan 2003). Nous allons donc tenter de percevoir des nouveaux fondements pour la construction de l'après-développement.

¹⁹ Gustavo Esteva parle de quelques expériences d'après-développement dans certains villages du Mexique, notamment au Chiapas dans son texte : Esteva, Gustavo, 1996, « Au-delà du développement », in Sachs, Wolfgang, Gustavo Esteva, *Des ruines du développement*, Montréal, Écosociété, p. 87-138. La ville de Pôrto Alegre au Brésil est souvent mentionnée comme une ville illustrant la mise en œuvre d'un autre développement. Information tirée du livre : Rada Donath, Alejandro, 2003, *Du développement à la renaissance des régions*, Chicoutimi, JCL, p. 338.

²⁰ Latouche, 1991, *op. cit.*, p. 147.

²¹ *Idem*.

LES FONDEMENTS POUR LA CONCEPTUALISATION DE L'APRÈS DÉVELOPPEMENT

Aux confins de l'économisme, les théories se bousculent et s'entrecroisent; la question qui se pose est celle de l'interprétation de ces courants de changements sociaux : s'agit-il d'un nouveau contrat mondial, de développement alternatif, de l'après-développement ? Serge Latouche parle d'un projet porteur d'une autre société. Alain Lipietz (1989) parle de nouveau modèle de développement, tandis que le Groupe de Lisbonne propose un nouveau contrat mondial basé sur le développement durable. Malgré ces interprétations contradictoires sur la pertinence de l'utilisation de la notion de développement, il nous semble qu'il faille revoir les bases des conceptualisations actuelles du développement afin d'appréhender le développement d'une nouvelle façon. Pour ce faire, trois pistes s'offrent à nous : d'une part, il faut réviser les principes qui sont à la base de ces conceptualisations du développement, dont notamment l'évolutionnisme, l'anthropocentrisme et l'économisme. D'autre part, il faut reprendre les notions présentes dans les théories critiques du développement que nous avons exposées au début de cette thèse et qui représentent des prémisses de base pour une conceptualisation de l'après-développement. Enfin, il faut chercher au cœur même de la réalité, dans les actions des groupes du milieu, des notions et des principes qui peuvent contribuer à l'élaboration d'un nouveau sens pour la notion de développement. C'est ce que nous allons tenter de présenter dans les pages qui suivent.

Dans un essai sur les théories du développement²² publié à la fin des années 1990, nous mentionnions qu'il fallait sortir de l'édifice conceptuel du développement pour être en mesure de rebâtir une nouvelle conception du développement ou de l'après-développement. Dans cet esprit, la première notion à revoir est celle de l'évolutionnisme. Nous avons vu en effet dans le chapitre théorique de cette thèse que l'une des bases conceptuelles du développement est l'évolutionnisme : un évolutionnisme avec lequel le développement s'est imposé comme une donnée naturelle. Cependant, à la lumière des théories écologiques, nous devons nous demander si l'interprétation de cet évolutionnisme n'a pas été erronée et

²² Tremblay, Suzanne, 1999a, *op. cit.*

partielle. En effet, la croissance, la compétition, la sélection naturelle ne sont peut-être pas les seules interprétations possibles de l'évolution naturelle. Des dizaines d'années d'observation scientifique ont montré que la compétition, la sélection naturelle et l'adaptabilité n'ont peut-être pas pour but intrinsèque la croissance en elle-même, la sélection en elle-même, mais aussi l'équilibre des écosystèmes et l'harmonie des éléments internes des écosystèmes. Cette autre vision de la nature provient notamment du mouvement écologiste et elle constitue une perspective diamétralement opposée à celle de l'évolutionnisme basée sur la compétition des espèces. De fait, les propos de l'écologiste Murray Bookchin nous semblent très révélateurs lorsqu'il affirme :

Les principes les plus essentiels de l'écologie, tels que le souci de l'équilibre, le développement harmonieux vers une plus grande différenciation, l'évolution vers une plus grande subjectivité et une plus grande conscience sont tout à fait contradictoires avec une économie qui uniformise la société, la nature et l'individu; qui oppose les êtres humains les uns aux autres et la société à la nature avec une féroceur qui ne peut mener qu'à la destruction de la planète.²³

Pour quitter l'édifice conceptuel du développement, il faut donc sortir de cette interprétation d'un évolutionnisme axé sur la croissance infinie et revenir à une interprétation basée davantage sur l'harmonie et sur l'équilibre dans les systèmes humains et naturels.

Abandonner cet évolutionnisme *compétitif* nous permet aussi d'envisager le développement sur d'autres bases que celles de la croissance, de la compétition, de l'accumulation, de l'irréversibilité et de la finalité du développement, etc. Ces principes, rappelons-le, sont à la base de l'évolutionnisme et sont devenus les fondements mêmes de l'économisme et du productivisme. S'écartez de l'évolutionnisme *compétitif* nous permet ainsi de quitter l'édifice conceptuel du développement qui a été bâti par plusieurs siècles de théorisation des sciences sociales. En quittant cet édifice conceptuel, cela nous éloigne aussi de l'économisme et du productivisme qui sont basés sur plusieurs des principes de l'évolution-

²³ Bookchin, Murray, 1993, *Une société à refaire*, Montréal, Éditions Écosociété, p. 137.

nisme, dont l'accumulation et le laisser-faire, et qui ont servi de fondements à plusieurs théories du développement.

De plus, pour laisser le rapport de domination et de compétition, il faut aussi replacer l'homme dans la nature, c'est-à-dire outrepasser l'anthropocentrisme, comme dit Robert Vachon (1990), afin que l'être humain ne se considère plus comme le maître de l'univers mais plutôt comme faisant partie de l'univers. L'espèce humaine, ainsi réintégrée dans la nature, doit transformer son environnement en prenant bien soin de respecter l'équilibre et l'harmonie avec cet environnement dont elle fait elle-même partie et non plus favoriser la compétition et la sélection. Paradoxalement, c'est du mouvement écologiste, c'est-à-dire du mouvement social orienté vers la nature et sa sauvegarde, qu'est venue la plus formidable critique de la croissance et du productivisme. À la source de la thèse et de l'antithèse du développement, l'évolutionnisme semble donc toujours être présent et il y a bien une question d'interprétation qui nous apparaît extrêmement importante.

Une fois abandonnées les bases conceptuelles du développement que sont l'évolutionnisme et l'anthropocentrisme et leurs corollaires, l'économisme et le productivisme (Vachon, 1990), la question qui demeure est celle des nouvelles bases pour l'après-développement. À ce sujet, il n'apparaît pas simple de trouver des réponses définitives et satisfaisantes. Surtout après plus de deux siècles de théorisation du paradigme dominant du développement. Pourtant, il nous semble que quelques principes émanent du cheminement que nous avons suivi à travers la trajectoire du développement et de l'anti-développement car, il faut le dire, l'anti-développement est issu du développement; il en est l'antithèse et peut-être devons-nous tenter de trouver une synthèse. Ces principes proviennent notamment des théoriques critiques que nous avons exposées au début de cette thèse. Regardons-les.

Dans un premier temps, il nous apparaît important de remettre la culture au centre de l'après-développement. En effet, placer la culture au cœur du changement social est non seulement une façon de tenir compte des contextes et particularités propres à chaque

société, mais c'est surtout une manière d'éviter que l'organisation d'une société soit jugée par rapport à celle d'une autre, d'empêcher de donner un contenu culturel défini et universel au développement, comme les pays dits développés l'on fait pendant des années avec leurs programmes de développement dans les pays du Sud.

À ces principes de base, il nous semble important d'ajouter également des éléments de la théorie du développement endogène, notamment la territorialisation de l'organisation des communautés, la prise en compte des particularités sociales, historiques et communautaires ainsi que l'utilisation des savoirs locaux dans les processus de production.

En lien avec la théorie du développement humain, nous croyons qu'il faut replacer les dimensions sociale et humaine au cœur des rapports sociaux et de leur organisation dans l'espace et dans la société. Il faut non seulement remettre cette dimension au cœur du développement ou de l'après-développement, mais aussi au début et à la fin de l'organisation sociale afin que l'économisme et le productivisme, qu'ils viennent du libéralisme ou du marxisme, ne soient plus jamais considérés comme l'essence des sociétés humaines et de leur mode de vie. Autrement dit, la dimension sociale doit transcender l'économie, comme les groupes observés dans cette thèse l'ont si bien affirmé.

De plus, comme le propose l'approche féministe du développement, il faut prendre en considération la sphère non productive de l'économie et surtout ne plus la soumettre aux impératifs de la sphère productive. Ainsi, le travail des femmes lié à la reproduction sociale et le travail informel pourront être considérés en fonction de leur importance sociale et non pas uniquement pour leur valeur économique. Dans le même esprit, il faut revoir la notion de richesse, comme l'a suggéré Dominique Méda, et ne plus voir la richesse uniquement comme ce qui relève de l'économie et est susceptible d'appropriation. Dans cette optique, la santé, l'éducation de la population, la diminution des problèmes sociaux, la conservation de l'environnement, une citoyenneté active, etc. sont perçues comme les véritables richesses des communautés. Mais selon Dominique Méda, « pour mettre en évidence cette

richesse, deux choses nous sont absolument nécessaires : une comptabilité patrimoniale et une comptabilité véritablement sociale »²⁴, c'est-à-dire une comptabilité qui considère les investissements dans la santé, l'éducation, etc. non plus comme des coûts mais comme des enrichissements collectifs orientés vers « l'utilité générale » et le bien commun.

De plus, il faut considérer les principes du développement communautaire, qui est basé sur la valorisation du lien social et sur la volonté de transformation sociale des acteurs des communautés, qu'elles soient symboliques ou territoriales et ce, en vue de produire un autre type de développement pour et par ces communautés.

Finalement, nous croyons que pour reconceptualiser la notion de développement, il faut être à l'affût des actions et des pratiques des groupes de l'espace non institutionnel là où l'acteur social résiste et émerge (St-Hilaire, 1995) pour recomposer la réalité qui l'entoure. Le travail pour la valorisation des personnes assistées sociales, la création d'un lieu d'appartenance, la lutte pour le logement social et la mise sur pied d'une coopérative d'habitation, la sauvegarde et le développement des espaces en milieu urbain, la mise en œuvre d'initiatives d'économie sociale, par la création notamment d'un fonds d'entraide communautaire, la mise en œuvre d'un comptoir vestimentaire ou encore l'ouverture d'un lieu de rencontre pour les jeunes sont des pratiques qui s'inscrivent comme la matérialisation des principes et des notions que nous venons d'énumérer où les dimensions, sociales, environnementales et communautaires sont fondamentales.

Évidemment, nous ne prétendons pas présenter un paradigme de l'après-développement. D'ailleurs, peut-il y avoir un paradigme de l'après-développement ? Il s'agit simplement d'envisager quelques principes qui tentent de dépasser le concept de développement tel que défini dans le cadre du productivisme et de l'économisme, et de rompre avec le paradigme développementiste. En ce sens, il s'agit d'aller vers une reconceptualisation du développement, ce qui apparaît important pour orienter une nouvelle dynamique autour d'un autre

²⁴ Méda, Dominique, 1999, *Qu'est-ce que la richesse ?*, Paris, Aubier, p. 60.

développement ou d'un mouvement de l'après-développement. Voilà autant d'éléments qui découlent d'une vision sociale, culturelle, communautaire, féministe et écologiste de l'après-développement et qui permettent de faire la synthèse entre les théories de l'après-développement et celles du paradigme critique du développement ou du développement alternatif.

LE LOCAL ET LE GLOBAL : LE LOCAL EST PLANÉTAIRE

Au cours de cette étude, nous avons cherché à comprendre les liens entre l'action locale et l'échelle globale. Chacun des groupes étudiés est apparu porteur d'enjeux locaux qui s'inséraient dans d'autres enjeux plus larges et plus globaux comme ceux de la lutte écologique, du combat contre la pauvreté et de celui pour le logement social. Mais, encore plus globalement, nous avons pu percevoir que les luttes et les préoccupations des groupes locaux s'inscrivaient dans la marche du temps, à l'intérieur des grandes tendances sociales qui ont marqué l'évolution de la société québécoise et de l'économie globalisée à l'échelle mondiale. Ainsi, que ce soit la laïcisation de la société québécoise dans les années 1960 et 1970, la montée du mouvement environnemental à l'échelle planétaire dans les années 1970, la lutte contre la pauvreté et la précarité à compter de la fin des années 1980 et la résurgence de l'économie sociale dans les années 1990, les groupes que nous avons étudiés s'inscrivent dans ces grandes tendances et se sont transformés et adaptés au fil de ces grands courants qui ont ponctué l'évolution sociale et économique.

Ainsi, les groupes d'action catholique se sont adaptés à la laïcisation de la société. Ils travaillent de nos jours essentiellement avec les groupes communautaires du milieu et ont pris le virage de la lutte pour l'emploi et contre la pauvreté et la précarité, notamment par la mise en œuvre d'entreprises d'économie solidaire. Le Comité de l'Environnement de Chicoutimi s'est inscrit dans l'avènement du mouvement écologiste des années 1970 avec la lutte pour une société plus écologique, et il continue ce travail en faveur de l'environne-

ment par l'intermédiaire de projets d'économie sociale et de lutte à la pauvreté. Lastuse, qui était un groupe essentiellement axé vers la défense des droits des assistés sociaux, s'insère maintenant dans un mouvement plus vaste de lutte à la pauvreté et à l'exclusion. Enfin, Loge m'entraide a été mis sur pied dans la foulée de la résurgence du mouvement pour le logement social et de la lutte à la pauvreté. Nous constatons que chacun des groupes observés a transformé ses pratiques et ses préoccupations au fil des changements sociaux survenus à l'échelle de l'économie-monde. Le lien entre le local et le global s'illustre donc d'une façon tangible dans l'évolution de l'action des groupes que nous avons observés à l'échelle locale.

Ce constat du lien continu entre le local et le global pourrait nous amener à conclure que le local est essentiellement surdéterminé par le global. Il nous semble, cependant, qu'il faille voir cette question autrement. Si le global inclut le local, il faut voir que le local intègre l'essence même du global, mais la singularité et la particularité du local demeurent, quelles que soient les tendances globales. Ainsi, les grandes questions qui se débattent à l'échelle globale se retrouvent dans les enjeux locaux, selon les particularités et les singularités du milieu local. Ainsi, le global est omniprésent à l'échelon local, mais le local est également omniprésent dans les questions globales puisque les conditions locales déterminent les façons d'appréhender et de traiter les enjeux globaux. Chaque contexte particulier, chaque collectivité locale, chaque communauté trouve des réponses locales à des problèmes communs à l'ensemble des communautés de la planète. Prenons pour exemples des problèmes comme l'exode rural, la métropolisation, l'utilisation abusive des ressources, la lutte pour la sauvegarde l'environnement : ce sont des problèmes qui se retrouvent partout sur la planète, mais qui trouvent des réponses locales à leur traitement. Dans cette perspective, si les questions globales se retrouvent à l'échelle locale, les conditions locales déterminent les réponses et les façons d'appréhender les problèmes. Voilà ce que cette recherche a voulu illustrer en examinant les réponses amenées par les acteurs locaux aux problèmes locaux, qui s'inscrivent dans une dynamique résultant à la fois des niveaux local et global.

Quant à savoir si les solutions locales peuvent avoir une portée globale, encore là les interprétations sont contradictoires. Pour les uns, l'action locale, ne donne lieu qu'à des solutions partielles qui ne peuvent être pertinentes dans un contexte de mondialisation et d'unification politique planétaire. Pour d'autres, au contraire, le local s'inscrit dans un processus de convergence planétaire de la société civile mondiale. Ainsi, selon ce dernier point de vue, c'est du local que surgit le processus de synergie planétaire. En ce sens, Jean Ziegler mentionne : « Toute identité collective est nécessairement d'origine locale puisque nourrie d'une expérience singulière. Et plus elle est locale, plus elle est forte. » Il ajoute aussi plus loin :

Plus l'économie s'universalise, plus la politique se morcelle. Comme si les anciens territoires de l'imaginaire se recomposaient d'autant mieux qu'ils se décomposent dans le domaine technique. L'efficacité d'un groupe réside dans l'homogénéité, la vitalité de son imaginaire de招ocation, la dureté de son noyau fondateur. On ne peut déconstruire un monde que si on est soi-même dépositaire d'une mémoire, d'un imaginaire, d'une identité sûrs. Et cette mémoire, cet imaginaire, cette conscience pour soi, cette autonomie ne peuvent être, je le répète, que locaux.²⁵

La synthèse du local et du global s'effectue alors dans un passage dialectique qui fait que le local rejoint le global et nous fait dire que le local est planétaire. Ainsi, le local et le global apparaissent indubitablement liés et, dans cette perspective, la maxime écologiste *Penser globalement agir localement* nous apparaît toujours aussi pertinente pour saisir la portée et l'importance de l'action locale et l'inscrire dans une perspective globale.

²⁵ Ziegler, J., *op. cit.*, p. 311-312.

Conclusion

Tout au long de cette thèse, nous avons tenté d'aller au cœur de la notion de développement. Pour ce faire, nous avons d'abord présenté les théories du développement selon trois grands paradigmes de développement, soit le paradigme classique, le paradigme critique et le paradigme de l'après-développement. Par la suite, nous avons cherché à aborder la notion de développement en allant sur le terrain même de l'action en décrivant le travail de quatre groupes communautaires qui œuvrent au centre urbain de Chicoutimi, dans un espace en dévitalisation. Dans ce cheminement théorique et empirique, nous voulions savoir si les actions des groupes de l'espace non institutionnel pouvaient s'inscrire dans une perspective de développement et dans l'optique de la recherche d'un autre développement. Nous avons tenté également de déterminer si la notion de développement pouvait être reconceptualisée à partir de la pratique des groupes de l'espace non institutionnel.

À ces trois grandes questions, nous avons répondu par l'affirmative car nous avons pu établir que les groupes de l'espace non institutionnel effectuent des actions de développement et qu'ils s'inscrivent, à la fois dans leur discours et dans leurs actions, dans les théories du paradigme critique du développement. De plus, il s'est dégagé de notre étude que leurs pratiques et leurs actions peuvent contribuer à alimenter le débat sur la reconceptualisation du développement puisqu'elles relèvent des pratiques alternatives de développement, lesquelles pratiques constituent les bases même du mouvement pour l'alternative au développement.

Au terme de ce long parcours sur la notion de développement, les groupes de l'espace non institutionnel apparaissent comme des acteurs de ce mouvement pour la reconceptualisation

d'un autre développement, et ce bien qu'ils ne soient pas toujours clairement conscients de ce rôle et de cette position d'acteur du développement et même d'acteur d'un autre développement. En effet, nous avons pu voir que les groupes de l'espace non institutionnel s'inscrivent d'eux-mêmes dans les grandes théories du développement, même s'ils n'en maîtrisent pas l'ensemble des éléments théoriques. Il semble donc y avoir un effet de percolation entre les grandes théories du développement, issues des mouvements sociaux ou alors conçues dans les officines du développement ou encore reprises¹ par les grandes agences de développement au plan international (ONU, Banque Mondiale, FMI, etc.), et l'action des groupes à la base. Ainsi, les groupes de l'espace non institutionnel, comme ceux du centre urbain de Chicoutimi, sont influencés par ces grandes théories, mais ils en redéfinissent aussi les paramètres puisqu'ils donnent une version concrète et tangible de ces théories en les incarnant dans les pratiques et les actions qu'ils mettent en œuvre. Ils permettent de dépasser ainsi l'entendement et les conceptions habituelles du développement.

Il y a donc une interpénétration des théories et de la réalité qui donne un nouveau sens à ces théories. De plus, cette redéfinition du développement par les groupes issus de la base est non seulement vraie à Chicoutimi, mais aussi en Afrique, en Europe, en Amérique Latine, etc., partout où les groupes issus des communautés travaillent à mettre en œuvre un autre développement. En ce sens, les groupes communautaires de Chicoutimi rejoignent une dimension globale non seulement parce qu'ils situent leurs actions dans les grandes théories du développement, mais aussi parce qu'elles s'inscrivent dans un mouvement social international de solidarité, celui de la société civile mondiale. Un mouvement qui apparaît à la fois concret dans son action, mais encore difficilement saisissable dans sa forme.

Par ailleurs, si cette recherche a permis de voir comment les groupes de l'espace non institutionnel contribuent à redéfinir le développement, il demeure, selon nous, un long

¹ Voir à ce sujet les livres déjà cités de Gilbert Rist (1996), Colette St-Hilaire (1995) et Jean Ziegler (2002) qui montrent comment les grandes théories du développement ont été reprises par les grandes agences de développement international pour sauver la notion de développement, ou encore pour mieux l'étendre aux pays dits en voie de développement.

travail d'observation de ces pratiques et de reformulation des théories afin de synthétiser les pratiques et les théories critiques du développement pour dégager une nouvelle conception d'un autre développement. La reconceptualisation du développement apparaît comme un travail à long terme et notre recherche se présente, à cet égard, comme un modeste jalon dans cette longue démarche. De plus, il faut rester critique même à l'égard de la reconceptualisation du développement, car il faut voir que l'idée de redéfinir le développement procède du renouvellement du développement par lui-même. Les propos de Colette St-Hilaire à cet égard sont éloquents lorsqu'elle affirme :

Constitué à l'intersection du savoir et du pouvoir, le développement produit des sujets qu'il organise et mobilise dans un contexte historique donné et selon des procédures particulières. [...] Le dispositif se renouvelle continuellement par l'incorporation de nouveaux discours, problèmes et pratiques. Ces dernières années, la machine s'est mise à parler et à voir au féminin.²

Nous pourrions ajouter aux propos de Colette St-Hilaire que « la machine » s'est mise à vouloir reconceptualiser le développement. Il faut donc demeurer vigilant face au nouveau discours sur le développement et l'après-développement et surtout demeurer conscient que, dans cette démarche périlleuse de la reconceptualisation du développement, nous sommes les sujets de ce dispositif du développement.

La question qu'il nous reste à poser est celle de la portée historique de l'action des groupes de l'espace non institutionnel pour l'émergence d'un autre développement. La fin du développement est annoncée depuis plusieurs années par plusieurs auteurs (Partant; Rist; Latouche; Wallerstein; Esteva; etc.) et, en ce sens, elle peut apparaître inéluctable. Est-ce que cela signifie que le mouvement pour un autre développement sera nécessairement celui qui va succéder à l'ordre actuel ? Selon notre angle d'analyse, il faut demeurer très attentif sur cette question, car la rupture avec l'évolutionnisme entraîne peut-être avec elle la rupture avec le déterminisme historique. En effet, rompre avec l'évolutionnisme nous oblige à

² St-Hilaire, 1995, *op. cit.*, p. 225.

nous éloigner des certitudes. Un peu à l'image des nouvelles découvertes dans le domaine de la physique quantique qui ont montré l'ordre aléatoire naturel, comme le dit d'ailleurs Edgar Morin lorsqu'il affirme que depuis :

la révolution de la physique quantique, avec ses particules aux comportements aléatoires [...] nous savons désormais que le désordre et l'ordre cohabitent là où les scientifiques ne cherchaient qu'ordre. Cela signifie notamment que les déterminismes ne fonctionnent pas absolument.³

Ainsi, même dans la pensée et l'expérience scientifique, l'ordre naturel des choses ne semble plus aussi immuable et le déterminisme a laissé place à l'aléatoire. Transposée au plan social, la fin du déterminisme signifie d'une certaine manière la mort du développement incontournable et inévitable, tout comme celle de l'ordre naturel des choses véhiculé notamment dans l'évolutionnisme. Alors, dans une vision dégagée de l'évolutionnisme et ouverte sur l'après-développement, il n'y a ni certitude, ni direction prédéterminée. Il n'existe que la volonté et la conscience qui sont peut-être les seuls garants du changement attendu et souhaité par le mouvement pour un autre développement. En d'autres termes, la conscience de la nécessité d'un autre développement et la volonté de sa mise en œuvre sont peut-être les seules manières de favoriser l'émergence de l'après-développement et la reconceptualisation d'un autre développement participe sans doute de cette volonté.

³ Fontaine, Laurent, 2001, « Edgar Morin : l'indispensable éthique », Montréal, *Québec Science*, vol. 39, n° 6, mars, p. 8.

Bibliographie

- Adda, Jacques, 1996, *La mondialisation de l'économie*, Tome I : Genèse, Paris, La découverte, 124 p.
- Alonso, Miriam et al., 1999, *La pauvreté à Chicoutimi et à Jonquière : ce qu'on en dit , ce qu'on en fait*, Chicoutimi, Collectif idées, Université du Québec à Chicoutimi, 93 p.
- Aydalot, Philippe, 1985, *Économie régionale et urbaine*, Paris, Économica. 487 p.
- Baribeau, Clément, 1942, *Leçons sociales. Dans la lumière des encycliques pontificales*, Montréal, Fides, 213 p.
- Bassand, Michel, 1992, « Développement local et processus identitaires », in Gagnon, C., Klein, J.L. (sous la direction de), *Les partenaires du développement face au défi du local*, Chicoutimi, GRIR/UQAC, p. 267-295.
- Beaudry, Raymond, Dionne, Hugues et Collectif de recherche de St-Clément, 1998, *En quête d'une communauté locale. Une mobilisation territoriale villageoise. Le conflit postal de Saint-Clément*, Trois-Pistoles et Rimouski, Éditions Trois-Pistoles/GRIDEQ, 250 p.
- Beaud, Michel, 1997, « Soumission croissante des sociétés à l'économie : fatalité économique ou responsabilité humaine ? » in Klein, J.L., Tremblay P.A., Dionne, H., (sous la direction de), *Au-delà du néolibéralisme : quel rôle pour les mouvements sociaux ?*, Sainte-Foy, PUQ, p. 49-61.
- Bélanger, Paul R. et Lévesque Benoît, 1992, « Le mouvement populaire et communautaire: de la revendication au partenariat (1963-1992) », in Daigle, G., Rocher, G. (sous la direction de), *Le Québec en jeu comprendre les grands défis*, Montréal, PUM, p. 713-747.
- Bélanger, Paul R. et Lévesque, Benoît, 1988, « Une forme mouvementée de gestion du social : les CLSC », *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 19, n° 59.
- Benko, G. et Lipietz, A. 1992 (sous la direction de), « Le nouveau débat régional : positions », in *Les régions qui gagnent*, Paris, PUF, p. 13-30.

- Boismenu Gérard et Dufour, Pascale, 1997, « Régulation technicienne des sans-emploi : vecteur de diffusion d'une normativité et d'une éthique sociale », in Giroux, Guy, *La pratique sociale de l'éthique*, Bellarmin, p.103-141.
- Boismenu, Gérard et Rocher, François, 1986, « Vers une réorientation des politiques sociales au Canada ? », *Revue internationale d'action communautaire*, n° 56, automne, p. 119-131.
- Boisvert, Michel, 1996, « L'analyse économique régionale un éventail de concepts anciens et nouveaux », in Proulx, M.U. (sous la direction de), *Le phénomène régional au Québec*, Sainte-Foy, PUQ, p. 187-213.
- Bookchin, Murray, 1993, *Une société à refaire*, Montréal, Éditions Écosociété, 300 p.
- Bouchard, Louis-Marie, 1973, *Les villes du Saguenay. Étude géographique*, Chicoutimi, Leméac et Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi, 212 p.
- Boudreault, Pierre W., 1986, *Luttes régionalitaires et société post-industrielle. Dix ans d'actions socio-politiques au Saguenay*, Jonquière, Sagamie/Québec, 182 p.
- Boudreault, Pierre, 1978, *Colonialisme, planification d'État et luttes de classes au Saguenay*, Paris, École des Hautes études en sciences sociales, 460 p.
- Boudreault, Richard, 1985, *Les groupes sociaux face au repli du capital en régions-ressources. Le cas de Rouyn-Noranda dans le Nord-ouest du Québec*, Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, mémoire de maîtrise, 198 p.
- Boudreault, Stevens, 1993, *Logement et différenciation socio-spatiale : étude rétrospective de la rénovation domiciliaire à Chicoutimi, 1974-1989*, Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, mémoire de maîtrise, 198 p.
- Boyer, Robert, 1992, « Les alternatives au fordisme, des années 1980 au XXI^e siècle », in Benko, G. et Lipietz, A. (sous la direction de), *Les régions qui gagnent*, Paris, PUF, p. 192.
- Brassard, Marie-Joëlle, 2002, *La valorisation et la reconnaissance des savoirs collectifs locaux : un outil de transformation sociale pour les petites communautés*, Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, thèse de doctorat, 513 p.
- Braudel, Fernand, 1985, *La dynamique du capitalisme*, Paris, Ed. Arthaud, Flammarion, Coll. Champs, 120 p.
- Braudel, Fernand, 1969, *Écrits sur l'histoire*, Paris, Flammarion, 314 p.

- Burgess, Ernest W., 1984, « La croissance de la ville. Introduction à un projet de recherche », in Grafmeyer, Y. et Isaac, J. (sous la direction de), *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Aubier Montaigne, p. 127-143.
- Calvez, J.Y., 1970, *La pensée de Karl Marx*, Paris, Seuil, 375 p.
- Carrier, Mario et Beaulieu, Pierre, 1995, *Les petites écoles primaires en milieu rural au Québec : fermeture, maintien ou développement ?* Rouyn-Noranda, Chaire en développement des petites collectivités/UQAT, 90 p.
- Castells, Manuel, 1995, « Les flux, les réseaux et les identités : où sont les sujets dans la société informationnelle ? », in Dubet, F. et Wieviorka, M. (sous la direction de), *Penser le sujet autour d'Alain Touraine : colloque de Cerisy*, Paris, Éditions Fayard, p. 337-359.
- Castells, Manuel, 1973, *La question urbaine*, Paris, François Maspéro, 451 p.
- Castel, Robert, 1995, « Les pièges de l'exclusion », *Lien social et politiques, Revue internationale d'action communautaire*, n° 34, p. 13-21.
- Centre tricontinental, 1997, « Éditorial : L'analyse des rapports sociaux préalables aux alternatives pour le développement », in *L'avenir du développement*, Louvain-la-Neuve, Paris, Montréal, Centre tricontinental, L'Harmattan, 165 p.
- Chossudovsky, Michel, 1998, *La Mondialisation de la pauvreté*, Montréal, Ed. Écosociété, 248 p.
- Clément, Gabriel, 1972, *Histoire de l'Action catholique au Canada français*, Commission d'études sur les laïcs et le l'Église, Montréal, Fides, 331 p.
- Clerc, Denis, 1995, « Vous avez dit économie », in Latouche, Serge (sous la direction de), *L'économie dévoilée. Du budget familial aux contraintes planétaires*, Paris, Les Éditions Autrement, Collection Mutations, n° 159, p. 41-51.
- Comité d'orientation et de concertation sur l'économie sociale, 1996, *Entre l'espoir et le doute*, mai, 108 p.
- Conseil des affaires sociales, 1989, *Deux Québec dans un. Rapport sur le développement social et démographique*, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur, 124 p.
- Côté, Charles, 1991, *Désintégration des régions. Le sous-développement durable au Québec*, Chicoutimi, Éditions JCL, 261 p.

- Côté, Denyse, 1995, « Développement communautaire et rapport sociaux de sexes : essai d'analyse sur toile de fond régionale », in Côté, D., Tremblay, M. et al., *Du local au planétaire. Réflexions et pratiques de femmes en développement régional*, Montréal, éditions du Remue-ménage, p.109-130.
- Côté, Serge., Klein, J.L. et Proulx, M.U., 1995, *Et les régions qui perdent*, Rimouski, GRIDEQ/GRIR, 376 p.
- Coutu, Guy, 1992, *Chicoutimi : 150 ans d'images*, Chicoutimi, Le Musée du Saguenay—Lac-Saint-Jean, 317 p.
- Cuhna. A. et al., 1982, *Terrains vagues et terres promises. Les concepts d'éco-développement et la pratique des géographes*, Paris, PUF, 299 p.
- Dahl, Denis, 1982, *La fonction résidentielle dans un centre-ville en mutation : le cas de la ville de Chicoutimi*, Chicoutimi, Maîtrise en études régionales, DHS/UQAC, 79 p.
- Deslauriers, Jean-Pierre et Hurtubise, Yves, 1997, « Pensée critique et économie sociale », in Plamondon, D., Dubord, S., Maltais, D., Brassard, S., Boivin, H. et Couture, M. (sous la direction de), *Au-delà de la tourmente de nouvelles alliances à bâtir !*, Chicoutimi, GRIR/UQAC, RQIIAC, p.261-280.
- Deslauriers, Jean-Pierre et Brassard, Marie-Joëlle, 1989, *Pouvoir habiter*, Chicoutimi, GRIR/UQAC, 184 p.
- Deslauriers, Jean-Pierre, 1985, *Les générations de groupes populaires de Sherbrooke (1970-1984)*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, Collection Recherche sociale n° 6, 155 p.
- Desrosiers, L., Montesinos, J.P., St-Louis, R. et Robert, R., 1988, « Un aperçu général sur le développement régional au Québec », in Higgins, B. et Savoie, D.J. (sous la direction de), *Les Canadiens et le développement régional au pays et dans le tiers-monde*, Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional, p. 33-86.
- Dionnes, Hugues et Mukakayumba, Édith, 1998, « Territoire de communauté et développement enraciné », in Tremblay, P.-A. (sous la direction de), *Des communautés au communautaire*, Chicoutimi, GRIR/UQAC, p. 19-35.
- Dionnes, Hugues, Klein, Juan-Luis et Tremblay, Pierre-andré, 1997, « L'action collective et l'idéal communautaire : bases territoriales d'un nouveau type de mouvement social ? », in Klein, J.L., Tremblay P.A. et Dionne, H. (sous la direction de), *Au-delà du néolibéralisme : quel rôle pour les mouvements sociaux ?*, Sainte-Foy, PUQ, p. 33-46.

- Dionne, Hugues et Beaudry Raymond, 1996, « Vivre quelque part comme agir subversif : les solidarités territoriales », *Recherches sociographiques*, vol. XXXVII, n° 3, p. 537-557.
- Dionne, Hugues, 1995, « Intervention sociale et développement local : la Coalition urgence rurale du Bas-Saint-Laurent », *Nouvelles Pratiques Sociales*, vol. 8, n° 1, p. 45-61.
- Dionne, Hugues, 1996a, « L'autre développement local et régional », *Relations*, octobre, p. 244-246.
- Dionne, Hugues, 1996b, « L'art de vivre : base des mobilisations villageoises », *Économies et Solidarités*, vol. 28, n° 1, p. 19-29.
- Dionne, H. et Klein, J.L., 1995, « Les villages face à l'État : de la révolte territoriale au développement local », in Gagnon, A.G. et Noël, A. (sous la direction de), *L'espace québécois*, Montréal, Québec-Amérique, p.171-188.
- Dubet, François, 1993, « Les nouveaux mouvements sociaux », in Chazel, F. (sous la direction de), *Action collective et mouvements sociaux*, Paris, PUF, p. 61-69.
- Duchesne, Laurier, 1999, *La commission scolaire de Chicoutimi 1860-1998*, Chicoutimi, Éditions Félix, 377 p.
- Dufour, Jules, 1994, « Déséquilibre et péril planétaire», in *Forêt verte, planète bleue*, Montréal, Éditions Fides et Musée de la Civilisation, p. 22-49.
- Dumas, Evelyne, 2002, *Ensemble se donner une voix pour mieux être. Histoire du front commun des personnes assistées sociales du Québec, 1977-2002*, Montréal, FCPASQ, 127 p.
- Dupuis, Jean-Pierre, 1985, *Le ROCC de Rimouski. La recherche de nouvelles solidarités*, Québec, IQRC, 282 p.
- Esteva, Gustavo, 1996, « Au-delà du développement», in Sachs, Wolfgang et Gustavo Esteva, *Des ruines du développement*, Montréal, Écosociété, p. 87-138.
- Esteva, Gustavo, 1993, « Une nouvelles sources d'espoir, "les marginaux" », *Interculture*, Montréal, Institut interculturel de Montréal, vol. XXVI, n° 2, p. 2-66.
- Favreau, Louis et Lévesque, Benoît, 1997, « L'économie sociale et les pouvoirs publics : banalisation du social ou tremplin pour une transformation sociale », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 10, n° 1, p. 71-80.

- Favreau, Louis et Saucier, Carol, 1996, « Économie sociale et développement économique communautaire : de nouvelles réponses à la crise de l'emploi ? », *Économie et Solidarités*, vol. 28, n° 1, p. 5-17.
- Favreau, Louis et Lévesque, Benoît, 1996, *Développement économique communautaire. Économie sociale et intervention*, Sainte-Foy, PUQ, 230 p.
- Favreau, Louis, 1995, « Économie communautaire, mobilisation sociale et politique publique au Québec (1985-1995) », in Klein, J.L. et Lévesque, B. (sous la direction de), *Contre l'exclusion repenser l'économie*, Québec, PUQ, p. 175-186.
- Favreau, Louis, 1989, *Mouvement populaire et intervention communautaire de 1960 à nos jours*, Montréal, CFP-Les Éditions du Fleuve, 494 p.
- Fillieule, Olivier et Péchu, Cécile, 1993, *Lutter ensemble, les théories de l'action collective*, Paris, L'Harmattan, 221 p.
- Fontaine, Laurent, 2001, « Edgar Morin : l'indispensable éthique », Montréal, *Québec Science*, Vol. 39, n° 6, mars, p. 6-9.
- Fontan, Jean-Marc, 2003, « Le développement du local, de la contrainte économique au projet politique », *Revue interventions économiques*, n° 30 mai 2003, 13 p.
<http://www.teluq.quebec.ca/interventionseconomiques>
- Fontan, Jean, Marc, 1994, « Le développement économique communautaire québécois : éléments de synthèse et point de vue critique », *Revue internationale d'action communautaire*, n° 32, p. 115-126.
- Gagnon, Christiane, 1991, *Dynamique sociospatiale, enjeux territoriaux et redéploiement de l'industrie de l'aluminium au Saguenay—Lac-Saint-Jean à l'aube du XXI^e siècle*, Montréal, Université de Montréal, thèse de doctorat, Faculté de l'aménagement, 343 p.
- Gagnon, Claire, Lauzon Johanne et Rivest, Isabelle, 1997, « Économie sociale : une tour de Babel ? », *La gazette des femmes*, nov.-déc., vol. 19, n° 4, Conseil du statut de la femme, p. 9.
- Girard Camil et Perron, Normand, 1989, *Histoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean*, Québec, IQRC, 660 p.

- Goulet, Denis, 1995, « Développement mondial : stratégies éthiques », in Dufour, J., Klein, J.L., Proulx, M.U. et Rada-Donath, A. (sous la direction de), *L'éthique du développement : entre le l'éphémère et le durable*, Chicoutimi, GRIR/UQAC, p. 77-89.
- Goulet, Denis, 1995, « Le développement authentique : peut-on le soutenir ? », in Klein, J.L. et Lévesque, B., *Contre l'exclusion repenser l'économie*, Sainte-Foy, PUQ, p. 63-77.
- Grafmeyer, Y. et Joseph, I., 1984, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier Montaigne, 334 p.
- Groupe de Lisbonne, 1995, *Limites à la compétitivité*, Montréal, Boréal, 225 p.
- Guérin, Chantal, 1997, « L 'exclusion et son contraire », in Gauthier, Alain (sous la direction de), *Aux frontières du social. L'Exclu*, Montréal, Paris, L'Harmattan, p. 41-68.
- Guichaoua André et Goussault, Yves, 1993, *Sciences sociales et développement*, Paris, Armand Colin, 189 p.
- Guigou, Jean-Louis, 1986, « Développement local : espoirs et freins », in Guesnier, Bernard (sous la direction de), *Développement local et décentralisation*, Paris, Anthropos, 278 p.
- Gunder, Frank André, 1991, « Les mouvements sociaux dans l'histoire récente », in Amin, S., Arrighi G., Gunder Frank, A. et Wallerstein, I. (sous la direction de), *Le grand tumulte ? Les mouvements sociaux dans l'économie-monde*, Éditions la découverte, p. 153-209.
- Hamel, Pierre et Klein, Juan-Luis, 1996, « Le développement régional au Québec : enjeu de pouvoir et discours politique », in Proulx, M.U. (sous la direction de), *Le phénomène régional au Québec*, Sainte-Foy, PUQ, p. 296.
- Hamel, Pierre, 1991, *Action collective et démocratie locale : les mouvements urbains Montréalais*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 238 p.
- Harvey, Fernand, 1996, « Historique des régions du Québec, des origines à la Révolution tranquille », in Proulx, Marc-Urbain (sous la direction de), *Le phénomène régional au Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. Sciences régionales, p.113-132.
- Harvey, Fernand et Hamelin, Jean, 1976, *Les travailleurs québécois, 1941-1971*, Sainte-Foy, Université Laval, dossier n° 20, p. 460.

- Hulbert, Francois, 1989, *Essai de géopolitique urbaine et régionale : la comédie urbaine de Québec*, Montréal, Éd. du Méridien, 474 p.
- Jacquier, Claude, 1992, *Les quartiers américains : rêve et cauchemar. Le développement communautaire et la revitalisation des quartiers aux Etats-Unis*, Paris, L'Harmattan, 189 p.
- Jenson, Jane, 1998, *Les contours de la cohésion sociale : l'état de la recherche au Canada*, Ottawa, Étude des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (RCRPP) n° F/03, 54 p.
- Klein, Juan-Luis, 2000, « Une stratégie métropolitaine : pour une nouvelle vision des rapports interrégionaux », in Côté, Roch (sous la direction de), *Québec 2001, Annuaire politique social, économique et culturel*, Montréal, Fides, p. 281-287.
- Klein, Juan-Luis, 1996, « Action collective et développement local : de l'atomisation à la restructuration de la société civile », *Économie et Solidarités*, vol. 28, n° 1, p. 31-41.
- Klein, Juan-Luis et Gagnon, Christiane, 1989, *Le social apprivoisé. Le mouvement associatif, l'État et le développement local*, Hull, Éditions Asticou, 146 p.
- Jalée, Pierre, 1973, *Le pillage du tiers monde*, Paris, Maspéro, 181 p.
- Lafontaine, Danielle, 1995, « Études féministes et paradigme de développement : de l'interpellation à l'articulation », in Côté, D., Tremblay, M., et al., *Du local au planétaire. Réflexions et pratiques de femmes en développement régional*, Montréal, éditions du Remue-ménage, p. 41-77.
- Lafontaine, Danièle, 1995, « Trois prismes du développement et leurs orientations normatives : pour une éthique de l'accompagnement », in Dufour, J., Klein, J.L., Proulx, M.U. et Rada-Donath, A. (sous la direction de), *L'éthique du développement : entre le l'éphémère et le durable*, Chicoutimi, GRIR/UQAC, p. 93-131.
- Langlois, Richard, 1990, *S'appauvrir dans un pays riche*, Montréal, CEQ, Éditions Saint-Martin, 139 p.
- Langlois, Simon, 2000, « Les changements sociaux : tendance de 1960 à 2000 », in Côté, Roch (sous la direction de), *Québec 2001, Annuaire politique social, économique et culturel*, Montréal, Fides, p. 11-88.
- Langlois, Simon, 2002, « Les grandes tendances, Revenus, pauvreté, inégalités», in Côté, Roch et Venne, Michel, *L'annuaire du Québec 2003*, Montréal, Fides, p. 164-188.
- Latouche, Serge, 2000, *La planète uniforme*, Cahors, Climats, 201 p.

- Latouche, Serge, 1995, « Autre économie ou autre société », in Latouche, S. (sous la direction de), *L'économie dévoilée. Du budget familial aux contraintes planétaires*, Paris, Les Éditions Autrement, Collection Mutations, n° 159.
- Latouche, Serge, 1991, *La planète des naufragés. Essai sur l'après-développement*, Paris, Éditions La Découverte, 235 p.
- Leboeuf, Louise, 1987, « Vaincre la peur et les préjugés. La lutte contre les Boubou-Macoutes », in Ampleman, G., Barnabé, J., Comeau, Y. et al., *Pratiques de conscientisation 2*, Saint-Sauveur, Collectif québécois d'édition populaire.
- Lefebvre, Henri, 1974, *La production de l'espace*, Paris, Éditions Anthropos, 485 p.
- Lénel, Pierre, 1997, « Culture et développement », in Denieul, Pierre-Noël, *Lien social et développement économique*, Paris, L'Harmattan, p. 257-274.
- Lesage, Marc, 1997, *Microcité : enquête sur l'amour, le travail et le sens de la vie dans une petite ville d'Amérique*, Montréal, Fides, 243 p.
- Letellier, Marie, 1971, *On n'est pas des trous-de-cul*, Montréal, Édition Parti-pris, 221 p.
- Lévesque, Benoît, 2002, « Développement local et économie sociale », in Tremblay, M., Tremblay, P.A. et Tremblay, S. (sous la direction de), *Développement local, économie sociale et démocratie*, Sainte-Foy, PUQ, p. 41-68.
- Lévesque, Benoît, 1995, « Repenser l'économie pour contrer l'exclusion sociale : de l'utopie à la nécessité », in Klein, J.L. et Lévesque, B., *Contre l'exclusion repenser l'économie*, Sainte-Foy, PUQ, p. 17-44.
- Lévesque, Maurice, Jean, Bruno et White, Deena, 2002, *Les conceptions du développement social : le point de vue des acteurs*, Fonds québécois de recherche sur la société et la culture, 190 p.
- Lewis, Oscar, 1963, *Les enfants de Sanchez*, Paris, Gallimard, 638 p.
- Lewis, Oscar, 1969, *La Vida*, Paris, Gallimard, 816 p.
- Lewis, Oscar, 1973, *Un mort dans la famille Sanchez*, Paris, Gallimard, 175 p.
- Linteau, Paul-André, Durocher, René, Robert, Jean-Claude et Ricard, François, 1989, *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 825 p.

- Lipietz, Alain, 1996, *La société en sablier. Le partage du travail contre la déchirure sociale*, Paris, Éditions La Découverte, 333 p.
- Lipietz, Alain, 1989, *Choisir l'audace. Une alternative pour le XX^e siècle*, Paris, La Découverte, 155 p.
- Maffesoli, Michel, 1993, « Le quotidien et le local comme espaces de socialité », in Audet, M. et Bouchikhi, H., *Structuration du social et modernité avancée : autour des travaux d'Anthony Giddens*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 203-218.
- Maffesoli, Michel, 1993, *La contemplation du monde. Figures du style communautaire*, Paris, Grasset, 235 p.
- Maffesoli, Michel, 1992, *La transfiguration du politique. La tribalisation du monde*, Paris, Grasset, 307 p.
- Méda, Dominique, 1999, *Qu'est-ce que la richesse ?*, Paris, Aubier, Alto, 423 p.
- Melucci, Alberto, 1997, « Identité et changement : le défi planétaire de l'action collective », in Klein, J.L., Tremblay P.A. et Dionne, H. (sous la direction de), *Au-delà du néolibéralisme : quel rôle pour les mouvements sociaux ?*, Sainte-Foy, PUQ, p. 9-20.
- Melucci, Alberto, 1995, « Individualisation et globalisation : au-delà de la modernité ? », in Dubet, F. et Wiewiora, M. (sous la direction de), *Penser le sujet autour d'Alain Touraine : colloque de Cerisy*, Paris, Éditions Fayard, p. 433-448.
- Melucci, Alberto, 1983, « Mouvements sociaux, mouvements post-politiques », *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 10, n° 50, p. 13-30.
- Morin, Richard, 1995, « Communautés territoriales et insertion socio-économique en milieu urbain », in Klein, J.L. et Lévesque, B. (sous la direction de), *Contre l'exclusion, repenser l'économie*, Québec, PUQ, p. 247-265.
- Morin, Richard, 1987, *Réanimation urbaine et pouvoir local. Les stratégies des municipalités de Montréal, Sherbrooke et Grenoble en quartiers anciens*, Québec, Montréal, PUQ, INRS-Urbanisation, 173 p.
- Mouvements des travailleurs chrétiens, 1983, *La vie dans nos mots*, Montréal, Vie ouvrière, Collection engagement et foi, 151 p.
- Neveu, Érik, 1996, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 122 p.

- Ninacs, William, A. 2002, « Le pouvoir dans la participation au développement local dans un contexte de mondialisation », in Tremblay, M., Tremblay, P.A. et Tremblay, S. *Développement local, économie sociale et démocratie*, Sainte-Foy, PUQ, p. 15-40.
- Noraz, Christel Anne, 1996 « Les cuisines collectives : émergence d'une nouvelle pratique de développement économique communautaire », *Économie et Solidarités*, vol.28, n° 1, p. 43-61
- Nozick, Marcia, 1995, *Entre nous. Rebâtir nos communautés*, Montréal, Écosociété, 256 p.
- Offe, Claus, 1997, *Les démocraties modernes à l'épreuve*, Paris, L'Harmattan, 350 p.
- Paiement, Guy, 1996, « L'émergence politique du communautaire », *Relations*, octobre, p. 237-238.
- Pampalon, Robert, 1985, *Géographie de la santé au Québec*, Québec, Ministère de la santé et des services sociaux, 385 p.
- Parazelli, Michel, 1997, « À travers la "tourmente", que reste-t-il des alliances ? », in Plamondon, D., Dubord, S., Maltais, D., Brassard, S., Boivin, H. et Couture, M. (sous la direction de), *Au-delà de la tourmente. De nouvelles alliances à bâtir !* Chicoutimi, GRIR/UQAC,RQIAC, p.19-30.
- Partant, François, 1982, *La fin du développement. Naissance d'une alternative ?*, Paris, Maspéro, 181 p.
- Pecqueur, Bernard (sous la direction de), 1996, *Dynamiques territoriales et mutations économiques*, Paris, L'Harmattan, 245 p.
- Pecqueur, Bernard, 1989, *Le développement local : mode ou modèle*, Paris, Syros/ Alternatives, 149 p.
- Perron, M., Richard, L. et Veillette, S., 1995, *Aires sociales et conditions de vie au Saguenay. Un outil de développement régional*, Jonquière, Groupe Écobes/Cégep de Jonquière, 96 p.
- Perron M., Veillette S., Rainville M., Tremblay C. Hébert Gilles et Bouchard C., 1989, *Espace urbain et différenciation sociale au Saguenay : l'agglomération de Chicoutimi-Jonquière*, Groupe Ecobes/Cégep de Jonquière, 137 p.
- Perroux, François, 1981, *Pour une philosophie du nouveau développement*, Paris, Aubier, Presses de l'UNESCO, 279 p.

- Petronnet, Colette, 1985, *On est tous dans le brouillard. Ethnologie des banlieues*, Paris, Éditions Galilée, 329 p.
- Pietersen, Jan Nedvervenn, 2001, *Development theory, Deconstructions/Reconstructions*, London, Sage Publications, 195 p.
- Polèse, Mario, 1996, « Le développement local revu et corrigé : récit d'une douce illusion dangereuse », in Coté, S. et al., *Le Québec des régions : vers quel développement ?*, Rimouski, GRIDEQ/GRIR, p. 321-335.
- Poirier, Roger, 1986, *Qui a volé la rue principale ?*, Montréal, Éditions Départ, 323 p.
- PNUD, 1998, *Rapport mondial sur le développement humain 1998*, Paris, Économica, 254 p.
- PNUD, 1996, *Rapport mondial sur le développement humain 1996*, Paris, Économica, 249 p.
- Prades, José A., 1995, *L'éthique de l'environnement et du développement*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Que sais-je ?, 125 p.
- Prades, José A., 1994, *L'esprit de l'écologisme : du principe totémique à la représentation politique*, Chicoutimi, Éditions Sapientia, 22 p.
- Proulx, Marc-Urbain, 1995, *Réseaux d'information et dynamique locale*, Chicoutimi, GRIR/UQAC, 334 p.
- Rada Donath, Alejandro 2003, *Du développement à la renaissance des régions*, Chicoutimi, JCL, 395 p.
- Rathgeber, Eva M., 1990, *FED, FDD, SED : Tendances de la recherche et de la pratique*, Ottawa, Centre de recherche pour le développement international, 35 p.
- Reich, Robert, 1993, *L'économie mondialisée*, Paris, Dunod, 336 p.
- Renaud, Jean, Mayer, Micheline et Lebeau, Ronald, 1996, *Espace urbain, espace social. Portrait de la population des villes du Québec*, Éditions Saint-Martin, IRDSJ, 169 p.
- Ricard, Marie-France et Turcotte Daniel, 1989, *Les clientèles à risque du CLSC des Coteaux : une perspective écologique*, Chicoutimi, CLSC des Coteaux, 195 p.
- Rioux, Marcel et al., 1982, *Les pratiques émancipatoires en milieu populaire*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 176 p.

- Rist, Gilbert, 1997, « La mondialisation des anti-sociétés », in Rist, G. (sous la direction de), *La mondialisation des anti-sociétés. Espaces rêvés et lieux communs*, Paris, PUF, Nouveaux Cahiers de l'Institut universitaire d'études du développement-Genève, p. 23-38.
- Rist, Gilbert, 1996, *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 462 p.
- Robert, Lionel, 1981, « Les Opérations Dignité, à l'origine d'un mouvement populaire dans l'Est du Québec », in Gagnon, A.G., *Les Opérations Dignité : Naissance d'un mouvement social dans l'Est du Québec*, Ottawa, Université de Carleton, p. 91-106.
- Robert, Robert, 1995, « Développement régional au Québec : un bilan de 30 ans », in Côté, S., Dionne, H., Leclerc, Y., Proulx, P.P., Robert, R. et Savard, J.M., *La pratique du développement du régional*, Rimouski, GRIDEQ/UQAR, p. 1-68.
- Rouleau, Jean-Paul, 1968, *Chicoutimi, Contexte socio-religieux et adaptation pastorale*, Faculté de théologie, Université Laval, 237 p.
- Roustang, Guy, 1995, « L'économie, l'éthique et la politique », in Klein, J.L. et Lévesque, B. (sous la direction de), *Contre l'exclusion repenser l'économie*, Québec, PUQ, p. 45-61.
- Roy, Sylvain, 1985, *Espace urbain et redéfinition d'une nouvelle territorialité : l'enjeu régional du centre-ville de Chicoutimi*, Chicoutimi, Maîtrise en études régionales, DHS/UQAC, 126 p.
- Sachs, Ignacy, 1980, *Stratégie de l'écodéveloppement*, Paris, Éditions ouvrières, 140 p.
- Sachs, Wolfgang, 1996, « Le développement : une idéologie en ruine », in Sachs, Wolfgang et Gustavo Esteva, *Des ruines du développement*, Montréal, Écosociété, p. 13-86.
- Simard, Jean-Jacques, 1981, « Les Opérations Dignité : luttes d'espace et nostalgie », in Gagnon, A.G., *Les Opérations Dignité : Naissance d'un mouvement social dans l'Est du Québec*, Ottawa, Université de Carleton, p. 119-147.
- Simard, Martin, 2000, *Le rôle de l'identité communautaire : l'exemple du quartier Saint-Roch à Québec*, Sainte-Foy, Université Laval, thèse de doctorat, 260 p.
- St-Hilaire, Colette, 1995, *Quand le développement s'intéresse aux femme. Le cas des Philippines*, Paris, L'Harmattan, 270 p.
- St-Onge, Jacques, 1999, *Le développement des pratiques en travail social au Saguenay—Lac-Saint-Jean*. Chicoutimi GRIR/UQAC, 1999, 252 p.

- Tellier, Luc-Normand, 1996, « Le Québec et ses régions à l'intérieur de la dynamique spatiale de l'économie mondiale », in Proulx, M.U. (sous la direction de), *Le phénomène régional au Québec*, Sainte-Foy, PUQ, p. 9-28.
- Thériault, J. Yvon, 1997, « L'acteur sans scène », in Klein, J.L., Tremblay P.A. et Dionne, H. (sous la direction de), *Au-delà du néolibéralisme : quel rôle pour les mouvements sociaux ?*, Sainte-Foy, PUQ, p. 187-196.
- Thériault, J. Yvon, 1996, « De la critique de l'État-providence à la reviviscence de la société civile : le point de vue démocratique », in Paquerot, Sylvie (sous la direction de), *L'État aux orties ? Mondialisation de l'économie et rôle de l'État*, Montréal, Éditions Écosociété, p. 141-150.
- Thériault J.Y., 1985, *La société civile ou la chimère insaisissable : essai de sociologie politique*, Montréal, Québec/Amérique, 160 p.
- Touraine, Alain, 1995, « La formation du sujet », in Dubet, F. et Wieviorka, M. (sous la direction de), *Penser le sujet autour d'Alain Touraine : colloque de Cerisy*, Paris, Éditions Fayard, p. 21-45.
- Touraine, Alain, 1993, « Découvrir les mouvements sociaux », in Chazel, F. (sous la direction de), *Action collective et mouvements sociaux*, Paris, PUF, p. 17-35.
- Touraine, Alain, 1984, *Le retour de l'acteur. Essai de sociologie*, Paris, Fayard, 350 p.
- Touraine, Alain, 1978, *La voix et le regard*, Paris, Éditions du Seuil, 309 p.
- Tremblay, Diane-Gabrielle, 1996, « Développement local, districts industriels et milieux innovateurs : mode ou tendance de fond ? », in Côté, S., Klein, J.L. et Proulx, M.U. (sous la direction de), *Le Québec des régions : vers quel développement ?*, Rimouski, GRIDEQ-GRIR, p. 241-258.
- Tremblay, Pierre-André, 2002, « Évaluer l'économie sociale. L'importance de s'interroger sur ses fondements », in Tremblay, M., Tremblay, P.A. et Tremblay, S. *Développement local, économie sociale et démocratie*, Sainte-Foy, PUQ, p. 237-250.
- Tremblay, Pierre-André, 1998, « Des communautés au communautaire : avancée de la société civile, ou retour du refoulé ? », in Tremblay, P.A. (sous la direction de), *Des communautés au communautaire*, Chicoutimi, GRIR/UQAC, p. 7-17.
- Tremblay, Pierre-André, 1993, « La vivacité de la société civile en région », in Klein, J.L., Plamondon, D. et Tremblay, P.A. (sous la direction de), *Les régions après l'État. Chili, Pologne, Québec*, Chicoutimi, GRIR/UQAC, p. 5-20.

- Tremblay, Pierre-André, 1987, *Les comités de citoyens de Québec : contribution à l'histoire du mouvement populaire à Québec (1966-1981)*, Faculté des sciences sociales, Université Laval, 639 p.
- Tremblay, Pierre-André et Tremblay, Marielle (sous la direction de), 1998, *Les contributions sociales et économiques des organismes communautaires de la Corporation de développement communautaire du ROC*, Chicoutimi, GRIR éditeur, 218 p.
- Tremblay, Pierre-André et Klein, Juan-Luis, 1997, « De l'appauvrissement des lieux à la reconstruction des communautés, *Cahiers de recherche sociologique*, n° 29, p. 103-118.
- Tremblay, P.A., Brochu, I. et Verschelden, M.C., 1996, « Les mobilisations dans le Québec des régions pendant la période 1985-1994 : traits généraux et réflexions premières », *Économie et Solidarités*, vol. 28, n° 1, p. 101-118.
- Tremblay, Suzanne, 1999a, *Du concept du développement au concept de l'après-développement : trajectoire et repères théoriques*, Chicoutimi, GRIR/UQAC, collection Travaux et études en développement régional, 49 p.
- Tremblay, Suzanne, 1999b, *De l'éco-développement au développement communautaire viable : la contribution des approches écologiques pour la revitalisation des milieux urbains et ruraux*, Chicoutimi, GRIR/UQAC, collection Travaux et études en développement régional, 49 p.
- Tremblay, Suzanne, 1999c, « Économie sociale et enjeux pour les groupes communautaires: le cas de deux initiatives d'économie sociale au centre-ville de Chicoutimi », in *L'économie sociale en question : perspectives et études de cas*, Chicoutimi, GRIR/UQAC, collection Travaux et études en développement régional, p.173-189.
- Tremblay, Suzanne, 1998, « Le développement durable et le développement local et les enjeux de l'implantation d'une usine de traitement des sols contaminés aux BPC à Saint-Ambroise », in *Perspectives du développement durable : expériences et études de cas*, Chicoutimi, GRIR/UQAC, collection Travaux et études en développement régional, p. 207-232.
- Tremblay, Suzanne, 1991, *La récupération du bois submergé en Sagamie : potentiels, faisabilité et perspective d'écodéveloppement à l'échelle locale*, Chicoutimi, Maîtrise en études régionales, DHS/UQAC, 299 p.
- Tilly, Charles, 1986, *La France conteste 1680-1980*, Paris, Fayard, 622 p.
- Unesco, 1979, *Les indicateurs de changements économique et social et leurs applications*, Paris, Presses de l'Unesco, rapport et documents de sciences sociales n° 37, 93 p.

- Vachon, Bernard, 1996, « Mettre le territoire en état de produire : le rôle des facteurs sociaux, culturels et environnementaux dans la démarche de développement local », in Coté, S., Klein, J.L. et Proulx, M.U. (sous la direction de), *Le Québec des régions : vers quel développement ?*, Rimouski, GRIDEQ-GRIR, p. 241-258.
- Vachon, Bernard et Coallier, Francine, 1993, *Le développement local. Théorie et pratique*, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur, 320 p.
- Vachon, Robert (sous la direction de), 1990, *Alternatives au développement. Approches interculturelles à la bonne vie et à la coopération internationale*, Montréal, Éditions du Fleuve, Institut Interculturel de Montréal, 350 p.
- Vaillancourt, Jean-Guy, 1996, « Sociologie de l'environnement de l'écologie humaine à l'écosociologie », in Tessier, Roger et Vaillancourt, J.G. (sous la direction de), *La recherche sociale en environnement : nouveaux paradigmes*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 19-47
- Vaillancourt, Jean-Guy, 1995, « Penser et concrétiser le développement durable », *Écodécision*, hiver, p. 24-29
- Vaillancourt, Jean-Guy, 1982, *Mouvement écologiste, énergie et environnement. Essais d'écosociologie*, Montréal, Ed. Albert Saint-Martin, 262 p.
- Vaillancourt, Yves et Lévesque, Benoît, 1996, « Économie sociale et reconfiguration de l'État-providence », *Nouvelles Pratiques Sociales*, vol. 9, n° 1, p. 1-13.
- Wallerstein, Immanuel, 2001, « Le système-monde en désagrégation », in Mercure, Daniel (sous la direction de), *Une société-monde ? Les dynamiques sociales de la mondialisation*, Sainte-Foy, PUL, p. 35-44.
- Wallerstein, Immanuel, 1982, « La crise comme transition », in *La crise, qu'elle crise ?*, Paris, Maspéro, p. 10-57.
- White Deena, 1994, « La gestion communautaire de l'exclusion », *Revue internationale d'action communautaire*, n° 32, p. 37-51.
- Young, Kate, 1988, *Genre et développement une approche relationnelle*, Institute of Development Studies of Sussex, 29 p.
- Young, Michaël et Willmott, Peter, 1983, *Le village dans la ville*, Paris, Centre Georges Pompidou, 255 p.
- Ziegler, Jean, 2002, *Les nouveaux maîtres du monde et ceux qui leur résistent*, Paris, Fayard, 364 p.

Sur la méthode

- Aron-Schnapper, D. et Hanet, D., 1978, « Archives orales et histoire des institutions sociales », *Revue française de sociologie*, XIX, p. 261-275.
- Auriat, Nadia, 1996, *Les défaillances de la mémoire humaine. Aspects cognitifs des enquêtes rétrospectives*, Paris, PUF, Institut national d'études démographiques, 203 p.
- Beaud, Stéphane et Weber, Florence, 1997, *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, Éditions La découverte, 327 p.
- Cellard, André, 1997, « L'analyse documentaire », in Poupart, J., Deslauriers, J.P., Groulx, L.H., Laperrière, A., Mayer, R. et Pires, A.P., *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, p. 251-271.
- Clifford, James, 1983, « De l'autorité ethnographique », *L'ethnographie*, n° 2, p.106.
- Coutau-Begarie, H., 1983, *Le phénomène nouvelle histoire. Stratégie et idéologie des nouveaux historiens*, Paris, Economica, 354 p.
- Croix, Alain et Guyvarc'h, Didier (sous la direction de), 1990, *Guide de l'histoire locale*, Paris, Seuil, 348 p.
- Deslauriers, Jean-Pierre et Kérisit, Michèle, 1997, « Le devis de recherche qualitative », in Poupart, J., Deslauriers, J.P., Groulx, L.H., Laperrière, A., Mayer, R. et Pires, A.P., *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, p. 85-111.
- Deslauriers, Jean-Pierre, 1991, *Recherche qualitative : guide pratique*, Montréal, McGraw-Hill, 142 p.
- Dionne, Hugues, 1987, « L'action de recherche et la recherche-action », in Deslauriers, J.P. et Gagnon C. (sous la direction de), *Entre le savoir et l'action : choix éthiques et méthodologiques*, Chicoutimi, GRIR/UQAC, p. 27-46
- Dufour, S., Fortin, D. et Hamel, J., 1991, *L'enquête de terrain en sciences sociales. L'approche monographique et les méthodes qualitatives*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 121 p.
- Duverger, Maurice, 1963, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, PUF, 501 p.
- Gagnon, N. et Hamelin, J. (sous la direction de), 1979, *L'homme historien*, Saint-Hyacinthe, Edisem, 125 p.

- Grawitz, Madeleine, 1976, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1079 p.
- Guyvarc'h, Didier, 1990, « Histoire pour tous ? », in Croix, Alain et Guyvarc'h, Didier (sous la direction de), *Guide de l'histoire locale*, Paris, Seuil, p.15-22.
- Houle, Gilles, 1997, « La sociologie comme science du vivant : l'approche biographique », in Poupart, J., Deslauriers, J.P., Groulx, L.H., Laperrière, A., Mayer, R. et Pires, A.P., *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, p. 273-289.
- Huberman, Michael, A. et Miles, Matthew, B., 1991, *Analyse des données qualitatives. Recueil de nouvelles méthodes*, Bruxelles, De Boeck Université, Édition du Renouveau pédagogique, 480 p.
- Jacquart, Jean, 1990, « Histoire générale, histoire locale », in Croix, Alain et Guyvarc'h, Didier (sous la direction de), *Guide de l'histoire locale*, Paris, Seuil, p.23-31.
- Jean, Bruno, 1978, « L'histoire orale : phénomène social et institutionnalisation d'un savoir », in Gagnon, N. et Hamelin, J. (sous la direction de), *L'histoire orale*, Saint-Hyacinthe, Edisem.
- Joutard, Phillippe, 1979, « Historiens à vos micros ! Le document oral, une nouvelle source pour l'histoire », *L'histoire*, n° 12, mai, p. 106-112.
- Kelley, Michael, 1986, « L'analyse de contenu », in Gauthier, Benoît (sous la direction de), *Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données*, Sillery, PUQ, p. 297.
- Labrie, Vivian, 1982, *Précis de transcription de documents d'archives orales*, Institut québécois de recherche sur la culture, Instruments de travail n° 4, 217 p.
- Laperrière, Anne, 1997, « La théorisation ancrée (grounded theory) : démarche analytique et comparaison avec d'autres approches apparentées », in Poupart, J., Deslauriers, J.P., Groulx, L.H., Laperrière, A., Mayer, R. et Pires, A.P., *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, p. 309-340.
- Laperrière, Anne, 1997, « Les critères de scientificité des méthodes qualitatives », in Poupart, J., Deslauriers, J.P., Groulx, L.H., Laperrière, A., Mayer, R. et Pires, A.P., *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, p. 365-389.
- L'Écuyer, René, 1987, « L'analyse de contenu : notion et étapes », in Deslauriers, J.P. (sous la direction de), *Les méthodes de l'analyse qualitative*, Sillery, PUQ, p. 49-65.

Le Gall, Didier, 1987, « Les récits de la vie : approcher le social par le pratique », in Deslauriers, J.P. (sous la direction de), *Les méthodes de l'analyse qualitative*, Sillery, PUQ, p. 35-48.

Pires, Alvaro P., 1997, « De quelques enjeux épistémologiques d'une méthode générale pour les sciences sociales », in Poupart, J., Deslauriers, J.P., Groulx, L.H., Laperrière, A., Mayer, R. et Pires, A.P., *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, p. 3-82.

Pires, Alvaro P., 1997, « Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique », in Poupart, J., Deslauriers, J.P., Groulx, L.H., Laperrière, A., Mayer, R. et Pires, A.P., *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, p. 113-169.

Poupart, Jean, 1997, « L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques », in Poupart, J., Deslauriers, J.P., Groulx, L.H., Laperrière, A., Mayer, R. et Pires, A.P., *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, p. 173-209.

Prost, Antoine, 1996, « Histoires, vérité, méthodes. Des structures argumentatives de l'histoire », *Le Débat*, n° 92, novembre-décembre, p. 127-140.

Thuiller, G. Tulard, J. 1992, *Histoire locale et régionale*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 123 p.

Veyne, Paul, 1971, *Comment on écrit l'histoire. Essai d'épistémologie*, Paris, Seuil, 385 p.

Publications officielles, articles de journaux

Bouchard, Denis, « Maison de l'environnement. Le projet se concrétisera dans le Bassin », *Le Quotidien*, Chicoutimi, 10 juin 2003.

Bouchard, Denis, « Regroupement d'organismes communautaires. Le presbytère Sacré-Cœur change de vocation », *Le Quotidien*, Chicoutimi, 3 février 2001

Bouchard, Denis, « Aménagement du Bassin. Le maire Tremblay souhaite plus d'animation », Saguenay, *Le Quotidien*, 6 juin 2003

Bureau Fédéral de la Statistique, 1961, *Recensement du Canada, Ménages et familles*, série 2.1., bulletin 2.1.1.

Bureau Fédéral de la Statistique, 1966, *Recensement du Canada, Certains groupes d'âge et sexe, Comtés et subdivisions de recensement 1966*, bulletin S-2.

Bureau de la statistique du Québec, 1999, *Un portrait statistique des familles et des enfants au Québec*, p. 66. www.stat.gouv.qc.ca

Côté Daniel, « Campagne électorale à Chicoutimi, les démunis ne font pas partie des débats. Une ville où la pauvreté s'accroît », *Progrès-Dimanche*, Chicoutimi, 26 octobre 1997, p. A-6.

Café jeunesse de Chicoutimi, *Rapport annuel des activités, 1996-1997*, Chicoutimi.

Commissions scolaires Chicoutimi, Valin et La Baie, 1978, *Bottin des ressources Nouveau départ*, Service d'éducation des adultes, 55 p.

Côté, Sylvie et Dubord, Sylvie, 1993, *Portrait des organismes communautaires de Chicoutimi, Petite enquête maison dans l'univers sociocommunautaire du grand Chicoutimi*, 12 p.

De la Sablonnière, Johanne, « Trois soupes populaires à Chicoutimi », *La primeur*, Chicoutimi, vol. 2, n° 3, 8 octobre 1997, p. 2.

Delisle Catherine, « Pour sauver son école St-Georges, le conseil essaie une ultime tentative », *Progrès-Dimanche*, Chicoutimi, 14 janvier 2001, p. A10.

Delisle, Catherine, « Logements sociaux. La région a besoin de 250 nouvelles unités », *Le Quotidien*, Chicoutimi, 16 mars, 1999.

Delisle, Catherine, « Logement social Saguenay, acquiert l'école St-Philippe », *Le Quotidien*, 28 juin 2003.

Gagnon, Jérôme, 1903-2003. *Paroisse Sacré-Cœur, 100^e anniversaire. Un héritage de foi à transmettre*, Saguenay, Ville de Saguenay et Comité du centenaire de la Paroisse Sacré-Cœur, 42 p.

Gravel, Pierre, « La pollution menace le Saguenay », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 24 février 1987.

Forum sur le développement social, 1997, *La participation comme stratégie de renouvellement du développement social*, Québec, Conseil de la santé et du bien-être.

Leblond Robert, Tremblay Laval et associés, 1985, *La revitalisation du centre-ville de Chicoutimi. Analyses plan de revitalisation*, Ville de Chicoutimi, 101 p.

Lévesque Kathlen, « 50 millions de moins pour l'aide sociale. Une combinaison de mesures incitatives, de pénalités et de coupes », *Le Devoir*, Montréal, vol. XCIV, n° 132, 15 juin 2003.

Ouellet, Anne, « Le comité d'environnement s'interroge sur la pollution produite par Alcan », Chicoutimi, *Le Réveil*, 17 mars 1987.

Répertoire des organismes sociaux du diocèse de Chicoutimi, Service social du diocèse de Chicoutimi, Centre de réhabilitation de l'Hôtel-Dieu St-Vallier, Chicoutimi, 1964, 92 p.

Secrétariat au développement des régions, 1997, *Politique de soutien au développement local et régional*, Sainte-Foy, Les publications du Québec, 50 p.

Statistique Canada, 1971, *Recensement du Canada, Bulletin spécial Population, certains groupes d'âge et sexe. Divisions et subdivisions de recensement*.

Statistique Canada, *Recensement du Canada de 1976. Population : répartition géographique, Divisions et subdivisions de recensement*.

Statistique Canada, 1981, *Recensement du Canada de 1976, Secteurs de recensements. Population, logements privés occupés, ménages privés, familles de recensement dans les ménages privées. Certaines caractéristiques. Chicoutimi-Jonquière*.

Statistique Canada, 1981, *Secteurs de recensements. Population, logements privés occupés, ménages privés et familles de recensement et familles économiques dans les ménages privées. Certaines caractéristiques sociales et économiques. Chicoutimi-Jonquière*.

Statistique Canada, 1986, *Profil des secteurs de recensement de Chicoutimi-Jonquière-Sherbrooke, Saint-Jean-sur-Richelieu et Trois-Rivières*.

Statistique Canada, 1991, *Profil des secteurs de recensements de Chicoutimi-Jonquière-Sherbrooke, Saint-Jean-sur-Richelieu et Trois-Rivières* Statistique Canada, part. A et part. B.

Statistique Canada, 1996, *Profil des secteurs de recensements de Chicoutimi-Jonquière-Sherbrooke, Saint-Jean-sur-Richelieu et Trois-Rivières*.

Statistique Canada 1996, *Profil des communautés, Statistique sur la scolarité pour Chicoutimi*, 1996, www.statcan.ca.

Statistique Canada, 1996, *Profil statistique : statistiques sur le travail et sur le revenu pour Chicoutimi*, www.statcan.ca.

Tremblay, Bertrand, « À Chicoutimi on n'a qu'ébauché la rénovation de l'ouest », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 1^{er} mai 1976.

- Tremblay, Gille, 1998a, *Problématique de l'habitation au centre-ville de Chicoutimi : analyse comparée des tendances relatives aux populations résidantes et à la situation du logement. Décennie 90*, Chicoutimi, Ville de Chicoutimi, Service d'urbanisme, 6 p.
- Tremblay, Gille, 1998b, *Profil socio-économique du centre-ville de Chicoutimi*, Ville de Chicoutimi, service d'urbanisme.
- Tremblay, Gille, 1998c, *Les consultations publiques au Québec, divergences et convergences : le réaménagement portuaire de Chicoutimi, étude de cas*, Chicoutimi, Ville de Chicoutimi, Service d'urbanisme, 13 p.
- Tremblay, Gille, 1996, *Programme de revitalisation des Vieux Quartiers*, Chicoutimi, Ville de Chicoutimi, Service d'urbanisme, 24 p. et annexes.
- Tremblay, Gille, 1993, *Projet de développement d'un complexe hôtelier sur la zone ferroviaire : document de promotion*, Chicoutimi, Ville de Chicoutimi, Service d'urbanisme, 8 p. et annexes
- Tremblay, Gille, 1993, *Les consultations publiques au Québec : divergences et convergences en matière d'urbanisme et d'environnement. Étude de cas complexe: la participation fédérale au réaménagement portuaire de Chicoutimi*, mémoire présenté à la Corporation professionnelle des urbanistes du Québec, Chicoutimi, 51 p.
- Tremblay, Gille, 1991, *Plan de développement de la zone ferroviaire et du quadrilatère central. Centre-ville de Chicoutimi*, Chicoutimi, Ville de Chicoutimi, Service d'urbanisme, 53 p.
- Tremblay, L. et Leblond, R., 1985, *La revitalisation du centre-ville de Chicoutimi, Analyses, plan de revitalisation*, Ville de Chicoutimi. p. 79
- Ville de Chicoutimi, 1984, *La revitalisation du centre-ville de Chicoutimi, document d'information, programme de consultation*.
- « Les assistés sociaux pourraient payer cher le refus de travailler », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 4 juillet 2003.
- « Église Saint-Nom-de-Jésus, Loge m'entraide lorgne la bâtie », Saguenay, *Progrès-Dimanche*, 11 août 2002.
- « À Chicoutimi : Plan de rénovation de 4 millions », *Progrès-Dimanche*, 25 février 1970.
- « Le regroupement humanitaire répond au maire Girard », *Le Quotidien*, Chicoutimi, 3 mai 1976.

Tables de concert-action de lutte à la pauvreté de Chicoutimi, 2001, *Actes du forum des quartiers ouest*, Chicoutimi, mai, p. 9.

La Recette, *La Recette Historique*, Chicoutimi, juin 1997

Sites Internet

Site du front commun des personnes assistées sociales du Québec :
<http://www.fcpasq.qc.ca/histo.htm>

Site du COSMECE : <http://www.geocities.com/fondsentraidecommunautaire>

Site de Loge m'entraide : www.logementraide.ca.tc

Politiques sociales.net : <http://www.politiquessociales.net>

Statistique Canada : www.statcan.ca

Documents d'archives publiques et privées

Sources publiques

Chicoutimi, Archives de la ville de Chicoutimi.

Dancose, Marc, 1971, *Rénovation urbaine, programme prioritaire secteur du Bassin*, Cité de Chicoutimi.

Poitras, Daniel et Boudreault-Leclerc, France, 1979, *Le centre-ville de Chicoutimi les orientations de développement*, Ville de Chicoutimi.

Ville de Chicoutimi, *Programme d'amélioration de quartier, Christ-Roi*, Service d'urbanisme de Chicoutimi (sans date).

Ville de Chicoutimi, *Plan quinquennal de développement des loisirs à Chicoutimi*, Services des loisirs, Chicoutimi, 1977, tome 1.

Sources privées

Chicoutimi, Archives de l'Action catholique.

Action catholique diocésaine, 1961, *Rapport général pour 1960*, Comité diocésain de l'action catholique, secrétariat diocésaine de l'action catholique, mouvements de l'action catholique, Chicoutimi, 53 p.

Action catholique diocésaine, *Petite histoire de la table des mouvements d'action catholique*, Chicoutimi, 3 p., non daté.

Diocèse de Chicoutimi, *Annuaire diocésain*, Chicoutimi, Chicoutimi, Services des publications, Évêché de Chicoutimi, 1963-1970.

Conseil diocésain de l'action catholique, *Procès verbaux*, avril et novembre 1971.

Le changement c'est pour bientôt, communiqué de la JOC, 22 mars 1983.

Lettre d'appui des membres du Comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques du Québec au projet de la grande marche pour l'emploi.

Chicoutimi, Archives du Comité de l'Environnement de Chicoutimi.

Comité d'environnement et d'embellissement de Chicoutimi, *Procès verbal de la rencontre du 21 février 1978*.

Comité d'assainissement et d'environnement de Chicoutimi *Projet de règlements du Comité d'assainissement et d'environnement de Chicoutimi*.

Comité de l'environnement de Chicoutimi, *Procès-verbal de l'assemblée générale du Comité de l'Environnement de Chicoutimi du 22 novembre 1983*.

Comité de l'environnement de Chicoutimi, 1984, *Le Comité d'environnement de Chicoutimi : expériences pratiques*, Direction générale de l'éducation des adultes, ministère de l'Éducation du Québec, 36 p

Comité de l'Environnement de Chicoutimi, *Le réaménagement portuaire de Chicoutimi*, mémoire présenté au Conseil des ports nationaux, 10 décembre 1979.

Comité de l'Environnement de Chicoutimi, *Pourquoi ou pour qui, Ville de Chicoutimi vend-elle nos plus beaux actifs collectifs ?*, Communiqué de presse, 17 juin 1991, 2 p.

Comité de l'Environnement de Chicoutimi, « *Le centre-ville, un milieu de vie et le parc du Vieux-Havre « jardin récréatif » : concept de mise en valeur et schéma d'affectation* », mai 1984.

Comité de l'Environnement de Chicoutimi, *Rapport annuel 1996-1997*.

Comité de l'Environnement de Chicoutimi, *Lancement de la phase finale du projet Saguenay-Urbain*, communiqué de presse, 10 septembre 1997.

Comité de l'Environnement de Chicoutimi, *Charte du Comité de l'environnement de Chicoutimi*, modifiée le 27 novembre 1998.

Gaudreault, Charles et Potvin, Roger, *Les berges à Chicoutimi, Propositions d'aménagement du Comité de l'Environnement de Chicoutimi dans le cadre du programme Berges Neuves, Chicoutimi*, Comité de l'Environnement de Chicoutimi, novembre 1985.

Tremblay, Suzanne, « Le Comité de l'Environnement de Chicoutimi et l'aménagement de la zone portuaire : ni vu ni connu » *L'An vert*, novembre 1992.

Tremblay, Suzanne, *Réactions au plan de revitalisation du centre-ville présenté par la firme Leblond et Tremblay*, Comité de l'Environnement de Chicoutimi, novembre 1984.

Ville en mouvement. *Considérations et propositions L'aménagement de l'ex-zone portuaire à Chicoutimi : une porte ouverte sur un milieu de vie*, document présenté aux travaux publics du Canada à la ville de Chicoutimi, au ministère des transports et à la population du Saguenay, Chicoutimi, avril 1984.

Ville en mouvement, *La revitalisation du centre-ville de Chicoutimi. Propositions de Ville en mouvement soumises au comité chargé de la revitalisation du centre-ville de Chicoutimi*, mai 1984.

Chicoutimi, Archives de Lastuse

Bergeron, Sylvain, *Rapport annuel 2002-2003 Lastuse du Saguenay*, Chicoutimi, Lastuse, juin 2003

Regroupement des assistés sociaux de Chicoutimi, *Le journal du regroupement des assistés sociaux de Chicoutimi*, vol. 1, n° 1, février 1986, 8 p.

Regroupement des assistés sociaux de Chicoutimi, *Le journal du regroupement des assistés sociaux de Chicoutimi*, vol. 1, n° 2, mai 1986, 12 p.

Regroupement des personnes assistées sociales de Chicoutimi, « Les 37 jours de la loi 37 »,
Le Journal du Regroupement des personnes assistées sociales de Chicoutimi, janvier 1992.

Lastuse, *L'astucieux, Bulletin de Lastuse*, vol 1, n° 1, avril 1996.

Chicoutimi, Archives de Loge m'entraide

Logement m'entraide, *Bulletin spécial*, Janvier 2004, 4 p.

Loge m'entraide, *Loge m'entraide*, vol. 2, n° 1, mars 2000.

« Une loi discriminatoire pour les personnes assistées sociales qu'est : la saisie des chèques », *Loge m'entraide*, vol. 1 n° 3, Chicoutimi, septembre 1999.

Loge m'entraide, *Bilan d'activités Loge m'entraide 2000-2001*, Loge m'entraide, Chicoutimi, 2001.

Loge m'entraide, *Bilan d'activités Loge m'entraide 2001-2002*, Loge m'entraide, Chicoutimi, 2002.

Loge m'entraide, *Procès verbal de la réunion des organismes communautaires sur les besoins des locataires du marché privé et la promotion du logement social*, 22 octobre, 1997, Chicoutimi, 4 p.

ANNEXE I

**Carte 1 : Les quartiers centraux de l'arrondissement
Chicoutimi : groupes communautaires, institutions
et infrastructures en 2003**

Les quartiers centraux de l'arrondissement Chicoutimi

Groupes communautaires, Institutions et infrastructures en 2003

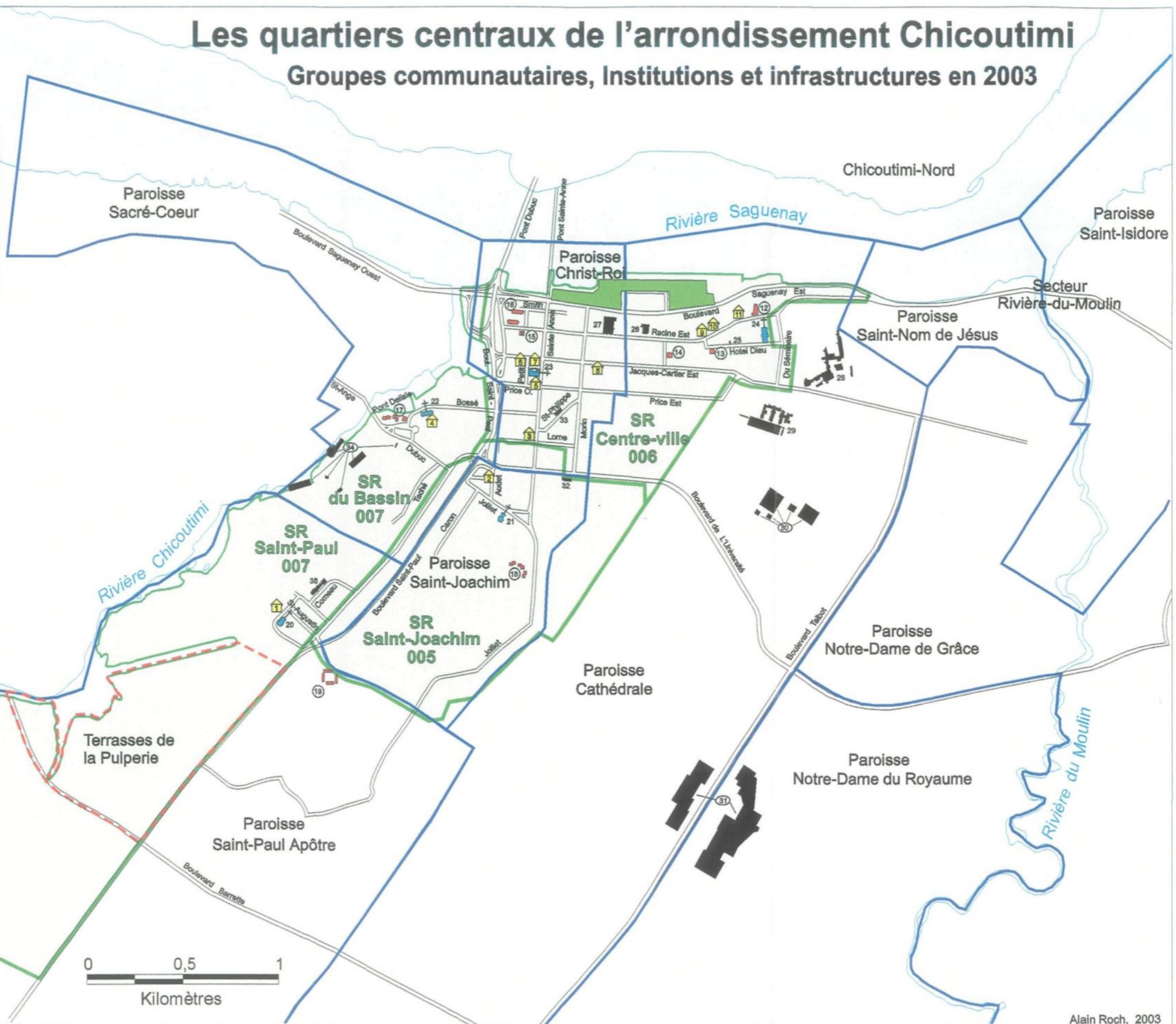
Secteurs de recensement (SR année 1996)
Zone portuaire
Limites de paroisses religieuses
Limite de secteur

Groupes communautaires
1 Carrefour communautaire St-Paul
2 Service alimentaire La Recette
3 Les Trouvailles
4 Place du Presbytère
5 Lastuse
6 Le service de travail de rue
7 Le café jeunesse
8 Centre Gérard Desgagné
9 CDC du ROC
10 Comité de l'Environnement de Chicoutimi
11 Loge m'entraide

Églises
20 Saint-Paul
21 Saint-Joachim
22 Sacré-Coeur
23 Christ-Roi
24 Cathédrale

Logements sociaux (HLM)
12 Salaberry
13 Hôtel Dieu
14 Lafontaine
15 Racine
16 Racine et Smith
17 Le Doré
18 Couture
19 Gamier

Infrastructures, commerces et institutions
25 CLSC
26 Palais de justice
27 Bibliothèques municipale
28 Hôpital
29 Cégep
30 Université
31 Centres d'achat
32 École Antoine de Saint-Exupéry
33 École Saint-Philippe
34 Pulperie
35 École de la Pulperie



ANNEXE II

Canevas d'entrevue

THÈME 1 : OBJECTIFS ET RÉALISATIONS DU GROUPE

Question 1 : Pouvez-vous me parler du groupe, de ses objectifs et de ses réalisations depuis que vous le connaissez ?

Sous-questions et éléments à connaître

- Nom du groupe ou de la personne qui est impliquée ou a été impliquée
- Nombre d'année d'existence du groupe
- Nombre d'années d'implication dans le groupe
- Rôle dans le groupe (bénévole, travailleur, membre du CA, usager etc. (genre de travail))
- Les buts et objectifs ainsi que la problématique touchée par le groupe
- Les personnes qui fréquentent le groupe, la clientèle
- Les principales actions et réalisations du groupe depuis que vous le connaissez (en quelle année ?)
- Les autres actions
- Les actions en cours et les projets à venir (pour les informateurs encore impliqués)
- L'évolution dans les préoccupations et les moyens d'action du groupe

THÈME 2 : LES MOTIVATIONS PERSONNELLES ET L'IMPLICATION DANS LE GROUPE

Question 2 : Parlez-moi de votre implication dans le groupe, qu'est-ce qui vous a amené(e) à faire partie de ce groupe et comment c'est arrivé ?

Question 3 : Au total, qu'est-ce votre implication dans ce groupe a changé dans votre vie personnelle et qu'est-ce que le groupe représente pour vous ?

Sous-questions et éléments à connaître

- Les motivations personnelles, les circonstances, etc.
- L'implication et le rôle dans les actions du groupe
- Les liens avec les autres personnes qui sont impliquées dans ce groupe, les bénévoles, les usagers, les membres du CA
- Les types de liens : de travail, personnelles, etc.
- La place du groupe dans la vie de la personne en termes de temps et d'implication
- Le groupe comme milieu social pour la personne

THÈME 3 : LE RAPPORT À LA COMMUNAUTÉ ET AU TERRITOIRE DU CENTRE-VILLE DE CHICOUTIMI

Question 4 : Pouvez-vous me parler du rôle joué par le groupe dans la communauté et le quartier environnant ?

Sous-questions et éléments à connaître

- Connaissance et compréhension dans le milieu de la problématique dont se préoccupe le groupe
- Perception du groupe dans le milieu ou la communauté
- Véritable rôle joué par le groupe dans le milieu
- Connaissance de la problématique du territoire du centre-ville
- Insertion du groupe dans le territoire du centre-ville (clientèle du quartier, liens avec d'autres organismes dans le quartier, implication dans la vie du quartier ou dans des luttes concernant le quartier)
- L'appartenance au quartier
- Les changements dans le territoire et le quartier suscités par le groupe

THÈME 4 : CHANGEMENT SOCIAL ET DÉVELOPPEMENT

Question 5 : Pensez-vous que le groupe amène des changements dans la communauté et la vie des gens ?

Question 6 : Ce que le groupe fait dans le milieu et dans la communauté, pensez-vous que c'est du développement ?

Sous-questions et éléments à connaître

- Les changements dans les conditions de vie
- Les changements dans la communauté
- Développement pour les personnes
- Développement pour le milieu et la communauté
- Le sens du développement

Merci beaucoup de votre participation !